UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE

Institut de Linguistique et Phonétique générales et appliquées

Numéro attribué par la bibliothèque :

Thèse de doctorat 3ème cycle

Sciences du langage

Georgeta CISLARU

ÉTUDE SÉMANTIQUE ET DISCURSIVE DU NOM DE PAYS

dans la presse française

avec référence à l'anglais, au roumain et au russe

TOME I

Sous la direction de M. Bernard BOSREDON

et co-dirigée par Mme Sophie MOIRAND

Soutenue publiquement le 2 juillet 2005

Jury :

M. Bernard BOSREDON, Professeur (Université Paris 3)

Mme Sophie MOIRAND, Professeur (Université Paris 3)

M. Paul SIBLOT, Professeur (Université Montpellier 3)

Mme Irène TAMBA, Directrice d'études (EHESS)

2005

Mes remerciements les plus chaleureux vont à

Bernard Bosredon, pour sa confiance, pour son soutien, pour ses encouragements. Les discussions que nous avons eues ont largement contribué à l'orientation que j'ai donnée à ce travail ; elles ont par ailleurs été très stimulantes pour une analyse fine et rigoureuse des formes linguistiques.

Sophie Moirand, pour sa générosité, pour sa disponibilité, pour sa délicatesse. Ses remarques m'ont permis de développer un regard critique sur mon propre travail : cette thèse lui doit énormément. C'est aussi dans son séminaire DEA-Doctorat, suivi pendant mon année DEA, que j'ai véritablement appris à chercher.

Paul Siblot et Irène Tamba, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de faire partie du jury de thèse.

Tous ceux que j'ai pu écouter, avec qui j'ai pu discuter, dont j'ai pu lire les ouvrages.

Tous les collègues du SYLED-CEDISCOR avec qui j'ai partagé des moments enrichissants sur le plan professionnel aussi bien que sur le plan humain, et, plus particulièrement, Chantal Claudel, Patricia von Münchow, Sandrine Reboul-Touré pour la relecture attentive de plusieurs chapitres de cette thèse. Je remercie Florimond Rakotonoelina pour tous ses conseils.

Un immense merci à Geneviève Tréguer-Felten pour la relecture minutieuse du manuscrit et pour ses conseils de traduction.

Je remercie très sincèrement Marie Veniard pour son soutien constructif et pour toutes nos discussions.

Je remercie Emmanuelle Cambon pour ses précieux conseils et pour ses remarques pertinentes.

Merci à tous mes amis et proches, pour leur patience, pour leur soutien, pour leur chaleur et, tout particulièrement, à Vitalie et à Patricia.

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

INTRODUCTION 13

PREMIÈRE PARTIE. DE L'OBJET D'ÉTUDE À L'OBJET DE RECHERCHE. ARRIÈRE-PLAN CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE 23

CHAPITRE 1. LE NOM DE PAYS : SPÉCIFICITÉS D'UN OBJET D'ÉTUDE 27
1.1. LES NOMS DE PAYS, UNE SOUS-CATEGORIE DES NOMS PROPRES 28
1.1.1. Définir le nom propre 28
1.1.1.1. Le nom propre, il sert à… 29
1.1.1.2. Critères de reconnaissance du nom propre 31
1.1.1.3. Le nom prototypique 36
1.1.1.4. Noms propres et domaines de référence 37
1.1.2. Morphosyntaxe du nom de pays : entre monoréférentialité et descriptivité 39
1.1.2.1. L'article défini devant les noms de pays 39
1.1.2.2. Article défini et expérience perceptive 43
1.1.2.3. Présence/absence de l'article et catégories référentielles 45
1.1.2.4. Présence/absence de l'article en anglais, en roumain et en russe 47
1.1.3. Le nom de pays, un nom « impur » ? 49
1.1.3.1. Généralisation des structures polylexicales en toponymie 49
1.1.3.2. Les formes complexes des noms de pays 51
1.1.3.3. Ex-, ancien-, etc. : tester l'unité de la dénomination 53
1.1.3.4. Nom de pays et dérivation : vers l'hypothèse d'un 'nom de classe' ? 56
1.2. LE NOM DE PAYS : NOM PROPRE ET FORME LINGUISTIQUE 58
1.2.1. Identité du nom propre et système de la langue 58
1.2.1.1. Nom propre vs. nom commun : représentations métalinguistiques 59
1.2.1.2. Nom propre vs. nom commun : la catégorisation 60
1.2.1.3. Le « seuil du nom propre » 63
1.2.1.4. Sens et référence singulière 65
1.2.1.5. Pour une cognition sociale du nom propre 66
1.2.2. Le nom de pays dans le système de la langue 68
1.2.2.1. Sémantique lexicale des noms de pays 68
1.2.2.2. La production néologique des noms de pays : suffixes spécialisés et aménagements sémantiques 71
1.2.2.3. Le « registre » référentiel 74
BILAN 76
CHAPITRE 2. UNE SEMANTIQUE DU NOM PROPRE EST-ELLE POSSIBLE ? 79
2.1. QUELQUES THEORIES DU NOM PROPRE 80
2.1.1. Dénotation, connotation et rigidité 80
2.1.1.1. Le nom propre, étiquette vide de sens : la théorie de J. S. Mill 81
2.1.1.2. Nomination et chaîne causale : le désignateur rigide de S. Kripke 83
2.1.1.3. Tentative d'application de la thèse Mill-Kripke à la problématique du nom de pays 86
2.1.2. Théories du nom propre significatif 88
2.1.2.1. « Sinn und Bedeutung » : la théorie de Russell-Frege 89
2.1.2.2. Le sens « directif » 91
2.1.2.3. Le sens comme faisceau de descriptions 92
2.1.2.4. La thèse de l'hypersémanticité du nom propre 94
2.1.2.5. L'encodage onomastique 95
2.1.2.6. Tentative d'application de la thèse du sens descriptif à la problématique du nom de pays 96

2.1.3. Théories prédicatives du sens 97
2.1.3.1. Le sens métalinguistique du nom propre 98
2.1.3.2. Le prédicat de dénomination 99
2.1.3.3. Tentative d'application des thèses prédicatives à la problématique du nom de pays 101
2.1.4. Bilan : la conjoncture du sens 102
2.2. SENS, REFERENCE, HISTORICITE 105
2.2.1. Définir le sens 105
2.2.1.1. Sens, individus et catégories 106
2.2.1.2. Sens et référence 108
2.2.1.3. Vers une conception tridimensionnelle du sens 109
2.2.2. Noms de pays et historicité : de l'encyclopédie au sens 113
2.2.2.1. Le nom propre historique : sens et savoir encyclopédique 113
2.2.2.2. « Historicité » et spécialisation dénominative 115
2.2.2.3. Vers une sémantique du nom de pays historique 117
BILAN 119
CHAPITRE 3. VERS UN TRAITEMENT DISCURSIF DU NOM DE PAYS 121
3.1. LE DISCOURS COMME CHAMP D'ETUDE 123
3.1.1. Nom propre et phénomènes du discours 123
3.1.1.1. La thèse « contextualiste » du nom propre 123
3.1.1.2. Le traitement des occurrences de noms propres 125
3.1.1.3. L'actualisation : de la langue au discours 126
3.1.1.4. Cotexte et contextualisation 129
3.1.1.5. L'analyse du discours comme approche d'interprétation située 132
3.1.2. Discours et corpus : la presse écrite comme lieu de contextualisation 134
3.1.2.1. Le corpus comme engagement théorique et méthodologique 134
3.1.2.2. Lieux d'observation et choix de corpus 135
3.1.2.3. La presse comme lien avec le(s) monde(s) 139
3.1.2.4. Particularités énonciatives du discours de presse 142
3.2. LE CORPUS D'ETUDE : RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES 144
3.2.1. Choix du corpus et ajustements méthodologiques 145
3.2.1.1. Choix des titres 145
3.2.1.2. Conditions empiriques et méthodologiques du recueil du corpus 146
3.2.1.3. Suppléments de corpus 148
3.2.1.4. Constitution d'un corpus translangagier 149
3.2.1.5. Traitement quantitatif des données 151
3.2.2. « Macro-catégories » d'analyse 152
3.2.2.1. La référence 152
3.2.2.2. L'objet de discours 153
3.2.2.3. Dialogisme, interdiscours, intertexte 154
SYNTHESE 155

DEUXIÈME PARTIE. EMPLOIS DES NOMS DE PAYS : DOMAINE(S) DE RÉFÉRENCE ET SUBSTRATS SÉMANTIQUES 159

CHAPITRE 4. LA VALEUR SPATIALE DU NOM DE PAYS 163
4.1. REFERENCE SPATIALE ET DECOUPAGE SEMIOTICO-DISCURSIF 164
4.1.1. Découpage en rubriques et sous-rubriques 165
4.1.1.1. La mise en page comme support « médiologique » 165
4.1.1.2. Nom de pays et délimitation de l'espace national : l'indexicalité locative 166
4.1.1.3. Le nom de pays dans la chaîne informationnelle : connaissance et cognition 170
4.1.1.4. Les poupées russes ou la méronymie sémiotisée 172
4.1.1.5. Sémiotisation et référence : réfère-t-on quand on localise ? 174
4.1.1.6. Remarques contrastives 175
4.1.2. Le nom de pays dans les titres de presse 176
4.1.2.1. Le titre de presse 177

4.1.2.2. Statistiques des occurrences de noms de pays dans les titres 179
4.1.3. Distribution sémantico-syntaxique des noms de pays dans les titres 181
4.1.3.1. Distribution des noms de pays : aspect morphosyntaxique 181
4.1.3.2. Distribution syntaxique et rôles sémantiques 185
4.1.3.3. Substrat lexico-cognitif et détermination relationnelle des rôles sémantiques 187
4.1.4. Les structures locatives dans les titres 189
4.1.4.1. Analyse quantitative et contrastive des occurrences de noms de pays dans les titres 190
4.1.4.2. Les structures bisegmentales 191
4.1.4.3. De la localisation à l'objet du discours 193
4.2. LE NOM DE PAYS, MARQUEUR SPATIAL DU DISCOURS DE PRESSE 194
4.2.1. La construction de la réalité à travers et au-delà des univers de discours 195
4.2.1.1. Situer l'événement 195
4.2.1.2. L'ouverture des univers de discours 197
4.2.1.3. La dénomination comme support discursif 199
4.2.2. Construction d'un espace représentationnel de référence 201
4.2.2.1. Espace d'énonciation et espace de référence 201
4.2.2.2. Projection de l'espace d'énonciation sur la désignation de l'Autre 204
4.2.2.3. Deixis spatiale et spécificités du nom de pays 205
4.2.2.4. Contraintes linguistiques et ontologiques 207
4.3. LE SENS LOCATIF, DU GENERAL AU PARTICULIER 209
4.3.1. Le statut cognitivo-discursif du nom de pays 209
4.3.1.1. Nom de pays et autres noms de lieux 209
4.3.1.2. L'espace limitatif : du discursif au cognitif 211
4.3.2. La construction de la localisation identifiante par défaut 212
4.3.2.1. Dénominations complexes et formats discursifs 212
4.3.2.2. Dénomination (ré)identifiante 214
4.3.2.3. Localisation et identification 216
BILAN 217
CHAPITRE 5. STRUCTURES ACTANTIELLES, MÉTONYMIE ET FACETTES : VERS UN MODÈLE SÉMANTIQUE HYBRIDE 221
5.1. LA REALISATION D'UN POTENTIEL REFERENTIEL 222
5.1.1. Statut discursif et linguistique des emplois métonymiques 222
5.1.1.1. La métonymie comme « figure » du discours de presse 223
5.1.1.2. Une figure du quotidien 226
5.1.1.3. Marqueurs métonymiques et usage du nom de pays 229
5.1.1.4. Du sens : au figuré et au concret 233
5.1.1.5. Sens et construction de la référence par métonymie 235
5.1.2. La place des emplois métonymiques du nom de pays dans le discours de presse 236
5.1.2.1. Les structures actantielles et leurs contextes 236
5.1.2.2. Rôles sémantiques et rôles discursifs 239
5.1.3. Rôles « métonymiques » et description conceptuelle 241
5.1.3.1. Le lieu pour les habitants ou le peuple 241
5.1.3.2. Le lieu pour le gouvernement 243
5.1.3.3. Le lieu pour le dirigeant 246
5.1.3.4. Le lieu pour l'agent économique 248
5.1.3.5. Le lieu pour l'équipe (nationale) 250
5.1.3.6. Relations partie-tout et dépendance sémantique 251
5.2. DE L'EMPLOI METONYMIQUE AU STATUT CONCEPTUEL 252
5.2.1. Place du nom de pays dans le mécanisme métonymique 252
5.2.1.1. Métonymie et degrés 253
5.2.1.2. L'impossible référence ? 255
5.2.1.3. Le modèle généralisé LIEU et ACTANT 257
5.2.1.4. Critique du modèle généralisé 260
5.2.2. Noms de catégories et domaine(s) de référence « métonymique » 262
5.2.2.1. Evidences discursives pour une description sémantique du nom de pays 263
5.2.2.2. Catégories inhérentes et prédication catégorielle 267

5.2.2.3. Modélisations et statut du sens 269
5.2.3. Sens et facettes sémantiques 271
5.2.3.1. Les facettes comme représentation micro-sémantique 272
5.2.3.2. Description sémantique du nom Britain (Cruse 1996) 273
5.2.3.3. Remarques sur l'analyse sémantique en facettes 275
5.2.3.4. La métonymie intégrée 277
5.2.3.5. Mot « omnisignifiant » et contraintes sémantico-référentielles 279
5.3. RAPPORTS CATEGORIELS ET CONCEPT HYBRIDE 280
5.3.1. Lexique et nom de pays 280
5.3.1.1. Un micro-champ lexical 280
5.3.1.2. Sémantique translangagière du micro-champ lexical 283
5.3.1.3. Le concept unificateur 286
5.3.2. Le nom de pays : du concept au sens 288
5.3.2.1. Double sens et double face 288
5.3.2.2. Le concept hybride 290
5.3.3. Application du modèle hybride 293
5.3.3.1. Ajustement sémantique interne 293
5.3.3.2. Equilibres conceptuels dans le discours 295
5.3.3.3. Déspatialisation 296
5.3.3.4. Retour sur le modèle hybride 297
BILAN 298
CHAPITRE 6. LE NOM DE PAYS DANS LA DOUBLE CONSTRUCTION DE L'ÉVÉNEMENT ET DU POINT DE VUE. 301
6.1. INDIVIDUS, OBJETS ET EVENEMENTS : LE NOM DE PAYS DANS LE DISCOURS SUIVI 302
6.1.1. Anaphores et coréférents des noms de pays 303
6.1.1.1. Le rôle des noms propres dans l'agencement textuel 303
6.1.1.2. Chaînes de référence du nom de pays 306
6.1.1.3. Unité et clivage référentiels autour du nom de pays 309
6.1.2. La détermination sémantique de la référenciation 312
6.1.2.1. Le mécanisme sémantique de l'anaphore associative 312
6.1.2.2. Nom propre et anaphore associative 314
6.1.2.3. Dépendance ontologique et anaphore associative 315
6.1.2.4. Vers une dimension texto-discursive 317
6.1.2.5. L'objet de discours 320
6.2. NOMS DE PAYS ET CONFIGURATION DISCURSIVE 323
6.2.1. L'objet de discours et ses réseaux relationnels 324
6.2.1.1. Le nom de pays désignant les acteurs de l'événement 324
6.2.1.2. Une construction relationnelle 326
6.2.2. Vers une configuration du site discursif 327
6.2.2.1. Chaînes de référence, objet(s) du discours et paradigme(s) désignationnel(s) 328
6.2.2.2. Stratification et unité de l'objet de discours 332
6.2.2.3. Substituabilité anaphorique et stabilité référentielle 333
6.2.2.4. Désignation, dénomination, nom propre 335
6.2.2.5. Le site discursif 338
6.3. HOMOGENEITE HOLISTIQUE ET ALTERITE REFERENTIELLE DANS LE SITE DISCURSIF 341
6.3.1. Négociation dénominative et référentielle 341
6.3.1.1. Notions de point de vue 342
6.3.1.2. Le paradigme désignationnel : choix et point de vue 343
6.3.1.3. Le clivage comme dissociation entre « locuteur » et « objet » 346
6.3.1.4. Différences linguistiques et culturelles 348
6.3.1.5. Nommer l'acteur / les acteurs de l'événement : contraintes discursives et possibilités conceptuelles 349
6.3.1.6. Bilan : la place du nom de pays dans la construction de l'événement 352
6.3.2. Négociations axiologiques 353
6.3.2.1. 'Être la France' et 'être au service de la France' : la différence 353
6.3.2.2. Délimitation des domaines référentiels 355
6.3.2.3. Stéréotypes et emplois du nom de pays 356

6.3.2.4. Implications axiologiques dans l'emploi des noms de pays 357
BILAN 358
CHAPITRE 7. L' « AUTODESIGNATION » : VARIATIONS LINGUISTIQUES ET CULTURELLES 361
7.1. EMPLOIS DES FORMES AUTODESIGNATIVES : ETUDE QUANTITATIVE 362
7.1.1. Formes et rôles des noms de pays dans la presse 362
7.1.1.1. Les formes d'autodésignation comme marqueurs de représentation 363
7.1.1.2. La notion de saillance 366
7.1.1.3. La configuration des événements médiatiques : degrés d'implication des noms de pays 367
7.1.1.4. Structures SSD : illustration et discussion 371
7.1.2. Étude quantitative contrastive des structures SSD 376
7.1.2.1. Comptage des structures : remarques liminaires 376
7.1.2.2. Données quantitatives : présentation et interprétation des choix autodésignatifs 377
7.1.2.3. La distribution des SSD dans le micro-corpus 378
7.1.2.4. Hypothèses contextuelles et discursives 382
7.1.2.5. Formes autodésignatives et autres noms de pays : données complémentaires 385
7.2. L'AUTODESIGNATION : UNE QUESTION DE REPRESENTATIONS ET D'IDEOLOGIES ? 388
7.2.1. La construction de l'identité collective : discours et représentations 388
7.2.1.1. Une tentative d'interprétation lexico-sémique 388
7.2.1.2. Ethnos et demos 392
7.2.1.3. Autodésignation et identification énonciative 394
7.2.1.4. La presse nationale comme espace d'identification 399
7.2.2. Étude de cas : les formes autodésignatives dans la presse moldave 401
7.2.2.1. Republica Moldova : un nom-statut ? 401
7.2.2.2. Le nom comme outil identitaire 404
BILAN 406

TROISIÈME PARTIE. REPRÉSENTATIONS ET DIALOGISME : LES PROPRIÉTÉS DU RÉFÉRENT COMME SOURCE DE VALEURS SÉMANTIQUES PARTAGÉES 413

CHAPITRE 8. RENOMINATIONS ET SURNOMS : IMPLICATIONS IDENTITAIRES ET DISCURSIVES 417
8.1. NOMS ET RENOMINATION DE PAYS : QUELLE MOTIVATION, QUEL USAGE ? 418
8.1.1. La renomination 419
8.1.1.1. La renomination comme pratique socio-discursive 419
8.1.1.2. Contextes de renomination : quelques exemples 420
8.1.1.3. Le discours médiatique comme lieu de reconnaissance dénominative et identitaire 423
8.1.1.4. Le nom entre Histoire et Société : un point de vue dialogique 426
8.1.2. Noms anciens, noms nouveaux : une chronologie identitaire 427
8.1.2.1. Continuité identitaire ou équivalence appellative ? 427
8.1.2.2. Marquage temporel déictiquement déterminé 429
8.1.2.3. Projection temporelle 430
8.1.2.4. L'axe du temps de la nomination 433
8.1.3. L'expression du point de vue par le choix dénominatif 435
8.1.3.1. Revendication et refus de la renomination 435
8.1.3.2. La nomination conflictuelle 438
8.1.3.3. Renomination et orthonymie 439
8.1.3.4. Le pays de l'un n'est pas celui de l'autre 442
8.1.4. Contextes discursifs et représentations stéréotypées 445
8.1.4.1. La construction discursive des sens 445
8.1.4.2. Trajets discursifs des formes la Moldavie et la Bessarabie dans la presse française et anglophone 447
8.1.4.3. Spécialisation dénominative : la mémoire du nom 450

8.2. L'ONCLE SAM, LA BOTTE ET LES AUTRES : SURNOMS DE PAYS 454
8.2.1. Motivation symbolique des surnoms 455
8.2.1.1. Désignations symboliques : Albion, la Botte, l'Hexagone, l'oncle Sam 455
8.2.1.2. Désignations descriptives catégorisantes : « pays de… » 457
8.2.1.3. Noms et surnoms : discussion 459
8.2.2. Motivation, démotivation et re-motivation dans les emplois discursifs 461
8.2.2.1. Rapprochement fonctionnel des noms de pays 462
8.2.2.2. Exploitation de la motivation symbolique et descriptive 464
8.2.2.3. Jeux de mots 465
8.2.2.4. Démotivation et remotivation 466
8.2.2.5. La place des surnoms dans la construction discursive des événements 467
BILAN 469
CHAPITRE 9. DIALOGISME DE LA NOMINATION 471
9.1. LES STRUCTURES ATTRIBUTIVES : EMPLOIS PREDICATIFS ET REFERENTIELS DES NOMS DE PAYS 473
9.1.1. Conditions sémantiques et formelles des emplois métaphoriques 473
9.1.1.1. Propriétés du référent et principe de notoriété 473
9.1.1.2. Formats morphosyntaxiques et sémantiques des emplois prédicatifs 475
9.1.2. Le nom de pays en position prédicative : métaphore, catégorisation, « médiation » ? 478
9.1.2.1. Référent original et référent discursif : des conditions pour une interprétation métaphorique 478
9.1.2.2. Rapports entre les noms dans un énoncé attributif 481
9.1.2.3. Propriété(s) du référent et catégorisation 483
9.1.2.4. « Médiation » discursive et mixages conceptuels 485
9.1.2.5. Sémantisation discursive des noms de pays : le mot-événement 489
9.2. LA CONSTRUCTION DIALOGIQUE DU SENS 493
9.2.1. Traces discursives du sens constitutif 493
9.2.1.1. L'intertexte du numéro : consolidation d'un point de vue 493
9.2.1.2. Cotexte, intertexte et interdiscours : reflets d'une conception de la France 495
9.2.2. Dialogisme des structures un(e)+Npays 497
9.2.2.1. L'aspectualisation, expression de points de vue 497
9.2.2.2. L'aspectualisation en rapport avec la thématique et/ou le moment discursifs 499
9.2.3. La construction dialogique du sens « métaphorique » 501
9.2.3.1. 'Une France' en cache une autre 501
9.2.3.2. Reconstruction intertextuelle des représentations 504
9.2.3.3. Les « domaines de mémoire » 507
9.2.3.4. Choix des noms et positionnement idéologique 507
9.2.3.5. La « rencontre » : aspectualisation, métaphorisation, idéologie 511
BILAN 512

EN GUISE DE CONCLUSION… 517

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 529
INDEX DES TERMES 553
INDEX DES AUTEURS CITÉS 555

INTRODUCTION

Les noms de pays renvoient à une réalité multi-dimensionnelle : utilisés dans l'état civil, ils indiquent une origine et, le plus souvent, une identité ; dans le discours touristique, ce sont des étiquettes de destinations et de vacances ; dans le discours des militaires, ils peuvent renvoyer à des événements ou à des opérations ; dans le discours politique, ils désignent des officiels ou des gouvernements ; dans le discours de presse, ils peuvent actualiser toutes les références qui viennent d'être énumérées, et bien d'autres encore. Les locuteurs du français, mais aussi de l'anglais, du roumain ou du russe, par exemple, perçoivent comme tout à fait naturels des énoncés tels

> *La Chine cherche à marquer son territoire économique et stratégique*
>
> *Belgia a fost condamnată de CEDO* (*La Belgique a été condamnée par la CEDH,* roumain)
>
> *Liberia calls* (*Le Liberia appelle,* anglais)
>
> *Podozhzhennaya Frantsija* (*La France en feu,* russe)

En tant que linguiste, en revanche, on peut s'interroger sur le substrat de ces emplois et sur l'origine de l'hétérogénéité référentielle qui semble caractériser les noms de pays[1]. Constater que ce ne sont pas les limites territoriales désignées par *la Chine* ou par *le Liberia* qui passent à l'acte, mais plutôt des gouvernements ou des hommes les composant, ne suffit pas à rendre compte de ce que nous appellerons la *complexité interne* des noms de pays. Mais quelle formalisation et quelle explication linguistique donner à cette complexité interne ? Quelle est sa nature, quelles sont les conditions de sa réalisation ? Peut-on parler de *valeurs sémantiques* des noms de pays ? Dans cette étude, nous entendons soumettre à une investigation sémantique et discursive la complexité des emplois des noms de pays dans un corpus de presse, afin de mettre au

[1] On peut aussi, à l'instar de Althusser (1970 : 25), insister sur la perplexité analytique que provoquent de tels énoncés : « Claire aux yeux de chacun, la proposition : 'La France a déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939' est d'une obscurité insondable à la faveur d'une analyse logique qui prétendait la clarifier. »

jour les particularités sémantico-référentielles de ces unités et d'y apporter une explication théorique à la lumière d'un traitement en termes de *domaine de référence* et de *représentations*. L'étude, menée sur un corpus en français, est complétée par les éléments de comparaison issus de corpus en anglais, en roumain et en russe.

Compte tenu de leur comportement, nous présumons que les noms de pays, qui relèvent de la catégorie linguistique des noms propres, constituent une classe bien distincte d'autres types de noms (tels les noms de personnes) ayant des propriétés spécifiques. Il nous incombe donc d'identifier les propriétés de cette classe et de définir la *nature des noms de pays*. De fait, les études linguistiques[2] traitant du nom de pays sont extrêmement rares : on citera Moirand (1976), Laroche (1983), Cruse (1996) et, dans une perspective discursive, Fiala (1996), ou encore Vallet (1997) qui articule une approche discursive et onomastique dans une perspective herméneutique. Si les noms de pays sont généralement considérés comme des noms propres, aucune étude consacrée à ces derniers ne se penche sur la problématique spécifique suscitée par le fonctionnement du nom de pays. Certains ouvrages l'abordent dans le cadre de problématiques plus larges : Lomholt (1983 et 1991), Garrigues (1993), Akin (éd. 1999), Van Hoof (1999), Auger (2000), Maurel, Piton et Eggert (2000), Lecolle (2003). Les domaines d'intérêt des auteurs sont variés : analyse du discours, didactique, linguistique cognitive, morphosyntaxe, rhétorique, sémantique, sociolinguistique, traitement automatique des langues. Mais, quelle que soit l'approche, la démarche de ces études est globalement la même : on s'interroge sur les phénomènes qui impliquent des noms de pays plutôt que sur la nature de ces derniers. Or, l'éventail des domaines mentionnés témoigne de la pertinence et de l'ampleur de la problématique et met en lumière la diversité des aspects qu'une étude des noms de pays peut être amenée à aborder. Nous partons de l'hypothèse méthodologique selon laquelle les phénomènes linguistiques impliquant des noms de pays peuvent nous renseigner sur leur nature. Notre réflexion prend essentiellement appui sur les données discursives et cherche à rendre théoriquement compte de la spécificité sémantico-discursive des noms de pays.

Une première ligne de réflexion concerne le rapport du nom de pays à la catégorie d'entités dont il extrait le référent qu'il singularise, c'est-à-dire à son

[2] Par « études linguistiques » nous entendons les études concernant le langage, les langues et leur réalisation discursive.

domaine de référence. Si on se donne pour tâche d'identifier les points communs aux énoncés suivants, on se contentera probablement d'indiquer qu'il s'agit d'extraits du discours de presse contenant des occurrences du nom de pays *(la) France* :

> Il s'est formé à l'ébénisterie en **France** et a travaillé notamment le palmier et le cèdre, avant de se tourner vers le béton, puis le fer et de renoncer à l'abstrait en faveur du figuratif. (*L'Express*, 27.07.00)
>
> Déjà, on entend les applaudissements de tous les européistes qui souhaitent la dissolution de la **France** dans l'Europe des régions. (*Libération*, 27.07.00)
>
> L'institution militaire ne pourra relever les «grands défis qui conditionnent son avenir» que si la **France** consent «les efforts nécessaires pour en garantir le succès». (*Le Figaro*, 14.07.00)
>
> Au lendemain de leur élimination face à la **France**, mercredi 28 juin, les joueurs portugais étaient convaincus d'avoir été victimes d'une décision inique de l'arbitre de la première demi-finale (Le Monde du 30 juin). (*Le Monde*, 01.07.00)

Il est en revanche moins évident d'identifier les traits communs à toutes ces occurrences : on a affaire à la même forme linguistique, mais pas à la même configuration morphosyntaxique – *en France* versus *la France* ; les occurrences ne semblent pas non plus avoir les mêmes valeurs référentielles, dans le sens où elles désignent des objets différents : le nom renvoie, respectivement, à un lieu, à une entité géopolitique, à une institution étatique, à une équipe sportive[3]. Mais, si les valeurs référentielles sont différentes, on distingue toutefois ces occurrences – qui ont un fonds commun – des cas où la même forme (*France*) sert à désigner des personnes ou des bateaux[4]. Ce fonds commun, évident pour les locuteurs, qui ne semblent éprouver aucune difficulté à lire et à interpréter des occurrences de ce type, est cependant difficile à cerner pour l'analyste : il ne peut s'agir d'un fonds exclusivement référentiel alors même qu'on est en présence de variations référentielles. Par ailleurs, argumenter en faveur d'un fonds sémantique n'est pas évident lorsqu'on traite de noms propres : la grammaire et la linguistique cantonnent traditionnellement le mode référentiel et, partant, sémantique, de ces derniers à un lien direct avec le référent, ce qui présuppose l'absence de toute valeur conceptuelle[5]. Cependant, le lien direct avec le référent est rendu caduc par une observation extensive des occurrences de noms de pays : de fait, on constate que la plupart des

---

[3] Il est important pour nous que le lecteur accepte l'hypothèse d'une multiplication des valeurs référentielles. Replacées dans le cotexte de l'article, ces occurrences affinent, généralement, leurs valeurs référentielles.

[4] Ces formes n'ont d'ailleurs pas le même comportement morphosyntaxique : *La France en feu* (pays) ; *France est rousse* (personne) *; Le 'France' s'est éloigné de la côté* (bateau).

[5] Jonasson (1994 : 7) rend compte très précisément de cette position : « De toute évidence le nom propre se situe dans une zone marginale, sa valeur étant impossible à définir sans référence à l'extérieur. » Nous y reviendrons dans le chapitre 1 (*cf.* notamment 1.2.1.).

interprétations référentielles sont caractéristiques pour tous les noms de pays[6], sans exception. Ainsi, *l'Allemagne, la Moldavie* et *la Turquie* renvoient tous les trois à des équipes sportives :

> **L'Allemagne** qui a confirmé son renouveau en dominant **la Moldavie** (6-1) partage la tête du groupe 3 avec **la Turquie** qui s'est imposée (4-2) en Finlande. (*Le Monde*, 08.06.99)

On est donc amené à se demander en vertu de quels principes tous les membres d'une catégorie appellative peuvent se prêter aux mêmes emplois.

Nous sommes ainsi conduite à nous interroger sur l'ensemble des caractéristiques propres à la catégorie appellative des noms de pays. En fin de compte, le rapport au référent n'est probablement pas aussi direct qu'on le croit, mais déterminé par les types de particuliers identifiés : personnes, villes, montagnes, pays, marques, animaux, institutions, etc. D'une part, les noms propres présupposent la catégorie de leur porteur, « dans le sens où la conception d'un être comme singulier implique que l'on ait accès à ce qui fait sa différence, ce qui n'est possible que sur l'arrière fond d'une appréhension catégorielle unifiante » (Charolles 2002a : 61). De Mulder (2000 : 55) propose d'ailleurs de se servir de la notion d'*essence* catégorielle pour analyser le sens des noms propres[7]. D'autre part, Bernard Bosredon (1997) montre qu'un domaine de référence spécifique peut préfigurer des *formats dénominatifs*, comme le déterminant défini ou zéro dans les titres de tableaux ; les études des noms de marques (*cf.* Siblot 1995b) mettent également en évidence des particularités sémantiques liées au domaine de référence. Dans cette optique, on peut avancer l'hypothèse d'une *prédétermination sémantique des noms de pays* en tant qu'unités d'une seule et même catégorie appellative.

Une deuxième ligne de réflexion, complémentaire à la première, se penche sur la complexité du domaine de référence. Les locuteurs n'ont pas un accès direct et englobant aux référents des noms de pays : on fait d'ailleurs la différence entre *voir <u>une</u> personne* et *voir <u>du</u> pays*, l'emploi du partitif dans le second cas suggérant une perception partielle du référent. On peut supposer alors que les locuteurs accèdent

---

[6] Mais pas pour toutes les formes : *cf.* 1.1.3.2. et les chapitres 7, 8 et 9.

[7] « En acceptant que notre représentation des termes d'espèces naturelles comporte des informations sur l'essence, on arrive à comprendre que le sens d'un tel terme ne soit pas équivalent à un ensemble de contenus descriptifs (plus ou moins complexe), puisque l'essence décide de l'appartenance à la classe et non les contenus descriptifs. Or Wierzbicka (1996 : 367-370) lie l'introduction des essences (psychologiques) dans les concepts associés aux termes comme les 'vrais noms' de l'espèce. Cela suggère qu'on peut se servir de la notion d'essence pour analyser le sens des noms propres. » (De Mulder 2000 : 55).

aux référents des noms de pays par le biais des descriptions, des emplois des noms de pays et des gloses contextuelles qui les accompagnent. Mais on se rend vite compte que ces gloses ne font souvent que refléter la complexité du domaine de référence :

> Voilà **la Libye** que découvrent les concurrents. Un pays où les traditions sont bousculées par le commerce. Une nation qui investit dans les constructions sociales sans oublier d'acquérir de gros avions militaires que les rares arbres de bout de piste dissimulent mal. Un État où les grandes déclarations cachent un sens pratique très avisé. La Libye si critiquée, qui offre à ses habitants des images télévisées d'un avion chargé de matériel de secours se posant à Bucarest. (*Le Monde*, 01.01.90)

Le nom de pays réfère-t-il à *pays,* à *nation* ou à *état* ? Ou bien à l'ensemble des entités ? La question peut être formulée autrement : ces gloses portent-elles sur le référent – en tant qu'objet du discours – ou sur le nom ? Le discours ne contenant pas de marques métalinguistiques, on doit admettre que les gloses renvoient bien à l'objet. Cependant, elles semblent être tout aussi instructives quant à l'usage du nom de pays. À ce stade, émerge la question d'une sélection et/ou d'une construction discursive des valeurs sémantico-référentielles des noms de pays.

Une troisième ligne de réflexion porte sur la dimension descriptive des noms de pays, à travers le rapport qui peut s'établir entre un nom et les propriétés de son référent. Soit l'exemple :

> La réponse vient immédiatement à l'esprit ; elle soulève plus de questions qu'elle n'en résoud [*sic*]. On peut mettre à part les Républiques baltes, dont l'Occident n'avait jamais reconnu formellement l'annexion par Moscou à la suite du pacte germano-soviétique (mais **la Bessarabie** devenue **République de Moldavie** aussi a été arrachée à la Roumanie selon le même accord Ribbentrop-Molotov). (*Le Monde*, 26.02.94)

La Bessarabie devient-elle République de Moldavie de la même manière qu'un étudiant devient médecin à la fin de ses études ou qu'une assiette devient projectile ? Probablement pas : c'est plutôt à la manière dont un foulard ou, encore mieux, un hidjeb, devient voile[8], la nomination véhiculant des *représentations* liées à la forme choisie en rapport avec l'objet nommé. Si la Bessarabie devient République de Moldavie, cela voudrait dire qu'au moins l'un des deux noms, *(la) Bessarabie* et/ou *(la) République de Moldavie*, est dépendant des propriétés du référent : sinon, pourquoi changerait-on de nom ? On est ainsi conduit à se pencher sur la notion de *représentation*.

---

[8] Nous faisons allusion au dilemme de la nomination du « morceau d'étoffe destiné à cacher le visage ou le front et les cheveux d'une femme » en français : la stabilisation du terme *voile* relève d'un choix qui décèle des représentations concernant aussi bien le nom choisi que l'objet nommé.

Les trois pistes de réflexion sont sous-jacentes à l'ensemble des analyses. Le discours est le lieu privilégié d'observation et de réflexion au sein duquel ces trois pistes convergent. De l'observation de la nature lexicale et du fonctionnement discursif du nom de pays émerge l'hypothèse centrale de cette recherche : *le nom de pays est porteur de sens*. Cette hypothèse implique une réflexion en amont sur la conception du *sens* en tant que catégorie opératoire[9] et une réflexion sur le statut du discours en tant que lieu d'observation du fonctionnement sémantique du nom de pays.

Nous nous fixons trois objectifs qui organiseront les problématiques mineures et les niveaux d'analyse :

→ une étude du nom de pays visant à déterminer sa nature en tant que sous-catégorie des noms propres ; il s'agit de la construction de l'objet *nom de pays* ;

→ une étude discursive visant à décrire le fonctionnement sémantico-discursif du nom de pays ;

→ une étude sémantique visant à vérifier l'hypothèse selon laquelle le nom de pays est porteur de sens.

Ces trois dimensions s'entrecroisent au fil de la recherche.

Étant donné la nature de la problématique qui implique la construction d'un objet nouveau, *le nom de pays*, et la théorisation des spécificités sémantico-discursives de ce dernier, nous avons opté pour une exposition en trois parties.

Notre point de départ constitue la définition de l'objet *nom de pays* et du cadre théorique et méthodologique qui sous-tendra les analyses. La **première partie**, *« De l'objet d'étude à l'objet de recherche : arrière-plan conceptuel et méthodologie »*, est composée de trois chapitres. Le ***premier chapitre*** tente de *cerner l'objet nom de pays* en le rapportant au cadre des études des noms propres, dans la mesure où nous considérons qu'il en est une sous-catégorie. C'est dans ce cadre que les spécificités du nom de pays se dégagent le mieux et c'est également dans ce cadre que nous pouvons mener et affermir une réflexion sur les postulats théoriques susceptibles de guider une étude du nom de pays. Dans le ***deuxième chapitre***, nous engageons une discussion sur la *nature du sens*. Dans la perspective de notre hypothèse centrale, selon laquelle le nom propre est porteur de sens, une réflexion

[9] Nous renvoyons au chapitre 2 pour une discussion à ce sujet.

sur la conception du sens en linguistique s'impose. Des théories des noms propres ayant abordé la question du sens aux conceptions actuelles du sens, le parcours est enrichissant, car il nous permet de proposer une approche sémantique complexe du nom de pays. Le ***troisième chapitre*** sera consacré à la mise en place du *cadre méthodologique* argumentant en faveur d'une approche discursive du nom de pays. Telle que nous l'envisageons, l'approche discursive présuppose une étude de corpus dans laquelle les données attestées sont contextualisées. Le nom de pays peut ainsi être appréhendé dans son fonctionnement socio-discursif, dans son usage au sein d'une communauté linguistique et/ou discursive.

Nous abordons ensuite un premier niveau d'analyse : le fonctionnement du nom de pays en tant que catégorie appellative attachée à un domaine de référence donné. À ce niveau, sont articulées les deux premières lignes de réflexion explicitées *supra* de manière à mettre au jour le potentiel sémantico-référentiel commun à tous les noms de pays actualisés dans le discours de presse. La **deuxième partie**, *« Emplois des noms de pays : domaine(s) de référence et substrats sémantiques »*, comprend quatre chapitres. Le ***chapitre 4*** est une étude des *emplois locatifs* des noms de pays ; nous y évaluons une conception largement répandue selon laquelle le nom de pays est un *toponyme*, un nom géographique. L'étude des emplois locatifs est menée sur plusieurs plans : présentation sémiotique de la page du journal, actualisation dans les titres, localisation des événements, des faits ou des objets du discours dans le cadre du texte des articles. Dans le ***chapitre 5***, à travers une étude des emplois non locatifs, nous questionnons le *statut actantiel* des noms de pays. À la faveur d'analyses d'occurrences telle *Le Liberia appelle*, nous constatons que les noms de pays synthétisent la dimension institutionnelle du référent-pays. La complexité sémantico-référentielle de ces noms est dès lors appréhendée comme un phénomène unitaire. Dans le même ordre d'idées, nous proposons d'articuler la dimension locative et la dimension institutionnelle dans un modèle interprétatif binaire des emplois des noms de pays. Le ***chapitre 6*** est consacré à une *étude texto-discursive* des emplois des noms de pays nous permettant d'observer l'impact de la complexité sémantico-référentielle du nom au niveau du discours. La description des chaînes de référence prenant appui sur les noms de pays débouche sur une analyse des objets de discours qui s'organisent autour d'eux. Cette approche met en évidence le rôle capital du nom de pays dans la configuration discursive des événements médiatiques et dans le positionnement énonciatif vis-à-vis de ces événements. Les spécificités linguistiquement et culturellement déterminées de fonctionnement du

nom de pays sont abordées dans le ***chapitre 7***. Nous proposons une étude contrastive, quantitative et qualitative, des noms des pays dont sont issus les discours qui constituent le corpus. L'analyse de leur degré de saillance dans la configuration discursive des événements médiatiques montre que l'usage du nom de pays est déterminé par la perception idéologique et culturelle du référent.

Enfin, nous développons la troisième ligne de réflexion en observant le fonctionnement des noms de pays en tant que formes servant à singulariser des individus : c'est la nature du lien entre le nom et son référent que nous interrogeons. La **troisième partie**, *Représentations et dialogisme : les propriétés du référent comme source de valeurs sémantiques partagées*, est organisée en deux chapitres. Le ***chapitre 8*** est une étude des différentes formes appellatives consacrées qui servent à identifier un seul et même référent. Ces formes appellatives apparaissent comme partiellement équivalentes, le choix de telle ou telle forme étant déterminé par le positionnement dialogique par rapport au référent et/ou par les représentations qu'on attache à ce dernier. Nous constatons que le discours joue un rôle crucial dans le choix, la spécialisation et la stabilisation des formes appellatives. Dans le ***chapitre 9***, nous observons la *construction du mot-événement* et la mise en place de représentations qui rendent possible l'emploi prédicatif des noms de pays (*devenir un nouveau Vietnam*). La mise en évidence des principes qui favorisent telle propriété à se constituer en représentation nous permet d'amorcer une systématisation de la dynamique de construction du sens.

Périodiques consultés : liste des abréviations

Presse française :

L'Express	=	E
Le Figaro	=	F
Libération	=	L
Le Monde	=	M
Le Monde diplomatique	=	MD
Le Point	=	P

Presse étrangère :

Adevarul	=	A
Flux	=	Fx
Izvestia	=	I
Moldova Suverana	=	MS
The Times	=	T
The Washington Post	=	WP

En ce qui concerne les périodiques cités occasionnellement, nous faisons figurer le nom complet en italiques entre parenthèses : (*Infos Économie Finance*, 10.02.04)

PREMIÈRE PARTIE. DE L'OBJET D'ÉTUDE À L'OBJET DE RECHERCHE. ARRIÈRE-PLAN CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

« Avant tout, il faut savoir poser des problèmes.
Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique,
les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. »

« Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. »

Gaston BACHELARD, 1965, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Vrin, p. 14

La problématique du nom de pays hérite, *volens nolens*, de tout ce qui a été dit en linguistique au sujet du nom propre. C'est un principe immuable : la description de la catégorie du verbe, par exemple, sera, sauf indication contraire (exceptions, distinctions entre les sous-classes), automatiquement validée pour l'analyse d'un verbe donné ou d'une sous-classe de verbes. Dans le cas du nom de pays, ces « indications contraires » brillent par leur absence : l'usage spécifique de l'article défini ou des prépositions ne donne pas lieu à des reconsidérations du nom de pays en tant que catégorie linguistique. Pour cette raison, plutôt que de faire table rase des études antérieures, nous cherchons à soumettre un certain nombre d'entre elles à une évaluation critique en vue d'une éventuelle reprise ou accommodation dans le cadre de notre recherche. Cette réflexion est entièrement guidée par les spécificités de l'objet d'étude, le nom de pays. Ce sont encore les spécificités de l'objet et les questionnements théoriques qu'elles suscitent qui déterminent les choix méthodologiques. La réflexion théorique et méthodologique menée dans cette partie vise à construire, à partir de l'objet d'étude *nom(s) de pays*, un objet de recherche, dans le sens où la définition de l'objet débouche sur sa problématisation ; en effet, nous mettons en lumière quelques-unes des spécificités des noms de pays et, à travers celles-ci, des phénomènes sémantiques complexes qui déterminent le choix d'un cadre d'analyse approprié.

Cette partie est organisée en trois chapitres qui tentent de cerner trois dimensions : la définition de l'objet et de ses spécificités, la théorisation de la problématique et de l'approche, la présentation du corpus d'analyse. Nous nous interrogeons tout d'abord sur le statut linguistique des noms de pays en tant que sous-catégorie des noms propres. Cela nous permet de rendre compte de quelques propriétés référentielles, morphologiques, morphosyntaxiques et sémantico-lexicales des noms de pays qui seront essentielles pour la suite de ce travail :

- un domaine de référence spécifique déterminant l'identité des noms de pays ;
- la coexistence de structures monolexicales (*la Moldavie*) et de structures polylexicales (*République de Moldavie*) en français, anglais, roumain et russe, la présence de l'article défini en français ;
- la néologie ;
- la mise en place de relations sémantiques comme la « synonymie » ou la méronymie.

La mise au jour des spécificités sémantico-lexicales soulève la question des théories du sens du nom propre. Une discussion de ces théories est proposée dans le deuxième chapitre ; elle donne lieu à la modélisation d'un concept opératoire du sens. Il s'agit d'une conception tridimensionnelle comprenant les représentations se rapportant au domaine de référence, le savoir encyclopédique et la détermination contextuelle. Cette configuration nous permet d'appréhender l'historicité des noms de pays et donc les savoirs qui leur sont attachés de manière stable. Nous ne préjugeons cependant pas du contenu de ces savoirs ; bien au contraire, nous proposons une approche discursive à même de livrer les savoirs et les représentations qui ont effectivement cours dans la communication. Le dernier chapitre de cette partie présente donc le cadre de l'approche discursive. Nous abordons la question de l'actualisation du nom propre en prenant en compte la conception classique de la dialectique *langue/parole* ainsi que la relation *langue/discours*. Le choix du corpus de presse comme lieu d'observation nous permet d'avoir une représentation assez claire du contexte d'actualisation et des intentions de communication, et donc de situer le fonctionnement des noms de pays dans un cadre social et historique. En préambule à l'entrée dans le corpus, trois macro-catégories d'analyse sont présentées à la fin du chapitre : la *référence,* l'*objet de discours* et le *dialogisme*.

CHAPITRE 1. LE NOM DE PAYS : SPÉCIFICITÉS D'UN OBJET D'ÉTUDE

On ne comprendrait pas les enjeux de cette recherche sans une présentation de l'objet d'étude et sans l'explicitation d'une série de catégories et de lieux communs qui ressortissent du traitement grammatical et linguistique[1] plus général des noms propres. Les noms de pays sont considérés comme un type de noms propres et appellent donc à la même définition : forme servant à singulariser un particulier, ayant une série de caractéristiques formelles « bien connues » (Charolles 2002a : 53) et un statut linguistique incertain. Parmi les caractéristiques formelles on peut mentionner la majuscule, l'absence de l'article ou des particularités syntaxiques. Mais les critères formels sont loin d'être universels et toute tentative de définition des noms propres qui y ferait appel de manière exclusive échouerait : ainsi, par exemple, certains noms de lieux, dont les noms de pays, portent un article en français. On se rend compte que la catégorie des noms propres est construite sur le principe de l'air de famille, autour du noyau prototypique des anthroponymes. Se pose dès lors la question des frontières, de la nature de la catégorie des noms propres et, corollairement, la question de la nature et du statut des noms de pays que certaines propriétés semblent éloigner sensiblement du noyau prototypique. Nous proposons une discussion des critères de définition de la catégorie des noms propres qui nous permettra de contester, preuves à l'appui, la marginalisation linguistique des noms de pays.

Ce chapitre est organisé en quatre volets, articulés deux par deux, consacrés alternativement aux noms propres en tant que catégorie et au nom de pays en tant

[1] En fait, si les deux disciplines communiquent, les questions soulevées ne sont pas les mêmes : ainsi, la grammaire répertorie les règles d'usage des noms propres et leurs exceptions, alors que la linguistique construit des problématiques syntaxiques ou sémantiques à partir des régularités et des irrégularités attestées. La distinction est classique.

qu'objet d'étude. La réflexion sur la définition et la délimitation de la catégorie des noms propres (1.1.1.) est ainsi relayée par une description des traits formels des noms de pays (article défini en français, structures polylexicales dans toutes les langues étudiées) et de leur attachement à un domaine de référence (1.1.2. et 1.1.3.). Une mise en regard du nom propre et du nom commun (1.2.1.) nous permet d'aborder le nom de pays en tant que forme linguistique à part entière (1.2.2.).

1.1. Les noms de pays, une sous-catégorie des noms propres

Les noms de pays sont généralement considérés comme une sous-catégorie de noms propres, à l'instar des noms de personnes, de villes ou de montagnes, ce qui permet de fixer d'emblée un cadre de réflexion. Cependant, une telle entrée en matière soulève quelques problèmes : premièrement, il est difficile de trouver une définition complète et opérationnelle du nom propre ; deuxièmement, les noms de pays présentent quelques spécificités qui les situent en marge de la catégorie habituellement reconnue comme celle des noms propres et qui s'organise autour du noyau prototypique des anthroponymes. Ainsi, à la différence de ces derniers, les noms de pays sont le plus souvent accompagnés d'un article défini en français[2] ; ils développent aussi – et ce, dans toutes les langues étudiées – des structures polylexicales qui, d'un côté, sont descriptives (*les Émirats arabes unis*) et, de l'autre côté, cernent des domaines de référence spécifiques (*république, états, émirats,* etc.).

1.1.1. Définir le nom propre

La pertinence de la question « qu'est-ce qu'un nom propre ? » nous a interpelée pendant longtemps[3]. Du point de vue empirique, la question est triviale : les locuteurs d'une langue reconnaissent spontanément les noms propres appartenant au fonds culturel de cette dernière. Du point de vue théorique, la question change d'orientation, car elle ne porte plus sur des entités linguistiques concrètes, mais sur le concept de la classe *nom propre* qui réunit plusieurs sous-catégories : noms de personnes, noms de villes, noms de pays. Nous ne comptons donc pas donner ci-dessous une définition du nom propre[4], mais modéliser sa représentation

[2] À ce stade, il est important pour nous de souligner cette particularité morphosyntaxique qui caractérise la plupart des noms de pays en français. Bien entendu, il existe des exceptions ; nous y reviendrons en 1.1.2.

[3] En fait, comme le note Paul Fabre (1987 : 9), cette question a depuis toujours été érigée en reproche à l'onomastique, « science qui étudie le nom propre sans le définir ».

[4] Leroy (2004a : 7 et sq.) montre combien les écueils d'une telle entreprise sont nombreux et la pertinence des critères discutable.

prototypique en tant qu'objet scientifique à partir d'une synthèse critique de quelques points de vue. Nous mettrons ensuite en lumière la spécificité de l'objet d'étude *nom de pays* en tant que forme appellative attachée à un domaine de référence original.

1.1.1.1. Le nom propre, il sert à…

> « The earliest and far and away the most often used definition of proper names describes them as words used to refer to a single, particular, or unique individuals – names for classes that have only one member (the definition seems to have originated among the Stoics)[5]. »
> (Algeo 1973: 42).

On peut ajouter que le nom (propre) c'est ce qui sert à nommer, à appeler et à interpeller, ce qui identifie et singularise ; c'est ce qui désigne et qui distingue. Cette liste de fonctions pourrait être un résumé des intuitions linguistiques des locuteurs à propos des noms propres, et ces affirmations sont reconnues comme justes par la plupart des scientifiques qui se sont intéressés, de près ou de loin, au nom propre. L'avis est partagé par les grammairiens, les linguistes, les logiciens et les philosophes : pour Jonasson (1994 : 17), la fonction de base du nom propre est de nommer et de maintenir une individualité ; le nom renvoie à une « idée singulière » selon Gary-Prieur (1994 : 4), ou encore à une « chose singulière » selon la *Grammaire de Port-Royal* (1969 : 63)… enfin, Strawson (1972) intitule son ouvrage dédié à la référence singulière où il traite aussi des noms propres *Les Individus* (*Individuals*). Cependant, ce qui précède ne constitue pas une définition de l'objet linguistique *nom propre*, mais un rappel de ses usages et fonctions : fonction d'identification, de classification et de signification (Lévi-Strauss 1962 : 234 et sq[6].) ; une mise en correspondance d'une forme et d'un référent (*in praesentia* ou *in absentia*[7]), un usage référentiel unique, acte de baptême ou usage vocatif (Molino

---

[5] « La définition des noms propres la plus ancienne et de loin la plus courante décrit ces derniers comme des mots employés pour référer à des individus singuliers, uniques, à des particuliers – des noms renvoyant à des classes qui n'ont qu'un seul membre (les origines de la définition remontent apparemment aux Stoïciens) » (Algeo 1973 : 42 [notre traduction]).

[6] « Nous sommes donc en présence de deux types extrêmes de noms propres, entre lesquels existent toute une série d'intermédiaires. Dans un cas, le nom est une marque d'identification, qui confirme, par application d'une règle, l'appartenance de l'individu *qu'on nomme* à une classe préordonnée (un groupe social dans un système de groupes, un statut natal dans un système de statuts) ; dans l'autre cas, le nom est une libre création de l'individu *qui nomme* et qui exprime, au moyen de celui qu'il nomme, un état transitoire de sa propre subjectivité. », et d'enchaîner : « On ne nomme donc jamais : on classe l'autre, si le nom qu'on lui donne est fonction des caractères qu'il a, ou on se classe soi-même si, se croyant dispensé de suivre une règle, on nomme l'autre 'librement' : c'est-à-dire en fonction des caractères qu'on a. » (Lévi-Strauss 1962 : 140)

[7] Ainsi, un nom propre peut désigner un référent en sa présence – il s'agit par exemple de l'emploi vocatif : *Marc !* ou ostensif : *c'est Marc* – ou en son absence : *Marc n'est pas venu à la réunion*.

1982 : 17), etc. Se dégage néanmoins de ces observations le statut privilégié des noms propres, indispensables à toute communication[8].

On peut se demander si la difficulté à définir le nom propre ne vient pas des caractéristiques grammaticales qu'on lui attribue généralement :

> « *le nom propre n'a pas* de signification véritable, *de définition*[9] ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. » (Grevisse 1993 : 703)

Le nom propre n'a pas de définition, ni en tant que signe, ni en tant que catégorie. Il ne se définit pas : il s'oppose, au nom commun le plus souvent, comme on peut le voir dans presque toutes les grammaires, où ce dernier apparaît comme un prototype de nomination dont le nom propre est une sorte d'exception. Ainsi, dans les grammaires, l'article « Le Nom propre » est généralement rattaché à la section « Le Nom » et énumère les exceptions grammaticales et orthographiques qui opposent les noms propres aux noms communs (*cf.* Gary-Prieur 1991).

Les études linguistiques de la catégorie du nom s'éloignent de cette position : dans *Les noms en français : esquisse de classement*, N. Flaux et D. Van de Velde justifient leur choix de traiter uniquement du nom commun comme il suit :

> « Ce choix repose d'abord sur l'idée que, parmi les termes de nature nominale, les Np [nom propres] sont au moins autant apparentés aux pronoms qu'aux Nc [noms communs], et que par conséquent leur intégration dans une étude sur les N [noms] n'est ni plus ni moins justifiée que ne le serait celle des pronoms ».
> (Flaux et Van de Velde 2000 : 2)

Effectivement, comme les pronoms, les noms propres sont équivalents aux groupes nominaux (GN) : ***Le voisin*** *est rentré* – ***Xavier*** *est rentré* – ***Il*** *est rentré.* Cette équivalence paradigmatique est d'ailleurs souvent évoquée (Leroy 2004a : 23) ou défendue (Abbott 2002, Geurts 1997 : 319), et elle est reprise dans la plupart des études des noms propres[10].

Cependant, dans le sens commun, c'est le nom propre qu'on sous-entend en utilisant le terme de nom : en témoignent de nombreuses expressions telles que *nom de famille, petit nom, se faire un nom, connaître de nom, au nom de, nom commercial, un grand nom de la littérature*. *Le Petit Robert* (2005) place l'acception [*nom propre*] dans la première section de la définition du mot *NOM,* et *Le Petit Larousse* (1998) fait figurer la distinction grammaticale en dernier lieu, et quatre

---

[8] Comme le dit Jonasson (1994 : 7), le nom propre est « une forme qui, en vertu du système linguistique, peut remplir diverses fonctions cognitives et communicatives. »
[9] Nous soulignons.
[10] Notons que ce constat ne vaut que pour les noms propres qui ne portent pas d'article (*cf.* 1.1.1.2. et 1.1.2.1.).

acceptions du mot sur les huit énumérées font explicitement référence au nom propre, tandis que le premier sens reste ambigu. Citons :

> **NOM** n.m. (lat. *nomen*). 1. « mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose et à les distinguer des êtres de même espèce. *Nom de famille. Ce type d'arbre porte le nom de 'peuplier'*. »

Là aussi, c'est toujours dans son rapport fonctionnel à un référent unique que le nom (propre) est défini ; or, d'un point de vue fonctionnel, il est d'une plus grande utilité de reconnaître le nom propre que de le définir en tant que catégorie.

1.1.1.2. Critères de reconnaissance du nom propre

« Définir » le nom propre revient donc le plus souvent à énumérer quelques-unes de ses particularités considérées comme prototypiques[11]. Algeo (1973 : 12 et sq.) propose une présentation assez complète de ce qu'il appelle des « critères pour les universaux » : critères orthographique, morphosyntaxique, référentiel et sémantique, qu'il ne manquera pas de critiquer dans le même ouvrage, étant donné leur faible fiabilité. Ces critères sont généralement considérés comme les « marques formelles » de la catégorie des noms propres.

La majuscule initiale du nom propre est un critère purement graphique et conventionnel, non distinctif à l'oral, ni d'ailleurs à l'écrit dans des langues comme l'allemand, où la majuscule est caractéristique pour tous les noms, communs ou propres ; par ailleurs, les noms propres sont tout aussi courants dans les langues à tradition orale que dans les langues écrites (Pulgram 1954, Vaxelaire 2001 : 62). En revanche, la majuscule peut être utilisée pour accorder ou fixer, dans le discours, le statut de nom propre (Algeo 1973 : 14, Leroy 2004a : 9), puisqu'elle « indique de façon univoque le début d'une séquence d'une autre nature » (Bosredon 1997 : 133) ; la majuscule peut ainsi servir à distinguer un nom propre et un nom commun homonymes, seule ou doublée d'autres marques typographiques, comme on le voit ci-dessous[12] :

(1)

a) Marc déteste le roux, *versus* Marc déteste Le Roux.

b) Apoi am intrat în cel mai apropiat cinematograf si am vazut *Absolventul*.
(Haruki Murakami, *Pădurea norvegiană*, Iaşi : Polirom, 2002, p. 111)
Puis je suis entré dans le cinéma le plus proche et j'ai vu Le Lauréat. [notre traduction]

---

[11] La plupart des auteurs occidentaux qui ont traité du nom propre, des grammairiens aux linguistes en passant par les philosophes et les logiciens, font appel à cette liste de critères, dans telle ou telle configuration.

[12] Le contexte contribue aussi à la reconnaissance du nom propre.

Quant au critère phonétique, s'il a été évoqué, il n'a jamais eu assez de poids, étant donné la disparité des données, leur irrégularité et leur pertinence limitée en synchronie[13]. Le critère phonétique, assimilé à une « irruption du phonétisme étranger par les noms propres, leurs produits lexicalisés ou dérivés » (*cf.* Rey-Debove 1998 : 26), ne nous semble pas pertinent, du moment que

a) la liste des emprunts dans une langue ne se limite pas aux noms propres ;

b) les langues adaptent de manière générale la prononciation des noms propres : en français, par exemple, malgré la conservation la plus fidèle possible de la forme graphique originale[14], la prononciation des noms propres est francisée (*Zürich, Münchhausen*, etc.)

Dans le même ordre d'idées, Bréal (1976 [1897] : 183) remarque que les changements phonétiques caractérisant une langue s'appliquent aussi aux noms propres, avec la seule différence que ces derniers sont plus lents à enregistrer les changements.

Généralement, il n'existe pas de traits morphologiques spécifiques à tous les noms propres, même s'il est possible de distinguer quelques types caractéristiques pour une langue donnée (Allerton 1987, Jonasson 1994) : ainsi, il est acquis que les noms propres ne sont (généralement) pas accompagnés de déterminants en français et en anglais. Cela permet d'ailleurs de postuler que les noms propres sont des équivalents de groupes nominaux (*cf.* note 10 ci-dessus). Toutefois, le critère morphosyntaxique, mis en place pour les langues qui possèdent les catégories de l'article et du pluriel, n'a pas une valeur distinctive. D'une part, des noms propres comme *Pierre, Victor Hugo, Hohenzollern, Paris* peuvent être accompagnés d'un article défini ou indéfini, singulier ou pluriel, dans certains contextes : on parle alors de noms propres *modifiés*[15] (Kleiber 1981 : 344-349) :

Les Pierre que je connais

C'est un Hohenzollern

---

[13] Comrie (1979 : 55) rapporte quelques particularités phonologiques réservées aux noms propres ou d'emprunts, mais qui ne couvrent pas leur totalité. La terminaison française en *–gny*, absente de la classe des noms communs, peut s'expliquer par une plus forte « rigidité » phonologique des noms propres par rapport aux noms communs en diachronie (Vaxelaire 2001 : 61).

[14] Ce n'est valable que pour les noms issus de langues à systèmes d'écriture proches de celui du français.

[15] Il faut remarquer, avec Bosredon et Guérin (à paraître 2005) que la notion de nom propre modifié peut avoir une interprétation morpho-syntaxique – il s'agit de l'ajout du déterminant devant les noms propres qui n'en ont généralement pas, et une interprétation sémantico-référentielle : on considère alors que l'ajout du déterminant (ou juste un contexte particulier) *modifie* la référence des noms propres, car dire de quelqu'un *c'est un Victor Hugo*, c'est faire appel à des propriétés caractéristiques au référent initial du nom, *i.e.* Victor Hugo en personne, sans y référer. Dans beaucoup de cas, pourtant, il n'est pas évident de trancher, car parler des propriétés d'un individu revient à évoquer cet individu, d'une manière ou d'une autre.

C'est un Victor Hugo

Le Paris de la Belle Époque

On constate alors que l'emploi de l'article n'est pas sans conséquence sur l'interprétation des énoncés, et donc des occurrences de noms propres. Si le nom propre renvoie habituellement à un individu en tant qu'unité singulière, grâce à l'emploi de l'article il peut instituer des classes quantitatives (*les Pierre…, un Hohenzollern*) ou qualitatives (*un Victor Hugo*), ou encore opérer des découpages qualitatifs de l'individu (*le Paris de X*). D'autre part, il existe des noms propres, et plus précisément des noms propres de lieu, qui sont régulièrement employés avec l'article défini ou qui prennent toujours le pluriel : *la Seine, les Alpes, la France, l'Europe*, etc.[16]. Ces noms, dont l'originalité est signalée dans certains ouvrages (Lomholt 1983, Gary-Prieur 2001a et b), mériteraient qu'on leur accorde une attention particulière.

Il est clair que le critère morphologique tel qu'il a été présenté ici ne s'applique pas au russe, qui n'a pas de système de déterminants définis ou indéfinis ; dans cette langue qui dispose d'un système de déclinaisons assez complexe, contenant six cas différents, les noms propres se déclinent et reçoivent les mêmes désinences que les noms communs, selon qu'il s'agit du genre masculin ou féminin[17].

En roumain, langue romane synthético-analytique, où l'article défini est soudé à la fin du mot – *casa* (*la maison*), *omul* (*l'homme*), *padurea* (*la forêt*) –, beaucoup de noms propres prennent la forme définie en position désignative[18]. C'est le cas des anthroponymes féminins, des noms de villes, de montagnes, de fleuves, de régions, de continents et de pays[19] :

(2)

Maria este studentă
***[La] Marie** est étudiante*
Chisinaul este un oraş verde
***[Le] Chisinau** est une ville verte*
Am fost in **Spania**
*Je suis allé(e) en **[la] Espagne***

---

[16] Les contre-exemples ne sont pas l'apanage du français (*cf.*, pour l'anglais, Gardiner (1954 : 18), Algeo (1973 : 30 et sq.)).

[17] Le neutre, qui existe en russe, est moins envisageable avec des noms propres de personne ou d'entités animées, et cela pour des raisons évidentes, mais une étude reste à faire pour les autres cas.

[18] Cependant, les noms propres d'origine étrangère n'ayant pas les terminaisons propres à la morphologie nominale du roumain et n'ayant subi aucune adaptation phonétique et/ou morphologique s'opposent à toute flexion.

[19] Le roumain n'est pas une exception en matière de détermination des noms propres. Parmi les langues européennes, l'albanais (Beci 2001) et le grec moderne (Tsamadou-Jacoberger 2001) associent les noms propres à des formes ou des déterminants définis ou indéfinis.

Au Vocatif (apostrophe), les noms propres féminins prennent la forme neutre, tandis que les noms masculins reçoivent la désinence -*e*[20] :

(3)

a) O **Moldovă**, țara mea !
Cine pleacă și te lasă
E pătruns de jale grea… (extrait de Vasile Alecsandri, « Adio Moldovei », *Suvenire*)
*O **Moldavie**, mon pays / Celui qui part et te quitte / Un lourd chagrin l'envahit…*
[notre traduction]

b) – Măi **Ioane**, dragi ți-s fetele ?
– Dragi !
– Da' tu lor ?
– Și ele mie ! (extrait de Ion Creanga, *Amintiri din copilărie*)
*Hé, **Ion**, t'apprécie bien les filles, hein ? / Bien sûr ! / Et elles, elles t'apprécient ? / Ben oui, moi aussi [je les apprécie] !* [notre traduction]

On en conclut que les « critères pour les universaux » ne sont pas universellement pertinents lorsqu'il s'agit de caractériser la catégorie des noms propres dans plusieurs langues.

Le critère référentiel postule la monoréférentialité du nom propre, qui est défini alors comme un nom singulier d'individu (*cf.* 1.1.1.1.). Il n'y a presque rien à redire, si ce n'est que les noms propres, et notamment les anthroponymes, ne sont jamais, ou presque, monoréférentiels : il existe plusieurs *François, Pierre, Ion* dans ce monde. Mais ce critère n'a pas uniquement l'inconvénient de ne pas être fiable : n'étant pas de nature grammaticale[21], il relègue le nom propre dans le domaine bien vague de l'encyclopédique et minimise ainsi l'intérêt linguistique de l'objet.

Le critère sémantique est un corollaire du critère de la monoréférentialité : comme le nom propre désigne un individu unique, il n'affecte aucune qualité spécifique au référent désigné. Le nom propre n'a pas de sens, ou en tout cas pas de sens descriptif[22]. Ce point de vue est partagé tant par des grammairiens que par des philosophes ou des logiciens ; ce qui semble montrer, au-delà des filiations possibles entre les diverses disciplines, que le questionnement sur le sens des noms propres n'est pas généré par l'épistémologie d'une discipline, mais par un constat empirique.

---

[20] Là encore, la contrainte ne concerne pas les anthroponymes ayant une consonance étrangère ou finissant par –*e*. Nous ne nous attarderons pas sur l'ensemble des contraintes morphologiques du roumain qui ne sont pas utiles pour la présente étude.

[21] Cela ne veut pas dire que la linguistique ne doit pas s'intéresser à la référenciation, mais tel quel, le critère pose problème à la linguistique, à en juger d'après les études du nom propre.

[22] Mill 1866, Gardiner 1954, Algeo 1973, Kleiber 1981, Kripke 1982 [1972], Jonasson 1994… L'idée est si répandue qu'on la retrouve, sous une forme ou une autre, dans la plupart des théories du nom propre. Il existe, bien évidemment, des théories qui s'opposent à cette idée, mais elles n'ont pas vraiment cours en linguistique. Pour une discussion des divers points de vue sur le sens ou l'absence de sens des noms propres, nous renvoyons à 2.1.

Cependant, il s'agit probablement du critère le plus controversé et ce, pour au moins deux raisons :

→ l'ambiguïté de la notion de sens, et il en sera question *infra* (*cf.* 2.2.) ;

→ le caractère fallacieux du critère même, grâce auquel n'importe quelle séquence phonique ou graphique non identifiée sémantiquement par les locuteurs d'une langue devient un nom propre. Vide de sens en français, ne portant pas d'article et orthographié avec une majuscule, *Maûngu*[23] pourrait facilement accéder au statut de noms propre en français. C'est probablement le même raisonnement qui conduit Rey-Debove (1998) à comparer les noms propres à des lexèmes étrangers :

> « Pour un francophone monolingue non linguiste /Coseriu/ signifie 'une personne appelée Coseriu' (ou même 'quelque chose ou quelqu'un qui porte ce nom') et *cuando* 'un mot appelé *cuando*' […] le nom propre est pour nous un mot exceptionnellement codé avec un emploi de connotation autonymique. »
> (Rey-Debove 1998 : 157)

Ainsi un Martien[24], si on lui fournit pour tout outil cette liste de critères, soit ne saurait pas reconnaître les noms propres, soit prendrait pour un nom propre toute séquence inconnue, d'origine étrangère, s'écrivant avec une majuscule ou bien renvoyant, dans une situation donnée, à un seul et unique individu. En vertu de ces critères, l'exclamation *Feu !* peut acquérir le statut de nom propre, d'autant plus que la fonction de vocatif pourrait lui être attribuée ! Or, les mots étrangers (qu'ils soient noms propres ou noms communs) « se réduisent à une sonorité distinctive », une énigme pour le profane (Lévi-Strauss 1962 : 268) qui ne saurait identifier la catégorie à laquelle appartient la forme : en fait, le « mot inconnu » peut correspondre à un verbe, un adjectif, ou même à un mot composé.

Tout compte fait et en feuilletant quelques dizaines d'ouvrages venant d'horizons divers (linguistique, grammaire, logique, philosophie, anthropologie), nous n'avons trouvé que des définitions négatives, comme celle de Grevisse citée ci-dessus, ou des définitions fonctionnelles, ou des critères distinctifs très peu fiables : comme le remarque fort justement Curat (1987 : 33), « il n'existe pas de critères, formels ou sémantiques, qui permettent d'identifier toute la classe des noms propres et cette classe seulement. » La question qu'on se pose le plus souvent dans ces

---

[23] *Potiron* en chichewa.

[24] Ou bien un ordinateur : la question de la reconnaissance automatique des noms propres est d'actualité (*cf.* Maurel *et al.* 2000 et le colloque du 24 mars 2005 « Traitement lexicographique des noms propres » organisé par le laboratoire de linguistique informatique de l'Université François Rabelais, Tours).

ouvrages – et il y a sans doute maintes raisons de le faire – est de savoir ce qui caractérise le nom propre en tant que catégorie, *comment il est* et, assez souvent, *comment il devrait être*. Le concept de *nom propre prototypique* est une conséquence directe de cette approche de l'objet.

1.1.1.3. Le nom prototypique

La notion de *nom propre prototypique* apparaît régulièrement dans les études linguistiques des noms propres. Elle est censée distinguer un type de nom propre qui répond à la plupart des critères énumérés[25]. En français et en anglais, on mentionne explicitement la monoréférentialité, impliquée par la fonction de singularisation, et l'absence de déterminant, mais le second critère semble plus fort ; les noms de personnes et les noms de villes sont des noms propres prototypiques, et aussi les plus fréquemment traités dans la littérature[26].

D'après le critère « sémantique », les anthroponymes sont considérés comme les plus prototypiques : ce qu'on apprécie dans un « vrai » nom propre, c'est sa démotivation, l'absence du sens lexical. Démotivation dans le sens où l'onomastique a montré que tout nom propre n'est qu'un nom commun soit oublié en tant que tel, soit dont le contenu sémantique c'est complètement effacé : qui pense à une pierre en entendant le nom de *Pierre*[27] ?

Ce souci de démotivation absolue, de « non descriptivité », est probablement à l'origine de la classification structurelle des noms propres adoptée par Jonasson (1994 : 32-33), qui en distingue trois types généraux :

→ les structures monolexicales spécialisées ou Npr « purs » : *Paul, Paris, Madagascar* ;

→ les structures polylexicales descriptives ou Npr « descriptifs » : *l'Académie française, le Jardin des Plantes* ;

→ les structures polylexicales mixtes : *la rue Racine, l'Électricité de France, le Collège technique de Sfax, Saint-Haon le vieux.*

Les structures monolexicales spécialisées représentent les noms propres prototypiques, ou « purs », qui s'opposent à ceux considérés comme « descriptifs », et les anthroponymes y sont en tête de liste. Les noms de pays sous leur forme

[25] Il est clair que les noms propres prototypiques comme *François* ou *Pierre* ne correspondent point à une « irruption de phonétisme étranger », et leur configuration correspond à la morpho-phonologie des noms du français. Les questions du sens et de la référence restent à discuter.

[26] Récemment, on a vu émerger les noms de marque comme les plus prototypiques des noms propres non prototypiques (*cf.* Siblot 1995b, Laurent 2003).

[27] Cependant, nombreux sont ceux qui voient dans les noms propres beaucoup plus que la motivation originale, comme le fait Proust à maintes reprises dans son œuvre.

complexe correspondent tantôt à des structures polylexicales descriptives (*la Confédération suisse*), tantôt à des structures polylexicales mixtes (*le Royaume des Tonga*). Ils s'éloignent ainsi du noyau prototypique de la catégorie des noms propres. Corollairement, se pose aussi le problème de l'homogénéité structurale de la classe des noms de pays.

En russe, c'est encore autour des anthroponymes que s'organise le champ des noms propres, mais pour des raisons tout autres[28] : « Le *noyau* de l'onymie russe est représenté par les *anthroponymes*, la comparaison à ces derniers mettant en évidence l'onomasticité des autres unités, leur attraction vers le centre ou vers la périphérie du champ onomastique[29]. » (Suprun 2000 : 7, [notre traduction]). Les anthroponymes sont les noms propres par excellence aussi bien en français, en roumain et en anglais. Aux critères de prototypicalité mentionnés ci-dessous il faudrait donc en ajouter un autre, celui de la nature du référent, qui met en place des domaines de références et, par conséquent, des domaines privilégiés de la nomination singularisante.

Finalement, c'est à travers la notion de nom prototypique que l'on arrive à dégager une représentation de la catégorie du nom propre, autour d'un noyau représentatif. Mais on voit aussi que les noms propres ne possèdent pas tous les mêmes propriétés, et que certains des aspects qui sont attachés au noyau prototypique ne caractérisent pas forcément les autres types de noms propres.

1.1.1.4. Noms propres et domaines de référence

La catégorie des noms propres apparaît donc comme hétérogène et ouverte[30], contenant un grand nombre de noms non-prototypiques, qui sont parfois aussi les moins étudiés. Si, pour Jonasson (1994 : 149), les Npr de lieux « s'alignent sur les Npr des personnes, appelant les mêmes types de distinction », il est utile de mentionner que certains noms de lieux sont accompagnés d'un article défini, comme les noms de fleuves, de régions, de pays, de montagnes, etc. : *la Seine, l'Ardèche, le Canada, les Balkans*, ce qui implique un comportement morpho-syntaxique spécifique. Les noms de marques soulèvent des difficultés d'une autre nature : ils ne

---

[28] Et cela malgré le fait que le critère morphologique ne peut pas être appliqué au russe, cette langue ne connaissant pas la catégorie de l'article. Il y a long a dire sur les représentations culturelles des noms propres et de leur organisation systémique, et sur les rapprochements stéréotypiques qu'on peut faire entre diverses langues. Mais c'est un sujet tellement vaste, que nous devons malheureusement le laisser en dehors de cette thèse.

[29] « *Ядром* русской онимии являются *антропонимы*, сравнение с которыми выявляет онимичность других единиц, их тяготение к центру или периферии ономастического поля. » (Suprun 2000 : 7)

[30] N'importe quelle forme peut devenir un nom propre, ou être un nom propre pour une communauté donnée.

se limitent donc pas à l'identification d'un individu unique, mais désignent également des classes de produits. Il faudrait aussi distinguer les noms propres d'artefacts en général, comme les titres de tableaux (*cf.* Bosredon 1997), de films ou de romans, etc. Le nom propre, qui renvoie à un référent tout en le singularisant est intimement lié à la catégorie dont il peut particulariser les représentants : « […] les noms propres nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques, en nommant des particuliers perçus à l'intérieur des catégories établies. Ils nous aident à structurer et à mémoriser un savoir spécifique à côté du savoir général systématisé par les catégories conceptuelles » (Jonasson 1994 : 16). Mais se pose alors la question de savoir quelle est la nature de ces savoirs : linguistique, cognitive, référentielle ?

À l'instar des distinctions qu'on fait depuis toujours en grammaire, en opposant noms concrets et noms abstraits, noms massifs et noms comptables, en vertu de leurs particularités linguistiques avant tout, il faudrait définir des sous-catégories de noms propres et se pencher davantage sur les particularités qui les caractérisent. Ainsi, d'après Bosredon et Tamba (1995),

> « […] *personne, lieu, chien*[31] servent, notamment dans les dictionnaires de Npr, à nommer les domaines de validité de différentes signalétiques[32] des classes lexicales. » (Bosredon et Tamba 1995 : 134)

Ils soulignent par ailleurs que

> « la mention du domaine norme les modes d'accès aux types de référents et invite à étendre et à diversifier les secteurs onomastiques, en dépassant les divisions classiques de l'anthroponymie (noms de personnes), de la toponymie (noms de lieux) ou même de l'odonymie (noms de voies). » (*Ibid.*)

Une autre raison pour laquelle il conviendrait de distinguer différents domaines de nomination se rapporte plus directement à la nature du référent : comme le dit si poétiquement Siouffi (1997 : 58), « les gens meurent, alors que les lieux, on peut imaginer qu'ils restent les mêmes » ; les noms des uns tiennent de l'histoire, les noms des autres renvoient à la géographie et à l'histoire. Il reste la question des noms d'institutions, dont on ignore si c'est l'unicité de l'institution qui accorde une crédibilité au nom, souvent constitué d'unité polylexicales – et donc, non

[31] Dans le sens où il existe un domaine de référence propre aux noms de chiens.

[32] La notion de *signalétique*, proposée par Bosredon (1997 : 9, 231 et sq.), est un « ensemble de traces linguistiques (constituées de marqueurs récurrents et caractérisées par des sélections sémantiques privilégiées) entrant dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel spécifique » ; c'est la modélisation des contraintes discursives qui déterminent la structure morpho-sémantique de la dénomination et son fonctionnement. Nous faisons appel à cette catégorie théorique à plusieurs reprises dans la suite de ce travail, en l'explicitant au fur et à mesure, selon les besoins de l'étude.

prototypique (*le Collège de Sfax, the Massachusetts Institute of Technology, les Verts*) – ou si c'est le nom qui est un garant de crédibilité.

De ce point de vue, les noms de pays présentent un intérêt indéniable : ils annulent le critère morphologique des noms propres prototypiques, car ils sont accompagnés d'un article défini (en français : *la France, le Congo, l'Arménie*) et ils sont souvent constitués de plusieurs lexèmes, dont une partie, voire tous, peuvent être descriptifs (*les Émirats Arabes Unis, Great-Britain, Republica Moldova*). Par ailleurs, et à la différence des noms propres de personnes, les noms de pays sont monoréférentiels dans les limites de leur domaine de référence, à quelques exceptions près (*le Congo-Brazzaville* et *le Congo-Kinshasa*, par exemple). Enfin, les noms de pays sont utilisés pour désigner des entités politiques, en entérinant le découpage géopolitique du monde. Dans les sous-sections suivantes (1.1.2. et 1.1.3.), nous étudierons leurs propriétés morphosyntaxiques et tenter de cerner ainsi la sous-catégorie des noms de pays.

1.1.2. Morphosyntaxe du nom de pays : entre monoréférentialité et descriptivité

Les noms de pays font partie de la sous-catégorie de noms propres qui sont habituellement accompagnés d'un article défini. En français, l'emploi de l'article est soumis à des règles grammaticales et correspond à des stratégies référentielles spécifiques. Cependant, étant donné le cas des langues sans article, comme le russe, ou des langues comme le roumain, dans lesquelles des noms propres de tout type prennent obligatoirement une forme définie ou indéfinie, la question qui se pose est de savoir si c'est l'emploi de l'article qui définit les caractéristiques sémantico-référentielles des noms de pays ou bien si, à l'inverse, il ne fait que refléter des propriétés caractéristiques pour ce domaine de référence.

1.1.2.1. L'article défini devant les noms de pays

Les noms de pays, comme les noms de provinces, de fleuves, de montagnes sont précédés d'un article dit *lexical*, car « l'article défini est associé au nom *dans le système de la langue*, en vertu du mode de référence propre à ces noms, et non *dans l'énoncé*, comme c'est le cas pour les autres noms précédés à l'occasion d'un article défini » (Gary-Prieur 1994 : 229). L'unicité du référent est ainsi posée, « garantie indépendamment de toute variation des univers de croyances. » (*Ibid.*)

Une première contradiction apparaît ici. D'une part, l'association entre l'article et le nom propre fait des noms de pays des équivalents des groupes

nominaux non seulement du point de vue référentiel et syntaxique – *le pays est en deuil / l'Irak est en deuil* – mais aussi, du moins en surface, du point de vue morphologique. D'autre part, l'unicité du référent étant une caractéristique des noms accompagnés de l'article défini, cette particularité les rapproche davantage du nom propre idéal, convenant à une idée singulière : ce sont de « vrais noms propres » (Gary-Prieur 1994 : 241). Alors que les noms propres de personnes voient se reconstruire leur unicité référentielle à travers chaque occurrence dans l'acte de l'énonciation, cette relation semble être extérieure au discours pour les noms de fleuves, de montagnes, de pays ou de régions. L'unicité du référent des noms *la Seine* ou *la France* est « posée et garantie indépendamment de toute variation des univers de croyance » et la présence de l'article est déterminée par une présupposition d'unicité, comme dans *la Marie* ou *la Deneuve*[33], ou comme dans le générique *le chien*, unique en tant que classe[34]. L'idée de singularité explique alors la nécessité d'intégrer l'article défini à la structure même du nom propre et d'en faire un article lexical, car c'est la seule possibilité de préserver le statut logique de noms propres pour les noms géographiques articulés.

Cependant, il n'est pas aisé de décider si l'article défini sert à introduire les noms propres dans des énoncés, comme le suggère Jonasson (1994 : 39), ce qui conduirait à un rapprochement morphologique des noms communs, ou bien s'il s'associe invariablement au nom propre afin de marquer une « indépendance de la relation entre le nom propre et le référent par rapport à l'acte d'énonciation » (Gary-Prieur 1994 : 228). Premièrement, si le dictionnaire est une représentation de la langue – où les noms communs apparaissent justement sans article, alors il faudrait prendre en compte le fait que les dictionnaires de noms propres n'enregistrent pas, en général, les articles définis devant les noms géographiques. Leroy (2004a : 55) en conclut que l'article n'est pas inhérent à ces noms propres, mais contraint par le discours. Deuxièmement, parce que l'article défini est absent, devant des noms géographiques comme devant les noms communs, dans le même type de constructions :

→ apostrophe : *France, terre d'asile !* ;

[33] Pour Gary-Prieur, l'article serait proche de la valeur du *ille* latin : « le fameux », « le célèbre », « le bien connu » (1994 : 102) et donc, unique dans son genre.

[34] Ou représentant de la classe, bien que d'une manière différente : n'importe quel chien peut être unique dans un contexte donné.

→ étiquette : *France* sur une carte. Il y a lieu de distinguer les étiquettes qui identifient un objet *in præsentia*, et qui ont une valeur démonstrative[35] (*boucherie, confiture*, etc. signifient en fait *ceci est une boucherie*) et les légendes ayant une valeur symbolique ou représentative[36] : *[ceci est la (représentation de) la] France* sur une carte ;

→ les constructions prépositionnelles à valeur spatiale en *en* : *en France, en Iran*[37]. Dans tous les autres cas, il y a contraction de l'article défini avec la préposition *à* : *au Portugal*, *aux États-Unis*, etc. Plusieurs explications en sont proposées, réunissant des critères de natures diverses : sont évoquées, par exemple, les contraintes morphologiques liées au genre – le féminin exigerait l'emploi de la préposition *en* (Gary-Prieur 1994), ou les critères ontologiques liés à la perception de l'espace et à la représentation du toponyme[38] (pays/île proche/lointain(e)). Il faut souligner que les critères proposés par les grammaires françaises (*cf.* Grevisse 1993) et par les grammaires des noms propres, à l'instar de celle de Gary-Prieur (1994) ne sont généralement pas systématisés de manière à refléter la réalité linguistique. Suite à des observations diachroniques, Reboul (1994 : 75) constate que « la seule préposition devant un toponyme est *à*, qui aurait pris différentes formes lors de la contraction avec le déterminant précédant le nom propre. » Cependant, comme le suggère Moirand (1976 : 32), la contrainte morphologique est probablement la plus justifiée. D'un côté, le même format s'applique à d'autres noms[39], comme on le voit dans *en hiver, en automne* vs. *au printemps*. D'un autre côté, les toponymes employés avec la préposition *en* ne reçoivent pas l'article après la préposition *de* non plus :

Je vais <u>en</u> France / <u>la</u> France / je rentre <u>de</u> France

Je vais <u>au</u> Portugal / <u>le</u> Portugal / je rentre <u>du</u> Portugal

Je vais <u>aux</u> États-Unis / <u>les</u> États-Unis / je rentre <u>des</u> États-Unis, etc.

Ces particularités mettent en évidence le rapprochement grammatical qui peut être fait entre les noms communs et les noms de lieux accompagnés de l'article

---

[35] On trouve cette interprétation dans Grevisse (1993), Curat (1999 : 145-148).

[36] On peut évoquer ici l'hypothèse de l'absence de l'article comme marque de l'absence du référent (*cf.* Bosredon 1996).

[37] C'est valable aussi pour les noms de régions ou de mers qui ont la même structure morphologique : *stage en Alsace, croisière en Méditerranée*.

[38] Reboul (1994), Lomholt (1983 : 15-17), Curat (1999 : 264 et sq.), Guillaume (1975 [1919] : 292). Nous revenons sur ce critère en 1.1.2.2.

[39] Il n'est plus nécessaire d'insister sur le rapprochement possible entre les noms communs et les noms propres géographiques qui s'emploient avec des déterminants…

défini. Pour Jonasson (1994), la présence de l'article modifie inévitablement le statut du nom propre[40], et représente un obstacle à sa prototypicalité, voire à sa démotivation :

> « Le rapport entre l'article défini et ces Npr purs est le même que celui qui s'établit entre l'article défini et les Npr descriptifs ou mixtes. Ceux-ci doivent également être précédés de l'article lorsqu'ils réfèrent à leur particulier. »
> (Jonasson 1994 : 40)

Jonasson situe donc les noms propres avec article défini entre le noyau des noms propres purs sans article et les noms propres descriptifs situés à la périphérie de la catégorie.

La distribution de l'article défini devant les noms communs et les noms propres de lieux met en évidence divers rapports entre le déterminant et le nom. En fait, la position du déterminant ne dépend pas de la catégorie du nom qui le suit, mais uniquement de sa relation morphologique avec ce dernier : dans les cas où il est impossible d'insérer un adjectif entre le déterminant et le nom, il s'agit d'une relation figée, le déterminant faisant partie du nom propre (il est alors intégré ou soudé au nom) :

DÉTERMINANT	structures de base	modification du nom par caractérisation	référence spatiale
article défini	la maison	la vieille maison,	à la maison
	le train	le train rapide	en train
	la France	la douce France	en France
	le Portugal	le Portugal estival	au Portugal
		le nouveau Portugal	
article intégré	Le Havre, La Rochelle	le vieux Le Havre	à La Rochelle
article soudé	Levallois	le nouveau Levallois	à Levallois

Tableau 1. La place du déterminant.

Ce n'est pas le cas des noms de pays ou autres toponymes habituellement employés avec un déterminant. Par ailleurs, les noms de lieux précédés d'un déterminant défini

[40] Ce n'est pas la position de Kleiber (1981 : 349) : « Les noms propres comme *La France, le Rhin*, etc., fonctionnant comme termes singuliers, présentent la même structure sémantique que les noms propres non modifiés, à savoir : opérateur *iota* d'unicité + prédicat de dénomination. Il est inutile de postuler que de tels noms sont une abréviation de la combinaison opérateur et prédicat, puisque l'opérateur d'unicité est exprimé par l'article défini. » Nous reviendrons sur la théorie du prédicat d'appellation en 2.1.3.

ne peuvent pas entrer dans des structures *Npr+dét. déf.+Adj.* : **la France la douce*, à la différence de *Odile la studieuse*, est complètement tautologique au niveau de la détermination.

Cependant, malgré la proximité morpho-syntaxique avec les noms communs, les noms de pays restent bien des noms propres, tant qu'ils identifient des individus en les opposant à des catégories. Si la présence du déterminant se répercute nécessairement sur l'emploi des noms de pays, il reste à voir quel est l'apport « descriptif » de l'article défini, s'il y en a un.

1.1.2.2. Article défini et expérience perceptive

En prenant appui sur l'histoire de la langue française et la stabilisation du système des articles en ancien et moyen français, Noailly (1995) fait le rapprochement entre les noms de lieu et les noms abstraits massifs (*la constance, la liberté, la raison*). En ancien français, les noms de lieu ne portaient pas encore d'article (*cf.* Buridant 2000 : 114). La généralisation de l'emploi des déterminants fait apparaître l'article défini devant les noms de pays, de fleuves ou de régions, en même temps que devant les noms abstraits, entre les XIII et XVI ss. (Noailly 1995 : 79). Pour expliquer cette coïncidence, Noailly avance l'hypothèse d'une corrélation entre une nécessité du système et la stabilisation de l'article devant ces noms et propose une interprétation en termes de détermination perceptive.

Noailly remarque que l'article défini est maintenu pour les noms propres dont les référents sont mal délimités et difficiles à circonscrire dans l'espace. Les noms de pays, de régions et de fleuves désignent « des référents mal perceptibles » (Noailly 1995 : 80). Les villes gardant à l'époque médiévale l'enceinte des murs, cela aurait facilité leur reconnaissance perceptive. D'ailleurs, c'est sous sa forme non « articulée » que le nom de pays devient une vraie étiquette (*cf.* Guillaume 1975 [1919] : 290), ou plutôt une légende, car il s'agit de ses occurrences sur les cartes (Gary-Prieur 1994 : 230). Ce fonctionnement est caractéristique pour tous les noms géographiques et il pourrait être déterminé par l'« économie expressive » qu'un discours cartographique implique : d'un côté, l'espace d'écriture est limité, d'un autre côté, les indications grammaticales du nombre ou du genre n'y sont pas de première nécessité. Mais il y a une autre dimension dont il faut tenir compte : il ne s'agit pas tout à fait du même statut référentiel. Si un nom propre est censé désigner une entité, une occurrence de nom de pays sur une carte renvoie à une image, à un contour graphique bien délimité ; mais le nom évoque néanmoins le référent-pays en

même temps que le référent-contour. Par ce fonctionnement *in præsentia*, le nom de pays se rapproche, du point de vue cognitif, des noms de villes qui renvoient à un espace cerné par une enceinte murale (*cf.* ci-dessus) et, du point de vue linguistique, des titres de tableaux modelés par la signalétique de leur domaine, où l'article défini ne trouve pas sa place : *Fleurs, Lac*, etc. (*cf.* Bosredon 1997 : 60 et sq.).

Une explication proche de celle qui vient d'être exposée est proposée par Guillaume (1975 [1919] : 290), qui rapporte la morphologie des toponymes à la configuration spatiale du référent : l'étendue demande un article (*la France*) et la représentation ponctuelle en fait l'économie (*Carcassonne*). La même opposition, cette fois entre une surface et un point, est mentionnée par Lomholt (1983 : 3), et Curat (1999 : 264) fait remonter les origines de cette thèse à une tradition grammaticale tenue par Ramus, Meigret, Maupas, Dupleix, ce qui ne fait que renforcer son statut grammatical, même si elle est d'inspiration plutôt cognitiviste.

La référence globale aux pays, aux fleuves, aux montagnes nécessite un effort d'abstraction, auquel le déterminant finit par remédier : l'article défini est responsable de la référenciation exhaustive. On notera, avec Noailly, les limites arbitraires et variables dans le temps des pays et des régions. Mais il faudrait sans doute se garder de minimiser les évolutions territoriales des villes, surtout à une époque moderne. Qu'il s'agisse de noms de fleuves, de montagnes ou de pays, tous ont en commun d'être considérés comme des *noms de lieux*. Or, on peut se demander si les noms de pays (de régions, de provinces) sont des noms de lieux comme les autres, étant donnée leur subordination géopolitique.

L'argument de l'expérience perceptive, fort de ses analogies avec les noms abstraits et les noms massifs[41], nous guide vers une réflexion plus poussée concernant la nature des noms de pays. C'est, avant tout, une position qui ramène la grammaire à une certaine réalité, qui est ici celle du référent : l'appréhension du référent est construite de l'extérieur et c'est l'article qui assure son homogénéité :

> « La référence d'un toponyme, même unique, est construite par un déterminant externe au toponyme si culturellement ce référent est conçu étendu. Mais un tel toponyme nomme l'entier de son référent unique (*la Chine*), même lorsque le locuteur n'en vise qu'une partie (*l'eau du Gange, les berges de la Seine*). »
> (Curat 1999 : 265)

Cette particularité morphologique contribue à l'intégration de la dimension référentielle des noms propres employés avec un article au système linguistique. En

[41] Des rapprochements entre noms propres, noms abstraits ont été faits par Gary-Prieur (1996) ; entre noms propres et noms massifs : par Jonasson (1992b).

même temps, on touche à un aspect qui n'a probablement pas été assez pris en compte, malgré le statut exclusivement référentiel souvent abusivement assigné aux noms propres. Il s'agit des représentations ontologiques qui permettent en fait à Michèle Noailly de parler de « référence globale » et « d'appréhension », et qui fait que certains noms d'îles portent un article (*la Corse, la Nouvelle-Zélande*) et d'autres pas (*Cuba, Majorque*), que certains noms de (petits) pays soient des formes sans article[42] (*Monaco, Andorre*), alors que d'autres en portent un (*le Bhoutan*). L'article défini contribue ainsi à la construction de représentations[43] linguistiques de la référence.

1.1.2.3. Présence/absence de l'article et catégories référentielles

La présence de l'article devant certains toponymes pourrait donc être le signe d'un statut ontologique accordé au référent par les locuteurs d'une langue. Reboul (1994 : 74-76) montre que le statut ontologique peut varier selon la perception cognitive et sociolinguistique que l'on a du référent du toponyme. Les noms d'îles attestent probablement le plus grand nombre d'exceptions à ce sujet, certains étant précédés par un article et d'autres non. L'éloignement géographique, l'« exotisme » ou la petite taille de l'île conditionne parfois l'absence de l'article, comme dans *Hawaii, Terre-neuve, Malte* (Curat 1987 : 42). Mais se pose alors la question de la catégorie référentielle : *Cuba* est-ce un nom d'île ou un nom de pays avant tout ? Lorsque le pays occupe l'ensemble du territoire d'une petite l'île, l'article est généralement absent : c'est la somme logique d'un nom de petite île (sans article) et d'un nom de petit pays (souvent sans article).

L'attachement à une catégorie ontologique ressort mieux lorsqu'il s'agit de pays n'occupant qu'une partie de l'île portant le même nom : *Haïti*. La référence au pays dans les structures locatives implique alors l'emploi de la préposition *en*, tandis que la référence à l'île demanderait l'emploi de la préposition *à* :

---

[42] Mais des exceptions à la règle existent :
« Visant à accroître sa part de marché globale, la société envisage d'investir dans plusieurs pays dont la Russie, l'Autriche, **le Monaco,** les États-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud et l'Australie. » (*Infos Économie Finance*, 10.02.04). Certes, on peut qualifier cette occurrence de faute d'orthographe ou d'erreur grammaticale ; mais on peut aussi se demander si le fait de citer *Monaco* dans une liste de noms de pays qui portent l'article défini sous-tend cette « coquille ».

[43] On a pu voir en 1.1.2.1. que l'article défini est employé pour actualiser le nom de pays dans le discours. Or, au fil des discours, les noms de pays sont mis en rapport avec toutes sortes de descriptions, ou avec d'autres dénominations, qui peuvent contribuer à établir ou à préciser la référence des noms de pays. Le discours est souvent à l'origine des connaissances relatives à tel ou tel référent, et il joue un rôle très important dans la construction et la circulation des représentations.

(4)

a) Ambiance très tendue hier **en Haïti** où l'on n'attend pas avant un jour ou deux les résultats du deuxième tour d'élections législatives à hauts risques. (F, 10.07.00)

b) Il a encore fallu attendre octobre 1994 et le débarquement de vingt mille soldats américains **à Haïti** pour voir le père Aristide venir terminer son mandat présidentiel, jusqu'en décembre 1995. (F, 08.07.00)

Notons cependant l'ambiguïté référentielle du second extrait, où la préposition *à* prépare une référence à l'île, alors que le contexte (*père Aristide, élections, dictature au pays*) renvoie au pays.

Il est encore plus difficile de trouver une explication à l'articulation de la perception ponctuelle, propre aux îles, et de la perception étendue, caractéristique pour les pays, dans le cas de *Israël*, qui s'emploie sans déterminant[44]. Lomholt (1983 : 32) explique l'absence de l'article par le fait « qu'il s'agit à l'origine d'un nom de peuple. » Vallet (1997 : 134) confirme : « Qu'*Israël* coïncide avec le peuple de la Bible semble indubitable même si, après la mort de Salomon, l'État hébreu ait été divisé en un royaume d' *Israël* au Nord et un royaume de Juda au Sud. » Cependant, les noms de peuples portent généralement un article en français. Le nom *Israël*, s'il est emprunté au discours biblique, vient en fait du nom de *Jacob*, personnage biblique qui reçoit de Dieu le nom d'*Israël* et dont les nombreux enfants forment un peuple :

(5)

« […] On ne t'appellera plus Jacob, mais Israël (ce qui signifie : Fort contre Dieu), parce que tu as lutté contre Dieu comme on lutte contre des hommes, et tu as vaincu. » (*La Bible,* Genèse 32.28-29)
Dieu lui dit : Ton nom est Jacob ; tu ne seras plus appelé Jacob, mais ton nom sera Israël. Et il lui donna le nom d'Israël. (*La Bible,* Genèse 35.10)
Voilà les enfants d'Israël qui forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous. (*La Bible,* Exode 1.9)

Le nom de pays serait alors contaminé par son origine anthroponymique et refuserait ainsi le déterminant. Mais il est tout à fait possible que l'influence de l'anglais – où les noms de pays ne portent pas d'article – soit à l'origine du figement morphologique du nom, étant donné l'histoire de l'institution de l'actuel État hébreux.

Cerner la notion de nom de pays en soi devient un vrai défi, étant donné que plusieurs statuts ontologiques peuvent être accordés à un seul et même référent, comme c'est le cas de *Cuba*, et qu'un seul est représenté par les marques morphologiques. Si les noms de pays indiquent une perception étendue du référent, certains d'entre eux partagent des traits formels avec d'autres domaines de référence

[44] À ce jour, nous n'avons pas trouvé d'exception à la règle.

(îles ou autres), tout en gardant une identité référentielle qui leur est propre. Il est dès lors utile de prendre en compte non seulement les propriétés formelles d'un domaine de référence donné, mais aussi sa dimension sémantico-référentielle, et d'élargir le champ de recherches à d'autres langues et cultures, dont les premières ne possèdent pas les mêmes marques grammaticales que le français, ou qui n'en font pas le même usage.

1.1.2.4. Présence/absence de l'article en anglais, en roumain et en russe

Nous avons suggéré ci-dessus (1.1.1.2.) que les critères établis pour l'identification des noms propres sont souvent ethnocentriques, et que les langues n'ont pas le même traitement morphologique des noms propres. Il s'agit donc de vérifier si d'autres langues que le français enregistrent au niveau formel des traces de la représentation perceptive-ontologique du référent. La catégorie de l'article n'existant pas en russe, cette langue ne pourra pas constituer un champ contrastif pertinent. Le roumain et l'anglais, en revanche, sont à même de fournir quelques données intéressantes.

L'anglais est très proche du français pour ce qui est du système des noms propres. En anglais, comme en français, les noms propres « prototypiques » ne portent pas d'article[45]. Le critère morphosyntaxique de l'article ø a été souvent évoqué par les auteurs anglophones (Gardiner 1954, Algeo 1973). Il existe en revanche des toponymes, noms de fleuves ou de montagnes, qui prennent l'article : *the Alps, the Mississippi, the Thames*, etc. Mais les noms de pays ne font pas partie de cette catégorie, et s'emploient habituellement sans article[46]. L'emploi de l'article défini devant un nom de pays enlève d'ailleurs presque automatiquement le statut de *pays* au référent visé : ce fut le cas de l'Ukraine, dite *the Ukraine* au lieu de *Ukraine* à l'époque soviétique.

(6)

a) Stalin dropped his insistence that all 16 (*sic*) Soviet republics be granted seats in the General Assembly; Roosevelt and Churchill agreed to two in addition to the Soviet Union itself: Byelorussia and **the Ukraine.** (WP, 11.02.85)
Staline n'a pas persisté dans son idée de voir les 16 républiques soviétiques représentées à l'Assemblée générale ; Roosevelt et Churchill ont accepté deux autres représentants en plus de l'Union soviétique : la Biélorussie et l'Ukraine. [notre traduction]

b) The Pentagon is lining up 20,000 to 30,000 allied troops to help in Iraq come September, from countries such as Poland and Italy and **Ukraine.** (WP, 03.07.03)

---

[45] Rappelons que l'anglais dispose d'un article indéfini, qui prend la forme *a* devant les consonnes et *an* devant les voyelles, et de l'article défini *the*.

[46] Sauf s'il s'agit de noms propres modifiés par une caractérisation, une spécification, etc. : *a new Nicaragua*.

> *Le Pentagone prévoit d'aligner entre 20 000 et 30 000 soldats en renfort en Irak à partir de septembre, en provenance de pays comme la Pologne, l'Italie et l'Ukraine.* [notre traduction]

Seuls certains noms composés descriptifs, tels *the United States of America* ou *the Czech Republic* sont accompagnés de l'article défini :

(7)

> Yesterday, though, Woodbridge failed to make it 77 titles when, with Svetlana Kuznetsova, the young Russian, he left the mixed competition at the quarter final stage, losing 6-4, 7-5 to Leos Friedl, of **the Czech Republic**, and Liezel Huber, a South African. (T, 07.07.03)
> *Hier, cependant, Woodbridge a raté l'occasion d'aller jusqu'au 77e titre lorsque, avec Svetlana Kuznetsova, la jeune Russe, il a quitté la compétition mixte en quart de finale, perdant 6-4 et, respectivement, 7-5, face à Leos Friedl ([de la]* ***République tchèque****), et Liezel Huber (Afrique du Sud).* [notre traduction]

L'usage de l'article défini semble être associé à un statut descriptif – il s'agit de constructions comparables aux descriptions définies, ou aux structures polylexicales mixtes identifiées par Jonasson (1994 : 32). L'hypothèse de Lomholt (1983 : 246) concernant la présence implicite d'un nom de catégorie pour tout article employé devant un nom propre pourrait en revanche s'appliquer à l'anglais comme au français : on sous-entendra alors *the Mississippi (River)* ou *(l'île de) la Guadeloupe* (*cf.* Reboul 1994 : 73). Le test marche moins bien avec les noms de pays, les structures du type *(le pays) du Congo* ou *(le pays) le Congo* n'étant pas d'usage. En revanche, il existe en français des formes complexes mettant ensemble un nom de catégorie et un nom propre, telle *la République du Congo* (*cf.* 1.1.3.1.).

Il s'avère impossible de transférer les observations cognitives concernant la représentation perceptive du référent en français au système de l'anglais. Dans le même ordre d'idées, compte tenu des particularités morphologiques du roumain, qui attache des déterminants à ses noms propres, l'emploi de l'article défini avec les toponymes, y compris avec les noms de pays, n'a pas la même résonance qu'en français. C'est à un niveau plus profond qu'il faudra chercher des traces de représentations attachées aux référents des noms de pays dans ces langues, et pour ce, exploiter la dimension descriptive des formes complexes.

L'examen de la première spécificité des noms de pays, l'emploi de l'article défini, débouche sur des questions plus que sur des réponses. Il est néanmoins possible de formuler quelques éléments de conclusion. Premièrement, il faut prendre en compte le fait que les domaines de références imposent des contraintes formelles et attribuent des caractéristiques sémantico-référentielles qui n'ont été que très peu étudiées jusqu'à présent. Deuxièmement, il est à noter que, malgré le caractère

universel des noms propres, et surtout des noms de pays, dont la référence est mondialement accessible, ils accusent des propriétés morphologiques spécifiques pour chaque langue étudiée. Troisièmement, l'interaction entre la signification de l'article et la référence exprimée par le nom de lieu en français, ainsi que l'association de l'article et d'une séquence descriptive en français et anglais (*le Royaume de Suède, the Czech Republic*), remettent en cause le statut du nom de pays en tant que sous-catégorie de noms propres et soulèvent la question de sa valeur descriptive.

1.1.3. Le nom de pays, un nom « impur » ?

Les noms de pays ont des formes complexes qui les relèguent en marge de la catégorie des noms propres, à cause de la charge descriptive des noms de catégories (*république, royaume, émirats*) qui entrent dans leur composition. Nous aborderons ci-dessous la structure lexicale interne des noms de pays en cherchant à dégager les liens établis entre le lexème descriptif et la forme identifiante. Suivra une réflexion sur les dérivés des noms de pays et sur les présupposés descriptifs et référentiels qu'implique leur dérivation.

1.1.3.1. Généralisation des structures polylexicales en toponymie

Le Luxembourg, la Russie, la Lituanie sont des noms de pays, tout comme *le Grand-Duché de Luxembourg, la Fédération de Russie, la République de Lituanie*. On peut donc poser que les noms de pays sont des noms mixtes, composés d'un nom de catégorie (descriptif) et d'un terme singularisant, et s'éloignent encore plus de la représentation prototypique du nom propre : les formes complexes correspondent à des noms propres « impurs », par opposition aux noms propres purs *monolexicaux, démotivés* et employés généralement *sans article* (*cf.* Jonasson 1994 : 39).

La structure polylexicale est caractéristique pour les noms de lieux en général et ce, dans plusieurs langues. Bolocan (1991 : 277) parle de toponymes « analytiques » en roumain, et Sala (1964 : 62) identifie des syntagmes réguliers « *déterminé+déterminant*[47] » en roumain : *Dealu Mare, Breaza-de-Sus, Breaza-de-Mijloc, Moşnita Veche*, etc. Zinkin (1969 : 182-187) propose une classification des structures *Spécifique+Générique* composant des noms de lieux en anglais : *Lawrence Sawmill, New Stafford, Long Beach*, etc. On retrouve les mêmes formats en russe : *Nizhni Novgorod, Novye Rudni*. Tous les auteurs cités identifient des rapports de

[47] Dans le sens où un item lexical détermine l'autre.

dépendance sémantico-syntaxique divers entre les items lexicaux qui composent les noms de lieux : en fait, la nature des rapports semble être déterminée par l'appartenance catégorielle des items réunis : *nom générique+nom propre, nom propre+coord.+nom propre, nom propre+adjectif, toponyme+anthroponyme* (Minescu 1999 : 108 et sq.[48]).

La généralisation translinguistique des structures polylexicales dans le cadre d'un large domaine de référence comme les toponymes[49] soulève quelques questions. Premièrement, il s'agit de voir si le domaine de référence est responsable de cette généralisation. Une telle hypothèse est recevable du moment que le même phénomène couvre plusieurs langues ; il s'agirait alors d'un substrat cognitif associé aux structures dénominatives. Deuxièmement, si la préfiguration des structures est de nature cognitive – notamment lorsqu'il s'agit d'associer un nom propre et un terme de classe –, les rapports qui s'établissent entre les éléments d'une unité polylexicale sont bien de nature linguistique. Ce substrat reste cependant à définir. Il faut vérifier, avant tout, si la présence d'un terme de classe est susceptible d'annuler le statut du nom propre de l'unité polylexicale, en la transformant en une forme descriptive. Ni Minescu (1999), ni Zinkin (1969) ne semblent envisager sérieusement cette possibilité[50] : ainsi, pour Minescu (1999 : 108), « [en synchronie] ces Npr sont totalement non descriptifs », car « [l]es TC [toponymes composés] sont donc des entités spécifiques dont les termes se sont associés par un lien dénominatif stable. » Enfin, on peut s'interroger sur le degré de soudure entre les items composant une forme polylexicale : en appliquant des tests linguistiques, Bosredon et Tamba (1999 : 58) montrent par exemple que *rue* fait partie du nom de la rue[51] (*Comment s'appelle cette rue ? – [Cette rue s'appelle] rue Marcadet* et non *[Cette rue s'appelle] *Marcadet*).

Jonasson (1994 : 37) cite un emploi particulier des noms de personnes, qui sont accompagnés d'un élément descriptif facultatif, comme dans *le docteur Knock*. Elle rapproche ces structures des noms propres descriptifs, tout en voulant maintenir

---

[48] L'étude de Minescu (1999) est d'autant plus précieuse qu'il propose une analyse contrastive des toponymes composés en roumain et en français, en mettant en évidence des structures communes aux deux langues.

[49] Nous avons vu ci-dessus que la structure composée est caractéristique pour les noms d'institutions, de rues, de voies, etc. : *Institut Curie, rue d'Alésia, Nationale 4…*

[50] On notera aussi que, pour un domaine de référence tout autre, les odonymes (*rue Descartes*), Bosredon et Tamba (1999 : 58) maintiennent le statut de nom propre des structures composées, qu'ils appellent « des dénominations complexes d'objets uniques. »

[51] Ce test n'est cependant pas universellement applicable aux langues étudiées : en roumain, le nom de classe *strada* (rue) peut être omis dans ces structures ; en russe aussi, les noms de rue sont souvent utilisés « nus », sans terme de classe.

une distinction essentielle, et argue que la présence de l'élément descriptif n'est pas nécessaire dans les cas cités (*cf. Knock*), et que la notoriété du particulier (*cf. l'Atlantique*) peut faire l'économie de l'élément descriptif. Cette analyse reste incomplète, l'auteur évacuant d'emblée la question de la justification sémantico-référentielle de l'élément descriptif et des raisons de son apparition. Or, *docteur* acquiert dans ces structures le statut de *titre,* qui se combine librement avec les noms de personnes et remplit des fonctions pragmatiques comme l'expression de la politesse, l'apostrophe (*cf.* Wierzbicka 1992, chapitre 8) et nous ajouterions une fonction cognitive, activée par chaque occurrence : l'identification du domaine de référence[52]. Le statut des noms de catégories dans le cadre des formes complexes des noms de pays reste en revanche à définir.

1.1.3.2. Les formes complexes des noms de pays

Les formes complexes des noms de pays[53], telles *la République de Chine* ou *les États-Unis d'Amérique*, reproduisent la structure des expressions identifiantes mixtes et la règle est valable pour la plupart des 192 pays indépendants au 1er janvier 2004[54] (*cf.* Annexe 5, p. 671-683). Les formes complexes ont toutes une structure commune :

ART. DÉF.+NOM DE CLASSE+PRÉP.'DE'/ART. CONTRACTÉ+NOM PROPRE (OU AUTRE FORME IDENTIFIANTE) PRÉCÉDÉ OU NON DE L'ARTICLE DÉFINI,

comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous[55] :

[52] Selon Jonasson (1994 : 128) le terme descriptif « indique la catégorie notionnelle ».

[53] Données de l'Institut Géographique National, Commission de Toponymie, 2/4 av. Pasteur, 94165 Saint-Mandé cedex. Le terme proposé par la Commission de Toponymie – *formes longues* – ne correspond pas tout à fait à la réalité linguistique et au fonctionnement de ces structures polylexicales. En fait, les formes courtes ne sont pas le résultat d'une réduction des formes « longues », comme cette appellation aurait pu le suggérer (*cf.* 1.1.3.3.).

[54] *Le Canada* en est probablement l'exception la plus connue.

[55] Les formes de la première colonne se combinent soit avec les formes des colonnes 2 et 3, soit avec les formes de la colonne 4.

NOM DE CLASSE	PRÉP. ou ART. CONTR.	NOM PROPRE	ADJECTIF(S) IDENTIFIANT(S)
1. le Commonwealth	*de*	*Dominique*	
2. la Confédération			*suisse*
3. les Émirats[56]			*arabes unis*
4. l'État	*du*	*Qatar*	
5. la Fédération	*de*	*Russie*	
6. le Grand-Duché	*de*	*Luxembourg*	
7. les Îles		*Salomon*	
8. la Principauté	*de*	*Monaco*	
9. la République	*du*	*Yémen*	
			arabe syrienne
10. le Royaume	*de*	*Suède*	
			Uni
11. le Sultanat	*d'*	*Oman*	
12. l'Union	*de*	*Birmanie*	

Tableau 2. Formes complexes de noms de pays.

Ces formats sont valables pour les quatre langues étudiées[57]. Trois noms de pays, *le Negara Brunei Darussalam*, *la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste* et *le Burkina Faso*, n'apparaissant pas dans le tableau à cause des difficultés d'analyse morphologique, préservent des expressions de la langue d'origine qui ont la même fonction de termes de classe que *la République* ou *l'État*. *Burkina Faso* signifie par exemple le *pays / patrie des hommes intègres* en traduction[58]. Un cas similaire est celui de *Commonwealth*, qui ne se traduit pas, mais qui semble entretenir le même rapport d'identification avec le nom propre qui le suit.

Parmi les douze termes de classe recensés, onze renvoient à une structure politico-administrative qui caractérise le pays nommé, et un seul, le 7, contient une indication géographique. Si la présence d'un élément descriptif suffit pour remettre en cause la « pureté » des noms de pays, la primauté de la catégorisation politico-administrative sur la catégorisation géographique remet en cause l'appartenance des noms de pays à la catégorie des noms de lieux. Cette observation n'est pas originale en soi : dans sa typologie des noms propres, Zabeeh (1968 : 53) distingue la classe

[56] Il n'existe pas de forme courte pour ce nom.
[57] On notera cependant un nombre plus grand d'identifiants adjectifs en russe : *Российская Федерация*. En français, s'il est possible de dire *la Fédération russe*, la forme consacrée reste *la Fédération de Russie*.
[58] Sources : Guillorel (1999 : 61) et informateur local.

des *noms géopolitiques*, qui comprend les noms de pays, et Ange Bizet[59] propose un nouveau terme pour les noms de pays, les *politonymes*.

Ressurgit en revanche la question de l'impact du nom de classe sur le fonctionnement discursif des noms de pays : on se rend compte que les formes brèves et les formes complexes ne sont pas substituables dans certains contextes :

(8)

Ne laissez pas la Yougoslavie devenir un nouveau Vietnam.

≠

? Ne laissez pas la Yougoslavie devenir une nouvelle République socialiste du Vietnam.

Il ressort de cette illustration que la différence entre les formes brèves et les formes complexes de noms de pays n'est probablement pas uniquement formelle. Le terme de classe et l'adjectif ont bien une fonction à remplir, la question est de savoir s'ils agissent en tant qu'éléments propres à la nomination – auquel cas la forme brève du nom devrait en porter des traces[60], ou s'ils entretiennent avec le toponyme des rapports syntagmatiques libres.

1.1.3.3. Ex-, ancien-, etc. *: tester l'unité de la dénomination*

Les tests prédicatifs[61] proposés par Kleiber (1981) pour analyser le statut dénominatif des noms propres (*être appelé, être le nom de, s'appeler*, etc.) ne sont pas en mesure de définir avec précision le statut du terme descriptif : *Le nom de ce pays est la République du Honduras* est pour nous tout aussi acceptable que *Le nom de ce pays est le Honduras*. L'étude de l'emploi du déterminant (Bosredon et Guérin, à paraître 2005) ne donne pas de réponse satisfaisante non plus : ainsi, si le féminin et le masculin s'opposent dans *le Honduras* et *la République du Honduras*, la forme singularisante préserve son genre d'origine : *la République du Honduras*. Nous proposons un test distributionnel pour vérifier le degré de cohésion entre le terme catégorisant et le terme singularisant.

Les changements socio-historiques, ainsi que les limites de l'espace ontologique accessible aux locuteurs dans un monde réel font que des noms et des territoires se superposent et donnent lieu à des *ex-noms*, constitués de noms précédés

[59] Communication personnelle (Journée Conscila « Le nom propre », 28 mars 2003).
[60] Nous développons cette hypothèse dans les chapitres 4 et 5.
[61] Nous traitons de cette méthode d'analyse en 1.2.1.1.

des adjectifs *ex-* ou *ancien(ne)*[62]. Parmi les plus fréquents on peut citer *l'ex-URSS* (*l'ex-Union soviétique*) et *l'ex-Allemagne de l'Est*. Toujours en tête de liste sont les ex-noms des ex-républiques soviétiques ou socialistes : *l'ancienne* ou *l'ex-République soviétique de Moldavie, l'ex-République socialiste de Géorgie*, etc. L'emploi de l'adjectif *ex-* devant les noms de classe et non devant l'adjectif confirme l'intégration définitive du nom de classe et des adjectifs qui peuvent le modifier dans la structure du nom de pays :

La République soviétique de Moldavie

L'ex-République soviétique de Moldavie

La République de Moldavie

et non

La République ex-soviétique de Moldavie

Or, même lorsqu'il s'agit d'employer la forme courte du nom, *l'ex-Moldavie soviétique* prime sur *la Moldavie ex-soviétique* et s'oppose à *Messier, ex-directeur*. Compte tenu du fait que l'adjectif *ex-* modifie le terme caractérisant *soviétique*, la structure *la Moldavie ex-soviétique* apparaît comme caractérisante et non purement désignative : *la Moldavie qui a été soviétique,* ou *la Moldavie, anciennement soviétique*.

Les données issues des autres langues confirment la même tendance. Il est impossible de dire en roumain **Moldova fostă sovietică*, la structure consacrée étant *fosta Moldovă sovietică* (*l'ancienne Moldavie soviétique*). *Ex-* peut être employé devant l'adjectif caractérisant *sovietica*, mais jamais devant le terme de classe. En russe, *бывшая советская республика* (*l'ex république soviétique*) est de fait une désignation catégorisante, mais l'ajout d'un identifiant – *бывшая Молдавская советская республика* (*l'ex-République soviétique de Moldavie*) – en fait un nom de pays à part entière. La structure des formes complexes en anglais, où les adjectifs précèdent les noms qu'ils déterminent, n'offre pas d'évidence formelle quant à l'intégration morphologique des éléments descriptifs. Mais le locuteur anglophone préserve néanmoins l'intuition d'une dénomination unique, figée en une structure complexe.

[62] Les noms de pays ne sont pas les seuls noms propres qui peuvent s'employer avec les adjectifs *ex-* et *ancien*. Ainsi y a-t-il *le quai Mitterrand, ancien quai de Tuileries*. Dans tous les cas, c'est le nom qui est en jeu, et non l'individu car, s'il s'agit de désigner un individu ou une entité qui n'existent plus, on utilise les noms qu'ils ont portés, comme *Socrate, Napoléon, le Saint Empire Romain*.

(9)

> Becoming an Intel finalist was "something I couldn't believe," said Preygel, whose family moved from **the former Soviet republic of Moldova** to the United States in 1991. (WP, 31.01.03)
> *Devenir finaliste de Intel était « quelque chose que je n'arrivais pas à croire », a dit Preygel, dont la famille a quitté* ***l'ancienne République soviétique de Moldavie*** *pour s'installer aux États-Unis en 1991.* [notre traduction]

Ces observations mettent en évidence quelques similitudes entre les langues et une tendance générale à intégrer l'élément descriptif à la dénomination, la modalisation ne portant pas sur un élément particulier (sauf l'adjectif caractérisant en roumain), mais sur la structure complète. Les unités descriptives font partie de la dénomination propre, même si elles restent motivées dans la plupart des cas[63] : ainsi, *la Corée du Nord* est située au nord de *la Corée du Sud*, *la République française* est une république et tous les *Royaumes* justifient leur nom jusqu'à ce jour[64].

Nous dirons donc avec Long (1969 : 117) que les noms propres comme *la Russie* ne doivent pas être considérés comme des réductions de formes plus complexes comme *la Fédération de Russie*, mais comme des formes concurrentielles[65]. Il s'agit d'une sorte de différenciation lexicale, qui met en évidence l'importance du domaine de référence et de ces dénominations pour la communauté linguistique :

> « For language communities the degree of lexical differentiation of a referent field increases with the importance of that field to the community[66]. »
> (Wierzbicka 1992: 306)

Cette conclusion nous permet par ailleurs d'éviter la dissociation entre *la France* et *la République française*, *la Suisse* et *la Confédération suisse*. Mais elle met aussi en rapport des noms de pays et des adjectifs identifiants : *France – française, Suisse – suisse*.

---

[63] Il n'est certainement pas raisonnable de discuter ici de la pertinence et de la motivation de termes descriptifs comme *démocratique*… Tout dépend de la définition du mot *démocratique*.

[64] Ou est-ce le nom qui fait perdurer la monarchie ?

[65] « We would be on shaky ground if we described proper names such as *Ohio* as reductions of longer proper names such as *the State of Ohio*, or proper names such as *the Ohio* as reductions of longer proper names such as *the Ohio River*. It is safer to say simply that names of two kinds exist side by side here. » (Long 1969 : 117). « On entrerait sur un terrain mouvant si on décrivait des noms propres tel *[l']Ohio* comme des réductions de noms propres plus longs, tel *l'État d'Ohio*, ou des noms propres tel *l'Ohio* comme des réductions de noms tel *le fleuve Ohio*. Il est plus prudent de dire tout simplement que deux types de noms existent côte à côte. » [notre traduction]

[66] « Pour les communautés linguistiques, le degré de diversification lexicale d'un champ référentiel augmente avec l'importance de ce champ pour la communauté. » (Wierzbicka 1992 : 306 [notre traduction]).

1.1.3.4. Nom de pays et dérivation : vers l'hypothèse d'un 'nom de classe' ?

La présence de l'élément descriptif ne constitue pas la cause unique de la flexibilité du statut des noms de pays : la morphologie des noms de pays y est pour beaucoup : comme les noms de villes ou de régions, les formes courtes des noms de pays sont sujettes à dérivation[67]. Elles donnent lieu à des gentilés : des adjectifs identifiants, comme dans *la République française*, des glottonymes et des ethnonymes.

Les glottonymes désignent des entités uniques dans leur genre, mais ne sont pourtant pas considérés comme des noms propres[68]. Les ethnonymes prennent la majuscule en français, en anglais ou encore en allemand, mais on ne leur reconnaît généralement pas le statut de noms propres. *Un Français* étant un habitant de la France parmi soixante millions d'autres, le gentilé n'a pas le pouvoir identifiant et individualisant des noms propres prototypiques. On en déduit alors que le nom de pays génère des expressions catégorisantes, c'est-à-dire des formes susceptibles de réunir des classes d'objets en vertu des propriétés de ces derniers ; en l'occurrence, « être de nationalité française ».

Les ethnonymes reproduisent la même structure du potentiel référentiel que les noms de familles ou de dynasties. *C'est un Français* véhicule des représentations similaires à celles de *C'est un Hohenzollern*, et plusieurs interprétations du nom sont possibles.

a. *qui appartient à la classe des Français*[69]	a´. *qui appartient à la famille des Hohenzollern*
b. *qui a les traits spécifiques d'un Français*[70]	b´. *qui a les traits spécifiques d'un Hohenzollern*

[67] L'aptitude à la dérivation constitue un lien entre les noms de pays et le reste du lexique (Leroy 2004a : 42 et sq.).

[68] Cette observation se range dans le cadre des remarques faites à propos des critères de définition et de reconnaissance des noms propres. Résultats de la dérivation des noms de pays, ces dénominations devraient être traitées différemment.

[69] Ou à la France. *Cf.* Gardiner (1954 : 25).

[70] Citons ici un exemple très courant en pragmatique : dans une communauté internationale (étudiants en échange, par exemple), répondre *Je suis Français !* à la question *Tu sais faire la cuisine ?* fait appel à des savoirs stéréotypiques et remplace une affirmative : *Mais bien sûr que je sais cuisiner : je suis français, et tous les Français savent cuisiner.*

Cependant, le test des prédicats appellatifs montre qu'il est beaucoup moins naturel de dire qu'un Français est quelqu'un qui porte le nom de *Français*[71], alors que les noms de dynasties intègrent parfaitement la structure : *Albert porte le nom de Hohenzollern*. Les représentations métalinguistiques des expressions dénominatives ne sont pas de même nature. Le nom de famille et le nom ethnique correspondent à des stratégies de nomination différentes, et rendent compte de la stratification des possibilités désignatives et individualisantes d'une entité, qui vont du général au particulier, du classificatoire au singularisant :

humain → chercheur → Français → Breton → Parisien → un de Saillac → Benjamin de Saillac

Il existe toujours la possibilité de proposer un nom « plus nom propre » que d'autres, qui aurait un potentiel d'identification plus élevé de tel ou tel point de vue ou une forme prototypique. C'est valable pour la désignation des pays :

pays → république → la République française
la France

Il ressort de ces paradigmes de désignations que les dérivés des noms de pays s'attachent à des domaines de référence différents[72] qui, tout en ayant leur propre identité, se rattachent d'une manière ou d'une autre au domaine des noms de pays : ainsi, on tentera toujours de rattacher un peuple et une langue à un pays, même si les exceptions sont très courantes (pas de langue suisse, par exemple). La transgression des domaines reformule la question du statut des noms de pays et des limites formelles de la classe des noms propres en général.

Le nom propre étant traditionnellement opposé au nom commun, tout ce qui l'en rapproche peut compromettre son statut : la présence de l'article, la motivation, le caractère descriptif, etc. De ce point de vue, les noms de pays n'ont pas une place privilégiée au sein de la catégorie des noms propres. Cependant, si on les soumet à un test auprès des locuteurs du français, de l'anglais, du roumain ou du russe, ces formes se voient attribuer le statut de nom propre sans aucune hésitation : il s'agit bien de formes sémiotiques servant à singulariser des individus, du fait de leur

[71] Qui est plutôt le nom d'un peuple, permettant de désigner aussi des individus. Quelques remarques à ce sujet en 5.1.3.5. et en 6.2.2.5.
[72] Dans le chapitre 6, nous mettons en place la notion de *site discursif* dans une tentative de ré-articulation des domaines de référence.

association à ces individus dans la mémoire longue (*cf.* Jonasson 1994 : 21). Il y a donc un conflit entre forme et identité, dû, nous semble-t-il, aux réticences que la grammaire d'abord, et ensuite la linguistique, ont eues – ou ont encore – à intégrer le nom propre au système de la langue. Notre travail se situant dans un cadre linguistique au départ, une réflexion à ce sujet s'impose.

1.2. Le nom de pays : nom propre et forme linguistique

S'il reste conceptuellement un nom propre, le nom de pays s'éloigne du noyau prototypique de la catégorie des noms propres pour des raisons le plus souvent formelles qui le rapprochent de la catégorie du nom commun. Mais il reste toujours la question de la délimitation des deux catégories, car on a vu combien les critères sélectionnés par les grammaires et par la linguistique sont caducs (1.1.1.2.). Nous nous proposons donc d'étudier la dimension fonctionnelle et conceptuelle de la nomination afin de voir en quoi noms propres et noms communs s'opposent à un niveau plus profond, et de situer les noms de pays par rapport à cette opposition.

1.2.1. Identité du nom propre et système de la langue

Depuis toujours, grammaires et traités de logique ont opposé les noms propres et les noms communs. Cependant, cette opposition qui a fini par marginaliser le nom propre en linguistique ne semble pas être justifiée. Les études récentes du nom propre ont montré que les caractéristiques morpho-syntaxiques ne sont pas décisives pour la description du nom propre, celui-ci pouvant apparaître dans les mêmes structures que le nom commun (Kleiber 1981 et 1995, Gary-Prieur éd. 1991, Gary-Prieur 1994, Jonasson 1994). Il a été aussi mentionné (*cf.* Jonasson 1994) que le nom propre se laisse combiner avec toutes sortes d'articles et de déterminants adjectifs ou autres syntagmes nominaux qui apparaissent généralement avec le nom commun et que ce fait ne modifie pas nécessairement le contenu sémantique des noms propres. Du point de vue formel il est donc très difficile de distinguer les deux catégories. D'un point de vue cognitif et psycholinguistique, il apparaît que la mémoire intervient de la même manière dans l'apprentissage des noms communs que dans l'apprentissage des noms propres (Kleiber 1981 : 379). Le nom propre est donc soumis aux mêmes *conventions* linguistiques que le nom commun.

1.2.1.1. Nom propre vs. *nom commun : représentations métalinguistiques*

Il revient à G. Kleiber (1981 : 393 et sq.) d'avoir montré, tests linguistiques et métalinguistiques à l'appui, que les noms propres forment une classe à part, malgré les rapprochements référentiels ou fonctionnels possibles avec les descriptions définies, les déictiques ou les noms communs. De toute évidence, un nom propre est avant tout un *nom*, à la différence des noms communs qui représentent sur le même plan *le mot, l'expression* (linguistique)[73], *le terme, le nom*. Cette distribution statutaire se vérifie à l'aide des prédicats métalinguistiques *désigner, être le nom de, s'appeler,* etc. Il apparaît ainsi que ces prédicats ne peuvent pas s'appliquer à toutes les catégories :

Cf. : *Le mot / nom qui désigne cet outil est un* sécateur.

**Le mot qui désigne la capitale de la France est* Paris.

Le nom de / le terme de / l'expression gazelle…

Le nom de Bernard

**Le terme de / l'expression* Bernard (Kleiber 1981 : 396)

Les tests mettent en évidence une différence réelle entre noms communs et noms propres, du moins dans une conception métalinguistique, les premiers pouvant figurer dans des structures de types divers, alors que le nombre de prédicats métalinguistiques caractérisant les derniers est limité. Ces particularités sont illustrées par le schéma ci-dessous, où la ligne du milieu recense tous les prédicats métalinguistiques qui sont communs aux deux catégories, et la ligne inférieure reproduit les représentations métalinguistiques des unités *nom propre* et *nom commun* en tant que signes de la langue :

NOM PROPRE	NOM COMMUN
NOM (ÊTRE APPELÉ, PORTER LE NOM DE, ENTITÉ APPELÉE, LE NOM QUI DÉSIGNE…)	
MOT	MOT (QUI DÉSIGNE) EXPRESSION TERME

Fig. 1. Catégories linguistiques et prédicats métalinguistiques.

Il en ressort que les deux catégories partagent un grand nombre de points communs, mais que le nom propre prend en charge uniquement la dimension effective de la

[73] À ne pas confondre avec *locution/expression figée*.

dénomination : *être un nom* ou *être le nom de*. Le nom propre ne peut être ni *une expression*, ni *un terme*.

En revanche, cette analyse sous forme de prédicats acceptables/non acceptables n'offre pas une explication suffisante du fonctionnement du nom propre. Se pose la question de savoir pourquoi le nom propre, tout en étant *un mot*, ne serait jamais *un mot qui désigne – la France* ne peut pas être *?le mot qui désigne la France / ce pays* – même si le *nom* propre, lui, *désigne* un individu singulier. Probablement parce que, dans le second cas, il ne s'agit plus d'un prédicat métalinguistique, mais d'un prédicat référentiel : on emploie un nom propre donné pour *désigner* tel ou tel individu et pas un autre. Le test des prédicats métalinguistiques se contente donc de mettre en évidence des *représentations* de l'objet qui sont contraintes par l'appareil métalinguistique. On n'a aucune garantie que ces représentations reflètent la nature et le fonctionnement de l'objet[74]. Cependant, la question n'est pas de chercher des vérités ontologiques, mais d'éviter autant que possible les ambiguïtés propres à une discipline qui est obligée de décrire son objet par lui-même.

1.2.1.2. Nom propre vs. *nom commun : la catégorisation*

Un des arguments qu'on évoque pour justifier la marginalisation des noms propres en linguistique est le postulat selon lequel ces derniers ne sont pas susceptibles de fixer des catégories ; le nom propre est censé *singulariser*, et non *catégoriser*[75]. C'est un lieu commun (Rey-Debove 1996 : 107) qui a le moins de mal à se maintenir en place, car la différence entre *ville(s)* et *Paris* est évidente. Il existe cependant des cas où les noms propres renvoient à un individu tout en mentionnant une catégorie[76] dont les éléments portent le nom de cet individu : *C'est plutôt un Hohenzollern, pas un Romanov* (*Dubois, Duval,* etc.[77]) ; le nom propre est donc capable d'instituer des catégories. Il s'agit de voir de quel type de catégories il s'agit et, par là, d'établir une distinction plus fine entre noms propres et noms communs, qui prendrait en compte le mécanisme sous-jacent à l'activité de catégorisation en général.

---

[74] Nous avons vu en 1.1.3.1. (*cf.* note 51) que les tests métalinguistiques ne fonctionnent pas dans toutes les langues.

[75] Récemment, à l'encontre de ce postulat, le concept de *catégorisation individualisante* a été proposé – le nom propre désigne une classe à un représentant unique (S. Leroy dans Détrie *et al.* 2001 : 49). Mais cette proposition ne résout pas le problème : ce n'est pas au même type de catégorisation qu'on a affaire…

[76] Dans le cadre de cette étude, nous ne proposons aucune distinction entre les termes *catégorie* et *classe*.

[77] Il ne faut surtout pas négliger les différences qu'il y a entre *C'est un Hohenzollern* et *C'est un (vrai) Harpagon / Napoléon / Einstein*, dont il sera question *infra*.

Il est fondamental d'appréhender la catégorisation en tant qu'*opération* ou *mécanisme* avant d'en proposer une illustration. De fait, le postulat selon lequel les mots tels que *chien, table* ou *arbre* catégorisent nous renseigne davantage sur le potentiel de ces derniers que sur le processus de catégorisation ; les mots *nom, nom propre, verbe* catégorisent également, mais… pas de la même manière. Mais que veut dire *catégoriser* ? Nous nous donnons pour définition de la catégorisation la formulation suivante :

> *Catégoriser c'est regrouper des objets du monde ou de la pensée en vertu de propriétés communes considérées comme pertinentes dans une situation donnée ou par rapport à un prototype.*

Cette définition de la catégorisation nous permet de tirer une conclusion importante : les noms propres, comme les noms communs, peuvent catégoriser, mais il s'agit de deux types de catégorisation, s'appuyant sur des propriétés de nature différente. Nous distinguons ainsi la *catégorisation taxonomique* et la *catégorisation dénominative*, en sachant que le premier type peut toujours contenir le deuxième. La catégorisation taxonomique s'appuie sur les propriétés ontologiques des entités décrites : ainsi, un citron pourrait ne pas être jaune (Putnam 1990 [1970]) et il existe des citrons doux, mais tous les citrons sont des fruits dont l'acidité et la couleur jaune constituent des traits prototypiques[78] (Rosch 1975 et 1978, Kleiber 1990). La catégorisation dénominative réunit en une seule classe les entités qui portent le même nom, ce dernier n'impliquant *a priori* aucun trait qualitatif : tous les *Pierre, Paris, Congo*, etc. Ce type de catégorisation prend appui sur la *forme linguistique*. Il est évident que, puisqu'un nom commun désigne des entités réunissant les propriétés *P*, il opère automatiquement une catégorisation dénominative, car toutes ces entités peuvent être désignées par ce même nom.

Dans un autre ordre d'idées, des cas comme *Hohenzollern, Renault, Français* permettent d'inverser le raisonnement : c'est l'appartenance à une classe par nomination qui peut révéler des propriétés spécifiques des référents. Ainsi, une marque comme *Renault* s'attribue certaines qualités et ses produits sont caractérisés par les mêmes faisceaux de propriétés ; *les Hohenzollern,* du fait de porter ce nom, assument un rang, des qualités, des stéréotypes, etc. ; *un Français* appartient au peuple dit *les Français*.

---

[78] La problématique de la catégorisation est complexe. Les remarques que nous venons de faire sont suffisantes pour faire comprendre notre propos mais elles n'engagent pas un développement théorique.

Le tableau ci-dessous présente une manière de rapprocher la catégorisation opérée par les noms propres de celle des noms communs, tout en mettant en évidence les différences :

	RÉFÉRENCE GÉNÉRIQUE (CATÉGORISATION)	
	catégorisation taxonomique et/ou dénominative	**catégorisation dénominative**
NOMS COMMUNS	tigre, homme, chat, linguiste	???
NOMS PROPRES	Hohenzollern, Dubois ; ---------- Renault, Riesling	Jeanne, Paul, Gribouille

Tableau 3. Nom propre et catégorisation.

Dans des conditions spécifiques, où l'attribution du nom n'est pas aléatoire, les catégories dénominatives donnent lieu à des catégories qualitatives. Ainsi, *un Dubois* appartient à une catégorie de par son nom, mais ce nom implique de surcroît une relation de famille, tout comme *un Hohenzollern*, les deux pouvant impliquer divers traits qualitatifs comme *la noblesse* (de cœur ou de sang), *la vaillance, l'honnêteté*, etc. Le cas de *Renault* ou de *Riesling*, que nous séparons par un trait interrompu dans le tableau, diffère des autres par la présence inhérente d'une propriété qualitative ; le slogan publicitaire *Vous avez des pneus ou des Michelin*[79] *?* illustre le transfert propriétal qui s'opère à ce niveau. D'autres suivent : *Pour le prix d'un violon offrez-vous un Stradivarius, Il y a les chocolats et il y a Lindt…* (Grunig 1998 : 100).

On conclura de ces observations que les noms propres ont un statut différent de celui des noms communs, mais que, étant donné les stratégies de catégorisation qu'ils utilisent, ils sont plus proches de ce point de vue du système de la langue que les noms communs. Dans ce sens, le nom propre devient « plus complètement signe », car il n'est tributaire que de son essence linguistique :

> « Plus le mot s'est détaché de ses origines, plus il est au service de la pensée : selon les expériences que nous faisons, il se resserre ou s'étend, se spécifie ou se généralise. Il accompagne l'objet auquel il sert d'étiquette à travers les événements de l'histoire, montant en dignité ou descendant dans l'opinion, et passant quelquefois à l'opposé de

[79] Où *Michelin* « incarne » la qualité même… À vrai dire, on peut se demander si le nom de la marque doit s'orthographier ici avec une majuscule ou avec une minuscule. Nous n'avons pu retrouver la trace de la version originale du slogan mais, dans les reprises sur divers sites Internet, les deux peuvent apparaître.

> l'acception initiale : d'autant plus apte à ces différents rôles qu'il est devenu plus complètement signe. »
> (Bréal 1976 [1897] : 181-182)

Cette position reste discutable, car elle ne fait qu'inverser la problématique : on sait déjà qu'il y a non seulement des différences, mais aussi des similitudes entre les noms propres et les noms communs. Elle a cependant le mérite de montrer que le changement de point de vue peut éclairer l'objet et faire ressortir des propriétés autrement négligées.

1.2.1.3. Le « seuil du nom propre » [80]

L'incapacité du nom propre à opérer des catégorisations taxonomiques est directement liée à son caractère non descriptif : dans la culture occidentale, le nom propre ne s'associe pas à un particulier en vertu des propriétés de ce dernier. Mais, de fait, tout nom propre n'est qu'un nom commun dont la signification étymologique est devenue opaque, qui est amené à désigner un particulier. L'objectif de l'onomastique est de retracer cette signification opacifiée, en remontant aux sources du nom propre. C'est ce passage du statut de nom commun au statut de nom d'individu que Fabre (1987 ; et 1980 cité par Siblot 1997b) appelle le *seuil du nom propre*.

Cependant, non seulement un nom commun attaché à un individu peut se transformer en nom propre, mais un nom propre peut redevenir nom commun, tout en construisant une signification qui n'est pas étymologique : c'est le cas des antonomases comme *poubelle, calepin, tartuffe*, etc. (*cf.* Siblot 1987 et 1997b). Ce passage d'un statut à l'autre, qui peut se produire à plusieurs reprises aux cours de la vie d'un mot et même à travers les langues[81], est signalé aussi par Walter (1995), dont nous citons ici la conclusion :

> « […] envisagée sous l'angle historique, aussi bien dans une même langue que dans des langues différentes, l'étude du Npr montre son caractère fondamentalement transitoire : une étape instable entre les noms communs qui sont à l'origine de sa formation et ceux auxquels il pourra donner naissance. »
> (Walter 1995 : 244)

En guise d'exemple, on citera le rapprochement entre *biblia*, nom commun désignant à l'origine, en grec ancien, un ensemble de plusieurs feuilles de papyrus, *la Bible*, nom propre désignant le *livre* par excellence, et *une Bible*, employé dans le sens de

---

[80] Ce titre est un écho à l'œuvre de Paul Fabre et à un article de Paul Siblot qui s'en inspire, « Sur le seuil du nom propre » (1997b, *cf.* la bibliographie).

[81] Parmi les exemples cités il y a *Faenza*, nom d'une ville italienne qui a donné naissance au XVIe siècle à la *faïence ; bougie* vient de *Bougie*, aujourd'hui Bejaia, ville d'Algérie, autrefois exportatrice de cire.

'livre qui fait autorité' (Walter 1995). Les catégories du nom propre et du nom commun sont donc caractérisées par la continuité.

À un niveau morphologique, la dérivation des noms propres, le passage de la catégorie du nom à celle de l'adjectif, par exemple (*Bourbon → bourbonien, -ne ; Corneille → cornélien, -ne ; Kafka → kafkaïen, -ne*), « montrent au contraire qu'il n'y a pas rupture, que les noms propres, adjectifs, noms communs et expressions diverses se mêlent. » (Leroy 2004a : 52). Le nom de pays fait montre d'une grande richesse de ce point de vue (*cf.* 1.1.3.4.). Nous ne pouvons que souscrire au constat de Bréal (1976 [1897] : 183), selon lequel « [l]a différence avec les noms communs est une différence tout intellectuelle », dans le sens où elle découle d'une spécialisation fonctionnelle, et qu'il n'y a entre eux qu'une « différence de degré », une fois le seuil du nom propre passé, dans une direction ou dans une autre.

Ces observations mettent en évidence le fait que la distinction entre nom propre et nom commun peut être de nature fonctionnelle, et touche avant tout à une dimension conceptuelle de la nomination. À la suite de Coseriu (1975 : 234-235, voir Jonasson 1994 : 13) et de Fabre (1987 : 22), on peut se demander si le nom propre est une forme ou une fonction. Étant donné les particularités morpho-syntaxiques des noms propres dont il a été question ci-dessus, il est clair que le nom propre est une forme linguistique soumise aux contraintes du système, c'est aussi « *une expression soumise à des conventions linguistiques* [et] qui se prête, comme les autres expressions linguistiques, à des buts cognitifs et communicatifs différents » (Jonasson 1994 : 7). Si le nom propre a pour fonction de discrétiser des référents en les singularisant, il partage cette aptitude avec les descriptions définies ou indéfinies : *un chat, le chat de la voisine, Gribouille*, etc.

Il y a là pourtant une différence de taille à noter, c'est que le nom propre s'attache à l'individu de manière stable, et de ce fait il est parfois difficile de les dissocier : le nom devient l'essence même de l'individu[82]. On peut se demander si la langue a les moyens d'intégrer l'individu, pour ainsi accéder à une analyse conceptuelle des noms propres. Nous dirons que la langue dispose de toute une batterie d'outils renvoyant à l'individuel et qui sont pris en charge par les locuteurs : les pronoms, les modalisateurs, les noms propres ; la linguistique, en revanche,

[82] Le statut du nom propre et son rapport à l'individu et au monde en font une unité complexe : « Sur le plan de l'usage, c'est une autre affaire : car on peut définir le nom de famille comme un outil linguistique qui cristallise la relation à soi, la relation à l'autre, et la relation à l'État. Autrement dit, il est à la fois psychologique, social et politique. » (Honoré 2000 : 37)

cherche à dégager des formats, des régularités[83], des traits communs aux diverses unités recensées. Or, les noms propres désignent des individus pour les différencier, ce qui les relègue presque automatiquement dans le domaine conceptuel extralinguistique.

1.2.1.4. Sens et référence singulière

Kleiber (1981) explique l'absence des noms propres du dictionnaire de langue par leur transparence sémantique, en s'appuyant sur la même analogie :

> « De même que la description que l'on donne au nom propre non modifié *Paris*, par exemple, représente une connaissance extra-linguistique et non linguistique, les éléments que l'on fournit pour identifier les référents de *la porte* (*cf. Ferme la porte !*) constituent un savoir extra-linguistique. Le syntagme nominal *La porte* ne sera pas recensé dans un dictionnaire de langue. »
> (Kleiber 1981 : 400)

L'argument semble tout à fait acceptable. Cependant, si c'est à l'emploi de l'article défini (indéfini, démonstratif, etc.) devant le nom commun que l'on doit la référence singularisante (il s'agit bien de *la* porte immédiatement accessible à la perception des locuteurs), il convient d'invoquer la grammaire avant l'extralinguistique. Notons aussi que l'équivalence paradigmatique entre noms propres et descriptions définies n'a pas une pertinence universelle, car si la catégorie de *syntagme nominal* convient aux langues à déterminants analytiques comme le français ou l'anglais, elle recouvre des réalités différentes dans d'autres langues, selon que l'article est soudé au nom (langues plutôt synthétiques) ou qu'il est totalement absent.

Se pose ici la question du lien entre la forme identifiante qu'est le nom propre et l'individu nommé. Depuis Saussure (1969 [1916]), la sémiotique linguistique clame explicitement la nécessité d'une médiation entre la forme et le référent : on recherche le *signifié*, ou le concept. Du moment qu'il adopte les caractéristiques phonétiques et morphosyntaxiques spécifiques à une langue donnée, le nom propre correspond à un *signifiant*. En revanche, son contenu conceptuel, s'il y en a un, n'est pas directement accessible. Si un nom propre peut s'associer à une représentation de l'individu – et il y a fort à parier que c'est une technique généralisée pour la mémorisation et la réactualisation des noms propres[84], le lien préalable établi entre le nom et l'objet nommé ne réfléchit pas cette représentation, construite *a posteriori*. On notera cependant la motivation originelle de noms français comme *Boulanger,*

---

[83] Et ce même dans l'expression de la subjectivité.
[84] *Cf.* Valentine *et al.* (1996 : 133). Une discussion à ce sujet est proposée en 2.2.2.

Lemaréchal, Vilain, d'autant plus qu'elle reproduit des schèmes valables dans plusieurs langues[85] : noms de professions, description du référent, associations métaphoriques, localisation, etc. Ces motivations, censées être démotivées par le seuil du nom propre, restent sensibles à une actualisation par les locuteurs du moment qu'elles sont étymologiquement transparentes[86].

Le nom propre est caractérisé par une « incohérence » entre la forme et le contenu, qui ne sont pas soudés, et dont l'association ne détermine pas forcément l'identité de l'unité linguistique. La linguistique pourrait justement s'intéresser davantage à cette plasticité interne qui caractérise les noms propres.

1.2.1.5. Pour une cognition sociale du nom propre

La « malléabilité conceptuelle » des noms propres est constamment régulée par leur statut conventionnel. Le nom propre est de fait une *convention linguistique* ; il est soumis en tant que tel à un apprentissage qui n'est pas uniquement mémoriel – savoir que N est le nom de *x* –, mais aussi conventionnel et social : accepter un nom et le partager avec les autres membres de la communauté, le savoir n'étant validé que par sa conformité à l'entente accompagnant la donation ou la transmission du nom : l'emploi du nom propre est « réglé par un fait social » (Buyssens 1973 : 27, cité par Siblot 1987 : 99).

Une des raisons pour lesquelles Kleiber propose d'exclure le nom propre du code de la langue est son arbitraire :

> « Même si le prénom *Marthe* paraît réservé au sexe féminin, un locuteur a malgré tout la latitude d'appeler son fils ainsi. Il aura sans doute l'impression, ce faisant, de contrevenir à une règle, mais à une règle socio-culturelle et non sémantique. »
> (Kleiber 1981 : 367).

Mais c'est oublier que les noms communs ne sont pas plus motivés dans leur référenciation. Cadiot et Nemo (1997) montrent que les noms communs peuvent, suite à une convention issue de l'expérience et de la perception des locuteurs, renvoyer à des référents auxquels ils ne s'appliquent pas de manière stéréotypée : *un verre* devient *cendrier*, par exemple. Beaucoup s'insurgeront contre cette idée, et ils auront en partie raison. Mais les mêmes s'insurgeront contre l'idée de donner, en France, le nom de *Marthe* à un garçon, car la langue est faite de conventions

---

[85] Ainsi, on a en roumain *Moraru* (~meunier), *Păduraru* (le forestier) ; en russe *Слесарев* (plombier), *Толстый* (le gros), etc.

[86] Parmi les collègues et amis avec qui nous avons discuté du phénomène, il y en qui ne font jamais attention à la motivation des noms, et d'autres qui y voient toujours un contenu motivé… Le phénomène en soi est curieux.

sociales : il n'y a pas davantage de raisons de désigner l'objet « verre » par le signe *verre* et non par le signe *table*. L'hypothèse de Kleiber se vérifie en partie, mais pas à l'intérieur de la même communauté. Ainsi, le diminutif du prénom masculin russe *Vania* est un prénom féminin en bulgare.

L'appartenance socio-culturelle du nom propre se vérifie à d'autres niveaux. Les noms propres, qui remplissent leur fonction d'identification aux quatre coins du monde, ont non seulement des structures différentes d'une langue à une autre – présence et fréquence de l'article défini pour les langues qui ont un système de déterminants ; degré de complexité structurale des prénoms : *Marie-Christine-Antoinette* (fr.) contre *Masha* (rus.) ; etc. – mais diffèrent aussi par les rôles qui leur sont attribués dans la communication. Dans les langues indiennes ou africaines, ainsi qu'en arabe, les noms propres gardent leur sens étymologique et sont censés à la fois identifier et caractériser le référent, même s'il s'agit d'une caractérisation symbolique et toute virtuelle[87]. Les noms propres peuvent aussi évoquer, sans qu'un rituel de nomination soit requis, une appartenance à une région, ou à une ethnie, ou encore à une classe sociale : *Seguin* représente la provençalité, *Malik* évoque l'origine arabe (Siblot 1987 : 101, 107) ; *Jean* et *Pierre* évoquent la francité dans une chanson de Vladimir Vyssotski (poète et chanteur russe, 1938-1980), le prénom de *Jean*, un nouvel ami français, s'opposant à *Vanya* (~ *Jean* en russe), son interlocuteur russe[88]. La connaissance du nom est un outil de socialisation et un marqueur communautaire à l'occasion de la fête du nom : ainsi, en Grèce, le nom quitte la sphère identitaire pour entrer dans la sphère publique : « la 'fête du nom' qui concerne plusieurs personnes portant le même prénom, et qui s'ouvre sur la sphère publique (puisqu'elle est accessible à toute personne connaissant la date de la fête) » (Katsiki 2001 : 276).

Lorsqu'ils emploient des noms propres, les locuteurs renvoient à des objets qu'ils connaissent, ne serait-ce que « de nom », ou à des entités qu'ils désirent faire connaître. Puisqu'il désigne des particuliers et les identifie dans leur discontinuité individualisante, le nom propre nous aide « à structurer le monde et la réalité qui

---

[87] Lévi-Strauss (1962), Sharma (1969) montrent que diverses significations sont associées aux noms propres de personne, le plus souvent fortement liées aux croyances des communautés ou à leur religion. Les noms Hindous, par exemple, sont constitués de combinaisons de « morphèmes » issus des noms de trois dieux, Brahma, Vishnu et Shiva, et de « morphèmes » évoquant des propriétés qui constituent les valeurs de la culture Hindi (Sharma 1969).

[88] « Я завёл с француженкою шашни / Мои друзья теперь и Пьер и Жан. » – Je drague une Française en ce moment, / Et mes amis sont Pierre et Jean. [notre traduction]. Il est à noter que l'effet est moins fort en français : en fait, la pratique de stéréotypisation des prénoms est beaucoup plus courante en russe et dans les langues avoisinantes, où *Fritz* désignera un Allemand, *Ivan* – un Russe, *Natasha* – la femme d'un Russe et *Kolya* – le fils du Russe (Suprun 2000 : 54).

nous entourent » (Jonasson 1994 : 18). Un point de vue similaire est défendu par Molino (1982), qui attribue à la représentation identitaire dans sa continuité spatio-temporelle un fonctionnement proche de celui du champ déictique :

> « […] les noms propres renvoient aux trois dimensions de la deixis, la personne, l'espace et le temps. Dans le réseau cognitif de chacun, les noms propres constituent les points fixes de l'organisation mentale et de la structure du monde. »
> (Molino 1982 : 19)

Les noms propres jalonnent ainsi l'orientation dans la société de l'individu. Lors de l'insertion des sujets dans le monde, la réalité devient une grandeur qui s'intègre au langage, au-delà de la référence (Coquet 1997 : 243).

Le nom propre est tributaire tout aussi bien d'une dimension linguistique que d'une dimension extralinguistique, les deux aspects étant complémentaires et non contradictoires[89]. Une étude linguistique du contenu conceptuel devient possible si on articule l'analyse des formes et l'observation des usages que les sujets en font. Munie de ce constat, nous pouvons aborder plus directement notre objet d'étude, le nom de pays, et identifier sa place au sein du système linguistique en observant la manière dont il adopte ou adapte les contraintes du système[90].

1.2.2. Le nom de pays dans le système de la langue

La constitution d'un micro-système lexical pour le domaine de référence des noms de pays incite à une réévaluation de l'inscription du nom de pays dans un système plus complexe, celui de la langue. Il s'agit donc de révéler des phénomènes linguistiques qui caractérisent les noms de pays en tant qu'unités sémiotiques, tout en tenant compte de leur originalité.

1.2.2.1. Sémantique lexicale des noms de pays

Un des arguments auxquels recourt la linguistique (*cf.* Kleiber 1981 : 404 et sq.) pour soutenir que les noms propres ne font pas partie du système de la langue est le fait qu'ils n'entretiennent pas de relations sémantiques comme la synonymie, l'antonymie et surtout l'hyperonymie. Ce constat s'appuie avant tout sur la thèse de la non descriptivité du nom propre. Cependant, si l'absence de relations sémantiques

---

[89] Nous aurons l'occasion de discuter plus amplement cette question en 2.2.

[90] Nous souhaitons corriger les attentes : si tout système a des contraintes générales, leur application concrète est locale, et concerne des catégories grammaticales bien délimitées. Par exemple, les règles de fonctionnement de l'article n'affectent pas la classe des adverbes, tout comme l'absence de l'article ne peut pas l'affecter directement…

peut être évoquée pour les anthroponymes[91], le cas des noms de pays se présente autrement.

Pour commencer, les formes courtes et les formes complexes des noms de pays, ainsi que toutes leurs versions attestées dans les listes de la Commission de Toponymie (*cf.* Annexe 5) pourraient être considérées comme référentiellement équivalents, tenant de situations d'énonciation et de registres différents. Mais ce ne sont pas les seuls cas d'équivalence. Les surnoms hypocoristiques ou péjoratifs (beaucoup plus rares) se constituent en dénominations concurrentes :

la Corée du Sud – le pays du matin calme

la Grande-Bretagne – la (perfide) Albion

la France – l'Hexagone

le Japon – le pays du soleil levant

le Liban – le pays du cèdre, etc.

Évidemment, une étude contextualisée s'impose[92], afin de vérifier le fonctionnement des synonymes distingués ici de manière encyclopédique, mais la seule existence de plusieurs expressions singularisantes doit susciter l'intérêt du sémanticien.

Nous avons parfois placé les noms de pays dans le contexte des autres noms de lieux, avec lesquels ils partagent certains traits morphosyntaxiques ou sémantiques. Mais le lien est de fait beaucoup plus fort, car les noms de pays établissent, avec d'autres noms géographiques, des systèmes de relations méronymiques :

---

[91] Quoique, du point de vue adopté ici, les anthroponymes et les surnoms puissent entretenir des relations de « synonymie ».

[92] *Cf.* le chapitre 8.

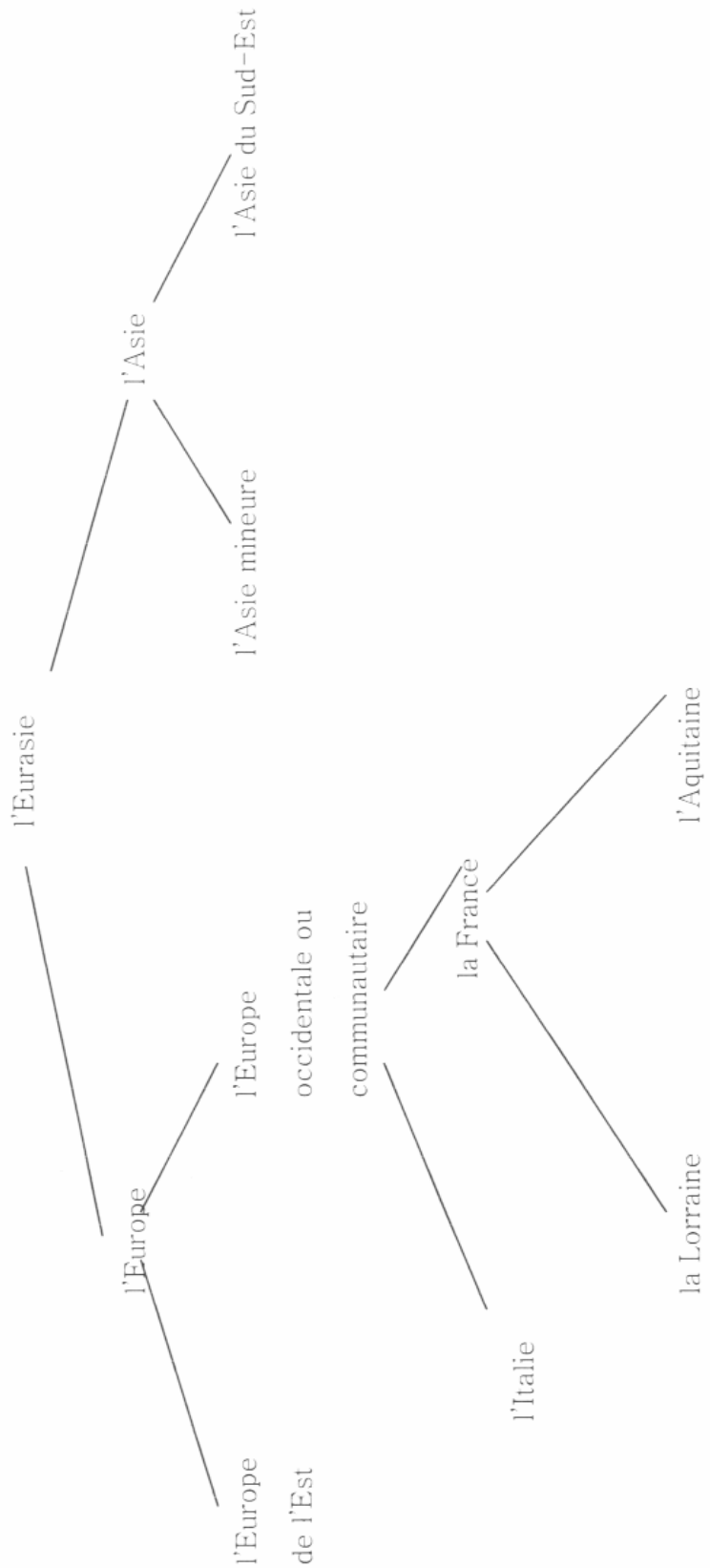

Fig. 2. Relations méronymiques dans le système des noms géographiques.

Gardiner (1954 : 23) soutient que les noms de lieus comme *l'Europe* se prêtent à une description méronymique (l'Allemagne → la Prusse → Berlin → les habitants de Berlin) qui les assimile à des noms collectifs. Il cite Marouzeau[93] pour qui *la France* est un nom collectif (Marouzeau 1961 : 156), car il comprend aussi ses provinces, ses départements et les quelques 60 millions d'habitants. Le dernier argument correspond de fait au potentiel dérivatif du nom de pays, les 60 millions d'habitants constituant l'entité *les Français*. Également, d'après Cruse (1986 : 172-173), les noms propres désignant « des entités abstraites » tels *l'Europe, le Royaume-Uni, l'Écosse, l'Angleterre*, etc. entretiennent des rapports méronymiques spécifiques. Il est à noter que, dans certains cas, le prédicat construit avec le verbe *avoir* n'est pas accepté. Ainsi, *la France a une capitale* est tout aussi acceptable que *la / une maison a un toit, une porte, etc.*, alors que *l'Europe a la France, la Belgique, etc.* est inacceptable. C'est le nom à droite du verbe qui est en cause avant tout. Les noms communs semblent se prêter à de telles constructions plus naturellement que les noms propres. Mais il ne s'agit pas d'une vérité absolue : *?L'Europe a des pays* ; pourtant, l'Europe est bien *constituée* de plusieurs pays.

Ce genre de rapports méronymiques n'est donc pas ontologiquement déterminé, il s'agit plutôt d'une propriété du micro-système lexical dont font partie ces noms propres. En fait, ce n'est pas en observant le relief de l'Europe ou son organisation administrative qu'on en déduit les parties, qui ne sont ni des vallées, ni des montagnes, ni des parlements. Les rapports lexico-sémantiques entre les noms propres cités ci-dessus s'organisent uniquement en vertu d'une convention de nomination intersubjective qui reflète le rapport partie-tout propre à la méronymie : ce sont précisément ces parties qui constituent le tout *l'Europe*, et on reste dans le domaine des dénominations d'entités administratives-territorriales et/ou politiques.

1.2.2.2. La production néologique des noms de pays : suffixes spécialisés et aménagements sémantiques

Les noms de pays ayant des origines linguistiques et culturelles très diverses, les langues n'ont d'autre choix que de les adopter et de les adapter à leur système. Les noms de pays importés en français depuis plusieurs siècles ont souvent un consonance suffixale commune : *l'Italie, la Roumanie, l'Allemagne, l'Espagne*, etc. Même s'il y a davantage d'exceptions que de règles, on peut néanmoins parler d'une morphologie spécifique aux noms de pays. Il est en principe possible de dégager des

[93] Marouzeau Jules, 1933, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris.

suffixes qui servent à construire des noms de pays nouveaux, parfois ludiques ou fantastiques (*la Syldavie* de Hergé dans *Tintin et le sceptre d'Ottocar*), parfois renvoyant à d'autres noms propres, comme *la Mitterrandie, la Chiraquie, la Jospinie*.

L'articulation d'un article défini et d'un suffixe spécialisé est un gage d'existence de l'entité, et aussi un indice d'interprétation du domaine de référence. Ainsi, *la Jospinie, la Chiraquie, la Mitterrandie* renvoient à des domaines d'influence des personnalités politiques dont les noms ont été utilisés comme support à la fois formel et référentiel, le suffixe *-ie* aidant à identifier ces formes comme des noms de « territoires », ou de fiefs (ce qui les rapproche des noms de pays) :

(10)

La Chiraquie est prête à tout pour se lever à nouveau contre lui. (L, 02.12.04)

Notons aussi que la majuscule, critère graphique de reconnaissance des noms propres, est de mise, quand elle n'est pas réclamée tout simplement[94] :

(11)

N'aplatissons pas tout, à '**chiraquie**', '**jospinie**', préférons '**Chiraquie**', '**Jospinie**'.
(F, 08.02.02, rubrique « Agenda. Le bon français »)

Les suffixes peuvent aussi être empruntés à d'autres langues : c'est le cas de *l'Euroland(e)*, nom proposé par la Grande-Bretagne pour désigner l'espace de circulation de l'euro et faisant appel à un suffixe d'origine anglaise ou germanique (Akin 1999 : 46 et sq.). Une fois enregistré en français, le suffixe *-land* donne lieu à *Sarkoland* et se présente comme une solution à l'homophonie qu'aurait provoquée un *-ie* dans *la Sarkozie*. Cette stratégie confirme la remarque de Cusin-Berche (2003) :

> « L'examen des procédures néologiques tend, en effet, à prouver que l'innovation morphologique et/ou sémantique qui se manifeste en discours ne se construit pas *ex-*

---

[94] Chiraquie, Jospinie
Je trouve jolie, gentille, sensée, plaisante, permise cette manière de forger, sur un nom de personne, un nom de contrée, de province, de communauté imaginaire... C'est ainsi que naquirent 'Stendhalie', 'Dhôtelland' : règnes rêvés, empires impalpables de Stendhal, d'André Dhôtel. Je me risquai un jour, sur ce modèle tentant, à nommer 'Déonie' l'Italie de Michel Déon.
J'approuve que l'on dessine ainsi, dans les marges des atlas, toute une géographie de l'âme.
À ce jeu prennent goût, maintenant, les commentateurs politiques. Avec le nom d'un chef ils créent l'appellation de quelque chose de bien réel, un entourage, un fief, une région d'élection, une ' mouvance ', réalité qui prend, du seul fait d'être ainsi nommée, un air de nouveauté, qui revêt une qualité inattendue, insolite, presque rêveuse. Ce n'est plus l'imagination de Stendhal cristallisée en 'Stendhalie', les visions de Dhôtel concentrées en 'Dhôtelland'. C'est le terrain politique, par la vertu d'une invention verbale, qui se subtilise, se poétise, se vaporise...
Mais de ces noms de fief, de famille, de maison, de 'maisnie', de ces noms propres comme 'Lotharingie', n'allez pas faire des noms communs / L'onomastique, ici, donne des ailes à la politique. La majuscule a ce pouvoir de dresser des tours de Manfred, des îles de Prospero. N'aplatissons pas tout, à 'chiraquie', 'jospinie', préférons 'Chiraquie', 'Jospinie'. (F, 08.02.02, Pierre BENARD, « Agenda. Le bon français »)

> *nihilo*, mais à partir d'un état de langue, de ce que l'on pourrait appeler 'une mémoire lexicale', et suivant des règles dont la mise en application peut varier. Le système, par définition, est caractérisé par une permanence sur le plan des procédés sollicités, mais ceux-ci favorisent un mouvement constant qui aboutit à des réaménagements morphologiques, statutaires et sémantiques, susceptibles d'entraîner des conséquences grammaticales. »
> (Cusin-Berche 2003 : 30)

Sans aller jusqu'à entraîner d'importantes conséquences grammaticales, la néologie des noms propres favorise l'entrée d'un suffixe autrement perçu comme étranger (Akin 1999 : 46). On trouvera ainsi :

(12)

> Et voilà qu'en **Sarkoland** – **Sarkoland** comme **Nicoland** évidemment […] et comme **Pasqualand** […] (M, 12.06.03)

La proximité de ces produits du génie linguistique politique et des noms de pays est confirmée par l'usage (12) et par le fait que les mêmes procédés de dérivation sont appliqués (13) :

(13)

> **Le Sarkoland** est <u>un pays</u> où il fait bon vivre politiquement.
> 1500 **sarkoland<u>ais</u>**, acclamant leur idole […] (M, 12.06.03)

Des termes descriptifs et des suffixes d'origine étrangère peuvent donc être mis à l'œuvre pour construire des noms de pays : on citera ici des noms de pays inventés, *la Seigneurie d'Orsenna* et *le Farghestan* (Julien Gracq, *Le rivage des Syrtes*, commenté par Hubner-Bayle 1995). Le lecteur du roman est tout de suite confronté à des descriptions que les noms ainsi construits évoquent. Il s'agit du statut de l'état pour le premier (ce n'est pas une république, mais une seigneurie), et de l'éloignement pour le second[95], le suffixe d'origine orientale faisant penser au Pakistan, à l'Hindoustan, etc. Ce même suffixe est exploité dans *Romanistan* :

(14)

> Partis d'Inde au Xe siècle, les Roms s'installent en Macédoine au XIVe siècle. Ils constituent aujourd'hui la deuxième minorité de ce pays de 2 millions d'habitants au sud des Balkans, où coexistent Slaves (64,8 %), Albanais (25 %) et Turcs (3,8 %). Au lendemain de la guerre, après l'extermination de 500 000 d'entre eux dans les camps de la mort, l'idée de créer **un *Romanistan*** avait déjà mobilisé les énergies. Depuis toujours, la Macédoine a été un refuge pour ce peuple apatride. (M, 11.03.05)

L'encadrement géographique et historique – *partis d'Inde au Xe siècle…* – ne fait que mieux ressortir l'éloignement et l'étrangeté.

[95] Qui est aussi le pays ennemi de la Seigneurie d'Orsenna.

Les suffixes *–land* et *–stan* renvoyant respectivement à *terre, territoire* et *pays, état*, leur usage relève d'un mécanisme souterrain (opaque et inconscient ?) de récupération synthétique du terme de classe.

Des données en anglais, en roumain et en russe viennent compléter ces remarques : des formats néologiques existent dans toutes ces langues. Ainsi, en roumain on peut citer *Transnistria* (comme *România, Italia, Portugalia…*), nom créé dans les années 1990 pour désigner une région de Moldavie qui deviendra un pays autoproclamé, avec sa propre monnaie, son gouvernement, ses plaques d'immatriculation des voitures et, bien évidemment, une frontière. Le russe prévoit le suffixe *–ия* pour la formation de nouveaux noms ou surnoms, comme *Хохляндия* (sous-entendu, le pays des « Khokhols », surnom péjoratif des Ukrainiens). Enfin, One.Tel (Grande-Bretagne) crée récemment le nom *Luvania* :

(15)

> Eight per cent of people surveyed by One.Tel not only think that **Luvania** is a country, but that it is one of the ten countries joining the EU on May 1. (T, 30.04.04)
> *8% des personnes questionnées par One.Tel non seulement pensent que* ***la Luvanie*** *est un pays, mais aussi que c'est un des dix pays qui intègrent l'Europe le 1er mai.* [notre traduction]

La sous-catégorie des noms de pays dispose de marques qui cernent son domaine de référence et qui permettent ainsi de « reconnaître » les noms de pays et d'en créer de nouveaux, même si cette créativité peut servir des buts aussi différents que l'identification de zones d'influence, la péjoration, la création plus ou moins artificielle d'objets. Ainsi, dans les cas de *la Jospinie* ou *la Chiraquie* il ne s'agit pas de noms de pays à proprement parler, mais d'une imitation volontaire de ces derniers. La reconnaissance du domaine de référence ne relève pas exclusivement de la structure morphologique des noms : des informations d'autres niveaux semblent intervenir, du sémantique au discursif[96].

1.2.2.3. Le « registre » référentiel

La convention linguistique fait qu'il est plus probable de retrouver régulièrement les mêmes noms attachés à un certain domaine de référence : *Minou* et *Pierre* ne relèvent certainement pas du même domaine[97], et *Marthe* pourrait difficilement se substituer à *Marc*. Excepté ces contraintes sociales enregistrées dans les savoirs

[96] Nous développons ce point dans les chapitres 5 et 6.

[97] Suprun (2000 : 20) signale le même genre de régularités pour le russe, et nous avons pu le vérifier dans d'autres langues aussi. En revanche, Lévi-Strauss (1962*, loc. cit.*) rapporte des cas où le même nom peu relier des représentants de classes taxonomiques différentes via la mise en place d'une classe totémique.

encyclopédiques, c'est le contexte d'emploi qui régule le choix dénominatif en identifiant des domaines de référence :

(16)

Minou est gentil, **Minou** a mangé toutes les croquettes.
? **Marc** est gentil, **Marc** a mangé toutes les croquettes.
?? **Jean Dupont** est gentil, **Jean Dupont** a mangé toutes les croquettes.
?? **Monsieur Charpentier** est gentil, **Monsieur Charpentier** a mangé toutes les croquettes.

Ici, le fait de parler de croquettes et la rhétorique affective révélée par la répétition du nom propre et l'emploi de la 3e personne du singulier pour désigner le destinataire sélectionne en priorité le nom d'un chat, ou le nom d'un enfant si un sens différent du mot *croquettes* est actualisé. Pour cette raison, les formes *Jean Dupont* et *Monsieur Charpentier* apparaissent comme incongrues dans ce contexte, à moins que quelqu'un nomme son chat *Jean Dupont* ou *Monsieur Charpentier* – ce qui est tout à fait possible, mais cela en ferait des noms de chat inhabituels, voire amusants.

La rhétorique du discours est d'une efficacité incontestable lorsqu'il s'agit de choisir un domaine de référence ou une sous-catégorie de dénominations. Ainsi, en évaluant tout un paradigme d'expressions grammaticalement compatibles avec le contexte du nom de pays *la Grande-Bretagne* (17), on voit que nombre d'entre elles affectent sensiblement la cohérence de la séquence : c'est le cas des noms d'animaux, des noms de marque, des prénoms ou des formes diminutives des anthroponymes[98] :

(17)

Bien sûr ! Il n'y a là rien d'extraordinaire; c'est ce qui s'est toujours passé de par le monde dans les processus de paix : **la Grande-Bretagne** a bien amnistié les responsables de la mort de lord Mountbatten ! (E, 06.07.00)

Le fait que la compatibilité distributionnelle soit mise en cause par le contenu n'est pas étonnant en soi ; en revanche, il est plus intéressant de noter que les noms propres s'intègrent non seulement au niveau des structures syntaxiques, mais aussi au niveau du contenu des discours. On remarquera aussi que le choix des noms est contraint à la fois par des domaines de référence et par des « registres » référentiels : dans ce contexte, on acceptera avec moins de réticences des expressions comme *Tony Blair, la Commission de Genève, le Parlement européen, l'ONU*.

[98] Cet exercice présuppose un certain bagage de connaissances de culture générale, une connaissance générale du système des noms propres du français et des registres de langue.

Enfin, en reprenant un exemple cité en 1.1.3.2., nous insistons sur le fait que les formes courtes et les formes complexes de noms de pays ne sont pas toujours substituables et donc qu'elles ne constituent pas un paradigme figé :

(8)

Ne laissez pas la Yougoslavie devenir un nouveau Vietnam.

≠

? Ne laissez pas la Yougoslavie devenir une nouvelle République socialiste du Vietnam.

Il est dès lors possible de supposer que les noms propres, et les noms de pays en particulier, disposent d'une détermination sémantique sous-jacente à leur fonctionnement.

Bilan

Un parcours allant du général au particulier, de la catégorie des noms propres, somme toute hétérogène et ouverte, au nom de pays a été nécessaire pour mettre en lumière les particularités du nom de pays et les questionnements qu'il soulève ; c'est au fil de ce va-et-vient que notre objet d'étude s'est configuré. Recenser les failles du système de critères appliqués pour définir la catégorie des noms propres nous a permis d'appréhender la notion de nom propre « pur » ou prototypique (monolexical, démotivé et « nu ») sous l'angle des domaines de référence, en échappant ainsi à une dimension normative. L'encadrement par un domaine de référence rend compte de particularités formelles ainsi que de contraintes sémantico-référentielles caractérisant les noms propres : la présence de l'article défini en français et le développement de structures polylexicales à travers les quatre langues étudiées sont propres au nom de pays en tant que sous-catégorie. Ces marques formelles mettent au jour une certaine descriptivité des noms de pays, liée soit à la perception du référent (emploi de l'article défini), soit à la sémantique des noms de catégories (formes complexes), mais les deux finissent par converger. Repoussé vers la périphérie du système des noms propres, le nom de pays se rapproche structurellement des noms communs, avec lesquels l'amalgame est pourtant impossible, étant donné sa fonction singularisante. Un retour sur l'opposition nom propre-nom commun nous a permis de consolider notre démarche, tout en contournant (du moins, on l'espère !) quelques idées reçues. En tant que produit d'une convention sociale, le nom de pays, forme linguistique, s'intègre à un système de relations sémantiques, morphosémantiques et sémantico-discursives : d'une manière générale, il fait sens. Or, c'est justement la

question du sens des noms propres[99] qui pose problème et qui résiste à tout consensus. Une réflexion sur la question du sens des noms propres s'impose, afin d'identifier les outils disponibles – ou à construire – pour un traitement sémantique des noms de pays.

[99] Et du sens en général, d'ailleurs.

CHAPITRE 2. UNE SEMANTIQUE DU NOM PROPRE EST-ELLE POSSIBLE ?

Le caractère descriptif des noms de pays, les interprétations et types de caractérisations qu'ils acceptent ainsi que leur dérivation relèvent d'une problématique sémantique : c'est la conclusion de notre premier chapitre. Une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de consacrer à cette problématique un chapitre théorique est la complexité de la notion de sens. Le sens est ce qu'il y a de plus complexe dans une langue, de plus dynamique, de plus fuyant, et c'est aussi ce qui demande constamment un accord entre les membres d'une communauté linguistique, voire entre les locuteurs dans une situation de communication donnée. Sans avoir la prétention de proposer LA définition du sens, il nous semble primordial de définir le sens avant de décider si les noms propres en ont un ou pas. Quelle(s) question(s) se pose-t-on, ou doit-on se poser, lorsqu'on s'interroge sur le sens ?

La problématique du sens des noms propres a une longue histoire et, comme nous le verrons, le poids de cette histoire semble être très important dans la mesure où tout un éventail de théories logico-philosophiques ou linguistiques traitant de la dimension sémantique du nom propre donne actuellement le ton au débat (2.1.1., 2.1.2., 2.1.3.). Leur examen révèle une telle diversité des points de vue, somme toute complémentaires, qu'un déplacement provisoire de problématique s'impose : c'est le concept même de sens qui est mis en cause, en amont de tout désaccord sur la nature des noms propres et sur leurs propriétés sémantiques (2.1.4.). Le rapport entre sens et référence constituant le substrat de tout débat, nous sommes conduite à nous interroger sur la place du réel et des représentations[1] du réel en sémantique. Ce questionnement fait ressortir de nouveaux aspects du sens et débouche sur la configuration d'un concept du sens tridimensionnel articulant le *réel sous forme de*

[1] Nous définissons la notion de *représentation* en 2.2.1.3.

représentations, l'*encyclopédique* et le *contextuel* (2.2.1.). Nous reprenons la problématique du nom de pays en 2.2.2., à la lumière du concept tridimensionnel permettant d'aborder le contenu descriptif des noms propres historiques comme *Socrate, Johnny, Vietnam*, etc. En fin de parcours, et en guise de piste à suivre, se profile la nécessité de modéliser le mécanisme de production, de maintien et de transmission du sens descriptif des noms de pays en tant que noms propres historiques.

2.1. Quelques théories du nom propre

Les commentaires abondants[2] des théories du nom propre, qui ne cessent de fuser depuis près d'un siècle, donnent lieu à de nouvelles théories ou à de nouvelles versions, sans toutefois pouvoir proposer un vrai consensus : car les théories du nom propre abordent en premier lieu la question du sens et du statut cognitif[3] de ces noms, et se constituent en fait en autant de théories du sens. Nous nous proposons ici de traquer les motivations, les points communs et la logique des divergences. Nous illustrons les théories – qui traitent soit exclusivement des anthroponymes soit des noms propres en tant que formes logiques détachées des domaines de référence – par les exemples originaux ; nous tentons une application des thèses présentées à la problématique du nom de pays à la fin de chaque sous-section[4].

2.1.1. Dénotation, connotation et rigidité

Le nom propre servant à désigner et à identifier des particuliers, une des représentations que l'on s'en construit couramment est celle d'*étiquette* de l'individu. Bien des théories ont fait de cette conception leur postulat de base : il s'agit pour la plupart de théories logiques, mais leur résonance a été telle en linguistique, qu'une présentation, même succincte, nous semble indispensable. En termes linguistiques, se pose ici la question du *signe* : le nom propre est appréhendé par ces théoriciens

---

[2] Les théories elles-mêmes restent souvent ambiguës, leurs auteurs n'ayant généralement pas eu conscience de « produire » une théorie du nom propre. C'est donc par les interprétations et les commentaires, avec des retours sur l'original, que les théories du nom propre ont acquis leur statut et le contenu actuel. Certains points de l'original restent non élucidés jusqu'à présent, et c'est sous cette forme que nous allons les appréhender, car c'est ainsi qu'elles circulent dans le milieu scientifique.

[3] Ou, plutôt, ce que nous appellerions aujourd'hui un « aspect cognitif », dans le sens où les noms propres sont souvent ramenés à une représentation de la connaissance et donnent lieu à des questionnements sur la mémoire et la transmission.

[4] Nous avons adopté cette manière d'exposition pour deux raisons : premièrement, les théories du nom propre portant généralement sur les anthroponymes, les arguments qu'elles avancent concernent tout particulièrement cette sous-catégorie de noms propres ; deuxièmement – et corollairement à la première remarque – illustrer ces théories par des noms de pays reviendrait à fausser leurs postulats.

comme une forme graphique ou phonique s'attachant directement au référent, sans aucune médiation sémantique.

2.1.1.1. Le nom propre, étiquette vide de sens : la théorie de J. S. Mill

La théorie du nom propre « vide de sens » de J. S. Mill est une des premières théories modernes du nom propre[5]. Mill se donne pour objectif de faire une description du langage, qui est un « instrument » ou « aide de la pensée » (Mill 1866 : 17). Il part d'une approche compositionnelle[6] du sens : « il faut indispensablement connaître la valeur des mots pour connaître la valeur des propositions ». L'objectif de sa logique est la recherche de la vérité absolue : J. S. Mill (*Ibid.*) se propose ainsi de trouver le critère qui permette de « distinguer ce qui est prouvé de ce qui ne l'est pas, ce qui est digne de foi de ce qui ne l'est pas. » Il faut remarquer que la langue ne constitue pas un objet d'étude en soi, mais uniquement en tant que moyen, outil d'argumentation et de construction de propositions logiques. On peut s'attendre donc à ce que le regard porté sur la langue corresponde uniquement aux objectifs empiriques du logicien.

Profondément matérialiste dans son entreprise qui vise à rendre compte des croyances exprimées par la langue et de leur justification logique, Mill rejette par avance les idées de Hobbes, qui peut être considéré comme un des précurseurs de la théorie du signe et du triangle sémiotique[7], et fait le choix de prendre les noms « pour les noms des choses elles-mêmes, et non des idées des choses[8] » (Mill 1866 : 23). À l'idée se substitue la vérité. Sa première grande division des noms oppose les noms *généraux* (qui correspondent aux noms communs) et les noms *individuels* (qui correspondent aux noms propres) :

> « Un nom Général est, dans sa définition ordinaire, un nom susceptible d'être appliqué avec vérité et dans le même sens à l'une quelconque d'un nombre indéfini de choses. Le nom Individuel ou Singulier est un nom qui ne peut être affirmé avec vérité dans le

---

[5] Pour des raisons d'espace et de cohérence avec notre problématique, nous ne remontons pas jusqu'aux écrits d'Aristote et au « Cratyle » de Platon : le questionnement reste en principe le même au fil des siècles. Il est en revanche intéressant de remarquer combien la problématique du sens des noms propres a pu être fructueuse… et complexe.

[6] La théorie compositionnelle du sens a été développée par un autre logicien, Gotlob Frege.

[7] « Un nom, dit Hobbes, est un mot pris à volonté comme une marque qui peut susciter dans notre esprit une pensée semblable à quelque pensée que nous avons eue auparavant, et qui, étant prononcé devant les autres hommes, est pour eux un signe de la pensée qu'avait [ou n'avait pas] dans l'esprit l'interlocuteur avant qu'il le proférât. » *Calcul* ou *logique*, chap. II. Ce n'est certainement pas le seul à avoir eu une telle vision des choses…

[8] Mais, page 38, il parle « d'idée de l'objet ». L'indétermination vient, il nous semble, de la représentation que Mill a de la langue idéale : « Les noms passent ainsi d'un sujet à un autre, de manière que toute trace d'une signification commune disparaît, et que le mot finit par dénoter une foule de choses, non seulement indépendamment d'un attribut commun, mais encore qui n'ont actuellement en commun aucun attribut, ou n'en ont aucun qui ne soit possédé aussi par d'autres choses auxquelles le nom est arbitrairement refusé. » (Mill 1866 : 39-40). Mill exige de la langue une connotation fixe et définie : elle devrait « fixer la connotation » des noms généraux « déjà en usage ».

> même sens que d'une seule chose. […] *Jean* ne peut être affirmé, du moins dans le même sens, que d'une seule personne ; car, bien qu'il y ait beaucoup de personnes qui portent ce nom, ce nom ne leur étant pas attribué pour indiquer des qualités ou quelque chose qu'elles auraient en commun, il ne leur est pas attribué en un sens quelconque, et, par conséquent, pas dans le même sens. »
> (Mill 1866 : 27)

L'opposition *général / singulier* donnera lieu à la définition du sens général et, respectivement, singulier, d'un terme. Cette façon commode de distinguer les noms propres et les noms communs par leur « sens » a marqué au moins un siècle de théories du nom propre : y remonte fort probablement la distinction entre le sens descriptif et un sens individualisant du nom propre[9]. Cependant, Mill ne se contente pas de faire cette distinction : il en propose une interprétation sémantico-logique, selon laquelle les noms propres n'ont pas de connotation :

> « […] lorsque les noms fournissent quelque information sur les objets, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont proprement une signification, cette signification n'est pas dans ce qu'ils *dénotent*, mais dans ce qu'ils *connotent*. Les seuls noms qui ne connotent rien sont les noms *propres* ; et ceux-ci n'ont, à strictement parler, aucune signification. »
> (Mill 1866 : 35).

De cette conception on retiendra trois choses :

a) il faut séparer *dénotation* et *connotation*, c'est-à-dire, la référence et le sens ;
b) la signification des mots s'identifie à une valeur de vérité ;
c) le nom propre réfère, mais ne signifie pas.

L'exemple, devenu classique, de *Dartmouth,* nom de ville qui aurait pu être motivé au début et connoter la propriété *être située à l'embouchure de la Dart*, mais qui est devenu un nom propre justement parce qu'il a perdu toute motivation (*cf.* ci-dessus 1.2.1.3.), est la meilleure illustration des contradictions que peut générer cette théorie ; Gardiner (1954 : 3) réduit l'argument de Mill *ad absurdum*, en se demandant si un certain M. Lâche risquerait de perdre son nom dans le cas où il s'avèrerait être un lâche… Les locuteurs sont confrontés, dans la vie de tous les jours, à un nombre impressionnant de noms propres : comment font-ils pour retenir[10] les noms des amis, collègues, voisins, personnalités célèbres, rues, villes, pays, fleuves, institutions, marques, etc. ? Une solution est d'associer les noms propres à des situations, descriptions du référent, appréciations. Si le nom propre s'attache

[9] Mill n'est certes pas le premier à avoir fait cette distinction. Mais sa théorie a été extrêmement prolifique tant en philosophie qu'en linguistique.
[10] Dans leur préface, Valentine *et al.* (1996) notent que les noms propres sont la catégorie linguistique qui provoque le plus grand nombre de difficultés de remémoration chez les adultes sains.

comme une étiquette à un référent, il n'exclut pas toute connaissance qualitative de l'individu[11], en plus de celle singularisante, et Mill lui-même reconnaît que des informations spécifiques peuvent être attachées au nom propre :

> « En lui [à celui qui nous entend] disant, c'est York, nous lui disons quelque autre chose, par exemple qu'à York il y a la cathédrale[12]. Mais cela n'est en rien impliqué dans le nom lui-même ; il n'y pensera qu'en vertu de ce qu'il avait déjà entendu dire d'York. » (Mill 1866 : 36)

Il en ressort que le nom propre peut acquérir un contenu connotatif qu'il ne détient pas *a priori*. Sur ce point, on pourrait conclure, avec Gary-Prieur (1994 : 18), que la lecture de Mill invite avant tout à considérer que les noms propres ont un fonctionnement sémantique différent de celui des noms communs.

2.1.1.2. Nomination et chaîne causale : le désignateur rigide de S. Kripke

Choisissant de défendre la thèse du nom propre vide de sens et poursuivant la ligne de réflexion de Mill, Kripke[13] (1982 [1972] : 15) argue que l'information 'la ville appelée Dartmouth se trouve à l'embouchure de Dart' ne fait pas partie de la signification du nom propre *Dartmouth* : par exemple, si « quelqu'un affirmait que Dartmouth n'est pas situé à l'embouchure de la Dart, il ne se contredirait pas. » Cependant, confirmer la démotivation totale du nom propre et son attachement direct au référent ne clôt pas le sujet : se pose la question de savoir comment la référence d'un nom propre est fixée. Kripke rejette d'emblée toute explication en termes descriptivistes et considère que la reconnaissance référentielle est assurée par un lien *causal* ; l'objet reçoit son nom par un acte de « baptême » lors duquel le lien référentiel est fixé. Ce lien référentiel une fois fixé, il est transmis aux autres locuteurs par le biais de la chaîne des emplois du nom :

> « En général, ce à quoi nous faisons référence dépend non seulement de ce que nous pensons nous-mêmes, mais des autres gens de la communauté, de l'histoire du chemin

---

[11] Valentine *et al.* (1996 : 34-39) rattachent aux noms propres une sorte d' « information sémantique », qui correspond à une description schématique du référent : ils remarquent ainsi que les sujets se souviennent rarement du nom d'une personne sans se souvenir de sa profession (s'il la connaissent).

[12] Une information à caractère plus général serait « à York il y a une cathédrale », comme il y a une église dans (presque) chaque village (français) et un dirigeant dans chaque pays (*cf.* chapitre 6).

[13] Petite précision chronologique : en adoptant l'optique de réflexion de Mill – même s'il la dépasse largement – Kripke s'oppose à une conception descriptiviste logique des noms propres, initiée par Frege à la fin du 19e siècle et qui sera exposée dans les grandes lignes en 2.1.2. Le choix de présenter la thèse de Kripke avant les théories du nom propre descriptif n'est pas aléatoire. Si certaines de ces théories (Frege ; Russell ; Searle 1958) ont chronologiquement précédé la théorie de la chaîne causale et l'ont déterminée, Kripke se range explicitement dans la perspective logique de Mill. Or, ce qui nous intéresse ici, c'est le regroupement théorique des approches plutôt que leur chronologie.

> suivi par le nom pour nous atteindre, et ainsi de suite. C'est en suivant cette histoire qu'on parvient à la référence. »
> (Kripke 1982 [1972] : 83)

Et de préciser que « On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description » (*Idem*, 84).

Le nom ainsi relié au référent par un lien causal n'est rien d'autre qu'un désignateur rigide[14], dans le sens où il désigne le même objet dans tous les mondes possibles, indépendamment des aspects sous lesquels l'objet est imaginé[15]. La thèse de Kripke évacue tout risque d'ambiguïté référentielle, car même s'il existe plusieurs individus appelés *Jean, Socrate* ou *Aristote*[16], la chaîne causale, en remontant à l'acte de baptême, assure l'unicité du référent pour chaque *occurrence* du nom, qui renvoie donc toujours au « même référent ». Le fonctionnement du nom propre prend appui sur deux phénomènes : la transmission et l'apprentissage (ou la mémorisation). Tel qu'il est présenté dans le cadre de cette théorie, l'apprentissage est exempt de toute influence contextuelle : ce qu'il faut retenir, c'est uniquement le lien entre le nom et le référent, en faisant abstraction de la situation dans laquelle ce lien est transmis[17].

La théorie du désignateur rigide met en évidence le lien qui s'établit entre le nom et l'individu nommé, le nom propre n'étant pas défini en tant que tel, mais uniquement en regard avec la stratégie de désignation. Le grand mérite de Kripke est de ramener la nomination à une pratique langagière ancrée dans la société (même s'il n'insiste pas sur la dimension sociale) et par cela de donner – pour la première fois probablement et peut-être accidentellement – une dimension linguistique et sociale au questionnement sur le nom propre. Envisagé sous forme d'acte de nomination, le baptême de l'individu devient une activité linguistique ; représenté comme une occurrence sur un itinéraire qu'il fait au sein de la communauté, le nom propre devient un phénomène social et historique, car tout itinéraire a une histoire. Repenser

---

[14] Il revient à Kripke, dans le même ouvrage, d'avoir postulé la rigidité des noms propres et des noms de classe : « Quand je qualifie un désignateur comme rigide, comme désignant la même chose dans tous les mondes possibles, je veux dire qu'en tant qu'employé dans *notre* langage il désigne cette chose, quand *nous* parlons dans une situation contrefactuelle. » (Kripke 1982 [1972] : 65). Le nom est rigidement lié au référent, ce qui lui assure une stabilité désignative absolue. Comme on peut le voir, il s'agit d'une catégorie destinée à résoudre des énigmes logiques du langage.

[15] On associera aux mondes possibles tels qu'ils sont pensés par Kripke les stipulations, sous forme de conditionnels ou subjonctifs : *Si Jean était mon ami…* etc.

[16] On voit qu'il est impossible d'illustrer le risque d'ambiguïté référentielle par des noms de pays pour la simple raison que ceux-ci sont monoréférentiels (*cf.* 1.1.1.4.).

[17] Kripke aurait pu aussi argumenter en faveur d'un apprentissage contextualisé ; *cf.* ci-dessus Kripke (1982 [1972] : 83)

le nom dans le cadre de la communauté linguistique[18] et tenir compte de l'histoire de son chemin revient à réhabiliter son statut de signe linguistique conventionnel et par cela à ouvrir des pistes pour une recherche sur le sens du nom propre. Mais – et on ne peut que le regretter – la théorie de la chaîne causale, avec deux dimensions qui se contredisent, car elle est historique et « anhistorique » en même temps, ne cherche pas à aller au-delà de ses objectifs logiques, auxquels se limitent souvent ses versions importées en linguistique.

Kripke a construit une sémantique référentielle qui ne tient pas compte du contenu sémantique des noms (Salmon 2003). Sa thèse devient ambiguë dès qu'il entreprend de décrire l'acte référentiel dans le détail. Ainsi, selon lui, « on sait qui est Cicéron si l'on peut répondre, tout simplement, que c'est un célèbre orateur romain. » (Kripke 1982 [1972] : 70). Se pose alors la question de savoir comment on accède à cette information : est-elle transmise par la chaîne causale avec le nom ? Le logicien n'est pas explicite là-dessus[19]. Immédiatement, une autre question interpelle le linguiste : quel est le statut du 'savoir' 'Cicéron = célèbre orateur romain' ? Car, si on admet que ce savoir relève de la connaissance du nom propre *Cicero*, on est obligé d'accepter qu'il relève aussi du sens du nom… En tout cas, Kripke reconnaît lui-même le rôle d'un certain savoir, dont la valeur de vérité n'a pas beaucoup d'importance du moment qu'il est partagé par les locuteurs d'une communauté linguistique, dans la transmission et fixation de la référence :

> « S'il [l'enseignant] dit que Newton a reçu une pomme sur la tête, il lui est relativement plus facile de transmettre une référence, dans la mesure où ce qu'il a ainsi communiqué est une erreur répandue au sujet de Newton. »
> (Kripke 1982 [1972] : 85-86)

En fait, le statut des informations est corrompu, là encore, par leur faible fiabilité en termes de vérités sûres : « c'est une *erreur* répandue au sujet de Newton. » Mais des descriptions erronées peuvent s'attacher tout aussi bien aux noms communs : la terre « était » plate et immobile il y a encore deux mille ans… On peut donc se demander si la mémoire intervient dans l'apprentissage des noms propres de la même manière que dans l'apprentissage des autres unités de la langue.

La thèse du désignateur rigide reste ambiguë sur le statut de *nom propre*. Kripke lui-même attribue la propriété de rigidité non seulement aux noms propres,

---

[18] Kripke (1982 [1972] : 79) le dit explicitement : « Mais il [le locuteur] n'a pas besoin de connaître tous ces faits, dans la mesure où il est relié à une *chaîne de communication en vertu de son appartenance à une communauté linguistique*. » (nous soulignons)

[19] Plus haut, Kripke écrit : « Comment savons-nous qui est quelqu'un ? J'aime autant ne pas entrer dans cette question, vraiment très mystérieuse. »

mais aussi aux noms de catégories comme *or, tigre, rougeur*, qui obéissent aux mêmes contraintes d'identité dans tous les mondes possibles et qui ont des conditions d'acquisition comparables à celles des noms propres. Cette position a souvent été critiquée par les logiciens, car il est inconcevable de confondre ainsi « deux types de désignation ». Or, ce n'est pas au type de désignation que Kripke fait référence, mais au mode de donation du nom, qui est similaire pour les deux catégories : en effet, que le mot *chien* s'applique à la catégorie des chiens est un hasard de l'arbitraire du signe[20] – *chat* ou *niche* auraient pu convenir tout aussi bien ; que le nom *Jean* renvoie à deux individus n'implique pas qu'ils aient les mêmes propriétés. Les différences se mettent en place lors de la mise en fonctionnement de la dénomination, le nom commun désignant les membres d'une classe en vertu des propriétés qui les rassemblent en cette classe et qui ont donné lieu au sens[21], tandis que le nom propre désigne en vertu du lien stable établi par l'acte de baptême. En revanche, que la rigidité puisse s'appliquer aux noms propres et aux noms de classes constitue un argument supplémentaire en faveur d'une sémantique des noms propres (Soames 2002, Salmon 2003).

2.1.1.3. Tentative d'application de la thèse Mill-Kripke à la problématique du nom de pays

Il s'agit de voir, concrètement, ce qu'on peut retenir de ces deux théories, dont les postulats de base sont finalement assez proches : les noms propres ne sont pas descriptifs et ne véhiculent aucun sens ; ils sont directement associés à l'individu. Si la thèse de Kripke jouit d'une plus grande popularité, elle le doit principalement à la formulation du problème, enrichie par les acquis et les discussions logiques ou philosophiques, ainsi qu'à sa notion de désignateur rigide, qui formalise une relation au référent, et au choix d'étudier les occurrences des noms propres, en les intégrant à des énoncés (Gary-Prieur 1994 : 19 et sq.).

Dans l'optique des théories du nom propre vide de sens, dont la théorie du désignateur rigide (Kripke 1982 [1972]) nous servira de repère, un nom de pays est le résultat d'un acte de baptême qui l'institue en tant que nom d'*un* pays. Le nom circule au sein d'une communauté linguistique par le biais d'une chaîne causale, qui enregistre toutes les transmissions du nom d'un locuteur à l'autre en remontant ainsi

[20] Toute étymologie mise à part, évidemment.

[21] Il s'agit de ce qu'on appelle en logique et en linguistique la *compréhension* du mot (par opposition à l'*extension*), qui représente l'ensemble des traits communs aux objets désignés par un terme. Une table sera appelée *table* parce que les propriétés de l'objet correspondent à celles stipulées par le sens du mot.

à l'acte de baptême, et ce circuit lui assure une stabilité référentielle. Un nom de pays – soit *le Canada,* pour illustrer le propos – serait donc un désignateur rigide, dans le sens où le lien avec le référent n'est pas affecté par les mondes possibles ou les angles de représentation de l'objet : il désigne toujours le même référent. Pour être fidèle à l'approche de Kripke, nous devons maintenant observer les occurrences du nom :

(18)

a) Ils raflent les meilleurs éléments, qu'ils font partir par centaines en trains spéciaux vers Le Havre, où ils embarqueront pour les États-Unis, mais aussi le Chili, l'Argentine, **le Canada**, la Russie ou encore l'Afrique du Sud. (E, 06.07.00)

b) L'équipe de France a battu **le Canada** 3 sets à 2 hier soir à Castelnau-le-Lez lors de la première journée du tournoi de qualification olympique. (F, 26.07.00)

Il n'est pas sûr que les deux occurrences de *Canada* désignent le même référent du même point de vue dans ces énoncés, étant donné que le nom renvoie à un lieu de destination dans le premier cas et à une équipe sportive dans le deuxième. Mais il ne s'agit pas non plus d' « homonymie » des noms propres, comme dans :

(19)

Si **Aristote** n'avait pas été grec, la pensée occidentale aurait été différente.

Si **Aristote** continue à poursuivre le chat, je l'enferme dans sa niche[22].

On parle dans les cas du type (18) d'emplois métonymiques. La question qui se pose alors est de savoir comment un nom propre vide de sens peut donner lieu à des métonymies[23].

Une autre faille, qui concerne la viabilité de la chaîne causale, est illustrée par Evans (1985) : il arrive ainsi que le nom propre « change » de référent[24]. C'est le cas du Madagascar (cas rapporté par Isaac Taylor, 1898, *Names and their History*) : nom d'une partie de l'Afrique à l'origine, par erreur de transmission, *Madagascar* devient le nom d'une île :

[22] Exemples de Kripke, repris par Gary-Prieur (1994 : 22).
[23] La question sera reprise dans le chapitre 5 (*cf.* 5.1.1.4.).
[24] De Mulder (2000 : 51) explique ce phénomène par les particularités de perception du référent des noms géographiques : « [la perception du référent] n'a rien d'évident pour beaucoup de noms géographiques : comment percevoir l'Afrique ou l'Ile de Madagascar dans leur totalité ? N'est-ce pas (entre autres) ce problème qui explique l'erreur de Marco Polo ? »

> « In the case of 'Madagascar' a hearsay report of Malay or Arab sailors misunderstood by Marco Polo […] has had the effect of transferring a corrupt form of the name of a portion of the African mainland to the great African Island[25]. »
> (Evans 1985: 11)

La chaîne de référence peut donc être rompue à tout moment, et le lien au référent – corrompu. Ce qui n'empêche pas le bon fonctionnement du nom *Madagascar* depuis sept siècles. Par ailleurs, lorsque les pays changent de nom, il n'est pas sûr que l'ancien nom préserve la même rigidité, *le Congo* et *le Zaïre* ne renvoyant pas à la même réalité, mais au moins à deux époques différentes : dans cette optique, l'énoncé conditionnel *Si le Zaïre était Congo* peut être plein de sens[26]. Il faudrait alors prévoir, au sein de la théorie de Kripke, des degrés de rigidité et des circuits entre les chaînes causales, qui feraient le lien entre les référents de *Madagascar* et préciseraient le rapport entre *Congo* et *Zaïre*. Ces remaniements sont difficiles à envisager sans un appui descriptif…

2.1.2. Théories du nom propre significatif

Qu'une description définie (*le célèbre orateur romain* pour *Cicero, l'homme qui a reçu une pomme sur la tête* pour *Newton*, etc.) puisse se substituer à tout nom propre est devenu une évidence[27] :

(20)

> **Cicero** aimait se promener en ville. Tous les week-ends, le célèbre orateur romain sortait dans les rues de Rome.
>
> Tous les week-ends, **Cicero** sortait dans les rues de Rome. Le célèbre orateur romain aimait se promener en ville.

Qu'une description définie puisse fixer la référence d'un individu est encore plus évident[28], étant donné que chaque individu a des propriétés qui le différencient des autres. Il n'est dès lors pas étonnant que de nombreuses théories associent de manière

---

[25] « Dans le cas du Madagascar, le ouï-dire d'un rapport fait par des marins Malais ou Arabes est mal interprété par Marco Polo […], ce qui a pour effet le transfert du nom déformé d'une portion du continent africain à la grande île d'Afrique. » (Evans 1985 : 11 [notre traduction]).

[26] *Cf.* 8.1.

[27] On sait aussi que le nom propre régit tous ses coréférents en discours (*cf.* Kleiber 1981 : 413) et qu'il apparaît obligatoirement en première place dans des structures du type cité. Il est en principe impossible de faire figurer en premier une description définie, qui demande une référence antérieure dans le discours. En revanche, une description définie peut ouvrir un discours lorsqu'elle introduit un objet du discours, en début d'une histoire, par exemple : *Les habitants de Mars fêtaient le départ de leur troisième fusée terrienne* (Ducrot et Todorov 1972 : 321).

[28] « Il [le nom propre] peut, dans certains cas, être paraphrasé par une description définie qui sert de représentation identifiante du nom propre : je peux expliquer à quelqu'un qui ignore le sens du nom propre 'Sainte Anne' que Sainte Anne est la mère de la Sainte Vierge [LINSKY, 1977, p. 55]. » (Molino 1982 : 16).

stable noms propres et descriptions définies, ou du moins stipulent l'existence d'un sens descriptif pour le nom propre.

2.1.2.1. « Sinn und Bedeutung » : la théorie de Russell-Frege

En introduisant l'opposition *Sinn* et *Bedeutung,* Frege (1971 [1892]) pose les bases de l'approche descriptiviste du nom propre. Frege soutient que les noms propres, tout comme les noms-concepts, ont un *Sinn* (sens) et une *Bedeutung* (référence)[29]. Il ne s'agit toutefois pas de confondre noms communs et noms propres, ni d'associer le *Sinn* directement au concept et la *Bedeutung* à l'objet. Frege tranche net entre les deux catégories : l'une prédicative, qui renvoie aux concepts, et l'autre non prédicative, qui renvoie aux objets.

On devine qu'il s'agit là de propriétés conceptuelles, qu'un nom propre n'a pas : si un triangle peut être *équilatéral*, et suggérer l'*'équilatéralité'*, un objet peut être nommé *Phosphorus*, mais il n'y aura pas de prédication conceptuelle de « *phosphoricité* »[30] lors de la nomination. Pour mettre en évidence cette distinction, Frege applique le test de l'article indéfini. Il est possible de dire *C'est un triangle équilatéral* et impossible d'annoncer *C'est un Phosphorus*. Cependant, l'analyse grammaticale et linguistique du nom propre montre que les constructions *art. indéf.* + *Npr* sont possibles, voire même courantes. C'est le cas des emplois dénominatifs, lorsqu'il existe plusieurs individus qui portent le même nom, et des emplois modifiés (interprétation exemplaire, métaphore). Il est possible de poser une classe référentielle de *Phosphorus*, ainsi qu'une classe propriétale, prenant appui sur le savoir 'Phosphorus est l'étoile du matin' : *c'est un Phosphorus* renvoyant à quelqu'un qui se lève tôt ou qui a bonne mine le matin, par exemple. Il reste que la propriété d'*équilatéralité* peut être appréhendée comme une justification de la dénomination *triangle équilatéral*, alors qu'inversement, c'est par le nom de *Phosphorus* que se justifie la « *phosphorité* ».

La différence mise au jour étant flagrante, on est en droit de se demander si le nom propre, nécessairement non prédicatif, peut avoir un *Sinn* et une *Bedeutung*. La réponse de Frege est affirmative, et son hypothèse s'appuie sur le bon sens du locuteur : soit *Phosphorus* et *Hesperus*, deux noms de Vénus qui renvoient à

---

[29] Étant donné que les traductions de l'œuvre de Frege ne s'accordent pas complètement quant au contenu de ces termes – la traduction française proposant *sens* et *dénotation* (ou *référence*), les équivalents anglais étant *sense* et, respectivement, *meaning* – il est probablement plus sage d'emprunter *Sinn* et *Bedeutung* et de les expliquer dans le cadre même de la thèse de Frege.

[30] L'antonomase du nom propre, qui permet de parler de *'don juanisme'* reste un sujet à débattre. L'association du nom propre à une prédication a donné lieu, en revanche, aux théories prédicatives du nom propre, présentées en 2.1.3.

« l'étoile du matin » et à « l'étoile du soir ». La proposition *Hesperus est Phosphorus* sera alors vraie. L'équivalence identitaire qui est posée entre les deux noms devrait rendre possible leur substitution dans n'importe quel contexte. Or, la proposition *Marc sait que Vénus est Hesperus* peut être vraie, alors que la proposition *Marc sait que Vénus est Phosphorus* est fausse : Marc pourrait ne connaître qu'un seul des noms complémentaires de Vénus. Si les deux noms sont identiques du point de vue référentiel, ils ne le sont pas du point de vue sémantique : la substitution de *Hesperus* à *Phosphorus* et vice-versa n'altère pas la *Bedeutung* de ces phrases : « [o]f course the thought will alter when such replacements are made, but this is the sense of the sentence, not its meaning »[31] (Frege 1979 [1969] : 118).

Pour comprendre la position de Frege, il faut savoir qu'il part d'une analyse syntaxique et s'appuie sur le principe de compositionnalité pour analyser les noms propres. Selon le principe de compositionnalité, devenu un des principes fondateurs de la syntaxe formelle, le sens d'une phrase représente, *grosso modo*, la somme des sens de tous ses éléments. La phrase *L'homme est grand* sera interprétée comme suit : sens1 (*L'*) + sens2 (*homme*) + sens3 (*est*) + sens4 (*grand*). Le fait que *Marc sait que Vénus est Hesperus* et *Marc sait que Vénus est Phosphorus* aient la même *Bedeutung*, mais des *Sinn* différents, amène Frege (1979 [1969] : 121) à conclure que le nom propre est autre chose, ou plus qu' « un signe qui indique un objet ».

Ce constat permet à Frege de développer sa théorie. Il propose de considérer la *Bedeutung* comme un « garant de vérité » pour les noms propres. Les noms qui réfèrent correspondent à une séquence du monde réel, alors que tous les noms fictionnels tels que *Ulysse* ou *Père Noël* n'ont qu'un *Sinn* ; c'est ce qui leur permet d'exister, en l'absence d'une référence réelle. Le sens du nom propre devient une évidence, voire une nécessité :

> « A proper name must at least have a sense (as I use the word); otherwise it would be an empty sequence of sounds and it would be wrong to call it a name. […] it is *via* a sense, and only *via* a sense that a proper name is related to an object[32]. »
> (Frege 1979 [1969] : 124)

Le *Sinn* d'un nom propre est la condition qui permet de relier le nom à l'objet, qui sous-tend l'identification d'un particulier par un nom. Aucune référence n'est possible sans qu'il y ait un sens. On se doute bien de ce que pourrait être le sens du

[31] « La pensée sera, bien évidemment, altérée par ces changements, mais c'est le sens, et non la référence de la proposition qui est en cause. » (Frege 1979 [1969] : 118 [notre traduction])

[32] « Un nom propre doit avoir au moins un sens (dans le sens que je donne à ce mot), dans un cas contraire ce ne serait qu'une séquence phonique, qu'il serait faux d'appeler un nom. […] c'est *via* un sens, et uniquement *via* un sens que le nom propre est relié à l'objet. » (Frege 1979 [1969] : 124 [notre traduction]).

nom propre : la description définie *étoile du matin* correspondrait au sens de *Hesperus*, par exemple, tandis que *le barbu qui entre par la cheminée et apporte des cadeaux aux enfants sages à Noël* pourrait être considéré comme le sens de *Père Noël*. Mais ce développement de la théorie reste plutôt implicite chez Frege. C'est Russell qui travaillera la notion de description définie et son rapport direct à la signification du nom propre.

Le passage de l'ontologie de Frege à celle de Russell est perçu comme naturel depuis Kaplan[33] (1975). Héritier des idées de Frege, Russell (1961 : 209) pense, lui aussi, que le nom propre ne peut avoir de référence que si l'objet qu'il désigne existe réellement. Sa position s'explique certainement par le fait qu'« [u]n nom propre, pour remplir complètement ses fonctions, ne devrait pas avoir besoin d'être défini avec l'aide d'autres mots : il devrait désigner quelque chose dont nous sommes immédiatement conscients. » En revanche, des noms propres comme *Socrate* n'évoquent rien directement : les informations sur le référent sont issues de la substitution d'une description définie au nom. Le raisonnement logique est le suivant : le nom propre a un sens, du moment que c'est la description définie qui identifie le référent en l'absence de ce dernier.

Le fait d'accorder autant d'importance à la relation référentielle d'une part et à la réalité de l'objet désigné d'autre part conduit Russell à postuler que les vrais noms propres logiques sont les démonstratifs *ceci* et *cela*. La thèse de Russell prévoit donc l'option de la référence directe de Kripke, mais l'applique uniquement aux démonstratifs. Cependant, déplacer le problème ne le résout pas. En développant sa propre théorie, Russell met en évidence les failles de la thèse descriptive des noms propres qui ramène le sens du nom à une description définie. Qu'il soit ou pas un vrai nom propre pour Russell, *Socrate* (ou *Aristote, Napoléon*, etc.) reste dans le cadre de cette théorie une abréviation de description définie. La question qui se pose alors est de savoir quelle est la bonne description du référent – s'il en existe une –, celle qui assurerait infailliblement la référenciation pour tous les locuteurs[34].

2.1.2.2. Le sens « directif »

Philosophe du langage, Strawson s'intéresse au langage naturel ordinaire, et critique la conception de la langue idéale dépourvue d'ambiguïtés que recherchent Frege et

[33] Son article s'intitule « How to Russell a Frege-Church » (*cf.* la bibliographie).

[34] Si nous disons « tous les locuteurs », c'est que cela apparaît comme une contrainte logique de la théorie, car elle vise une langue idéale. Compte tenu de l' « imperfection » des langues naturelles, les formulations qui conviendraient seraient « la plupart des locuteurs » ou « les locuteurs d'une communauté ».

Russell. Pour lui le nom propre est une catégorie spécifique du langage naturel et doit être traité comme tel. Strawson (1950) distingue entre *référer à une entité* et *asserter l'existence d'une entité*, ce qui lui permet de rendre caduque la thèse de Russell selon laquelle le nom propre est une description définie abrégée. Dans cette optique, l'existence de l'entité nommée doit être présupposée, et non activée par une description définie, les faits étant aussi le résultat des propositions. Les phénomènes que Strawson met en évidence sont souvent de nature pragmatique et tiennent de la relation entre énoncés et non pas de rapports logiques entre les phrases.

Cette approche, avec celle de J. R. Searle (2.1.2.3.), marque un tournant dans la théorie des noms propres. Rattaché au langage naturel, qui présuppose un énonciateur et un destinataire, le nom propre est doté d'une dynamique qui lui manquait dans les approches précédentes. La question du sens se pose dès lors dans un cadre linguistique : Strawson (1972 [1959]) identifie le sens du nom propre à une sorte de compétence linguistique censée assurer l'identification de l'acte de référence unique autant pour le locuteur que pour l'auditeur. Ce qui est exigé d'un nom propre, c'est de montrer à la fois *qu*'une référence unique est visée et de *quelle* référence unique il s'agit[35]. Pour ce faire, le nom s'appuie sur le contexte de l'énonciation, qui comprend la dimension spatio-temporelle, personnelle et historique, et la convention linguistique. Le sens est « directif » :

> « Donner la signification d'une expression […] c'est donner des *directives générales* sur son utilisation pour référer à ou mentionner des individus particuliers ; donner la fonction d'une phrase, c'est donner des *directives* générales sur son utilisation dans l'élaboration d'assertions vraies ou fausses. »
> (Strawson 1977 : 18)

Sans être une théorie contextualiste[36], la thèse de Strawson a le mérite de rapporter le nom propre à un contexte d'existence et de fonctionnement ; elle donne ainsi au nom propre un cadre linguistique. Mais le rôle du contexte, qui est posé dans sa théorie, reste à être explicité et décrit dans le détail par une théorie linguistique qui devrait y trouver son intérêt.

2.1.2.3. Le sens comme faisceau de descriptions

L'approche Russell-Frege a été âprement critiquée même par les adeptes de la théorie descriptiviste du nom propre. Il est inacceptable d'identifier le nom propre à

[35] Notons sur ce point la proximité des positions de Frege et de Strawson : le sens est une condition de la référenciation.

[36] Dans le sens où, pour lui, le nom propre a bien une identité en dehors du contexte, identité qui lui permet justement de *donner* des directives, et pas uniquement de les *déduire* du contexte.

une sorte de description abrégée, car la description qu'un locuteur donnerait de l'individu qu'il vient à nommer ne serait probablement pas la même que la description donné par un autre locuteur à propos du même individu. De plus, rien ne garantit la stabilité et la véridicité de ces descriptions, ni d'ailleurs leur incidence sur la référence :

> « Il se peut que je découvre que ma description identifiante n'est pas vraie pour l'objet en question et que je continue malgré cela à utiliser le nom de cet objet. […] il se peut que les savants découvrent qu'un détail *particulier* communément admis à propos d'Aristote est faux. Mais cela a-t-il un sens de supposer que tout ce qu'on a pu croire être vrai d'Aristote est un fait faux pour l'Aristote qui a réellement existé ? »
> (Searle 1972 : 222)

Refusant d'identifier l'objet à ses propriétés, et dénonçant la confusion entre objet et propriétés de l'objet, entre sens et propriétés de l'objet, Searle (1972 : 147 et sq.) constate néanmoins qu'il y a une contradiction métaphysique dans les tentatives de décrire le nom propre sans faire appel au sens. Il avance trois objections à la thèse des noms propres vides de sens :

1) La possibilité d'employer des noms propres dans les phrases existentielles, où ils n'ont pas de fonction référentielle à proprement parler : *Cerbère n'existe pas* ;
2) la possibilité d'utiliser des phrases qui comportent des noms propres pour poser des affirmations d'identité : *Hesperus est Phosphorus, London est Londres* ;
3) la nécessité de postuler l'équivalence descriptive dans un énoncé d'une description définie et d'un nom propre, si on accorde au nom propre une référence complète.

Searle (1958 : 160) se situe lui-même en position de compromis entre Mill et Frege et pense que les noms propres ne servent pas à décrire ou spécifier les caractéristiques de l'objet, mais qu'ils sont, bien que d'une manière assez lâche, logiquement reliés aux caractéristiques des objets auxquels ils réfèrent, présentées sous forme de faisceau de descriptions. Ainsi est-il possible d'affirmer que les noms propres ont un sens, même s'il s'agit d'un sens imprécis. Ce détail ne semble pas perturber la thèse de Searle, pour qui les noms propres servent à accomplir un acte de langage, celui de la référence identifiante, et à éviter de référer à chaque fois en usant d'une description définie.

Il est intéressant de remarquer que l'abandon de la quête des valeurs de vérité du nom propre et le recentrage sur la problématique des actes de langage annule

toute une série de problèmes et de questionnements circulaires examinés en 2.1.1… En postulant l'existence d'un faisceau de descriptions, Searle obtient l'avantage d'une dimension sémantique, qui lui permet de décrire le fonctionnement des noms propres – une dimension pragmatique ; sans pour autant viser une analyse sémantique. On en conclut que le sémantisme des noms propres est requis par le type d'analyse, qui dépasse le cadre du mot ou de la proposition logique.

2.1.2.4. La thèse de l'hypersémanticité du nom propre

La notion d'*hypersémanticité* remonte à Weinreich (1966 : 147) et renvoie à une dilatation sémique des mots. Cette thèse correspond en partie à une intuition des phénomènes de langue et à une représentation que le locuteur se fait des mots. Voici un extrait de Proust qui nous semble très explicite sur ce point, et qui rend surtout compte de la perception des mots qu'un locuteur peut avoir :

> « Les mots nous présentent des choses une petite image claire et usuelle comme celles que l'on suspend aux murs des écoles pour donner aux enfants l'exemple de ce qu'est un établi, un oiseau, une fourmilière, choses conçues comme pareilles à toutes celles de même sorte. Mais les noms présentent des personnes – et des villes qu'ils nous habituent à croire individuelles, uniques comme des personnes[37] – une image confuse qui tire d'eux, de leur sonorité éclatante ou sombre, la couleur dont elle est peinte uniformément comme une de ces affiches, entièrement bleues ou entièrement rouges, dans lesquelles, à cause des limites du procédé employé ou par un caprice du décorateur, sont bleus ou rouges, non seulement le ciel, et la mer, mais les barques, l'église, les passants. »
> (Marcel Proust, 1987, *À la recherche du temps perdu I ; Du côté de chez Swann*, Paris : Gallimard, pp. 380-381)

Si Proust distingue bien les noms propres et les autres [mots], s'il signale des différences de présentation, il tient à souligner avant tout la *manière* dont les noms propres signifient. C'est en commentant la poétique de *La Recherche* que Barthes évoque une « épaisseur touffue de sens » :

> « [Le Nom propre] est un signe, un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir, contrairement au nom commun, qui ne livre jamais qu'un de ses sens par syntagme. Le Nom proustien est à lui seul et dans tous les cas l'équivalent d'une rubrique entière de dictionnaire […]. »
> (Barthes 1972 : 125-126)

Mais ce point de vue n'est pas tributaire d'une approche poétique de la nomination. Une interprétation de la chaîne causale différente de celle proposée par Kripke peut déboucher sur une théorie du nom propre hyper-significatif. Pour Bréal

[37] Cette remarque rejoint celle de Marouzeau (*cf.* p.71) concernant la possibilité d'attribuer le statut de noms collectifs aux noms de pays. Elle pointe aussi sur la nature cognitive du nom propre, qui devient outil d'individuation.

(1976 [1897] : 183), le nom propre, une fois démotivé de son sens étymologique, n'arrête pas de s'enrichir de sens nouveaux lors de chaque usage, et devient ainsi plus « plein de sens » que les noms communs[38]. Un point de vue très proche est défendu par la praxématique (Siblot 1989, 1997b), qui voit dans la re-motivation des noms propres une source inépuisable de sens.

2.1.2.5. L'encodage onomastique

La littérature et l'onomastique littéraire posent un autre problème, celui des noms qui sont créés pour faire sens (*cf.* Bordas 2003), ou qui font sens accidentellement, par la force du contexte : *Mme Blatin, « horrible » et « infecte »* (chez Proust) ; *Fourchon*, pour un paysan (chez Balzac) ; *Mme Cresson, Ministre de l'Agriculture*, etc. (Baudelle 1995 : 174-175). Pour un spécialiste de littérature, le problème du nom propre est « un problème de poétique – comment l'écrivain baptise-t-il ses créatures ? – et de sémiotique – comment ces encodages onomastiques sont-ils décodés par le lecteur ? » (Baudelle 1995 : 171).

Évidemment, il ne s'agit pas de négliger le fait que l'existence de ces noms est due en partie aux fonctions éthiques et esthétiques des créations littéraires[39]. Mais ce qui est intéressant pour le linguiste, c'est avant tout le fait de pouvoir utiliser un nom propre pour signifier ; plus encore : de créer des noms propres dans le but de signifier. Cela montre au moins que le nom propre n'est pas inapte à signifier, même s'il s'agit d'un contexte d'usage non trivial. En revanche, l'œuvre littéraire accorde au nom propre un rôle référentiel issu de la nécessité de désigner des objets, de les individualiser, au-delà de l'intérêt théorique des approches logiques, qui travaillent sur des exemples construits et font souvent appel à des environnements artificiels. Il faut aussi signaler que le nom propre est intégré à un discours, il est donc interprété dans et par rapport à ce discours.

L'onomastique romanesque n'est pas une théorie du sens, et elle ne fait généralement pas référence aux thèses descriptivistes du nom propre. Elle montre cependant comment le sens peut venir aux noms propres et se couler dans des descriptions définies qui résument l'essence d'un personnage ou d'un lieu (*cf.* Hubner-Bayle 1995 : 215 et sq.).

---

[38] Le sens des noms propres ainsi défini se présente comme un (énorme) faisceau de descriptions possibles.

[39] Sont à mentionner ici le discours biblique et son herméneutique, ainsi que les discours satirique, humoristiques, les pastiches, etc.

2.1.2.6. Tentative d'application de la thèse du sens descriptif à la problématique du nom de pays

Les difficultés surgissent dès qu'on essaie de passer de la théorie à la pratique. Si, en tant que locutrice de langues naturelles, nous adhérons à plusieurs postulats de la thèse descriptiviste, comme la complémentarité du sens et de la référence[40], ou le sentiment phénoménologique que les noms propres ne sont jamais vides, il s'avère fastidieux, voire impossible, de trouver pour chaque nom de pays la description définie ou le faisceau de descriptions définies qui lui conviennent.

Nous avons identifié trois descriptions définies correspondant au référent du nom *les États-Unis* : *le pays que j'ai visité en 2001, le pays des attentats du 11 septembre, la patrie du western*. La liste contient une description subjective, une description qui tient de l'actualité et une autre qui renvoie à un stéréotype. Premièrement, se pose la question de l'objectivité des descriptions retenues, *le pays que j'ai visité en 2001* n'étant valable que pour un nombre restreint de locuteurs et pouvant correspondre à autant de référents que de pays visités en 2001. Or, on s'attend à ce que la description définie corresponde à une convention linguistique. Deuxièmement, la description retenue peut s'avérer fausse (*i.e.* ne pas décrire le référent visé) ; elle acquerrait alors un statut de désignation conventionnelle non descriptive, ce qui annulerait son intérêt sémantique… D'autres difficultés apparaissent. Si on admet que *la patrie du western* décrit le référent du nom de pays *les États-Unis*, on est obligé d'admettre leur équivalence dans tout contexte. Or, en substituant la description définie au nom propre dans l'énoncé (21a), on fabrique une contradiction (21b) :

(21)

a) Supposons que **les États-Unis** n'aient jamais connu le western.

b) Supposons que <u>la patrie du western</u> n'ait jamais connu le western.

Kripke (1982 [1972] : 24 et sq.) explique ce phénomène par la différence de statut des noms propres et des descriptions définies : ces dernières sont en fait des désignateurs non rigides et ne désignent pas le même référent dans un monde contrefactuel. Nom propre et description définie ne sont donc pas équivalents référentiellement. En ce qui nous concerne, signalons que, si la définition des descriptions définies est bien « [une expression] comportant un nominal (nom, nom+adjectif, nom+relative, nom+complément, etc.) accompagné d'un article

[40] Si le nom propre est destiné à référer – et c'est une intuition linguistique des plus répandues –, il se pose la question de savoir en vertu de quelles propriétés le nom réfère. Qu'est-ce qui fait d'un nom le nom de quelqu'un ou de quelque chose ? Nous y reviendrons en 2.2.

défini » (Ducrot et Todorov 1972 : 320), alors les noms de pays (*le+Vietnam, la+Syrie*) devraient être intégrés à la classe des descriptions définies[41]. Que cette idée soit saugrenue n'empêche pas de voir qu'il existe, ne serait-ce qu'en français, un vrai problème en ce qui concerne la reconnaissance formelle des descriptions définies. Il est clair dès lors que la classification se fait en vertu de critères sémantiques : on arrive ainsi sans trop de difficultés à la conclusion que le nom propre (ex. : *les États-Unis*) et la description définie (ex. : *la patrie du western*) n'ont pas le même sens.

Les rapports entre les noms propres et les descriptions définies restent des plus ambigus, et la polémique n'est pas près de perdre en vitalité, car, effectivement, on peut mettre en évidence autant de points communs que de différences entre les deux types d'expressions identifiantes. La question peut aussi se poser autrement : il s'agit de voir si les descriptions définies peuvent éclairer le problème du sens des noms propres plutôt que de les confondre avec les noms propres. La confusion entre les deux, les tentatives de ramener les noms propres à des descriptions définies semblent trahir une certaine méfiance envers les premiers…

La question commune aux théories examinées ci-dessus est de savoir si le nom propre peut fournir des informations (descriptives) sur le référent ; encore faut-il s'entendre sur le concept d'information descriptive : pour Mill il s'agit d'une motivation étymologique avant tout, pour Frege, d'une essence existentielle du référent, pour Strawson, d'un résumé d'instructions, etc. Dans ces conditions, un consensus est difficilement envisageable. Mais on peut aussi s'interroger sur les informations que le nom propre véhicule sur lui-même ; c'est le cas des théories prédicatives.

2.1.3. Théories prédicatives du sens

Les théories prédicatives cherchent à construire une sémantique des noms propres, en s'attachant à la description de la catégorie du point de vue de la fonction de nomination. Elles stipulent que le nom propre est lié par une relation dénominative au particulier qu'il désigne et mettent en place une analyse prédicative des noms propres, dont les différentes versions (Quine 1992 [1960], Kneale 1962, Burge 1973, Récanati 1993, Geurts 1997) tâchent d'identifier la nature de cette relation. Sorte d'indexation du nom propre qui prend des formes diverses selon les approches : *être-*

[41] Comme le sens des descriptions définies est livré par le nominal, il est possible de rétorquer que le nominal *Vietnam* ne renvoie à aucun sens. Cependant, il est tout aussi vrai que la rencontre entre le défini et *Vietnam* permet d'identifier le référent concerné.

Socrate ou *socratiser* (Quine 1992 [1960]), *nom propre* = *prédicat* (Burge 1973), etc., le prédicat de nomination se présente comme une solution linguistique au puzzle du nom propre.

2.1.3.1. Le sens métalinguistique du nom propre

Une première formulation de la théorie du sens métalinguistique est proposée par Kneale (1962)[42] :

> « Les noms propres ordinaires des personnes ne sont pas, comme l'a supposé John Stuart Mill, des signes dénués de sens. Alors qu'on peut informer un homme en lui disant que le plus fameux des philosophes Grecs s'appelle Socrate, il est manifestement trivial (*trifling*) de lui dire que Socrate s'appelait 'Socrate' ; et la raison en est simplement qu'il ne peut comprendre l'emploi du mot 'Socrate' au début de l'énoncé s'il ne sait pas déjà que 'Socrate' signifie 'l'individu appelé Socrate'[43]. »
> (Kneale 1962 : 629-630)

Dans cette conception, le contenu du nom propre renvoie au nom même, par le biais du prédicat *être appelé*.

La thèse de Kneale est rejetée par Kripke en raison de son caractère « circulaire ». Adepte d'une approche référentialiste du nom propre (*cf.* 2.1.1.2.), Kripke (1982 [1972] : 57) remarque, à juste titre d'ailleurs, que la théorie de Kneale exclut toute information référentielle : « À la question "Par 'Socrate', à qui fait-il référence ?" on répond : 'Eh bien, il fait référence à l'homme auquel il fait référence.' Si le sens d'un nom propre se réduisait à cela, on ne pourrait jamais faire référence à quoi que ce soit. » L'argument de circularité est épaulé par un argument de généralité, souvent perçu comme le plus fort (Abbott 2005 : 6) :

> « Par exemple, bien qu'il puisse être informatif de dire à quelqu'un que les chevaux sont utilisés dans les courses, il est trivial de lui dire que les chevaux s'appellent 'chevaux'. De là résulte, par conséquent, que le terme 'cheval' signifie 'chose appelée 'cheval''. De même avec toute autre expression. »
> (Kripke 1982 : 56)

Kripke met ici en évidence le caractère en quelque sorte *ad hoc* de l'explication métalinguistique, qui est réservée uniquement aux noms propres et qui devient irrecevable dans le contexte des noms communs.

Les contre-arguments de Kripke n'ont cependant pas empêché cette conception du sens métalinguistique du nom propre de se développer sous diverses formes : Récanati (1993 : 139) décrit le référent d'un nom propre comme *le porteur*

---

[42] Cependant, Russell employait parfois le même paradigme, en soutenant que le sens descriptif du nom *Walter Scott* est 'l'homme appelé *Walter Scott*'. (Kripke 1982 [1972] : 16).
[43] Traduction : Pierre Jacob et François Récanati dans Kripke (1982 [1972] : 55).

du nom NN (*the bearer of the name NN*), Geurts (1997 : 27) développe la théorie de Kneale pour en faire une théorie de l'interprétation (des énoncés contenant de noms propres), tandis que Bach (2002 : 73, 76) propose une théorie descriptive nominale (*Nominal Description Theory*) qu'il applique aux noms propres en tant que classe, ce qui permet de contourner le contre-argument de la généralité. Ces théories proposent une description sémantique des noms propres tout en évitant les écueils des théories descriptivistes à la Russell-Frege. Par ailleurs, en resituant le nom propre en tant que catégorie au centre du débat, les thèses métalinguistiques semblent se rapprocher davantage d'une conception linguistique traditionnelle, qui met en avant la description des formes, et non leur rapport au monde. Une des thèses prédicatives, proposée par Kleiber (1981), a d'ailleurs eu une forte résonance dans le traitement des noms propres en France et dans l'espace francophone. Nous l'examinons ci-dessous.

2.1.3.2. Le prédicat de dénomination

La thèse du prédicat de dénomination (Kleiber 1981) est la formulation linguistique d'une conception minimaliste : elle postule un minimum nécessaire de sens pour les noms propres. En mettant en regard des descriptions définies et indéfinies et des noms propres, G. Kleiber constate qu'une séquence ne peut pas référer si elle n'a pas de sens : les expressions dénotent parce qu'elles connotent. Mais, s'il reprend le principe de Frege (*cf.* 2.1.2.1.), G. Kleiber s'oppose à toute interprétation descriptive des noms propres : le sens des noms propres est *être appelé /N/*.

Le prédicat de dénomination se présente donc comme la solution idéale, car il reconnaît aux noms propres un sens minimal sans tomber dans le piège du choix aléatoire des théories descriptivistes, le sens ainsi décrit étant partagé en partie par tous les noms propres[44]. De même, il refuse toute connotation métalinguistique, ou autonymique, au prédicat de dénomination[45]. Si le prédicat de dénomination relie un individu et son nom, c'est par l'intermédiaire d'une relation sémantique, le nom propre étant considéré en tant qu'abréviation du prédicat de dénomination *(x) être appelé /N/*. Ainsi, *(x)* étant l'expression de l'individu, *Jean danse = L'individu appelé Jean danse* ; *Un Jean est venu me voir = Un individu appelé Jean est venu me voir*.

---

[44] Les noms propres ont « une structure sémantique des plus réduites, composée d'un élément commun à tous les noms propres, le trait de dénomination et d'un élément différenciateur */N/* » (Kleiber 1981 : 400).

[45] L'auteur est explicite là-dessus (*cf.* Kleiber 1981 : 390-391).

> « Il y a […] un lien sémantique indéniable entre ces deux emplois de la forme de *Jean*, de telle sorte que ni la syntaxe ni la sémantique n'autorisent une séparation en nom propre d'un côté et nom commun de l'autre, l'élément commun étant le prédicat de dénomination 'individu appelé *Jean*'. »
> (Kleiber 1981 : 332)

La thèse du prédicat de dénomination présente plusieurs avantages. Premièrement, il s'agit d'une théorie linguistique du sens des noms propres, même si elle s'inspire des acquis de la logique et de la philosophie dans ce domaine. La formulation de cette théorie a marqué un tournant en linguistique française, en (ré)introduisant la problématique du nom propre. Deuxièmement, elle permet un traitement unitaire des noms propres modifiés[46] (accompagnés de déterminants définis, indéfinis, possessifs, démonstratifs, etc.) et les noms propres non modifiés[47], sans devoir postuler que les premiers sont des noms communs ou des emplois dérivés : *Je cherche un x appelé Albertine / Émilie*.

Le prédicat de dénomination prête toutefois à des critiques sérieuses, dont nous n'évoquons ici que les plus importantes à nos yeux, car elles visent justement les principaux apports de la thèse prédicative. D'une part, on notera que G. Kleiber a besoin de deux structures métalinguistiques pour expliquer le fonctionnement des noms propres modifiés et des noms propres non modifiés : ainsi, il propose un prédicat *être appelé /N/* pour les noms propres en général et une abréviation *iota + être appelé /N/* (marqueur d'unicité) pour les noms propres non modifiés[48]. Le nom propre non modifié, qui semble être une structure prototypique fondamentale, reçoit un prédicat trop complexe par rapport à son statut. Il en résulte un renversement de positions, où le nom propre modifié est présenté comme prédicat de base pour le nom propre non modifié (Jonasson 1994 : 118). D'autre part, le prédicat de dénomination prend en charge la dimension sémantique tout en négligeant la référence. Ainsi, interpréter *Napoléon* comme *l'individu appelé Napoléon* et *Bonaparte* comme *l'individu appelé Bonaparte*, revient à considérer Napoléon et Bonaparte comme deux individus différents. Enfin, Gary-Prieur (1994 : 45) montre que certains emplois du nom propre ne peuvent pas être glosés par le prédicat de dénomination :

> *Goethe ne serait plus Goethe ≠ Le x appelé Goethe ne serait plus le x appelé Goethe.*

---

[46] Cette notion est définie en 1.1.1.2.

[47] Les théories classiques, construites sur la base de l'opposition *sens général* vs *sens individuel*, ne pouvaient pas rendre compte de certains emplois spécifiques du nom propre, tel l'emploi spécifique avec article indéfini : *Je cherche une Albertine / une Émilie* (Kleiber 1981 : 334).

[48] L'unicité du référent étant menacée par l'emploi des déterminants : *je connais une Albertine ; c'est un vrai Napoléon*, etc. *Cf.* Kleiber (1981 : 344-349, 385).

Le prédicat de dénomination échoue dans son rôle d'outil d'analyse universel des emplois du nom propre.

2.1.3.3. Tentative d'application des thèses prédicatives à la problématique du nom de pays

Si on tente d'appliquer la thèse prédicative – qu'elle soit considérée comme métalinguistique ou non, cela ne change rien aux résultats – on obtient une série de formulations qui finissent par se dissoudre dans leur propre structure :

La France = l'individu appelé la France

L'Afrique du Sud = l'individu appelé l'Afrique du Sud

Le Laos = l'individu appelé le Laos

Le Paraguay = l'individu appelé le Paraguay

Etc.

Plus la liste est longue, plus il devient évident que le prédicat de dénomination ne donne pas à voir le sens d'un nom propre particulier. Il identifie tout au plus la catégorie du nom propre. Une fois identifiée comme appartenant à la catégorie du nom propre, la forme se referme sur elle-même : en effet, les tenants de thèses métalinguistiques ou prédicatives du nom propre relèguent en général ce dernier au domaine de l'extralinguistique, des conventions sociales (Kleiber 1981 : 367, Récanati 1993 : 140, Bach 2002 : 82). Or, nous avons montré, dans le chapitre 1, qu'une telle position est intenable, étant donné les caractéristiques phonétiques, morphologiques et syntaxiques, et le fonctionnement sémantique des noms de pays. Abbott (2005 : 13) note aussi qu'un locuteur d'anglais qui ne connaîtrait pas des noms comme *Shakespeare, Washington DC, coca-cola* serait considéré comme déficient : les noms propres font partie de l'héritage d'une langue et d'une culture[49].

Kleiber (1995) revient sur sa thèse prédicative pour la transformer en une théorie du *sens instructionnel*, en se rapprochant ainsi de la position de Strawson. Le nom propre, « associé à l'entité dénommée toute entière, dont il constitue un condensé dénominatif », n'est plus analysé comme un prédicat de dénomination, mais garde un *sens de dénomination* :

[49] Nous tenons à mentionner ici la dimension culturelle, pour éviter des objections concernant un encadrement exclusivement linguistique du nom propre : le nom propre est évidemment aussi un produit culturel. D'ailleurs, si une langue peut être éventuellement détachée de son environnement culturel pour être décrite du point de vue formel, beaucoup de phénomènes resteront inexpliqués, voire invisibles, car une langue ne fonctionne jamais en dehors d'un espace culturel et de son héritage.

> « Ce sens dénominatif correspond alors, non plus à un prédicat de dénomination, où l'appellation se trouve présentée comme une description ou propriété du référent, mais à l'instruction de chercher ou de trouver le référent qui porte le nom en question[50]. » (Kleiber 1995 : 26)

Ce remaniement permet d'éviter la circularité de la description du nom propre par son statut de nom propre. Cependant, tout comme la thèse du prédicat dénominatif, cette nouvelle version a le caractère *ad hoc* que Putnam (1990 [1970] : 293) reproche aux propriétés inanalysables qui représentent les conditions nécessaires et suffisantes : *la propriété d'être un citron, la propriété d'être de l'or*, etc. Telle qu'elle est présentée, la théorie du sens instructionnel via le prédicat de dénomination est très limitée : si elle sert à définir le statut de l'expression et à imposer le type de référent, qui doit absolument être un particulier[51], elle ne fournit aucune instruction concernant les domaines de référence. Par ailleurs, cette thèse, qui reste une théorie sémantique du nom propre, à l'instar de la version prédicative, ne répond toujours pas à la question qu'elle avait posée dès le début : quel est le sens d'un nom fictionnel – *Sherlock Holmes, Père Noël* – dont le référent « n'existe pas » ? S'il ne s'agit que de *l'individu appelé N*, on risque de ne jamais trouver le bon référent. Or, Sherlock Holmes est probablement plus « réel » que ne le sont les référents de beaucoup de noms de pays, dont on ne connaît finalement que le contour cartographique, et encore[52]… Enfin, la dernière remarque concerne les interprétations métonymiques des noms de pays : nous ne sommes pas persuadée que le sens de *le Canada* dans *l'équipe de France a battu le Canada* puisse être exprimé par *l'individu appelé le Canada*.

2.1.4. Bilan : la conjoncture du sens

Plusieurs éléments sont à retenir de cet « inventaire » des théories du nom propre. Notons pour commencer le caractère universel de la problématique du sens des noms propres : la logique, la philosophie, la littérature et, enfin, la linguistique, se sont penchées sur la question. Il est toujours intéressant d'observer comment les deux

---

[50] On voit le parallèle qui peut être fait entre les noms propres et les expressions indexicales comme *je* ou *ce* et donc le rapprochement possible entre la version re-visitée de Kleiber (1995) et la thèse indexicale de Récanati (1993). Une différence de taille cependant : le contexte a un rôle capital dans l'interprétation du sens indexical des noms propres.

[51] « […] les noms propres désignent des particuliers et en ce sens ils ont bien un sens descriptif ou conceptuel, c'est-à-dire un sens qui impose par avance des conditions sur le type de référent dénoté » (Kleiber 1995 : 27).

[52] On peut aussi s'amuser à inventer des pays et des noms de pays pour se moquer de l'incompétence des locuteurs, comme le font certaines radios. Ces noms sont référentiels tout en n'ayant pas de référent existant.

extrêmes – nom propre vide de sens et nom propre hypersignificatif – s'opposent et se rencontrent dans ces théories.

La plupart des théories reconnaissent la nécessité d'une médiation entre la forme et le référent : ainsi, la chaîne causale assure ce lien dans la thèse du désignateur rigide de Kripke, les descriptions sont évoquées par les théories descriptivistes et le prédicat – par les théories prédicatives. Sans être toujours explicites là-dessus, les théories du nom propre d'après Mill s'éloignent de la conception du nom propre étiquette. Nous avons aussi observé une tendance frappante : si le nom propre est appréhendé en lui-même et pour lui-même, hors contexte, il est inévitablement considéré comme vide de sens – la théorie de Mill est exemplaire de ce point de vue. La prise en compte du référent du nom propre et de son contexte d'emploi tend à favoriser une conception descriptiviste du sens : ainsi, le fait de référer au même individu de deux points de vue différents (étoile du matin et étoile du soir) exige l'existence d'un contenu descriptif des noms propres (Russell-Frege), et le fonctionnement pragmatique des noms propres ne peut pas être envisagé en l'absence de tout contenu sémantique (descriptif ou instructionnel) (Searle ; Strawson ; Kleiber 1995). Les thèses prédicatives du nom propre tentent de ce point de vue un compromis entre une conception asémantique du nom propre et une conception descriptiviste, en gardant un côté descriptif (le prédicat), indispensable à toute analyse d'énoncés, et un côté « vide » (l'exclusion de toute propriété linguistique ou catégorielle). Il est à noter que la plupart de ces théories travaillent sur des énoncés construits, qui ne représentent pas toujours une réalité de la langue, dans le sens où la proportion des phénomènes linguistiques observés est faussée par le caractère artificiel de ces énoncés.

L'influence de la mise en discours est significative : les conceptions du nom propre « tout plein de sens » prennent le texte pour point de départ, et le nom propre devient objet de réflexion en tant qu'élément d'un texte (Proust, Barthes, Bordas, etc.). Cette conception n'est pas propre uniquement aux théories littéraires, loin de là : la sémantique interprétative[53] – qui est une sémantique des textes – considère que « sauf parti pris métaphysique qui en ferait les corrélats d'essences différentes, ils [les noms propres et les noms communs] sont régis par les mêmes conditions. » (Rastier *et al.* 1994 : 71).

[53] Hébert (1996), Vaxelaire (2001) entreprennent une application de la sémantique interprétative aux noms propres.

Des études linguistiques récentes du nom propre dans des énoncés attestés reconnaissent la nécessité d'un complément sémantique pour pouvoir traiter du fonctionnement des noms propres. Ainsi, Jonasson (1994) fait appel à une dimension cognitive pour faire mieux ressortir la nature du nom propre, tandis que Gary-Prieur (1994 : 40) propose la notion de *contenu* pour interpréter les emplois modifiés des noms propres[54].

Compte tenu de ces observations, la dimension sémantique des noms propres apparaît comme conjoncturelle et dépendante du point de vue porté sur l'objet. D'ailleurs, les théories elles-mêmes sont souvent perçues comme complémentaires (Wilmet 1997 : 68) ; Molino (1982 : 16) en propose une « réconciliation », tandis que Gardiner (1954 : 32) admet que le nom propre peut être à la fois significatif (*meaningful*) et vide de sens (*meaningless*), selon le point de vue. C'est donc la diversité des points de vue qu'il faut prendre en compte si l'on veut tirer des conséquences des théories du nom propre. Toutes les théories citées cherchent des solutions à des problèmes logiques, philosophiques ou sémantiques généraux et utilisent le nom propre comme tremplin, ou comme illustration dans le cadre d'argumentations à portée plus large. Mill s'intéresse à la définition de deux catégories logiques de noms, Kripke a pour problématique la nomination[55] et la référence dans les mondes possibles, Frege part du problème logique de la vérité, etc. Dès lors, il n'est pas surprenant que les approches et les positions divergent. Ce qui est plus surprenant, c'est de voir émerger à tout moment les notions de *sens* et de *référence*, que toute théorie prend le soin de distinguer, même s'il n'y a jamais accord sur le concept de *sens*. On se rend compte que la question du sens des noms propres est en fait un questionnement *sur* le sens, les auteurs travaillant avec une catégorie floue. Le problème se pose alors en d'autres termes : que pourrait être le sens du nom propre ? Car le nom propre est toujours là, il remplit ses fonctions comme tous les autres mots de la langue. La deuxième question est de savoir comment le nom propre « signifie », ce qu'il met en œuvre pour remplir correctement ses fonctions dans les énoncés, les textes et les discours.

---

[54] « [J]'entendrai par *sens* une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue, et qui est à mon avis très bien représentée par le prédicat de dénomination ; et j'entendrai par *contenu* des propriétés qui caractérisent le nom propre en tant qu'il est lié à son référent initial : cette relation, dont on a vu plus haut l'importance, a pour conséquence que certaines propriétés du référent initial peuvent intervenir dans l'interprétation du nom propre. » (Gary-Prieur 1994 : 39-40).

[55] Le titre original de son ouvrage est *Naming and Necessity*.

Nous retenons de cette analyse que le traitement du sens des noms propres, lorsqu'il en est proposé un, se limite en général à un circuit fermé, d'où le figement du syntagme *sens du nom propre*. Cependant, la question du sens nous semble être de portée générale et c'est à tort que la dimension sémantique est exploitée pour définir et opposer des catégories comme le nom propre et le nom commun : à ce titre, le parallèle que Kripke est amené à faire entre noms propres et noms communs nous semble évocateur.

2.2. Sens, référence, historicité

D'emblée, une question se pose : est-il possible d'articuler une conception « générale » du sens à la problématique des noms propres ? Cela nous semble souhaitable, afin de faire profiter les noms propres des avancées sémantiques enregistrées depuis quelques décennies et face auxquelles « la question du sens des noms propres » a préservé une étonnante étanchéité[56]. Après une réflexion sur le concept de sens et ses implications théoriques, nous tenterons d'en faire une catégorie opératoire et de l'appliquer au cas des noms propres dont les référents jouissent d'une certaine notoriété et qui présupposent, de ce fait, un contenu descriptif culturellement partagé : *Socrate, Napoléon, l'Afghanistan,* etc. Le sens rencontrera ainsi la représentation et avec elle, le discours, la transmission descriptive et la mémoire collective.

2.2.1. Définir le sens

Comment définir le sens ? Ogden et Richards (1923) concluent qu'il est impossible de le faire. D'ailleurs, l'examen des théories sémantiques de toute obédience nous laisse sans réponse : si le sens y est défini, ce n'est jamais de manière rigoureuse, ni consensuelle. C'est sans doute faire preuve de trop d'exigence, voire de goûts utopiques, que de chercher une définition rigoureuse du sens, mais pour parler du sens, et d'autant plus pour pouvoir attester sa présence ou absence, il est souhaitable de s'en donner une modélisation. Dans une tentative de conciliation du sens et de la référence, deux pôles que les théories du nom propre opposent, nous constatons que l'expression du réel est de retour en sémantique, sous forme de représentations et de stéréotypes partagés. Nous plaiderons donc pour une conception réaliste et représentationnelle du sens.

[56] Si des propositions ont été faites pour remédier à ce manque (Siblot 1989, Hébert 1996…), force est de constater que la problématique du nom propre n'en profite que très peu à ce jour.

2.2.1.1. Sens, individus et catégories

Si la problématique du sens a une longue histoire, qui remonte aux philosophes antiques et à la pensée orientale, elle a été traditionnellement subordonnée à des questionnements plus généraux et plus « scientifiques » sur la pensée ou les choses (Nyckees 1998 : 12). La question du sens reste d'ailleurs tributaire d'une réflexion sur les choses et/ou la pensée : ainsi, en envisageant la signification comme indépendante « tant à l'égard des concepts de notre esprit qu'à l'égard des objets de la réalité » (Nyckees 1998 : 14), Saussure évacue toute réflexion sur l'intercompréhension et donc, sur la signification en tant qu'objet de la sémantique. La place de la réalité objective, de la perception subjective, de la pensée et du langage dans la constitution des significations revient régulièrement dans les traités de sémantique : les matérialistes plaideront ainsi pour un sens qui reflète la réalité objective, tandis que les nominalistes envisageront le sens comme un produit de la langue même, ou bien de la pensée et de la langue.

Tenter de donner crédit aux uns ou aux autres n'est peut-être pas la meilleure chose à faire : Salmon (2003 : 475) note que « les études sur le sens sont extrêmement controversées. Il n'est certainement pas réaliste, dans le présent climat intellectuel, d'espérer une espèce de consensus[57]. » On observe ainsi une forte concentration de points de vue divergents dès qu'il est question du sens : les théories du nom propre vont du « vide de sens » à l'hypersémanticité, et les théories sémantiques s'échelonnent d'une représentation idéaliste à une conception matérialiste en passant par la phénoménologie, lorsqu'il s'agit d'impliquer l'expérience du sujet dans la constitution du sens. Rien de moins étonnant que l'existence de points de vue différents en science et pourtant… Pourtant, les arguments qu'avancent les uns et les autres paraissent souvent de bon sens et bien fondés[58], comme on a pu le voir dans le cas des théories du nom propre. Une autre particularité de la réflexion sur le sens est que, récemment, des thèses de plus en plus nuancées ont été proposées, qui articulent réalisme et expérience subjective ou collective, par exemple, comme la praxématique (Siblot 1995a, Détrie 2001) et la sémantique cognitive (Lakoff et Johnson 1985, Lakoff 1987).

---

[57] « Issues of content are notoriously controversial. It is unrealistic, certainly in the present intellectual climate, to hope for anything approaching a consensus. » (Salmon 2003 : 475 [notre traduction]). Par « content » Salmon sous-entend « sens ».

[58] Nous tenons à souligner la différence entre les deux. Le bon sens commun n'est pas à prendre comme un garant de scientificité.

Une première remarque qui s'impose concerne la complexité de la notion de sens et du phénomène de la signification dans les langues naturelles : le regard porté sur le sens est en étroite dépendance du cadre dans lequel on se place, si on prend ou non en compte le sujet-locuteur et ses intentions, le contexte de communication et la dimension culturelle. La question du sens ne peut pas être envisagée en dehors d'une conception bien définie du langage et de la langue[59]. Si ce constat ne permet toujours pas de cerner la notion de sens – on peut d'ailleurs se demander si c'est utile et possible dans l'absolu –, il offre une ouverture nouvelle sur la problématique du sens. Dans cette optique, l'opposition entre noms propres et noms communs se présente sous un angle tout à fait différent.

En principe, deux lignes de conduite sont possibles :

→ soit on appréhende le nom propre, au mieux comme un appendice, au pire, comme une opposition au nom commun ;

→ soit on appréhende le nom propre comme une catégorie complémentaire au nom commun, comme un élément du système disponible pour être intégré à des discours, à côté ou à la place d'autres formes.

La première approche – il s'agit d'ailleurs de la conception traditionnelle des noms propres – est quelque peu « normativiste » : malgré une fréquence très élevée des noms propres de tous types dans la communication quotidienne, on ne leur accorde pas un statut linguistique et de ce fait, ils sont appréhendés presque comme des accidents du langage. Si le nom commun doit avoir un sens, en vertu duquel il est possible de fixer la référence de ses occurrences, un nom propre n'est pas censé avoir un sens (descriptif) pour fixer la référence. Le sens est ainsi toujours opposé à la référence, tout en la manipulant.

La deuxième approche, à laquelle nous adhérons, considère le nom propre comme une ressource du langage ; le locuteur, nous semble-t-il, a le choix entre *cet endroit mystérieux, mon pays, ma patrie, le pays que j'aime, la Syldavie* pour référer à une entité du monde (réel ou imaginaire). Chacune de ces expressions peut identifier un individu, bien que de manières différentes : elles ne sont pas équivalentes, mais éventuellement interchangeables. Dans le cadre de ce paradigme, le nom propre ne synthétise-t-il pas toutes les possibilités d'interchangeabilité ? C'est une question qui mérite d'être posée, même si nous ne saurons y répondre avec

[59] Sans en proposer une théorie, nous exposerons quelques éléments utiles pour comprendre notre démarche en 2.2.1.2 et 2.2.1.3 et en 3.1.12. et 3.1.1.3.

certitude, ni dans l'immédiat[60]. En tout cas, beaucoup de référents de noms de pays ne sont accessibles qu'à travers des descriptions définies, ce qui les met automatiquement en relation. Si, à la suite des critiques présentées en 2.1.2.6., il est hors de question de postuler qu'une ou des descriptions définies constituent le sens d'un nom propre, il faudra bien préciser le rapport entre descriptions définies et noms propres, et cela à deux niveaux : conceptuel et structurel.

2.2.1.2. Sens et référence

Une dernière question qui se pose, et qui touche à la dichotomie *sens / référence*, est celle des domaines de référence. Si les noms propres désignent des particuliers, ils sont toujours liés, d'une manière ou d'une autre, à des catégories, puisqu'ils identifient un individu parmi d'autres membres de sa catégorie. La démonstration de l'impact du domaine de référence sur le format des noms propres n'étant plus à faire[61], il reste à voir si le contenu et le fonctionnement du nom propre peuvent être affectés par le domaine de référence. La difficulté est que les noms propres sont liés à ces catégories par le biais des individus qu'ils désignent, donc, avant tout, par leur référence. Or, le sens est souvent défini de manière négative, et en deux temps : *le sens, ce n'est pas la référence, c'est…* Eco (1972) a raison de remarquer à propos des théories sémantiques, y compris celles qui se sont intéressées au nom propre (dans le même ordre d'idées, il cite Mill, Frege, Russell) :

> « […] le problème n'est pas celui d'établir exactement ce qu'est le signifié en tant que *Sinn* […], mais plutôt celui d'éliminer nettement l'idée de *Bedeutung* de toute recherche sémiotique comme un résidu qui empêche de comprendre la nature culturelle des processus de signification. »
> (Eco 1972 : 60)

Cependant, il n'est pas sûr que le fait de prendre en compte le référent constitue un obstacle à la compréhension de la nature culturelle des processus de signification. Le référent est présent, ne serait-ce que de manière souterraine, dans différentes conceptions du sens (matérialisme, nominalisme, gestaltisme, etc.). Si le sens a pour vocation de représenter la réalité du monde, la référence ne peut pas être un obstacle, car le référent lui-même est un élément du monde représenté : bien au contraire, le rapport au référent vérifie les conditions de vérité qui sous-tendent le sens, et ce depuis Aristote (*cf.* Modrak 2001 : 19). Si le sens renvoie à des entités mentales, la référence sera, elle aussi, un produit intellectuel, et ne pourra pas

[60] *Cf.* la partie II. Ce questionnement repose aussi sur les observations faites en 1.2.2.3.
[61] Bosredon et Tamba (1995), Bosredon (2001a et b) ; *cf.* aussi 1.1.3.1. et 1.1.3.2.

discréditer le sens[62]. Si le sens est un produit culturel – en effet, les langues n'opèrent pas le même découpage du monde[63], c'est que les locuteurs ont une représentation culturellement située des référents nommés, et la référence sera imprégnée de cette culture : l'identification du référent ne pourra pas être faite *in abstractio*. Signalons qu'au fil de ce raisonnement nous ne faisons pas confusion entre *sens* et *référence* : le sens étant destiné à fournir les indications nécessaires à l'identification d'un référent, il est lié d'emblée à la référence, et il fournit les indications pertinentes pour tel ou tel découpage du monde.

2.2.1.3. Vers une conception tridimensionnelle du sens

Suite aux observations faites ci-dessus, on convient qu'il n'est pas nécessaire d'exclure de la réflexion sur le sens toute mention de la référence (qui revient d'ailleurs au galop) : il suffit de préciser que les deux notions tiennent de réalités linguistiques différentes. Ainsi, il est impossible d'associer à la forme *chat*, en tant que signe linguistique, un référent concrètement assignable. C'est l'occurrence du signe, c'est-à-dire son emploi par un locuteur déterminé dans des circonstances déterminées, qui a une valeur référentielle : *ce chat, le chat (que l'on voit, dont je t'ai parlé), mon chat*, etc.

La difficulté d'assigner un référent précis est de toute autre nature quant aux noms propres comme *Félicité* : la même forme peut être utilisée pour désigner une multitude de référents qui n'ont rien d'autre en commun que leurs noms[64]. La thèse du prédicat de dénomination et les théories métalinguistiques reposent de toute évidence sur cette observation. Telle qu'elle apparaît ici, l'opposition entre type et occurrence n'est absolument pas valable pour les noms propres monoréférentiels : *le Japon* ne sera pas utilisé – du moins, pas en français – pour désigner un individu

---

[62] En sémantique sémique (Greimas 1966, Pottier 1964), si les sèmes se définissent dans un système d'oppositions différentielles – *[+animal]* versus *[-animal]* – ils sont sélectionnés et interprétés sur des bases encyclopédiques difficilement séparables de la référence. Pour paraphraser Spinoza (« La constellation du Chien n'aboie pas », *Éthique I*, scolie de la proposition 16), si le mot *chien* n'aboie pas, son sens se doit bien de respirer : *[+animé]*…

[63] Cet argument, évoqué par Saussure et repris par le courant structuraliste, est destiné à montrer qu'aucun lien n'existe entre la langue et le monde, et que les signes se définissent dans les oppositions existant au sein d'un système. Nous dirons plutôt qu'il s'agit de manières différentes de découper le monde, et ce n'est pas une explication tautologique : en fait, il est impossible de comparer des mots comme *bois* et *Wald* sans faire appel à la référence – et c'est bien ce qui ne réussit pas à Saussure. En fait, en dehors de toute référence, on dirait juste que *bois* correspond à la fois à *Holz* et à *Wald* en allemand. Cependant, le fait que les mots réfèrent ne les empêche nullement de constituer des systèmes d'oppositions.

[64] Et, éventuellement, leur sexe, nationalité, l'appartenance à une classe sociale et/ou à une classe d'âge… Ce qui en fait déjà beaucoup !

autre que le Japon[65]. En même temps, il convient de remarquer que ce n'est pas le sens qui relie le nom au référent, mais une convention dénominative ; cela est vrai aussi pour les noms de catégories, qui n'ont pas été donnés en vertu d'un sens qui leur serait inhérent[66]. On pourrait s'interroger ici sur le contenu de la convention (s'il y en a un) et sur ce qui se passe après la mise en place de la convention dénominative, tout au long de la chaîne de transmission du nom. Ce changement de point de vue nous conduit à appréhender la notion de sens dans le cadre de la dynamique du circuit du nom propre, ce qui revient à prendre en compte et à articuler des facteurs hétérogènes : la fonction, la communauté et le savoir-faire linguistiques. On accentue ainsi la dimension historique de la chaîne causale (Kripke 1982 [1972]).

Il reste que notre recherche bibliographique n'a abouti à aucune définition du sens qui ne soit pas circulaire ou qui n'annule les définitions du sens « concurrentes »[67]. Étant donné qu'aucun progrès sensible n'a été enregistré en matière de « consensus sémantique » à ce jour, on peut conclure que la notion de sens n'est pour l'instant qu'une catégorie d'investigation en linguistique. Nous ferons donc quelques remarques qui visent à développer cette catégorie afin de la rendre opératoire par rapport à notre objet d'étude[68]. Nous suivons en cela l'idée de Benveniste (1974 : 218), selon laquelle « nous ne pouvons pas nous contenter d'un concept global comme celui de la signification à définir en soi et une fois pour toutes » ; bien au contraire : « *La diversité même des significations qui trouvent une expression dans les langues* conduit les sémanticiens à formuler *différentes* hypothèses théoriques qui tentent de rendre compte, de manière unifiée, du sens linguistique[69] » (Tamba 2005 [1988] : 120).

Premièrement, rappelons que le nom (propre ou commun) s'inscrit dans le domaine extralinguistique de par sa nature : il est destiné à *nommer*. La

---

[65] Ou des éléments qui le représentent ; *cf.* le chapitre 5.

[66] On peut se demander en revanche, à l'instar des théories des universaux, si le sens préexiste aux mots : « But if language is a tool for expressing meaning, then meaning, at least to some extent, must be independent of language and transferable from one language to another » ('Si le langage est un outil d'expression du sens, alors le sens, du moins dans une certaine mesure, doit être independant du langage et transferable d'une langue à l'autre.' [notre traduction]) (Wierzbicka 1992 : 3). Notons en passant combien la définition du langage de Wierzbicka est proche de celle de Benveniste (1974: 217) : « Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain. »

[67] « On est loin encore, à l'heure actuelle, de dominer dans sa globalité la sémantique interne des éléments et des structures linguistiques […] » (Tamba 2005 [1988] : 122).

[68] La tentation était grande de partir à la recherche d'une nouvelle théorie du sens… Cela en dit long sur l'objet « sens » ; chacun a sa propre définition du sens, mais dont la sémantique ne peut pas se contenter. Nous nous limiterons donc à ces quelques remarques qui visent juste à mettre en place une catégorie opératoire.

[69] Nous soulignons.

représentation que l'on a de cette fonction en tant que locuteur impose tout de suite la dimension référentielle : *nommer quelqu'un ou quelque chose*. Ainsi, selon Grize (1984 : 249) « Si les mots ne sont certainement pas de simples étiquettes des choses, ils n'en servent pas moins à les évoquer. » Compte tenu de cet acquis, l'étude du sens ne peut plus être envisagée sans la prise en charge de déterminations autrefois mises à l'écart (Siblot 1996b : 133). Le réel fait un retour en force[70], comme l'avait pressenti Eco (1988 : 107) dans son modèle sémiotique[71] :

> « On voit que le problème sémiotique de la construction du contenu comme signifié est étroitement lié à celui de la perception et de la connaissance entendue comme co-référence du signifié à l'expérience. Et ceci explique le pourquoi de l'apparente homonymie entre signifié sémiotique et signifié perceptif, gnoséologique, phénoménologique. […] Une sémiotique parvenue à l'âge mûr devra bien se confronter à la problématique philosophique de la théorie de la connaissance. »
> (Eco 1988 : 107)

Cette prévision ne tarde pas à trouver sa place dans les théories sémantiques :

> « Il est admis que dans le lexique s'inscrivent les représentations des connaissances, variables avec les cultures et l'évolution des civilisations. Or un système d'oppositions internes purement différentielles s'avère insuffisant à rendre compte, à lui seul, de la complexité des savoirs enregistrés. Pour y parvenir, on doit envisager les rapports établis entre la langue et des faits qualifiés d'‘externes'. »
> (Siblot 1996b : 134)

Le retour du réel ne se fait pas sous forme d'objets, mais sous forme de *connaissances* et de *représentations* se rapportant au domaine de référence. Les *représentations* correspondent à des *structures de connaissance et à des informations stabilisées dans la mémoire collective des locuteurs*[72]. Ainsi, par l'*information* qu'il véhicule, le sens assure la *compréhension*, et il s'agit bien là d'un objectif sémantique. Selon Wierzbicka (1992 : 4), le sens est un *stéréotype partagé* : le sens d'un mot, c'est ce que les locuteurs présument être le sens que lui attribuent les autres locuteurs de la communauté linguistique ; il s'agit d'un savoir commun, issu

---

[70] Cela apparaît très clairement dans Siblot (1990) et dans Kleiber (1997 et 1999a).
[71] Qu'il met en œuvre en 1999 (voir bibliographie).
[72] En psychologie cognitive, on distingue deux sens du terme *représentation* : « Il [le terme *représentation*] désigne d'une part des structures de *connaissance* stabilisées en mémoire à long terme : il est alors utilisé pour signifier que ce sont des conceptions du sujet qui ne correspondent pas aux connaissances scientifiques et on réserve alors à ces dernières le nom de connaissances. Il désigne d'autre part des constructions circonstancielles faites dans un contexte particulier et à des fins spécifiques, élaborées dans une situation donnée et pour faire face aux exigences de la tâche en cours : un texte qu'on lit, une consigne qu'on écoute, un problème qu'on doit résoudre. Cette construction est finalisée par la tâche et la nature des décisions à prendre. » (Cordier *et al.* 1990 : 36). Cette distinction est difficilement opérable en linguistique, notamment si on présuppose que toute production représentationnelle *ad hoc* s'appuie sur du *déjà-là*. En faisant appel au contexte, nous nous donnons les moyens de retrouver les traces des « constructions circonstancielles ».

de l'expérience sociale intersubjective. Le sens intègre ainsi une dimension encyclopédique, ce qui permet justement d'éviter un retour du nomenclaturisme avec le retour du réel. L'entrée encyclopédique comprend tout ce qu'un locuteur sait ou croit à propos du référent (*cf.* Langacker 1987, Récanati 1997). Ce savoir est ajusté intersubjectivement et contextuellement :

> « To make sense of such sentences [like 'Cut the sun'] we must imagine (or retrieve from memory) a possible scenario in which the semantic values of the words fit together. That imaginative exercise involves elaborating what the meaning of the words give us — going beyond that linguistic meaning and, for example, interpreting 'disarm' in the specific sense of: 'take the gun out of' or 'remove the gun from'[73]. »
> (Récanati 2003 : 138)

La conception réaliste[74] du sens est donc tridimensionnelle, articulant les représentations, le savoir encyclopédique intersubjectivement partagé et la détermination contextuelle. Les connaissances sur le monde étant socialement acquises, le discours joue un rôle primordial dans la détermination du sens : le savoir linguistique fait partie du savoir culturel partagé par la communauté (Hudson 1996 : 74) via les discours sur le monde et sur l'expérience du monde. Le contexte, tel qu'il est présenté par Récanati, est une source d'indices à la fois linguistiques et socio-culturels : il invite à mettre à l'œuvre les connaissances encyclopédiques tout en leur fournissant un cadre formel et un environnement favorable à leur diffusion, ajustement, enrichissement. Le sens peut ainsi être appréhendé dans une dynamique synchronique et diachronique, comprenant le contenu stéréotypique partagé et le cheminement des savoirs sur le monde mués en connaissances partagées. La mémoire collective d'une communauté est pour beaucoup dans cette configuration sémantique : c'est à la fois un lieu de transmission et un garant d'intercompréhension.

Cette schématisation du sens nous permettra d'appréhender le nom de pays dans toute sa complexité, en allant au-delà des particularités morphosyntaxiques et en le ramenant, compte tenu de ses particularités de transmission et de circulation linguistique, à une catégorie cognitive plus générale, celle des noms propres historiques.

---

[73] « Pour dégager un sens de ces énoncés [comme 'Couper le soleil'] nous devons imaginer (ou remémorer) un scénario possible d'après lequel les valeurs sémantiques des mots s'accordent. Cet exercice imaginatif implique un travail sur le sens que les mots nous livrent – aller au-delà du sens linguistique et interpréter, par exemple, 'désarmer' dans le sens spécifique de 'sortir l'arme de' ou 'enlever l'arme de'. » (Récanati 2003 : 138 [notre traduction]).

[74] À ne pas confondre avec le point de vue matérialiste ou référentialiste.

2.2.2. Noms de pays et historicité : de l'encyclopédie au sens

Il existe des noms propres plus connus que d'autres, ayant un circuit plus large et plus durable dans le temps : c'est le cas des noms de célébrités ou des noms de pays par opposition aux anthroponymes circulant dans des communautés restreintes (*Marc, Jean-Jacques,* etc.). À ces noms, dits *historiques*, on attache généralement un contenu descriptif culturellement partagé. Ce contenu constitue un support idéal pour un sondage sémantique, sondage qui mettra en évidence la nécessité de traiter de la dynamique des sens et de la modéliser dans un cadre encyclopédique et discursif.

2.2.2.1. Le nom propre historique : sens et savoir encyclopédique

On l'aura remarqué, les théories logico-philosophiques du nom propre portent un intérêt particulier à des noms de célébrités comme *Socrate, Aristote, Napoléon*, etc., dits aussi noms propres *historiques*. Introduite par Kleiber (1981 : 377), la notion de *nom propre historique* est étroitement liée à la question du sens. Il s'agit en fait de noms propres que tout locuteur appartenant à une culture donnée (ou à une aire culturelle) pourrait aisément mettre en rapport avec une description définie : *Socrate* est *le philosophe qui a bu de la ciguë*. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, les locuteurs ont en général accès à ces référents à travers la notoriété de leurs œuvres, l'originalité de leur sort, etc., qui leur confère un *rôle social* (Jonasson 1994 : 87). Deuxièmement, l'acquisition de ces noms se fait généralement par description en l'absence du référent, la description définie étant ainsi « donnée » avec la nomination, et faisant partie de la chaîne causale. Molino (1982) suggère que les noms acquis de cette manière peuvent développer un sens à partir de la description :

> « […] les noms propres peuvent, dans certains cas, avoir un sens identique à une description définie ou à une disjonction de descriptions définies ; c'est le cas si l'on me demande : 'Qui est un tel ?', et si je réponds : 'C'est mon frère'. Il est de fait que, pour beaucoup de personnes ou de lieux éloignés de nous, nous ne connaissons souvent qu'une description définie : Lima, c'est seulement la capitale du Pérou… Mais, par ailleurs, le nom propre fonctionne comme désignateur rigide, indépendant de toute modification qui peut survenir à l'individu qu'il désigne. »
> (Molino 1982 : 15)

Les noms propres historiques sont « culturellement saillants » […]. Parmi les autres informations et descriptions concernant le particulier, le dictionnaire doit comporter aussi, « et surtout, la propriété ou les faits qui sont à l'origine de sa saillance culturelle » (Jonasson 1994 : 139). La saillance culturelle des noms propres historiques a pour corollaire l'existence, dans la mémoire collective de la

communauté linguistique, d'un référent « par défaut », référent qu'on lui trouve associé dans les encyclopédies et les dictionnaires de noms propres (Jonasson 1994 : 138). Cette « référence par défaut » constitue une des spécificités des noms de pays qui sont monoréférentiels.

Les noms propres (lire : les anthroponymes…) historiques s'opposent aux noms propres familiers, qui font partie de la sphère privée : *Pierre, Julie*, *M. Rachid (le voisin)*, etc. Il y a d'ailleurs une possibilité de spécialisation, les prénoms étant plutôt réservés à la sphère privée, et les noms étant destinés à circuler dans la sphère publique :

SPHÈRE PRIVÉE	+ ROLE SOCIAL SPHÈRE PUBLIQUE
Paul	*Durand ; Paul Durand*
prénom	nom de famille ou nom complexe

Certains prénoms peuvent cependant intégrer la description du rôle social et passer ainsi dans la sphère publique. C'est le cas de *Napoléon*, de *Johnny*, des prénoms des membres des familles royales – suivis généralement d'un chiffre ou d'une localisation – *Albert de Monaco, Élisabeth II*, etc. Dans cette optique, la description du rôle social qui accompagne la transmission du nom se montre comme décisive pour le statut et le fonctionnement de la dénomination. Les noms de pays, qui peuvent être considérés comme des noms propres historiques en vertu de leur « référence par défaut », semblent relever essentiellement de la sphère publique. On peut donc supposer l'existence d'un lien stable entre le nom de pays et la description permettant de fixer sa saillance sociale.

Les recherches en psychologie cognitive confirment l'importance de ces descriptions dans l'acquisition et la réactualisation des noms propres. Ainsi, les locuteurs aphasiques peuvent se remémorer des informations concernant la profession des individus (il s'agit parfois de leurs amis ou parents) sans se remémorer leur nom, l'inverse étant impossible (Valentine *et al.* 1996 : 33-39). Warrington et McCarthy (1987) rapportent un cas où la patiente préserve l'habileté de reconnaissance des noms propres de personnes célèbres, de pays ou de villes, tout en étant incapable de reconnaître de simples surnoms et noms « familiers ». La

comparaison de la latence dénominative[75] a aussi montré que, pour un degré égal de familiarité des visages, les réactions des locuteurs étaient plus rapides dans les cas où ils possédaient une quantité importante d'information concernant l'individu que dans les cas où peu d'information était disponible (Valentine et al. 1996 : 133). Ces résultats vont dans le même sens que l'observation faite ci-dessus : les connaissances encyclopédiques s'attachent aux noms et déterminent leur statut et leur comportement.

2.2.2.2. « Historicité » et spécialisation dénominative

Un nom propre peut changer de statut, définitivement ou provisoirement, en s'attachant plus ou moins au rôle social du référent. Il y a alors historicisation des noms :

(22)

Voici donc Yves *devenu Saint-Laurent.*
On ne naît pas *George Sand.* (exemples empruntés à Jonasson 1994)
Laforgue vient de découvrir *Laforgue*.
Montand *était devenu Montand.*
Comment Sempé est-il devenu *Sempé ?* (exemples empruntés à Gary-Prieur 1994)

Ces énoncés enregistrent le passage à la notoriété, soit dans le temps, soit dans un contexte donné, le nom propre mettant en avant un contenu descriptif ayant un statut de stéréotype partagé. D'ailleurs, si l'absence d'une entente concernant le contenu descriptif est constatée, des descriptions définies viennent accompagner le nom propre :

(23)

Marie-Anne Cantin, *sympathique crémière parisienne très haut de gamme*

Abel Farnoux, *l'ami, le conseiller spécial* ; *le préfet* Ivan Barbot, *conseiller pour la sécurité intérieure*, Gérard Moine, *le directeur de cabinet*. (exemples empruntés à Jonasson 1994)

Les *noms propres de l'actualité* que Jonasson (1994 : 148) révèle dans le discours de presse font ressortir le rôle du discours dans l'élargissement des sphères

[75] Cette expérience consiste dans l'affichage ou la présentation d'un set de photos, en les accompagnant ou non de commentaires. Les participants doivent retenir les noms des personnes apparaissant sur les photos. Après un laps de temps, on leur montre les mêmes photos et il leur est demandé de donner le nom de chaque personne.

de circulation des noms propres et l'assignation d'un rôle social au référent[76]. La notoriété se construit et se transmet dans et par les discours. Que l'on ait vu les livres de Darrieussecq, qu'on les ait lus et aimés ne fait pas de Marie une grande écrivaine. C'est le discours la décrivant en tant que telle qui va attacher au nom propre un sens encyclopédique. Un excellent exemple nous est fourni par les noms fictionnels, dont les référents n'ont de vie que discursive :

> « Cet exemple [d'Hercule Poirot dans le premier roman d'Agatha Christie] est d'autant plus significatif qu'il ne repose que sur le trésor de la langue, sans référer jamais au monde actuel. » (Grize 1990 : 12)

Le discours est le vecteur des connaissances encyclopédiques, en assurant de cette manière le partage intersubjectif et intercommunautaire :

SPHÈRE PRIVÉE → discours véhiculant : savoir partagé (rôle social, notoriété) → SPHÈRE PUBLIQUE[77]

La sémantique linguistique de tradition structuraliste ne prend en compte ni le sens encyclopédique ni toute autre manifestation de la mémoire. En revanche, la sémantique cognitive fait appel à l'encyclopédique et à la mémoire (*cf.* De Mulder 2000) ; de plus en plus souvent, les études linguistiques du nom propre soulignent que le nom propre peut intégrer des représentations tout en n'ayant pas de sens

[76] Cependant, pour Gary-Prieur (1994) il s'agirait non pas de connaissances encyclopédiques dans ces cas de figure, mais de *contenu* : « Le contenu d'un nom propre est un ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un univers de croyance. Le contenu présente l'inscription du référent initial dans le fonctionnement du nom propre. C'est une 'connaissance discursive', certes, empruntée à la connaissance encyclopédique, mais qui a sa source dans le discours même » (Gary-Prieur 1994 : 46). Elle illustre cette définition par plusieurs emplois métaphoriques des noms propres : *Tout ce passe comme si Saddam Hussein, ce Faust moderne, avait choisi la transgression comme mode de comportement*. Nous avons longtemps hésité quant à la place que nous pouvions accorder à cette position, avant de nous décider pour une note de bas de page polémique. Nous avons constaté en fait que la distinction que Gary-Prieur fait entre *sens* et *contenu* est artificielle. Ainsi, selon l'auteur, le sens, représenté par le prédicat de dénomination, caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue et le contenu caractérise le nom propre en tant qu'il est lié à son référent initial ; le lien référentiel est ainsi éliminé de la langue. Or, ce n'est qu'une autre façon de rejeter la référence (si c'était au moins le référent !) du champ de la linguistique. Les études sur la polysémie ont montré que, contrairement à l'affirmation de Gary-Prieur (1994 : 40), le nom commun ne fonctionne pas, lui, « qu'au niveau du *sens* » (c'est-à-dire, au niveau du sens lexical conceptuel). Par ailleurs, la distinction entre *contenu* et *connaissances encyclopédiques* reste ambiguë : le *contenu* pourrait correspondre aussi à du savoir encyclopédique mis en discours. En revanche, il nous semble que le concept de contenu convient au traitement des emplois métaphoriques cités comme exemples.

[77] Le mouvement de gauche à droite – de la sphère publique vers la sphère privée – est impossible, ou alors il faut changer de référent : *le chien Napoléon*. Mais, même si les noms propres historiques peuvent être attribués à d'autres particuliers (Aristote – armurier grec, second mari de Jackie Kennedy, Napoléon – le chien du voisin), il semblerait que le caractère historique a toutes les chances de rester présent, comme une représentation connotative.

lexical : c'est un *sens encyclopédique* qui prend la relève. La langue intègre ainsi la mémoire[78] que le discours a transformée en « contenu » sémantique.

2.2.2.3. Vers une sémantique du nom de pays historique

Si on interprète la notion d'historicité comme renvoyant à l'histoire du nom, à celle de son circuit et de sa chaîne causale, alors les noms de pays sont peut-être les plus historiques des noms propres. Premièrement, étant donné le domaine de référence dont ils relèvent, les locuteurs accèdent à la référence des noms de pays de manière fragmentaire et presque exclusivement discursivo-descriptive : comment appréhender autrement un pays ? Deuxièmement, les noms de pays sont destinés d'emblée à un fonctionnement public large, et il est impossible de re-tracer une sphère privée du fonctionnement du nom[79]. Enfin, les noms de pays sont historiques dans le sens où ils peuvent intégrer l'histoire en tant que telle. D'autres particularités des noms de pays s'imposent et conditionnent leur historicité. D'un côté, les noms de pays sont donnés pour des raisons et dans des circonstances différentes de celles qui déterminent la donation des noms de personnes. Ils viennent souvent de l'intérieur du pays même, ils font l'objet de déclarations[80] – et non de présentation, comme c'est le cas des anthroponymes : les raisons de donation du nom préfigurent ainsi l'acte de baptême et le motivent[81]. D'un autre côté, « [l]es Npr de lieu s'associent non seulement à un endroit, mais aussi à un événement ou encore à des propriétés » (Jonasson 1994 : 150). On peut citer ici le classique *Ne laissez pas l'ex-Yougoslavie devenir un nouveau Vietnam*, où *Vietnam* fait référence à la guerre du Vietnam et à ses suites[82]. Se pose cependant la question de savoir si c'est le nom de pays qui s'attache à l'événement ou vice-versa[83]…

La notion d'historicité suggère la coexistence *particulier – rôle – propriétés – événements* dans la compréhension des noms de pays. On rencontre ici le même écueil que les théories descriptivistes du nom propre n'ont pas pu éviter : si on considère que le nom propre a un sens, en vertu des connaissances encyclopédiques

---

[78] Mais les noms de célébrités n'ont pas l'apanage de la mémoire pour autant : l'usage de tout nom propre, même « familier », semble être encadré par des contraintes spatio-temporelles qui situent le référent initial : Kleiber (1981) parle de *Paul 1 (le facteur), Paul 2 (rencontré en Espagne)*, etc. Ces contraintes permettent d'éviter les ambiguïtés dues à l'homonymie des noms.

[79] Une spécialisation des noms de pays peut être observée à un autre niveau : discours officiel versus discours « mondain », dont les frontières sont assez floues.

[80] Dans le sens d' « acte politique ».

[81] *Cf.* chapitre 8.

[82] Dans le chapitre 9, nous proposons un développement sémantico-discursif possible de ce type d'exemples.

[83] À notre sens, c'est plutôt l'événement qui se rattache au nom. *Cf.* 4.1.1. et 9.1.2.

qu'il évoque, où et comment fixer les frontières du sens ? Comment traiter d'un sens qui doit être unique *a priori*, car devant représenter l'unicité de chacun des référents singularisés ? En nous appuyant sur les acquis des discussions menées ci-dessus, nous pouvons d'ores et déjà donner quelques éléments de réponse, qui constitueront nos hypothèses de travail.

Deux pièges (au moins) menacent la quête du sens : l'hypersémanticité absolue et l'idée d'un sens particulier unique en soi, mais vide d'essence, qui est assignable aux noms propres par les thèses référentialistes et prédicatives : une science doit toujours pouvoir justifier de ses résultats en les ramenant à des modèles plus généraux (ou en en construisant, si c'est nécessaire) ; elle doit pouvoir appliquer les méthodes inductive et déductive, et cela devient impossible là où aucune généralisation n'est possible. C'est probablement pour cette raison que la sémantique, tout comme les autres disciplines avant elle (la grammaire, la logique, la philosophie), a voulu trop rapprocher noms propres et noms communs, et a marginalisé les premiers lorsque la stratégie a échoué. Or, la description du sens des noms communs et la quête du sens des noms propres ont été en décalage total : si la sémantique des noms communs s'est ouverte, depuis un quart de siècle, à la multiplicité des sens (la polysémie), à leur complexité (en appréhendant les tropes comme des outils de production de sens) et à leur dynamique (en prenant en compte le contexte et l'impact discursif), la description sémantique des noms propres se poursuivait dans une tradition fixiste. Cependant le sens, le « vrai », n'arrête pas de produire et de se reproduire en langue[84]. Le sens fonctionne en réseau : un mot renvoie toujours à un autre, un sens renvoie à d'autres sens[85].

Il a été montré que le nom propre, et notamment le nom propre historique, peut représenter en évoquant des connaissances encyclopédiques. Le circuit discursif et le mécanisme linguistique régulateur aidant, certaines de ces connaissances encyclopédiques finissent par s'attacher aux noms définitivement[86] et de manière stéréotypique. Mais, déterminer le contenu des connaissances encyclopédiques qui s'attachent à chaque nom en particulier ne nous semble pas de première importance, d'autant plus qu'un grand nombre de noms propres appartiennent à la sphère privée des locuteurs, et sont gérés par un dispositif encyclopédique individuel ou, en tout

[84] Et surtout en discours ! Mais nous laissons cette discussion pour plus tard (*cf.* chapitre 3).

[85] Les relations d'antonymie, de synonymie, d'homonymie, de polysémie, d'hyperonymie et de méronymie fonctionnent ainsi. Les collocations donnent lieu à des sens nouveaux en mettant ensemble sens et connaissances.

[86] « Définitivement » n'est valable qu'en synchronie ; c'est trivial pour la langue, produit historico-social toujours en mouvance.

cas, communautairement restreint. C'est en revanche utile pour un objectif plus porteur pour la sémantique : dégager des régularités à partir d'occurrences spécifiques.

> « De même qu'‘on ne lit que sa lecture’ (Jabès), de même le sémanticien ne travaille jamais que sur les sens qu'il élabore. Or c'est par un travail sur les modalités de la production du sens que la scientificité se conquiert. »
> (Siblot 1996b : 130)

Si on arrive à trouver les principes en vertu desquels les noms de pays peuvent être employés métonymiquement ou métaphoriquement, des principes qui régissent la stratification des connaissances encyclopédiques et les types de connaissances stockées et/ou mises en discours, il devient alors possible de parler d'une sémantique des noms propres et, par conséquent, d'un traitement sémantique des noms de pays.

Bilan

Deux constats se dégagent de la réflexion menée dans ce chapitre : a) en linguistique, le concept de sens est une catégorie d'investigation qui peut devenir une catégorie opératoire si elle est mise en rapport avec la spécificité de l'objet d'analyse ; b) la complexité du concept de *sens* et la complexité interne du nom de pays nous conduisent vers une approche sémantique multidimensionnelle.

Si la question du sens des noms propres se trouve au centre de fortes polémiques depuis toujours, c'est que la notion de sens elle-même pose problème. Des investigations théoriques sur la notion de sens ont montré qu'il s'agit d'une catégorie en construction, qui se définit dans la plupart des cas par opposition à la référence. En faisant appel aux acquis récents de la sémiotique et de la sémantique pragmatique et discursive, nous avons proposé un concept de sens tridimensionnel, qui articule la référence (le réel), l'encyclopédie (les connaissances et les représentations) et le contexte. L'application de ce modèle à la classe des noms propres historiques dont font partie les noms de pays a mis en évidence la nécessité de systématiser les représentations attestées, afin d'en dégager des descriptions et des principes sémantiques.

La dimension discursive du traitement sémantique des noms de pays apparaît comme une évidence. Premièrement, nous avons postulé, dans le chapitre 1, que le nom propre se définit par rapport à son fonctionnement. Ce fonctionnement doit être

encadré par les intentions de communication – et donc, de nomination singularisante – qui sous-tendent l'usage du nom propre. Or, les études du nom propre s'appuient souvent sur des énoncés construits ou coupés de leur contexte de production. L'intérêt de la thèse de Strawson réside justement dans la prise en compte de la dimension énonciative qui présuppose une entente sémantique. Deuxièmement, en tant que nom propre relevant d'un domaine de référence difficilement accessible à la totalité de la perception (*cf.* aussi 1.1.2.), le nom de pays est attaché à toute une série de descriptions et de représentations qui font partie d'un fonds collectif partagé. Ce bagage de connaissances est transmis et enrichi par le circuit des discours. Enfin, il nous semble que seule l'observation d'un nombre important d'occurrences peut mettre en lumière, à travers le comportement discursif des noms de pays, des régularités susceptibles d'intégrer un mécanisme sémantique.

Le compte-rendu des théories du nom propre (2.1.) montre que la conception du sens est conjoncturellement dépendante du point de vue porté sur l'objet. Étant donné ce phénomène, il est indispensable de bien contextualiser le cadre d'étude du nom de pays avant de procéder aux analyses.

CHAPITRE 3. VERS UN TRAITEMENT DISCURSIF DU NOM DE PAYS

Deux constats nous dirigent vers une analyse sémantique *discursive* des noms de pays. Premièrement, le nom de pays (comme tout nom propre), s'il a un référent en tant que signe, ne réfère *de facto* qu'en discours, celui-ci étant appréhendé en tant que production linguistique, orale ou écrite, en tant que « énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste 1966 : 242). Dans cette perspective, l'intention communicative sous-tend l'emploi du nom de pays ; cette remarque est fondamentale pour la suite de notre étude qui traitera des emplois du nom de pays. Deuxièmement, le sens polymorphe étant fixé dans et par le discours, seul un cadre discursif est susceptible de nous livrer la configuration sémantique des noms de pays. De ce point de vue, l'étude des emplois du nom de pays se présente comme une partie de ce que pourrait être un programme plus vaste de recherches discursives sur les noms propres[1]. Enfin, et de manière indépendante, cette nécessité découle d'un souci permanent d'éviter au maximum l' « exemplais »[2] et de travailler sur des données attestées du français, de l'anglais, du roumain et du russe.

Lorsqu'on part à la recherche des régularités qui sous-tendent l'émergence du sens, le *contextualisme* (Récanati 1997) ne peut pas se limiter au seul énoncé[3], ce dernier n'ayant d'existence que dans des discours concrets. L'énoncé s'inscrit dans la

[1] On pourrait citer ici, en guise d'exemple, la thèse d'Emmanuelle Cambon « Personnification et personnalisation dans le discours politique du Front national. Approche discursive de la figure du représentant politique construite par les formes d'anthroponymes » (soutenue à l'Université Paris 3 en février 2004).

[2] Cette heureuse formulation d'Eco (1992 : 310) renvoyant au langage de laboratoire, aux exemples construits qui servent depuis longtemps la sémantique, dans une tradition logique et grammaticale bien installée.

[3] Nous utilisons ce terme dans le sens pragmatique classique d'*occurrence d'une phrase* (*cf.* Ducrot 1972).

situation de l'énonciation ; il renvoie ainsi au locuteur / énonciateur d'un côté, car ce ne sont pas les mots, mais les locuteurs qui réfèrent (Yule 1996 [1985] : 130), et à un contexte générique et thématique de l'autre, étant donné que les discours s'organisent dans des typologies différentes qui imposent leurs propres contraintes langagières[4]. Toute séquence discursive renvoie à des structures hétérogènes et à des facteurs qui déterminent ou accompagnent la production discursive. Ne pas tenir compte de ces aspects reviendrait à fausser les résultats et à prendre le risque de généralisations abusives.

Travailler sur du discours revient donc à constituer un corpus – support de description et d'analyse – à partir d'hypothèses concernant la représentativité et la pertinence des données. Cela implique une réflexion préalable sur la méthodologie d'analyse du discours. Cependant, tout en adoptant une partie des acquis de cette discipline, nous nous posons des questions qui n'ont qu'un contact partiel avec ses problématiques traditionnelles. Les observations discursives seront par exemple limitées au cadre – somme toute, assez restreint – de notre objet d'étude. Il convient donc de définir d'emblée, et par rapport à la problématique que nous avons formulée, les catégories d'analyse discursive que nous utiliserons.

Pour commencer, nous mettrons en évidence la dimension discursive du nom propre et les phénomènes qui nous amènent à contextualiser à plusieurs niveaux les emplois des noms de pays. Se pose alors la question des limites « linguistiques » du contexte. L'analyse du discours, en tant qu'approche d'interprétation située, nous permet de récupérer quelques aspects extralinguistiques comme l'idéologie, les dimensions socio-culturelle et institutionnelle. Nous expliquerons ensuite pourquoi le discours de presse se présente comme un environnement pertinent d'observation et d'analyse. Le choix du corpus proprement dit et des sous-corpus d'étude explicite notre positionnement méthodologique face au travail sur des données empiriques. Pour finir, nous présenterons trois catégories de base, la notion de *référence*, la notion d'*objet de discours* et la notion d'*interdiscours* par rapport à l'entrée « lexicale » dans le corpus que nous sommes amenée à mettre en œuvre.

[4] Faute de pouvoir traiter de cet aspect ici, nous renvoyons à Adam, Herman et Lugrin (éds., 2000), Maingueneau (2004a) et Moirand (2000) pour un développement récent de la problématique du genre en analyse du discours.

3.1. Le discours comme champ d'étude

Dans cette section, nous articulons la dimension *mentale* du discours à sa dimension *sociale* : la matérialisation de la parole, qui se traduit par la concrétisation physique du potentiel linguistique, rencontre l'utilisation, l'intention, l'agir du sujet qui communique ses désirs et ses opinions sur les choses[5]. À notre sens, l'une ne peut être envisagée sans l'autre, et toute étude située en discours implique une réflexion sur les contraintes et sur les conditions de production de ce dernier. L'observation du fonctionnement d'une forme comme le nom de pays dans le discours est donc tributaire des deux dimensions.

3.1.1. Nom propre et phénomènes du discours

Les définitions du discours auxquelles nous avons fait appel laissent toujours sous-entendre un certain rapport entre deux plans, celui de la langue et celui du discours. Discontinu pour Benveniste, continu pour Guillaume et pour une grande partie des courants de l'analyse du discours française, ce rapport est configuré au cas par cas. À nous maintenant de situer la problématique du nom de pays dans ce cadre.

3.1.1.1. La thèse « contextualiste » du nom propre

Nous avons montré ci-dessus (*cf.* chapitre 1) comment on est amené à approcher le nom propre sous sa dimension fonctionnelle, option susceptible d'expliquer, entre autres, le passage du nom commun au nom propre et vice-versa[6]. Cette conception, on s'en doute, n'est pas sans conséquences sur la définition des pistes de recherche : la contextualisation apparaît comme une condition nécessaire de l'étude des noms de pays à la fin du chapitre 2. Il est cependant indispensable de se situer par rapport à diverses approches du nom propre qui prennent en compte la dimension contextuelle.

La question du contexte dans l'interprétation du nom se pose de manière aiguë chez certains théoriciens du nom propre : hors contexte, il est impossible d'identifier avec précision le référent de *Mary*, par exemple (*cf.* Sørensen 1963, Katz 1977). Ce problème est traité aussi par Kleiber (1981), qui propose de prendre en compte le contexte spatio-temporel pour définir la référence des noms propres. C'est

---

[5] Ces deux représentations du discours, l'une de Guillaume (Valin R. (éd.), 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec : Presses de l'université Laval/Paris : Klincksieck, p. 71), l'autre de Gardiner (Gardiner A. H., 1989, *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, Lille : Presses universitaires de Lille, p. 24), sont mises en regard par D. Maingueneau dans une définition synthétique du concept de *discours* (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 185-186).

[6] Il s'agit des cas d'homonymie nom commun – nom propre (*pierre – Pierre*) et des cas d'antonomase du nom propre (*Don Juan – don juan*). *Cf.* sur ce dernier point Siblot (1987), Leroy (2000).

une fois de plus le choix de travailler sur des noms de personnes qui détermine le questionnement théorique : le fait qu'il existe des milliers de *Marie* et de *Jean*[7] va à l'encontre de la représentation idéalisée du nom propre monoréférentiel qui singularise un individu. Pour Gardiner (1954 : 18), par exemple, le pluriel des noms propres tels *Johns* et *Marys* est de l'ordre de la parole, et non de la langue[8]. Selon lui, les noms sont attestés dans une langue en tant que formes (*disembodied names*) et réfèrent en discours (*embodied names*). Cette distinction est reprise et développée par Jonasson (1994 : 127 et sq.), qui traite de noms propres *incarnés* et *désincarnés*, en tant que formes linguistiques et en tant qu'occurrences discursives respectivement. Jonasson accentue ainsi le tournant caractérisant les études récentes du nom propre qui travaillent plutôt sur des énoncés attestés et donc sur des occurrences de noms qui sont destinés à référer dans une situation d'énonciation effective.

Cette disjonction entre *forme* et *référence* se trouve à la base des thèses énonciatives du nom propre. Granger (1982 : 27) soutient que la référence d'un nom propre, *Jean*, entièrement dépendante de ses actualisations, n'est descriptible qu' « une fois les circonstances de l'énonciation suffisamment fixées », la fonction sémantique du mot étant « gouvernée et actualisée par des éléments pragmatiques. » Les noms propres seraient à la fois *index* et *symbole*[9]. Dans la même optique, Jonasson (1992a) propose de résoudre l'homonymie des noms propres par rapport à la situation d'énonciation, qui permet de restreindre la portée référentielle d'une forme[10]. Adoptant une position plus radicale, Castañeda (1977 : 173), cité par Granger, suggère que le rôle des noms propres appartient à « la mécanique de la communication des pensées, non aux structures linguistiques qui articulent le contenu des pensées. » Récanati (1993 : 140), quant à lui, propose une théorie indexicale[11] du nom propre : « The reference of the name thus depends on a contextual factor, as the reference of an indexical expression does[12]. »

---

[7] Mais il n'existe pas de milliers de *(la) France*.

[8] « Surnames and gentle names are used commonly on the ground that their plurals, like *Johns* and *Marys*, are mere facts of Speech, not of Language. » (Gardiner 1954: 18) et, page 40 : « We must realize that the term proper name has reference to the mode of functioning which certain words possess within the mechanism of Speech. »: « Nous devons comprendre que le nom propre se rapporte à un mode de fonctionnement propre à certains mots dans la Parole. » [notre traduction].

[9] Cette double définition que Granger emprunte à Pierce identifie le nom propre à la fois comme forme référant par la force d'une loi conventionnelle (*symbole*) et comme signe se trouvant en relation de contiguïté avec l'objet dénoté (*indice* ou *index*).

[10] Cependant, Jonasson considère comme indépendant du contexte le lien causal qui lie le nom à son référent.

[11] L'*indexicalité* est à comprendre ici au sens de deixis.

[12] « La référence d'un nom dépend ainsi d'un facteur contextuel, tout comme la référence d'une expression indexicale. » (Récanati 1993 : 140 [notre traduction]).

Il reste que l'application de ces contraintes énonciatives en exclusivité aux noms propres et aux déictiques n'est pas justifiée. Ainsi, afin d'interpréter correctement la plupart des noms communs, le locuteur demande à connaître leur contexte d'emploi, comme le remarquent fort justement Jespersen (1924 : 77) et Gary-Prieur (1991 : 14). Par ailleurs, le problème ne se pose pas dans les mêmes termes pour les noms de pays, qui sont en principe monoréférentiels[13].

3.1.1.2. Le traitement des occurrences de noms propres

L'hypothèse énonciative favorise une description sémantique minimale du nom propre : en éliminant la barrière de la non signifiance lexicale du nom, elle offre un support d'interprétation des différents emplois. Mais le linguiste n'y retrouve pas son champ d'études, car adopter cette option revient généralement à reléguer les emplois des noms propres sur le plan stylistique. On ne parle plus que de métaphore ou de métonymie – souvent perçues comme des accidents du langage ou comme la matérialisation d'efforts d'expression subjective[14] – sans vraiment s'intéresser aux régularités d'emploi et aux principes sémantiques qui sous-tendent les emplois de telle ou telle sous-catégorie de noms propres[15] ; sans vraiment faire le lien entre la forme, son potentiel sémantico-référentiel (qui serait là de l'ordre de la langue) et ses divers emplois. D'ailleurs, on retrouve une résonance peut-être accidentelle de cette approche dans l'opposition linguistique contemporaine entre noms propres non-modifiés, prototypiques et presque exclusivement interpellatifs ou désignatifs, et noms propres modifiés, dérivés des emplois prototypiques et éventuellement dotés d'un sens ou d'un contenu (Gary-Prieur 1994).

La coupure entre les deux types d'emplois repose, à part la structure morphosyntaxique (*Mozart* versus *du Mozart*), sur la notion de *référent initial* : « [l]e référent initial d'un nom propre dans un énoncé est l'individu associé par une présupposition à cette occurrence du nom propre en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'interlocuteur ont connaissance » (Gary-Prieur 1994 : 29). Cependant, l'idée d'un référent initial peut donner lieu à des raisonnements circulaires. Ainsi, le référent de *Mozart* renvoyant au célèbre compositeur dans *Mozart a été un génie*,

---

[13] La présence de l'article devant les noms de pays évite justement tout risque de confusion : *France*, prénom féminin, et *la France*, nom de pays, ne peuvent pas être homonymes.

[14] Il s'agit moins d'un refus de considérer l'expression de la subjectivité et les tropes comme des objets linguistiques à part entière que d'un constat : la linguistique soit refuse de les prendre en compte soit, lorsqu'elle le fait, a trop souvent tendance à négliger la dimension socio-culturelle du langage et à ramener la langue à une production entièrement subjective. Or, la logique de la langue fournit les principes sur lesquels prend appui toute production subjective.

[15] Un emploi très courant revient à étendre l'interprétation référentielle du nom de l'auteur à son œuvre : *un Rodin, du Mozart, Balzac est à la reliure*, etc.

c'est ce référent initial que le sujet doit reconnaître quelque part dans *J'écoute du Mozart tous les soirs*. La question se pose de savoir s'il s'agit du même nom propre et de la même référence (Kleiber 1994a : 124 et sq.).

Ce qui pose problème à notre sens, c'est le refus de reconnaître un nouvel acte de baptême dans les cas où le nom propre sert à désigner d'autres référents que le référent « initial ». Il est quelque part contradictoire de postuler la présupposition d'un référent initial persistant dans la « mémoire » du nom propre[16], du moment que le nom propre change de référent : si le référent initial reste présent, et s'il est impossible de prendre n'importe quel nom pour désigner n'importe quoi, cela veut certainement dire que le nom propre est plus qu'une simple étiquette référentielle ! Dès lors, il faudrait peut-être distinguer entre le *référent* (l'entité désignée dans un contexte donné) et la *référence* du nom propre, qui renvoie à un potentiel : ce à quoi telle forme peut référer. Cette distinction permettrait d'envisager une exploration discursive des actualisations possibles des noms propres et de leur ancrage contextuel. Nous proposons de considérer la relation qui unit le nom à une entité dans sa continuité spatio-temporelle et d'essayer de voir comment un nom propre gère la référence à travers ses occurrences[17]. Dans cette optique, une explicitation de notre conception du rapport langue-discours s'impose.

3.1.1.3. L'actualisation[18] : de la langue au discours

Le nom de pays s'intègre du point de vue phonétique, morphologique, syntaxique[19] au système de la langue, au système de chaque langue. En tant que nom propre, et ayant passé le seuil du nom propre, il dispose d'un lien référentiel *stable*, établi lors de l'acte de baptême et maintenu dans la chaîne de transmission du nom, jusqu'à nouvelle transformation (du nom propre au nom commun) ou erreur / modification

---

[16] Gary-Prieur (1989 et 1994) reconnaît, par exemple, la présence d'une mémoire du référent initial pour les occurrences de noms propres métaphoriques ou métonymiques. Selon elle, c'est le *contenu* du nom propre qui prend en charge cette « mémoire ». Mais il n'est pas clair si ce contenu s'applique au nom en tant que référant au référent secondaire ou en tant que lié à un référent initial, ou les deux… *Cf.* ch. 9.

[17] En commentant les emplois que Gary-Prieur (1989) assimile à un fractionnement référentiel (*le Victor Hugo de la jeunesse* vs. *le Victor Hugo de la vieillesse*), Kleiber (1995 : 30) attire l'attention sur le fait que le nom s'applique à un *individu rassembleur d'occurrences* : « Du point de vue linguistique, le phénomène important est que ces instances spatio-temporelles ne peuvent être dénommées par un Npr [nom propre] : pour y référer, c'est-à-dire pour les séparer de l'individu tout entier, il faut les construire avec des descriptions comportant le nom de l'individu. Les Npr s'appliquent, eux, à l'individu rassembleur de telles occurrences et permettent donc de faire abstraction des différences entre ces instances. »

[18] Nous ne proposons pas une théorisation de ce terme : il apparaît ici tel qu'il est défini dans les dictionnaires de linguistique et les grammaires, indiquant le passage d'une unité linguistique de la langue à la parole (Barbéris *et al.* 1998 : 16-19).

[19] Et sémantique, comme il a été suggéré dans le chapitre 1 et comme nous espérons le montrer au terme de cette étude.

référentielle, comme ce fut le cas du *Madagascar,* rapporté par Evans (1985 ; *cf.* ci-dessus, pages 87-88). La notion de *stabilité* renvoie immédiatement à la langue telle qu'elle a été décrite par Saussure (1969 [1916]) : un système d'oppositions étudié en synchronie, donc en une instance de stabilité, et surtout en dehors de toute réalisation subjective[20].

Compte tenu de nos choix théoriques et méthodologiques, nous sommes appelée à préférer à la coupure *langue/parole* la dialectique *langue – discours*. La langue et la parole[21] représentent deux faces du même phénomène : la dialectique entre stabilité et dynamique, objectivité et subjectivité, est un lieu commun de la représentation métalinguistique. La langue, sujette à évolution, certes, représente néanmoins *l'organisation des régularités qui accompagnent toute production linguistique* ; la parole – qui devient progressivement *discours* chez Benveniste – constitue le support de la dynamique même de production, lieu de créativité et de transgressions. La langue est un garant d'objectivité, tandis que le discours constitue la prise en charge subjective de la langue : « Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour » (Benveniste 1974 : 81-82). Il convient toutefois de remarquer qu'il n'y a énonciation que s'il y a allocutaire, donc, partage, donc, *intersubjectivité*. Le souci d'intercompréhension reproduit l'idéal de la langue lors des instances de production et va jusqu'à mettre en place des contraintes discursives de divers ordres[22]. Une étude discursive implique donc qu'on tienne compte de ces régularités et de leur incidence sur les résultats.

La dialectique *langue-parole* ou *langue-discours* peut se manifester de manière différente selon l'objet d'étude et les méthodes utilisées. Ainsi, la matérialité linguistique devient pour les spécialistes du discours un garde-fou contre le subjectivisme (*cf.* Branca 1998 : 160 ; Moirand 1999a : 9), ou encore le lieu de fixation des phénomènes discursifs : « on pose, par hypothèse, que ces

---

[20] La thèse de Saussure est appréhendée ici comme présupposé adopté par tout un courant de théories linguistiques françaises. Cependant, sur la base des acquis récents de la linguistique et des observations présentées dans le chapitre 1, nous ne prenons plus en compte le fait que les mêmes théories – à commencer par celle de Saussure – n'accordent généralement pas au nom propre une place dans le système de la langue.

[21] *Parole* et *discours* se confondent ici.

[22] Les contraintes discursives imposent des formats morpho-syntaxiques ou des structures syntaxiques qui ne tiennent que d'un domaine discursif spécifique. Ces contraintes peuvent aussi servir d'indices de reconnaissance du domaine discursif. On peut citer les contraintes des genres (Moirand 2000) ou celles des domaines de référence, comme les structures de titres de tableaux (Bosredon 1997). Les contraintes des genres peuvent être aussi translinguistiques, de sorte que le genre est adopté comme espace de comparaison (Claudel 2004) ou *tertium comparationis* (von Münchow 2004) par les études contrastives.

reformulations [des discours] et ces ré-énonciations laissent *des traces dans la matérialité textuelle* » (Moirand 1999a : 8). La récurrence des formes et des structures *atteste* et *confirme*. Dans un mouvement inverse, l'étude du sens en contexte fait appel au discours pour mettre au jour ce que la langue ne laisse qu'entrevoir[23] : c'est le cas des recherches sur la polysémie et la construction dynamique du sens (Victorri et Fuchs 1996, Victorri 1997). Ces approches minimisent l'écart entre langue et discours et en font une continuité dans un circuit perpétuel à double orientation : de la langue qui se réalise à travers les discours et des discours qui alimentent la langue. Dans cette optique, toute analyse de corpus repère et manipule des réalisations concrètes qui sont stabilisées et régulières, ou potentiellement stabilisables et régularisables en langue.

La problématique du nom de pays est intégrée à ce cadre par le biais de celle de l'*actualisation*. De manière triviale, l'actualisation consiste dans le choix d'une forme parmi les disponibilités de la langue, qui sera utilisée dans un contexte donné à des fins communicatives. Ainsi, le nom de pays fait partie du système et de la mémoire, en tant que désignateur rigide lié à un particulier qu'il individualise[24], tandis que son fonctionnement s'inscrit dans la dynamique du discours. Sa *référence*, comme nous l'avons déjà mentionné, tient d'un potentiel fixé par l'acte du baptême et développé par l'usage, tandis que son *référent* ne peut être identifié de fait que lors d'une actualisation discursive. Cependant, si l'on admet, à la suite des observations faites ci-dessus, qu'il n'y a pas coupure, mais continuité entre langue et discours, il faut aussi reconnaître :

→ que tout emploi n'est réalisable qu'en vertu d'un potentiel, déjà acquis ou institué dans le même discours ;

→ que tout emploi peut contribuer à la mise en place de nouvelles disponibilités.

---

[23] Le sens d'un énoncé-type, c'est « la contribution constante du matériau linguistique dont il est constitué au sens de toute occurrence de cet énoncé » (Victorri et Fuchs 1996 : 27). Il s'agit d'une qualité intrinsèque qui ne dépend que de sa forme, qui explique sa capacité à produire, dans un contexte donné, un sens pour l'occurrence correspondante de l'énoncé en question.

[24] L'appartenance à la mémoire est notamment déterminée par le lien rigide associé au nom propre et qui en fait d'ailleurs un nom propre (*cf.* la discussion sur le nom propre-fonction, chapitre 1, et la discussion de la thèse du désignateur rigide (Kripke 1982) en 2.1.1.2.).

Le sens est donc doublement dépendant du contexte : premièrement, lors de son actualisation, le nom est interprété *dans le co(n)texte*[25] ; deuxièmement, actualisé dans des contextes divers, le nom peut se charger de sens nouveaux[26]. Une fois ce constat fait, il se pose la question des critères de délimitation du contexte d'interprétation.

3.1.1.4. Cotexte et contextualisation

Comme leur nom l'indique, les noms de pays détiennent, en vertu de l'acte de baptême, un potentiel référentiel qui les attache à des individus appartenant à un domaine de référence spécifique, les pays. Nous observons dans ce qui suit la réalisation contextuelle de l'acte de référence, l'objectif final étant de vérifier l'existence d'indices sémantiques destinés à étayer l'identification du référent. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un corpus exploratoire d'énoncés attestés[27] pour la plupart dans la presse :

(24)

a) SOUDAN/États-Unis : plainte du propriétaire d'une usine bombardée par **les États Unis** en 1998 (M, 29.07.00)

b) **La Nouvelle-Zélande** a battu **l'Australie** (39-35), [lors du premier match du Tri-nations, joué devant une foule record de 109 874 spectateurs, samedi 15 juillet, au stade olympique de Sydney (Australie).] (M, 18.07.00)

Si les noms propres en gras renvoient bien à des pays, leurs référents effectifs dans ces énoncés relèvent de catégories différentes : dans le premier cas, on reconnaît une force militaire (armée, forces aériennes, etc.), tandis que dans le deuxième, il s'agit plutôt d'équipes sportives. Ce sont avant tout les verbes – *bombarder* et *battre* – qui servent d'indices d'interprétation[28] et identifient la nature du référent. Il s'agit donc du contexte linguistique immédiat, ou cotexte. Toutefois, d'autres indices pourraient s'y superposer, comme les titres de rubrique (*Sport*, pour l'exemple (24b)) ou encore les savoirs sur le monde. Dans le cas (24a), le savoir concernant les interventions

---

[25] En articulant dans ce terme le *cotexte*, c'est-à-dire ce qui relève de l'environnement linguistique d'un lexème, et le *contexte*, qui réunit les informations situationnelles ou discursives, nous adhérons à la conception pragmatique du fonctionnement lexical formulée par Cusin-Berche (2003 : 28) : « […] il nous semble que la relation cotexte/contexte est une relation interactive susceptible de jouer sur le sémantisme du vocable ou du lexème en actualisant certains sèmes, le premier en participant à l'établissement d'un champ sémantique, le second en activant un champ notionnel qui peut conditionner l'environnement linguistique du mot et qui le pourvoit de sèmes spécifiques. »

[26] Sur ce dernier point, la remarque de Rastier (1998 : 104), bien que tenant d'un point de vue légèrement différent, où la problématique du discours annule celle de la langue, est précieuse : « Les occurrences-sources peuvent devenir canoniques, et se trouver promues au rang de parangons. *Quant aux reprises, puisque de fait le changement des contextes rend toute répétition impossible, elles modifient et transforment les sources* » (nous soulignons).

[27] La plupart de ces extraits feront l'objet d'analyses plus ciblées dans les parties 2 et 3.

[28] Nous soulignons les éventuels indices d'interprétation.

armées en général et l'intervention américaine[29] au Soudan (1998) en particulier nous permettent d'inférer que le nom propre désigne l'armée des États-Unis. Notons que cette interprétation ne présuppose pas la reconnaissance du référent en vertu de ses propriétés et en tant qu'individu singulier.

Pour ce qui est des exemples ci-dessous, il faut avant tout identifier les formes qui désignent les pays et les mettre en relation avec leurs référents.

(25)

a) Le Premier ministre s'accroche à son seul espace de liberté en **Chiraquie**. (L, 26.10.02)

b) **Outre-Rhin**, le directeur de l'Eintracht de ?Francfort, Gernot Rohr, ex-joueur et ex-responsable du centre bordelais, s'arrache les cheveux : « En matière de formation, l'Allemagne a vingt ans de retard sur la France. » (E, 06.07.00)

La valeur spatiale de la préposition *en*, qui accompagne souvent les occurrences de noms de pays (*cf. en France, en Belgique, en Afrique du Sud*), et le suffixe spécialisé *–ie*, d'un côté, les connaissances relatives à l'actualité française de 2002 de l'autre côté, guident l'interprétation du nom propre construit *la Chiraquie*. Le choix d'employer *le Premier ministre* au lieu de *Jean-Pierre Raffarin* assure le passage de « l'espace d'influence de J. Chirac » à « la France » : il s'agit en fait d'une identification entre les deux, comme le confirme le contenu de l'article. Quant au second exemple, *Outre-Rhin* n'est interprétable que d'un point de vue spatio-ethnocentrique et peut être employé en tant que désignateur de l'Allemagne seulement dans l'espace (le contexte) français. L'occurrence de *Francfort* pourrait être un indice, mais il est de toute façon beaucoup moins saillant que l'indice ethnocentrique.

Avec (26), le cotexte s'élargit au transphrastique, voire au transtextuel, étant donné que le texte de l'article contient des éléments susceptibles de préciser la référence du nom apparaissant dans le titre, élément du paratexte. Ainsi, *l'Allemagne* et *Gerhard Schröder* sont coréférentiels si on en juge d'après les reprises prédicatives *tente de passer en force – après avoir forcé la main – s'attaque [aux réticences]* :

(26)

L'Allemagne tente de passer en force (titre)
Après avoir forcé la main à ses partenaires européens, Gerhard Schröder s'attaque maintenant aux réticences américaines. (corps d'article) (P, 03.03.00)

[29] Les implications idéologiques que ces exemples sont susceptibles de signaler nécessitent une analyse beaucoup plus complexe, que nous gardons pour la suite (*cf.* 6.3.2.).

Il n'est cependant pas évident de décider si c'est *l'Allemagne* qui représente *Gerhard Schröder* ou vice-versa ; on peut aussi se demander si le lecteur a besoin de le savoir[30]…

Le contexte invoqué pour l'interprétation des exemples (27a) et (27b) dépasse le cadre textuel proprement dit (énoncé, article, titre, etc.) : il s'agit de connaissances relatives à la situation d'énonciation, au cadre spatio-temporel du conflit israélo-palestinien et de la crise au Japon, mais auxquelles, bien évidemment, le texte de l'article peut faire ouvertement allusion[31].

(27)

a) **Israël** contre **Israël**. (MD, 01.02., titre)

b) **Le Japon** a mal à son âme. (L, 25.05.00, élément du titre)

Les occurrences de noms de pays de l'énoncé (28) renvoient à un contexte très large, car il s'agit de savoirs encyclopédiques et de l'articulation d'au moins deux *moments discursifs*, celui du conflit en ex-Yougoslavie et celui de la guerre du Vietnam :

(28)

Ne laissez pas **l'ex-Yougoslavie** devenir **un nouveau Vietnam**.

Le *moment discursif*, qui désigne « le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement (Mai 1968, guerre au Kosovo, intervention russe en Tchétchénie, Coupe du monde de football, Festival de Cannes, crise de la vache folle…) » (S. Moirand dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 389), assure ici le passage du discursif à l'encyclopédique, c'est-à-dire de thématiques traitées et développées – et quelque part construites – par le discours de presse à un savoir qui se réclame de l'histoire, car il englobe déjà un point de vue établi sur les événements.

Le contexte se présente dans ces exemples, et par ordre croissant, comme « une série sans fin d'emboîtements » (Kerbrat-Orecchioni 1996 : 41), dont les limites sont difficiles à définir : le cotexte est-il suffisant pour l'interprétation des deux premiers exemples ? où s'arrête le savoir référentiel pré-discursif et où commence l'œuvre du discours ? et d'ailleurs, ce même contexte linguistique n'est-il pas en train d'en appeler un autre, idéologique, spatio-temporel, culturel ?

---

[30] Une analyse de cet extrait est proposée en 6.2.2.4.

[31] On fait allusion, dans le premier cas, à la guerre interne qui ronge Israël et, dans le second cas, à la crise que traverse la société nippone : « Un **Japon** dont l'image narcissique est corrodée par la crise économique : déconsidération de soi, sentiment d'abandon, bouleversements culturels. Des anonymes témoignent sans fausse pudeur. » (L, 25.05.00).

Le contexte d'un emploi est donné en vrac, c'est un environnement touffu de faits et d'indices potentiels, qui commencent à s'organiser en indices effectifs uniquement lors de la lecture /audition de l'énoncé. C'est ainsi que dans un discours, un énoncé construit le contexte d'un autre, et ainsi de suite, dans un enchaînement de données linguistiques mises en regard avec des données situationnelles (locuteur, dimension spatio-temporelle). Le contexte se construit en quelque sorte de par l'actualisation des énoncés. Cela nous conduit à une articulation du sens du mot et du « sens » du contexte, qui « se construit pendant l'interprétation de la phrase elle-même » (Kleiber 1994b : 16). Il ne s'agit donc pas d'identifier la notion de contexte à une théorie de l'énonciation, ni à une théorie de la référence (*cf.* Rastier 1998 : 98), mais d'appréhender un contexte dynamique[32], car mot et contexte s'influencent et se conditionnent réciproquement[33].

La prise en compte des divers niveaux et de la dynamique du contexte permet d'articuler nom de pays et contexte dans le but de définir les mécanismes qui sous-tendent l'interprétation et la compréhension. Le contexte se constitue ainsi en catégorie opératoire de cette étude, à la fois lieu d'observation et de réflexion et système de référence. En tant que lieu d'étude, le contexte devient discours et « domine la situation – ou la supplée »[34] (Rastier 1998 : 106). En intégrant et en réactualisant la situation, le discours rend visibles les traces de mécanismes autrement inaccessibles, car relatifs aux compétences concrètes et souvent subjectivisées des interlocuteurs.

3.1.1.5. L'analyse du discours comme approche d'interprétation située

L'étude des exemples ci-dessus montre clairement qu'il est indispensable de tenir compte du contexte à tous les niveaux, du cotexte à la situation extralinguistique, afin de rendre compte à la fois de la dimension référentielle et des mécanismes de construction de sens. Le cadre théorique de l'analyse du discours[35], auquel nous

---

[32] Cette conception du contexte s'inspire des théorisations de van Dijk (1977), Duranti et Goodwin (1992), Kerbrat-Orecchioni (1996), Mahmoudian (1997), Rastier (1998).

[33] Le rapport mot-contexte est réciproque. L'étude de la polysémie met en évidence cette réciprocité (De Vogüé et Paillard 1997 ; Victorri 1997).

[34] « À l'oral, la situation domine le contexte (ou le supplée), alors qu'à l'écrit, c'est le contexte (intra- et inter-textuel) qui domine la situation – ou la supplée. » (Rastier 1998 : 106)

[35] L'analyse du discours comprend aussi une linguistique du discours, et divers courants qu'il serait inutile de définir ici. L'hétérogénéité du champ de l'analyse du discours – Maingueneau (1996 : 10) distingue cinq « tendances françaises », représentées par autant de présupposés théoriques et méthodologiques différents – rend difficile la définition d'une discipline dont l'objet d'étude lui-même, *le discours*, n'a pas reçu de définition consensuelle. Dans une telle conjoncture, la seule solution est de faire appel à des catégories qui correspondent au cadre de recherche que nous avons prédéfini.

avons déjà emprunté des concepts comme *moment discursif* et *matérialité linguistique*, favorise une telle entreprise à l'intérieur même des productions discursives, avec un appareil méthodologique articulant l'analyse des marques linguistiques et l'observation de l'impact socio-idéologique. L'analyse du discours est ainsi « prise entre le réel de la langue et le réel de l'histoire » (Pêcheux 1981 : 8).

Dans le cadre de cette étude nous articulons deux conceptions du discours : le discours comme « lieu d'actualisation des potentialités de *la langue* »[36] (Moirand 1996, introduction) et le discours comme production sociale, les deux dimensions étant à notre sens inséparables, étant donné que toute réalisation concrète de la langue est ancrée dans un contexte extralinguistique spécifique identifiable.

L'analyse du discours fournit des illustrations exemplaires d'interprétation située par rapport à un cadre historique, social, politique. Les discours[37] sont considérés avant tout comme l'expression d'une idéologie spécifique au contexte d'analyse et constituent de ce fait un corpus de travail : discours politique ou des partis politiques (*cf.* Courtine 1981 pour le discours communiste adressé aux chrétiens ; Maldidier 1971 pour le discours politique autour d'un événement précis, la guerre d'Algérie, etc.), discours institutionnel (*cf.* Maingueneau 1979, qui propose une analyse du discours des manuels de l'école de la IIIème République), discours des communautés spécifiques (du discours de la revue *Le français dans le monde*, Moirand 1988, au discours dans les échanges de travail : Boutet 1995, etc., en passant par le discours syndical, Tournier 1982), discours philosophique (Cossutta éd. 1995), etc. Il s'agit à chaque fois d'objets hétérogènes et d'objectifs divers, qui s'inscrivent néanmoins dans le cadre d'une même approche : pour chaque discours étudié, les données linguistiques sont replacées dans l'ordre historique et social, dans une *formation discursive*[38] qui détermine « ce qui peut et doit être dit à partir d'une

---

[36] Cette formulation correspond à l'une des sept définitions proposées par *L'Analyse du discours : introduction à la lecture de l'archive :* « On oppose parfois *langue* et *discours*, comme un système virtuel de valeurs peu spécifiées, à une diversification superficielle liée à la variété des usages qui sont fait des unités linguistiques. On distingue ainsi l'étude d'un élément 'en langue' et son étude 'en discours' » (Maingueneau 1991 : 15).

[37] Ici *discours* doit s'interpréter au sens large du terme, *toute production linguistique, orale ou écrite*.

[38] La formation discursive, concept introduit par Foucault (1969) et retravaillé par Pêcheux (Maldidier 1990), renvoie à un cadre de convergence de plusieurs niveaux interdépendants qui déterminent et organisent la production discursive, au sens commun du terme. Foucault (1969 : 53) propose la définition suivante : « Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive,* – évitant ainsi des mots trop lourds de conditions et de conséquences, inadéquats d'ailleurs pour désigner une pareille dispersion, comme 'science', ou 'idéologie', ou 'théorie', ou 'domaine d'objectivité'. »

position donnée et dans une conjoncture donnée » (Maldidier 1990 : 24). Le réinvestissement des conditions de production du discours s'opère ainsi à travers leur incorporation dans la pratique linguistique même :

> « Mais au-delà du repérage des formes, des inventaires de fonctions, des traces d'intertextualité…, il s'agit également d'expliquer, voire d'interpréter, les récurrences et les variabilités formelles, sémantiques, pragmatiques, etc., et cela en fonction de données autres que linguistiques : *le discours est inévitablement traversé* par du psycho-social, du psycho-cognitif, du psycho-culturel, du psycho-affectif[39]. »
> (Moirand 1996 : 2)

Compte tenu de ces particularités, le corpus est choisi et étudié en tant que partie prenante d'une institution (*cf.* Maingueneau 1991[40], Charaudeau et Maingueneau 2002 : 150-154). Cette conception de l'analyse du discours nous servira ici de point de départ pour la constitution d'un corpus d'étude et d'un appareil susceptible de prendre en charge le domaine extralinguistique participant de la réalisation concrète du langage, de baliser les attentes concernant le corpus et de situer l'étude du nom propre de pays dans un cadre plus large, ce dernier point constituant un des enjeux centraux de notre recherche.

3.1.2. Discours et corpus : la presse écrite comme lieu de contextualisation

L'objet d'étude préexistant en partie au choix du corpus, l'intérêt était de trouver un lieu d'actualisation suffisamment importante des noms de pays, et un discours (à la fois au sens de production linguistique et de collection de textes) relevant clairement d'un cadre socio-culturel pertinent pour notre recherche. Nous allons donc passer en revue plusieurs lieux d'observation des données et examiner de plus près le discours de la presse ordinaire, en tant que lieu privilégié d'observation.

3.1.2.1. Le corpus comme engagement théorique et méthodologique

S'il fut un temps où la notion de *corpus* désignait un rassemblement exhaustif de documents disponibles pour tel ou tel champ d'étude[41] (Blanche-Benveniste 2000 : 11), ce n'est plus le cas des corpus utilisés par les linguistes. D'une part, le choix de travailler sur du corpus implique, en amont, une conception dynamique et complexe

---

[39] Nous soulignons.

[40] « Le corpus n'y est donc pas considéré pour lui-même, mais en ce qu'il est partie prenante dans une institution reconnue qui 'définit pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative' » (Maingueneau 1991 : 17), citation de Foucault (1969 : 153)

[41] Par exemple, *Corpus Juris* pour tous les documents du droit romain, *Corpus des inscriptions grecques et latines* pour toutes les inscriptions connues, etc.

des emplois linguistiques, divers et multiples[42]. D'autre part, les contraintes n'étant plus thématiques, mais catégorielles (on cherche à rendre compte, à travers les corpus, de phénomènes et d'emplois divers), il devient impossible de recenser la totalité des occurrences. D'où le souci d'échantillonner les corpus, d'adapter leurs dimensions et variabilités situationnelles aux objectifs d'étude (ou, parfois, vice-versa) afin d'obtenir un matériau représentatif.

En l'absence d'un corpus de référence du français[43], qui aurait pu constituer un cadre plus complet d'observation et d'analyse, et dans l'impossibilité de le constituer de manière *ad hoc*, il nous incombe de choisir un corpus qui réponde aux besoins de notre étude ; il s'agit donc de « découvrir les données 'névralgiques' permettant de dégager des tendances ou de vérifier des hypothèses théoriques » (Willems 2000 : 153). C'est ainsi que le point de vue constitue le cadre de l'objet et transforme un contexte en corpus : autrement dit, nous avons affaire au « corpus, qui se fait l'image d'un contexte saisi sous un certain angle de vue » (Rastier et Pincemin 1999 : 84). Tout corpus est relatif à un objet d'étude, à un cadre fixé, sans pour autant être invalidé par d'éventuelles données venant de l'extérieur. Ainsi, bien que les limites soient fixées par la matérialité même du corpus, son contenu représente autant de richesses qui ne se cloîtrent pas dans des frontières formelles. L'enjeu est alors de bien articuler objet d'étude, observables[44] et contexte.

3.1.2.2. Lieux d'observation et choix de corpus

Si, en analyse du discours, le corpus est souvent constitué autour de moments discursifs (*cf.* Moirand 2004a et b) ou en tant que production discursive émanant de telle institution ou de tel domaine social (*cf.* Courtine 1981), le choix du corpus se pose pour nous en des termes légèrement différents : c'est autour d'une catégorie lexicale, le nom de pays, qu'il doit s'organiser. Or, en l'absence de contraintes discursives, cela reviendrait à travailler sur un corpus d'énoncés décontextualisés, dans la plus pure tradition des études linguistiques du nom propre[45]. Nous venons

---

[42] Autrement, quelle serait l'utilité de travailler sur un corpus, si tout n'était que rigidité systémique ?

[43] Par corpus de référence nous entendons ici un corpus constitué plutôt dans les règles de la sociolinguistique, qui contiendrait des échantillons assez importants de tout genre discursif et de registre linguistique, un corpus qui serait déjà organisé et prêt à l'emploi, à condition qu'on accepte les conditions et le point de vue qui ont déterminé son recueil.

[44] Les données brutes regardées par le prisme des objectifs d'étude se constituent en observables. Ainsi, bien que contenant des noms de pays, les structures composées ou figées du type *Tour de France* ne constituent pas de véritables observables pour nous, le statut du toponyme y étant prédéterminé dans le cadre du syntagme.

[45] Gary-Prieur (1994 et 2001a), Jonasson (1994), Flaux (2000b) travaillent sur des corpus de ce type. Un grand corpus de phrases a été utilisé par Le Bihan (1974).

cependant de voir que le seul cadre de l'énoncé ne saurait rendre compte du contexte, les indices discursifs ou paratextuels venant souvent compléter les données linguistiques (*cf.* 3.1.1.3.). Nous nous proposons donc d'éviter la construction de mécanismes cognitifs et interprétatifs artificiellement adaptés à des emplois totalement ou partiellement décontextualisés. L'énoncé doit pouvoir être intégré à des textes, ensuite à des discours[46] et à des intentions communicatives régulées par la dimension générique et / ou institutionnelle.

Plusieurs types de discours correspondent à ces pré-requis. Nous en proposons une brève évaluation qui contribuera aussi à mettre en évidence nos exigences par rapport au corpus « idéal ».

- *Les discours institutionnels* : ils comprennent les déclarations d'indépendance ou de changement de nom, le discours de l'ONU, le discours de la Commission de Toponymie, etc., visant à instituer ou réglementer des dénominations de pays. Tous ces discours peuvent constituer des corpus pertinents pour l'analyse du discours, car ils sont inscrits dans l'ordre socio-historique. Ils sont aussi intéressants pour notre objet d'étude, étant donné que les noms de pays apparaissent dans des contextes se prêtant à la vérification de leur rôle identifiant : par exemple, les déclarations officielles des divers États se réclament d'une institution dont le nom fait l'objet de déclaration. Le discours de l'ONU est probablement moins engagé, mais plus hybride : il comprend des résolutions des Nations Unies, des déclarations, ainsi que des documents normatifs concernant la forme, la traduction et l'usage de certains noms de pays (c'est le cas de l'*ARYM*[47], par exemple). Le discours des organismes comme la Commission de Toponymie se présente aussi comme une production hétérogène, allant du recensement des noms de pays et de leurs diverses formes (*cf.* Annexe 5) à la régulation des variations dénominatives pour un seul et même pays. Tous ces discours sont limités à des domaines spécifiques qui risquent de mettre en avant davantage les

[46] Dans le cadre de l'analyse du discours, on constitue des corpus de textes, ou de discours (le débat terminologique dépasse largement les limites de notre étude), censés être garants de continuité et de cohérence : « institutionnalisé », le discours vient au linguiste avec tout un préconstruit qui constitue son originalité et son intérêt. En sémantique interprétative textuelle, le corpus de textes est préféré au corpus de phrases ou échantillons pour des raisons un peu différentes : les textes sont appréhendés en tant que séquences pourvues de frontières sémantiques, qui leurs confèrent une certaine autonomie et les rendent exploitables par la linguistique de corpus (Rastier et Pincemin 1999 : 86) ; mais dans cette optique, le seul objet d'étude possible est le texte lui-même.

[47] L'Ancienne République yougoslave de Macédoine. La commission de l'ONU a décidé de substituer cette dénomination consensuelle au nom *la Macédoine* suite aux protestations de la Grèce, dont une des régions porte le même nom. La Grèce revendique ce nom comme un héritage historique.

particularités du genre que l'usage des noms de pays. Ils restent toutefois intéressants dans le sens où ils fournissent des informations de première main et qui sont complémentaires aux observations issues d'autres types de corpus.

- *Les discours politiques* : il s'agit des discours des partis politiques, des tracts, des prises de parole des personnalités politiques. Ce sont des corpus classiques de l'analyse du discours et qui présentent l'avantage d'un arrière-plan théorique et méthodologique solide. Le désavantage réside dans le risque de voir le corpus de noms de pays limité à un seul nom : celui qui identifie le cadre géopolitique de l'institution en question. Dans le cas du discours politique français, l'étude risquerait donc d'être limitée au point de vue idéologique et à la place de *la France* (s'il s'agit du discours politique français) dans le discours de tel ou tel parti. Cette option réduirait considérablement le champ d'études et l'éloignerait de l'objectif primaire, qui vise avant tout l'analyse des emplois linguistico-discursifs de la catégorie *nom de pays*.
- *Les discours scientifiques* susceptibles d'enregistrer un nombre important d'occurrences de noms de pays : géopolitique, géographie, histoire, anthropologie… Chacun de ces discours mériterait une étude individuelle détaillée, que nous n'avons ni les moyens, ni la place de faire ici. Signalons juste que, dans le cas des discours géographique et géopolitique, il s'agit de discours premiers qui servent de support d'objectivité aux autres productions discursives (*cf.* 8.1.1.3.) et fournissent une partie des connaissances encyclopédiques enregistrées par la suite par les dictionnaires encyclopédiques. Quant aux discours de l'histoire et de l'anthropologie, ils servent souvent de supports à la construction des stéréotypes liés aux événements qui ont marqué un pays ou aux coutumes qui le caractérisent[48]. Ces savoirs peuvent, eux aussi, intégrer les articles d'encyclopédies. Mais, pour passionnante qu'elle soit, une étude limitée à ces productions risque de fausser la description linguistique des noms de pays par leur assimilation à des discours techniques et spécialisés. Or, le nom de pays n'appartient pas en exclusivité à un discours scientifique[49].

[48] Nous en traitons dans le chapitre 9.

[49] D'ailleurs, une des questions qui se posent par rapport à cette approche est de savoir à quel domaine scientifique affilier le nom de pays : géographie ou géopolitique ? La question n'est pas triviale et elle rejoint le problème de la catégorisation des noms de pays : s'agit-il de noms de lieux ou de noms politiques ? L'étude contrastive des deux « formations discursives », pour reprendre le terme de Foucault (1969), serait extrêmement intéressante de ce point de vue.

- *Le discours didactique* : il s'agit *grosso modo* des manuels, mais aussi de tout fragment de discours à visée didactique. Mais, là encore, l'usage des noms de pays peut se limiter aux occurrences d'un seul nom ou d'un groupe de noms : Auger (2000 : 157 et sq.) met par exemple en évidence la contribution du nom de pays *la France* à l'identification de l'*autre* en tant qu'espace linguistique et culturel dans les manuels de français des États de la Communauté européenne. Dans certains contextes didactiques, les occurrences de noms propres peuvent aussi recevoir une explication en termes d'accessibilité subjective et devenir de simples outils d'illustration (*cf.*, pour une illustration, le choix des noms propres dans les exemples de grammaire ou les analyses syntaxiques). Ce type de discours ne peut pas être abordé en l'absence d'une hypothèse théorique spécifique. Par ailleurs, l'aborder en l'absence d'une « théorie » des noms de pays risque de limiter la validité des résultats.
- *Le discours de fiction* : poésie, romans, théâtre, BD, etc. L'analyse du discours trouve ses origines dans l'analyse philologique et herméneutique des textes littéraires aussi bien que dans l'analyse du discours politique. Mais quel pourrait être l'intérêt d'étudier l'emploi des noms de pays dans un tel corpus ? Les noms de pays peuvent intervenir pour situer ou encadrer l'action : *Deux mots sur la rééducation :* ***dans la Chine rouge****, à la fin de l'année 68, le Grand Timonier de la Révolution…* (Dai Sijie, *Balzac et la Petite Tailleuse chinoise*, Galimard, 2000). Cependant, et assez souvent, les adjectifs dérivés des noms de pays, les noms de villes ou de villages où se situe l'intrigue, les désignations d'objets stéréotypiquement liés à l'espace concerné, peuvent assurer cette fonction. L'évasion, effet souvent recherché par la fiction, prend forme à travers des noms de pays « exotiques » construits (*la Syldavie* des BD de Hergé est un classique, on peut y mentionner *le Farghestan* de Gracq). Mais il est difficile, dans ces conditions, d'échapper à la prédétermination de l'exotisme et de l'évasion dans l'emploi des noms de pays, qui vont probablement varier d'un courant littéraire à un autre. De surcroît, si les noms de pays apparaissent dans ce type de discours, il s'agit souvent d'occurrences épisodiques.

Malgré les difficultés suggérées ci-dessus, tous ces lieux d'observation présentent un intérêt indéniable. L'idéal serait de disposer d'un corpus complexe, qui puisse refléter une multitude d'emplois et de fonctions des noms de pays. Mais, en

l'absence d'un corpus de référence, le rassemblement des données risquerait de produire un corpus d'énoncés partiellement décontextualisés[50]. Notre objectif, déterminé par la faible quantité de données linguistiques disponibles sur le nom de pays, est avant tout une analyse qualitative, ce qui demande un corpus suffisamment volumineux, mais néanmoins manipulable manuellement. Dans cet ordre d'idées, c'est un autre grand classique de l'analyse du discours qui a attiré notre attention, le discours de presse. On y enregistre par ailleurs un grand nombre d'occurrences très diversifiées de noms de pays (*cf.* les exemples cités dans 3.1.1.3.). En amont de la constitution du corpus, une réflexion plus poussée sur la spécificité de ce lieu d'observation qu'est le discours de presse serait donc utile.

3.1.2.3. La presse comme lien avec le(s) monde(s)

Le discours d'information médiatique est très certainement partial, éphémère, spéculatif, manipulateur, séducteur, etc., comme le montrent les recherches en communication (*cf.* Charaudeau (éd.) 1988, Charaudeau 1997). Il y a, de toute évidence, un travail supplémentaire opéré dans les bureaux des rédacteurs produisant une survaleur qui transforme un fait en événement médiatique (Veron 1981). Et pourtant, le discours d'information *médiatise*, en mettant en place un curieux rapport entre la construction discursive et la réalité des faits du monde. N'y a-t-il pas contradiction ?

Ces particularités du discours médiatique font que l'on s'interroge souvent sur le statut de l'information, le rôle du discours et la réalité des faits rapportés ou construits. Mais, comme le montre Gauthier (2004), en prenant appui sur la théorie de la réalité sociale de Searle (1998), tout fait, même construit, repose nécessairement sur l'existence d'un fait réel : il n'y a pas construction sans matériau, et d'ailleurs, pas de crédibilité non plus, les événements fabriqués de toutes pièces ayant une existence éphémère[51]. La démonstration de Gauthier débouche sur un constat qui se trouve en corrélation avec notre problématique : « pour qu'il y ait un 'sens' à dégager, il faut d'abord avoir quelque chose de quoi le dégager » (Gauthier 2004 : 25). Si Gauthier prend les faits comme source de sens, nous nous attachons aux mots dans leur rapport à la réalité et au « sens » des événements : par exemple, la

[50] De ce point de vue, la représentativité du corpus requiert aussi de l'homogénéité, dans le sens où « il n'y a d'analyse du discours possible que s'il y a récurrence, régularité des formes et des structures, ce qui n'empêche pas cependant d'observer d'un texte à l'autre, des variabilités que l'on peut également décrire, mais qui n'apparaissent pas comme représentatives. » (Rakotonoelina 2000 : 101).

[51] Pour nous, il ne s'agit pas de dire que l'événement médiatique est conforme à une réalité donnée, mais qu'il s'appuie sur un fait réel quelconque (dont il peut rendre fidèlement compte, ou le manipuler).

localisation des événements, en tant que lien avec un réel sinon palpable, du moins atteignable, passe souvent par l'usage des noms de pays. Il s'agit dès lors de déterminer quels éléments pourront nous servir de support et d'outil de recherche des mécanismes sémantiques sous-tendant les emplois des noms de pays.

Définir le statut du discours qui sert de lieu d'observation est indispensable pour l'objectivation des données. Nous partirons de deux particularités de production du discours de presse, qui constituent des conditions favorables à l'actualisation et à la construction de sens :

1. le locuteur, ou l'instance communicante, relève d'une institution sociale (on y retrouve un des postulats de l'analyse du discours évoquée plus haut) et s'adresse en tant que tel à une communauté linguistique, sociale, idéologique ;
2. le discours « découpe » le monde et le structure rien que par ses choix thématiques et axiologiques, tout en constituant un « espace pré-sémantisé par le rubriquage » (Moirand 1999b : 150).

On abordera la presse écrite comme relevant d'une institution médiatique, dont on connaît et on accepte les règles, et comme produit discursif « consommé » quotidiennement par des millions de gens. Les médias incarnent la « logocratie » (terme emprunté à Charaudeau 1997 : 14), qui transforme les faits en du discours. Mais, quel que soit le poids des mots dans le discours de presse, ce ne sont pas les mots à eux seuls qui assurent le passage du subjectif vers l'illusoire objectif, mais le fait qu'ils émanent d'une institution médiatique dont le discours sera reçu et partagé par les membres d'une communauté, même si cette communauté ne correspond pas toujours aux lecteurs ciblés initialement. Le discours de presse « assume » des représentations et des points de vue, présuppose et construit des croyances, en répondant à une demande sociale, ce qui en fait un élément de corpus de référence : ainsi, les corpus de référence du portugais contemporain, *COBUILD Bank of English* et nombre d'autres corpus (*cf.* Bilger éd. 2000) comptent obligatoirement des échantillons de discours d'information et notamment de périodiques.

Le « découpage » discursif du monde est en fait le corollaire du principe même de médiatisation[52] qui réunit des informations de divers ordres : social, politique, économique, culturel, scientifique. D'une part, les mondes scientifique, économique, social, littéraire, etc. s'y trouvent emmêlés sous forme d'institutions et

[52] S'opposant ainsi à la vulgarisation, par exemple, qui est directement dépendante des domaines scientifiques.

de genres, transgressant les limites des textes (articles) et des rubriques : le fait social appelle souvent aux arguments scientifiques, par exemple, comme le montre S. Moirand à propos des moments discursifs comme *la vache folle* ou *les OGM* (Moirand 1999a et b, 2003a). La référence aux mondes sociaux[53], ou pôles, constitue l'hétérogénéité et la complexité du discours de presse. Nous tournons cette complexité à notre avantage, en y voyant le lieu d'expression et de représentation de mondes différents, où l'on peut recueillir des données d'une diversité d'autant plus importante[54]. D'autre part, le discours de presse opère un découpage sémiotique[55] en feignant encastrer les mondes, tant sociaux que physiques, dans des rubriques : *Économie (et/ou Finances), Sport, Livres, France, Société, Monde (et/ou International)*, etc., cette liste étant non exhaustive, bien entendu. À la différence de l'organisation en moments discursifs, ce découpage est très marqué sémiotiquement : caractères gras, police, paragraphes… Le social (*Société, Sport*) et le géographique (*France, Monde*) sont situés au même niveau dans l'organisation sémiotique des périodiques. Ces découpages trouvent leur place dans l'interprétation du « destinataire générique *citoyen-habitant* (associé au collectif 'Pays', mais motivé par le collectif 'Monde') et engagé dans des routines diverses d'appropriation de l'espace-temps du quotidien » (Veron 1988 : 13).

Le discours de la presse française distingue nettement les rubriques *France* et *Monde*. Or, c'est toujours lui qui peut les rapprocher : le conflit en ex-Yougoslavie et l'intérêt qu'y portent les médias français amènent ce pays « aux portes de Paris », de même que la guerre du Golfe fait diminuer en quelque sorte la distance perceptive entre l'Europe et le Proche-Orient (*cf.* Charaudeau 1997 : 152-153)… Quelle est la place des noms de pays dans tous ces « mondes » qui s'excluent, se mélangent, s'entrecroisent ?

---

[53] La notion de *monde social* est représentée avant tout par des discours et des genres discursifs : « On préfère aujourd'hui parler de *mondes sociaux* différents (le monde politique, le monde associatif, le monde industriel et commercial, le monde agricole, le monde scientifique, le monde technologique, le monde médiatique), qui seraient eux-mêmes constitués de *communautés langagières* diversifiées [notion qui recoupe celle de communauté discursive], constituant elles-mêmes *des institutions régulant les pratiques langagières auxquelles se soumettent les membres du groupe et qui s'actualisent dans des genres discursifs propres à la communauté, que ces normes soient implicites ou explicitées…* » (Moirand 2002 : 6)

[54] Certes, ces mondes se contaminent l'un l'autre, mais existe-t-il vraiment des genres « purs » ? On peut en douter…

[55] Si nous empruntons cette formulation très exacte à Charaudeau (1997), notre approche du découpage sémiotique est différente de la sienne. Malgré la divergence des représentations, nous pensons pouvoir utiliser le même terme étant donné que c'est le point de vue qui nous fournit des résultats différents, mais que le principe reste globalement le même : des outils discursifs et sémiotiques sont mis à l'œuvre dans le but de structurer l'information.

Le discours de presse n'est ni un reflet conforme du monde physique, ni une construction de mondes imaginaires. Il opère des découpages du monde en sélectionnant des domaines et des faits qui vont constituer sa substance même ; il rapporte des événements, ou plus précisément, transforme des faits en événements, et c'est toujours un point de vue qu'il donne à voir. Le discours de presse dispose d'une « rhétorique » spécifique, qui articule argumentation et séduction. D'une part, comme c'est à travers le fonctionnement du langage que se construit la crédibilité sociale, on s'attend à ce que le discours de presse donne une image claire des emplois du nom de pays dans ce contexte précis. D'autre part, il s'agit d'une rhétorique créative et dynamique qui est appelée à séduire : on y retrouve aussi notre intérêt, en espérant relever des occurrences originales de noms de pays.

3.1.2.4. Particularités énonciatives du discours de presse

Comme tout discours caractérisé par une communication différée, sa production et son interprétation constituant des étapes bien distinguées et éloignées dans le temps, le discours de presse accuse quelques particularités énonciatives qui peuvent peser lourd dans l'interprétation des observables. Produit à la fois du travail de narration de journalistes, intervieweurs, envoyés spéciaux, etc., du travail d'écriture des rédacteurs et, non en dernier lieu, du récit et des jugements retravaillés des acteurs des événements, le discours de presse se fabrique une identité à partir d'hétérogénéités de tous types.

À travers ces hétérogénéités, le discours de presse se présente avant tout comme un locuteur « particitant »[56] (Maingueneau 2004b), qui cite et participe à la fois à l'organisation du discours ; qui ne dévoile pas ses sources, trop nombreuses et diverses, mais les assimile :

(29)

a) Le 26 décembre, le plus important séisme de ces 40 dernières années provoque une multitude de raz-de-marée dévastateurs qui sèment la désolation dans tout l'océan Indien (www.liberation.fr, présentation du dossier « Tsunami, l'effroyable bilan »)

b) La "beurgeoisie", comme on l'appelle parfois, se mobilise pour peser dans le débat, et tente d'interpeller les responsables politiques. […]
La "beurgeoisie" n'en est pas moins persuadée qu'il y a urgence à pallier les inégalités de représentation. Mais elle préfère parler en termes d'identité. (M, 19.02.05)

[56] Le locuteur paracitant ne se contente pas de citer : il adhère au contenu et aux sources de la citation : proverbes, droit commun, thésaurus humaniste (*cf.* Maingueneau 2004b).

Une information qui devient donnée encyclopédique, des termes adoptés et partagés avec une communauté dont le discours se réclame en quelque sorte, le « on » étant aussi bien un « nous », puisque « beurgeoisie » passe dans le vocabulaire de la presse[57]. Ce type d'effacement énonciatif est très courant dans la presse contemporaine (Marnette 2004). L'effacement énonciatif peut être interprété comme une marque de hiérarchisation des locuteurs et des énonciateurs (Marnette 2004 : 52 et sq.), mais à un niveau global, l'effacement énonciatif contribue davantage à la mise en place d'une cohésion institutionnelle et socio-culturelle dans et par le discours[58].

Le discours de presse est aussi un locuteur citant, ouvertement polyphonique : on cite les autres périodiques, les hommes politiques, les citoyens, etc.

(30)

> « Comme tout être humain, je suis faillible et peux avoir tort », a-t-il [Tony Blair] affirmé, avant de reconnaître, notamment, que les preuves concernant les armes de destruction massives détenues par Saddam Hussein « s'étaient révélées fausses ». (E, 04.10.04)

Le discours se mue en appareil de cohésion, qui intègre le monde, via ses acteurs, et lui donne une image cohérente : tout cela étant à prendre au sens de « comme si », bien évidemment… En faisant « comme si », le discours de presse crée l'impression d'une complétude et se suffit à lui-même en tant que discours sur le monde.

Produite et re-travaillée par une multitude d'énonciateurs, l'actualité ne devient discours de presse qu'en tant que relevant d'une institution, d'un énonciateur collectif[59] qui apparaît en dernière instance comme la source du discours. La configuration de l'énonciateur collectif est équilibrée par celle d'un destinataire collectif. Dans les cas de communication différée, le destinataire ne peut pas être identifié avec précision, et l'énonciateur collectif n'entre en contact direct avec ses destinataires que par le biais du courrier des lecteurs. En même temps, le destinataire ne peut pas être assimilé à un lecteur idéal prototypique : la multiplication des rubriques et des styles laisse à tout lecteur potentiel la possibilité de sélectionner ses

---

[57] Si les guillemets indiquent bien que les lexèmes « viennent d'ailleurs », le commentaire « comme *on* l'appelle parfois » est le signe d'un accord sur la dénomination.

[58] On est proche de la notion de particitation de groupe, qui implique des locuteurs collectifs et qui confirme l'appartenance au groupe par le biais du discours (Maingueneau 2004b : 118).

[59] Lecolle (2003 : 12) aborde la presse en tant qu'énonciateur collectif pour à peu près les mêmes raisons : « le journal est un collectif de personnes, mais surtout et avant tout une institution », et « le discours de presse impose des contraintes propres à la communauté des journalistes ». Cependant, nous n'accordons pas la même signification à cette particularité : ainsi, Lecolle (2003 : 178 et sq.) appréhende l'énonciateur collectif comme source d'effets rhétoriques et de choix discursifs dans la presse, tandis que nous nous attachons avant tout à une représentation collective de l'énonciation qui peut dessiner des tendances discursives, tout en puisant dans son hétérogénéité.

lectures. Il est cependant évident que chaque institution médiatique a un public représentant une classe ouverte qu'elle tente de fidéliser : ce public, c'est le destinataire collectif.

Le lien établi entre un énonciateur et un destinataire collectifs favorise l'émergence d'une nouvelle dimension, celle de l'autorité discursive concernant la validité des faits et des événements. De cette manière, l'énonciateur collectif tend à se rapprocher de l'instance de l'*hyperénonciateur*[60] en stimulant l'identification de chaque lecteur effectif à la communauté comprenant à la fois l'énonciateur et le destinataire collectifs. L'énonciateur collectif et l'hyperénonciateur restent cependant deux instances autonomes, ou plutôt deux points de vue différents sur le discours de presse, le premier reflétant les conditions de production du discours et le second donnant corps à sa visée et à ses effets.

Si le formatage des représentations offert par l'instance de l'hyperénonciateur peut constituer une piste de recherche intéressante, c'est à l'instance de l'énonciateur collectif que nous nous attachons. Premièrement, parce qu'elle permet d'appréhender le discours de presse dans sa globalité : le discours d'un quotidien, d'un hebdomadaire ou des médias écrits nationaux, par exemple. Deuxièmement, parce qu'elle rend compte de l'encadrement socio-historique du discours. Enfin, l'équilibre établi entre l'énonciateur collectif et le destinataire collectif permet de prendre en compte aussi bien la production que le circuit et l'interprétation du discours[61].

3.2. Le corpus d'étude : recueil et traitement des données

Le fait que l'objet d'étude préexiste au choix du corpus impose d'emblée quelques pré-requis et ajustements méthodologiques. Il fallait avant tout définir les limites d'un corpus suffisamment riche, et nonobstant manipulable. Il fallait aussi trouver les moyens d'ajuster un corpus difficile et complexe et un objet d'étude nouveau. Objet, méthodes et corpus se sont mutuellement apprivoisés.

---

[60] « L'hyperénonciateur apparaît comme une instance qui, d'une part, garantit l'unité et la validité de l'irréductible multiplicité des énoncés du Thésaurus, et d'autre part confirme les membres de la communauté dans leur identité, par le simple fait qu'ils entretiennent une relation privilégiée avec lui. » (Maingueneau 2004b : 123)

[61] La figure de l'hyperénonciateur surplombe en fait la production discursive et en donne une image plutôt figée, le destinataire étant tenu d'adhérer à la communauté dont les valeurs sont véhiculées par l'hyperénonciateur.

3.2.1. Choix du corpus et ajustements méthodologiques

La nature de la problématique – détecter et analyser les mécanismes sémantico-référentiels qui déterminent le fonctionnement des noms de pays –, et l'adhésion au cadre épistémologique de l'analyse du discours ont décidé de la nécessité d'un corpus *représentatif* et *cohérent*. En effet, la validité du mécanisme ne se vérifie que par rapport à une certaine récurrence des emplois, ce qui permet de distinguer l'occurrence (qui reste l'expression d'un potentiel sémantico-référentiel qui nous intéresse toujours) de l'usage[62].

3.2.1.1. Choix des titres

La recherche d'occurrences de noms de pays a éliminé d'emblée la presse régionale, moins friande de nouvelles internationales, au profit de la presse nationale, même si ce n'est pas cette dernière qui rassemble le plus grand nombre de lecteurs en France[63]. La presse nationale fait partie des « textes culturels » (Condor 2000 : 180), qui s'inscrivent dans le cadre d'une production discursive représentative des choix et des préférences linguistiques caractéristiques pour une époque donnée ; cela nous permet d'avoir accès à des usages qui tendent à couvrir une aire géographique et culturelle assez importante. Une fois cette décision prise, se pose la question de savoir sur quel(s) titre(s) s'appuyer pour constituer un corpus et comment appréhender la couleur politique des titres de presse[64]. Nous pensons avoir pu éviter tout positionnement unilatéral en optant pour un corpus complexe intégrant six titres de presse : *L'Express, Le Figaro, Libération, Le Monde, Le Monde diplomatique* et *Le Point* – ce sont des titres prototypiques du paysage médiatique français, qui ont chacun leur individualité, leur « personnalité ». Choisir plusieurs titres de presse en guise de corpus permet aussi d'éviter des angles de vue trop étroits et d'échapper à la déformation absolue de la réalité[65] dont parle Charaudeau (1997 : 9) : « Les médias, s'ils sont un miroir, ne sont qu'un miroir déformant, ou plutôt ils sont plusieurs miroirs en même temps, de ceux qui dans les foires, malgré la déformation, témoignent malgré tout, chacun à sa façon, d'une parcelle amplifiée, simplifiée,

---

[62] Qui ne tend pas forcément à devenir un « bon usage »…

[63] La presse régionale semble s'aligner sur les données des agences et de la presse nationale, comme cela nous a été signalé au *Progrès* de Lyon.

[64] Même si la couleur politique ne semble pas jouer un grand rôle pour ce qui est de l'actualisation des noms de pays en général, des différences plus ponctuelles pourraient apparaître.

[65] En fait, nous ne recherchons pas dans la presse une image conforme à la réalité des faits. Mais, du moment que le sens intègre une dimension réaliste, il est souhaitable de pouvoir faire appel à des représentations suffisamment diversifiées, ce qui permet de regagner un certain équilibre.

stéréotypée, du monde. » Nous aurons ainsi rassemblé quelques parcelles du monde, ce qui confirme une tendance vers l'objectivité.

Le corpus ainsi constitué présente des différences au niveau discursif et énonciatif : les lecteurs fidèles de la presse française nationale connaissent les différentes stratégies et options discursives de *Libération*, qui joue avec les mots et avec la mise en page, en s'opposant sur ce point au *Monde*, qui se constitue en journal de référence, austère, précis, exhaustif. Enfin, le fait d'étudier le discours de quotidiens (*Le Figaro, Libération, Le Monde*), hebdomadaires (*L'Express* et *Le Point*) et un mensuel (*Le Monde diplomatique*) permet de prendre en compte la dimension événementielle, selon qu'il s'agit de nouvelles du jour ou d'événements qui commencent à se constituer en histoire, par leur pertinence ou impact socio-politique : il suffit de comparer un article du *Monde*, qui saisit et représente l'événement, et un article du *Monde diplomatique*, qui choisit et analyse des faits ou des événements, pour voir la différence.

Mais la présence de six titres de presse risque de poser un problème de sélection des exemples par la suite. Consciente du fait que ce sera toujours l'exemple le plus pertinent pour la démonstration, le plus saillant de notre point de vue, que nous allons choisir, nous voulons éviter de faire croire à un intérêt particulier pour tel ou tel titre de presse et préciser que tout choix d'exemples, aussi subjectif qu'il puisse paraître, ne vient que d'une perception personnelle des phénomènes discursifs que nous cherchons à objectiviser et à vérifier en toutes circonstances.

3.2.1.2. Conditions empiriques et méthodologiques du recueil du corpus

Une fois la décision concernant les titres de presse prise, il a fallu donner une forme et du volume au corpus. Deux conditions ont guidé le recueil des données, l'une tenant de la méthodologie du traitement du corpus en analyse du discours, l'autre étant plutôt de l'ordre de la méthodologie de construction des observables. Premièrement, nous voulions travailler sur un corpus continu, non morcelé, ni sectionné par les hypothèses théoriques. Cette option nous a permis d'observer l'usage des noms de pays dans une continuité temporelle réelle, de recueillir des données diversifiées, dans un cadre le plus naturel possible, et d'aller, par induction, des occurrences aux mécanismes sémantico-référentiels. Deuxièmement, il s'agissait de ne pas constituer de corpus exclusivement à partir de moments discursifs tels la guerre du Golfe, le conflit en ex-Yougoslavie, etc., qui auraient amené en scène quelques noms de pays fortement médiatisés à une époque donnée au détriment de

tous les autres que l'on peut naturellement rencontrer dans la presse écrite ordinaire. Nous avons essayé ainsi d'éviter de nous retrouver avec une liste d'emplois (voire de noms) spécifiques, qui pourraient être qualifiés d' « exceptionnels », ce qui interdirait toute conclusion générale.

Nous avons choisi comme corpus de travail[66] les articles parus sur la période du 1er au 31 juillet 2000, toutes rubriques confondues. Le caractère aléatoire du choix réside uniquement dans le fait que cette date correspond plus ou moins au début de notre thèse, de même qu'aux premières bases de données en ligne en accès libre ou relativement libre : *Europresse* (www.europresse.com) et *Lexis-Nexis* (www.lexis-nexis.org). L'accès aux archives électroniques était la condition première du recueil des données, un mois de sorties représentant 78 numéros pour les quotidiens, 8 pour les hebdomadaires et 1 pour le mensuel, soit au total plus de 13 500 articles[67]. Ont été retenus sur cet ensemble uniquement les articles qui enregistraient au moins une occurrence de nom de pays[68], et cela surtout afin de faciliter la navigation qualitative et les manipulations techniques[69]. Le nombre d'articles concernés varie d'un numéro à l'autre, selon les thématiques et les événements traités ; il se situe généralement entre 35 et 60 % de la totalité des articles de chaque numéro.

Le fastidieux recueil des données à une époque où l'exportation des documents n'était pas encore courante et lorsque les bases de données enregistraient encore des manques importants[70] a fini par nous convaincre que les dimensions du corpus dépassaient probablement les dimensions de la problématique. Cependant, le fait de disposer d'un corpus volumineux nous a permis de naviguer dans une base de données qui nous a souvent fourni des exemples intéressants. Le volume du corpus confère aussi davantage de crédibilité aux sondages quantitatifs[71].

La période choisie, du 1er juillet au 31 juillet 2000, fait un peu « presse de l'été », avec toutes les conséquences – positives, pour la plupart – qui en découlent.

---

[66] Qui doit être compris au sens de « corpus de départ », car il peut demander la constitution d'autres corpus, comme nous le verrons en 3.2.1.3.

[67] Les articles et les exemples effectivement cités dans ce volume sont recueillis dans un volume d'annexes (*cf.* Tome II).

[68] Nous n'avons pas tenu compte des syntagmes comprenant un nom de pays (*Banque de France, France Télécom,* etc.), que nous étudions séparément dans le chapitre 4 (*cf.* 4.3.2.).

[69] Même dans l'état, les fichiers restent très volumineux.

[70] Nous remercions le Service des Archives du quotidien *Libération*, qui nous a fourni un Cd-rom avec les dates manquantes ou inaccessibles dans les bases de données au moment du recueil du corpus.

[71] Les analyses quantitatives restent minimales dans le cadre de cette étude : il fallait préparer le terrain en répondant avant tout à des questions d'ordre sémantique et discursif, pour ensuite voir ce qui est pertinent ou non pour une étude quantitative dans les règles. Les parties 2 et 3 rendront cette remarque plus explicite, et nous renvoyons aux conclusions pour une auto-évaluation et l'annonce de nouvelles pistes de recherche.

Nous avons effectivement pu éviter certains événements historico-politiques que nous avons mentionnés plus haut, mais trois autres événements, dont deux sportifs, ont marqué la période. Il s'agit de la Coupe du Monde de football, du Tour de France et du crash du Concorde. Les deux derniers n'ont toutefois pas une grande incidence sur l'usage des noms de pays. Le premier en revanche, devenu événement historique en France, nous a permis d'étudier des emplois originaux des noms de pays, dont il sera question dans le chapitre 6[72]. Par ailleurs, certaines rubriques caractéristiques pour la presse de l'été, telle *Carnets de voyage*, ont permis d'élargir le nombre de contextes comprenant des noms de pays.

Par la nature et le volume du corpus nous avons visé un maximum d'objectivité et d'exhaustivité, dans les limites de ce même corpus. Les résultats obtenus sur ces bases peuvent constituer un échantillon de possibilités d'emplois dépassant le cadre donné : la récurrence de certaines positions discursives du nom de pays dans d'autres contextes, et à une échelle plus large (audio-visuel, presse étrangère, etc.) en est la preuve. Cependant, certains phénomènes attestés dans le corpus de départ ont montré l'intérêt qu'il y a à « quitter le *fil horizontal* (l'ordre du texte) pour construire des sous-corpus à partir d'entrées que l'observation des surfaces a permis de mettre au jour » (Moirand 2004b : 77).

3.2.1.3. Suppléments de corpus

Si on trouve en juillet 2000, soit onze ans après le changement officiel du nom du pays, de *Birmanie* en *Myanmar*, des occurrences de *la Birmanie* désignant le référent dans le contexte actuel, et non historique, on se pose forcément des questions sur la viabilité et le fonctionnement des noms de pays. Dans l'extrait ci-dessous, la préférence pour l'ancien nom du pays reste à expliquer :

(31)

> **La Birmanie** à l'honneur (titre)
> Dimanche 16 juillet, la chaîne diffusera Les Montagnes de Shan de Birmante, un documentaire réalisé par Jana Markova. Région parmi les plus méconnues et les plus authentiques de **Birmanie**, Shan est un lieu mythique, empreint de la sérénité de centaines de pagodes. On y verra les pêcheurs traditionnels du lac, les marchés flottants du village, la vie des moines birmans. Un beau voyage au coeur d'un art de vivre à l'écart du temps. 14h30. (F, 03.07.00)

Mais il est impossible de trouver une réponse dans la linéarité du texte ou dans les limites du corpus de juillet 2000 : on est obligé de faire appel à d'autres discours, et constituer un sous-corpus d'étude à partir de cette donnée. « L'impossible clôture »

[72] *Cf.* 6.2.2. La présence de ce moment discursif dans notre corpus explique probablement la récurrence des exemples renvoyant à des sujets sportifs…

du corpus soucieux de rendre compte des trajets discursifs des mots (Moirand 2004b : 71) devient une évidence…

Afin d'étudier les cas de cooccurrence ou de concurrence de deux noms : *le Congo* vs *le Zaïre*, *la Birmanie* vs *le Myanmar*, *la République soviétique socialiste moldave* vs *la République de Moldavie*, etc., nous avons fait appel à un corpus ouvert, remontant dans le temps jusqu'aux dates du changement du nom, ce qui permet de mettre en regard les deux dénominations à des moments où elles se trouvent dans une sorte d'équilibre : l'ancienneté de l'une vaut la légitimité officielle de l'autre. Nous avons articulé l'entrée lexicale spécifique (recueil des articles contenant un des deux noms « usuels », ou les deux, de préférence) et les conditions historiques (datation des changements officiels de noms). Des échantillons de corpus ont été recueillis en amont, jusqu'à la fin des années 1980, ce qui a permis de faire des hypothèses quant aux conditions du changement de nom, en les rapportant aux effets discursifs des cooccurrences[73]. Les hypothèses sémantiques se vérifiant à partir d'un nombre conséquent d'articles, nous n'avons pas vu l'intérêt de retracer, dans le cadre de cette étude, toute l'histoire médiatique de la co-existence de *Congo* et de *Zaïre*, par exemple, qui remonterait aux années 1970. Il s'agit donc d'une clôture artificielle du corpus. D'autres hypothèses donneraient lieu à de nouveaux développements et à de nouvelles possibilités d'ouverture du corpus.

3.2.1.4. Constitution d'un corpus translangagier

Que le nom propre soit un universel du langage, dans le sens où il existe dans toutes les langues du monde (Granger 1982), ne le rend pas moins dépendant d'un cadre linguistique et culturel. Ainsi, tout en relevant d'un domaine de référence universellement accessible – à la différence des prénoms de personnes non célèbres, par exemple – les noms de pays se plient aux contraintes phonétiques et morphosyntaxiques de systèmes linguistiques concrets (*cf.* chapitre 1). Chaque langue-culture semble s'assujettir la référence en « s'appropriant » les noms. Compte tenu de ce phénomène, l'intérêt des sondages sur des corpus en d'autres langues que le français devient évident : si les noms de pays sont destinés à référer à des particuliers, comment remplissent-ils cette fonction dans d'autres langues ? Quatre langues sont ainsi mises en regard : l'anglais (Grande-Bretagne et États-Unis), le français, le roumain (Moldavie et Roumanie) et le russe.

[73] Pour des détails et des éléments de réponse, *cf.* 8.1.

L'homogénéité des données étant une des conditions principales d'une comparaison réussie, un corpus de presse nationale couvrant la même période s'imposait. Cependant, il a été matériellement impossible de recueillir la version électronique des numéros sortis en juillet 2000, et même la version papier était inaccessible pour certains périodiques moldaves. Compte tenu de la situation, nous avons dû faire quelques concessions, et notamment :

→ accepter un corpus de juillet 2003, et se donner ainsi la possibilité d'observer le discours de la « presse de l'été » dans d'autres langues. Si, de toute manière, les moments discursifs ne sont pas toujours les mêmes d'un pays à l'autre (tel l'accident du Concorde), le corpus ainsi constitué s'intègre à une autre époque historique, marquée par l'intervention de la coalition en Irak ;

→ prendre en compte le fait qu'il n'existe pas de presse nationale à proprement parler dans des pays comme la Grande-Bretagne ; il existe en revanche des périodiques qui, de par leur diffusion et le ton adopté, se rapprochent de l'idée de presse nationale ;

→ limiter le nombre de titres consultés à un seul par pays et faire une sélection de numéros comprenant toutes les éditions des périodiques. Au-delà de ces limites de volume, le corpus serait devenu intraitable. Nous tenons à préciser une fois de plus que notre étude n'est pas à proprement parler contrastive, opposant des langues et des discours : c'est une étude du fonctionnement sémantico-discursif des noms de pays dans la presse, s'appuyant sur des éléments de comparaison. Les régularités que nous observons dans chaque langue et dans chaque culture sont suffisantes pour étayer des hypothèses de travail et pour dégager des tendances particulières[74].

Compte tenu de ces remarques, même si le recueil des données en anglais ne posait aucun problème, nous avons tenu à respecter ces conditions pour l'ensemble du corpus étranger, qui est ainsi constitué de cinq quotidiens : *Adevarul* (Roumanie, roumain), *Flux* (Moldavie, roumain), *Izvestia* (Russie, russe), *The Times* (Royaume-Uni, anglais), *The Washington Post* (États-Unis, anglais)[75].

---

[74] Nous avouons cependant regretter l'impossibilité de proposer une étude comparative plus approphondie… Mais la problématique des noms de pays était nouvelle dans le domaine, il a fallu choisir un terrain-repère : ce fut le discours de la presse nationale française.

[75] Mais le corpus est resté ouvert : nous avons fait appel à d'autres titres de presse chaque fois qu'il était nécessaire de vérifier des hypothèses « culturalistes » concernant les pratiques d'usage des noms de pays dans tel ou tel pays (*cf.* chapitre 7).

En choisissant des périodiques de même langue (roumain ou anglais), mais issus de pays différents, nous avons tenu compte du fait que le discours de presse de chaque pays porte les marques de ses origines et de son articulation avec l'évolution de la société. Le périodique d'information étant implanté sur un territoire, il est tributaire de cette appartenance géopolitique et culturelle. Les différences culturelles peuvent engendrer des différences de genre – comme le souligne Sanders (1994), les normes et stratégies journalistiques ne sont pas les mêmes en France et en Angleterre, et il serait plutôt étonnant de retrouver les mêmes structures discursives dans les titres russes et roumains. Cependant, seules les analyses peuvent définir concrètement les points communs et les différences pour ce qui est des emplois des noms de pays.

3.2.1.5. Traitement quantitatif des données

Si le volume du corpus et la manipulation des archives électroniques justifiaient un traitement statistique des données, notre étude est restée avant tout qualitative, fidèle à la problématique fixée. D'un vaste projet d'analyses quantitatives se profilant au début des recherches nous n'avons gardé que des études ponctuelles, et pour cause : il serait impossible d'interpréter la fréquence et la distribution des noms de pays dans les textes des articles en l'absence d'une hypothèse précise concernant le rôle des noms de pays dans le discours de presse – hypothèse demandant avant tout d'expliciter leur nature et nécessitant un travail qualitatif en amont.

Les analyses quantitatives accompagnent et suivent donc les études qualitatives. Le traitement automatique à l'aide du logiciel *Lexico 3*, développé par l'équipe CLA^{2}T[76], permet de proposer quelques illustrations de données inaccessibles « à l'œil nu », mais surtout de proposer de nouvelles pistes de réflexion. Dans certains cas, nous doublons le traitement quantitatif d'une étude qualitative (*cf.* chapitre 7), ou bien nous optons pour un comptage manuel, lorsque les marques formelles des différences qualitatives sont absentes ou ambiguës :

(32)

a) Tony Blair pour l'adhésion de la **Grande-Bretagne** à l'euro. (L, 07.07.00)

b) Les pierres du **Congo-Kinshasa** excitent toutes les convoitises (M, 07.07.00)

[76] *Centre de Lexicométrie et d'Analyse Automatique des textes*, EA 2290, Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle. Nous remercions Serge Fleury et André Salem pour leurs conseils quant à l'utilisation du logiciel Lexico 3.

Ci-dessus, l'emploi de la préposition *de* étant ambivalent, une analyse sémantique est nécessaire. Nous verrons ainsi que les deux occurrences de noms de pays endossent des rôles sémantiques différents, et opposent la participation à l'événement (de l'adhésion), relevant d'un statut d'agent, et la localisation d'un objet (*cf.* 4.1.3.). De même, l'interprétation de titres comme *Mexique* (M, 05.07.00) met en œuvre toute une réflexion encyclopédique et discursive. Enfin, « aucun traitement informatique ne peut venir à bout à [l']épaisseur dialogique » (Moirand 2004b : 90) dont fait montre le sens construit dans l'histoire[77].

3.2.2. « Macro-catégories » d'analyse

Telle que cette étude est conçue, articulant hypothèses théoriques et analyse de corpus autour d'une catégorie lexicale, l'objet de recherche fait avancer la problématique et de nouvelles questions apparaissent au détour d'un emploi original ou d'un déficit d'interprétation. Dans ces conditions, les catégories opératoires sont modélisées au fur et à mesure que la recherche avance. Toutes ces catégories reposent toutefois sur ce que nous appelons des *macro-catégories d'analyse*, qui servent de point de départ et de support pour toute nouvelle construction, en articulant sémantique et analyse du discours. Il s'agit de *la référence,* de *l'objet de discours* et du *dialogisme*. Nous les présentons brièvement ici, afin de fournir les outils indispensables à une première entrée dans le corpus. Ces concepts seront repris et développés au fil des analyses.

3.2.2.1. La référence

La *référence*, ou le potentiel sémantico-référentiel, est la seule information qui nous est donnée avec la forme. Il est communément reconnu que les noms propres ont une référence, ce qui nous permet d'avoir un support initial pour l'étude des noms de pays.

Ce qu'il y a d'intéressant avec les noms de pays, c'est que, pour des formes qui peuvent varier beaucoup d'un pays à l'autre (*cf.*, en allemand et en français, *Frankreich* versus *la France* ; *Deutschland* versus *l'Allemagne*), ils ont la même référence. D'après la thèse de l'acte de baptême et de la chaîne causale, le nom est définitivement lié à un segment de la réalité, le référent, qui est le même à travers les langues. Cette conception minimaliste fait du nom de pays un signe translinguistique.

[77] Nous renvoyons à 3.2.2.3. pour une explication de la notion de dialogisme et aux chapitres 8 et 9 pour des analyses rendant compte de ce phénomène.

D'une part, du fait de son caractère stable et préconstruit, la référence devient l'unité de comparaison entre les langues. D'autre part, étant donné la dynamique qui caractérise la dichotomie *langue-discours*, la référence peut être sujette à évolution, les emplois servant constamment à la maintenir, mais aussi à l'enrichir. Elle reflète ainsi les processus d'actualisation et de construction du sens (*cf.* chapitre 5).

Dans une perspective plus spécifique, prenant en compte le cadre socio-historique et géopolitique de la production discursive, la macro-catégorie de la référence donnera lieu à des réflexions sur l'*indexicalité* des noms de pays (*cf.* 4.1.1.2. et 4.2.2.2.) et sur les chaînes de référence se rapportant aux noms de pays (*cf.* chapitre 6).

3.2.2.2. L'objet de discours[78]

La référence, non plus en tant que potentiel, mais en tant que réalisation d'un potentiel, est partie prenante de l'activité discursive :

> « On parle en général à quelqu'un pour dire quelque chose au sujet de quelque chose, cette référence pouvant être extra-verbale comme quand on parle d'une certaine montagne, d'un événement qui se produit, ou intra-verbale lorsqu'on réfère à quelque chose qui a été dit ou pensé, ou à ses propres paroles. De ce point de vue, nous considérons ici le discours comme la capacité d'indiquer à quelqu'un ce quelque chose à propos duquel on asserte, on juge, on prend position. »
> (Borel 1984 : 164)

Le discours de presse, qui informe et commente, peut facilement être appréhendé à travers le concept d'*objet de discours*, qui signifie de manière naïve « ce dont on parle » ou sur quoi porte le discours (*cf.* S. Moirand dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 406). Les événements rapportés par la presse se constituent ainsi en objets de discours et mettent en place des moments discursifs : la guerre en Irak, la politique de Bush, la torture dans les prisons, etc. Les moments discursifs peuvent aussi intégrer plusieurs objets : par exemple, l'objet « la politique de Bush » peut intégrer l'événement « la guerre en Irak », en tant que partie d'un tout hétérogène, la *classe-objet* (Miéville 1984).

En logique naturelle (*cf.* Grize 1998), tout discours portant sur quelque chose présuppose ainsi la maîtrise de connaissances d'ordre divers se rapportant à l'entité et qui s'intègrent ainsi à l'objet de discours[79]. Les noms, les verbes, les adjectifs servent à introduire des objets ou des ingrédients des objets et à les mettre en rapport

---

[78] Nous renvoyons à 6.1.2.5. pour une présentation plus complète de la notion.
[79] Grize (1998 : 122) propose l'exemple de la description encyclopédique de la cathédrale de Chartres, qui comprend tout ce que l'objet « cathédrale » réunit comme aspects : porche, tour, construire, etc.

avec d'autres objets ou des domaines de pensée (chronologie, topologie, stéréotypes culturels, etc.). Le mot est, dans l'optique de la logique naturelle développée par J.-B. Grize et son équipe (*cf.* Grize 1984, 1996 et 1998), un indicateur qui fait le lien entre les choses (objets perceptifs ou représentationnels) et le discours. Mais il est plus qu'un indice, car le lien peut se faire même en l'absence de la chose. En introduisant des objets et leurs aspects, les mots entrent dans un réseau de relations discursives, transparentes au niveau syntaxique à travers les opérations de thématisation (Sitri 2003), ou sémantiques, lorsque le lien entre les aspects évoqués et l'objet préexiste au discours ou bien lui survit. Ainsi, si *table* se constitue en objet du discours, *nappe, se mettre (à table), cuisine du terroir, manger* peuvent s'intégrer à ce même objet, sur des bases à la fois thématiques, tenant de la production discursive, et conceptuelles, les champs lexicaux, les méronymies lexicales et les collocations en étant le versant sémantique. Dans cet ordre d'idées, la participation des noms de pays à la construction des objets du discours de presse présente un double intérêt, discursif[80] et sémantique (*cf.* chapitre 6).

3.2.2.3. Dialogisme, interdiscours, intertexte

Un dernier concept qui marque le développement de l'analyse du discours, le *dialogisme*, articule la problématique de la construction du sens et la notion d'objet de discours. En fait,

> « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette orientation mutuelle par rapport au discours d'autrui, qui se produit sur le chemin de l'objet »
> (M. Bakhtine dans Todorov 1981 : 98).

Et, dans un mouvement inverse, « [n]on seulement, donc, les mots ont toujours déjà servi, et portent en eux-mêmes les traces de leurs usages précédents ; mais les 'choses' aussi ont été touchées, fût-ce dans un de leurs états antérieurs, par d'autres discours, qu'on ne peut manquer de rencontrer » (Bakhtine, *ibid.*).

Dans cette optique, les mots ne sont plus attachés à un espace rigide de signifiance : en traversant des moments discursifs, et touchant ainsi à plusieurs objets de discours, les mots stockent et traînent avec eux d'innombrables discours et des

[80] Cette dimension donne à voir la construction située des représentations : « les objets de discours apparaissent tout à la fois malléables et dotés de facettes. Ils sont malléables en ce sens que l'énonciateur peut les faire entrer dans son projet, même s'il est unique, et ils sont à facettes puisque, le même objet peut être considéré d'un point de vue ou d'un autre : cela dépend du champ cognitif dans lequel ils sont placés. » (Grize : 1990 : 12-13)

points de vues différents (*cf.* Bakhtine 1977 [1929]) ; les mots acquièrent une mémoire (Moirand 2003b). Le nom de pays, au fil de sa chaîne causale, est traversé lui aussi par des discours qui y laissent leur empreinte, des discours qui le présentent et qui l'actualisent.

Les discours renvoyant toujours à d'autres discours du fait que, d'après la formulation de Pêcheux (1975 : 147), « ça parle toujours avant, ailleurs et indépendamment », chaque occurrence d'un nom de pays dans la presse est mise en rapport avec d'autres occurrences, dans le cadre du même moment discursif ou à travers des moments discursifs différents[81] : l'interdiscours constitutif de la mémoire des mots rencontre ainsi l'intertexte, qui enregistre autant de traces de dialogisme, car « un énoncé a toujours les marges peuplées d'autres énoncés » (Foucault 1969 : 128). L'approche intertextuelle implique un travail en amont, dans les limites du corpus de départ ou bien au-delà, en prenant comme support des sous-corpus. L'approche interdiscursive permet de reconstituer du sens à travers les divers positionnements et points de vue (*cf.* chapitres 8 et 9).

En ancrant le discours dans l'Histoire et la Société, la conception dialogique de Bakhtine intègre la situation à l'énoncé, en tant qu'élément « indispensable à sa constitution sémantique » (Moirand 2005 : 5). Le dialogisme, sous ses versants interdiscursifs et intertextuel, prend ainsi en charge une partie des savoirs encyclopédiques évoqués notamment dans 2.2.2. et replace la notion de *chaîne causale* dans une dimension socio-historique et discursive.

Synthèse

Le nom propre, comme tout nom d'ailleurs, ne réfère qu'en discours : son actualisation en contexte sélectionne le référent prévu par son potentiel sémantico-référentiel. Le contexte sert ainsi de support d'interprétation ; cependant, il n'est pas préconstruit : le contexte se construit au moment même de l'interprétation. Dès lors, toute réflexion sémantique portant sur les emplois d'une forme demande une théorie du contexte. C'est à l'analyse du discours et à son appareil théorique et méthodologique que nous faisons appel pour définir nos options de travail. Dans l'optique de l'analyse du discours, les données contextuelles ne peuvent être appréhendées qu'en tant que faisant partie d'un cadre plus large, articulant matérialité linguistique et données extralinguistiques, du fait de l'inscription des

[81] D'ailleurs, le discours de presse se mentionne souvent en autocitation, en instituant ainsi des moments discursifs et des ponts entre les moments discursifs.

discours dans les pratiques sociales. Il apparaît nécessaire de travailler sur un corpus de textes et non d'énoncés, offrant une cohérence et une représentativité suffisantes par rapport à notre problématique. Nous avons choisi un corpus de presse, qui présente l'avantage d'un emploi diversifié de noms de pays et l'originalité d'un discours portant sur le monde tout en étant un lieu de rencontre de plusieurs mondes (social, économique, politique…). Modelé par l'objet d'étude, le corpus n'est jamais clos, et ouvre en permanence de nouvelles pistes de réflexion, autour de trois macro-catégories d'analyse – *la référence, l'objet de discours* et *le dialogisme* – qui permettent d'articuler l'actualisation et la construction du sens d'un côté, et la construction des événements d'un autre côté.

◊ Le *nom de pays* n'a pu se construire en tant qu'objet de recherche qu'au terme d'une réflexion sur les acquis linguistiques concernant la catégorie des noms propres à laquelle il est traditionnellement rattaché. Ce n'est qu'en situant la problématique du nom de pays dans ce cadre général que nous avons pu justifier pleinement notre approche et la méthode choisie.

Nous avons montré que les noms de pays constituent une sous-catégorie spécifique de la classe des noms propres. L'ensemble des propriétés linguistiques que nous avons pu relever dans les langues étudiées – présence de l'article en français, coexistence des structures mono- et polylexicales, productivité dérivationnelle, pratiques néologiques, rapports sémantico-lexicaux, etc. – est l'expression de l'identité du domaine de référence auquel s'attachent les noms de pays. Le matériau linguistique prend ainsi en charge la dimension référentielle, trop souvent reléguée dans l'extralinguistique. Ce constat est crucial pour la suite de cette recherche. En fait, depuis la confirmation de l'intégration phonologique et morphosyntaxique des noms propres au système d'une langue, leur caractère « référentiel » était le dernier argument dont certains linguistes (Kleiber 1981, Jonasson 1994) faisaient usage pour octroyer à ces unités un statut linguistique marginal. Nous avons montré que, dans la mesure où ils justifient d'une matérialisation linguistique du référentiel, les noms de pays acquièrent de plein droit le statut d'unités linguistiques. Nous voulons également insister sur le corollaire de ces observations : il est désormais permis d'envisager sous un jour nouveau le rapport entre linguistique et extralinguistique et de prévoir une place pour le référentiel – sous une forme qui reste à définir – dans les analyses linguistiques.

Nous avons ensuite mené une réflexion sur les corrélations possibles entre sens et référence et nous sommes arrivée à la conclusion qu'une articulation des deux est tout à fait possible. En fait, si on adopte un point de vue fonctionnaliste sur la langue, la dimension référentielle est automatiquement intégrée, puisque la langue est un moyen de communiquer des informations sur le monde, qu'il soit réel ou imaginaire, matériel ou spirituel. Le sens des mots livre en effet des représentations et des savoirs sur le monde (entités, objets, particuliers) dont on parle. Ces représentations et ces savoirs sont activés par le contexte d'actualisation des unités linguistiques (production) et c'est toujours le contexte qui donne accès aux représentations et aux savoirs (interprétation). Nous avons d'ailleurs pu vérifier, dans des études venant d'horizons différents, qu'une forte contextualisation du nom propre conduit régulièrement à une analyse descriptive du nom. L'approche

discursive de l'objet permet de mettre au jour certains traits des unités linguistiques qui autrement resteraient inaccessibles et donne un cadre à des phénomènes qu'une étude hors-contexte cernerait difficilement. En généralisant, on peut conclure que l'hétérogénéité naturelle des faits de langues implique de faire remonter l'analyse à la source même de cette hétérogénéité. Le discours est une excellente voie pour y parvenir.

De ces observations découle l'évidence du statut privilégié du discours en tant que lieu de transmission-acquisition de valeurs sémantiques et en tant que lieu d'observation de ces circuits. En effet, c'est souvent par les discours qu'on apprend l'existence de tel ou tel pays, ce sont également les discours qui fournissent des savoirs et des représentations sur le référent nommé. La contextualisation permettrait ainsi de sélectionner les descriptions considérées comme pertinentes et intersubjectivement partagées – ou à partager, car tout a un début – dans une communauté donnée. L'intérêt d'une étude en discours des noms de pays est donc apparu comme une évidence. Dans la logique d'une contextualisation la plus complète possible, le choix d'un corpus de presse comme lieu d'observation des circuits du/des sens se présente comme stratégique : le discours de presse porte sur le monde, il le reflète et le construit à la fois ou, plus précisément, il construit, à travers les représentations des événements relatés, des représentations sur le monde. Dans ce qui suit, nous allons donc mettre le nom de pays à l'épreuve de ce discours, en nous constituant tantôt en observateur-analyste, tantôt en observateur-interprétant.

DEUXIÈME PARTIE. EMPLOIS DES NOMS DE PAYS : DOMAINE(S) DE RÉFÉRENCE ET SUBSTRATS SÉMANTIQUES

« La connaissance du réel est une lumière
qui projette toujours quelque part des ombres.
Elle n'est jamais immédiate et pleine.
Les révélations du réel sont toujours récurrentes.
Le réel n'est jamais 'ce qu'on pourrait croire'
mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser.
La pensée empirique est claire, après coup,
quand l'appareil des raisons a été mis au point. »

Gaston BACHELARD, 1965, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Vrin, p. 13

Dans cette partie, les noms de pays sont appréhendés en tant que membres d'une catégorie appellative se rapportant à un domaine de référence précis. Nous nous proposons de montrer que les noms de pays sont caractérisés par une complexité interne due à la complexité du domaine de référence dont ils relèvent ou, plus précisément, à la « perception » et à la représentation du domaine de référence. Pour ce faire, nous entreprenons une analyse sémantique et discursive des emplois des noms de pays que nous systématisons d'après des critères sémantico-référentiels ; en étudiant les positions sémiotiques, textuelles ou discursives des noms de pays dans le discours de presse, nous espérons pouvoir mettre en évidence des régularités, des principes interprétatifs et des fonctions discursives, et faire ainsi ressortir le substrat sémantique qui sous-tend ces emplois.

Les quatre chapitres qui suivent abordent la problématique du nom de pays sous divers angles : les chapitres quatre et cinq s'interrogent sur le potentiel sémantico-référentiel des noms de pays, le chapitre six traite de leur fonctionnement textuel et pragmatique, enfin, le chapitre sept propose une analyse quantitative contrastive et une réflexion sur les représentations socio-culturelles investissant les noms de pays. Nous proposons, dans le chapitre 4, une première approche du corpus qui évalue le potentiel locatif des noms de pays, traditionnellement considérés comme des noms de lieux. Il s'agit d'une étude en plusieurs niveaux, partant de la configuration sémiotique du discours de presse et allant jusqu'au niveau textuel et énonciatif ; nous appréhendons la fonction locative en tant qu'outil sémiotique, textuel, cognitif et énonciatif. Le chapitre 5 est consacré aux occurrences de noms de pays ne semblant pas être prises en charge par la dimension locative. Par exemple, les noms de pays en position agentive (*la France a gagné*) réfèrent à des acteurs institutionnels et/ou collectifs ; de telles occurrences mettent en évidence la complexité référentielle du nom de pays et demandent un type de traitement spécial. En conjuguant les résultats obtenus dans le chapitre 4 et dans le chapitre 5, nous proposons un modèle interprétatif qui articule la dimension locative et la dimension institutionnelle et qui permet de postuler l'unité sémantique des noms de pays. Dans le chapitre 6, nous nous penchons sur le fonctionnement discursif des noms de pays. Nous verrons comment, grâce à leur complexité référentielle, les noms de pays sont amenés à jouer un rôle-clé dans la configuration discursive des événements en assurant la cohésion thématique des articles de presse ; le discours peut ainsi traiter de gouvernement, d'habitants, d'avancées économiques ou de performances

sportives internationales tout en renvoyant au même espace, au même pays. En même temps, l'actualisation d'un nom de pays plutôt que d'un ethnonyme ou d'un nom d'équipe sportive implique un positionnement énonciatif par rapport à l'objet de discours aussi bien que par rapport à l'événement relaté. Dans le chapitre 7, nous proposons une analyse contrastive quantitative et qualitative vérifiant la saillance discursive des noms de pays dans les presses nationales française, américaine, britannique, moldave, roumaine et russe. Nous verrons que le nom de pays est susceptible de véhiculer des représentations socio-culturelles relevant de conceptions identitaires diverses.

CHAPITRE 4. LA VALEUR SPATIALE DU NOM DE PAYS[1]

Le point de départ de cette réflexion est l'évaluation du *topos* « le nom de pays est un toponyme, c'est-à-dire un nom de lieu ». En effet, le nom de pays identifie un territoire en lui donnant des frontières ; il désigne une entité géographiquement – ou graphiquement, s'il s'agit d'une carte – délimitée, ce qui apparaît naturellement dans certains de ses emplois : *Marc est allé en Australie ; montre-moi le Turkménistan*, etc. En tant que toponyme, le nom de pays est donc lié d'emblée à un espace. Or, le discours de presse, lui aussi, découpe le monde en espaces, lieux, événements, qu'il réorganise à sa guise : *Monde, France, Amériques… Social, Horizons, Analyses, Éditorial, Sport, Culture, Livres, Économie, Finances*[2]. Cette partition tacite, bien que prenant des formes différentes, est caractéristique de la plupart des titres de presse[3] français ou étrangers. Si les rubriques ne relèvent pas d'emblée d'un système, mais d'une liste ouverte – Mouillaud et Tétu (1989 : 117) parlent d' « addition d'items » – elles finissent par en constituer un, de sorte que le discours de presse tend à se confondre avec un « reflet du monde. » On y trouve, pêle-mêle, des mondes divers qui s'opposent ou se complètent : *science, politique, culture* (*cf.* aussi 3.1.2.3.). Ces observations nous conduisent à distinguer *espace* graphique (*i.e.* le découpage sémiotique de la page, *cf.* Jamet et Jannet 1999a : 24 et sq.) et *lieu* (en tant

[1] Pour l'approche sémiotique, nous nous appuyons sur les versions « papier » des périodiques.
[2] Ici comme ailleurs, nous nous limitons, à titre d'exemple, aux désignations françaises des rubriques, qui recouvrent d'ailleurs en partie le découpage opéré par les autres titres. Nous ferons figurer des exemples plus complets dans ce qui suit. Il faut noter que des rubriques comme *Éditorial* ou *Analyses* correspondent à des genres différents ; nous n'allons pas traiter de cette dimension ici.
[3] Exception faite du *Monde diplomatique*, ce dernier se vouant plutôt aux analyses générales, qui dépassent toute frontière.

que territoire ou endroit)[4]. De ce point de vue, la page de journal, « aire scripturale » (Peytard 1975 : 39), est un espace. Le nom de pays, en tant que toponyme, est supposé contribuer à l'inscription du *lieu* dans l'*espace* sémiotisé. Il s'agit de décrire cette imbrication et d'établir la place et le rôle des noms de pays dans la spatialisation des événements médiatiques. Pour ce faire, nous proposons une entrée dans le corpus qui procède de haut en bas et de l'extérieur vers l'intérieur, dans l'ordre inverse de celui habituellement suivi par l'analyse des textes ou des discours[5] : notre logique est plutôt celle d'un « guide de lecture » de la presse.

Nous partirons des rubriques générales mentionnées ci-dessus, pour « descendre » aux sous-rubriques et aux titres (4.1.), en nous rapprochant de plus en plus du texte. Nous observerons ainsi l'actualisation de la référence spatiale à travers le discours de presse et nous analyserons la capacité des noms de pays à proposer des découpages supplémentaires, à ouvrir des cadres discursifs et à « situer », d'une manière plus générale (4.2.). Enfin, nous nous interrogerons sur les conditionnements discursifs et cognitivo-culturels de la fonction locative des noms de pays (4.3.).

4.1. Référence spatiale et découpage sémiotico-discursif

Ce qui nous intéresse ici, c'est l'imbrication de l'*espace* et des *lieux*, et la façon dont cette imbrication est représentée par les rubriques et les titres de presse, dans cette « aire scripturale » où se rencontrent une certaine grammaire de l'iconique et une lecture spatiale[6]. Nous proposons une étude structurelle[7] des périodiques, susceptible de rendre compte des occurrences de noms de pays qui se présentent comme saillantes dès le premier survol du corpus. Grâce à ces emplois, le toponyme participe au découpage sémiotico-discursif qui encadre les événements de la presse écrite ordinaire.

---

[4] Le TLF (*Trésor de la langue française*) définit d'ailleurs l'espace comme générique, ou englobant le lieu, et assimile ce dernier à une localité ou à un pays : « Lieu [l'espace est une région géographique] : localité, pays (TLF). »

[5] « Pour la linguistique du texte et du discours, la prise en compte des discours épitextuels [situés à l'extérieur du livre ou du périodique] et du péritexte [les éléments discursifs qui entourent le texte dans l'espace du même volume] permet d'ouvrir le concept de texte sur la complexité pragmatique de sa circulation matérielle et de ses conditions de production-réception. » (P. Lane dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 419).

[6] La lecture devient spatiale « lorsqu'elle conduit d'un intitulé situé en haut de page à droite vers un autre intitulé situé en bas de page à gauche, par exemple. Elle opère par 'balayage' de l'aire scripturale ; elle est donc 'spatiale' » (Peytard 1975 : 48).

[7] Contrairement à l'analyse morphologique de la presse, qui s'intéresse à l'aspect quantitatif de la répartition thématique de l'information dans les périodiques (*cf.* Haye 1985 : 34), nous utilisons la méthode de décomposition en éléments constitutifs pour esquisser dans les grandes lignes le cadre scriptural qui régit la production du discours de presse.

4.1.1. Découpage en rubriques et sous-rubriques

Le découpage médiatique du monde est sémiotiquement marqué : emplacement des rubriques et des titres de rubriques, gras, surlignage, encadrés, etc. Toute une hiérarchisation visuelle principalement verticale, orientée du haut en bas, est mise en place. Elle contribue à l'organisation de l'information, à l'orientation de la lecture, mais aussi à la perception des espaces médiatiques. Si la production du sens commence par la mise en page (Mouillaud et Tétu 1989 : 5), quel(s) sens les noms de pays montrent-t-ils, ou acquièrent-il, à travers ces actualisations sémiotiquement marquées ? La construction du sens s'opère en deux temps : au moment de la production et au moment de l'interprétation, l'un essayant de préparer et de prédéterminer l'autre.

4.1.1.1. La mise en page comme support « médiologique »[8]

La construction du sens dans la presse relève d'un mécanisme complexe qui prend en partie appui sur le pouvoir du… papier, d'où l'intérêt pour la sémiotisation des événements, que nous observons dans les éditions imprimées des médias : « Comme support de l'écriture et de l'image fixe, il [le papier] constitue matériellement notre relation de dialogue avec les générations passées et reste le média essentiel des échanges intellectuels de notre temps », de telle manière que « [l]'essentiel de notre tradition historique, scientifique et culturelle repose sur ce fragile support » (De Biasi 1997 : 7, 11).

C'est par les textes et les discours que certains faits deviennent événements et font l'objet d'une transmission, alors que d'autres faits sont destinés à l'oubli ; c'est par le support que l'actualité « prend corps » et reste dans l'histoire archivistique. Dans une perspective médiologique,

> « Si 'symboliser' (du grec *sum-ballein*) veut dire : 'réunir ce qui est séparé', tout ce qui peut relier les hommes à travers l'espace, en brisant l'insularité, a une portée symbolique. Se réunir, sur le long terme, c'est *faire territoire* et *faire devenir.* »
> (Debray 2000 : 135)

Selon R. Debray, la façon de relier les territoires dépend des moyens de locomotion. Il ne faut cependant pas négliger le rôle des cartes et autres représentations graphiques, ainsi que le rôle des discours dans la « symbolisation » du monde et le rapprochement des territoires.

---

[8] Telle qu'elle est théorisée par Debray (1997, 2000), la médiologie établit des corrélations entre les systèmes symboliques d'une société, son organisation structurelle et sa mémoire. Mais, si la médiologie s'attache au cadre d'une « pragmatique de la pensée », elle n'exclut pas pour autant la dimension sémiotique en tant que mécanisme de représentation, même si, en citant McLuhan, Debray s'oppose à la sémiotique structurale.

En prenant en compte cette dimension, et sans adhérer à tous les présupposés de la médiologie, nous appréhendons les textes, segments du discours, dans une double inscription matérielle : celle de la matérialité linguistique et celle du support. Il ne s'agit pourtant pas là de faire un éloge du papier – les éditions numériques se construisent au fur et à mesure une « mise en page » qui leur est propre, et l'audiovisuel a mis en place ses propres techniques[9] –, mais d'observer une configuration spécifique du discours de presse, de saisir l'influence du média sur la conception du « message ». Le médiatique rencontre ainsi le cognitif et le sémiotique, la mise en page étant le reflet d'une convention symbolique partagée par l'énonciateur collectif et son destinataire. La mise en page entérine une représentation du monde qui reste modulable (on peut modifier la mise en page ou jongler avec la disposition des événements dans le périodique), et qui permet ainsi de construire du sens à partir de préconstruits symboliques et mémoriels – le destinataire est censé avoir une « mémoire des mots »[10] et des événements qui ont précédé.

Dans cette optique, la place du nom de pays dans la configuration sémiotique de l'actualité prend tout son sens : en sélectionnant et en organisant les événements, le discours de presse hiérarchise les points de repère relevant des préconstruits symboliques et mémoriels. C'est le rôle des noms de pays en tant que repères ou contribuant à fixer des repères que nous espérons révéler à travers la mise en page des médias nationaux en nous situant, dans la mesure du possible, au niveau de la production discursive et de ses visées.

4.1.1.2. Nom de pays et délimitation de l'espace national : l'indexicalité locative[11]

La constitution et l'institution de références par la mise en rubrique, phénomène propre surtout au discours d'information, valide les contenus du journal en « réalité » et le journal apparaît comme une représentation analogique du monde (Mouillaud et Tétu 1989 : 65, 70).

---

[9] Où la sémiotisation s'appuie, certes, sur d'autres techniques, mais qui relèvent néanmoins d'un symbolisme propre à la communauté dont se réclament l'énonciateur et le destinataire collectifs. Et le discours reste « maître » partout…

[10] Nous reviendrons sur cette notion, dans le sillage des perspectives ouvertes par Moirand (2003b) notamment.

[11] C'est le terme que nous adoptons plus généralement pour identifier la fonction de « localisateur » du nom de pays à la fois par rapport au contexte de production de l'énonciation collective et par rapport aux événements. Ce terme s'inspire de la grammaire traditionnelle (complément de *lieu*) et de l'énonciation. L'*indexicalité locative* n'est pas sans rappeler la *collocation localisante* (deixis spatiale) de Coseriu (2001 : 48).

L'opposition *National – International / Monde* semble fortement ancrée dans la tradition médiatique : les journaux radiophoniques ou télévisés, les quotidiens ou les hebdomadaires font, après *l'événement du jour* ou *la Une*, une distinction qui se veut très nette entre les deux espaces[12]. On remarque d'ailleurs que, dans quatre des médias français étudiés (*L'Express, Le Figaro, Le Monde, Le Point*), *la France* – ou, plutôt, *France*, car l'article défini disparaît comme pour un étiquetage des représentations cartographiques – devient titre de rubrique. *France* s'oppose à *Monde* et le précède dans la progression discursive du journal, conformément à la loi de la proximité « culturelle » (lire « géographique ») qui guide le choix des informations en visant le rapprochement du lecteur (Fowler 1991 : 14, Furet 1995). Il en est ainsi de la rubrique *France* avec, comme titres « subordonnés » : *Jacques Chirac appelle à la mobilisation en faveur du « oui »*, *Maintenant, c'est à vous de choisir*, etc. (M, 08.07.00 ; Annexe 4, image 1). Depuis 1995, la rubrique *France* remplace, dans *Le Monde*, la rubrique *Politique*, et regroupe l'actualité politico-sociale (Sullet-Nylander 1998 : 19) ; on retrouve le même rubriquage en 2004 que les modifications de mise en page du quotidien n'ont pas ébranlé. Cette stabilité semble entériner une représentation dichotomique du monde.

D'un titre à l'autre, l'encadrement événementiel semble être, du moins en partie, le même :

(33)

a)

FRANCE (rubrique)
L'affaiblissement de ses dirigeants provoque la multiplication des courants au sein de l'UMP (titre) (M, 17.04.04, Annexe 4, image 2)

b)

FRANCE (rubrique)
Droite mouvementée (titre)
Tensions. Des courants apparaissent au sein de l'UMP après la défaite aux régionales. La fin de l'union ? (sous-titre) (P, 15.04.04, Annexe 4, image 3)

Le nom de pays situe ainsi les événements et leur sert de cadre, la mise en page y concourant : en tant que titre de rubrique, le nom pré-sémantise l'espace de l'actualité (Moirand 1999b : 150 ; *cf.* aussi 3.1.2.3.). En utilisant la terminologie de Mouillaud et Tétu (1989 : 116), on peut dire que la page du périodique est ainsi « fermée » par le titre de rubrique qui définit et classe les informations admises dans la page. Le lieu, ou pays, se définit dans ces cas par rapport aux événements et aux

[12] Haye (1985 : 26) parle de « contraintes de rubriques », qui s'exercent par delà les journaux, de sous-ensembles informatifs réglementés par une histoire, une sociologie, un public. Ces mêmes contraintes s'appliquent tant au rubriquage spatial qu'au rubriquage thématique.

objets qui y sont situés. Lieu géographique et espace sémiotique médiatique se superposent et rappellent ainsi la conception philosophique de l'espace qui n'est perceptible que par son contenu[13]. Ainsi, une entité ou un objet peut devenir espace[14], comme c'est le cas d'un verre où est entrée une mouche[15] (Casati et Varzi 1997 : 73). C'est par ce mouvement de la pensée que la page du journal devient un espace, et que le lieu initie un espace événementiel :

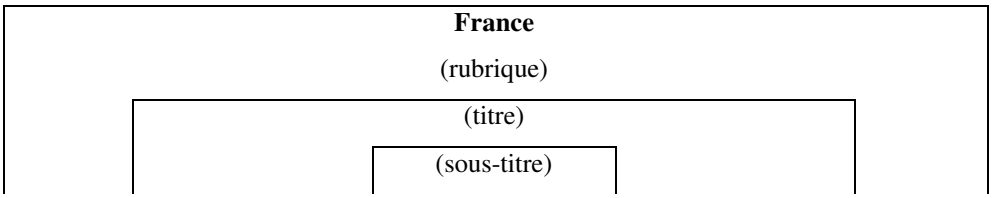

Mentionnons cependant que le sous-titre est aléatoire dans ce schéma et ne représente pas forcément un nouvel emboîtement, mais cela est d'une importance mineure dans notre analyse ; nous limitons pour l'instant la réflexion à l'articulation des deux niveaux supérieurs.

C'est toujours le nom *autodésignatif*, c'est-à-dire le nom du pays d'où est issu le périodique[16], qui est susceptible d'étiqueter la rubrique s'opposant à l'actualité internationale. Le nom de pays situe le discours même du quotidien aussi bien que les événements. Le nom est dans ce sens *indexical*[17], car il localise des événements en rapport avec le contexte de production discursive et, on présume, l'espace de réception[18]. C'est le cas de *France* (dans *L'Express, Le Figaro, Le Monde* et *Le*

[13] Casati et Varzi (1997) proposent une analyse critique de cette conception de sens commun de l'espace.

[14] Cette formulation pose indirectement une question dont la réponse devrait intéresser toute théorie de la nomination et/ou des noms de pays, mais que nous n'avons malheureusement pas les moyens de traiter dans l'immédiat : existe-t-il des *objets géographiques* ? (*cf.* Casati *et al.* 1998). Les référents des noms de pays sont-ils des objets ? Nous verrons plus loin (chapitres 5 et 8 notamment) que la conceptualisation d'un lieu « pur » est souvent problématique.

[15] Une table sur laquelle on vient de poser un livre, une pelouse sur laquelle court un enfant, etc. ; l'espace n'est pas uniquement inclusif, et d'ailleurs, les événements, à la différence des objets, n'occupent pas l'espace dans lequel ils sont situés (*cf.* Casati et Varzi 1997 : 79).

[16] Nous aborderons la problématique du nom autodésignatif dans le chapitre 7.

[17] Si on reprend la distinction de Kaplan (1989 [1977] : 9), la valeur indexicale des noms de pays se rapproche davantage des indexicaux purs (*je, ici, maintenant, demain*) que des démonstratifs (*ce, celui-ci, cet homme…*), dans le sens où la sélection du référent se situe dans un domaine opérant en termes de satisfaction de propriétés (ne peut pas être *tu* qui veut et quand il le veut, alors que *cet homme* l'est indéfiniment dans tous les contextes où le locuteur le décide), d'après la redéfinition des indexicaux par Corblin (1992 : 447). Nous préférons le terme *indexicalité* à la *deixis*, trop marquée par un positionnement énonciatif. En fait, si le nom autodésignatif *la France* est un indice d'interprétation discursive, il ne se confond pas pour autant avec le déictique *ici*.

[18] Il s'agit, bien évidemment, d'une interprétation idéale : l'identité de l'espace de réception n'est pas une condition nécessaire de l'interprétation : c'est une condition supposée.

Point) en France ou de *Britain* (*The Times*[19]) en Grande-Bretagne. Nous n'avons trouvé jusqu'à présent aucun rubriquage du même style dans la presse moldave, roumaine ou russe. Les périodiques américains comme *Washington Post* et *Time* affichent la rubrique *Nation* ou *Home News*, que l'on retrouve parfois sous la forme de *National News* dans la presse britannique.

Les différences détectées soulèvent deux questions : a) celle du statut du nom de pays et b) celle des particularités linguistiques et culturelles. Il semblerait qu'il ne s'agisse point de normes culturelles et linguistiques[20] puisque, sur six titres français, quatre attestent cet usage alors que les deux autres ne semblent pas le connaître. Par ailleurs, l'institution de cette rubrique par *Le Monde* est chronologiquement datée[21]. En même temps, rien ne s'oppose à l'emploi sus cité du nom de pays en roumain ou en russe, même si l'usage du nom de pays en titre de rubrique reste géographiquement situé. Est-on alors en présence d'une rhétorique symbolique de la presse qui stabilise des usages de noms de pays ? Quelle explication donner à ces emplois ?

Pour nous, tout usage est significatif, même quand le choix paraît aléatoire. Tel qu'il se présente dans les titres de rubriques (*France, Britain* ou *UK*), le nom de pays prend en charge une auto-référence oblique qui passe par un mimétisme indexical (énonciatif ?) du discours de presse par rapport à l'espace dans lequel il s'inscrit, et peut-être même par rapport aux destinataires qu'il vise[22]. C'est une hypothèse forte qui tend à expliquer certaines variations géographiques par le contexte extralinguistique et le cadre institutionnel de la presse, dans le sens où la représentation de la Russie ou celle des États-Unis en tant que fédérations pourrait favoriser une autre segmentation que celle observée dans les périodiques français et britanniques. Or, si la presse aux États-Unis est avant tout une presse régionale devenue d'audience nationale[23], ce n'est pas le cas en Russie, où la presse est plutôt centralisée. De même, la presse roumaine, dont le discours se situe dans un cadre centralisé autant au niveau administratif qu'institutionnel, n'actualise pas le nom de

---

[19] Il s'agit de l'édition électronique du quotidien. Toujours dans l'édition électronique, *The Guardian* intitule sa rubrique d'actualités nationales *UK news.*

[20] Nous renvoyons cependant au chapitre 7 pour quelques éléments d'analyse nuançant cette affirmation.

[21] Apparue en 1995.

[22] À cette étape de la recherche tout est encore à l'état d'hypothèse. Signalons toutefois un cas spécifique d'identification référentielle entre *la République* et *la Mère* dans les livres d'école de la IIIe République, rapporté par Maingueneau (1979). Dans le chapitre 7, nous reviendrons sur ces particularités avec des outils plus adaptés, forgés en partie au cours de cette étude.

[23] *Cf.* Ricard (1998 : 112). C'est notamment le cas du quotidien *The Washington Post*.

pays autoréférentiel en titre de rubrique. Nous proposons donc une hypothèse faible, selon laquelle le nom de pays a un potentiel indexical, interprété dans la situation de communication et par rapport aux sources du discours, mais dont l'actualisation reste une option discursive[24]. On conjugue alors les données extralinguistiques, anthropologiques et discursives pour décrire les occurrences de noms de pays en tant que titres de rubriques qui relèvent d'une rhétorique du discours d'information inscrite dans un contexte culturel donné[25].

On tire de ces observations deux conclusions extrêmement importantes pour la suite de ce travail. Premièrement, il ressort que la « grammaire » du nom de pays dépasse le cadre morpho-syntaxique et demande l'intégration du domaine sémantico-discursif. Car, si l'absence de l'article indique que « le concept est pris tel qu'en lui-même, sans délimitation, 'ouvert' en quelque sorte » (Noailly 1995 : 79), on peut déjà s'interroger sur la nature du concept du nom de pays, surtout qu'il est employé en l'absence du référent ou de toute représentation graphique du référent. Deuxièmement, cette première entrée dans l'espace sémiotique montre que le nom de pays peut y accéder à une position stratégique, qui dépasse largement le simple étiquetage de rubriques. Ce constat est suffisamment stimulant pour poursuivre les analyses dans la même direction, en étudiant d'autres occurrences de noms de pays.

4.1.1.3. Le nom de pays dans la chaîne informationnelle : connaissance et cognition

Comme il a été mentionné ci-dessus, les rubriques se disputent le découpage géographique et le découpage thématique des informations. Mais l'hybridation est toujours possible[26], avec des titres de rubrique comme *France – Société* et *Événement Chine* (M, 17.07.00 et, respectivement, L, 16.10.03 ; Annexe 4, images 4 et 5). Ces deux occurrences sont intéressantes par le fait de leur accidentalité : la rubrique *France – Société* apparaît à la place de la rubrique plus classique *France,* absente de ce numéro, et la rubrique *Événement* est généralement secondée par le

[24] Petiot (1992) remarque que, si tout nom de lieu peut être traité comme un déictique, la construction médiatique de l'événement est susceptible d'annuler la deixis et de former des néologismes sémantiques (p. 484), comme dans le cas de *la Place Venceslas* pendant la « révolution de velours » tchécoslovaque de 1989. Mais il s'agit là d'un jeu de la deixis qui est de toute autre nature, car G. Petiot propose une analyse diachronique du syntagme, au fil de « l'évolution des événements ». Le nom de lieu est ainsi fortement marqué par l'événement, mais l'effet est à court terme, comme le fait remarquer G. Petiot elle-même : « L'emploi de La Pl.V. [La Place Venceslas] n'a pas abouti à imposer cette dimension de façon large ».

[25] Par exemple, abstraction faite de leurs particularités idéologiques respectives, les styles d'exposition du *Figaro* et du *Monde* ont souvent été rapprochés par les analystes du discours de presse (*cf.* Sullet-Nylander 1998).

[26] La rubrique est, selon Veron, le « nom d'une classe d'événements » (Veron 1981 : 83).

nom de l'événement relaté : *Événement Inondations* ou *Événement Voile* (L, 11.12.03). *[La] Chine* semble être ainsi promue au rang d'événement[27] (page 2 du périodique), pour ensuite ré-endosser le statut de nom de lieu et la fonction de spatialisation page 4 (*cf.* Annexe 4, image 6).

D'autres constructions mixtes existent, qui sont stabilisées par l'usage. Cependant, la partition géographique est maintenue par la juxtaposition d'un genre d'information (dossiers, infos-éclair) et d'une désignation à valeur de localisation, où le nom de pays trouve sa place :

(34)
Laser **France** *vs* Laser Monde (rubriques du *Point*, Annexe 4, images 7 et 8)
La Semaine **France** *vs* La Semaine Monde (rubriques de *L'Express*, Annexe 4, im. 9 et 10)

La fonction de localisation du nom de pays est bien marquée, l'espace discursif d'information étant déjà défini par la thématique qui le précède. On remarquera que, une fois de plus, le nom de pays et le nom commun *monde* sont opposés, même si les catégories grammaticales suggèrent un tout autre système de relations où noms communs et noms propres connaissent leurs propres lois. Ainsi est-il accepté de commun accord que les entités peuvent être désignées soit par une dénomination catégorisante (nom commun de classe, comme *chat, livre, couleur*, etc.), soit par un nom propre qui les identifie alors par rapport aux autres éléments de la même classe (le chat *Gribouille*, le roman *Le monde selon Garp*, etc.). Ici, le nom de pays n'individualise pas par rapport aux autres entités de la même classe : il s'oppose à la classe même, si l'on considère *le monde* comme un ensemble de pays. Ainsi, le nom propre identifie une entité par opposition à la catégorie même, qui représente l'anonymat. Il est clair que cette particularité est avant tout un effet de la mise en page qui sémiotise les oppositions et les hiérarchies.

Cet ajustement a non seulement l'avantage d'illustrer les cas reportés, mais aussi de rendre compte de la valeur constitutive cognitive du nom propre : on « baptise » les choses que l'on connaît et qui deviennent, de ce fait, individus. Si l'inverse est possible (dénommer des entités discursivement construites, par exemple), c'est probablement grâce à ce même principe. Dans la vie de tous les jours, et dans tous types de productions linguistiques, il y a un seuil cognitif[28] (connaissance directe, par l'expérience, ou connaissance indirecte, par le discours) qui génère le baptême par un nom propre de l'entité mentionnée en discours. Ainsi,

[27] Dans le chapitre 9, nous verrons comment le nom de pays peut devenir un *mot-événement* à travers la localisation de l'événement.
[28] Qui correspond probablement au « seuil du nom propre » (*cf.* 1.2.1.3.), à un autre niveau.

en parlant à quelqu'un d'une personne qui lui est inconnue, on peut se limiter à des descriptions définies (*le voisin d'en bas, mon demi-frère…*) pendant un laps de temps, après quoi il est « naturel » d'utiliser un nom propre avec, éventuellement, la description définie comme indication supplémentaire. On appellera ce phénomène *seuil de dénomination identifiante*. L'existence d'un seuil d'identification explique peut-être le décalage des niveaux dans l'opposition *France – Monde* pour la presse française. On pourrait aussi supposer que l'effet d'événement rapproche et particularise la Chine, en la ramenant à un statut qui permet l'emploi du nom de pays en titre de rubrique.

4.1.1.4. Les poupées russes ou la méronymie sémiotisée

La dissymétrie du découpage spatial telle qu'elle a pu être observée jusqu'ici n'exclut pas l'emploi d'autres noms de pays dans des positions stratégiques pour la sémiotique médiatique. En suivant la même logique de verticalité et de cadrage, on observe, sous les rubriques *Monde* et *International*, une disposition originale de noms de pays qui s'inscrit dans un système d'imbrications complexe sous forme de hiérarchie descendante[29] :

(35)

Laser Monde (rubrique)

↓

RUSSIE (sous-rubrique)

↓

Tchétchénie : l'effet boomerang (titre)

(P, 07.07.00, Annexe 4, image 11)

La hiérarchisation partie-tout peut prendre des formes différentes, et ce sont les hebdomadaires qui en offrent, de par leur mise en page, la représentation la plus exemplaire, quels que soient les rapports établis à l'intérieur de la hiérarchie. La place du nom de pays n'y est pas prédéfinie :

(36)

Laser | Monde

AMÉRIQUE LATINE	**YOUGOSLAVIE**
Brésil La misère au pied du mur (titre)	Divjak le yougonostalgique (titre)

(P, 15.04.04, Annexe 4, image 8)

[29] Cet exemple n'est pas sans rappeler le schéma méronymique proposé en 1.2.2.1.

ou encore

(37)

LA SEMAINE Monde

RUSSIE	ASIE
Moscou : une église dans un théâtre (titre)	**Inde** : les petites filles tuées dans l'œuf (titre)

(E, 17.05.01, Annexe 4, image 10)

Tout d'abord, la question se pose de savoir si les suites *Amérique Latine, Yougoslavie, Russie* et *Asie* sont des rubriques. La mise en page, la graphie et la structure du titre *Brésil La misère au pied du mur* en font plutôt des sous-titres de rubriques : *Monde : Amérique latine, Monde : Russie*, etc. À ce niveau, les noms de pays et de parties du monde se partagent la vedette et la référence spatiale, et peuvent alternativement assurer le découpage sémiotique du monde sur la verticalité de la page. Même si une représentation linéaire reste possible : c'est d'ailleurs la représentation que *Le Figaro* utilise dans les archives :

(38)

[Le Figaro, 01 juillet 2000, INTERNATIONAL, EUROPE, Grande-Bretagne ; Procès pour le torpillage du 'Belgrano', Jacques DUPLOUICH]

Il s'agit alors de reconstruire sur l'horizontale les rapports d'inclusion ; l'effet sémiotique n'est évidemment plus le même.

L'organisation de ces structures est intimement liée à la hiérarchisation des événements : dans tous les cas cités ci-dessus, on observe une interdépendance rubrique(s) – titre – contenu de l'article. De manière plus générale, bien qu'il ne s'agisse pas d'une norme à proprement parler, mais d'une tendance discursive, si l'information proposée par la presse concerne un phénomène généralisé ou un événement à localisation floue (sur tout le territoire du pays concerné, comme la misère au Brésil et les avortements ciblés en Inde), c'est le nom d'une partie du monde qui s'interpose entre le monde et le nom de pays. Si l'événement est ponctuel ou spécifique, localisé avec précision (*Moscou : une église dans un théâtre*), le nom de pays lui-même s'érige en sous-titre de rubrique.

Des critères plus fins seraient peut-être à même d'expliquer les contraintes cognitivo-discursives qui gèrent les occurrences de noms de pays et celles de certains noms de parties du monde dans les sous-titres de rubriques. Si l'explication ne se présente ici que sous forme d'hypothèse, l'effet discursif de ces emplois est évident : du fait des relations méronymiques conceptuellement préétablies, les noms de pays

fonctionnent comme des prismes iconiques localisant les événements, en les rapprochant et en les mettant en évidence s'ils apparaissent en titre ou en sous-titre de rubrique, en les maintenant à distance dans les autres cas, où la hiérarchie méronymique est respectée à tous les niveaux et reproduite dans le détail. La disposition des événements ainsi organisée met en place une analogie avec la carte, « dans le déploiement d'un planisphère par les sous-rubriques du *Monde – Etranger* » (Mouillaud et Tétu 1989 : 22).

4.1.1.5. Sémiotisation et référence : réfère-t-on quand on localise ?

Qu'elle soit indexicale ou non, la fonction des noms de pays dans les titres de rubriques ou de sous-rubriques est avant tout sémio-spatiale. Le nom de pays, comme tout autre nom de lieu ou d'espace géopolitique imaginaire ou réel, contribue à la mise en place d'une cartographie des événements. Appréhendé de ce point de vue, le nom de pays – dépourvu, qui plus est, de l'article défini – devient indice sémiotique : « il n'y a pas apport d'information, mais renvoi à un savoir présupposé » (Mouillaud et Tétu 1989 : 118). C'est « une dénomination catégorisée comme substantif et décrochée de toute fonction référentielle en discours », soulignent Bosredon et Tamba (1992 : 36) à propos des noms non déterminés constituant la partie gauche des structures bisegmentales (*cf.* ci-dessous) dans lesquelles le fonctionnement des noms de pays se rapproche de celui des titres de rubriques. Le nom de pays ne désigne plus à proprement parler, mais pré-sémantise les énoncés du périodique tout en les situant dans un espace prédéfini.

Le statut de la référence est mis en cause par l'organisation sémiotique de la page 19 de *L'Express* du 27 juillet 2000 (*cf.* Annexe 4, image 12), où la rubrique *France* intègre une chronique intitulée *La fin d'une France*. La redondance du redoublement disparaît si on renonce à la valeur référentielle d'au moins un des deux toponymes (celui qui est en titre de rubrique), comme il a été suggéré *supra*[30]. Un second exemple révèle un rapport d'inclusion qui ne peut pas être justifié du point de vue référentiel :

(39)

FRANCE (rubrique)

ARMÉNIE : Jacques Chirac reconnaît l'importance du génocide de 1915 (titre) (M, 03.07.00)[31]

[30] Nous renvoyons également à Bosredon et Tamba (1992 : 36).

[31] Nous reprenons cet exemple en 5.3.3.2., dans le cadre d'une modélisation du mécanisme sémantico-référentiel des noms de pays.

Ici, *France* ne peut pas subordonner méronymiquement *Arménie*, elle situe en revanche l'événement mentionné dans le titre : *J. Chirac reconnaît l'importance du génocide*. Il en découle que le nom de pays, en plus de désigner un lieu, ou peut-être alternativement, d'après ce que l'on vient de voir, est un *espace-discours* :

→ un espace du discours, dans lequel ce dernier prend forme et devient pertinent en tant qu'information médiatique (ou événement) ;

→ un espace dans le discours, par renvoi à celui qui est nommé et auquel le nom de pays réfère.

La référence et le sens des noms de pays se rencontrent d'une manière originale dans le scriptural : privé de son article, le nom de pays n'actualise pas, il n'est donc pas appelé à référer en tant que titre de rubrique[32]. Cependant, le titre de rubrique n'existe pas indépendamment de la page du périodique et de tout son contenu : sous-rubriques, titres, articles, images ; c'est à travers ces derniers que le nom de pays réalise sa référence et sa valeur spatiale. Si elle relève d'un savoir partagé, la valeur spatiale est renforcée par la position du nom dans le discours d'information. Or, une des propriétés du sens (lexical ou autre) est d'être partagé par une communauté de locuteurs. Pourrait-on alors parler d'un *sens locatif*, déduit de la fonction locative du nom de pays ? Les analyses présentées ci-dessus semblent confirmer cette hypothèse.

4.1.1.6. Remarques contrastives

L'interprétation contrastive des occurrences de noms de pays dans le rubriquage des divers périodiques s'avère être une tâche plutôt complexe. Tout d'abord, il est utile de maintenir la distinction entre le domaine du local-national et celui de l'international, clairement marquée par la plupart des titres de presse étudiés. Des noms de pays en position de rubrique ou de sous-rubrique viennent appuyer cette opposition et lui donner une dimension « réelle » en mimant une cartographie. Cependant, c'est encore la presse française qui semble accorder une place très importante aux noms de pays dans le rubriquage[33].

Le corpus non français étant constitué uniquement de quotidiens, la comparaison avec l'organisation en rubriques et en sous-rubriques des hebdomadaires français est impossible. On peut en revanche comparer les divers quotidiens. Les différences se situent à plusieurs niveaux. Par exemple, le quotidien

[32] Que le lecteur puisse reconstituer la référence, c'est une chose bien différente.
[33] Et même, semble-t-il, d'opérer un découpage aussi minutieux.

moldave *Flux* ne suit pas le modèle *national - international* et n'enregistre pas de noms de pays en tant que titres de rubriques. Il semblerait même qu'on soit en présence d'une tendance spécifique à la presse de ce pays, mais nullement d'une absence généralisée, étant donné que d'autres quotidiens moldaves, tels *Moldova Suverana*, sont conformes au modèle, bien que la rubrique *Stiri externe [Actualités externes]* soit pauvre en sous-rubriques et parfois même vide (et donc absente). Ces particularités réduisent sensiblement les occurrences de noms de pays sémiotiquement marqués. Dans ces conditions, il n'est pas facile de trancher entre la détermination culturelle et les contraintes matérielles.

Certaines représentations sémio-cognitives semblent cependant relever des mêmes principes de représentation cartographique du monde dont il a été question ci-dessus. Le quotidien moldave *Flux* fait appel avant tout à la typographie pour organiser sa mise en page : les articles sont souvent encadrés ou apparaissent sur un fond gris pâle, par exemple. L'encadrement pourrait dans certains cas être considéré comme l'équivalent des sous-rubriques[34] :

(40)

În **Franța** a murit primul bolnav de pneumonie atipică (titre) *En **France** est mort le premier malade de pneumonie atypique* [notre traduction] (chapeau) (texte)	**Germania** se pregăteşte de atacuri teroriste(titre) ***L'Allemagne** se prépare à [affronter] des attentats terroristes* [notre traduction] (chapeau) (texte)

(Fx, 10.07.03)

Sur la page du journal, les deux articles sont situés côte à côte, et dans le même ordre (*cf.* Annexe 4, im. 13), rappelant ainsi le positionnement de la France et de l'Allemagne sur la carte de l'Europe. On peut se demander en revanche si l'effet cartographique est le résultat d'une intention de production ou d'une (sur)interprétation. Mais, quel que soit l'arrière-plan de l'effet, la réalité sémiotique reste prégnante dans son organisation sur les axes vertical et horizontal de la page.

4.1.2. Le nom de pays dans les titres de presse

Dans la logique de l'organisation scripturale du discours de presse abordée sous l'angle de la verticalité, les titres participent au découpage sémiotico-discursif tout en servant de point d'articulation entre le sémiotique et le textuel. Nous nous

[34] Elles-mêmes souvent encadrées dans les hebdomadaires français.

interrogerons sur les fonctions des titres de presse et nous tâcherons de préciser la place accordée aux noms de pays dans les titres.

4.1.2.1. Le titre de presse

Le titre semble occuper une place centrale dans le discours de presse, à en juger d'après le nombre d'études de tous genres qui lui sont consacrées. En effet, le titre occupe une place stratégique dans la sémiotique de la page, en captant immédiatement l'attention du lecteur. Il n'est cependant pas évident de définir la ou les fonctions du titre dans le discours de presse, étant donné la multitude des points de vue : études linguistiques, communication, techniques journalistiques. Ainsi, le titre peut être conçu – et perçu – comme un condensé du contenu de l'article (Van Dijk 1988, Mouillaud et Tétu 1989), c'est aussi le premier indicateur de la « valeur » d'une information, de son intérêt potentiel (Mouillaud et Tétu 1989), la dimension des caractères aidant.

Dans une perspective journalistique, le titre doit accrocher le regard, guider le choix de lecture, donner envie de lire l'article, contribuer à l'image du journal, structurer la page ou un ensemble de pages afin de permettre une lecture en balayage (Furet 1995). Il existerait autant de fonctionnements du titre que de points de vue (*cf.* Sullet-Nylander 1998 : 170 et sq.). Dans l'optique du journaliste, ces fonctions se complètent et ne s'excluent pas, la production étant mise à l'épreuve par les objectifs des lecteurs et par leur rapport à la presse : veulent-ils s'informer, se divertir, se documenter…

Il reste à déterminer la ou les entrées adaptées à notre problématique. Dans la logique de nos choix méthodologiques, nous devrions pouvoir prendre en compte le contexte, la nature du titre et sa relation à l'objet, qui peut être l'article de presse, en tant que structure textuelle, ou l'objet du discours en tant que contenu thématique de l'article. Le titre se présente comme un aboutissement de la production de sens – aboutissement de l'écriture qui construit le monde dans l'espace public que se veut la presse, le titre étant donné, après l'écriture de l'article, par le rédacteur de la publication. Il peut ainsi connaître plusieurs versions avant de prendre sa forme définitive et de sémiotiser le sens révélé par le contenu de l'article.

Le discours de presse repose sur les piliers des six questions de référence de Quintilien : *Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi*[35] *?* Les titres opèrent

[35] La technique est enseignée aux journalistes (Furet 1995 : 28).

une sélection à l'intérieur de cette liste avant de mettre en discours une réponse ; ainsi, par exemple :

(41)

În **Franța**[OÙ ?] a murit[QUOI ?] primul bolnav de pneumonie atipică[QUI ? et, éventuellement, POURQUOI ?] (Fx, 10.07.03)

*En **France**[OÙ ?] est mort[QUOI ?] le premier malade de pneumonie atypique*[QUI ? et, éventuellement, POURQUOI ?] [notre traduction]

Afin d'encadrer cette sélection, nous privilégierons la fonction informative du titre, au carrefour entre la pratique de la communication journalistique (Furet 1995, Jamet et Jannet 1999a et b) et la pragmatique de la communication (Grice 1975, Sperber et Wilson 1989, Dor 2003). On dira ainsi que les titres de presse offrent, à travers leur structure linguistique, un contenu *pertinent* qui s'accorde à l'information proposée dans l'article. Le titre sert donc à optimiser la pertinence de l'information, le *principe de pertinence* (Sperber et Wilson 1989 [1986]) faisant intervenir l'*effet contextuel* qui contribue directement à l'interprétation d'un énoncé (ici, l'article), avec un minimum d'*efforts cognitifs*[36]. Cette position est défendue par Dor (2003) : en s'appuyant sur la théorie de la pertinence, D. Dor étudie les versions de titres, du premier proposé au dernier, accepté par la rédaction du quotidien *Ma'ariv* (Israël), et montre comment la structure du titre de presse se plie à des contraintes discursives de nature informative et se constitue en unité quasi-indépendante, permettant une lecture en balayage du journal. Dans cette optique, le titre de presse est lié au texte de l'article en tant qu'outil informatif visant une pertinence maximale, mais indépendant de celui-ci en tant qu'unité sémiotico-discursive.

Si on suit le même raisonnement, il en résulte que l'extraction des questions de référence opérée par les titres est issue d'une volonté de pertinence maximale, qui va déterminer leur combinaison : *Qui ? Où ?* ou *Quoi ? Quand ? Pourquoi ?*, etc. Munie de cet appareil théorique, nous partons à la recherche des titres qui enregistrent des occurrences de noms de pays en tant que réponse supposée au *Où ?* de référence.

---

[36] Le principe de pertinence se définit comme suit : « Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale » (Sperber et Wilson 1989 [1986] : 237). De même, « Le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses *I*. » (*Idem*, p. 101). Le rapport entre l'*effort cognitif* et l'*effet contextuel* caractérisant le principe de pertinence est mis en évidence par (Moeschler et Reboul 1994 : 92) : « (a) Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé produit d'effets contextuels, plus cet énoncé est pertinent. (b) Toutes choses étant égales par ailleurs, moins un énoncé demande d'efforts de traitement, plus cet énoncé est pertinent. »

4.1.2.2. Statistiques des occurrences de noms de pays dans les titres

Dans le discours de presse, des occurrences de noms de pays apparaissent assez souvent dans les titres : c'est une observation empirique banale. Une étude plus poussée montre cependant que la répartition n'est pas la même selon les périodiques. Ainsi, les hebdomadaires enregistrent le plus faible pourcentage d'occurrences de noms de pays : 15 titres sur 324, soit 4,7% pour *L'Express* et 10 sur 467, soit 2,2% pour *Le Point*. Les titres des quotidiens accusent une présence beaucoup plus importante de noms de pays, malgré quelques différences : ainsi, 276 titres sur 5341, soit 5,2% pour *Le Figaro*, 241 titres sur 2984, représentant 8,1% pour *Libération* et 344 titres sur 4249, soit 8,1% pour *Le Monde*. Le mensuel *Le Monde diplomatique*, dont le rubriquage est par ailleurs quasi-absent, enregistre 23% de titres contenant des noms de pays (12 sur 52).

Périodiques	*L'Express*	*Le Figaro*	*Libération*	*Le Monde*	*Le Monde diplomatique*	*Le Point*
Sur un total de	(4,7%) 15 / 324	(5,2%) 276 / 5341	(8,1%) 241 / 2984	(8,1%) 344 / 4249	(23%) 12 / 52	(2,2%) 10 / 467

Tableau 4. Pourcentage des titres français comprenant des occurrences de noms de pays.

Une première explication de ces décalages pourrait être fournie par le type de publication qui imposerait une structuration spécifique du discours, avec une fréquence plus importante des noms de pays dans les titres des quotidiens. Si l'argument est acceptable, il s'avère insuffisant, car il n'explique pas la différence de 3% entre *Le Figaro* et les deux autres quotidiens français. En revanche, on observe une certaine dépendance entre le type de rubriques privilégié par les publications et les titres. Ainsi les hebdomadaires disposent d'une batterie de rubriques et de sous-rubriques constituées de divers noms de pays dont la fonction la plus directe est le découpage spatial (*cf.* ci-dessus, 4.1.1.). L'importance du phénomène peut être mise en valeur par la simple comparaison des titres recensés dans *Le Point* et de la liste complète des sous-rubriques et des titres du même hebdomadaire : on voit que le nombre d'occurrences passe de 10 à 46 (Annexe 3 [3.1.7.], p. 647). Le quotidien *Le Figaro* emploie, lui aussi, des noms de pays en titres de sous-rubriques, stratégie sémiotico-discursive susceptible de compenser les 3% de décalage mentionnés ci-dessus.

Il en ressort que, dans la presse française du moins, le nom de pays a bien une fonction de spatialisation, qu'il remplit à l'un ou l'autre niveau sémiotico-discursif

(rubrique, sous-rubrique ou titre[37]). Le discours s'auto-régule en *distribuant* le nom de pays à divers niveaux de l'espace (sémiotique) du périodique. Cependant, il ne s'agit pas d'exclure toute possibilité de chevauchement entre les rubriques et les titres, ni de postuler un nivellement des fonctions et des positions du nom de pays dans le discours de presse. Une seconde conclusion, corollaire à celle-ci, suggère que le titre ne peut être lu et entièrement interprété qu'en tant qu'unité de la page, voire du numéro ou du périodique.

Nous ne disposons pas de données suffisamment diversifiées pour vérifier si la même matrice sémiotique et le même équilibre locatif se retrouvent dans la presse étrangère. En fait, il nous semble que de tels parallèles sont impossibles, compte tenu des différences entre les cultures nationales et médiatiques : cela vient d'être confirmé par l'analyse du rubriquage des divers périodiques. C'est uniquement en prenant ces précautions que nous pouvons présenter des statistiques concernant la présence des noms de pays dans les titres de presse de Moldavie, de Roumanie, de Russie, de Grande-Bretagne et des États-Unis :

Périodiques	*Adevarul (Roumanie)*	*Flux (Moldavie)*	*Izvestia (Russie)*	*The Times (Grande-Bretagne)*	*The Washington Post (US)*
Sur un total de	(8,95%) 40 / 447	(11,3%) 37 / 327	(3,85%) 11 / 286	(3,06%) 62 / 1996	(4,67%) 54 / 1306

Tableau 5. Pourcentage des titres comprenant des occurrences de noms de pays dans la presse étrangère.

Le quotidien moldave *Flux* semble récupérer, à travers les titres, l'absence d'une rubrique spécialisée pour l'international[38] ou de sous-rubriquages comportant des noms de pays : il se rapproche en cela du mensuel *Le Monde diplomatique*. En revanche, *Adevarul* enregistre un pourcentage qui est très proche de celui des quotidiens français. Le faible pourcentage d'occurrences de noms de pays dans les périodiques russe, anglais et américain pourrait s'expliquer – mais c'est une hypothèse à vérifier avec des outils plus adaptés – par la spécificité d'un discours d'information qui privilégie les questions *Quoi ? Qui ? Comment ? Pourquoi ?* au détriment de *Où ?* La position référentielle des noms de pays dans les titres de presse reste cependant à déterminer.

[37] Nous ne traiterons pas ici des sous-titres, ceci n'étant pas nécessaire aux objectifs de cette étude.
[38] Cette rubrique est généralement riche en occurrences de noms de pays.

4.1.3. Distribution sémantico-syntaxique des noms de pays dans les titres

À la différence des rubriques, qui se rattachent entièrement à la dimension sémio-discursive des médias écrits, les titres constituent une première mise en discours sur l'axe vertical. Les noms de pays apparaissant dans les titres s'intègrent donc à une configuration linguistique régie par des contraintes sémantico-syntaxiques. Il convient dès lors de prendre en compte les structures qui actualisent les noms de pays afin de déterminer le rôle de ces derniers dans le discours d'information. Nous complétons donc les macro-analyses sémiotiques par une étude linguistique.

4.1.3.1. Distribution des noms de pays : aspect morphosyntaxique

La recherche du *Où ?* du discours médiatique – dans les limites du corpus français pour un premier sondage – met en avant les syntagmes prépositionnels à valeur locative, avec *en* ou *à*+article défini (*en France, aux États-Unis*, etc.) ; cette structure s'impose comme un indice pour le repérage des noms de pays. Or, on se rend vite compte qu'elle ne couvre qu'une partie des emplois des noms de pays dans les titres de presse[39]. Afin de rendre compte de l'hétérogénéité des structures des titres comprenant des noms de pays, nous avons fait une analyse distributive, en cherchant à dégager des régularités morphosyntaxiques. C'était aussi un défi : éviter toute interprétation sémantique, dans la plus pure tradition de la grammaire du nom propre[40]… ou, plus précisément, vérifier si cela était possible.

Les résultats obtenus sont plus que prometteurs pour une approche sémantique des noms de pays. Il s'avère que le toponyme fait le plus souvent parti de syntagmes prépositionnels ou nominaux, mais qu'il peut aussi entrer dans des structures dont la description syntaxique n'est pas évidente, comme dans les exemples *5, 6, 12, 13, 14* du tableau ci-dessous. Il s'agit pour la plupart d'occurrences avec article zéro, qui font penser, comme dans le cas des rubriques, à des spatialisations. La description formelle reste pourtant ambiguë sans une dimension sémantique. Par exemple, les structures *3* et *4* sont formellement similaires, voire identiques (*3a* et *b*). Mais, alors que dans *3a* il s'agit d'une relation d'appartenance (*cf. son adhésion*), le nom de pays de *3b* localise[41], même si le possessif reste une alternative possible dans certains contextes, tandis que dans *4a* il s'agit plutôt d'une relation d'appartenance qui passe

[39] Et bien au-delà, comme nous allons le voir.

[40] D'où l'inspiration de Bloomfield et des analyses morphosyntaxiques proposées par les études récentes du nom propre (*cf.* Jonasson 1994).

[41] Une étude constrastive de ces structures, articulant syntaxe et sémantique, à l'instar de celle proposée par Tamba (1999) pour *le N1 est un N2* (catégorisation *vs.* métaphore), donnerait lieu à des analyses plus fines. Nous y reviendrons en 7.1.1.4.

par la représentation cartographique. De même, les occurrences de *11* méritent une analyse détaillée qui expliquerait les emplois avec article zéro (*11a*), article défini (*11b* et *c*) et éventuellement article indéfini.

STRUCTURES	EXEMPLES
1. SP=prép.+Npays ou **øNpays** prép. *au(x), en* ou encore *vers, de*	a) *Vers un putsch constitutionnel en Serbie* (L, 06.07.00) b) *En Israël, la peur a changé de camp* (M, 27.07.00) c) *LAFARGE : accord avec le canadien Kilmer Van Nostrand Co pour fusionner ses activités de granulats au Canada* (M, 28.07.00) d) *British Nuclear Fuels va rapatrier son MOX du Japon* (F, 12.07.00)
2. SP=prép.+Npays prép. *à, avec, contre, entre, pour, sur*	a) *Québec : Interview Yvan Lamonde; 'Le Québec a le sentiment qu'il peut apporter quelque chose à la France'* (P, 07.07.00) b) *Paris cherche à calmer le jeu avec la Côte d'Ivoire* (M, 31.07.00)
3. SP=prép. *de*+(*le* ou *un*)Npays	a) *Tony Blair pour l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro* (L, 07.07.00) b) *Les pierres du Congo-Kinshasa excitent toutes les convoitises* (M, 07.07.00)
4. SP=prép. *de*+øNpays	a) *100 000 hectares disparaissent chaque année de la carte de France sous la pression de l'urbanisation; Les sols cultivés perdent du terrain* (F, 18.07.00)
5. Npays : SN+SV (ou autre)	a) *Israël-Palestine : l'heure des choix** (P, 14.07.00) b) *FRANCE : les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2 % en juin* (M, 26.07.00) c) *Corées : vers un accord sur un bureau commun* (L, 31.07.00) d) *Des trains pas comme les autres : l'Argentine* (P, 28.07.00)
6. øNpays – øNpays	a) *Mondial 2006 : match Allemagne - Afrique du Sud* (F, 06.07.00)

* Il s'agit du redoublement d'une occurrence, où se chevauchent deux structures. Les cas de double superposition des structures sont relativement courants, mais nous verrons que cela n'est pas crucial pour une approche plus sémantique comme la nôtre.

7. SN+SV Npays=SN	a) *La France fait boom boom* (P, 07.07.00)
8. Npays coord./parataxe SN Npays=SN	a) *Cuba ou le grand gâchis* (F, 03.07.00) b) *L'Italie, plaque tournante du trafic d'humains* (M, 29.07.00) c) *L'URSS et l'invasion allemande* (MD, 07.00)
9. SN+SP Npays=SN	a) *L'Afrique du Sud entre honte et fatalité* (L, 08.07.00) b) *Russie des tsars* (F, 06.07.00)
10. V+SN Npays=SN	a) *L'Iran met en garde l'Allemagne* (L, 10.07.00) b) *Les Etats-Unis accusent la Chine d'aider le Pakistan à fabriquer des missiles* (M, 05.07.00)
11. SN=Npays+Adj. ou relative	a) *Brésil pratique* (E, 06.07.00) b) *L'Australie olympique se révèle empoisonnée par le dopage* (M, 17.07.00) c) *La France qui gagne* (F, 08.07.00)
12. Npays	a) *Mexique* (M, 05.07.00)
13. Npr (Npays)	a) *William Black (Etats-Unis)* (M, 27.07.00)
14. Le Nc Npays**	a) *Le plan Colombie crée une psychose de guerre en Equateur* (M, 26.07.00)

Légende : Npays – nom de pays ; Nc – nom commun ; SN – syntagme nominal ; SP – syntagme prépositionnel ; SV – syntagme verbal ; V – verbe ; Adj. – adjectif.

Tableau 6. Types de structures syntaxiques intégrant les noms de pays.

** Cette construction s'intègre à la famille des structures *Le Nc Npr* (ou plu généralement, *Le N1 N2*), que décrivent Kleiber (1985), Noailly (1990) et Bosredon (2001b).

4.1.3.2. Distribution syntaxique et rôles sémantiques

Les essais d'interprétation des structures syntaxiques ambiguës mettent au jour deux types d'emplois sémantiquement distincts, qui vont au-delà des contraintes syntaxiques, comme on vient de le voir. Ainsi on distinguera, intuitivement[42], les emplois à valeur locative (*au Pérou, vers l'Australie, via la Suisse, rentrés de Roumanie*), illustrés par la structure *1* et dans lesquels les noms de pays sont des noms de lieux, et les emplois présupposant une intentionnalité ou une quelconque implication dans les événements relatés : dans ces cas, le nom de pays participe, d'une manière ou d'une autre, à l'action indiquée par le verbe (*la France qui gagne, Paris cherche à calmer le jeu avec la Côte d'Ivoire*). Dans la logique de la grammaire des cas[43] (Fillmore 1968, 1977), cette opposition entre localisation et participation à l'événement reflète des rôles sémantiques différents.

La grammaire des cas de Fillmore prévoit des cadres relationnels spécifiques (*case frame*) qui caractérisent le fonctionnement des verbes d'une langue (Fillmore 1968 : 27 et sq.) et déterminent, d'un côté, la sélection des arguments et, d'un autre côté, l'interprétation des énoncés. Ainsi, un verbe trivalent d'après la terminologie de Tesnière (1988 [1959]) prévoit trois arguments qui auront des rôles bien définis : le cadre du verbe *donner* contient un agent, un bénéficiaire et un objet. Plusieurs cas, ou rôles[44], peuvent être identifiés : Agentif (instigateur de l'action décrite par le verbe, typiquement perçu comme [+animé]), Instrumental (force ou entité [-animé] perçus comme la cause de l'action ou de l'événement), Datif (être animé affecté par l'action ou l'état décrit par le verbe), Factitif (objet résultant de l'action identifiée par le verbe), Locatif (location ou orientation spatiale de l'action)[45], etc. (Fillmore 1968 : 24-25). Par exemple, dans les énoncés ci-dessous, *Chicago* sera au cas Locatif, indépendamment de sa fonction syntaxique :

(42)

Chicago [sujet] a un climat continental.

---

[42] Quelques-unes de ces intuitions vont se confirmer, au fil des deux chapitres suivants.

[43] Si les chercheurs ne s'accordent pas toujours quant aux rôles sémantiques à identifier, la théorie, elle, a fait ses preuves, comme le montre la diversité des domaines et travaux qui y font appel : citons ici Jackendoff (1972, 1983, 1990), Dowty (1991) et *Langages* 113 (François et Rauh 1994) pour un développement théorique ; Slakta (1971), Moirand (1988) et Amiot *et al.* (1999) pour des applications en pragmatique, analyse du discours, linguistique contrastive.

[44] La terminologie n'est pas unifiée : ainsi, si Fillmore (*op. cit.*) parle de cas profonds, qui correspondent à des rôles sémantiques, Jackendoff (*op. cit.*) identifie des rôles thématiques, le point de vue étant celui de l'organisation syntaxique de l'information. Nous n'aborderons pas cet aspect du problème ici.

[45] Cependant, comme il apparaît à travers différents travaux abordant la question des cas (voir ci-dessus), une liste complète n'a jamais pu être proposée : l'instabilité des catégories casuelles est mentionnée par Moirand (1988 : 146), et Dowty (1991 : 571) dénonce les frontières floues entre catégories.

Le climat est continental à **Chicago** [complément de lieu]. (D'après Fillmore 1968 : 25)

On notera par là même que, dans la théorie des cas, les noms propres peuvent avoir une structure profonde qui justifie une réflexion sémantique plus poussée.

Si les cas sont indépendants des fonctions syntaxiques, les constructions syntaxiques elles-mêmes sont porteuses de sens, d'autant plus que le verbe peut adapter la sélection de ses arguments aux structures syntaxiques et aussi s'adapter au cotexte : il ne faut pas oublier le degré de polysémie très élevé de certains verbes[46], et le caractère réciproque de l'interaction cotextuelle entre le verbe et ses arguments (*cf.* 3.1.1.4.). Dans les structures *2, 7* et *10*, des traits [+animé], [*intentionnel*] ou [*bénéficiaire*][47] sont activés, qui bloquent l'interprétation locative[48] :

(43)

a) 'Le Québec a le sentiment qu'il peut <u>apporter</u> quelque chose <u>à</u> **la France**.' (P, 07.07.00)

b) **La France** <u>fait boom boom</u> (P, 07.07.00)

En revanche, dans des structures telles *5, 6, 8, 9, 11* et *12*, l'absence du verbe et/ou le statut syntaxique ambigu du nom de pays posent problème : si la grammaire des cas s'organise avant tout comme un système relationnel – Fillmore (1977 : 66) insiste sur la dimension relationnelle, en s'opposant à toute interprétation ontologique – peut-on rattacher des rôles sémantiques aux occurrences ci-dessous ?

(44)

a) **Russie** des tsars (F, 06.07.00)

b) **Mexique** (M, 05.07.00)

c) **L'Afrique du Sud** entre honte et fatalité (L, 08.07.00)

L'absence de l'article ne facilite pas la tâche de l'analyste… Il est possible de rapprocher certains de ces titres des titres de rubrique et leur attribuer une fonction locative sémiotiquement dérivée, mais cette option ne résout pas des cas comme (45),

(45)

Mondial 2006 : match **Allemagne-Afrique du Sud** (F, 06.07.00)

---

[46] Comme le note fort justement Moirand (1988 : 235), la polysémie qui caractérise les formes introduisant des segments de surface peut prêter à ambiguïtés que seul le « retour au texte » permet de lever.

[47] La représentation graphique indique qu'il ne s'agit pas de traits du même niveau : [+animé] peut être assimilé à un sème lexical, alors que *intentionnel* et *bénéficiaire* relèvent du cadre casuel.

[48] Mais la dimension locative reste toujours présente, ou en tout cas reconstructible, dans les noms de pays. *Cf.* 5.3.3.

où, malgré l'absence de l'article et l'ambiguïté syntaxique, on entrevoit néanmoins un cadre relationnel impliquant deux actants, *Allemagne* et *Afrique du Sud*. La séquence *Allemagne-Afrique du Sud* peut ainsi être interprétée à deux niveaux : en surface, en tant que nom propre *ad hoc* singularisant un match M[49] et, à un niveau plus profond, en tant qu'identifiant les actants-participants de l'événement *match*. Une des questions qui se posent dans l'immédiat est de savoir si d'autres données peuvent contribuer à l'interprétation des rôles sémantiques à l'intérieur de structures syntaxiques lapidaires.

4.1.3.3. Substrat lexico-cognitif et détermination relationnelle des rôles sémantiques

En insistant sur la dimension relationnelle des cas profonds, Fillmore (1977 : 66) s'oppose à toute évaluation des rôles sémantiques en termes « ontologiques ». Cependant, c'est un fait que « certaines entités du monde externe sont perçues comme des lieux (par exemple : *mer, lac, pays, région, jardin…*), tandis que d'autres entités (par exemple : *homme, voiture, baleine…*) sont culturellement catégorisées comme des entités individualisables que l'on peut désigner par pointage. » (Desclés 1994 : 114).

Pottier (1992 : 170 et sq.) aborde la notion d'actant en tenant compte de la dimension sémantico-lexicale. Sa définition des *actants* étant « les différents participants sémantiques à l'événement » (1992 : 170), le parallèle avec les rôles sémantiques devient évident. Il ne s'agit pourtant pas de confondre les deux notions, compte tenu de la détermination lexicale interne des actants. Ainsi, les paramètres de base de l'actance sont, selon Pottier (1992 : 171), la *puissance* inhérente au contenu du lexème et la possibilité de contrôler volontairement une activité :

	PUI	VOL
Jean	+	+
feu	+	−
table	−	−

Il conviendrait dès lors de faire une distinction entre les cas profonds et le statut des participants à l'événement relevant d'un potentiel lexical.

[49] Des dizaines, des centaines de matchs *Allemagne-Afrique du Sud* peuvent avoir lieu. La dénomination sera toujours motivée par rapport aux matchs, mais elle peut fonctionner comme un nom propre *ad hoc*.

En prenant l'événement comme cadre définissant la participation des actants, on minimise l'attachement au verbe, pierre de touche de la grammaire des cas : en effet, l'absence du verbe rendait impossible toute analyse en termes de rôles sémantiques de nombre de nos titres. Comme la participation des noms de pays – en tant que localisateurs ou autres – à la construction des événements semble évidente[50], et que la justification sémiotique devient insuffisante dès l'entrée dans le domaine textuel que nous proposent les titres, il faut faire appel à d'autres indices permettant de préciser le statut actantiel[51] des noms de pays. Ne disposant *a priori* d'aucune modélisation du potentiel lexical des noms de pays, nous ne pouvons que nous fier au cotexte pour construire l'analyse, les bases lexico-cognitives restant à définir… Ainsi, le nom d'événement et d'action peut fournir les indications nécessaires à l'interprétation des rôles sémantiques : dans le syntagme *le match* ***Allemagne-Afrique du Sud*** les noms de pays ont un statut actantiel, alors que les noms de pays de *le vol* ***Thaïlande-Japon*** renvoient à des lieux (point de départ et de destination). En revanche, dans le titre ci-dessous, aucun cadre casuel n'est fourni :

(46)

Israël-Palestine : l'heure des choix (P, 14.07.03)

Au-delà de l'opacité référentielle qui caractérise les occurrences de noms privés d'article en français (*cf.* ci-dessus, 4.1.1.), l'interprétation des deux noms de pays en rapport avec l'événement relaté par l'hebdomadaire reste cependant possible, grâce au contexte immédiat et au texte de l'article. Des savoirs encyclopédiques et/ou interdiscursifs concernant les événements et les deux noms propres en gras peuvent aussi intervenir et étayer l'interprétation. L'événement, sa localisation et ses acteurs sont ainsi ramenés à un cadre relationnel texto-discursif. De manière conventionnelle, toutes les occurrences de noms de pays ne se prêtant pas à une interprétation locative seront considérées comme *actantielles* ; par assimilation, on regroupera dans la même catégorie les structures dans lesquelles les noms de pays sont modifiés par des prédicats reléguant l'interprétation locative au second plan (*Russie des tsars, Cuba ou le grand gâchis*)[52].

---

[50] Divers « degrés » de participation sont à distinguer. Voir 7.1.1.3. et 7.1.1.4.

[51] Deux formes circulent dans la littérature, *actanciel* et *actantiel*. Nous avons décidé d'utiliser la seconde, car elle rend mieux compte du rapport à l'actant que nous avons situé au centre de notre réflexion sur les rôles sémantiques.

[52] Le statut des structures *14* (*Le plan Colombie*) est discutable. Il s'agit certainement d'un double usage du nom propre, qui désigne deux entités appartenant à des catégories différentes – ici, un pays et un plan – sur les bases d'un rapprochement historique, géographique (Bosredon, notamment 2000 et 2001a et b) ou connotatif (Paveau 1994 : 482 et sq.). *Cf.* 4.3.2.

Le fait que le nom de pays puisse occuper, selon les cas, une position locative ou actantielle[53], soulève plusieurs questions :

→ s'agit-il d'un substrat lexico-cognitif dans lequel la prédication ou la configuration discursive puisent ?

→ ou bien, comme le suggère Desclés (1994 : 113), c'est la prédication qui modélise les schèmes sémantico-cognitifs, en attribuant une intentionnalité aux entités ?

Nous ne pourrons évidemment pas proposer une réponse dans l'immédiat, ces questions reprenant en grande partie notre problématique initiale, mais cette fois à partir d'une entrée dans le corpus. Ce questionnement a en revanche l'avantage de recadrer l'analyse du corpus, appréhendé comme un lieu d'actualisation, mais aussi de production et d'ajustements. Le corpus mettant au jour une opposition entre le locatif et l'actantiel, nous nous penchons sur ces deux fonctionnements et tentons de ramener chaque occurrence à une régularité susceptible de révéler la nature et le rôle des noms de pays. Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser exclusivement au fonctionnement locatif, en notant toutefois que la localisation n'est pas la seule fonction des noms de pays dans la presse, et que l'aire sémiotique va au-delà de la spatialisation des événements, du moment que des noms de pays actantiels apparaissent dans les titres.

4.1.4. Les structures locatives dans les titres

Nombreuses dans les titres des périodiques, les structures locatives s'intègrent à des configurations sémio-discursives plus globales, qui reflètent divers styles d'écriture de l'actualité – d'où la différence entre les périodiques français[54] et les autres – ainsi qu'une organisation particulière des événements. Nous nous entretiendrons dans ce qui suit du rôle sémiotique et discursif de quelques structures locatives apparaissant dans les titres des articles.

---

[53] Ce sont les seuls « rôles » que nous distinguons pour l'instant et qui sont indispensables pour l'avancement de la réflexion dans ce chapitre. Nous proposerons une classification plus détaillée dans le chapitre 7.

[54] Il s'agit évidemment d'une généralisation : d'autres études mettraient au jour des différences pertinentes entre tous les périodiques français, permettant d'étudier le discours et la configuration de chaque périodique en particulier ; ce n'est pas notre objectif.

4.1.4.1. Analyse quantitative et contrastive des occurrences de noms de pays dans les titres

Statistiquement[55], les structures locatives sont suffisamment nombreuses dans les titres pour écarter tout soupçon d'occurrences accidentelles et plaider pour un fonctionnement particulier des noms propres, qui s'inscrit dans une stratégie discursive des médias.

Périodiques	*L'Express*	*Le Figaro*	*Libération*	*Le Monde*	*Le Monde diplomatique*	*Le Point*
Structures spatiales	7	159	156	242	6	4
Structures actantielles	8	125	88	114	6	6

Tableau 7. Statistiques des structures spatiales et des structures actantielles dans les titres français.

On constate cependant un renversement des tendances quant à la distribution des structures locatives dans la presse française et dans la presse étrangère. Ainsi, dans la presse anglophone, les structures actantielles sont beaucoup plus fréquentes que les structures locatives :

Périodiques	*Adevarul (Ro.)*	*Flux (Md.)*	*Izvestia*[56] *(Ru.)*	*The Times (GB)*	*The Washington Post (US)*
Structures spatiales	17	17	3	10	10
Structures actantielles	19	20	7	46	43

Tableau 8. Statistiques des structures spatiales et des structures actantielles dans les périodiques étrangers.

L'étude qualitative des titres montre que c'est principalement la prolifération des structures *bisegmentales* (Bosredon et Tamba 1992) de type *5*, auxquelles nous reconnaissons une valeur locative, qui fait le poids dans les quotidiens français. En effet, une suite de titres du quotidien britannique *The Times* diffère sensiblement d'une suite de titres du quotidien français *Le Monde* :

[55] Comptage fait sur l'ensemble du corpus de base et du corpus translangagier, en tenant compte du nombre total des titres. Pour les titres comportant des structures différentes, tel *Les États-Unis accusent la Chine d'aider le Pakistan à fabriquer des missiles*, chacune des occurrences a été prise en compte. Des imprécisions peuvent subsister, étant donné la présence de structures sémantiquement ambiguës dans les titres ; la fréquence de ces dernières n'est pourtant pas assez élevée pour fausser les résultats de manière significative.

[56] Le quotidien *Izvestia* utilise plus fréquemment les noms de pays dans les sous-titres ou les chapeaux, les titres eux-mêmes étant plutôt accrocheurs.

(47)

a) England supporters face ban **in Turkey**
Keegan holds key as Middlesex are made to work
Lumb and Wood deny **India** (T, 12.07.03)
Les supporters anglais interdits d'accès ***en Turquie***
Keegan décisif alors que le Middlesex souffre
Lumb et Wood privent ***l'Inde*** *de tout espoir de victoire* [notre traduction]

b) **JAPON** : hausse des prix en mai
DANEMARK : augmentation du chômage en mai
DANEMARK : Baisse du PIB au premier trimestre
RUSSIE : prévisions de croissance du PIB jusqu'à 2010
JAPON : baisse du chômage en mai (M, 01.07.00)

Si des titres bisegmentaux existent bien dans les périodiques anglophones, ils mettent en avant « l'événement » ou un élément du sujet d'actualité[57] plutôt que le lieu, le nom de pays apparaissant alors éventuellement en position actantielle :

(48)

a) Phoning While Driving : The Law, and Law Enforcement (WP, 24.07.03)
Téléphoner en conduisant : la loi et le renforcement de la loi [notre traduction]

b) Gagged : **The Japan** press (T, 18.07.03)
Muselée ***:*** *la presse au/du* ***Japon*** [notre traduction]

La présence et la position des noms de pays dans les titres de presse semblent donc être culturellement déterminées, par une culture médiatique avant tout : dans la presse française, le titre bisegmental mettant en avant un nom de pays est devenu *une formule de l'actualité*.

4.1.4.2. Les structures bisegmentales

Les titres bisegmentaux sont très courants dans les quotidiens français (79 dans *Le Figaro*, 62 dans *Libération* et 152 dans *Le Monde*). Ils articulent sémiotisation – de par le détachement à gauche du nom de pays – et localisation des événements. L'interprétation locative du nom de pays dans les titres bisegmentaux est tout à fait naturelle : il est aisé de rapprocher les structures de type *1* avec détachement du nom de pays et les titres bisegmentaux :

(49)

En Israël, la peur a changé de camp (M, 27.07.03)
→ **Israël** : la peur a changé de camp.

La transformation inverse est toujours possible :

(50)

Japon : le recul du chômage laisse espérer la reprise (F, 01.07.03)
→ Le recul du chômage laisse espérer la reprise **au Japon**
→ **Au Japon**, le recul du chômage laisse espérer la reprise

[57] Il existe beaucoup de structures de ce type en français aussi (*cf.* Bosredon et Tamba 1992).

Cette équivalence partielle offre la possibilité d'un parallèle entre le quotidien moldave et les quotidiens français étudiés et propose une nouvelle explication à la fréquence des noms de pays dans les titres de *Flux* (*cf.* 4.1.2.2.). En effet, les structures détachées y sont très fréquentes :

(51)
În R. Moldova, independența justiției este limitată (Fx, 01.07.03)
***En R. de Moldova**, l'indépendance de la justice est limitée* [notre traduction]

Le quotidien américain *The Washington Post* et le quotidien roumain *Adevarul* compensent également la spatialisation de l'événement par des détachements à gauche du complément de lieu :

(52)
a) **In Spain**, It Was a Very Good Year (WP, 30.07.03)
***En Espagne**, ce fut une très bonne année* [notre traduction]

b) **În România**, agricultura este încă una de subzistență (A, 07.07.03)
***En Roumanie**, l'agriculture de subsistance* [notre traduction]

Il est à mentionner que les occurrences de noms de pays dans les titres bisegmentaux et celles des rubriques et sous-rubriques sont très proches formellement et fonctionnellement : les noms s'emploient sans article et sont sémiotiquement marqués. Dans les titres bisegmentaux, les noms de pays apparaissent en premier[58] et ils sont souvent en majuscules : c'est le cas de plus de la moitié des occurrences dans *Le Monde*. Aussi est-il possible de segmenter ces titres et de transférer le nom de pays en titre de rubrique ou de sous-rubrique, le nom développant alors la valeur spatiale étudiée en 4.1.1. :

(53)
FRANCE : Les prix à la consommation **en France** ont augmenté de 0,2 % en juin (M, 26.07.03)
→ FRANCE
Les prix à la consommation **en France** ont augmenté de 0,2 % en juin

Cet exemple est doublement intéressant. D'un côté, les champs référentiels des deux « segments » semblent se rejoindre, grâce à la double occurrence du toponyme *(la) France*. D'un autre côté, la reprise du nom donne lieu à un redoublement de la valeur spatiale. Il s'agirait donc d'une (re)construction discursive de l'espace, où la référence des formes sans article est fixée dans et par la sémiotisation de la page du

[58] L'inversion signalée en *5d*, toujours possible mais beaucoup plus rare, change d'optique référentielle.

journal et se répond avec le contenu de la page, comme on peut le voir dans l'extrait (54)[59] :

(54)

> **FRANCE** : Dynamisme de l'activité du bâtiment (titre)
> L'activité du bâtiment **en France** est restée "très dynamique" au cours des trois derniers mois (mars, avril et mai) et devrait poursuivre sur cette tendance, selon l'enquête mensuelle de l'Insee diffusée jeudi. […] (M, 01.07.00)

Le niveau sémiotique prépare ainsi le domaine textuel, et fait du nom de pays une plaque tournante de l'actualité et de ses événements.

4.1.4.3. De la localisation à l'objet du discours

Si l'interprétation locative ne semble pas soulever de difficultés, il n'est pas évident de déterminer le statut du nom de pays dans les structures bisegmentales : faut-il l'intégrer à l'énoncé ou le reléguer dans le cadrage sémiotique de la page du moment qu'il peut instituer une sous-rubrique ?

L'analyse linguistique des structures bisegmentales est problématique. Bosredon et Tamba (1992) montrent qu'il est impossible de les décrire en termes de structures phrastiques *thème - rhème* et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, les deux-points sont un opérateur de disjonction, alors même que le thème et le rhème se doivent d'être liés. Deuxièmement, l'élément nominal de tête (qui est ici le nom de pays) ne constitue pas un groupe nominal défini et ne prend pas la forme d'une reprise, comme c'est le cas des éléments thématiques. Enfin, les deux segments, à gauche et à droite des deux-points, sont hétérogènes et renvoient à des champs référentiels différents.

Cependant, il est toujours possible de gloser ces structures par *à propos de la France, les prix à la consommation ont augmenté* et *quant à la France, les prix à la consommation ont augmenté.* Généralement, les spécialistes des médias écrits s'accordent sur le fait que le titre doit articuler du connu et du nouveau « par l'énonciation linguistique, mais aussi par la disposition topographique et la typographie : titre et surtitre, *deux points*[60]… » (Jamet et Jannet 1999a : 106). Dans les titres informatifs décrits par Furet (1995 : 16-17), les noms de pays représentent l'élément connu et il s'agit, dans deux cas sur trois, de titres bisegmentaux (nous conservons la mise en texte conseillée par Furet pour reproduire le plus fidèlement possible « la structure logique et syntaxique du français ») :

---

[59] Cela montre les avantages qu'il y a à étudier les formes en contexte.
[60] Nous soulignons.

(55)

Égypte : trois tués
dans un attentat

Chine : le yuan
sera totalement convertible
en l'an 2000

Si certaines structures ne peuvent syntaxiquement prendre en charge l'organisation thème-rhème, il est en revanche possible de déplacer l'opposition connu/nouveau et lui donner une dimension plus complexe, au-delà de la phrase et du texte. Ainsi, dans un cadre plus large qui obéit à des contraintes sémiotiques et discursives, le nom de pays peut, en vertu d'un préconstruit qui représente le *connu*, se constituer en *thème* de l'actualité médiatique. Le discours d'information greffe le *nouveau* sur du *connu*, en construisant ainsi les *nouvelles*. À partir de ce moment, le nom de pays devient une sorte de *mot-clé* qui identifie l'événement[61] ; on le retrouve d'ailleurs couramment dans la liste des mots-clés des fiches documentaires proposées par les archives électroniques.

Les fonctions de localisation et de spatialisation de l'événement, qui suggèrent l'existence d'une valeur sémantique locative des noms de pays, sont mises en évidence par la sémiotisation de la page du périodique, beaucoup plus souvent dans la presse française qu'ailleurs toutefois. Il s'agit maintenant d'étudier les structures locatives à un autre niveau, celui du texte, où nous escomptons la manifestation de contraintes linguistiques et discursives susceptibles de révéler d'autres facettes du nom de pays et de son potentiel locatif.

4.2. Le nom de pays, marqueur spatial du discours de presse

Compte tenu de la nature catégorielle du nom de pays, considéré avant tout comme un nom de lieu, son fonctionnement locatif devrait dépasser le cadre sémiotique et se poursuivre dans le discursivo-textuel. Cette hypothèse confirmée, la question se pose de savoir *comment* le nom de pays localise dans le discours et quel rôle il joue dans la construction de l'événement médiatique.

[61] Le nom de pays ne s'identifie cependant pas à l'événement pour le moment : pour ce faire, un travail discursif et interdiscursif est nécessaire (*cf.* chapitre 9).

4.2.1. La construction de la réalité à travers et au-delà des univers de discours

Nous partons de l'idée que, si les noms de pays en constructions locatives servent à situer des événements et à spatialiser l'actualité, l'intégration de ces structures dans le discours doit avoir une incidence sur l'organisation de ce dernier. Nous verrons que le nom de pays en position locative sert à instituer des univers de discours qui structurent l'information médiatique et la configuration discursive des événements.

4.2.1.1. Situer l'événement

Dans les brèves, les dépêches et autres articles courts, où l'événement est présenté sous une forme très condensée, le nom de pays endosse la structure canonique *en / à+art. déf. Npays* et, à travers elle, la fonction locative. Le redoublement du nom de pays dans le titre de l'article ou de la rubrique, comme dans l'exemple ci-dessous, n'est pas rare :

(56)

Laser Monde
AFGHANISTAN
Football : gare aux taliban !
Laurent Bigot
A quand des sportifs en tchador ? **En Afghanistan**, les taliban sont en passe de réinventer la panoplie du footballeur. Plus question de tolérer shorts et maillots à manches courtes, insultants au regard de leur code vestimentaire islamique. Cette fois, c'est une équipe pakistanaise frontalière de Chaman qui a fait les frais de leur vigilance. Venus disputer un tournoi amical à Kandahar, bastion de la milice islamique fondamentaliste, les visiteurs sont repartis la tête rasée. Alors qu'ils disputaient leur troisième rencontre, la police religieuse a fait irruption sur le terrain et a rasé la tête de la plupart des joueurs. Les autres ont réussi à s'enfuir, accompagnés de leurs supporters, vers le consulat du Pakistan.
Devant le mécontentement des responsables religieux et sportifs du Pakistan, le ministre afghan des Sports a fait part de ses regrets : « Les Pakistanais étaient nos invités. Ils ont été traités de façon abusive. » Le secrétaire de la Fédération pakistanaise de football, lui, n'a pas exclu de déposer une protestation officielle auprès du gouvernement afghan. (M, 21.07.00)

Actualisées dans la suite du texte, les deux occurrences d'un autre nom de pays, *le Pakistan*, semblent même tomber sous la portée locative de *en Afghanistan*[62] qui subordonne l'événement presque à la manière des rubriques et des titres se trouvant en tête des articles.

Mais cet usage des noms de pays n'est pas réservé aux seules brèves, bien qu'il y soit mis en valeur par le volume réduit du texte et l'homogénéité de l'information. Ainsi, l'extrait suivant ouvre un article de 1175 mots (*cf.* l'article dans les Annexes 2, p. 615), soit six fois plus grand que *Football : gare au taliban !* (181 mots). Le nom de pays assume le même rôle de localisateur :

[62] Ce phénomène sera discuté en 6.2.1.

(57)

LONGTEMPS CRISPÉE et, tout comme certaines de ses consoeurs étrangères, peu soucieuse de succomber au ridicule, la censure cinématographique semblait avoir trouvé **en France** son seuil de tolérance. […] (M, 15.07.00)

Jusque là, le fonctionnement des noms de pays ne s'écarte pas beaucoup de ce qu'on a pu observer au niveau paratextuel, l'unique différence étant l'actualisation du nom dans l'*énoncé* : il acquiert, en plus de la valeur locative qu'on lui reconnaît, la fonction *syntaxique* de complément de lieu[63]. L'alignement sur le fonctionnement des rubriques et des titres est pourtant loin de faire la règle, et tous les noms de pays qui interviennent après le premier actualisé ne lui sont pas subordonnés :

(58)

COUVERTURE, SPÉCIAL FRANCE
Et si on parlait de la France... Claude Hagège Linguiste
Hagège Claude
"La langue comme ciment national"
La France est un pays où unité nationale et unité linguistique vont de pair, où le français a servi de ciment national, contre le latin d'abord, contre les langues régionales ensuite. A ce titre, la langue joue un rôle déterminant et moteur dans l'identité nationale. Cette politique, amorcée par la monarchie, sera poursuivie et amplifiée par la Révolution, qui considérait que le pullulement des langues menaçait la circulation des idées nouvelles. "L'émigration et la haine de la République parlent allemand [c'est-à-dire alsacien] et le fanatisme parle basque", dira le conventionnel Barère. L'abbé Grégoire, quant à lui, étudiait "les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française".

En France, la langue est donc une affaire éminemment politique. C'est vrai ailleurs, mais nulle part à ce point. **En Belgique, en Suisse, aux États-Unis**, il y a plurilinguisme, de droit ou de fait. **En Italie** ou **en Allemagne**, l'unité linguistique a précédé de très loin l'unité politique. Rien de tel **en France**. Le français aura été à la fois la langue du roi, du pouvoir jacobin et de la République. C'est cette tradition qui explique aujourd'hui les réticences de notre pays à ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. C'est elle aussi qui explique la lutte contre l'impérialisme de l'anglo-américain. **En France**, toute menace pour la langue est perçue comme un péril pour l'identité nationale.» (E, 13.07.00)

La continuité entre rubriques, titres et articles est rompue, car les noms de pays en gras ne servent plus à localiser des événements. En revanche, tous ces noms apparaissant dans la seconde partie de l'article contribuent à la construction de l'information. Gardent-ils la valeur locative ? Certainement, mais en s'intégrant à d'autres phénomènes du discours.

[63] C'est aussi le cas de certains titres ; il ne s'agit pas d'imposer une coupure entre le texte et le paratexte.

4.2.1.2. L'ouverture des univers de discours

En partant d'un texte dont la structure est très proche de celle de notre article[64], Charolles (1997) construit un modèle d'analyse moyennant des *cadres*, des *univers* et des *champs de discours*[65]. Du point de vue de la cohésion des textes, *en France, aux États-Unis*, etc. indexeraient des univers spatiaux spécifiés de manière autonome, par rapport à des connaissances géographiques présumées connues (Charolles 1997 : 7). En occupant la position d'*adverbiaux cadratifs* (Charolles 2002b : 1), les noms de pays « fixent un critère sémantique » qui guide l'interprétation de la phrase en tête de laquelle il apparaît[66]. Plusieurs phrases peuvent parfois dépendre du même cadratif.

Tout en localisant, chacun des noms de pays soulignés en gras mène à l'ouverture d'un nouvel univers spatial dans le discours, et met ainsi en place un rapport de contraste entre des univers spatiaux différents et des informations les concernant. La représentation graphique de ces relations passe par la projection de cadres iconiques, que nous adaptons au cas étudié ici[67] :

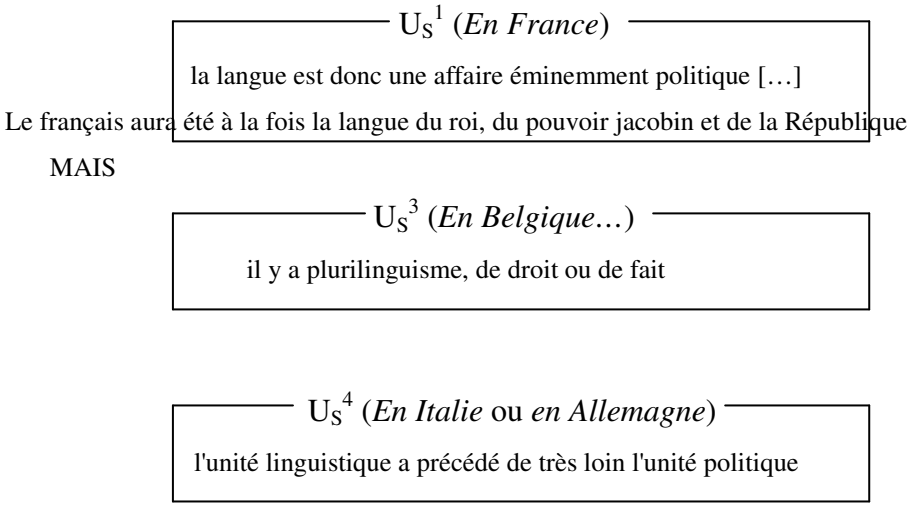

Chaque univers discursif intègre des contenus propositionnels, que nous avons fait figurer dans les cadres :

---

[64] Nous reproduisons le texte mentionné : « **En général**, les gens se serrent la main droite quand ils se rencontrent ou se séparent, ou bien ils s'embrassent. Hello, bonjour, namaste ! **Chez nous**, un baiser est surtout une preuve d'amour et de tendresse à l'égard de quelqu'un de cher, mais **chez certains peuples**, c'est un salut courant. **En Inde**, les gens se saluent mains jointes sur la poitrine, comme s'ils priaient. **Au Japon**, les gens s'inclinent à plusieurs reprises, face à face, en joignant les mains. **En France**, les hommes faisaient le baisemain aux femmes mariées en signe de respect, et les jeunes filles la révérence, mais cette coutume se perd de plus en plus » (Charolles 1997 : 7).

[65] Pour les définitions détaillées de ces termes, que nous n'utiliserons pas tous, *cf.* Charolles (1997).

[66] Le parallèle avec la fonction de pré-sémantisation sémiotique (*cf.* 4.1.1.2.) s'impose.

[67] Le schéma ne reproduit pas fidèlement celui proposé par Charolles (1997), nos objectifs étant beaucoup plus restreints. Les cadres ainsi délimités sont intégrés dans une structure plus globale qui représente le texte et qui comprend aussi des univers temporels ou génériques.

> « Les discours faisant allusion à des états, des événements et des processus on peut toujours s'attendre à ce que les sujets qui les rapportent les regroupent dans des univers en fonction soit de la façon dont ils peuvent garantir leur vérité ou leur fausseté, soit des lieux et périodes du temps où ils sont avérés. »
> (Charolles 1997 : 32)

L'univers de discours représente « l'ensemble des circonstances, souvent spécifiées sous forme d'adverbes de phrase, dans lequel la proposition peut être dite vraie » (Martin 1983 : 37) : c'est en France que la langue est une affaire éminemment politique, mais pas en Belgique, ni en Suisse, ni aux États-Unis ; et inversement, il n'y a pas de plurilinguisme – ni de droit, ni de fait – en France... Dans cette position « cadrative », le nom de pays sert de garant objectivant des contenus propositionnels (états, événements, processus) et relativise de ce fait la portée des assertions, dont les limites deviennent celles de l'univers institué dans le discours.

Une lecture attentive de l'article (58) suggère par ailleurs que les noms de pays en emploi cadratif et les assertions qu'ils spécifient ne portent pas uniquement et simplement sur un état des choses : le discours s'organise à partir d'un critère spatial (Charolles 2003 : 16) et guide la lecture. Ainsi, le détachement à gauche du complément de lieu – qui contraste avec la position finale en (57) – facilite l'exploitation du critère spatial et permet d'enchaîner d'autres assertions et de nouveaux cadres de discours : *En France, X ; En Belgique, Y*, etc.

Si le détachement à gauche n'est pas une condition nécessaire de l'organisation des événements, états et propositions, il renforce nettement l'opposition en opérant une structuration discursive[68], comme le démontre l'exemple (59) ci-dessous :

(59)

> For the president will also be traveling near **Sudan, Liberia** and **Congo**, <u>sites of horrific conflicts</u>. **In South Africa, Botswana** and **Uganda**, <u>he will be at the center of the AIDS crisis</u>. (WP, 07.07.03)
> *Car le président voyagera aussi à proximité **du Soudan, du Libéria** et **du Congo**, lieux d'épouvantables conflits. **En Afrique du Sud, au Botswana** et **en Ouganda** il va se retrouver au cœur de la crise du SIDA.* [notre traduction]

En tant qu'outils cadratifs, les noms de pays sont intégrés à une « liste » dont font partie toutes sortes de compléments de lieu adverbiaux, mais aussi des noms de villes ou de régions et autres toponymes, renvoyant tous à un savoir préconstruit, qui permet au lecteur de situer les univers de discours. Qu'est-ce à dire ? Premièrement, à ce niveau spécifique qu'est l'ouverture des univers locatifs spatiaux dans les

[68] En fait, le détachement préconstruit un espace discursif, alors que d'autres occurrences de noms de pays en position locative servent uniquement à le (re)construire.

discours, il est possible d'observer un rapprochement entre plusieurs catégories linguistiques de tradition grammaticale : noms propres, noms communs, adverbes. Deuxièmement, la notion de « préconstruit » vient une fois de plus caractériser la catégorie du nom de pays en tant que nom de lieu, dans sa dimension fonctionnelle. Mais, contrairement à Charolles (1997 : 7), nous ne pensons pas que des connaissances géographiques complètes soient nécessaires pour interpréter le discours. En fait, le nom de pays cadratif pourrait pré-sémantiser la lecture de l'actualité en vertu de son opposition discursive à d'autres noms de pays et donc, à d'autres univers discursifs, chaque univers contenant déjà une information susceptible de compléter ou de corriger les connaissances du lecteur. Car, finalement, en matière de langues et de leur statut, peu importe la latitude précise d'un pays : ce qui compte davantage, c'est l'appartenance de cet espace à une culture donnée[69].

4.2.1.3. La dénomination comme support discursif

Nous avons insisté sur la présence très importante des noms de pays dans le discours de presse, particularité qui a déterminé en partie le choix du corpus. Nous soutenons également que cette prolifération n'est pas aléatoire, et ce pour au moins une raison : la conviction théorique que rien ne doit être considéré comme superflu dans l'usage du langage, car toute occurrence peut renseigner le linguiste, soit sur les particularités de la langue, soit sur les particularités du cadre dans lequel elle se réalise : contexte culturel, social ou individuel de l'énonciation. Que se passerait-il si on éliminait les noms de pays des articles de presse ? L'exemple que nous venons d'analyser est un excellent candidat pour cette expérience :

(60)

> La langue est donc une affaire éminemment politique. C'est vrai ailleurs, mais nulle part à ce point. Il y a plurilinguisme, de droit ou de fait. L'unité linguistique a précédé de très loin l'unité politique.

Si on élimine les noms de pays de cette séquence, le texte devient presque contradictoire et dans tous les cas réellement incohérent. Si, en revanche, on cache juste le nom précis en laissant entendre qu'il s'agit de noms de pays (ou plus généralement de noms de lieux), le texte est interprétable, bien qu'il manque d'informations : ce pourrait être un quiz encyclopédique. *Où la langue est-elle une affaire éminemment politique* ? *Où y a-t-il plurilinguisme ?* etc.

---

[69] Cela ne veut pas dire que les connaissances géographiques soient inutiles, bien au contraire ! Seulement, à la lecture du texte ci-dessus, il est de trop peu d'importance que les lecteurs actualisent dans leur mémoire la carte du pays, si toutefois ils le font. C'est la géographie des politiques des langues qui est concernée avant tout.

(61)

> **[NOM DE PAYS]**, la langue est donc une affaire éminemment politique. C'est vrai ailleurs, mais nulle part à ce point. **[NOM DE PAYS]**, il y a plurilinguisme, de droit ou de fait. **[NOM DE PAYS]** ou **[NOM DE PAYS]**, l'unité linguistique a précédé de très loin l'unité politique.

Notons par ailleurs que la valeur locative qui permet de mettre en place des univers de discours apparaît en filigrane dès que l'attente du discours est spécifiée. Cet indice cognitif est probablement à l'origine du sens locatif des noms de pays, et il fait partie en quelque sorte de la *compétence linguistique*[70]. Il est nécessaire de savoir dans quels co(n)textes un mot peut être employé et prévoir les effets sémantico-discursifs que l'actualisation va entraîner dans tel ou tel type de structure.

En essayant d'expliquer l'existence des noms propres et leur rôle dans la langue, Locke (1987 [1690]) avance l'hypothèse du contact et de la nécessité de distinguer des individus de la même espèce avec lesquels les locuteurs se trouvent en contact, mais il ne s'agit pas de n'importe quelle espèce : il distingue les humains, les villes, les pays parmi les plus concernés (!) et donne l'exemple des noms de chevaux, courants dans le milieu des jockeys surtout. Depuis, la conception du nom propre n'a pas beaucoup changé : pour la linguistique contemporaine, tout comme pour la logique et la philosophie, le nom propre est le résultat linguistique (sonore ou graphique) d'une nécessité de nommer pour particulariser et identifier. Cette thèse fait figure d'axiome et elle pose les bases de toute approche disciplinaire ou interdisciplinaire du nom propre. Mais les petites opérations d'effacement *supra* suggèrent qu'elle est incomplète, ou trop elliptique, car elle occulte un déclencheur[71] important de cette nécessité de spécifier par un nom propre. Il s'agit d'une dimension communicative et du fait que le nom propre permet de « dire des choses » sur son référent, ce qui est très bien illustré par l'usage du nom propre *in absaentia*[72] :

> « The fact that someone is called 'Peter Jones' does not exist independently of communication : it is a fact which is created in order to make communication about (and with) Peter Jones easier[73]. »
>
> (Récanati 1993 : 186)

---

[70] Nous employons ce terme dans son sens énonciatif, qui met en rapport la langue et la parole, en tant qu'acquis collectif, et la compétence et la performance, en tant que savoir-faire et production effective du sujet parlant.

[71] C'est l'énigme de la poule et de l'œuf : déclencheur ou retombée ? Il est impossible de trancher objectivement. Notre choix est déterminé par l'adhésion à une théorie communicative (dans le sens d'échanger, dialoguer, construire des discours – mythes, contes) des origines du langage.

[72] En l'absence du référent.

[73] « Le fait que quelqu'un soit nommé 'Peter Jones' n'existe pas indépendamment de la communication : c'est un fait qui est créé afin de rendre la communication sur (et avec) Peter Jones plus facile. » (Récanati 1993 : 186 [notre traduction]). Nous trouvons cette affirmation de Récanati fort juste, même si nous n'adhérons pas à la thèse indexicale des noms propres qu'il propose.

La genèse des noms propres étant de l'ordre du socio-discursif, le nom propre fixe l'identité du référent en tant que symbole (Lévi-Strauss 1962) et sert de support discursif et informatif.

Le discours dans lequel se trouvent impliqués les noms de pays *la France, l'Italie, la Suisse, les États-Unis* et *l'Allemagne* montre que des contenus spécifiques concernent chacun des noms cités, et qu'ils ne devraient pas être confondus. Chaque nom de pays s'articule à des discours supposés conformes à une certaine représentation des choses. L'espace discursif croise ainsi un domaine représentationnel, dans lequel le nom de pays fournit l'information nécessaire à la construction et à la vérification de l'information[74].

4.2.2. Construction d'un espace représentationnel de référence

En encadrant des événements et des propositions dans l'espace textuel, les noms de pays contribuent à une fragmentation et à une structuration du monde. Or, toute structuration discursive du monde présuppose l'existence d'un espace à statut spécial, l'espace d'énonciation. La référence indexicale des noms de pays apparaissant en titres de rubriques représente un premier niveau énonciatif de la presse. Dans ce qui suit, nous examinerons les répercussions de cet ancrage énonciatif sur la désignation de certains pays.

4.2.2.1. Espace d'énonciation et espace de référence

Dans la presse française, *la France* renvoie à l'espace d'énonciation, tout comme *Great-Britain* renvoie à l'espace d'énonciation de *The Times, The Independent, The Guardian*, etc. De ce point de vue, l'*ici* qu'ils sous-entendent s'oppose tout naturellement à l'*ailleurs* désigné par les autres noms de pays.

Ne pas se donner des limites formelles présente l'avantage de pouvoir prendre en compte l'absence d'une forme. Dans l'article ci-dessous, il n'y a aucune occurrence de *(en) France* et pourtant, on situe facilement l'événement et il n'y a pas de confusion quant à la reconstitution de l'opposition *[en France] – aux Pays-Bas* :

(62)

Taux d'IVG en hausse chez les jeunes filles (titre)
SOCIETE En 1998, le nombre d'IVG s'établit à 214 000, soit 6 % de plus qu'en 1990, et à peu près une IVG pour trois naissances (trois fois plus qu'**aux Pays-Bas**). C'est chez les jeunes de 18-19 ans que le recours à l'IVG a le plus augmenté : 19 IVG pour 1 000 jeunes filles en 1998, contre 15 en 1990. Selon les chercheuses de la Dress (1), cette évolution n'est pas due à une "augmentation de

[74] Et vice-versa : le lecteur peut inférer (apprendre, tout simplement) des informations relatives au référent. Cette idée sera reprise, bien que sous un angle différent, en 8.1.4.

> la fréquence ou de la précocité des rapports sexuels" : pour les filles comme pour les garçons, l'âge médian des premiers rapports reste stable autour de 17 ans. L'explication pourrait venir de la plus grande précarité et des effets des campagnes de prévention du sida qui privilégient l'usage du préservatif au détriment d'une contraception plus fiable. "La situation des 18-20 ans scolarisées, "ayants droit" de leurs parents pour la Sécurité sociale, peut susciter des difficultés. Étant majeures, elles n'ont plus droit à la gratuité des consultations médicales et des contraceptifs au Planning familial." Enfin, selon le rapport Nisand, 60 % des femmes qui demandent une IVG ne connaissent pas la contraception d'urgence (pilule ou stérilet du lendemain). En comparaison, 90 % des Anglaises la connaissent. "Les IVG en 1998", Dress (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) (L, 01.07.00)

Le quotidien *Libération* n'ayant pas de rubrique *FRANCE,* c'est le contexte de production qui prend en charge la référence locative et situe l'événement. Cet exemple confirme la possibilité d'un locatif indexical présupposé[75]. Il montre aussi qu'un univers de discours peut correspondre à l'espace d'énonciation et donc se mettre en place en l'absence de tout cadratif. Si un autre nom de pays est actualisé, il ouvre un deuxième univers de discours et par là corrige les limites du premier.

Au-delà de l'objectivité recherchée dans l'emploi des noms de pays, censés vérifier la réalité des faits et la véridicité des propositions, il ressort une distinction entre l'espace de l'énonciation et l'espace extérieur, qui peut se concrétiser ou non dans le discours, mais dont la présence reste implicite, par nécessité d'équilibre référentiel. Cette présence implicite pourrait expliquer l'emploi du nom indexical dans des contextes n'actualisant aucun autre nom de pays et où, en l'absence de tout cadrage discursif, l'information resterait vague :

(63)

> CIRCULATION : 3 563 morts dans des accidents de la route **en France** au cours du premier semestre 2000 (titre)
> 3 563 personnes ont été tuées dans des accidents de la route **en France** au cours du premier semestre 2000, selon le ministère des transports. Ce chiffre est en diminution de 3,2 % par rapport à la même période de l'année 1999. Mais le ministère laisse craindre une aggravation de ce bilan au cours du second semestre "toujours plus meurtrier que le premier en particulier les mois de juillet et août". (M, 15.07.00)

Fixer le cadre *en France* permet de se distinguer par rapport « au reste du monde », par rapport à un *ailleurs* vague. Il est vrai aussi que, dans une optique d'analyse du discours, et de manière rétrospective, on serait tenté d'interpréter ces occurrences comme des outils de « prise de conscience » se superposant à la fonction locative…

[75] Qui peut aussi ne pas être actualisé. Dans le chapitre 7, nous examinerons le rapport entre énonciation collective, identité et représentation nationale et actualisation indexicale.

Parfois l'espace d'énonciation s'oppose, à travers l'actualisation du nom indexical, à une représentation globale de l'altérité, un *ailleurs* qui, lui, n'a pas de nom[76] :

(64)

a) She and others hope the measure will force companies to lower prices **in the United States** or raise them elsewhere, or both. (WP, 24.07.07)
*Elle espère, comme beaucoup d'autres, que la mesure va forcer les entreprises à baisser les prix **aux États-Unis,** ou les faire monter ailleurs, ou les deux.* [notre traduction]

b) Большинству людей нет разницы, в свободе или в рабстве они живут. Не только **в России** – везде. (I, 01.07.03)
*La plupart des gens ne voient aucune différence entre vivre dans la liberté ou vivre dans l'esclavage. Pas uniquement **en Russie** – partout [ailleurs].* [notre traduction]

L'opposition entre deux espaces, celui d'énonciation et celui de l'altérité, est régulièrement mise en relief dans le discours de presse, tantôt par le rubriquage *FRANCE – INTERNATIONAL*, dans la presse française, tantôt par l'emploi du nom indexical, mais aussi à travers des couples informatifs du type

en France, c'est X, en Belgique, c'est Y

en Suède, c'est X, en France, c'est aussi X, etc.,

dans lesquels le toponyme indexical peut n'être que sous-entendu, alors que les autres sont obligatoirement actualisés[77].

Il faut noter que dans la presse étrangère étudiée, l'opposition entre l'espace d'énonciation et l'*ailleurs* semble moins marquée que dans la presse française, le nom de pays indexical étant plus souvent mis en rapport avec un espace d'altérité aux contours flous (65a) ou bien juste sous-entendu (65b) :

(65)

a) **În România** nu este aceeaşi situaţie ca în ţările UE, precum **Anglia** şi **Germania**. (A, 24.07.07)
***En Roumanie** la situation n'est pas la même que dans les pays de l'UE, tels **l'Angleterre** et **l'Allemagne**.* [notre traduction]

b) Pechiney достаточно известна и **в России**. (I, 07.07.03)
*Pechiney est assez connu **en Russie** aussi.* [notre traduction]

Mais, quelle que soit la manière de configurer l'opposition, l'espace de l'énonciation peut à tout moment être promu espace de référence en miroir de l'espace référentiel extérieur : rien de plus naturel du moment que le discours de

[76] L'analyse translangagière reste à creuser. Si l'opposition entre les deux espaces est valable pour toutes les langues étudiées et pour l'ensemble des périodiques, il existe plusieurs manières de l'actualiser. Nous nous contentons ici de constater leur existence.

[77] Que des espaces extérieurs puissent être ainsi opposés est une évidence, comme on vient de le voir à propos des univers de discours : *En Suède, c'est X, en Norvège, c'est Y.*

presse s'adresse à un destinataire collectif rattaché (en principe) à son propre espace d'énonciation.

4.2.2.2. Projection de l'espace d'énonciation sur la désignation de l'Autre

Dans la presse française, l'espace de l'énonciation a une incidence non seulement sur l'interprétation privilégiée du nom indexical, mais aussi sur la désignation de l'altérité spatiale. *Outre-Atlantique, outre-Rhin* et *outre-Manche*[78] sont employés à côté de, mais probablement aussi à la place de *aux États-Unis, en Allemagne* et *en Grande-Bretagne.* Les désignations en *outre-* sont de vraies *désignations topocentriques*, qui réfèrent uniquement par rapport à l'espace d'énonciation. Elles ont toutes une valeur locative « limitative », dans le sens où elles interviennent pour limiter l'univers de discours institué à l'intérieur de l'espace de l'énonciation :

(66)

Quelques semaines après la décision allemande de renoncer au nucléaire, il s'est retrouvé hier à la tribune du colloque intitulé "Sortir du nucléaire" organisé à l'Assemblée nationale par le député vert du Val-d'Oise, Yves Cochet, ravi de voir sa réunion dopée par l'actualité d'**outre-Rhin**. (L, 06.07.00)

Doit-on parler de deixis ? Oui, si on tient compte des conditions d'identification, toujours relatives à un espace de référence ; car la transposition de ces désignations en allemand (en Allemagne) et en anglais (en Grande-Bretagne ou en Amérique) entraînerait automatiquement un changement de référence.

Les déictiques topocentriques sont souvent employés coréférentiellement aux noms de pays, qui apportent certainement leur contribution à l'interprétation. Cela est d'autant plus utile pour le linguiste lorsqu'il s'agit d'un *outre-Atlantique* dont la référence peut paraître imprécise[79] :

(67)

a) L'idée a été exportée de Grande-Bretagne. En effet, nos voisins d'**outre-Manche** ne sont pas seulement les inventeurs de cet en-cas (John Montagu, quatrième comte de Sandwich au XVIIe siècle), ils en sont aussi de féroces consommateurs. (M, 05.07.00)

b) Deutsche Telekom sera freiné dans sa croissance **outre-Atlantique**. Au moins 30 sénateurs des États-Unis s'inquiètent des ambitions de l'opérateur allemand qui envisage d'acheter la compagnie américaine de mobiles VoiceStream. (F, 22.07.00)

---

[78] La désignation *outre-Quiévrain*, pour la *Belgique*, semble moins prisée par les périodiques sélectionnés (sondage effectué sur l'ensemble des archives Lexis-Nexis). Elle est en tout cas absente de notre corpus.

[79] Même si on sait que *outre-Atlantique*, comme *l'Amérique*, désignent le même référent que *les États-Unis*.

À part les occurrences des noms de pays coréférents, c'est bien évidemment le contexte de production ou encore l'actualisation du toponyme indexical *la France* qui sont susceptibles d'établir la référence des désignations topocentriques. Mais la présence du toponyme indexical n'est pas perçue comme nécessaire pour l'interprétation de *outre-Atlantique*. Son rôle est en fait de départager les univers de discours afin d'éviter que la première phrase de l'article tombe automatiquement sous la portée de la désignation topocentrique :

(68)

> Alors que O Brother, leur nouveau film, avec George Clooney, sort le 30 août, on peut voir ou revoir le tout premier long-métrage des frères Coen, Blood Simple, qui fut distribué **en France** en 1985 sous le titre de Sang pour sang. En une quinzaine d'années, le tandem fraternel, originaire de Minneapolis, Joel (né en 1954) et Ethan (deux ans plus tard) s'est taillé une belle place au soleil, bénéficiant des faveurs tant du public que de la critique, aussi bien **outre-Atlantique** qu'en Europe, gardant la machine à broyer hollywoodienne à distance et continuant à explorer dans leur coin avec des minuties d'adolescents fétichistes l'univers de la sous-culture américaine sous toutes ses formes : polar, BD, rock, mode... (L, 19.07.00)

L'usage de la désignation topocentrique reste modeste dans la presse française[80] ; mais le phénomène en soi mérite réflexion. Se pose la question de savoir quelles particularités référentielles, sémantiques ou cognitives, rendent possible la relation déictique dissymétrique entre un nom de pays indexical, son absence et les désignations topocentriques.

4.2.2.3. Deixis spatiale et spécificités du nom de pays

L'actualisation du nom indexical est irrégulière et aléatoire en accompagnement des désignations topocentriques. Mais il reste néanmoins très présent, et l'espace de référence est souvent désigné par son propre nom, *la France*, dont le nombre d'occurrences dépasse dans presque tous les cas celui des désignations topocentriques[81] :

---

[80] *Cf.* 4.2.2.4. pour ce qui est de la presse étrangère.

[81] Le nombre d'occurrences est directement proportionnel au volume textuel de chaque périodique. Les occurrences du nom indexical concernent uniquement les articles dans lesquels apparaissent les désignations topocentriques.

Périodiques / Désignations	*L'Express*	*Le Figaro*	*Libération*	*Le Monde*	*Le Monde diplomatique*	*Le Point*
outre-Atlantique	0	40	11	25	1	3
outre-Manche	4	13	6	5	0	0
outre-Rhin	2	21	3	6	0	1
France	9	101	20	35	0	8

Tableau 9. Emploi des désignations topocentriques, données quantitatives.

Curieusement, le nom indexical est « très présent » tout en étant parfois absent. C'est le cas de l'article ci-dessous où les deux désignations topocentriques sont définies explicitement par rapport aux noms de pays et implicitement par rapport à l'espace de l'énonciation :

(69)

Deutsche Telekom freiné aux États-Unis (titre)
Deutsche Telekom sera freiné dans sa croissance **outre-Atlantique**. Au moins 30 sénateurs des États-Unis s'inquiètent des ambitions de l'opérateur allemand qui envisage d'acheter la compagnie américaine de mobiles VoiceStream. Ils font remarquer que Deutsche Telekom est majoritairement contrôlé par des capitaux publics allemands. La tentative d'OPA sur Telecom Italia, lancée par Deutsche Telekom l'an dernier, avait échoué pour cette même raison : le caractère public de l'opérateur allemand. Par ailleurs, le montant de quelque 55 milliards d'euros, proposés par la société **d'outre-Rhin** pour acheter VoiceStream, valorise chaque abonné américain du mobile au montant record de 19 300 euros. Face à ces inquiétudes pour Deutsche Telecom, l'action a perdu plus de 5 % des jeudi. Et hier, le cours de l'opérateur allemand abandonnait 3,2 %, à 55,3 euros. (F, 22.07.00)

Dans ces conditions, le statut du nom indexical reste ambigu. Le toponyme se présente comme une unité à double face, qui identifie objectivement, avant tout de par sa forme linguistique[82], mais qui réfère indexicalement. C'est probablement le seul cas où il est possible de séparer conceptuellement deux versants du nom propre, l'identification et la référence effective[83]. D'ailleurs, le phénomène concerne

[82] Il s'agit de sa forme sonore ou graphique ; on est proche ici de la définition formelle du nom propre de Gardiner (1954 : 43) : « A proper name is a word or group of words recognized as indicating or tending to indicate the object or objects to which it refers by virtue of its distinctive sound alone, without regard to any meaning possessed by that sound from the start, or acquired by it through association with the said object or objects. » (« Un nom propre est un mot ou un groupe de mots consacré en tant qu'identifiant ou ayant tendance à identifier l'objet ou les objets auxquels il réfère en vertu de sa sonorité distinctive, indépendamment de toute signification que ce phonème avait à l'origine ou qu'il a acquise par association avec l'objet ou les objets nommés. » [notre traduction]).

[83] Ici, il ne faut surtout pas confondre l'emploi indexical, relevant de l'espace d'énonciation, et l'emploi *in præsentia.*

semblablement les noms de lieux[84] en général. Il s'agit là d'une complexité qui nous invite à poursuivre les analyses afin de mieux la décrire et de révéler son éventuel impact sur le sémantisme du nom de pays.

4.2.2.4. Contraintes linguistiques et ontologiques

Nous n'avons abordé ci-dessus que les désignations topocentriques dans la presse française. Cela s'explique par l'absence d'expressions idiomatiques en allemand et en anglais (britannique ou américain) : il n'existe pas de vraie réciprocité désignative. En anglais, et depuis les États-Unis, il est cependant possible de dire *on the other side of the Atlantic* (*de l'autre côté de l'Atlantique*) :

(70)

> Despite vast disparities in budget, talent and tradition, D.C. United always seems to stay competitive against celebrated English clubs. Granted, the friendly encounters usually take place during the Premier League's offseason, but United finds ways to scare its lofty opponent and raise a few eyebrows **on the other side of the Atlantic**. (WP, 24.07.03)
> *En dépit de disparités conséquentes au niveau du budget, du talent et de la tradition, D.C. United semble préserver sa compétitivité face à des clubs anglais célèbres. Les matchs amicaux, sans surprise, ont généralement lieu pendant la hors-saison de la Première Ligue, mais United trouve les moyens d'inquiéter son puissant adversaire et de faire hausser des sourcils de l'autre côté de l'Atlantique.* [notre traduction]

Mais l'expression ne fait pas figure de désignation et elle renvoie dans ce cas précis[85] à la Grande-Bretagne et non pas à la France – il y a une dissymétrie référentielle.

En roumain, il est possible de construire des structures similaires en prenant comme repère le nom de la rivière qui sépare la Moldavie et la Roumanie. Mais *peste Prut* (*au-delà de Prut*) n'a ni le même statut, ni le même fonctionnement dans la presse roumaine et dans la presse moldave, toutes les deux roumanophones ; la formule est d'ailleurs plus courante dans la presse moldave. Si la structure *peste+N* n'est pas complètement figée, la coréférence est en revanche possible, comme le montre la reprise de *SUA* (sigle des *États-Unis* en roumain) par *peste Ocean* (correspondant à *au-delà de l'Océan*), où le nom *Ocean* prend une majuscule, marque graphique du nom propre en roumain :

(71)

> Helmuth Duckadam a ales sa-şi continue viața **în SUA**. Cu toate acestea, eroul de la Sevilla nu va abandona fotbalul, el intenționând să infiinteze, **peste Ocean**, echipa Steaua Las Vegas. (Fx, 16.07.03)

---

[84] Les anthroponymes font valoir une double face soit en position métalinguistique (*Je m'appelle Claire*) – donc, à deux niveaux différents –, soit dans le langage enfantin (*Claire joue, Claire veut de l'eau*), et cet emploi est considéré comme « exotique » (sauf dans le cas de troubles de la communication, tel l'autisme).

[85] L'Europe en général peut être visée.

> *Helmuth Duckadam a choisi de vivre* ***aux USA****. Mais malgré cela, le héros de Séville ne va pas abandonner le football, son intention étant de fonder* ***[outre-Atlantique]*** *l'équipe Steaua Las Vegas.* [notre traduction]

Les structures se figent certainement en fonction des contraintes linguistiques : cela expliquerait le statut formellement déictique et réciproque de la désignation topocentrique *outre-Quiévrain,* valable tant en France qu'en Belgique. En l'absence d'un support linguistique adéquat en allemand, *outre-Rhin* ne peut pas acquérir cette réciprocité.

Mais d'autres contraintes s'imposent, celles de l'ontologie de l'espace et surtout des représentations cognitives liées à l'espace et à sa dénomination. Le *outre-* en français relève d'une topologie de l'*ailleurs* par rapport à l'espace de référence[86]. En fait, dans tous les cas mentionnés, il est possible de construire des désignations topocentriques uniquement en prenant en compte des frontières naturelles – fleuve, mer, océan – dont les noms sont suffisamment saillants dans la culture linguistique du pays. Historiquement, d'autres structures ont été forgées en français, telle *outre-monts* pour désigner l'Espagne et l'Italie, mais cette désignation est maintenant vieillie.

Reconnaître une relation de coréférence entre les noms de pays *l'Allemagne, la Grande-Bretagne* et *les États-Unis* et les désignations topocentriques, c'est mettre en avant l'ancrage ontologique des noms de pays, leur rapport à un territoire, à un lieu, à un espace dont la configuration peut être linguistiquement marquée ou sous-entendue, mais dans tous les cas prédéterminée par les représentations et la perception du monde. La réalité a d'ailleurs toujours été présente, dès l'entrée dans le corpus par les titres de rubrique, une réalité cognitive et discursive à la fois. Car, si la linguistique n'a pas pour objectif de décrire ni d'inventer la réalité (la langue et le discours le font très bien), elle doit pouvoir exploiter ses données et son impact sur les formes linguistiques et leur fonctionnement.

Les noms de pays mettent en place un vrai espace référentiel, qu'il soit discursif ou ontologique. Par cela, ils deviennent des marqueurs de réalité, autour desquels s'organisent les informations. Ce sont à la fois des outils d'organisation, des représentations du monde et un gage d'objectivité.

---

[86] L'expression *la France d'Outre-mer,* courante avant 1958 (TLF), mérite une attention particulière. Tout en se réclamant des mêmes formats cognitifs et énonciatifs que *outre-Manche* et les autres, elle relève néanmoins d'un autre registre socio-historique et discursif.

4.3. Le sens locatif, du général au particulier

Après avoir observé la réalisation de la localisation à plusieurs niveaux du discours, nous nous arrêtons maintenant sur les conditions linguistico-cognitives qui favorisent un tel fonctionnement du nom de pays, au-delà du discours d'information médiatique et de ses besoins. Nous replaçons le nom de pays dans le contexte des autres noms de lieux et proposons une étude diachronique de la localisation par des noms propres de lieu dans quelques contextes représentatifs où l'identification passe aussi par la spatialisation.

4.3.1. Le statut cognitivo-discursif du nom de pays

En tant que noms de lieux, les noms de pays doivent partager le potentiel locatif avec les noms de villes, de régions, de continents, de rues, etc. L'actualisation de l'un ou l'autre nom de lieu est gérée par le contexte et directement dépendante non seulement de la thématique du discours, mais également de ce que nous appellerons des niveaux discursifs et cognitifs.

4.3.1.1. Nom de pays et autres noms de lieux

Nous tâcherons maintenant de répondre à une éventuelle objection : n'accordons-nous pas trop d'importance aux noms de pays ? Car des noms de villes ou de régions, ou encore de parties du monde, mais des noms de villes surtout, peuvent remplir en principe les mêmes fonctions que les noms de pays et se trouver dans les mêmes positions locatives : nous l'avons d'ailleurs mentionné ci-dessus, en insistant sur le fait que le traitement discursif permet de rapprocher les noms de pays d'autres catégories et de transgresser certaines frontières, comme celles entre les adverbes et les noms de lieux, entre les noms communs et les noms propres. L'exemple (72) ne laisse plus aucun doute : les noms de villes peuvent situer des événements :

(72)

> Il peut revenir. D'ailleurs, il est revenu. Ici comme **à Vienne**. Adolf Hitler a réédité samedi matin, **à Paris**, la promenade qu'il avait effectuée au lendemain de l'étrange défaite de 1940. (L, 03.07.00)

Nous ne soutiendrons à aucun moment que les noms de pays ont, syntaxiquement ou même discursivement, des fonctions et des positions qui leurs sont réservées en exclusivité et dans toute situation. Nous confirmons en revanche que les noms de pays ont une position discursive et cognitive privilégiée. Par exemple, même lorsqu'ils sont utilisés dans le voisinage des noms de villes ou de

régions, les noms de pays peuvent mettre en avant leur valeur locative, en situant ces mêmes villes ou régions[87] :

(73)

a) Le professeur Stefano Taddei, de l'université de Pise (**Italie**), est arrivé à cette conclusion après avoir suivi deux groupes de personnes (composés de sédentaires et de sportifs), les plus jeunes ayant 27 ans en moyenne, les autres près de 65 ans. (P, 07.07.00)

b) Veba Electronics, dont le siège se trouve à Santa Clara en Californie (**États-Unis**), est la troisième entreprise mondiale de vente en gros de composants électroniques. (F, 15.07.00)

Les mêmes stratégies sont attestées dans notre corpus de presse étrangère : le nom de pays est utilisé pour expliciter, préciser la localisation de l'événement :

(74)

During his ten-minute appearance he told the judge that he had learnt of the hunt for him and Shevaun only when he picked up a British newspaper in Strasbourg **in France**. (T, 18.07.03)
*Lors de sa parution, qui a duré dix minutes, il a dit au juge qu'il n'avait appris que Shevaun et lui étaient recherchés qu'en ouvrant un journal britannique à Strasbourg, **en France**.* [notre traduction]

Il semblerait que l'emploi des noms de pays relève de niveaux cognitifs et discursifs par défaut. On peut faire l'hypothèse que le nom de pays est cognitivement plus saillant que les noms de villes ou de régions. Mais il l'est aussi discursivement. Nous avons pu observer, sur l'ensemble du corpus français, le comportement d'un nom d'île et de ville, *Okinawa*. C'est à Okinawa qu'a eu lieu un des événements marquants de la période du 1 au 31 juillet 2000[88] : le sommet du G8, ou la rencontre des plus grands pays du monde, au nombre de 8. L'événement est couvert par la presse sur plusieurs jours. De ce fait, le nom de la ville y apparaît régulièrement, et il est rarement (jamais dans *Libération*) accompagné de près du nom du pays : *Okinawa (Japon)* et *Okinawa, au Japon*. À cela, deux explications possibles : ou bien le nom du pays figure dans le titre, et à ce moment-là il peut remplir son rôle à distance, ou bien le nom de ville devient saillant du fait de sa présence accrue dans le discours de presse, suite à l'ampleur discursive de l'événement. Deux titres tirés de *Libération* semblent confirmer les deux hypothèses :

(75)

a) **Le Japon** prépare son G8 avec fébrilité (L, 18.07.00)

---

[87] Alors que, intuitivement, on dirait que *Pise* et *la Californie* ne sont pas des noms inconnus par le lecteur français.
[88] Nous rappelons qu'il s'agit de la période couverte par notre corpus de base.

b) **Okinawa**, annexe américaine[89] (titre) À la veille du sommet du G8 au Japon (sous-titre) (L, 20.07.00)

Les occurrences de *Okinawa* sont ainsi discursivement préparées et encadrées d'emblée dans l'univers discursif du Japon. Une fois l'événement tombé dans l'oubli, on peut s'attendre à la réapparition du nom de pays. Il se peut aussi que le nom de ville reste saillant à la suite d'événements très marquants, qui constituent la grande Histoire : le nom propre est alors véritablement « historique » (*Hiroshima* ou *Sarajevo,* par exemple). Il est intéressant de remarquer que beaucoup de noms propres de lieu sont dans ce sens historiques. Le même genre de différences pourrait probablement être établi entre le discours médiatique et le discours quotidien.

4.3.1.2. L'espace limitatif : du discursif au cognitif

À l'échelle du discours de presse, le nom de pays peut vérifier la véridicité ou l'ampleur d'un fait sans forcément configurer des univers de discours : il fixe juste un cadre limitatif se rapportant à un objet précis, caractérisé dans les limites de cet espace :

(76)

a) Le soleil se couche, San Se s'éveille. À deux pas de la frontière, la capitale du Guipuzcoa (l'une des sept provinces historiques du Pays basque) exhale un charme singulier, mi-ange, mi-démon. Avec son style Belle Époque, Saint-Sébastien - Donostia, en basque - reste la station balnéaire la plus chic **d'Espagne**. (E, 27.07.00)

b) The cellular operator, the largest **in the US**, added 1.3 million new subscribers in the second quarter. (T, 30.07.03)
L'opérateur de téléphonie mobile, le plus grand ***aux USA****, a enregistré 1,3 million de nouveaux abonnés pendant le second trimestre.* [notre traduction]

c) Şeful Parchetului Național Anticorupție, Ioan Amarie, l-a numit în funcția de procuror-şef al secției Cluj a PNA pe Ion Irimie, unul dintre cei mai duri procurori **din România** […](A, 18.07.03)
Le chef du Parquet national anticorruption, Ioan Amarie, a nommé Ion Irimie, l'un des plus durs procureurs ***de Roumanie****, aux fonctions de procureur-chef de section [à] Cluj.* [notre traduction]

Dans toutes les langues étudiées, le nom de pays s'attache aux structures superlatives : *the most powerful family* ***in Britain*** (T, 30.07.03). Citons de même *les plus grandes villes* ***de France****, les plus grandes banques* ***de Lichtenstein***, etc.

Des listes et des classements peuvent aussi tomber sous la portée des espaces de référence fixés par les noms de pays :

(77)

a) Lyon […], la troisième ville **de France** (M, 07.07.00)

[89] Les États-Unis y ont installé une base militaire après l'avoir occupée en 1942.

b) "Первый **в России** сервер для истинных курильщиков" (tabak.ru) принадлежит компании, торгующей табаком. (I, 07.07.03)
*« Le premier site **de Russie** pour les vrais fumeurs » (tabak.ru) appartient à une compagnie qui commercialise du tabac.* [notre traduction]

Dans tous ces contextes, la valeur locative semble préexister au discours qui l'actualise et correspond, comme dans les rubriques et les titres, à une indication préconstruite de lecture de l'actualité. La valeur locative n'est pas dépendante uniquement d'une contrainte discursive, qui impose la localisation des événements et la spatialisation de l'actualité médiatique, mais aussi d'une contrainte cognitive, qui structure les représentations et la connaissance du monde.

Les affirmations de 4.3.1.1. et de 4.3.1.2. ne sont pas contradictoires, loin de là. Les modulations discursives sur lesquelles nous insistons dans la première sous-section et la prédétermination cognitive configurent en fait l'identité fonctionnelle des noms de pays. Dans ce chapitre, nous avons étudié diverses stratégies de fixation et d'exploitation de la valeur locative des noms de pays. Il s'agit d'un niveau d'observation macro, qui s'appuie sur l'ordre sémiotique et sur la construction discursive de l'actualité médiatique. Dans ce qui suit, nous tenterons de mettre en évidence les préconstruits cognitifs en réduisant au maximum l'influence du discours.

4.3.2. La construction de la localisation identifiante par défaut

L'hypothèse de l'articulation des contraintes discursives et cognitives nous conduit à chercher des traces formelles ou sémantiques de la valeur locative dans des contextes plus diversifiés, et surtout moins dépendants des contraintes du discours d'information. C'est à travers l'étude des structures dénominatives figées et de l'identification localisante que nous allons chercher à dégager la nature de la valeur locative des noms de pays.

4.3.2.1. Dénominations complexes et formats discursifs

Lors de la collecte du corpus, nous n'avons pas tenu compte des occurrences de noms de pays qui constituent des dénominations complexes telles que *Bata France, Lafarge România, Telecom Italia, France Telecom, Moldova Gaz, US Airways, le Grand Prix d'Autriche, L'Association des Musées de France, Philippe d'Espagne,* etc. Pourtant, si ces structures ne révèlent pas une grande diversité d'emplois des noms de pays, elles permettent en revanche d'observer des phénomènes

« microscopiques », qui tiennent du rapport des noms de pays aux unités avec lesquelles ils constituent des dénominations figées.

Les noms de pays s'intègrent souvent à des dénominations qui sont, à leur tour, particularisantes. Ainsi *France Telecom, US Airways, Moldova Gaz* sont des noms propres non-prototypiques et correspondent aux structures polylexicales mixtes (Jonasson 1994 : 32-33), qui articulent des noms propres et des éléments descriptifs (noms communs ou adjectifs) au sein d'une expression dénominative. Il s'agit d'une inversion de la structure prototypique *le N Npr*[90] (*le projet Delors, l'escargot Ernest*, etc.), ce qui entraîne, avec le passage à un autre domaine de référence[91], l'effacement de l'article : *Npr N*. Notons que la suppression de l'un des deux noms – le nom descriptif ou le nom de pays – n'est pas d'usage : ces structures sont unitaires.

D'autres dénominations, comme *Bata France* et *Philippe d'Espagne*, sont des structures polylexicales constituées de deux ou plusieurs noms propres ; il s'agit de structures *Npr Npays* (*Bata France*) ou bien de structures prépositives *SN de Npays* (*L'Association des Musées de France, le Tour de France*). En français, quelques régularités ont pu être observées. Ainsi, le nom de pays précède les noms communs, mais pas les noms propres : *Abdelli France, Abert France Toitures Services*. *Telecom Italia*, assez fréquent dans le corpus, n'est pas un contre-exemple de fait, son format étant tributaire des contraintes de l'italien. D'ailleurs, comme on peut s'en douter, ces structures ne sont pas toujours les mêmes d'une langue à l'autre. Cependant, on retrouve à un niveau plus profond les mêmes distinctions. Ainsi, l'anglais américain distingue, à l'aide de l'orthographe, *US Airways*, équivalent des constructions françaises *Npays N* (*US* s'orthographie sans points) et *the U.S. Chamber of Commerce*, équivalent de *SN de Npays* (*U.S.* s'orthographie avec des points après chaque majuscule, en tant que sigle du nom de pays). En russe, le nom de pays apparaît le plus souvent au génitif, ce qui met davantage en évidence l'appartenance à un espace[92], à la différence des structures *SN de Npays* en français, qui sont ambivalentes locatif-possessif.

---

[90] *Cf.* Kleiber (1985), Noailly (1990 et 1991), Jonasson (1995), Bosredon (2001b).
[91] Ce n'est plus un nom de pays, mais un nom d'entreprise.
[92] Et à un pays de manière plus générale. Nous affinerons ces distinctions dans les chapitres 5, 6 et 7.

Npays N	*Npr Npays*	*SN de Npays*	*Npr de Npays*
France Telecom France Boissons Moldova Gaz (roum.) US Airways (angl.)	Lafarge România (roum.) Bata France Lukoil Rossia (rus.)	L'Ambassade du Portugal[93] Le Tour de France L'Association des Musées de France	Philippe d'Espagne Charles XVI de Suède etc.

Tableau 10. Le nom de pays dans les dénominations polylexicales.

Toutes ces structures sont associées à des domaines bien définis : le monde des entreprises, les sports, l'administration, les associations, les familles royales. La liste, déjà longue, n'est pas fermée, mais des limites qualitatives s'imposent : on a affaire à des noms *officiels* d'entreprises, de compétitions, d'institutions, etc. Le nom de pays entre ainsi dans des domaines d'appellation (Bosredon 1997 : 232) qui donnent un cadre discursif aux patrons morpho-syntaxiques représentant les trois structures de base mentionnées ci-dessus, et sur le modèle desquelles d'autres dénominations peuvent être construites[94].

4.3.2.2. Dénomination (ré)identifiante

Le nom de pays, élément obligatoire de la plupart des dénominations polylexicales citées, participe-t-il à une double identification ? Il est en fait important de définir son statut à l'intérieur de ces structures dénominatives.

Nous examinerons pour commencer les constructions directes, sans la préposition *de,* proches des structures *le docteur Knock, le plan Mitterrand,* etc. (Kleiber 1985 : 3[95]). On comprend immédiatement que l'inversion *Npr N* et la juxtaposition de deux noms propres *Npr Npr* rendent difficile l'application des analyses traitant des structures classiques *le N Npr*. De surcroît, un consensus entre les diverses approches ne semble pas envisageable. Ainsi, parmi les positions les plus tranchées, on citera celle de Noailly (1990 et 1991), qui postule une subordination référentielle du second élément au premier, et celle de Jonasson (1995), pour qui les deux unités sont référentiellement indépendantes. D'après Noailly (1990), dans la structure *Poitou-Charentes* le nom *Charentes* devrait être subordonné à *Poitou*, tout

[93] Les règles qui déterminent l'emploi des prépositions *en* et *à* devant les noms de pays sont valables dans le cadre des structures polylexicales également.
[94] D'autres noms de lieux peuvent intégrer ces structures, mais là encore, il est nécessaire de bien distinguer les niveaux de référence.
[95] Dans cet article, G. Kleiber analyse deux structures devenues des classiques : *le projet Delors* et *la camarade Catherine*.

comme le nom *Catherine* est subordonné à *la camarade*[96]. Enfin, pour échapper à cette polémique, Forsgren (1995) remarque que les connaissances extralinguistiques sont déterminantes pour l'interprétation des rapports établis entre *Poitou* et *Charentes* :

> « Peut-être même qu'après tout, il vaudrait mieux s'abstenir de coller à tout prix une étiquette syntaxique à cette relation, et la considérer ou bien comme syntaxiquement sous-déterminée, ou bien comme une non-relation syntaxique, en d'autres mots comme un composé. »
> (Forsgren 1995 : 103)

Il est cependant possible de dégager des rapports sémantico-syntaxiques à l'intérieur des composés, comme le fait par exemple Minescu (1999) à propos des noms de lieux polylexicaux en roumain et en français. L'identification des rôles sémantiques serait alors à même de révéler la valeur, locative ou autre, des noms de pays. Dans nos exemples, les noms constitutifs sont complémentaires et semblent contribuer chacun à la singularisation du référent concerné, les interprétations les plus immédiates étant soit « une entité qui s'appelle N », ce qui reviendrait à considérer la structure comme unitaire et ne pas faire appel à une interprétation compositionnelle ; soit « une entité qui se rapporte à la France[97] », ce qui invite à une interprétation compositionnelle. Il faut évidemment choisir la deuxième possibilité si on veut observer de plus près le comportement du nom de pays.

Les structures *Npr Npays* se rangent dans cette même optique. *Bata France* s'oppose ainsi à *Bata Espagne* par l'identification locative. Le double fonctionnement du nom de pays – de localisation et d'identification – est illustré par *France Boissons Auxerre*. Le nom de l'entreprise est à l'origine *France Boissons,* et la stratégie de désignation de ses filiales finit par confirmer l'intégration du nom de pays à une autre dénomination identifiante, dont le référent sera localisé par un autre nom de lieu. Cela signifie-t-il que le nom de pays ne réfère plus ? Bosredon (1997) reconnaît aux noms propres deux traits de sens :

---

[96] Jonasson (1995 : 86) considère, évidemment, que les deux noms sont référentiellement indépendants l'un par rapport à l'autre.

[97] Jonasson (1995 : 93) propose ce type d'interprétation pour distinguer deux valeurs référentielles différentes de *l'énigme Mitterrand* : « Mitterrand est une énigme » versus « l'énigme se rapportant d'une manière ou d'une autre à Mitterrand ».

> « Le premier est un trait de désignateur rigide, le deuxième : celui de 'singulatif'. Un nom propre désigne de façon rigide et singularise. Lorsqu'un nom propre ne dénomme plus comme un désignateur rigide, il garde toujours son pouvoir singulatif, mais ce pouvoir est alors, en quelque sorte, 'décroché' de la référence. Il agit dans ce cas comme un simple déterminant sémantique. »
> (Bosredon 1997 : 64)

Les tests linguistiques montrent que, malgré le passage d'un domaine appellatif à un autre, le nom de pays est plus résistant devant l'effacement référentiel qui touche les noms propres dans des syntagmes comme *le café Cluny* - **Cluny – le Cluny* (Bosredon 2001a et b). Le nom de pays ne peut pas être utilisé indépendamment pour désigner une entreprise : *la France* renvoie toujours à… la France. Il semble donc préserver sa valeur référentielle tout en localisant un autre référent. D'ailleurs, les constructions *Npr Npr* peuvent être glosées comme *(la filiale) Lafarge en Roumanie* ou *(la filiale) d'Espagne de Bata*.

4.3.2.3. Localisation et identification

Nous reprenons maintenant les structures *SN de Npr* dont il a été si peu question jusqu'ici. Dans *l'Ambassade d'Espagne, l'équipe de France, la Banque de France*, etc., le nom de pays réfère et par sa référence limite et précise la référence de la dénomination complexe. Cependant, si la spécification locative apportée par le nom de pays est évidente, il n'est pas facile de définir les rapports qu'il entretient avec le SN[98] : on perçoit sans difficulté la différence entre :

L'équipe de Chine
Le thé de Chine
L'Ambassade de Chine

Il est impossible de mettre sur le même plan *l'équipe de Chine,* où le nom de pays renvoie à la fois aux origines et à la représentation spatiale et nationale, et *le thé de Chine*, où le nom de pays, en indiquant l'origine géographique d'un thé, institue une nouvelle catégorie, celle du *thé de Chine*. Enfin, *l'Ambassade de Chine* désigne une institution qui ne sera jamais située en Chine : signe d'un lien spatial et institutionnel, le nom de pays ne localise pas ou, en tout cas, pas de la même manière. Mais les trois dénominations polylexicales ont en commun leur dépendance identifiante du nom de pays.

[98] En tout cas, ils ne sont pas sémantiquement équivalents !

Les noms de lieux et leurs dérivés ont toujours été un moyen de représenter linguistiquement des repères cognitifs, ce qui les met en contact avec divers domaines de références. En français, les noms de lieux ont servi et servent encore de support à la construction de dénominations individualisantes tels les noms de grandes familles : on a ainsi *Jean de la Montagne, le duc Philippe d'Orléans, le roi Louis XIV de France*. Beaucoup de noms sont sortis du même moule, comme le signale Dauzat[99] (1988), et la saillance du lieu est proportionnelle à la notoriété du personnage[100] ; aujourd'hui, il existe encore des *Philippe d'Espagne*. L'emploi de la préposition *de* est tout à fait significatif : pour Lomholt (1991 : 41), « *de* marque une qualité permanente ou toute l'étendue du territoire, tandis qu'une préposition locative indique une qualité de courte durée ou une partie du territoire. »

Les dénominations complexes signalées ci-dessus sont le résultat d'une dynamique conceptuelle inhérente à la culture et à la langue. Après les noms de fiefs, de villes ou de régions, ce sont les noms de pays qui deviennent marqueurs linguistiques d'une référence spatiale par défaut, d'une sorte de repère prototypique dans toute une série de cadres discursifs – on connaissait *la guerre de Troie* ; récemment, c'est *la guerre d'Afghanistan* qui a fait l'actualité[101]. À chaque époque ses repères spatiaux et ses domaines appellatifs donc, selon les niveaux cognitifs et discursifs fixant les espaces de référence.

Bilan

Dans ce chapitre nous croisons une représentation naïve du nom de pays en tant que faisant partie de la catégorie référentielle des noms de lieux et une entrée sémio-discursive dans le corpus de presse, le but étant d'observer le fonctionnement locatif des noms de pays dans un cadre concret. La morphologie du discours de presse permet en fait d'aborder plusieurs niveaux sémiotiques et textuels, à travers l'étude des rubriques, des titres et des articles. Nous avons ainsi pu identifier plusieurs types de fonctionnements locatifs, répondant chacun à une demande médiatique et discursive, mais relevant tous d'un préconstruit cognitif. On remarque aussi que la fonction de localisation, bien qu'elle connaisse des usages différents selon les médias

---

[99] En fait, l'homme est désigné par la terre tout comme la terre est désignée par le nom de l'homme. Dauzat (1988 : 130) appelle les premiers *noms d'origine* : « Nous appelons noms d'origine tous ceux qui rattachent l'individu au sol, à la maison ou au domaine qu'il habite, à la localité ou au pays dont il est originaire. On dit aussi : 'nom de provenance'. »

[100] C'est valable aussi pour les titres : *roi d'Angleterre, tzar de toutes les Russies*, etc. Dans la *Chanson de Roland* (~XI siècle) on atteste déjà la désignation *pair de France*.

[101] La guerre du Golfe, c'est une autre histoire…

et les langues-cultures, est valable dans toutes les langues étudiées (anglais, français, roumain et russe).

En actualisant et en développant un sens locatif au fil du discours de presse, le nom de pays contribue à l'organisation sémiotique et thématique du discours de presse. L'emploi des noms de pays permet de représenter, voire de « reproduire » le monde – géographique, mais surtout événementiel – sur la page du journal et de maintenir ainsi le lien avec une réalité extérieure au discours d'information. De cette manière, l'actualité événementielle est encadrée par les espaces discursifs que les noms de pays instituent à plusieurs niveaux : rubriques, titres, articles et sections d'articles. Les noms de pays sont des signes spatialisants.

Le nom de pays peut par ailleurs identifier l'espace d'énonciation et acquérir le statut de nom indexical : ainsi, *la France* identifie l'espace d'énonciation de la presse française, *Great-Britain* (ou *the United Kingdom*, ou *the UK*, ou *Britain*) identifie l'espace d'énonciation de la presse anglaise, etc. Cet espace étant présupposé par toute production discursive, l'actualisation du nom de pays indexical n'est pas obligatoire : il identifie grâce à sa matérialité, mais il réfère indexicalement. Quoi qu'il en soit, sa présence, réelle ou implicite, a toujours des effets sur l'organisation du discours et surtout sur la désignation des autres espaces ; dans ce cadre apparaissent des désignations topocentriques, comme *outre-Manche, outre-Atlantique, outre-Rhin,* qui, de par leur détermination à la fois énonciative et géographique, mettent davantage en évidence le rapport au monde. En opposant le Même (formes autodésignatives) à l'Autre (formes topocentriques), les noms de pays deviennent des signes identitaires.

Cassirer (1972 [1923]) avait déjà proposé un rapprochement entre langage et espace, deux universaux de la pensée et de l'expérience humaine :

> « Le langage, avec les noms qu'il donne aux contenus et aux rapports spatiaux, possède lui aussi un tel *schème* auquel il doit rapporter toutes les représentations pour les rendre saisissables et repérables par les sens. Tout se passe comme si toutes les relations intellectuelles et idéelles n'étaient saisissables par la conscience linguistique que si elles sont projetées dans l'*espace* et <reflétées> analogiquement en lui. »
> (Cassirer 1972 [1923] : 154)

Sans vouloir pousser trop loin l'analogie, nous devons reconnaître, devant les faits, que le nom de pays fournit une dimension spatiale au discours de presse, mais aussi à beaucoup d'autres représentations que la langue n'a pas manqué d'enregistrer au fil du temps. C'est cette conceptualisation et lexicalisation du spatial que nous avons pu observer à travers le fonctionnement des noms de pays dans le discours de presse.

Les noms de pays relèvent bien d'un appareillage linguistique, cognitif et discursif de représentation de l'espace ; ce sont des signes identifiants.

En présentant les premiers résultats du travail sur le corpus de presse, ce chapitre consolide la problématique initiale et ouvre des pistes d'observation concrètes. L'objet *nom de pays* y révèle surtout une complexité prometteuse. Car, si le nom de pays mérite bien sa catégorisation de *nom de lieu*, son potentiel ne se limite pas à la seule valeur locative : le balayage à plusieurs niveaux discursifs des emplois locatifs a servi aussi à montrer que beaucoup de choses restent à dire sur le nom de pays. Dans ce chapitre, nous avons laissé de côté les emplois actantiels, très fréquents dans la presse et qui semblent très diversifiés aussi. Par ailleurs, on a pu observer, à maintes reprises, que tout en actualisant un sens locatif, le nom de pays renvoie, obliquement ou directement, à des événements, lorsqu'il apparaît en titre de rubrique ou de sous-rubrique, ou bien dans les titres bisegmentaux ; à des objets ou propositions, lorsqu'il ouvre des univers de discours ; et à des domaines de références hétérogènes, lorsqu'il entre dans des structures polylexicales identifiantes. Il s'agit de trouver une cohérence à tous ces mécanismes et de voir comment le nom de pays réussit à condenser tant d'aspects. Dans le chapitre suivant, nous articulerons le fonctionnement actantiel et le statut de signe identitaire et identifiant des noms de pays.

CHAPITRE 5. STRUCTURES ACTANTIELLES, MÉTONYMIE ET FACETTES : VERS UN MODÈLE SÉMANTIQUE HYBRIDE

Dans les titres comme dans les articles, les structures locatives, bien que très nombreuses, ne sont pas les seules à représenter les usages des noms de pays. Nous avons identifié des structures actantielles dans lesquelles le nom de pays peut avoir des positions syntaxiques et des rôles sémantiques divers :

(78)

Après **l'Italie** et **le Vatican** en mars 1999, **la France** en octobre de la même année, c'est au tour de **l'Allemagne** de renouer un timide dialogue avec **l'Iran** (M, 12.07.00).

Nous pensons que ces emplois sont dus à l'articulation sémantique, dans le nom de pays, de deux dimensions, l'espace et le pays. L'interprétation classique qualifie ce type d'emplois de *métonymiques*, c'est-à-dire *le nom propre est employé pour désigner un objet ou une propriété qui se trouvent dans un rapport existentiel ou de contiguïté avec sa référence habituelle*[1] : Lakoff et Johnson (1985), Jonasson (1994)[2].

Nous proposons un traitement sémantique des structures actantielles, en recourant dans un premier temps à l'interprétation métonymique et à l'idée de transfert de sens. La métonymie est tantôt considérée d'un point de vue sémantique (notamment dans certains traités de rhétorique, de stylistique et d'argumentation), tantôt renvoyée à la simple référence (il s'agit notamment des études qui érigent la

[1] D'après Ducrot et Todorov (1972 : 354). Cette définition, qui reste discutable notamment quant à la nature du mécanisme métonymique, peut néanmoins nous servir de point de départ.
[2] Ces deux ouvrages sont proches cependant de par leur dimension cognitive. Lecolle (2003) propose une analyse linguistico-discursive des emplois métonymiques.

métaphore en trope[3] de base). Compte tenu de cette divergence, et étant donné l'intérêt que nous portons à l'articulation entre sens et référence, il s'agit de définir avant tout une direction d'analyse qui permette de réfléchir aux relations entre sens et référence dans le cas des emplois dits métonymiques des noms de pays, et de voir quel est l'apport de la métonymie, réputée pour son importance dans la dynamique du lexique d'une langue[4], à la catégorie des noms de pays. Au fil des analyses, un réajustement du modèle métonymique s'impose, et la coordination des sens se substitue à l'idée de transfert. Ce réajustement met en place une conception du sens unitaire, qui stipule une interprétation non tropique et non fragmentée des noms de pays en position actantielle. La conception du sens unitaire appelle à un modèle sémantique hybride d'interprétation des noms de pays, que nous configurons en prenant appui sur l'analyse micro-sémantique en facettes de Cruse (1996). Le modèle articule la référence locative du nom de pays (lieu) et une dimension socio-politique (pays). Nous montrons que les deux pôles, lieu et « pays », sont complémentaires et constituent ensemble une structure conceptuelle sous-jacente à tout emploi des noms de pays.

5.1. La réalisation d'un potentiel référentiel

Les emplois dits *métonymiques* des noms de pays nous intéressent dans une double perspective : celle de l'actualisation dans un contexte donné, la presse d'information ordinaire, et celle d'une dimension linguistique qui dépasse le cadre d'un type de discours et relève d'un mécanisme linguistique plus général. À partir du corpus sélectionné, il s'agit d'inscrire les emplois métonymiques dans une régularité de fonctionnements discursifs et, par là, dans un ensemble de stratégies linguistiques.

5.1.1. Statut discursif et linguistique des emplois métonymiques

Dès qu'on essaie d'aborder les emplois métonymiques d'un point de vue linguistique on se heurte à la question : s'agit-il d'un phénomène susceptible d'intéresser la linguistique et, dans l'affirmative, quelle linguistique ? S'agit-il d'un usage ou d'un écart ? Comment la langue (au sens le plus général du terme et au-delà de toute dichotomie) prend-t-elle en charge ces emplois, à part leur prêter des formes qui sont

[3] Le *trope* se définit comme « un emploi stylistiquement marqué d'une forme linguistique qui implique un changement de sens » (Ducrot et Todorov 1972 : 351). La distinction entre *trope* et *figure* dépasse le cadre de cette étude.

[4] Nyrop (Nyrop, Kristoffer, 1913, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague : Boghandel Nordisk Forlag) cité par Le Guern dans sa préface de l'ouvrage de Bonhomme (1987) ; Koch (1999) propose une perspective cognitive de l'innovation lexicale s'appuyant sur la métonymie.

les siennes ? Nous verrons dans ce qui suit qu'au-delà du choix discursif, il faut prendre en compte la dynamique sémantico-référentielle.

5.1.1.1. La métonymie comme « figure[5] » du discours de presse

Les usages actantiels des noms de pays sont souvent assimilés à des « figures », le plus souvent métonymiques – mentionnons ici Gary-Prieur (1994) et Kleiber (1994a) – mais le rapprochement entre métonymie et antonomase n'est pas exclu (Flaux 2000a)[6]. Dans cette optique, tous ces emplois apparaissent comme le résultat d'une manipulation tropique et morphosyntaxique. Or, étant donné que ces études portent en général sur les anthroponymes, elles ne peuvent pas constituer pour nous un modèle d'analyse *a priori.* Le parallèle de premier abord entre *ce Mozart est excellent* ou *George Sand est sur l'étagère de gauche* et *l'Allemagne décide de se retirer de l'affaire* nous semble d'ailleurs peu justifié. S'il y a, dans les deux cas, une certaine relation de contiguïté entre le référent « initial[7] » du nom et le référent actualisé par l'énoncé, elle n'est pas du même ordre : dans le premier cas, il s'agit d'une relation entre l'auteur et son œuvre, dans le second cas, c'est un lieu et un actant relevant de ce lieu qui sont mis en rapport[8] ; la nécessité de prendre en compte le domaine de référence apparaît ici comme une évidence. Notons également qu'aucune modification au niveau des déterminants n'est caractéristique pour cet emploi des noms de pays qui gardent leur structure morphosyntaxique initiale *art. déf.* + *Nidentifiant*. De surcroît, les emplois actantiels se généralisent dans le discours de presse : le contexte d'évolution est donc à prendre en compte aussi.

---

[5] Nous utilisons les termes *figure, figural* pour faire référence à la dimension rhétorique des emplois métonymiques et parfois à la conception d'*écart* de sens (d'un sens 2 par rapport à un sens 1).

[6] Il s'agit en fait de structures qui ne sont qu'indirectement comparables aux emplois dont il sera question ici : *écouter du Mozart, acheter un Picasso*, etc. Ce sont des métonymies quantitatives (Gary-Prieur 1994, Kleiber 1994a), construites à partir de la mise en relation d'un auteur et de son œuvre et qui rendent possible l'emploi du partitif avec un nom propre. Les auteurs soulignent d'ailleurs l'impossibilité de construire des structures du même type avec des noms de villes : *?Il y a du Paris dans cette ville* (Flaux 2000a : 94). Gary-Prieur (1994 : 234) explique cette particularité par l'absence du trait [+humain], qui bloque l'interprétation qualitative de l'occurrence. Mais il y est rarement question des noms de pays en particulier (à part le cas de *du Hollande*), et on peut se demander d'ailleurs si le trait [humain] en est vraiment absent… Ces faits nous permettent de souligner une fois de plus la nécessité de tenir compte, dans les études linguistiques, de la nature du nom propre concerné par des « emplois modifiés ».

[7] Nous utilisons ce terme de Gary-Prieur (1994) pour rendre compte des analyses qui sont généralement proposées pour ce type d'emplois. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné (*cf.* 3.1.1.2.), la notion de « référent initial » prête à des raisonnements circulaires, même si elle a son utilité dans la description de la référence des noms propres. Nous y reviendrons dans le chapitre 9 (9.1.2.1.).

[8] Cette formulation reste elliptique à ce moment de l'exposition : elle prendra tout son sens au fil du chapitre.

La presse constitue un domaine discursif spécifique, son identité se constituant à travers ses objectifs, son encadrement institutionnel et un style d'écriture qui lui est propre, dans lequel les emplois métonymiques trouvent leur place. Au terme d'une réflexion sur les genres du discours et la métonymie, Bonhomme (1987 : 228 et sq.) en vient à accorder à cette dernière une place de choix dans la construction du récit et la sélection de l'information. Il insiste sur la fréquence des métonymies dans le discours de presse et la diversité des fonctions assumées, en distinguant :

→ des métonymies novatrices qui visent un effet-surprise[9]. Elles ont une faible charge référentielle et apparaissent généralement dans les titres. Ex. : ***L'eau*** *qui tue*[10], relation contenant / contenu (eau / bacilles) ;

→ des métonymies qui assurent la rapidité de l'information en fonctionnant comme des « raccourcis » dénominatifs. Ex. : *Michèle Mouton est donnée favorite du* ***'Monte-Carlo'***, relation lieu / activité (du rallye qui se termine à Monte-Carlo) ;

→ des métonymies qui amplifient l'information par compression : « [c]e processus amplifiant donne l'envergure nécessaire aux moindres événements de la journée » (Bonhomme 1987 : 241). Ex. : ***L'Argentine*** *serait disposée à 'geler' le débat sur sa souveraineté*, relation lieu / ? dirigeant[11].

Dans la troisième catégorie nous retrouvons des structures métonymiques à base de noms de pays[12]. Ces métonymies donnent lieu à une « amplification spatiale » censée contribuer, d'après M. Bonhomme, à la mise en place et au maintien d'un lien d' « intéressement » (dans le sens de « intéresser ») avec le lecteur. Mais l'accent est mis aussi sur la dimension « mondaine » de la presse, toujours en corrélation avec un événement objectif : la métonymie révèle une accommodation à *l'univers naturo-culturel*[13], elle constitue un outil privilégié grâce auquel le locuteur peut remodeler l'univers sémantico-référentiel offert par sa langue dès que ce dernier ne correspond plus aux orientations de son discours. Les remarques de M. Bonhomme correspondent à une approche dynamique des tropes

---

[9] On renvoie à la fonction de séduction de la presse.

[10] Étant donné que nous n'envisageons pas une classification de ce type des emplois métonymiques, nous préférons citer les exemples de Bonhomme (1987). Ici et ci-après, nous soulignons.

[11] La représentation conceptuelle des relations métonymiques du troisième type n'apparaît pas clairement dans le texte. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette difficulté par la suite et d'en proposer une explication.

[12] Bonhomme y cite des emplois métonymiques de noms de villes et de noms de pays.

[13] Dans les termes de Bonhomme (1987 : 299), « la métonymie commence quand la part fonctionnelle du discours l'emporte sur sa grammaticalité, sans en arriver pour autant au dérèglement de sa substantialité. »

(création, créativité et fonctionnalité), mais aussi à une conception qui reste assez « figurale » et proche du cadre rhétorique, car appréhendant le trope comme un moyen de transgresser la langue. C'est dans cette optique que, selon M. Bonhomme, la métonymie devient un phénomène du discours de presse.

Pour Lecolle[14] (2003), qui part non plus du genre, mais de l'instance auctoriale d'une production linguistique donnée, l'identification du statut de la métonymie dans un corpus tel que le discours de presse pose problème. En effet, dans le discours de presse, le procédé est plutôt souterrain et stabilisé d'un auteur-journaliste à l'autre (Lecolle 2003 : 41)[15]. La métonymie est aussi un outil qui permet, grâce aux effets référentiels engendrés, de s'adresser à une cible la plus large possible. Dans cette perspective, les fonctions de la métonymie tiennent à la fois d'un objectif d'informativité et d'un souci de connivence avec le lecteur, d'où la répétitivité ; la métonymie se banalise et devient un emploi « routinier ». On peut citer à titre d'exemple la structure métonymique *lieu institutionnel / actant institutionnel* (*le Kremlin* pour *le gouvernement qui y siège*), mais d'autres structures participent à la mise en place d'une routine langagière de la presse. Malgré sa conception de la presse comme « énonciateur collectif », Lecolle (2003 : 183) articule subjectivité et objectivité, ou plutôt l'impossibilité d'une objectivité absolue et la nécessité de faire appel à des conceptions subjectives du monde pour expliquer la présence dans la presse de figures censées représenter la part personnelle et la créativité subjective. Cette approche trahit un léger malaise lié à la présence, et d'autant plus à la routinisation, du « subjectif » dans l'objectif. Oscillant entre un statut rhétorique et un statut générique, tantôt expression subjective qui défie la langue, tantôt mécanisme indispensable à un genre de discours, la métonymie voit ainsi son originalité discursive mise en évidence[16].

On retiendra ici l'idée de « routinisation » – mais pas le terme, qui nous semble trop marqué par un positionnement rhétorique – car, en effet, on retrouve les mêmes structures métonymiques dans quasiment tous les titres de presse,

---

[14] L'auteur s'intéresse plus particulièrement à la métonymie en tant que figure du discours de la presse généraliste.

[15] Il faut souligner que Lecolle appréhende la presse en tant qu' « énonciateur collectif », et non pas en tant que produit de plusieurs auteurs. Ce choix est motivé par la hiérarchisation du système d'information médiatique, la complexité des sources et l'écriture à plusieurs mains des articles (Lecolle 2003 : 178). Voir aussi 3.1.2.4.

[16] D'autres figures, comme la métaphore, ont une présence tout aussi subreptice et subversive à la fois, mais la métonymie a ceci de particulier qu'elle a toujours été considérée comme moins figurative que la métaphore, mais en même temps figure. La meilleure solution serait peut-être d'étudier l'emploi métonymique en tant que tel, en dehors de toute comparaison avec toute autre figure. C'est justement ce à quoi nous nous attachons dans les pages qui suivent.

indépendamment de leur orientation politique ou de leur style de présentation. Se pose alors la question du statut de la métonymie en tant que phénomène discursif : accident répété ou choix stratégique ? C'est la deuxième version qui s'impose, mais il est utile de se poser cette question dans un cadre plus large, qui permettrait de porter un regard extérieur sur le discours de presse en tant que « genre privilégiant les emplois métonymiques ».

5.1.1.2. Une figure du quotidien

Comme le signale Bonhomme (1987), la métonymie a été sujet à contradictions depuis l'Antiquité, et ce jusqu'aux interrogations issues des théories de Jakobson, quant au statut tropique ou non tropique, linguistique ou non linguistique, de la métonymie. Ces dernières années, de nombreux auteurs venant d'horizons divers assignent à la métonymie un statut de mécanisme linguistique se superposant – ou se substituant – à la dimension tropique et figurale. Si la linguistique de la métonymie distingue des métonymies « vives », des métonymies « d'usage » et des catachrèses (*cf.* Bonhomme 1987, Meyer 1993 et 1995), selon donc son degré de « figuralité », elle s'intéresse aussi à ses marques linguistiques, à sa syntaxe et à sa sémantique. Néanmoins, deux questions restent en suspens :

a) la métonymie génère-t-elle un écart de sens ou non ?

b) faut-il parler de créativité subjective, souvent assimilée à un « accident langagier », ou de créativité linguistique, en supposant qu'elle est régie par des règles et des principes ?

Nous aurons l'occasion de débattre longuement de l'hypothèse d'un emploi métonymique ne relevant pas de l'écart sémantique[17] et nous n'examinerons dans l'immédiat que la seconde question, en essayant de trouver une solution au malaise mentionné ci-dessus.

Lorsque, au début des années 1980, G. Lakoff et M. Johnson publiaient l'ouvrage *Les métaphores de la vie quotidienne*[18] (1985 [1980]), on ne pouvait pas prévoir l'ampleur qu'allait prendre la diffusion de cette théorie du figural en tant que pratique langagière quotidienne. L'impact, parfois direct, parfois souterrain, a touché

[17] Plusieurs auteurs ont depuis longtemps avancé une telle hypothèse (Richards, Tynianov, Winkler, Empson ; *cf.* Ducrot et Todorov 1972). Leur théorie est une théorie de l'absence du sens fixe, auquel se substitue en noyau sémantique potentiel. De ce point de vue, on est proche de la linguistique praxématique (*cf.* notamment les travaux de Siblot cités en bibliographie), qui reconnaît en principe uniquement un sens construit en le discours. C'est à débattre exemples à l'appui.

[18] Titre original : *Métaphors We Live By*.

toute une série de travaux récents sur la métaphore, la métonymie et autres[19]. L'intérêt de cette théorie, développée ensuite par Lakoff (1987), consiste dans la rupture avec la conception de la métaphore, de la personnification ou de la métonymie comme matérialisation linguistique d'une visée poétique. Toutes ces « figures » font partie de la communication quotidienne. La richesse des exemples est plus que convaincante :

Il est au top de sa forme

[structure conceptuelle (SC ci-après) PLUS HAUT C'EST MIEUX]

L'inflation a attaqué les fondements de notre économie

[SC L'INFLATION EST UN ADVERSAIRE]

L'automobile obstrue nos autoroutes

[SC LA PARTIE POUR LE TOUT]

Nixon a bombardé Hanoi

[SC LE RESPONSABLE POUR L'EXECUTANT]

Paris présente des jupes plus longues cette année

[SC LE LIEU POUR L'INSTITUTION], etc.

Le poétique cède la place aux représentations cognitives qui sont à la base du fonctionnement de la pensée humaine, à travers les perceptions et la connaissance du monde. Plutôt que de voir dans la métaphore[20] [la métonymie et la personnification] une opération stylistique relative aux mots, G. Lakoff et M. Johnson mettent en avant des structures conceptuelles culturellement déterminées qui, selon eux, sont à la base de la pensée, mais aussi de l'expression linguistique.

Cette théorie présente quelques avantages que nous examinerons tout de suite. Tout d'abord, elle ne s'appuie pas directement sur le sens lexical des mots et pourrait donc être appliquée telle quelle au traitement des emplois métonymiques du nom de pays, à condition d'accepter l'hypothèse selon laquelle les noms propres peuvent avoir un contenu sémantico-conceptuel. En revanche, le désavantage de cette position réside dans l'acceptation implicite d'une catégorisation non linguistique du nom propre. Il est évident que nous allons faire tout notre possible pour éviter ce piège… La théorie de G. Lakoff et M. Johnson présente un autre avantage, qui débouche sur une ouverture encore plus intéressante. Il s'agit de la

[19] Citons en guise d'exemple deux recueils : *Metonymy in Language and Thought*, édité par Klauss-Uwe Panther et Günter Radden (1999, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins) et *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*, édité par Antonio Barcelona (2000, Berlin – New York : Mouton de Gruyter).

[20] Lakoff et Johnson (1985) adoptent un terme « générique » pour parler de la métaphore, de la métonymie et de la personnification. Il revient à Pauwels (1999) de préciser la place de la métonymie dans le cadre de cette théorie.

dimension culturelle, omniprésente dans les deux ouvrages cités (*cf.* Lakoff et Johnson 1985, ch. 5 ; Lakoff 1987[21], ch. 18). Les structures conceptuelles qu'ils décrivent sont fortement ancrées dans une culture ; elles représentent les valeurs de cette culture, et la cohérence entre le système conceptuel et le système de valeurs socio-culturelles apparaît comme une condition *sine qua non*. Ces structures conceptuelles peuvent développer une certaine diversité qui correspond à des *subcultures*[22] propres à différentes couches sociales et/ou communautés linguistiques. Si la culture « produit » (et consiste en) des structures conceptuelles, les subcultures les sélectionnent, les combinent, les organisent dans des sous-systèmes qui sous-tendent leur comportement, mais aussi – et c'est ce qui nous intéresse dans cette étude – leur production discursive[23].

Le langage, à son tour, véhicule des représentations culturelles par ses formes mêmes : mots, énoncés, discours. Il devient dès lors possible d'envisager l'analyse des expressions linguistiques – métonymiques, en l'occurrence – dans l'optique des représentations, les premières offrant des traces formelles des secondes. Ainsi, les emplois ci-dessous ne seront pas appréhendés du point de vue de la dimension figurale, mais en tant que matérialisations de représentations socio-culturelles :

(79)

> **Les États-Unis**, dont les avions ont mené 80 % des frappes aériennes (2), n'ont pas ratifié le protocole I additionnel, annexé aux conventions de Genève de 1949 (voir encadré) ; **la France** et **la Turquie** non plus. (MD, 07.00)

Cependant, l'intérêt d'une telle approche ne serait que trop limité pour notre propos en l'absence d'une réflexion sur les retombées linguistiques d'une telle relation. Nous espérons par ailleurs pouvoir asseoir les analyses sur la prise en compte de marques linguistiques et de présupposés sémantiques. Il reste que les emplois métonymiques des noms de pays ne semblent pas exposer de marques formelles.

---

[21] G. Lakoff lui-même se dit adhérant à une conception relativiste, à la suite d'une interprétation des travaux de B. Whorf en termes de relativisme conceptuel… relatif. Il s'agit d'un relativisme qui, tout en accordant une place de choix aux déterminations culturelles, ne s'oppose pas à l'objectivisme : l'usage des concepts peut influencer la manière de comprendre ou d'interpréter l'expérience, mais ne peut pas se substituer à celle-ci (Lakoff 1987 : 334-337).

[22] Par exemple, une structure conceptuelle primaire comme PLUS GRAND C'EST MIEUX peut s'effacer devant EPARGNER DE L'ARGENT C'EST MIEUX quant il s'agit d'acheter une voiture, en sachant que, généralement, les grosses voitures sont chères… Mais elle peut aussi préserver sa place, selon les subcultures. Les représentations stéréotypiques des couches sociales s'appuient inévitablement sur le conflit des structures conceptuelles dans les diverses subcultures.

[23] La presse ordinaire représente-t-elle une subculture ? Il est peut-être un peu tôt pour se poser cette question, mais elle apparaîtra, sous des formes différentes, dans les pages qui suivent.

5.1.1.3. Marqueurs métonymiques et usage du nom de pays

La métonymie-glissement, la métonymie-raccourci, la métonymie-trope… Toutes ces facettes de la métonymie sont révélées par un phénomène linguistique généralisé, *l'énoncé rompu* (Bonhomme 1987 : 84). Telle qu'elle est définie, la rupture de l'énoncé représente un conflit entre les attentes formelles ou sémantiques qu'on a vis-à-vis d'un énoncé. Ces attentes concernent des règles grammaticales basiques et la réalisation formelle et/ou sémantique de l'énoncé ; il s'agit donc de « ruptures » grammaticales, affectant soit la « transcription » (ou l'intonation, qui échappe à M. Bonhomme) soit l'organisation morpho-syntaxique, soit encore la sémantique combinatoire.

La « transcription » concerne la graphie du signifiant et consiste dans des ruptures typographiques. Bonhomme distingue les guillemets (« *deux-roues* »), les tirets (*auteur - imprimé*), les parenthèses (*voir un (cow-boy)* = film), les italiques (*Je m'assis,* Tacite *à la main*), la majuscule (*la Vanité soldait l'addition en billets de banque*) et le recours aux petites capitales (*Ces deux hommes, le CRIME et la JUSTICE, se regardèrent*). Ces marques sont toutefois communes à plusieurs phénomènes linguistiques et ne concernent qu'un petit nombre de métonymies. Elles sont absentes de toute actualisation métonymique des noms de pays : ces derniers portent déjà une majuscule, et aucune autre marque graphique ne vient s'y ajouter :

(80)

Comme ses partenaires européens, l'Allemagne souhaite avoir un Iran fort dans cette région instable (M, 12.07.00)[24]

L'emploi métonymique peut aussi transformer la morpho-syntaxe du nom. Les transformations touchent avant tout la détermination, et cela par deux voies : fractionnement déterminatif par un singulier, un partitif ou un indéfini ou démultiplication référentielle par substitution du pluriel au singulier[25].

Les anthroponymes métonymiques, qui constituent l'objet d'étude de la plupart des grammaires du nom propre, s'emploient avec un déterminant : *J'ai lu du Proust / un Hugo / ton Sand* (Flaux 2000a : 95) ou *J'adore ces Picasso*. Ce n'est pas le cas du nom de pays, qui est une forme avec article, tout comme les noms de villes

[24] Dans cet exemple, nous renonçons volontairement au soulignement adopté pour la mise en évidence des unités qui concernent directement l'analyse : le texte est reproduit tel qu'il apparaît dans le périodique.

[25] Voici les exemples que propose Bonhomme (1987 : 97) : *Sans cesse en lutte avec les Turcs, les Polonais en ont reçu le goût des magnificences orientales. Aussi le Polonais a-t-il fatigué le bras de ses oppresseurs* ; *Il se cogna dans de la jeunesse qui se préparait à consommer en ce café célèbre*.

et de régions. L'usage de l'indéfini n'est pas interprétable comme marque de l'emploi métonymique par opposition à d'autres emplois maintenant l'article défini : *Réflexions sur une France qui gagne*[26] (F, 04.07.00, titre). Le déterminant partitif est plutôt rare et jugé souvent comme inacceptable avec les noms de lieux, comme il a été signalé *supra*. Mais, qu'il soit plus courant n'en ferait pas un marqueur métonymique univoque[27].

En revanche, certains emplois métonymiques des noms de pays en anglais peuvent montrer des marques grammaticales : ainsi les noms employés dans le sens de *team* (*équipe*), qui est un nom collectif, demandant un verbe au pluriel. Mais, étant donné la spécificité du discours d'information d'un côté, et la spécificité du système verbal anglais d'un autre côté – les formes au *Past Tense*, le plus souvent utilisées dans les rubriques *Sports* ne marquant pas la distinction entre le singulier et le pluriel –, seule la reprise anaphorique peut rendre compte de ce phénomène :

(81)

Hockey : **Great Britain** moved four points clear at the top of the table after they beat Canada 2-1 in a three nations tournament in Vancouver. (T, 07.07.03)
Hockey : après avoir battu le Canada 2-1 dans le tournoi des trois nations à Vancouver, ***la Grande-Bretagne*** *a remonté quatre places au classement général.*
[notre traduction]

En français, le passage du pluriel au singulier est possible, lorsque le nom de pays se trouve en apposition avec un nom au singulier :

(82)

Invité d'honneur, **les Émirats arabes unis** (présentation d'une exposition organisée par l'Institut du Monde arabe, 2001).

Mais l'effet n'est pas forcément dû à l'emploi métonymique, s'agissant d'un conflit entre le pluriel du nom propre et sa représentation logico-linguistique en tant que dénomination d'un référent unique[28]. D'ailleurs, il nous semble que c'est plutôt un verbe au pluriel qui prendrait le relais : *Invité d'honneur, les Émirats Arabes Unis ont présenté un programme culturel éblouissant*.

---

[26] Cette occurrence correspond à une présentation du référent sous plusieurs aspects. Le statut référentiel des expressions de ce type porte à polémiques ; ainsi, Gary-Prieur (1989) parle de multiplication d'un référent unique, alors que Kleiber (1991 et 1992) propose une interprétation synthétique préservant l'unité du référent. Nous traiterons de quelques-uns de ces aspects ci-après (5.2.3.4.).

[27] La marque du partitif reste en revanche valable pour le cas d'école *du Hollande*. Peut-être justement parce qu'il s'agit d'un « cas d'école »…

[28] « La définition logique de l'individu fait donc apparaître une propriété conforme à l'étymologie du mot : l'individu est **ce qui ne peut pas être divisé**. » (Gary-Prieur 2001a : 12). Ni multiplié… Mais cela dépend évidemment du sens qu'on donne au mot *multiplier*.

Le test de la reprise anaphorique, montrant que le pronom peut s'accorder tantôt avec son antécédent grammatical, tantôt avec son référent logique, ne nous éclaire pas davantage : dans toutes les suites anaphoriques que l'on peut imaginer, c'est l'accord avec l'antécédent grammatical qui semble le plus proche intuitivement : *La France a gagné le match 2 : 1, elle se situe maintenant en tête de liste* (France Info, 14.06.04). En revanche, des suites tout à fait inédites sont possibles, où l'explication anaphorique n'est plus d'actualité : *cf. La France a gagné. Zidane a marqué deux buts*. Seule une étude discursive des articles pourrait rendre compte des enjeux sémantiques de ces reprises et des associations sémantico-référentielles qui sont à leur origine[29].

C'est au niveau de l'énoncé et de sa syntaxe que les emplois métonymiques des noms de pays retrouvent des marques formelles, via ce que Bonhomme appelle « le transfert syntaxique du groupe circonstanciel au groupe verbal » ou, pour le dire autrement, l'ellipse de l'élément que le nom métonymique modifie : *Guide pour réussir la Costa do Estoril → Guide pour réussir les vacances sur la Costa do Estoril* (Bonhomme 1987 : 102).

Mais dans la plupart des emplois métonymiques des noms de pays l'ellipse est moins saillante et la reconstitution n'est opératoire qu'en contexte, comme le montrent les exemples suivants :

(83)

Comment **la France** s'est qualifiée
L'Italie marque le pas, **le Portugal** perce (L, 01.07.00, titres)

Dans le premier cas, il est relativement facile de reconstituer *la France* en *l'équipe de France*, alors que, hors contexte (texte de l'article, rubrique, date), il est beaucoup plus difficile de retrouver l'implicite syntaxique dans le deuxième énoncé. Pourtant, il s'agit du même élément modifié, les gloses étant *l'équipe d'Italie* et *l'équipe du Portugal*. Cette relative résistance syntaxique pourrait être l'indice d'une métonymie d'usage, qui est en train de se stabiliser[30] (Lecolle 2001a).

Enfin, les « ruptures » sémantico-combinatoires peuvent être une source de marques formelles pour la métonymie du nom de pays. La discrépance entre les traits sémantiques du nom et les traits sémantiques du verbe ou de l'adjectif mettent en évidence un emploi sémantiquement chargé. Ce conflit est décrit par M. Bonhomme

[29] Voir notamment 6.2.

[30] Curieusement, les fans de foot qui suivent de très près les événements ne rencontrent aucune difficulté à interpréter ce type d'énoncés. Cela voudrait dire que, en plus de devenir une pratique de la presse, les emplois métonymiques des noms de pays s'inscrivent dans des moments discursifs (l'Euro 2000) et dans des champs lexicaux spécialisés !

en termes de *sèmes* + ou – [animé]. Par exemple, dans l'énoncé ci-dessous, Bonhomme (1987 : 90) voit un conflit entre le sème [–animé] du nom de pays et le sème [+animé] des adjectifs. Ce conflit est caractéristique pour les métonymies spatiales (LIEU pour HABITANT) :

Charles-Gustave parut à[31] *la Pologne surprise et trahie comme un lion.*

Cependant, même si on simplifie cet énoncé, en remplaçant le verbe *paraître* par son équivalent sémantique dans ce contexte, *s'adresser*, et en supprimant les adjectifs, il nous semble que la même interprétation reste valable pour le nom de pays : *Charles-Gustave s'adresse à la Pologne*. Finalement, on ne voit plus la différence entre l'ellipse syntaxique et la rupture combinatoire sémantique. Et lorsqu'on essaie de faire porter au verbe[32] la charge de l'incompatibilité combinatoire, on tombe en échec : il suffit de comparer *Charles-Gustave s'adresse à la Pologne* et *Charles-Gustave s'adresse aux murs / au vide*, où *murs / vide* ne sont pas métonymiques, alors que, là aussi, il y a conflit entre le sème [animé] présupposé dans la complémentation du verbe *s'adresser*, et le sème [inanimé] du complément. *Mur* et *vide* peuvent tout au plus être métaphoriques, et il s'agit alors d'un rapprochement entre la surdité de ces derniers et l'indifférence du destinataire de Charles-Gustave. C'est l'énoncé *Charles-Gustave s'adresse au village* qui se rapproche sémantiquement de notre exemple ; cela suggère que la nature et le sens du nom métonymique sont pour beaucoup dans la compréhension : *le village* est un nom collectif qui désigne aussi la population du village. Le cas des métonymies des noms de pays ne devient alors que plus délicat, car le sens locatif ne suffit pas pour étayer leur interprétation. Par analogie, se pose la question de savoir si les noms de pays sont des noms collectifs dans le même sens où le mot *village* est un nom collectif, et quel autre type de sens (à part celui de localisation) ils peuvent avoir. On peut évoquer, à la suite de M. Bonhomme, les connaissances encyclopédiques et la dépendance contextuelle, et nous pensons que c'est un passage obligatoire[33]. Mais doit-on vraiment renvoyer les emplois métonymiques à l'extérieur du nom, et à quel prix ?

---

[31] Le verbe *paraître à* est employé ici dans le sens de « parler », « s'adresser ».

[32] Lecolle (2003 : 195) complète la liste des éléments concernés par le complément du nom (dans sa relation avec la tête du syntagme nominal), les prépositions (il faut alors prendre en compte la valeur des prépositions) et le complément d'objet (qui ne représente qu'une autre relation au verbe). Mais aucun de ces éléments ne contredit notre argumentation.

[33] Les connaissances encyclopédiques rejoignent l'ancrage culturel de la dimension conceptuelle évoquée avec Lakoff et Johnson (1985) et Lakoff (1987).

5.1.1.4. Du sens : au figuré et au concret

Que l'on accepte ou non le statut de « figure rhétorique » pour la métonymie ne change rien aux rapports de sens qui intègrent une représentation linguistique partagée tant par les locuteurs que par les théoriciens : il y a un « trafic » de sens dans tout emploi métonymique, métaphorique ou autre. La rhétorique classique parle de sens littéral, ou premier, et de sens figuré. Nous ne nous intéresserons pas ici à la notion de sens premier originel (en tant que premier sens d'un mot), fort contestable, surtout lorsqu'on entreprend une étude discursive[34], et qui nous importe peu pour la démonstration visée. Ce qui nous intéresse, c'est l'idée même de transfert de signification. Examinons quelques exemples, empruntés à Lakoff et Johnson (1985) :

Il est dans le <u>cinéma</u> (= la profession cinématographique)

Nous avons besoin de <u>bons cerveaux</u> dans notre équipe (= des gens intelligents)

<u>Le saxo</u> a la grippe aujourd'hui (= le joueur de saxo)

Dans les deux premiers cas, nous avons gardé la glose proposée par les auteurs, dans le troisième, nous l'avons reconstituée à partir de la structure conceptuelle « l'objet utilisé pour l'utilisateur ». Si on en juge d'après les interprétations proposées, le trafic de sens permet de *passer d'un niveau à l'autre et donc d'assigner un sens plus général ou plus particulier à une forme linguistique*. L'identification même de l'emploi métonymique – qui peut passer inaperçu dans beaucoup de cas d'ailleurs – correspond en fait à l'identification d'un transfert, quel que soit son statut. Ce transfert s'appuie, on l'a vu, sur l'existence d'un sens 1 (primaire, littéral, etc., qui n'implique pas de sèmes conflictuels) et d'un sens 2 (figuré, tropique, poétique, nouveau, etc.). La question qui se pose est de savoir comment on doit traiter la question du sens dans le cas des noms propres modifiés (emplois métonymiques ou

[34] Les notions de sens *littéral* et sens *figuré* ont pour particularité d'occulter la dimension textuelle / discursive, en s'enfermant dans le système de la langue (*cf.* Rastier 1987 : 167 et sq.). De même, accorder une place privilégiée au sens littéral, dit souvent « premier » ou « historique », revient à négliger la dynamique de la langue même, qui produit des sens « nouveaux » en plus ou à la place des anciens, dans un mouvement perpétuel de création. Du point de vue historique et épistémologique, le dédoublement du sens apparaît comme le résultat d'une scission entre l'objectif (sens premier) et le subjectif (sens second) ; entre le concret (sens premier) et l'abstrait (sens second) ; entre le régulier (sens premier) et l'accidentel (sens second). Si toutes ces oppositions peuvent être pertinentes à un moment ou l'autre de l'analyse, l'assimilation qui est souvent faite entre concret et objectif ou subjectif et accidentel peut porter à faux.

métaphoriques). Car, si l'on accepte cette modélisation sémantique des emplois métonymiques, on a deux possibilités :

a) ou bien il ne s'agit pas d'emploi « figuré », étant donné l'impossibilité de reproduire le modèle du transfert de sens en l'absence d'un sens premier, et alors il n'y a plus de nom propre modifié, mais un nom propre qui a un sens : *Il aime écouter du Ravel, Le Monde n'est pas encore arrivé à la conférence de presse, La France a menacé d'appliquer son droit de veto*, etc. Ce sens du nom propre serait à définir.

Il reste aussi la possibilité de soutenir que même dans ces conditions le nom propre ne veut rien dire, mais voilà une conception qui nous semble contre-intuitive et incohérente par rapport aux conditions de fonctionnement de la langue. À notre connaissance, une telle proposition n'a jamais été avancée et les théories linguistiques penchent plutôt vers une explication en termes de sens « étranger », acquis ponctuellement et provisoirement par le biais de l'emploi modifié.

b) ou bien on accepte l'emploi métonymique et on est dans l'obligation d'identifier le sens 1 qui est à la base du transfert. Le nom propre aurait alors un sens indépendamment de ses emplois modifiés. On peut se demander si le sens de dénomination, tel qu'il a été défini par Kleiber (1981, 1995 et 2001), est suffisant pour une telle description. Nous ne connaissons pas d'approche qui prendrait directement en compte cette difficulté épistémologique et qui pourrait nous éclairer là-dessus.

L'analyse linguistique des emplois modifiés fait souvent appel au support référentiel, ce qui permet d'évacuer provisoirement la question du sens du nom propre (mais ne répond pas aux questions posées ci-dessus) : « [l]a majorité des théories traditionnelles adoptent ce présupposé référentiel de la métonymie, définie chez elles comme une mutation dans la dénomination objective », souligne Bonhomme (1987 : 30). La métonymie devient ainsi un outil purement dénominatif[35] et le porteur du nom propre est le garant de l'interprétation : ce serait, par exemple, la notoriété de la personne qui déterminerait l'interprétation métonymique quantitative (*cf.* la note 6 ci-dessus pour une explication de la notion) dans *du Mozart, du Picasso, du Proust*, etc., comme le suggère Flaux (2000a : 94).

[35] L'utilisation dénominative de la métonymie, que l'on a pu observer dans le corpus, est mentionnée par Ricœur (1975 : 170), qui opposera à partir de là l'usage métaphorique, dénominatif et prédicatif, et l'usage métonymique, uniquement dénominatif, ou référentiel.

5.1.1.5. Sens et construction de la référence par métonymie

Le conflit sens-référence est pour nous un faux conflit, comme il a été établi dès le début de cette étude : même s'il est possible, et nécessaire, de faire une distinction schématique entre les deux, il n'est plus possible d'évacuer l'une ou l'autre sous prétexte qu'on fait de la linguistique si on prend en compte l'observation de Benveniste que l'on parle toujours de « quelque chose ou quelqu'un ».

Dans le même ordre d'idées, Bonhomme (1987 : 31) propose d'aborder la métonymie à partir d'un substrat sémantico-référentiel, en adoptant une conception dynamique de la référence, qui participe de la construction et de la mise en place de l'objet de discours[36]. À la suite de Strawson (1977), M. Bonhomme intègre la référence, en tant que propriété de l'usage des énoncés, dans le circuit de la communication. Les énoncés sont ainsi habilités à construire de la référence, et non à en reproduire à partir de données physiques perceptibles. Compte tenu des observations théoriques et empiriques que nous avons pu faire jusqu'ici concernant le rapport de la nomination et du discours d'information médiatique à la réalité, nous dirions plutôt que les énoncés sont habilités à *construire de la référence* (sans forcément la reproduire) *à partir de données du monde et surtout en vertu des indices qui sont fournis par le sens des mots actualisés*. Toute référence est alors plus ou moins construite, à partir des besoins du discours et avec les outils linguistiques et cognitifs disponibles. Construire la référence revient ainsi à adapter les uns aux autres, et cela dans les deux sens, selon la dynamique langue-discours :

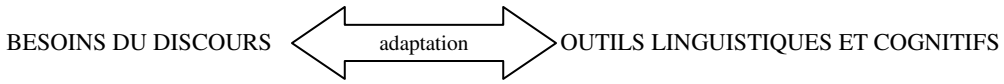

Nous partirons donc d'une approche mixte sémantico-référentielle de la métonymie, qui ouvre directement sur la question de la dénomination (en tant que forme) et sur la nomination (en tant que dynamique d'un acte linguistique). Du Marsais (1961 [1730] : 63) dit que « dans tous les tropes, un mot n'étant pas pris dans le sens qui lui est propre, [il] réveille une idée qui pourrait être exprimée par un autre mot ». C'est sur cette relation entre les mots – présents, absents, sous-entendus – et leur sens-référence que nous allons nous pencher désormais. En optant pour une étude contextuelle et discursive des noms de pays, nous recherchons le sens dans les emplois – devenus usages ne serait-ce que dans le discours de presse –, mais

[36] Tel qu'il a été défini en 3.2.2.2. Nous reviendrons sur ce phénomène dans le chapitre 6, où il sera traité dans le détail.

autrement que ne le fait Wittgenstein[37] : il ne s'agit ni d'interpréter la référence des mots dans une optique communicative[38], ni d'instaurer une norme, mais de rapprocher production et interprétation[39], deux versants du fonctionnement et de la vitalité même du langage en tant que pratique socio-culturelle.

5.1.2. La place des emplois métonymiques du nom de pays dans le discours de presse

Étant donné le rôle de « miroir » sémantico-référentiel que la métonymie endosse, elle représente un cadre privilégié pour l'étude de la nature et du sens des noms de pays. Mais, afin de donner plus de substance à cette étude, nous voulons nous assurer que les emplois métonymiques ne sont pas l'apanage d'un seul domaine de la presse, qu'ils ne sont limités ni à une rubrique précise, ni au paratexte ou, inversement, au texte des articles. Nous reviendrons ensuite sur leur position syntaxique.

5.1.2.1. Les structures actantielles et leurs contextes

Les structures actantielles qui actualisent des noms de pays métonymiques sont très répandues dans la presse. Elles sont assez courantes dans les titres, représentant deux cinquièmes des occurrences environ[40], et sont attestées dans toutes les sources citées et dans la plupart des rubriques, comme le montrent les extraits ci-dessous :

(84)

a) « **Monaco** est un aspirateur à pognon » (E, 06.07.00, Interview)
La France inquiète Thatcher (F, 22.07.00, International-Europe)
L'Australie attend les Blacks (L, 15.07.00, Sports)
PETROLE : **L'Arabie saoudite**, qui juge les prix du brut trop élevés, se prépare à mettre sur le marché des tonnages supplémentaires importants (M, 04.07.00, Entreprises)
Plus de droit à l'erreur pour **Haïti** (MD, 07.00)
La France fait boom boom (P, 07.07.00, Laser Économie)

b) **Iraq** wakes up and demands to see the bodies of evidence (T, 24.07.03, Overseas news[41])
L'Irak *se reveille et demande à voir les preuves* [notre traduction]
Liberia calls (WP, 01.07.03, Editorial)
L'appel du ***Libéria*** [notre traduction]

c) Importurile **României** s-au mărit cu aproape 50% (A, 01.07.03, Finante[42])

---

[37] Selon Wittgenstein (*Tractatus…*), la signification d'un mot est son usage dans le langage, dans le sens où connaître la signification d'un mot, c'est le comprendre, et le comprendre revient à connaître son utilisation.
[38] Nous ne cherchons pas à identifier le référent de chaque nom de pays : *la France* et *le Sénégal* peuvent renvoyer tous les deux à un gouvernement, leur propre gouvernement.
[39] Il ne s'agit toutefois pas de les confondre, même si le va-et-vient entre les deux s'avère difficile et parsemé de pièges.
[40] 347 occurrences sur 921 dans le corpus en français.
[41] Rubrique réunissant les actualités internationales des pays lointains, pouvant coexister avec des rubriques comme *USA* ou *EU*.
[42] Rubrique *Finances*.

Le volume d'importation de ***la Roumanie*** *a augmenté de presque 50%* [notre traduction]
Rusia demoleaza Comunitatea Statelor Independente (Fx, 02.07.03[43])
La Russie *démolit la Communauté des États indépendants* [notre traduction]

d) Касьянов : "дело "Юкоса" не идет на пользу имиджу **России**" (I, 24.07.03, Экономика[44])
Kasjanov : « l'affaire 'YUKOS' nuit à l'image de ***la Russie****.* [notre traduction]

La rubrique *Société* compte aussi dans ses titres des structures actantielles, bien que dans un nombre plus restreint :

(85)
Le Brésil à l'épreuve d'une invasion rampante (M, 08.07.00, Société)

Même si la généralisation s'avère difficile à cause des différences qui persistent entre les journaux au niveau des rubriques proposées, voire à cause de l'absence de rubriques classiques dans *Le Monde diplomatique* et *Flux*, ces sondages montrent au moins que l'emploi métonymique des noms de pays n'est pas un phénomène propre à un domaine thématique restreint du discours de presse.

Les emplois métonymiques sont encore plus courants dans les textes des articles, et ils sont susceptibles d'apparaître sous des rubriques qui n'ont pas été mentionnées dans la liste des titres. Il s'agit, par exemple, de la rubrique *Livres* du *Monde diplomatique*, ou encore de *Profil* de *Libération* :

(86)
a) Accédant à l'indépendance en juillet 1960, **la Somalie** a été enfantée dans le sang et la violence. (MD, 07.00, Livres)

b) L'échec de l'émancipation des femmes est un des problèmes de **l'Algérie**. (L, 13.07.00, Profil)

Si des préférences peuvent être observées, comme, par exemple, l'usage locatif géographique du nom de pays qui localise une institution dans les rubriques traitant de la science (*cf.* 87a), ce n'est pas pour autant que les occurrences métonymiques jouent la carte de l'absence (87b) :

(87)
a) Au demeurant, ces conclusions n'ont pas convaincu Robert Sternberg (2), professeur de psychologie et d'éducation à l'université Yale (Massachusetts, **États-Unis**). (L, 28.07.00, Science)

b) Le ministre de la Recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, a annoncé, hier, qu'il rendra très prochainement sa décision sur l'implantation en France d'un synchrotron de 3e génération. Sur la dizaine de régions candidates, le ministre a souligné que plusieurs proposaient des participations financières 'extrêmement importantes'. **La Grande-Bretagne, l'Espagne** et peut-être **la Belgique**

[43] Comme nous l'avons déjà mentionné, aucune rubrique régulière et comparable à celles des périodiques français ne peut être identifiée dans *Flux*.
[44] Rubrique *Économie.*

devraient également apporter leur contribution. Le synchrotron, proche du projet Soleil, aura une puissance de 2,5 a 2,7 gigaélectron-volts. (F, 19.07.00, Sciences et Médecine)

Dans la presse étrangère étudiée on rencontre les mêmes régularités d'organisation, avec un nombre important d'occurrences métonymiques dans les articles publiés sous les rubriques *Politique internationale, Sports, Économie* et *Société*. Certains emplois métonymiques sont tellement stéréotypés à l'intérieur d'une thématique, mais aussi d'une langue à l'autre, qu'ils peuvent fonctionner en tant qu'indices de rubrique. C'est le cas de cet extrait de *Flux* (qui n'a pas (encore) développé un rubriquage régulier et typé), qui signale une potentielle rubrique *Sport* :

(88)

Brazilia si-a recuperat trofeul abandonat anul trecut, in favoarea **Rusiei**, reusind sa castige cea mai pasionanta disputa care s-a consemnat vreodata in istoria Ligii Mondiale de volei, cu **Serbia-Muntenegru**. (Fx, 16.07.03)
Le Brésil *a récupéré le trophée abandonné l'an dernier à* ***la Russie****, en gagnant, face à* ***la Serbie-Monténégro****, la dispute la plus passionnée de toute l'histoire de la Ligue Mondiale du volley-ball.* [notre traduction]

La traduction du fragment se fait presque mot à mot et il n'est même pas besoin d'adapter le contenu pour le rendre cohérent en français et pour rapprocher le fonctionnement des noms de pays d'exemples comme :

(89)

Au lendemain de leur élimination face à **la France**, mercredi 28 juin, les joueurs portugais étaient convaincus d'avoir été victimes d'une décision inique de l'arbitre de la première demi-finale. (M, 01.07.00)

À ce niveau, les frontières entre les langues sont en partie anéanties par la généralisation d'un patron sémantico-référentiel qui est à la base des emplois métonymiques des noms de pays, comme le montre un extrait du *Figaro* à propos du même événement. *Le Brésil* et *la Serbie-Monténégro* occupent ici la même position sémantico-syntaxique que dans (88) :

(90)

Le Brésil a remporté la Ligue mondiale, hier à Madrid, après s'être imposé en finale à **la Serbie-Monténégro** 3 sets à 2, à l'issue d'un étouffant tie-break. (F, 14.07.03)

Lorsqu'on retrouve la même information dans la presse française et dans la presse moldave, il est probablement de bon sens d'expliquer certaines similitudes par un circuit très large des informations diffusées par les agences de presse aux quatre coins du monde. Cependant, l'originalité d'exposition dont fait preuve chacun des quotidiens – il suffit de comparer la traduction (88), qui est très proche de l'original, et l'extrait du *Figaro* pour se faire une idée – montre bien que la mondialisation de

l'information n'explique pas tout. L'usage discursif semble s'inscrire non plus dans le fonctionnement d'une langue, mais dans un cadre plus large, celui des stratégies langagières ayant un dispositif des représentations et un fonds cognitif communs[45].

5.1.2.2. Rôles sémantiques et rôles discursifs

Nous sommes partie des structures actantielles, par opposition aux structures spatiales, pour arriver à une réflexion sur les emplois métonymiques du nom de pays. En effet, ce sont les emplois dits métonymiques qui servent à attribuer au nom de pays un statut d'actant, impliqué directement ou indirectement dans l'action ou l'événement[46]. Le nom de pays se pose tantôt en actant subordonné à une structure informationnelle plus large :

(91)

a) **La Grande-Bretagne, l'Espagne** et peut-être **la Belgique** devraient également apporter leur contribution [à l'implantation en France d'un synchrotron]. (F, 19.07.00)

b) Le dirigeant d'extrême droite autrichien, Jörg Haider, a déclenché un nouveau scandale en accusant **la France** de 'fascisme', au moment où l'Autriche espère sortir de son isolement diplomatique. (L, 25.07.00)

tantôt en actant-pivot d'un événement, lorsque la structure informationnelle s'appuie sur l'emploi métonymique même du nom de pays – l'événement étant ici la signature de l'accord commercial :

(92)

Les États-Unis et **le Vietnam** ont signé, jeudi 13 juillet, un accord commercial historique, vingt-cinq ans après la fin de la guerre du Vietnam, a annoncé à la Maison Blanche le président Bill Clinton. (M, 15.07.00)

tantôt encore en élément secondaire d'un événement, à cause de sa fonction de complément[47] :

(93)

Au lendemain de leur élimination face à **la France**, mercredi 28 juin, <u>les joueurs portugais</u> étaient convaincus d'avoir été victimes d'une décision inique de l'arbitre de la première demi-finale. (M, 01.07.00)

---

[45] Loin de nous l'idée d'une pensée universelle : premièrement, les langues étudiées sont trop proches structurellement et culturellement ; deuxièmement, il existe des différences de degré qui surgissent au fil des analyses et qui s'imposent. Mais des points communs existent, et nous nous attachons à les mettre en valeur, tout en les opposant aux différences.

[46] Dans le chapitre 7, nous nous appuyons sur les rôles sémantico-discursifs pour déterminer la saillance discursive des noms de pays autodésignatifs.

[47] Évidemment, dans un ordre d'idées tout autre, le détachement du nom de pays dans le segment qui précède l'entrée en scène de l'acteur principal de l'événement constituerait un objet d'étude original.

La position actantielle permet au nom de pays, au-delà de la grammaire de la phrase, de jouer un rôle important dans le discours d'information médiatique, jusqu'à l'encadrement d'un article entier, voire d'une série d'articles dont le titre, affichant le nom de pays métonymique, devient un chaînon interdiscursif. Le nom de pays participe ainsi à l'organisation de thématiques récurrentes de l'actualité ; même si le titre *La France est une fête* est repris à la tête d'événements très divers, tous ces événements se rapportent à la France et à une certaine image de la France :

(94)

> **La France** est une fête (titre d'une suite d'articles de la rubrique *Le Figaro de l'été*)
> CROISIÈRE AU GRAND LARGE. Durant cette semaine, la ville de Quimper devient le vaisseau amiral de la culture bretonne. Le 77e Festival de Cornouaille apporte chaque année une lame de fond de spectacles, cours artisanaux ou autres manifestations gastronomiques et linguistiques en tout genre pour étancher la soif de près de trois cent mille visiteurs. En tout, une centaine de concerts, bals improvisés et dégustations de cidres fruités, crêpes parfumées ou charcuteries gouleyantes fleurissent dans les ruelles de l'ancienne capitale de Cornouaille. Une manifestation riche en découvertes et qui vise tous les âges dans sa programmation. Jusqu'au 23 juillet. 02.98.55.53.53. (F, 19.07.00, Le Figaro de l'été)

Notons ici le rapprochement possible avec le fonctionnement des noms de pays dans les titres de rubriques. Le nom de pays actantiel peut donc regrouper des événements mais, dans ce contexte, il renvoie à divers aspects de la France-fête, développés ou construits par chaque article de cette « chronique ». Cette productivité thématique du nom de pays soulève deux questions : quel est (ou quels sont) le(s) référent(s) du nom de pays ? quel est le mécanisme qui lui permet d'enchaîner des thématiques ? On retrouve ici la problématique de la référence et du sens des noms de pays posée dès le premier chapitre.

D'autres titres comprenant un nom de pays métonymique ont une fonction de rassemblement d'informations. Ainsi, ***La France*** *veut renforcer le pouvoir du club de l'euro* (M, 04.07.00) réunit une demi-douzaine d'articles sur deux pages. Le nom de pays devient un potentiel pivot des événements relatés par la presse et un support du circuit intertextuel et hypertextuel de l'information. En tant qu'agent de l'événement, *la France* constitue un des points de repère de l'hétérogénéité informationnelle produite autour d'un événement.

Les deux occurrences de *France*, bien que toutes les deux actantielles et donc relevant du même niveau sémantico-syntaxique, ne semblent pas renvoyer au même segment du monde ou en tout cas, pas de la même manière : il se crée une impression (probablement fausse) que la France qui veut renforcer le pouvoir du club de l'euro

ne peut être la France-fête, les noms de pays en emploi métonymique renvoyant à des champs référentiels différents.

5.1.3. Rôles « métonymiques » et description conceptuelle

Nous tâcherons de récupérer, au fil du discours de presse, les structures conceptuelles qui sous-tendent les emplois dits métonymiques des noms de pays. Nous nous inspirons des structures utilisées par Lecolle (2003), Tamba (1994b), Lakoff et Johnson (1985), Bonhomme (1987) pour décrire le même type d'emplois et de phénomènes : *lieu institutionnel / agent institutionnel, lieu / dirigeant, lieu / habitants,* mais en les affinant pour rendre compte d'un plus grand nombre d'emplois[48]. Nous distinguerons ainsi cinq types d'emplois référentiels différents, *lieu pour habitants, lieu pour gouvernement, lieu pour dirigeant, lieu pour agent économique, lieu pour équipe nationale*.

5.1.3.1. Le lieu pour les habitants[49] ou le peuple

Les noms de pays ont toujours été très liés à leurs dérivés[50], noms de langues ou de peuples. L'existence des adjectifs devrait pourtant mener à une plus grande spécialisation dénominative, et non à un glissement métonymique des noms de pays. Garde (1996) montre que la dérivation nom de pays – nom de peuple est de fait bidirectionnelle et que, étymologiquement, il est possible de montrer que les deux procédés se recouvrent, avec une dérivation historiquement située 1 peuple – 2 pays – 3 peuple[51]. Adoptant la stratégie de l'articulation entre système linguistique et données socio-politiques, Garde (1996 : 626) note que « transparaissent deux conceptions du peuple : comme groupe ethnique ou comme communauté liée à un État ou à un territoire. Dans le premier cas, l'appartenance au peuple est une propriété intrinsèque de l'individu, dans la seconde, celui-ci n'y accède que par la médiation de l'État ou tout au moins du territoire ». Cela expliquerait l'usage métonymique *lieu / habitants*, même si la référence passe souvent par une

---

[48] Si ces auteurs appartiennent à des champs de réflexion très différents, les structures auxquelles ils font appel pour décrire les emplois métonymiques sont proches.

[49] Bonhomme (1987 : 113) rapporte un réseau métonymique *pays / habitants* chez Bossuet : « L'Égypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages […]. Il n'appartenait qu'à l'Égypte de dresser des monuments pour la postérité […]. L'Égypte n'avait point encore vu de grands édifices que la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides […]. Les Égyptiens n'ont aimé qu'une hardiesse réglée […]. L'Égypte aimait la paix, parce qu'elle aimait la justice […]. Contente de son pays, elle ne songeait pas aux conquêtes […]. »

[50] *Cf.*, pour les noms de langues, Tabouret-Keller (1997).

[51] Des différenciations sémantiques sont à noter, le premier dérivé mettant en place un lien historique, géographique et culturel, le deuxième renvoyant à une appartenance étatique : 1 *Thaï* 2 *Thaïlande* 3 *Thaïlandais* (Garde 1996 : 626). Ce qui explique les collocations *cuisine thaï* et *citoyen thaïlandais*.

généralisation, comme dans les cas ci-dessous, où *le public spectateur* est assimilé aux *habitants* :

(95)

"I saw a screening of it the other day, and you know what? I think **America** may just about be ready for something like this," Harris says[52]. (T, 12.07.03)
*« J'en ai vu une mise en scène il y a quelques jours, et tu sais quoi ? Je pense que **l'Amérique** pourrait être prête pour quelque chose dans ce genre », dit Harris.* [notre traduction]

Il est possible cependant de trouver des occurrences où les habitants sont directement visés par le nom de pays :

(96)

Proiectul legii cu privire la aprobarea concepției politicii naționale de stat a Republicii Moldova, în care se mentionează că "pentru **Moldova** este caracteristic bilingvismul moldo-rus şi ruso-moldovenesc statornicit istoriceste care, în actualele condiții, este necesar să fie dezvoltat şi perfecționat", a fost publicat la sfârşitul saptamânii trecute în oficiosul guvernamental "Moldova Suverană". (Fx, 28.07.03)
*Le projet de loi concernant l'approbation de la politique nationale d'État de la République de Moldavie, dans lequel il est mentionné que « le bilinguisme moldo-russe et russo-moldave, historiquement établi, est caractéristique pour **la Moldavie** et devrait être développé et perfectionné dans les conditions actuelles », a été publié à la fin de la semaine dernière par le journal gouvernemental officieux « Moldova Suverana ».* [notre traduction]

La généralisation est probablement le fait du nom de pays[53] : l'occurrence de *Nicaragua*, en apposition avec *un peuple…* révèle les sources de la généralisation référentielle de la structure métonymique *lieu / habitants* :

(97)

Nicaragua, <u>un peuple</u> en résistance Fabien Augier, Laurent Tangre (MD, 07.00, titre de livre)

La généralisation opérée par cette structure conceptuelle ressort encore mieux dans les extraits ci-dessous :

(98)

a) "Quand **la France** <u>vote Le Pen</u>, c'est qu'elle va mal": c'est le jugement d'Elisabeth Hercberg qui commente dimanche soir à la terrasse d'un café parisien le premier tour de l'élection présidentielle dont le dirigeant d'extrême droite est le grand gagnant. (*Agence France Presse*, 21.04.02)

b) '**La France** <u>est de gauche</u>, au fond', remarque un ministre, pendant que la foule scande en choeur : 'On va gagner les législatives.' (L, 06.05.02)

---

[52] La forme *America*, par le biais d'une métonymie partie-tout est couramment utilisée pour désigner les États-Unis.

[53] Il suffit de réfléchir sur l'effet de *<u>Le Japon</u> s'agite*, où le nom de pays renvoie à quatre touristes japonais qui s'apprêtent à descendre du train (Lecolle 2003 : 193). Dans le contexte donné, le nom de pays couvre la totalité des habitants du Japon présents. Dans un autre contexte, la même structure peut faire allusion à la situation politique ou renvoyer aux habitants en général.

Premièrement, sont susceptibles de voter uniquement les habitants ayant droit de vote. Il ne s'agit donc plus d'une détermination locative de la structure conceptuelle, mais d'un encadrement politique et institutionnalisé. Cette remarque remet immédiatement en cause le lien *lieu – habitants*[54]. Deuxièmement, c'est juste une partie des citoyens français ayant le droit de vote qui a voté Le Pen (98a) ou qui a voté à gauche (98b). Il s'agit donc d'un emboîtement de métonymies mettant en circuit des généralisations stéréotypées.

Cependant, si tout est généralisable par la métonymie du nom de pays, tout n'est pas généralisé pour autant : le choix fait dans l'énoncé ci-dessous, et surtout l'emploi de l'article indéfini pluriel suggère l'existence d'une échelle graduelle de référenciation métonymique, qui n'est pas sans incidences discursives et pragmatiques[55] :

(99)

> **Des Argentins** réclament réparation à Londres dix-huit ans après la guerre des Malouines
> Les familles des 323 victimes du torpillage du croiseur " Général-Belgrano " par un sous-marin britannique, le 2 mai 1982, forment un recours pour acte illégal de guerre (M, 04.07.00)

L'emploi de l'article indéfini écarte toute possibilité de transfert référentiel dans ce contexte.

Mais, comme le remarquent Althusser (1970, dans Pêcheux 1975 : 107 et sq.) et Pêcheux (1975), la France, ce n'est jamais que 50 millions d'habitants, ce n'est pas une somme de Dupont, Durand, Montand. Il y a bien d'autres aspects qui sont mis en évidence par les emplois relevés dans le discours de presse et qui font émerger une dimension institutionnelle.

5.1.3.2. Le lieu pour le gouvernement

C'est ainsi que nous reformulons la structure *lieu institutionnel / agent institutionnel*, suite aux sondages du corpus et à une étude critique des exemples proposés par les auteurs. En effet, dans la plupart des cas, le *lieu* de l'institution est assimilé à la capitale du pays ou au siège central[56] (*Paris, Washington, Matignon, la Maison Blanche, le Kremlin*). Or, beaucoup d'occurrences métonymiques des noms de pays correspondent à cette relation. En même temps, nous sommes réticente quant à

[54] Cette contradiction sera exploitée en 5.3.2.
[55] Nous aborderons la dimension pragmatique, sous un autre angle, en 6.3.2.
[56] Ce type de relation métonymique sera examiné dans un cadre plus large, et par rapport aux emplois métonymiques des noms de pays.

l'identification directe du *pays*[57] au *lieu institutionnel,* à cause d'une double médiation de la nomination : si *Matignon* est le nom du siège central du gouvernement français et peut en tant que tel désigner le gouvernement français, ce n'est pas le cas de *la France*, cette dernière ne dénommant pas directement ce lieu institutionnel. On pourrait parler de double métonymie, sur les bases d'un ordre relationnel méronymique *France → Matignon → gouvernement* ou encore *France → Paris → Matignon → gouvernement*.

Dans la catégorie *lieu / gouvernement* nous incluons toutes les occurrences de noms de pays qui renvoient conceptuellement, d'après le modèle de Lakoff et Johnson (1985)[58], au gouvernement au sens large du terme. Généralement, il s'agit d'informations concernant des prises de décision, où le nom de pays occupe une place centrale, ou encore du domaine relationnel des conflits, débats politiques, négociations ; dans ces cas-là, plusieurs noms de pays, métonymiques on non, peuvent être évoqués, le domaine relationnel nécessitant une construction binaire ou à plusieurs acteurs :

(100)

a) Ce n'est qu'en 1855 que **la France** renoue ses relations en ouvrant un consulat au Canada qui consacre les premières retrouvailles officielles. (P, 07.07.00)

b) Après **l'Italie** et **le Vatican** en mars 1999, **la France** en octobre de la même année, c'est au tour de **l'Allemagne** de renouer un timide dialogue avec **l'Iran** (M, 12.07.00)

Parfois le nom de pays cède la place à une autre désignation du référent, comme on peut le voir dans l'extrait (101) issu du même article que (100b). La forme de la désignation actualisée ne fait que confirmer l'interprétation proposée : il s'agit en fait de désignations polylexicales qui se prêtent plus facilement à une analyse sémantique, à la différence des nom de pays :

(101)

Les relations entre **l'Allemagne** et la République islamique ont été empoisonnées ces dernières années par plusieurs affaires : l'affaire dite du Mykonos (du nom du restaurant où elle a eu lieu), dans laquelle un tribunal de Berlin a, en avril 1996, rejeté sur le plus haut sommet de l'État iranien la responsabilité du meurtre, en 1992, de quatre responsables de l'opposition kurde. (M, 12.07.00)

---

[57] Nous pensons d'ailleurs que *ville* ne correspond pas très bien au lieu institutionnel, pour les mêmes raisons.

[58] Le modèle cité est le seul à permettre non seulement une reconstitution libre de la relation de contiguïté, qui est à la base de la métonymie, mais aussi à donner des cadres relativement précis pour cette relation. La rhétorique appréhende la métonymie à travers des modèles abstraits qui prennent appui sur les classes, et sont plus adaptés au traitement des métonymies du nom commun, tandis que les modèles linguistiques restent trop généraux et s'intéressent plutôt aux organisations syntaxiques complexes, à la dimension grammaticale textuelle : l'actualisation du trope, l'ampleur de son cadre, la fréquence et la diversification de son foyer (Bonhomme 1987 : 116).

Ici, les deux termes *la République* et *l'État* – implicitement présents d'ailleurs dans les formes brèves des noms de pays – vont parfaitement avec l'interprétation en termes de *gouvernement*.

Il est frappant de retrouver les mêmes structures *lieu pour gouvernement* dans la presse étrangère, et ce dans toutes les sources citées :

(102)

a) În mesajul premierului român, citit de secretarul de stat de la Departamentul pentru Românii de Pretutindeni, Titus Corlatean, se mai spune că "modelul european pe care **România** l-a aplicat cu privire la drepturile persoanelor aparţinând minorităţilor naţionale trebuie urmat cu rigoare de către ţările vecine, unde există o numeroasă populaţie românească, pe care mersul sinuos al istoriei i-a denumit nu doar români, ci şi moldoveni, vlahi, aromâni, megleno-români sau istro-români". (Fx, 23.07.03)
Dans le message du Premier ministre roumain, rapporté par le Secrétaire d'État du Département pour les Roumains du Monde entier, Titus Corlatean, il est dit aussi que « le modèle européen concernant les droits des minorités nationales que ***la Roumanie*** *a appliqué doit être suivi avec rigueur par les pays voisins, dans lesquels il existe une importante population roumaine que le cours sinueux de l'histoire a fait appeler des Moldaves, des Valaques, des Aroumains, des Mégleno-roumains ou Istro-roumains. »* [notre traduction]

b) Sir, It seems bizarre that the Foreign Secretary, so impatient with weapons inspectors in Iraq, should now be urging **Iran** to accept such inspectors "immediately and unconditionally" (report, later editions, June 30).
No wonder **France** is puzzled by British logic. (T, 01.07.03, Courrier des lecteurs)
Monsieur, il apparaît comme étrange que le Secrétaire des affaires étrangères, si impatient avec les inspecteurs d'armement en Irak, exhorte ***l'Iran*** *d'accepter ces mêmes inspecteurs « immédiatement et sans conditions » (rapport, dernière édition, 30 juin). Il n'est pas étonnant que* ***la France*** *reste perplexe devant la logique britannique.* [notre traduction]

Dans tous ces cas, le nom de pays met en œuvre la relation *stand for*, développée par Lakoff (1987 : 78) sous forme de *IMM* (*Idealized Metonymic Model*, ou *Modèle Métonymique Idéalisé*) où un élément *B* est actualisé à la place d'un élément *A*[59]. La relation entre *A* et *B* est contextuellement dérivée[60] et elle est de nature méronymique (partie-tout) ou associative (contiguïté). Lakoff est le premier à formaliser la relation métonymique en mettant clairement en évidence la dimension référentielle qui focalise non pas sur l'élément actualisé mais sur celui qui est sous-entendu. Selon ces modèles d'interprétation, il conviendrait de lire *gouvernement de*

[59] "– there is a 'target' concept A to be understood for some purpose in some context ;
– there is a conceptual structure containing both A and another concept B;
– B is either part of A or closely associated with it in that conceptual structure. Typically, a choice of B will uniquely determine A, within that conceptual structure;
– compared to A, B is either easier to understand, easier to remember, easier to recognize or more immediately useful for the given purpose in the given context" (Lakoff 1987: 84).

[60] Le célèbre exemple *L'omelette aux champignons est partie sans payer* est fortement lié au contexte du restaurant, tout comme les différentes formes de désignation métonymiques adoptées par les infirmières vis-à-vis des malades : *la pneumonie au bout du couloir, l'arthrite n'a pas d'appétit*, etc. (adaptation de Panther et Radden 1999 : 12).

+ *nom de pays* ou *gouvernement* + *adjectif* à la place du nom de pays. C'est ce que le discours d'information ne manque pas de confirmer, avec l'alternance, dans le même périodique et à propos du même événement, de *l'Allemagne* et du *gouvernement allemand*[61] :

(103)

a) Après **l'Italie** et **le Vatican** en mars 1999, **la France** en octobre de la même année, c'est au tour de **l'Allemagne** de renouer un timide dialogue avec **l'Iran** (M, 12.07.00)

b) Favorable au voyage de M. Khatami, Amnesty International a demandé lundi **au gouvernement allemand** d'exiger des progrès en Iran sur les droits de l'homme. (M, 12.07.00)

On retrouve le même emploi, dans le même contexte informationnel, dans *Le Figaro* :

(104)

La visite du président iranien Mohamad Khatami, cette semaine en Allemagne, a contraint **le gouvernement allemand** à faire un choix. (F, 12.07.00)

Or, d'une part, il semble que l'occurrence *le gouvernement allemand* n'est pas du tout courante dans la presse : on trouve 2 occurrences pour *Libération*, 9 occurrences pour *Le Monde*, 6 occurrences pour *Le Figaro* contre plus d'une centaine d'occurrences d'*Allemagne* pour chaque quotidien. D'autre part, excepté les deux exemples cités ci-dessus, toutes les autres occurrences de *le gouvernement allemand* sont actualisées dans les rubriques *Économie* ou *Entreprises*, en concurrence ou non avec le nom de pays : c'est le gouvernement, allemand, japonais, français – mais rarement américain – qui maintient le taux d'intérêt près de zéro, ou qui l'augmente, etc. D'autres sondages qualitatifs et quantitatifs du corpus confirment l'hypothèse d'une spécialisation dénominative des noms de pays et des dénominations potentiellement coréférentielles dans le discours de presse. Dans ces conditions, il est difficile de reléguer ces emplois des noms de pays au plan de l'emploi figuré et/ou accidentel.

5.1.3.3. Le lieu pour le dirigeant

En partant de la classe, plus large, des métonymies *lieu institutionnel / agent institutionnel*, Lecolle (2003) distingue des métonymies *lieu / dirigeant*. Mais le lieu est représenté dans les cas cités soit par un nom d'institution (*le Matignon*), soit par le nom de la capitale d'un pays : *Un moment, Belgrade s'est imaginé sauvé → Un*

[61] Bien que l'effet ne soit pas vraiment le même ; mais on y reviendra plus tard, à la fin du chapitre suivant.

moment, Slobodan Milosevic s'est imaginé sauvé. Dans notre corpus, la contiguïté *lieu / dirigeant* ne semble pas être perceptible à travers l'usage seul du nom de pays : nous n'avons trouvé aucune occurrence qui puisse être identifiée sans difficultés hors cotexte transphrastique ou intertextuel comme étant une métonymie de la catégorie *lieu / dirigeant*.

Il est en revanche possible d'*inférer une équivalence référentielle* entre le nom d'un pays et le nom de son dirigeant. Ainsi, dans les deux extraits qui suivent, les noms propres en gras sont parfaitement substituables[62] :

(105)

a) EN FIN POLITIQUE, Yasser Arafat a eu la sagacité d'inviter ses opposants à se joindre au sommet israélo-palestinien, qui s'ouvre mardi 11 juillet à Camp David sous les auspices de **Bill Clinton**. (M, 12.07.07, p. 2)

b) Un sommet à hauts risques s'ouvre à Camp David
Israéliens et Palestiniens se rencontrent à nouveau sous l'égide des **États-Unis** pour tenter de parvenir à un compromis historique qui mettrait fin à plus d'un demi-siècle de guerre. Les deux parties en conflit devront compter avec leur opposition. (M, 12.07.07, p. 2)

Plus nombreux dans le corpus en français, qui est aussi le plus volumineux, mais attestés aussi dans le corpus contrastif, les enchaînements perçus comme coréférentiels mettent côte-à-côte des noms de pays et des noms de dirigeants politiques et accentuent l'ambiguïté référentielle[63].

(106)

În consecință, **Rusia** a luat măsuri pentru a înclina balanța în favoarea sa. În urma vizitei efectuate de Aleksandr Voloşin la Tiraspol, Igor Smirnov s-a apucat să destabilizeze premeditat situația politică, blocând procesul de negocieri. Au fost date peste cap termenele de elaborare a constituției statului federativ. Pe această cale **Putin** i-a amintit, de fapt, omologului său moldovean cine deține pâinea și cuțitul in spațiul postsovietic. (Fx, 29.07.03)
*Par conséquent, **la Russie** a pris les mesures nécessaires pour faire pencher la balance en sa faveur. Suite à la visite d'Aleksandr Voloshin à Tiraspol, Igor Smirnov a commencé une déstabilisation préméditée de la situation politique, en entravant le processus de négociation. Les délais d'élaboration de la constitution de l'état fédéral ne seront plus respectés. De cette façon, **Putin** a rappelé à son homologue moldave qui détient le pouvoir et les ressources [le pain et le couteau] dans l'espace post-soviétique.* [notre traduction]

Cependant, l'identité référentielle – même métonymique – reste discutable, surtout dans la suite *les États-Unis – Clinton – le Département d'État / Madeleine Albright*, ou l'on devrait lire plutôt

[62] « Référentiellement » substituables. L'opération de substitution concerne le syntagme en entier.
[63] Le rapport entre les deux domaines référentiels sera étudié dans le chapitre 6. Nous renvoyons notamment à 6.1.1.3., 6.2.2.4. et à la section 6.3.

Les États-Unis { *Clinton* / *Le Département d'État / Madeleine Albright*

(107)

Les États-Unis paraissent se résigner à voir émerger cette identité européenne de défense. **Clinton** en accepte l'idée et aucun de ses successeurs possibles – George Bush junior ou Al Gore – ne semble susceptible de créer des difficultés sur ce terrain. Le Département d'État, derrière Madeleine Albright, répète à satiété ses trois conditions, résumées en un triple « D » : pas de duplication, pas de découplage, pas de discrimination[64]. (P, 07.07.00)

Par extension, d'autres représentants du pays peuvent être visés par la relation coréférentielle que les emplois métonymiques mettent en place :

(108)

Громкий политический скандал вспыхнул между **Россией** и **США**. Американский посол в Москве Александр Вершбоу сделал несколько заявлений, которые в российском МИД уже назвали "некорректными". (I, 13.07.03)
*Un scandale retentissant a éclaté entre **la Russie** et **les USA**. L'Ambassadeur américain à Moscou, Alexander Wirshbow a fait des déclarations qui sont déjà qualifiées de « déplacées » par le MID (Ministère des Affaires étrangères russe).* [notre traduction]

La structure *pays / dirigeant* est fortement ancrée dans le cotexte et apparaît ainsi comme discursivement conditionnée. Cet emploi semble d'ailleurs être plus courant dans les médias oraux, où l'organisation de l'information obéit à des contraintes liées au support et au temps alloué, ce qui facilite souvent le raccourci entre diverses cibles de la référenciation. L'exemple (109) au sujet de la visite du Vice-Premier ministre chinois en France, enregistré sur France Info le 11 juin 2004, en est une illustration exemplaire :

(109)

La Chine vient de signer un accord à Matignon.

Là encore, on est obligé de tenir compte d'un certain usage qui régule les représentations sémantico-référentielles en contexte.

5.1.3.4. Le lieu pour l'agent économique

Nous avons noté une forte présence des noms propres métonymiques dans les rubriques *Économie, Entreprises, Finances*. La question est de savoir s'il est possible

[64] Dans cet extrait, il se présente une formulation très intéressante pour la description des emplois métonymiques : **Le Département d'État**, derrière **Madeleine Albright**, répète à satiété ses trois conditions. On voit bien que la relation est très forte entre l'institution et la personne responsable (IMM *institution / gens responsables* de Lakoff et Johnson (1985)).

de construire un nouveau modèle métonymique à partir de ces occurrences, sous la forme du rapport de contiguïté *lieu / agent économique* ou *lieu / économie*. Le rapprochement est possible dans certains contextes précis, mis en évidence par les deux exemples ci-dessous :

(110)

a) Le produit intérieur brut (PIB) **de la Chine** a augmenté de 8,2 % au premier semestre et devrait progresser à nouveau de 8,3 % au second, grâce à la bonne tenue des exportations et de la consommation, a annoncé, mardi 18 juillet, le gouvernement chinois. (M, 19.07.00)

b) **La France** fait boom boom (P, 07.07.00, Laser Économie, titre)

Ainsi, *le PIB de la Chine* est en effet *le PIB de l'économie chinoise*, et on se rend compte, après lecture de l'article, sinon avant, que *la France* ne produit pas un bruit bizarre, mais que c'est son *économie* qui est en croissance. L'interprétation de ces occurrences s'appuie de toute évidence sur un bagage de savoirs encyclopédiques, mais aussi sur l'enchaînement discursif et les rapports entérinés au fil des textes.

Les mêmes rapports référentiels sont actualisés dans le corpus contrastif, ce qui argumente en faveur d'une généralisation de la structure métonymique à travers les langues étudiées :

(111)

a) The benefit was that, inside the euro, **Britain** would be able to "exploit a large single market more fully". The cost was that Britain would "lose the advantage of being able to run our own monetary policy". (T, 01.07.03)
*L'avantage était que, dans la zone euro, **la Grande-Bretagne** pourrait « exploiter à fond un grand marché unique ». Le prix était que la Grande-Bretagne aurait perdu « l'avantage de mener sa [notre] propre politique monétaire. »* [notre traduction]

b) Экспорт капиталистов для **России** гораздо страшнее экспорта капиталов. Крупный бизнес сейчас и еще на долгую перспективу – главная опора экономики и социальной стабильности страны. (I, 13.07.03)
*L'export de capitalistes est beaucoup plus dangereux pour **la Russie** que l'export de capitaux. Le grand business est en ce moment, et pour longtemps, le garant de la stabilité économique [de l'économie] et sociale du pays.* [notre traduction]

Le nom de pays semble en revanche résister au statut référentiel *d'agent économique*, et il est plus courant de trouver des désignations parallèles du pays à la place qui mettent en avant la dimension institutionnelle (*cf.* ci-dessus, en 5.1.3.1.) :

(112)

Si Deutsche Telekom est bien détenu à 58 % par **l'État allemand** – une part qui serait ramenée à 45 % après l'acquisition –, l'opérateur a perdu son monopole en 1998 contrairement aux accusations du sénateur Hollins. (M, 25.07.00)

Pourtant, l'occurrence d'*Argentine* issue du quotidien moldave *Flux* reste ambiguë et son interprétation métonymique oscille entre *lieu / économie* et *lieu / agent économique*.

(113)

Fotbalul reprezintă una dintre principalele surse de export ale **Argentinei**. (Fx, 23.07.03)
*Le football est une des principales sources d'exportation de **l'Argentine**.* [notre traduction]

Mais on peut s'interroger sur la nécessité et l'utilité d'une identification référentielle précise dans ce type d'emplois. À cette étape de l'analyse, il est plus important à nos yeux de mettre en lumière l'ensemble des *domaines référentiels*[65] et des catégories thématiques (politique, économie…) qui touchent au nom de pays.

5.1.3.5. Le lieu pour l'équipe (nationale)

Un des plus courants, et probablement aussi un des plus accessibles référentiellement, est l'emploi *lieu / équipe*, que l'on retrouve à presque tous les niveaux de nomination : *Auxerre* (ville), *Angleterre* (pays-comté), *Brésil* (pays-état).

(114)

a) Tennis. L'équipe roumaine, qui affrontera dès demain, à Harare, **le Zimbabwe** en barrage du groupe mondial de la Coupe Davis, assure "craindre pour sa sécurité" après les incidents qui ont fait 13 morts, dimanche dans la capitale, au cours du match de foot **Zimbabwe-Afrique du Sud**. (L, 13.07.00)

b) **Zimbabwe** began the international part of this tour with overwhelming defeats in the Test series […] The result of their final NatWest Series game against **South Africa** on Thursday matters not one jot. (T, 07.07.03)
***Le Zimbabwe** a commencé la partie internationale de cette compétition par d'écrasantes défaites dans les séries de tests […]. Le résultat de leur jeu en finale de NatWest Series contre **l'Afrique du Sud** ne compte guère.* [notre traduction]

c) Din câte se pare, oamenii de afaceri au fost convinşi să vină la Bucureşti de Shlomo Sharf, fost selecționer al **Israelului** care este bun prieten cu Anghel Iordanescu. (A, 07.07.03)
*Il semblerait que c'est Shlomo Sharf, ex-sélectionneur d'**Israël** et ami de Anghel Iordanescu, qui a persuadé les hommes d'affaires de venir à Bucarest.* [notre traduction]

La relation référentielle est le plus souvent binaire, mais pas toujours symétrique au niveau des dénominations : des noms de pays peuvent se trouver face à face, comme des équipes, mais des désignations complexes sont aussi susceptibles d'être employées, à l'instar de *l'équipe roumaine* et *le Zimbabwe* (114a), et cela est même très courant. Signalons aussi que, si le nom de pays peut renvoyer par

[65] Nous réservons le terme de *domaine référentiel* à l'identification du potentiel référentiel effectif des noms de pays en discours, par opposition à *domaine de référence* qui caractérise la catégorie appellative du nom de pays.

métonymie à un seul sportif, gagnant d'une compétition, il est plus souvent employé pour référer à des équipes. À ce niveau, on atteste une attraction sémantico-référentielle entre noms de pays et noms collectifs. D'une part, la représentation du collectif est mise en exergue par les nœuds d'un réseau référentiel dont fait partie le nom de pays : *la France – l'équipe de France – les Bleus*. D'autre part, il suffit de se rappeler les cris poussés par la foule lors de la victoire de la France en Coupe d'Europe – *On a gagné* (comme *Nous avons gagné* ou *La France a gagné*[66]) pour admettre l'existence d'une stratégie référentielle qui, non seulement accentue l'attraction du nom de pays au collectif, mais défait le cercle de la référence à l'équipe (voire même à une personne) en renvoyant aux habitants[67].

5.1.3.6. Relations partie-tout et dépendance sémantique

Sur les bases des observations faites ci-dessus nous sommes amenée à conclure que la métonymie du nom de pays est individualisante, dans le sens où elle s'appuie sur un nom propre. Elle est aussi nécessairement définie sur les deux versants A et B[68], la référenciation s'appuyant à la fois sur la forme attestée – le nom de pays faisant figure d'holonyme, représentation d'un tout fractionnable – et sur la forme présupposée, c'est-à-dire le méronyme ou la partie. Dans cette optique, et si

> « Ils [hyponymes et méronymes] présentent, par définition, une composante de sens d'ordre relationnel (*sorte de, partie de*), qui exige leur liaison à un autre terme. C'est donc leur signifié intrinsèque de relation qui les prive d'autonomie sémantique et les met sous la dépendance interprétative de leur co-domaine relationnel, hyponyme ou totalité. »
>
> (Tamba 1991 : 45)

---

[66] Deulofeu (2000 : 277) suggère que certaines constructions « particulièrement adaptées à des tâches cognitives constitutives du reportage sportif [télévisé] » pourraient devenir des stéréotypes stylistiques fonctionnant comme des identifiants de telle ou telle « source » (télévisé ou médiatique, en l'occurrence). Or, dans le cas des noms de pays, le stéréotype, si c'en est un, dépasse largement le cadre des médias avec ce type d'énoncés. Ce qui pourrait signifier qu'il ne s'agit pas, ou plus, de stéréotype stylistique à proprement parler, mais de généralisation d'une structure, qui devient ainsi linguistique.

[67] On ne peut pas dire avec précision où s'arrête la portée référentielle dans ces cas-là, l'impersonnel *on* restant ambigu, comme l'a remarqué Pêcheux (1983) à propos de la même construction apparaissant dans le contexte des élections présidentielles de 1981. *On a gagné* peut dire énormément de choses, et impliquer un nombre infini de référents. C'est d'autant plus intéressant d'observer les rapports coréférentiels que les noms de pays peuvent entretenir avec l'impersonnel. Nous reviendrons sur ce « on » en 7.2.1.3.

[68] Terminologie de Lakoff et Johnson (1985) qui nous semble plus adaptée à la situation, les formalisations en N1 et N2 (Bonhomme 1987, etc.) étant ambiguës par rapport à d'autres modélisations syntaxiques et ne correspondant pas à la réalité linguistique : il ne s'agit souvent pas de noms, mais de syntagmes entiers, et l'élément visé référentiellement peut aussi dépasser le cadre de la catégorie grammaticale du nom.

on s'interrogera sur le rapport entre les versants A et B. En tant qu'éléments lexicaux, les holonymes se définissent indépendamment des méronymes[69], souligne Tamba (1991 : 45). Cependant, les entrées définissant des noms de pays mentionnent des parties du référent :

(115)

> **Grande-Bretagne**, île formant avec l'Irlande du Nord le Royaume-Uni. Elle regroupe l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse ; 243 500 km^2 ; 57 500 000 h. (*Britanniques*). Cap. *Londres* (Larousse de Poche, 1993).

On peut distinguer ici des parties issues d'une fragmentation horizontale, celle du territoire (comtés et capitale) et des parties issues d'une partition conceptuelle permettant de passer d'une référence locative à un emploi dit métonymique tel *lieu / habitants*. Un lien sémantico-référentiel bidirectionnel, réunissant le tout et ses parties n'est donc pas exclu dans ce cas. Par ailleurs, la relation partie-tout impliquant une spécialisation de la dénomination qui autonomise le méronyme tout en le rattachant à une totalité spécifique (Tamba 1991 : 47), nous porterons une attention particulière aux interactions entre les éléments de ces systèmes de nomination et notamment au rapport qu'ils entretiennent avec l'holonyme.

5.2. De l'emploi métonymique au statut conceptuel

Le moment est venu de tirer des enseignements de cette première étude des emplois des noms de pays métonymiques et de tenter une réponse à la question posée en début de ce chapitre : les emplois métonymiques peuvent-ils fournir l'évidence d'un support sémantique au nom de pays ? Mais la diversité et la perméabilité des structures métonymiques décrites nous invitent à faire un détour très utile par les conditions linguistiques et discursives d'émergence de la métonymie du nom de pays.

5.2.1. Place du nom de pays dans le mécanisme métonymique

Considérer les emplois métonymiques comme un éventuel déclencheur ou résultat de la manifestation discursive du sens du nom de pays revient à prendre en compte l'élément *B* et ne plus axer toute interprétation métonymique sur l'élément *A*, ou le référent[70]. La question est de savoir d'où vient le potentiel métonymique du nom de

---

[69] Ainsi, un doigt est *une partie de* la main, alors que la main ne se définit pas par rapport aux parties qu'elle comprend.

[70] L'omission de cette évidence est probablement à l'origine de l'orientation rhétorique que prennent souvent les études linguistiques de la métonymie dès qu'il s'agit d'expliquer le fonctionnement de son mécanisme (*cf.* Bonhomme 1987, Meyer 1993).

pays. L'hypothèse de départ est simple : si la métonymie est une question de contiguïté, alors, par enchaînement, il devrait être possible de trouver des points communs entre tous les rôles métonymiques du nom de pays, soit au niveau sémantique, soit au niveau discursif.

5.2.1.1. Métonymie et degrés

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude linguistique ou rhétorique qui s'intéresse aux différents emplois tropiques d'un terme spécifique[71]. Cela s'explique probablement non seulement par une conception très référentialiste de la métonymie, qui prend l'élément *A* comme point de départ de toute interprétation, mais aussi peut-être par un manque d'intérêt pour la figure en tant que phénomène situé à l'interface entre objectif et subjectif, système et actualisation. Bonhomme (1987 : 116) atteste, avec M. Le Guern, un cas d'usage multi-métonymique du nom *soleil* dans *L'Étranger* de A. Camus[72] et met bien en évidence son effet stylistique. Mais, si le cas de *soleil* peut être considéré comme propre au contexte du roman en tant que texte[73], le cas des noms de pays métonymiques se présente tout autrement, la contiguïté référentielle n'étant pas attachée à une construction textuelle fermée.

La métonymie du nom de pays, telle qu'elle a pu être décrite à travers cinq structures de contiguïté différentes, se rapproche de la notion de « trope d'usage »[74]. Ces emplois sont généralisés dans le discours d'information médiatique et même au-delà pour certaines structures[75] ; ils concernent tous les noms de pays sans exception aucune[76] et peuvent s'adapter aux diverses formes du nom de pays[77]. Le nom de pays devient ainsi un « foyer métonymique » qui mérite d'être étudié en tant que tel.

Un regard même superficiel suffit pour faire état de l'existence de plusieurs niveaux métonymiques. En effet, ni la fréquence, ni la nature, ni l'accessibilité

---

[71] À part l'étude des noms de marque, avec la distinction entre *une Renault* (voiture) et *un Renault* (camion). Lecolle (2003) enregistre pourtant de tels emplois pour le nom de ville *Belgrade*, par exemple, et les qualifie d'*interprétations sémantiques concurrentes* du nom de capitale.

[72] Il cite *soleil / chaleur, soleil / lumière, soleil / plage, soleil / revolver*.

[73] Il nous semble cependant que ces transferts métonymiques relèvent d'un mécanisme sémantique plus général dont Camus a tiré profit pour faire émerger la structure *soleil / revolver.*

[74] Lecolle (2003 : 263) adapte cette notion de Meyer (1993) aux emplois métonymiques des noms de villes ou de pays dans son corpus d'analyse, la presse.

[75] *Le lieu pour l'équipe* est un classique, mais d'autres, comme *le lieu pour le gouvernement*, font de plus en plus souvent partie de la communication quotidienne.

[76] Les emplois métonymiques attestés sont directement proportionnels aux occurrences du nom de pays dans le corpus étudié, mais un nom de pays qui n'apparaît pas dans notre corpus a de fortes chances de suivre le paradigme que l'on a vu.

[77] *Cf.* ci-dessus l'usage du sigle *the UK* (7.1.2.).

référentielle[78] des structures n'est la même. La structure *lieu / habitants*, par exemple, est un cas à part signalé par Tamba (1994a : 30) : c'est la seule qui puisse être amplifiée par le modalisateur *tout*. Ce modalisateur permet aussi de mettre en évidence une distinction très intéressante. Soit l'énoncé :

(116)

Le Japon s'agite (exemple emprunté à Lecolle 2003)
a) = *les habitants*
b) = *les quatre touristes japonais qui s'apprêtent à descendre du train*

Seule la première version reste acceptable dans *Tout **le Japon** s'agite*.

Le modalisateur peut d'ailleurs changer automatiquement l'orientation référentielle d'un énoncé métonymique d'une manière encore plus flagrante. Ainsi, le soir du 13 juin 2004, date des élections européennes en France et date du match *France – Angleterre* en Coupe de l'Europe, l'énoncé ***La France** a gagné ce soir* (dans le sens de *l'équipe de France a gagné ce soir*) devient *Toute **la France** à gagné ce soir*[79] dans la bouche d'un supporter de foot sympathisant du Parti socialiste[80]. *La France* passe d'une structure métonymique *lieu / équipe* à une structure *lieu / habitants*. La modulation de degré opérée par *tout* révèle une dépendance inattendue de l'interprétation métonymique du contexte linguistique et extralinguistique, et la coexistence de degrés différents dans le potentiel métonymique du nom de pays. Mais cela suggère aussi une relation d'un certain ordre entre les deux structures conceptuelles *lieu / habitants* et *lieu / équipe*, comme si la première contenait la dernière, et que l'actualisation de la dernière présupposait l'existence de la première.

De même, si ***la France** [qui] vote[rait] à gauche* en tant que membre de l'Europe n'est pas du tout ***la France** de gauche* – référentiellement proche de *Toute **la France** à gagné ce soir*, le lien entre les deux est évident :

(117)

a) Que **la France** vote à gauche**,** au contraire, et le rapport de forces s'inverse du tout au tout. Quatre des six fondateurs (France, Italie, Pays-Bas, Luxembourg), trois des quatre plus grands (France, Grande-Bretagne, Italie) et, en tout, onze des quinze membres, enfin simultanément dirigés par la gauche, pourraient faire prévaloir une ambition commune et nécessaire, celle de développer, et non plus de détruire, ce modèle social qui, avec la liberté, la culture et le développement, forme l'identité historique qui nous distingue du reste du monde. (M, 06.05.97)

---

[78] Nous suivons pour l'instant l'idée que la métonymie présuppose un référent indirect : dirigeant, équipe, habitants, etc.
[79] Énoncés attestés.
[80] On devine, en filigrane de cet énoncé, le *On a gagné* des élections et des compétitions… (*cf.* 5.1.3.4.).

b) '**La France** est de gauche, au fond', remarque un ministre, pendant que la foule scande en chœur : 'On va gagner les législatives.' (L, 06.05.02)

Mettre en évidence cet enchevêtrement référentiel constitue un premier pas vers une modélisation unifiée des conditions sémantico-référentielles qui sous-tendent les emplois métonymiques des noms de pays.

5.2.1.2. L'impossible référence ?

Les cinq types de structures métonymiques à base de noms de pays laissent de côté beaucoup d'occurrences que nous avons évité d'évoquer jusqu'ici pour la simple raison qu'elles s'opposent à toute modélisation en termes de structures conceptuelles précises.

Premièrement, il s'agit d'emplois très contextualisés, dont l'occurrence est fortement déterminée par la nature de l'information proposée par le journal, comme ci-dessous, où *l'Autriche* désigne la situation politique du pays[81]. Dans ce cas précis, le journal attend du lecteur une connivence au niveau du savoir interdiscursivement ou intertextuellement[82] construit, même si l'article peut fournir des informations susceptibles d'étayer l'interprétation référentielle du nom de pays :

(118)

Les premiers pas de la présidence française ; Haider relance la polémique sur **l'Autriche** (F, 04.07.00, titre)

Dans d'autres cas, la référence métonymique est plus transparente, mais pas moins spécifique : *la Suisse / le système bancaire suisse* :

(119)

La Suisse risque fort, à plus ou moins long terme, de devoir abandonner son sacro-saint secret bancaire[83]. (E, 27.07.00)

L'extrait du *Times* nous offre une version un peu différente et très originale de ce type de métonymie : ainsi, le nom de pays est… métonymiquement employé pour renvoyer à son propre territoire. La lecture métonymique est clairement suggérée par le contexte sémantico-syntaxique du nom de pays (*la chute de la France*), tandis que la référenciation est révélée par le cadre encyclopédique qui élimine tous les autres référents possibles, comme *gouvernement, armée*, etc. C'est par le retour à la référence locative que le nom de lieu va pouvoir développer

[81] Il s'agit de la situation politique du pays et de sa position au sein de l'Europe après l'arrivée au pouvoir du parti d'extrême droite de Jorg Haider.
[82] Nous avons présenté ces notions en 3.2.2.3.
[83] Il n'est pas du tout sûr que le nom de pays fasse référence au gouvernement ou à une institution bancaire. Le secret bancaire est devenu tellement stéréotypique qu'il s'applique à la globalité du pays. *Cf.* 6.1. et 6.2.

d'autres interprétations métonymiques. La France n'est pas l'adversaire, mais le territoire « récupéré » :

(120)

Another of those quirky little programmes about the Second Wold War that pop up every now and then and make you go: "Blimey. Did that happen? […]." This particular nostalgic nugget concerns what happened when George Starr and other British agents parachuted into France to organise local resistance and found themselves standing shoulder to shoulder with a group of battle-hardened Spanish Republicans who, driven out of Spain by Franco, found themselves incarcerated in concentration camps as suspected terrorists. Then came the fall of **France**, the escape from the camps, the... […]? (T, 07.07.03)
Encore une de ces petites émissions bizarroïdes au sujet de la Seconde Guerre mondiale, qui surgissent périodiquement et qui font sursauter : « Mince alors ! Cela a vraiment eu lieu ? » Ce si particulier brin de nostalgie concerne ce qui c'est passé lorsque George Starr et d'autres agents britanniques ont été parachutés sur le territoire français [en France] pour organiser la Résistance et se sont retrouvés côte à côte avec un groupe de républicains espagnols endurcis par la lutte qui, expulsés d'Espagne par Franco, ont été suspectés de terrorisme et enfermés dans des camps de concentration. Ensuite, c'est la chute de ***la France****, l'évasion des champs de concentration, le… […]* [notre traduction]

Deuxièmement, il s'agit d'occurrences qui relèvent d'une certaine polyréférentialité ou ambiguïté métonymique[84]. Le nom de pays peut cumuler la référence au gouvernement et la référence aux habitants, avec, de surcroît, une possibilité d'amalgame *habitants – armée* :

(121)

1917 : **les États-Unis** s'allient à **la France** et à **l'Angleterre** dans la Première Guerre mondiale (E, 27.07.00)

Enfin, certaines occurrences présentent une grande ressemblance par rapport aux métonymies examinées ici, mais dont il est impossible de définir la valeur référentielle avec précision. L'absence de données co(n)textuelles et de connaissances encyclopédiques représente un sérieux handicap sémantico-référentiel dès qu'on envisage une reconstruction de la référence :

(122)

a) **L'Afrique du Sud** entre honte et fatalité[85] (L, 08.07.00, titre)

b) **Norway**, by contrast, which has stringent anti-drugs legislation, has the highest prevalence of acute drug-related deaths in Europe. (T, 30.07.03)
La Norvège*, en revanche, qui a la législation anti-drogue la plus sévère, enregistre aussi le taux de mortalité liée à la drogue le plus élevé d'Europe.* [notre traduction]

Ou encore cette occurrence qui actualise tant de « facettes » référentielles, qu'il est difficile de les cerner avec les outils dont nous disposons pour l'instant :

---

[84] Un grand nombre de ce type de métonymies est présenté par Lecolle (2003).
[85] Il s'agit de la situation catastrophique du pays face à l'épidémie de SIDA. Est-ce le gouvernement (honte) ou la population (fatalité) ? Ou bien une globalité ?

(123)

Ucraina işi ermetizează frontiera (Fx, 23.07.03, titre)
L'Ukraine *ferme [rend hermétiques] ses frontières* [notre traduction]

L'originalité des cas cités consiste dans le statut ambivalent (voire polyvalent) des occurrences. Comment le lecteur fait-il pour les interpréter et pour « calculer » la référence ? Comment l'analyste pourrait-il expliquer la charge référentielle de ces noms de pays ?

5.2.1.3. Le modèle généralisé LIEU *et* ACTANT

Il est communément admis par les spécialistes des médias (Furet 1995, Dor 2000) que la lecture du journal n'est pas forcément ordonnée et que les lecteurs « balayent » la page du journal au lieu d'en faire une lecture de gauche à droite et de haut en bas. Dans ce cadre, beaucoup de titres acquièrent une existence autonome en étant automatiquement séparés du texte des articles, qui peuvent ou non être lus par la suite. Se pose alors la question de l'interprétation effective des occurrences actantielles des noms de pays dans les titres. Nous ne pensons pas que les lecteurs adoptent des stratégies spécialement ciblées pour interpréter ces métonymies, leur démarche n'étant pas celle de l'analyste[86]. Mais le lecteur a-t-il vraiment besoin d'interpréter ces structures jusque dans le moindre détail ? Nous verrons que même dans le cas des métonymies « transparentes » décrites en 5.1.2. cela ne constitue pas une évidence.

Soit la structure très courante *lieu / équipe* :

(124)

La France a gagné
La France a battu l'Angleterre

Le premier énoncé peut facilement basculer vers une interprétation métonymique différente avec l'ajout de *tout* ou d'autres éléments sémantico-syntaxiques. Le deuxième énoncé, lui, semble très solidement ancré dans le modèle *lieu / équipe*, grâce notamment au verbe *battre*, dont l'usage s'est stabilisé pour indiquer toute victoire dans une situation non conflictuelle. Mais, si « interprétation métonymique » veut dire « identification du référent », le pari n'est pas tenu : s'agit-il d'une équipe de rugby ? de tennis ? de foot ? etc. Le lecteur doit soit opérer une identification sur les bases d'un savoir situationnel, soit chercher des compléments d'information dans

[86] Il est important de mentionner que l'interprétation est spécifiquement subjective, et que l'analyse n'y a pas accès directement. En revanche, elle peut reconstituer des modèles interprétatifs en articulant les données textuelles et les particularités des pratiques communicatives.

le péritexte et le texte de l'article. Ce phénomène d'indétermination référentielle touche d'autres structures, telle *Les USA sont entrés sur le territoire de l'Afghanistan – L'armée des USA / les Marines / les Forces Aériennes sont entré(e)s sur le territoire de l'Afghanistan*[87].

D'après les théories pragmatiques, l'intentionnalité du locuteur – c'est-à-dire du discours de la presse écrite ordinaire, en l'occurrence – doit correspondre à des principes d'informativité et d'intelligibilité (Sperber et Wilson 1989 : 28). Ainsi, la meilleure interprétation d'un énoncé est l'interprétation la plus informative et non contradictoire : le principe d'informativité sous-tend la mise en discours de l'actualité dans un contexte social et événementiel donné. Par ailleurs, l'énoncé doit contenir suffisamment d'indices pour permettre l'ancrage de l'information dans un préconstruit encyclopédique maîtrisé par le destinataire. L'énoncé doit donc pouvoir fournir au locuteur, dans une situation énonciative donnée, le maximum d'indices nécessaires à l'interprétation (Grice 1975). Acceptons ce point de vue et observons son incidence sur l'interprétation des noms de pays métonymiques référentiellement indéterminés. En prenant connaissance des titres ou énoncés ambigus, le lecteur en tire un minimum informationnel, qui peut être développé par la suite grâce à des indices supplémentaires. Ce minimum informationnel correspond à des gloses « naïves » *quelqu'un a fait quelque chose, quelque chose est arrivé à quelqu'un*, que le lecteur complète grâce à ses connaissances linguistiques et encyclopédiques, et grâce aussi aux compétences et habitudes de lecture de la presse. Dans nos exemples, c'est le nom de pays qui est glosé par *quelqu'un*. Ce référent « naïf » a un nom qui lui est donné par métonymie et une position d'actant.

La relation sous-jacente ainsi identifiée peut être schématisée comme *lieu / actant*, sur le modèle des autres structures métonymiques et sur les bases du sens locatif des noms de pays. Le premier élément représenterait le sens locatif du nom de pays, qui est le plus communément accepté[88]. Le second élément concentrerait la nature fonctionnelle de la métonymie du nom de pays, qui identifie les actants de l'événement et se trouve à la base de toute interprétation contextualisée. Ce modèle met en évidence une des particularités linguistiques de la métonymie : la transformation syntaxique du circonstant (nom de lieu) en actant ; il n'est cependant pas opérationnel tel quel, car la transformation ne rend pas compte du

[87] D'autres interprétations référentielles restent possibles : les services secrets, etc., mais il s'agit alors de contextes très spécifiques et moins saillants.

[88] Le sens locatif, même confondu avec la connaissance géographique, est souvent reconnu comme « le plus central » (Lecolle 2003 : 200) pour les noms de lieux, mais nous ne considérons pas cette affirmation comme une évidence.

fonctionnement des énoncés comme *L'Ukraine ferme ses frontières*, où le verbe présuppose l'actant, et le complément direct présuppose le territoire.

On est alors conduit à maintenir actifs les deux versants *A* et *B* et à accepter que l'un n'efface pas l'autre lors du glissement sémantico-référentiel : « Metonymy does not simply substitute one entity for another entity, but interrelates them to form a new, complex meaning[89] » (Radden et Kövecses 1999 : 19). Radden (2000) soutient sur ces bases que le modèle le plus adéquat pour la représentation des relations métonymiques est l'addition, et non la substitution (X plus Y au lieu de X for Y)[90], le glissement de *A* vers *B* n'ayant pas une nature objective, mais pragmatique, car affectant la saillance du terme et non son identité linguistique. Les deux éléments étant toujours présents, l'un peut prendre en charge l'autre. Nous insistons donc sur la relation de coordination qui est à la base de la construction d'un sens complexe et modifions la structure en *LIEU et ACTANT*. Ce modèle d'interprétation peut prendre en charge des occurrences inhabituelles de noms de lieux métonymiques, comme dans l'énoncé ci-dessous, où le nom *Podgorica* est repris anaphoriquement par *y* :

(125)

> « [le Monténégro]. L'autre pilier de la fédération yougoslave avec la Serbie est devenu un foyer de contestation, et **Podgorica** se démarque de plus en plus ouvertement de Belgrade. Nombre d'hommes d'affaires s'**y** sont installés ». (exemple emprunté à Lecolle 2003 : 215)

Lecolle (2003 : 215) assimile cette reprise à une maladresse. Or, la reprise est non seulement acceptable : elle fait partie des attentes des structures conceptuelles reflétant une relation de coordination.

Le corollaire a des conséquences importantes sur l'interprétation des noms de pays. Ainsi est-on obligé de reconnaître que la référence effective n'est pas une condition *sine qua non* du fonctionnement du nom de pays[91] et que le nom de pays est susceptible de faire partie d'une relation sémantique comme n'importe quel autre mot d'une langue. La mise en place d'une relation sémantique se présente comme la seule explication plausible de ces fonctionnements, et souligne l'incomplétude des approches référentialistes des emplois métonymiques.

---

[89] « La métonymie ne fait pas que substituer une entité à une autre, elle les met en relation pour construire un sens nouveau et complexe. » (Radden et Kövecses 1999: 19 [notre traduction]). Cette position est tenue aussi par Dirven (1993), Warren (1999).

[90] Fauconnier et Turner (1996 et 1999), Turner et Fauconnier (2000) supportent une version plus forte de cette théorie, et situent la métonymie à la croisée de *blendings* (mixages conceptuels qui aboutissent à la construction de concepts plus complexes).

[91] Les mêmes particularités sont ressorties lors de l'analyse du fonctionnement locatif du nom de pays, chapitre 4.

Si le rapport métonymique *A / B* participe à la construction du sens de l'occurrence métonymique, comme il est postulé par les théories de la métonymie, de Fontanier à Lakoff et Johnson, le modèle *LIEU et ACTANT*, qui a l'avantage de concentrer tout ce qu'on a pu attester en matière d'emplois métonymiques des noms de pays, reste insuffisant, car limité au niveau syntaxico-discursif de l'énoncé.

5.2.1.4. Critique du modèle généralisé

Le modèle généralisé *LIEU et ACTANT*, inspiré d'une remarque de Lakoff[92] (1987 : 77), avait pour but de réunir tous les emplois métonymiques possibles du nom de pays – stéréotypés ou plus originaux – dans une seule structure ouverte. Cet objectif est d'ailleurs atteint par l'abstraction sémantique des éléments *A* et *B*, qui transforme les noms propres en noms de macro-catégories (ex : *du Hollande* est une métonymie du type *lieu / produit*). C'est, entre autres, cette particularité qui nous a fait adopter une démarche de reconstruction du sens par inférence du modèle métonymique. Or, il ressort, à la suite des analyses, que le modèle métonymique du nom de pays n'est pas symétrique et donc que toutes les représentations ont été faussées par une distorsion conceptuelle qui a négligé le fait, évident pourtant, que la dénomination est à la fois nom de *pays*[93] et nom de *lieu*. Les deux ne se situant certainement pas au même niveau.

Il est difficile de décider de la nature conceptuelle fondamentale des métonymies du nom de pays : est-ce une relation spatiale ou une relation méronymique ? *LIEU / OBJET* ou *TOUT / PARTIE* et *PARTIE / TOUT* ? Ou bien encore *INSTITUTION / ACTANT CONTRÔLÉ PAR L'INSTITUTION*, *CONTENANT / CONTENU* ? Enfin, contiguïté ou méronymie ? Ce puzzle conceptuel rend le débat sur le statut métonymique ou synecdochique des emplois actantiels des noms de pays impossible à ce stade !

Nous revenons aux cinq structures métonymiques du nom de pays parmi les plus courantes, soit : *lieu et gouvernement, lieu et dirigeant, lieu et économie (*ou *agent économique), lieu et équipe, lieu et habitants.* On peut se demander si le nom de pays peut désigner par métonymie le gouvernement parce que ce dernier est situé

[92] Lakoff dit que le principe des modèles cognitifs idéalisés s'applique à une classe ouverte de cas, et non à une liste fermée de types.
[93] *Pays* est pris ici au sens d'*entité socio-politique*.

dans un lieu ? C'est peut-être vrai pour *Matignon*, mais pas univoque pour *Paris*[94] et encore moins vrai pour *la France*. *Le Japon* peut désigner par métonymie *le gouvernement japonais* uniquement parce que ce gouvernement est celui du *pays* identifié par le nom propre, lequel *pays* est le versant socio-politique d'un *lieu*[95]. Il ne s'agit pas de superposition, mais des deux faces d'une même réalité dont la représentation est socialement acquise : enlevez *le Japon* et il n'y a plus de *pays*, ni de *lieu* – juste des îles[96]. De plus, la catégorie sémantico-syntaxique d'*actant*, forgée surtout par opposition à la catégorie sémantico-conceptuelle de *lieu* (et sens locatif) ne rend pas compte d'occurrences comme *Brésil pratique* ou *Le plan Colombie*.

Le concept *PAYS* devrait donc être considéré au même niveau que celui de *LIEU* et ne pas y être assimilé. La possibilité d'un amalgame entre les deux s'explique par la structure même des modèles conceptuels : les théories métonymiques ont traditionnellement postulé la prévalence du *concret* sur de l'*abstrait*[97], et le *lieu* a ainsi pour réputation d'être appréhendé avec plus de facilité que le *pays*[98]. Or, dans la plupart des cas, la dimension locative est insuffisante comme base d'interprétation des emplois métonymiques des noms de pays. Il en est ainsi pour *lieu et dirigeant, lieu et économie (ou agent économique), lieu et équipe*, qui signifient, respectivement *le dirigeant d'un pays*, *l'économie d'un pays* et *une équipe qui représente un pays*. Seule la structure *lieu et habitants* peut encore être considérée comme une vraie métonymie du type *lieu / X situé dans un lieu* : ce sont *les habitants* d'un *pays*, mais aussi *les habitants* d'un *lieu* (territoire). La différence interne que présente cette structure par rapport aux autres a déjà été mise en évidence par le test

---

[94] La métonymie du nom de la capitale passe dans ces cas par une symbolisation qui réunit l'institution administrative et le lieu. Il suffit de penser à *Bruxelles*, qui n'est plus depuis longtemps la capitale de la Belgique, mais qui fonctionne très bien pour désigner la politique de *l'Europe*. La relation métonymique *lieu / institution* est doublée de contraintes d'usage qui reflètent la dimension socio-politique impliquée dans cette relation.

[95] Dans sa description des métonymies des noms de pays, Lecolle (2003 : 233) propose « d'ajouter à la notion de 'lieu' la spécification 'pays' ». Mais elle exclut la spécification du mécanisme métonymique et la limite juste aux systèmes de représentations construits dans le corpus. Compte tenu des emplois métonymiques relevés et de leur régularité, et à la suite des observations faites ci-dessus, nous pensons que ce choix n'est pas justifié.

[96] D'autres exemples de ce type existent ; ainsi, la réduplication spatiale à la suite de l'indépendance du Timor Est, sépare les îles en deux : la Malaisie et le Timor Est.

[97] *Cf.* Lakoff et Johnson (1985), Radden et Kövecses (1999).

[98] Nous ne le pensons pas forcément. Ce n'est pas une donnée objective, mais un stéréotype cognitif issu d'une conception matérialiste du monde. Il faut pourtant le prendre en compte, et ne pas oublier que la modélisation scientifique suit souvent des préférences culturelles similaires à celles qui déterminent les modèles métonymiques (Radden et Kövecses 1999).

du modalisateur *tout*[99]. Toutefois, le versant *PAYS* reste saillant même par rapport à l'interprétation métonymique *habitants*. Par exemple, dans *La France a voté à gauche*, ce ne sont pas tous les habitants, mais les citoyens ayant droit de vote qui sont visés. C'est donc avant tout une configuration administrative et politique qui est en jeu.

Quelles sont les retombées de ce changement de perspective ? Il ne semble pas y avoir d'incidence sur la référence proprement dite, qui s'opère intuitivement dans le contexte approprié : il s'agit de la même équipe qui a gagné, ou du même gouvernement qui a pris telle décision, et cela indépendamment du modèle conceptuel proposé. En revanche, la prise en compte de la face conceptuelle *pays* peut faciliter le traitement des cas d'indétermination référentielle : ci-dessous, la métonymie tend à s'effacer et à faire de la place à une référence directe *nom* → *pays* :

(126)

a) "C'est l'inexistence de la démocratie qui a favorisé l'émergence de l'islamisme, ainsi que les problèmes endémiques **du Maroc**, économiques, sociaux et démographiques", affirme M. Fouad Abdelmoumni, ancien militant de gauche […] (MD, 07.00)

b) Mohammed VI veut construire **un Maroc** moderne et démocratique[100]. (MD, 07.00)

Globalement, le modèle de fonctionnement du nom de pays devrait être représenté sous la forme d'un mécanisme à double face, où tantôt une dimension, tantôt l'autre est activée et sert de déclencheur. On devrait alors parler de complémentarité et non plus de contiguïté. Nous allons mettre cette hypothèse à l'épreuve du discours et étudier les contextes et collocations des noms de pays susceptibles de nous informer sur le substrat de leur dimension actantielle.

5.2.2. Noms de catégories et domaine(s) de référence « métonymique »

Le nom de pays, en tant que mécanisme sémantico-référentiel à double face, prend en charge une multitude de références discursives. La fréquence et la structuration de ces emplois montrent qu'il s'agit d'un usage linguistique, intégré à l'identité même du nom, et non pas de métonymie au sens de transfert figural. Dans ce qui suit, nous allons étudier quelques gloses et reprises (*pays, nation, terre…*) qui se présentent

[99] Il serait faux de penser que cela en fait une structure plus métonymique que d'autres. Elle est juste de nature différente et obéit à des contraintes sémantiques différentes C'est une relation métonymique linéaire *lieu* → *habitants*, dans le sens où il n'est pas nécessaire d'activer des liens associatifs supplémentaires pour construire et interpréter la métonymie.

[100] L'emploi de l'article indéfini contribue à la configuration des emplois métaphoriques et soulève d'autres questions qui seront abordées dans le chapitre 9.

comme autant d'indices discursifs d'une structure conceptuelle propre au nom de pays et sous-jacente aux emplois étudiés ci-dessus. En effet, le nom de pays n'est pas insensible à son environnement co(n)textuel. Inversement, le cotexte se trouve en interaction continue avec le nom de pays, dans une entreprise d'ajustement réciproque. Si influence réciproque il y a, l'incidence des noms de catégories en position de glose, reprise transphrastique ou attribut sur le nom de pays constitue notre préoccupation première à cette étape de l'analyse.

5.2.2.1. Evidences discursives pour une description sémantique du nom de pays

Au fil du discours, on rencontre des gloses ou des propositions entières qui reprennent la catégorisation de l'entité nommée en termes de noms communs. Dans les articles de presse, le terme *pays* (et ses équivalents et leurs formes plurielles ou déclinées dans les autres langues étudiées *country* (angl.), *ţara* (roum.), *страна* (rus.)) est un des plus courants[101] :

[101] Sondage Lexico 3 effectué sur un corpus brut, contenant les noms de rubriques et les fiches documentaires des articles de la presse française. Cette dernière particularité du corpus n'affecte en rien la fréquence des formes étudiées. Les équivalents en anglais ont une forme singulière (*country*) et une forme plurielle (*countries*), tandis que les équivalents en roumain et russe se déclinent sous plusieurs formes : *tara, tari, tarile, tarii, tarilor* et *страна, страну, стран, страны, странам, странах, стране…* Ont été prises en compte les formes orthographiées avec une majuscule, mais après avoir éliminé les structures complexes portant à faux telle *Pays-Bas*.

Presse française	*The Times*	*The Washington Post*[102]	*Adevarul*	*Flux*	*Izvestia*
3 955 occ. sur 120 380 formes (3,3%)	317 occ. sur 33 032 formes (1%)	315 occ. sur 27 236 formes (1,2%)	127 occ. sur 15 385 formes (0,8%)	140 occ. sur 19 025 formes (0,7%)	243 occ. sur 30 013 formes (0,8%)
en 2e position des mots « pleins » après *France*	loin après *Pounds, million, Britain, British, people*[103]	loin après *Iraq, people, Bush*[104]	après *Romania, Bucuresti, declarat, euro*[105]	après *Moldova, Chisinau, Republica, Voronin*[106]	données non dispponibles

Tableau 11. Occurrences des formes pays, country, tara, страна.

La fréquence de ces formes nous semble assez importante par rapport au nombre total d'occurrences et par rapport au volume du corpus, et ce dans toutes les langues. Mais la fréquence du nom *pays* est remarquable[107].

Au niveau qualitatif, ces noms de catégories contribuent à la fixation du domaine de référence des noms de pays qu'ils accompagnent et sous-tendent ainsi la référence :

(127)

a) La deuxième génération de la diaspora portugaise, surtout en France, a un niveau de formation élevé, et pourrait faire du **Portugal** un pays à croissance à deux chiffres pendant dix ans. » […] (P, 14.07.00)

b) "**Le Pérou** est un pays qui a de l'avenir", clame pourtant, sur les collines arides, la propagande gouvernementale. (MD, 07.00)

c) **Россия** – страна, зараженная вековой агрессией. (I, 01.07.03)
***La Russie** est un pays contaminé par une agressivité séculaire.* [notre traduction]

[102] Dans le quotidien américain *The Washington Post*, le terme catégorisant *country* est le plus souvent employé en reprise du nom de pays, qui peut n'apparaître que dans le titre ou dans le premier alinéa de l'article : *"You've got to have a discussion in this country to understand why we want regime change." Country* reprend ici *Iraq*.
[103] *Livres*(argent), *million, (Grande-)Bretagne, Britannique, peuple/gens.*
[104] *Irak, peuple/gens, Bush.*
[105] *Roumanie, Bucarest, déclaré, euros.*
[106] *Moldavie, Chisinau* (capitale), *République, Voronin* (président de la Moldavie). L'ordre de fréquence de mots en rapport avec les noms de pays surtout (*cf.* la très haute fréquence de la forme *Iraq* dans le périodique américain) constitue un objet d'analyse du discours que nous comptons reprendre dans des travaux futurs.
[107] Compte tenu des disparités du corpus, ces données ont pour l'instant un caractère informel.

d) În opinia lui, necesitatea condamnării internaționale a comunismului devine tot mai acută, în condițiile în care în diverse țari, cum ar fi **Republica Moldova** şi **Belarus**, se înregistrează recidive ale acestei forme de totalitarism. (Fx, 24.07.00)
*Selon lui, la nécessité d'une condamnation internationale du communisme devient de plus en plus pressante, dans les conditions où des récidives de cette forme de totalitarisme sont attestées dans divers pays, tels **la République de Moldavie** et **le Belarus**.* [notre traduction]

e) The argument that this brings **Italy** back in line with countries such as **France** – where President Chirac might otherwise have found himself embarrassed by the law's attentions – does not alter the perception that the law is all too obviously designed to put on ice the latest lawsuit against Signor Berlusconi, on charges of bribing judges in 1985 to influence the sale of a food conglomerate. (T, 01.07.03)
*L'argument selon lequel cela ramène **l'Italie** en queue de peloton avec des pays comme **la France** – où le Président Chirac pourrait d'ailleurs se sentir embarrassé par l'attention de la justice – ne change rien au sentiment que la loi est manifestement destinée à [annuler] la dernière poursuite judiciaire de « Signor Berlusconi », accusé d'avoir soudoyé les juges en 1985 afin d'influer sur la vente d'un groupe agro-alimentaire.* [notre traduction]

On notera que, en présence de ces gloses, le nom de pays devient neutre : sa valeur métonymique s'efface, étant prise en charge par le nom commun qui le suit ou le précède. Ainsi, dans *faire du **Portugal** un pays à croissance à deux chiffres*, le nom de pays renvoie à une entité globale alors que le nom commun *un pays* reproduit la structure métonymique *PAYS et ÉCONOMIE* autrement actualisée par le biais du nom propre : dans le même énoncé, on pourrait « faire du Portugal » une nation fière, un pays à croissance à deux chiffres, etc.

Le nom commun *le/un pays* peut assumer aussi bien la référence locative en tandem avec un nom de pays, comme on peut le voir dans l'extrait ci-dessous, où *Greece* (*la Grèce*) apparaît entre deux occurrences sémantiquement différentes du nom commun, l'une mettant en évidence la référence à un lieu géographique, l'autre (ou plutôt les deux autres) renvoyant à une représentation globale de l'entité géo-socio-politique :

(128)

In this country George would probably be classed as an eccentric, but **Greece** is a country of strong passions, and there the fact that a civil engineer should become obsessed by music, acquire a collection of 20,000 records, and wind up with a column in one of the country's most-respected newspapers and a 20-year career as a music producer on Greek radio would surprise no one. (T, 12.07.03)
*Dans ce pays-ci, George aurait probablement été qualifié d'excentrique, mais **la Grèce** est le [un] pays des passions fortes, où le fait qu'un ingénieur [civil] devienne obsédé par la musique, rassemble une collection de 20 000 disques et couronne le tout par une colonne dans un des journaux les plus respectés du pays et par 20 ans de carrière en tant que producteur de musique à la radio grecque ne surprend personne.* [notre traduction]

Cependant, les gloses du nom de pays et les assertions portant sur le nom de *pays* vont au-delà de l'usage du substantif qui détermine la catégorie même du nom

propre et son domaine de référence. *Pays* alterne facilement avec d'autres noms, dans des contextes plus ou moins figuratifs :

(129)

a) Avec un taux de chômage inférieur à 5 % et une économie en effervescence, **le Portugal** est une terre à reconquérir. Les besoins sont là. « Ce pays manque de cadres moyens. Il n'existe pas l'équivalent de BTS, d'IUT et de formations techniques », explique Didier Hoffmann, directeur de la chambre de commerce franco-portugaise. […]
« […] Pour beaucoup, **le Portugal**, c'est les vacances, le soleil, la plage. La première chose que je leur rappelle, c'est qu'il pleut aussi à Lisbonne ! » (P, 14.07.00)

b) **Le Maroc** reste une société complexe, et même composite. L'islamisme, par exemple, se répand avec une force impressionnante. (MD, 07.00)

c) Des nations qui, tels **l'Iran** et **l'Irak**, cherchaient à défier la toute-puissance régionale israélienne ou la domination américaine se sont muées d'adversaires régionaux en adversaires stratégiques, et leurs liens avec d'autres "États voyous", notamment la Corée du Nord, ont été identifiés à Washington comme le défi stratégique de l'après-guerre froide. (MD, 07.00)

d) **Aux Philippines**, le fossé n'a cessé de se creuser entre les communautés religieuses, dans un espace national de plus en plus fragmenté : au centre, les ex-colonisés de la couronne hispanique, de confession chrétienne et qui ont contribué à la construction de l'État philippin; à la marge, les irréductibles "tribus" (de Mindanao, Palawan et Sulu) n'ayant jamais accepté la colonisation espagnole. L'établissement d'un État-nation philippin, dont l'identité se fonde sur les valeurs chrétiennes majoritaires, a relégué les autres populations à la périphérie du monde politique et économique. (MD, 07.00)

Les catégorisations peuvent se relayer (129a, c) ou s'amalgamer (129d). Dans les gloses et reprises gouvernées par le nom de pays de l'extrait (129d), une porosité apparente des catégories se met en place, *l'État-nation philippin* émergeant, en surface du texte[108], comme la somme discursive de *espace national* et *État philippin.* Ce phénomène soulève de nouvelles questions concernant la complexité et la configuration du mécanisme sémantico-référentiel qui sous-tend le fonctionnement du nom de pays : comment articuler *espace, nation(al)* et *état* qui s'entrecroisent dans le cotexte ?

Il est d'autant plus intéressant de retrouver les mêmes catégories à travers les langues, comme c'est le cas de *pays / țara / country / страна* ci-dessus, ou encore de *nation*, qui peut servir de support aux emplois métonymiques *LIEU et HABITANTS.* Le caractère translinguistique de ces observations nous encourage à postuler l'existence d'une prédétermination sémantique propre au domaine de référence du nom de pays :

[108] Cette observation n'implique aucune prétention d'analyse historico-politique, l'état nation étant une construction infiniment plus complexe que la somme de deux catégories.

(130)

a) **BRITAIN** is the world's third most obese nation and Europe's fourth lowest spender on healthcare, a new report by the Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD Health Data 2003, suggests. (T, 01.07.03)
La Grande-Bretagne *est la nation d'Europe qui se trouve à la troisième place en matière d'obésité, c'est aussi le plus modeste consommateur de soins d'Europe, d'après le nouveau rapport de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, OCDE Health Data 2003.* [notre traduction]

b) Le vote (à bulletins secrets) semble acquis à **l'Afrique du Sud**, qui serait la première nation du continent africain à accueillir l'événement majeur du calendrier sportif. (M, 06.07.00)

Notons toutefois que, plutôt que de gloser les noms de pays, certains noms de catégories comme */nation/* les reprennent ou s'y substituent dans la presse russe et roumanophone[109]. Nous ne nous attendons donc pas à une parfaite superposition des notions, mais nous espérons pouvoir dégager des tendances générales.

5.2.2.2. Catégories inhérentes et prédication catégorielle

Dans tous les cas décrits plus haut, on distingue plusieurs façons de relier le nom propre à un nom de catégorie. La catégorisation peut être prédicative, comme c'est le cas dans les exemples ci-dessous, où le nom commun est en position attributive :

le Portugal est une terre à reconquérir
le Portugal, c'est les vacances le soleil, la plage
BRITAIN is the world's third most obese nation
l'Afrique du Sud, qui serait la première nation
faire du **Portugal** un pays à croissance à deux chiffres

ou référentielle, comme dans :

in line with countries such as **France**
en accord avec des pays comme ***la France***
in diverse tari, cum ar fi **Republica Moldova** si **Belarus**
[…] dans divers pays, comme ***la République de Moldavie*** *et* ***la Biélorussie*** *[…]* [notre traduction]

Le nom de catégorie *pays* apparaît le plus souvent en position référentielle et contribue ainsi à la résolution de l'indétermination référentielle, même si les assertions attributives ne sont pas une exception[110] :

In this country George would probably be classed as an eccentric, but **Greece** is a country of strong passions

Si *pays* prend plus aisément la forme d'une glose, d'autres noms de catégories sont sémantiquement acceptables dans cette position : *cf. terre à reconquérir, le Portugal… ; l'Afrique du Sud, une nation fière*, etc. Le nom commun peut suivre ou précéder le nom propre, prendre ou ne pas prendre l'article, être ou ne pas être suivi d'une caractérisation qui faciliterait le processus de référenciation.

[109] Nous renvoyons au chapitre 7 pour une étude des représentations culturelles attachées aux noms de pays.
[110] On notera toutefois que le nom de catégorie *pays* est alors accompagné d'une expansion caractérisante.

Deux remarques s'imposent. Premièrement, notons que les gloses et reprises par *pays* sont les plus courantes, les gloses faisant appel à d'autres noms de catégories n'étant pas fréquentes dans le discours de presse. Deuxièmement, toutes ces « catégorisations » ne passent pas facilement d'un statut prédicatif à un statut référentiel : dans *le Portugal, vacances, soleil, plage*, l'identification référentielle des noms de catégories et du nom propre ne tient pas d'une lecture préférentielle, bien au contraire, elle semble incongrue[111].

Pour que l'identification catégorielle devienne possible, il faut modifier légèrement la structure, en y rajoutant une spécification, et imaginer toute un cadre situationnel qui justifie une interprétation métaphorique. L'on obtiendrait, par exemple, *le Portugal, des vacances inoubliables*, mais même dans ces conditions, il subsiste des ambiguïtés : des vacances AU Portugal (localisation) ? la beauté du pays (référence globale possible : paysages, population, traditions…) ET des vacances réussies[112] ? etc. Un passage obligé par les catégories moins spécifiques s'imposant pour toute interprétation, on admettra qu'il n'y a pas de lien direct entre ces noms de catégories et le nom de pays.

On en conclut que les noms de pays n'entretiennent pas de liens accidentels, ni absolument arbitraires, avec les noms de catégories attestés dans leur environnement immédiat. Si cela semble évident après coup, ce n'est jamais de trop de le souligner, à l'encontre d'une conception du nom propre extérieur au système de la langue et vide de sens ou encore à l'encontre d'une description hypersémantique désordonnée du nom. Réfléchir à un sens conceptuel du nom de pays, ne serait-ce que par procuration co(n)textuelle, devient dès lors possible, à condition de se donner un cadre théorique valide.

---

[111] Il s'établit en revanche un lien discursivement dérivé entre le nom de pays et des catégories comme *vacances, soleil, plage*, etc., qui se cristallisent en des stéréotypes attachés au nom propre. Cette relation est mise en évidence par l'extrait suivant : *«Nous avons mis du temps à faire comprendre à l'extérieur que l'Espagne était autre chose que la sieste et la paella, avoue Estela Gomez, directrice de la publicité chez Mango. La mode espagnole a appris à se vendre»* (E, 27.07.00). Nous ne pourrons malheureusement pas traiter de ce phénomène dans le détail dans les limites de cette étude, mais nous y reviendrons à quelques reprises, dans les chapitres 8 et 9 (*cf.* 8.1.4., 8.2., 9.1.2.3.).

[112] Des structures telle *Comment réussir le Portugal* dans le sens de *Comment réussir ses vacances au Portugal* ne sont pas impossibles, mais nous ne traitons pas du même niveau dans ce cas. Nous n'avons certainement pas imaginé toutes les situations interprétatives possibles, et nous n'allons pas le faire ici, l'utilité de cette opération pour notre propos nous semblant douteuse. Nous n'avons certainement pas mentionné toutes les gloses interprétatives possibles non plus. Mais les deux que nous citons ci-dessus représentent une étape obligée de tout passage du particulier au général dans l'interprétation des occurrences de noms de pays.

5.2.2.3. Modélisations et statut du sens

Tout en guidant l'interprétation, la (re)catégorisation discursive du référent du nom de pays[113] réduit la distance entre catégorie[114] et individu, et semble en même temps confirmer le statut d'opérateur d'extraction logique d'un individu de *sa catégorie*[115]. La question qui se pose est de savoir en vertu de quel mécanisme le nom propre sélectionne la catégorie et donc le domaine de référence dont il va extraire l'individu : on peut se demander d'ailleurs s'il y a un sens à postuler que le nom propre singularise un individu en l'opposant aux autres membres de sa catégorie dès lors qu'aucun savoir concernant la dite catégorie n'est prévu. Nous avançons l'hypothèse que l'individuation est opérée en vertu d'un *sens de référence* – en miroir avec le domaine de référence, que le nom propre viendrait à acquérir au moment du baptême et à consolider tout au long de son existence, via la chaîne causale qui a ici une dimension historique.

Dans l'état, l'hypothèse pourrait rappeler la notion de sens procédural évoquée par Kleiber (1995), qui fait appel aux noms de catégories, et le phénomène de « réintroduction de sens[116] », cher à l'onomastique (Fabre 1987 : 21). Nous tenons à nous en départager. Car, si *pays* en tant que nom de catégorie peut fixer la référence du nom *la Grande-Bretagne*, et si *République* précise la référence de *Moldavie*, il faut encore pouvoir traiter de tous les rôles référentiels identifiés dans 5.1.3. Le rappel de la catégorie peut étayer l'interprétation, comme il a été montré ci-dessus, mais aucunement suppléer au sens.

Il est maintenant communément admis que les indices catégoriels (classes naturelles, artefacts ou catégories linguistiques) sont à la base des descriptions sémantiques du lexique, et ce en lexicographie comme en sémantique lexicale. Les dictionnaires de langue, souvent considérés dans la pratique linguistique comme des

---

[113] À noter, dans ces cas, le choix préférentiel de la forme brève – excepté pour *Republica Moldova* (*la République de Moldavie*) dans la presse moldave, qui évite la superposition de catégories dans le contexte d'actualisation.

[114] Nous utilisons le terme *nom de catégorie* pour signifier le fait qu'il s'agit d'un nom commun qui renvoie à une catégorie quelconque.

[115] Allusion faite aux définitions logico-philosophiques et grammaticales du nom propre. D'ailleurs, le fait d'inclure la notion de *classe* ou de *catégorie* dans la définition du nom propre et dans l'identification des types de noms (*anthroponymes, noms de lieux, noms de rues*, etc.), pour ensuite l'évacuer de tout modèle théorique, met bien en évidence les incohérences théoriques et méthodologiques qui accompagnent parfois la réflexion sur le nom propre…

[116] En commentant deux noms de ruisseaux, Fabre mentionne : « […] le Ruisseau du Valat alors, comme le Ruisseau de Braune sont interprétés : ce 'ruisseau' s'appelle Valat, ce 'ruisseau' s'appelle Braune. Que Valat soit compris, que Braune ne le soit pas, importe désormais assez peu : le sens est réintroduit par le générique 'ruisseau' pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la référence. » (Fabre 1987 : 21). Il est difficile de ne pas noter la parenté des structures complexes de noms de pays et de noms de ruisseaux.

garants d'exhaustivité et de vérité sémantiques[117], font appel aux hyperonymes pour définir le sens d'un grand nombre de lexèmes cités. La sémantique structurale, qu'elle soit inspirée de Katz (1972) ou de l'approche lexicographique, emploie des indices catégoriels pour décrire le sens de beaucoup de noms. L'*analyse sémique*[118] (ou *sémantique des traits* en anglais) fait souvent appel à la dimension catégorielle ou bien institue des catégories sous forme de propositions elliptiques positives ou négatives – [+ humain], [– humain], par exemple. Les deux options se croisent souvent dans les études sémantiques plus récentes : ainsi, on trouve dans Petit (2001 : 95, 100) « *chien* est le nom d'un animal qui… » et « un N [+ commerce] florissant ». Notons cependant que les sèmes identifiés concernent presque exclusivement les noms concrets – noms d'espèces naturelles ou d'artefacts…

Dans le même ordre d'idées, on peut se demander si la catégorisation du référent du nom propre représentée par ses gloses et reprises peut être associée à la structure sémantique du nom. C'est en effet la proposition de Hébert (1996) et de Vaxelaire (2001) qui, se réclamant d'une sémantique interprétative (Rastier 1987), attribuent aux noms propres des sèmes *inhérents* (en langue) et des sèmes *afférents* (en contextualisation). Ainsi, les sèmes inhérents de *Pierre* seront /humain/ et /masculin/[119] ; en tant que nom jouissant d'une certaine notoriété, *Achille* recevra /humain/, /masculin/, /mythologie/, /héros grec/ comme sèmes inhérents et /courage/ comme sème afférent. Soulignons que le nombre de traits afférents est *a priori* infini, car ils sont produits dans et par le contexte. Par ailleurs, aucun lien n'est spécifié entre les sèmes inhérents et les sèmes afférents, ce qui fait de ces derniers des « atomes libres » donnant lieu à des interprétations situationnelles uniquement.

On pourra dire, avec Leroy (2004a : 120) que « [m]algré la présence d'outils et de méthodes d'analyse, la perspective interprétative a pour but d'expliquer les effets de sens du nom propre en discours et non de proposer une théorie linguistique de son sens. » Cependant, ce n'est pas l'attachement à l'interprétation discursive qui

---

[117] Par exemple, les théories linguistiques du nom propre (Kleiber 1981, Gary-Prieur 1994, Jonasson 1994, pour ne citer que les plus connues en France) font souvent appel au dictionnaire et à l'absence du nom propre du dictionnaire de langue pour montrer que le nom propre n'a pas de sens, en omettant de voir que la démarche est circulaire. D'ailleurs, certains lexicographes comme A. Rey reconnaissent que la maîtrise de la langue est aussi celle des noms propres (Vaxelaire 2001 : 35). Quant aux noms communs, nous remarquerons, avec S. Rémi-Giraud (1996), que le paysage a bien changé ces derniers temps, avec la sémantique interprétative (*cf.* les références de Rastier), la praxématique (*cf.* Siblot) et, bien évidemment, l'analyse du discours. Pour une approche discursive du dictionnaire, *cf.* Collinot et Mazière (1997).

[118] Nous faisons référence à la tradition issue des travaux de Greimas (1966) et de Pottier (1964), qui a marqué la sémantique lexicale de la seconde moitié du 20e siècle. Cette tradition reconnaît uniquement les considérations purement linguistiques sur le sens.

[119] Cette représentation schématique des sèmes est proposée par les auteurs cités.

nous pose problème. Nos principales remarques concernent la justification du choix des traits inhérents, l'organisation des traits afférents et la nature des rapports entre sèmes, catégories et domaines de référence. Premièrement, comme le remarque Cruse (1986), la sélection des traits descriptifs de toute une liste de possibilités risque de donner dans l'arbitraire. Il est vrai que si le choix, même aléatoire, fait l'objet d'une convention linguistique (établie en langue ou produite au fil du discours), la remarque est automatiquement suspendue. Deuxièmement, aucun lien apparent ne connecte les sèmes inhérents et les sèmes afférents : si l'existence des sèmes afférents est une production contextuelle sans plus – il faudra définir le contenu de ce « plus » - ils risquent d'être assimilés à des effets de sens. Or, c'est une argumentation contraire que nous avons proposée pour expliquer le fonctionnement dit métonymique des noms de pays : il s'agit bien de productions discursives relevant de stratégies langagières plus générales. Enfin, et c'est là-dessus que nous allons conclure, les sèmes inhérents macrogénériques /humain/, /masculin/ (Hébert 1996 : 42) renvoient à la catégorie ontologique couvrant le domaine de référence du nom propre. Si cette information peut s'avérer fort utile pour identifier la catégorie dont il faut extraire le référent, elle ne décrit pas le domaine de référence, mais l'assimile, bien qu'indirectement, à une catégorie mondaine.

Poussé à l'absurde, ce raisonnement produirait, dans notre cas, l'énoncé tautologique *un nom de pays est un nom de pays et signifie /pays/*. Tout énoncé tautologique ayant un sens par ailleurs, il faudrait bien distinguer *pays* de *pays*. Notre premier objectif sera donc de distinguer, au-delà du nom de catégorie ou des noms de catégories qui glosent le nom de pays, les significations que nous avons pu relever dans le corpus et dont la récurrence mérite une attention toute particulière. En même temps, cette récurrence, ainsi que les cas d'ambiguïté ou de dédoublement sémantico-référentiel, comme dans *L'Afrique du Sud entre honte et fatalité*, justifient la recherche d'un cadre unifié de description sémantique, qui puisse ramener les emplois du nom de pays à une base commune.

5.2.3. Sens et facettes sémantiques

Dans ce qui suit, nous tenterons de nous situer par rapport à deux approches proposant une représentation unifiée du sens : il s'agit de la théorie de la polysémie en facettes (Cruse 1996, 2000) et de la théorie de la métonymie intégrée (Kleiber 1999a ; Kleiber et Riegel 1989 et 1991). C'est la notion de *facette* qui sera retenue

pour une schématisation du sens des noms de pays, non sans une adaptation substantielle.

5.2.3.1. Les facettes comme représentation micro-sémantique

La notion de *facette* est proposée par Cruse (1995) en solution de micro-sémantique lexicale aux cas de polyvalence sémantique comme *livre* : *book*. Le sens et la référence du mot ont également suscité une vive polémique en France entre 1987-1991[120] : la question qui se posait était de savoir si *livre* dans *Ce livre est sale et déchiré* et *Jean est parti pour écrire un livre* change de référent (Kayser 1987), ou bien si les différentes variations référentielles relèvent de l'opposition *type/token* (Kleiber et Riegel 1989, 1991). Le même problème est soulevé par des mots comme *journal* (*cf.* Conein 1997), *rendez-vous, prétexte* (Cadiot et Habert 1997 : 8), réunissant des aspects ontologiques différents[121].

A. Cruse propose une solution originale en accordant un statut polysémique spécifique au nom *livre*. Ainsi, les différentes variations sémantiques du mot seraient le résultat de l'activation[122] de l'une des deux facettes du mot, [TOME], appelant à des qualifications ou des collocations comme *sale, déchiré, rouge, lourd,* ou [TEXTE], s'associant à *difficile, intéressant*. Cruse (2000) complète cette modélisation par une facette [TEXTE PHYSIQUE], qui peut être *en cyrillique, illisible, en gras*.

Les facettes se présentent comme éléments « of a global whole, but they are not capable of being subsumed under a hyperonym[123]. » (Croft et Cruse 2004 : 116). Elles se caractérisent par un haut degré d'autonomie, *i.e.* elles peuvent être activées indépendamment l'une de l'autre ou bien donner lieu à une ambiguïté sémantique si elles sont actualisées en même temps : *deux nouveaux livres*.

Les facettes relèvent obligatoirement de types ontologiques différents (Cruse 2000 : 44), dans le sens où [TOME] renvoie à l'aspect physique, à la reliure du… livre, alors que [TEXTE], en tant que facette du « contenu », est une entité abstraite. La distinction des types ontologiques dans le contenu sémantique des mots nous

---

[120] Mais la polémique concernant le sens de ces mots et le statut de leur référent ne date pas d'hier. La problématique a souvent côtoyé les modélisations de transfert de sens (Lakoff et Johnson 1985, Nunberg 1995, par exemple).

[121] « Ontologique » prend ici un sens large. Ainsi, il s'agit tantôt des faces concret/abstrait, tantôt des divers rapports à l'objet : journal-texte, journal-contenu, journal-arme-pour-écraser-une-mouche (Conein 1997), rendez-vous-date-fixée, rendez-vous-personne-impliquée (Cadiot et Habert 1997).

[122] Ce verbe rappelle la notion de *zone active* de Langacker (1987 et 1991) – A. Cruse reconnaît d'ailleurs l'influence de la grammaire cognitive de Langacker. Les zones actives de Langacker représentent les facettes d'une entité ; elles participent directement à une relation donnée, visée par l'actualisation du mot.

[123] « Les facettes se présentent comme des éléments d'un tout unitaire, et qui ne peuvent pas être subsumés par un hyperonyme. » (Croft et Cruse 2004 : 116 [notre traduction]).

semble très proche de la délimitation des domaines *lieu* et *pays* que nous avons tentée ci-dessus. Cruse (1996) lui-même applique la modélisation des facettes à l'analyse sémantique du nom de pays *Britain* en anglais.

5.2.3.2. Description sémantique du nom Britain (Cruse 1996)

Dans son étude lexico-cognitive du nom *Britain,* Cruse (1996) relie les noms propres à trois concepts catégoriels, *country, nation, state*[124], pour en arriver à une description en termes de quasi-polysémie[125]. Le cheminement de réflexion que suit A. Cruse dans son étude (du moins à en juger d'après le schéma argumentatif qui sous-tend la présentation des résultats) est inverse au nôtre : il part des concepts catégoriels et de leurs signification et usage pour ensuite les relier au sens et aux emplois des noms de pays, tandis que notre étude est axée sur l'observation des noms de pays. Cet état des choses ne pourrait qu'être propice à la solution du puzzle du nom de pays, étant donné la perspective bi-directionnelle qui s'ouvre avec l'étude de Cruse (1996)[126].

A. Cruse commence par définir les traits sémantiques fondamentaux des trois concepts catégoriaux – *country, nation, state* – qu'il va mettre par la suite en regard avec le nom de pays *Britain*. D'après ses analyses, le trait sémantique fondamental de *country* est une unité géographique (première série d'exemples) avec, en plus, une « facette humaine » qui ne semble pas bien intégrée au concept (deuxième série d'exemples) :

The whole <u>country</u> was covered in snow *(Tout le pays est couvert de neige)*

It's a very large <u>country</u> *(C'est un très grand pays)*

versus

The whole <u>country</u> is in mourning *(Tout le pays est en deuil)*

mais

? The <u>country</u> grew more numerous *(? Le pays est devenu plus nombreux)*

Cependant, dans les exemples qu'il propose, l'anomalie sémantique tient non pas du trait [humain] à proprement parler, qui est parfaitement acceptable dans d'autres structures, mais de la violation du trait collectif, sous-jacent à la « facette

---

[124] Pays, nation, état. Nous aurons l'occasion de vérifier l'équivalence – relative, mais non moins importante – entre les termes en français et en anglais (*cf.* 5.3.1.2).

[125] C'est une description sémantique qui se situe entre *polysémie* et *simples variations contextuelles*. Pustejovsky (1995) parle de *logical polysemy*, qui comprend les structures métonymiques habituelles *contenant / contenu*, *lieu / habitants*, etc.

[126] Grâce aussi aux descriptions du micro-champ lexical « de la nation » par Rémi-Giraud (1996) pour le français et par Rey (1996) pour l'anglais. Il en sera question en 5.3.1.

humaine »[127] et mis en évidence par l'emploi de l'enclosure *tout* (*cf.* ci-dessus 5.2.1.1.).

L'existence d'une facette abstraite désignant l'État dans le concept catégoriel *country* semble problématique à A. Cruse, surtout en position agentive[128] :

> This country has no diplomatic relations with France *(Ce pays n'entretient pas de relations diplomatiques avec la France)*
>
> ? This country has broken off diplomatic relations with France *(Ce pays a rompu toute relation diplomatique avec la France*[129]*)*

La conclusion qu'en tire Cruse (1996 : 99) est la suivante : « *country* est un mot à une seule facette établie qui désigne un territoire de superficie importante, dont les frontières sont motivées, et qui permet, dans des contextes convenables, la génération de facettes supplémentaires non-établies ». Il est pourtant évident que le contenu sémantique de *country* (ou de *pays* en français) va au-delà du concept de territoire. Cruse (2000 : 45) lui substitue *land* (*terre, territoire*), choix qui s'affirme dans Croft et Cruse (2004 : 117).

Nation met en œuvre la facette désignant la population d'un pays conçue comme un individu (Cruse 1996 : 99) :

> The nation is in mourning *(La nation est en deuil)*

Mais pas comme une entité à facette concrète :

> ? The frontiers of the nation *(? Les frontières de la nation)*

La dimension abstraite semble aussi s'effacer devant la facette « humain » :

> ? The nation was founded last century *(? La nation a été fondée au siècle dernier)*

State désigne une entité politique abstraite, ayant des pouvoirs agentifs quasi-humains, mais avec une facette abstraite qui dénote une certaine rigidité sémantique (Cruse 1996 : 100) :

> The major enterprises are run by the state *(Les entreprises les plus importantes sont gérées par l'État)*
>
> ? The state that won the Olympic men's 100 metres *(? L'État qui a gagné les 100 mètres-hommes olympiques)*

L'auteur remarque fort justement que *Britain* est susceptible de remplacer les noms de catégories dans presque toutes les positions (excepté *? Britain grew more numerous*). Le nom de pays se présente donc comme ayant une structure sémantique

---

[127] A. Cruse fait, au même endroit, le rapprochement avec le nom collectif *factory*, mais juste pour souligner l'écart entre la référence au support matériel (les bâtiments) et la référence aux ouvriers. Alors qu'il s'agit en fait de *communauté* (humaine, politique).

[128] Il est important de remarquer que l'emploi du nom de pays à la place du concept catégoriel ne pose plus les mêmes problèmes.

[129] Dans la traduction française, l'emploi du concept catégoriel semble parfaitement acceptable.

complexe, composée d'au moins trois facettes : [country], [nation] et [state]. Ces facettes ont la propriété d'être autonomes, mais il existe des prédicats qui s'appliquent au concept global.

5.2.3.3. Remarques sur l'analyse sémantique en facettes

L'avantage de cette modélisation sémantique réside dans son ouverture vers l'usage des mots et dans l'approche globalisante qui, grâce aux facettes, permettrait de dériver un grand nombre d'emplois du nom de pays à partir d'une seule et même structure sémantique. Relevant d'une approche à la fois globale et multi-aspectuelle du contenu sémantique d'un mot, la notion de *facette* peut apporter une solution au problème de la complexité sémantique.

Les difficultés viennent en corollaire des avantages : certains emplois des noms de pays, comme dans *It was Britain who were the first to propose a multinational force* ou encore *France were defeated at the Parc des Princes*, ne peuvent pas être issus des facettes du nom de pays ainsi définies[130]. De combien de facettes a-t-on besoin pour la description sémantique de ce type de mots (*cf.* Kleiber 1999a : 97 et sq.) ? Se pose aussi – et encore ! – la question de l'identification des facettes. Dans Cruse (1996), ce sont les possibilités de substitution sur l'axe paradigmatique qui définissent les concepts généraux susceptibles de se constituer en facettes d'un autre (ou nouveau) concept : *livre / texte, livre / volume, Britain / country, Britain / nation, Britain / state*. Le risque de l'aléatoire reste important avec cette méthode : *Paris* et *les Parisiens* sont réciproquement substituables dans *Paris / les Parisiens souffre / -ent de la canicule*, cependant, on aurait du mal à dire que l'un puisse devenir directement une facette conceptuelle de l'autre, d'autant plus que Paris (ses immeubles, ses parcs, ses rues…) peut souffrir de la canicule d'une toute autre manière que les Parisiens. Autre paradigme, qui nous permet d'éviter les variations morphologiques du prédicat : *Paris / Le maire / Delanoë contre les 4x4*. Les trois expressions sont parfaitement substituables sans que l'identité de l'événement soit affectée : il s'agit de limiter la circulation des 4x4, encombrants sous tous les aspects, dans Paris[131]. Mais ni *(le) maire*, ni *Delanoë* ne constituent des facettes du nom *Paris*. Une solution pourrait être de prendre en compte non seulement les possibilités combinatoires des mots, mais aussi l'étude des relations

---

[130] *C'est la Grande-Bretagne qui a proposé en premier [la constitution d'] une force multinationale* et *La France a été battue au Parc des Princes.* Cruse propose de considérer les deux occurrences comme métonymiques (*Britain = the British Government ; France = team*).

[131] Les implications axiologiques ne sont certainement pas les mêmes, comme nous le montrerons en 6.3.2.

sémantiques entre les concepts génériques et les noms propres[132] sur l'axe paradigmatique et à travers le contenu sémantique des noms de catégories et les emplois discursifs. Nous nous y attacherons dans les pages qui suivent.

Une autre conséquence fâcheuse de cette modélisation constitue la mise en cause du rattachement dénominatif du nom de pays : « [u]ne conclusion que l'on peut tirer de ces faits est que *Britain* n'est pas le nom d'un *country*, n'est pas le nom d'une *nation* et n'est pas le nom d'un *state* » (Cruse 1996 : 100-101). Cruse suggère que le nom propre (car il devient dès lors impossible de parler de *nom de pays*) est « associé à un concept global à trois facettes qui n'a pas de nom commun ». Cette hypothèse, très radicale, mérite réflexion. Tout d'abord, si l'hypothèse de Cruse est correcte, il faut soit redéfinir la notion de nom propre soit redéfinir les noms de pays. Dans cet ordre d'idées, les noms de pays constitueraient une nouvelle catégorie de noms propres ou bien une classe de noms de catégorie à valeur identifiante. Les enjeux sont de taille… Malheureusement, la vérification de cette hypothèse – si toutefois cela est possible – dépasse largement le cadre de notre étude et touche à la définition du nom propre en général. Nous nous limiterons ici à quelques « pour » et « contre » qui nous aideront à prendre position par rapport à l'hypothèse de A. Cruse.

D'une part, s'il est vrai que les noms de pays présentent des particularités d'usage qui leur sont propres, d'autres noms propres, et notamment des noms de « lieux »[133] et d'institutions (*Paris, l'Académie française, le Collège de France*) peuvent développer une complexité sémantique comparable à celle des noms de pays : dans la logique de Cruse, cela entraînerait l'anonymat de toute une panoplie de concepts... D'autre part, un nom propre semble toujours prendre appui sur une catégorie (noms de personnes, de villes, de chevaux, etc.) ; même les noms communs d'ailleurs, de par les relations hypo- / hyperonymiques (chat – animal – être / mammifère, etc.). Du point de vue du sens commun linguistique, un concept doit être *nommé* pour exister. Puisqu'il n'existe de noms que pour les facettes *land, nation, state*, il s'agirait de trois noms propres « homonymes » : *Britain-land, Britain-nation* et *Britain-state* ; notons cependant que la facette *nation* a son propre nom, *British (people), les Britanniques*. Si ces arguments nous semblent suffisamment forts pour remettre en question l'hypothèse de la représentation conceptuelle abstraite de A. Cruse, nous n'avons pas de solution à apporter, du moins, pas à cette étape de

[132] A. Cruse le suggère lui-même (1996 : 102).
[133] Qui n'appartiennent plus de manière univoque à la classe des noms de lieux, du moment qu'ils développent de nouvelles facettes.

l'analyse[134]. Nous rappelons toutefois que le nom de catégorie *pays* assume les fonctions de nom de concept général, du moins en discours ; c'est vrai en français, et les autres langues semblent aller dans la même direction (*cf.* 5.2.2.2.).

Il est opportun à ce moment de faire appel à des points de vue différents sur la problématique de la complexité des sens pour voir si des difficultés du même genre apparaissent et, si c'est le cas, quelles solutions sont proposées.

5.2.3.4. La métonymie intégrée

Dans toute une série d'articles et d'ouvrages, G. Kleiber (1991, 1992a, 1994a, 1999a et Kleiber et Riegel 1989 et 1991) développe une théorie de la *métonymie intégrée*, alternative à la multiplication des référents et aux interprétations métonymiques qui mettent l'accent sur la dimension référentielle[135], au détriment du sens (Kleiber 1999a).

Nous reprenons la problématique dans les grandes lignes. Soit deux énoncés *Paul est bronzé* et *La peau de Paul est bronzée*. L'interprétation classique opère un rapprochement sémantique entre les SN des deux énoncés : *Paul = la peau de Paul*, le nom propre étant métonymique[136]. Cette lecture conduit inévitablement à une multiplication des référents, qui seule, dans ces conditions, pourrait justifier l'interprétation. Kleiber (1994a : 138) argue que « le locuteur, en employant les noms propres, n'entend pas dénoter indirectement telle ou telle partie de Paul ou de Marie, mais vise bien à référer à Paul et à Marie. » L'interprétation « monosémique » du nom propre résulte du principe de *métonymie intégrée*, selon lequel *certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout*. Ce sont généralement les caractéristiques ou parties saillantes qui sont susceptibles de caractériser le tout, à quelques exceptions près (*Les Américains ont débarqué sur la lune en 1969*, Kleiber 1999a : 143[137]). À ce principe s'ajoute celui d'*intégration méronymique :*

---

[134] Nous tenterons quelques explications générales dans les conclusions finales.

[135] Remarquons en passant que Kleiber (1999a : 144) fait appel à la notion de *complexité du référent* pour étayer la problématique de la métonymie intégrée. L'explication n'est donc jamais trop éloignée de la description référentielle, et c'est le contraire qui serait surprenant. Car, la référence qui est opposée au sens est bien celle qui est effective (proche de *la référence actuelle* de Milner 1982), renvoyant à une entité lors d'une actualisation discursive.

[136] Les exemples et les relations évoqués pour parler d'interprétation métonymique sont d'ordres divers : il suffit de comparer *Paul est bronzé* et *L'omelette aux champignons est parti(e) sans payer* pour s'en rendre compte. Bien que les exemples cités par G. Kleiber soient très différents des emplois « métonymiques » des noms de pays, sa théorie s'applique aussi à ce type de cas, qu'il mentionne brièvement (Kleiber 1999a).

[137] L'explication proposée est simple : il suffit qu'un seul Américain marche sur la lune pour que le prédicat puisse s'appliquer à la totalité.

Le rapport de contiguïté entre deux entités X et Y peut être dans certaines situations transformé en rapport de partie (X)-tout (Y) (Kleiber 1999a : 147).

L'application du modèle de la métonymie intégrée aux emplois actantiels des noms de pays a pour conséquence de postuler l'existence d'un référent complexe unique qui réunit, « définitivement » ou « transitoirement », des propriétés ou des entités auxquelles le nom (propre) peut ensuite renvoyer, en activant la « zone » concernée, selon les termes de Langacker (1987 et 1991)[138]. Cependant, *Paul est bronzé* et *La France a été battue au Parc des Princes* restent très différents, même s'il est toujours possible d'admettre que les noms propres désignent, respectivement, *Paul* et *la France* et non *la peau (de Paul)* et *l'équipe (de France).* La différence vient, sans doute, des conditions d' « intégration » : « définitivement » et « transitoirement » renvoient à des degrés différents. C'est encore plus visible si on compare les emplois « métonymiques » d'une même catégorie de noms propres, voire du même nom propre[139]. Ce problème a déjà été signalé par Cruse (1996) à propos des interprétations de *Britain* pour signifier *the British Government*, et ci-dessus dans la description des rôles discursifs remplis par les noms de pays.

L'intérêt de l'interprétation intégrée est de bloquer les prédictions de transferts métonymiques inacceptables. Si on considère que le référent de *la France* garde son intégrité, on comprend mieux comment il est possible que *la France prenne des décisions* mais pas que *la France démissionne*[140], dans les deux cas étant sous-entendu le gouvernement. Dans le premier énoncé, *le gouvernement* se pose en partie (propriété ?) *saillante* du référent complexe du nom propre. Il est tout aussi vrai que l'énoncé dit quelque chose à propos de la France (sinon, pourquoi utiliser ce nom ?) en général.

Mais il n'est pas sûr que le modèle explique de manière satisfaisante pourquoi le transfert n'est possible que dans certains cas, sauf si on fait appel à des « effets de rhétoricité » (Kleiber 1999a : 148). Or, c'est justement ce que nous avons tenu à éviter. On en revient au problème du *transitoirement*… Par ailleurs, l'interprétation des occurrences ainsi que le choix de la forme sont dépendantes du co(n)texte ; en tout cas, il existe bien un cadre thématique qui détermine le choix de nomination et l'acceptabilité de *la France a pris une décision* contre **la France démissionne*. Ce cadre n'est pas traité par Kleiber (1999a). Enfin, si la théorie de la métonymie

[138] On notera la part d'héritage commun des deux approches, Cruse (1996) et Kleiber (1999a).
[139] Jusque là, il a souvent été question des peintres et de leurs œuvres, des compositeurs et de leur musique, des écrivains et de leurs romans (bizarrement, pas de leurs poèmes).
[140] L'énoncé est valable dans un contexte européen, où le nom de pays renvoie à un des membres de l'Europe.

intégrée s'applique aussi aux noms propres[141], la question du sens des noms propres – qui devrait être présente du moment qu'il s'agit d'une « métonymie intégrée » et d'une thèse du sens unifié (*cf.* Kleiber et Riegel 1991 : 199) – n'est pas soulevée à la lumière de ces nouvelles données. Retour à la « case » 5.1.1.4. : peut-on vraiment associer vide sémantique et emplois métonymiques ? Que la métonymie soit intégrée ne change rien au problème, bien au contraire, étant donné le principe d'unité de sens sur lequel s'appuie le concept.

5.2.3.5. Mot « omnisignifiant » et contraintes sémantico-référentielles

Le nom de pays actantiel peut renvoyer à des référents divers ou bien à un concept global, chaque occurrence étant ajustée par le contexte. Ce double jeu dote le nom d'une complexité qui le rapproche du mot *omnisignifiant* dont parle M. Bakhtine :

> « *La multiplicité des significations est l'indice qui fait d'un mot un mot.* […] Un tel mot, en fait, n'a pratiquement pas de signification : c'est un *thème pur*. Sa signification est inséparable de la situation concrète où il se réalise[142]. »
> (Bakhtine 1977 [1929] : 144)

À l'instar du mot *omnisignifiant,* le nom de pays dispose d'un potentiel sémantico-référentiel très riche, étroitement dépendant du contexte.

Nous avons toutefois pu voir que le champ référentiel du nom de pays est loin d'être désordonné et informe ; derrière la multi-aspectualité des noms de pays se devine un ordre sémantique accentué par la récursivité des usages : le fonctionnement du nom est encadré par un mécanisme sémantico-référentiel que nous avons tenté de définir à la lumière de la micro-sémantique des facettes (Cruse 1996, 2000) et de la métonymie intégrée (Kleiber 1999a). Ces approches posent cependant toutes les deux problème : la première propose une modélisation sémantique du nom de pays et des outils pour la traiter, mais présente le désavantage du morcellement conceptuel et de l'anonymat générique ; la seconde offre l'avantage de l'intégrité référentielle et conceptuelle (le sens est monosémique) mais ne traite pas de la question du sens des noms propres.

Dans l'optique de notre problématique, c'est la catégorie des *facettes* qui se constitue comme opératoire, notamment grâce à la distinction qu'elle propose entre les divers types ontologiques constituant un concept. Cependant, étant donné les

---

[141] Dans son article « *Paul est bronzé* versus *La peau de Paul est bronzée*. Contre une approche référentielle analytique », G. Kleiber (1991) s'intéresse particulièrement aux noms propres et à la métonymie intégrée des noms propres.

[142] L'instabilité de signification du *thème pur* connaît ses limites dans l'usage même, avec une spécialisation concertée des significations et de la situation, ou du contexte d'usage du mot omnisignifiant.

objections faites ci-dessus (5.2.3.3.), nous ne pouvons pas appliquer le modèle micro-sémantique tel quel et reprendre la notion de *facette* sans la retravailler en tant que partie prenante d'un mécanisme structurant.

5.3. Rapports catégoriels et concept hybride

Dans cette section, nous réévaluons les notions catégorielles qui sous-tendent les facettes, dans une tentative de reconstruction du sens via l'explicitation conceptuelle. Il s'agit d'une étude inter-lexicale qui traite des noms de pays et des mots croisant le domaine de référence des noms de pays. Nous tentons ainsi de reconstituer un réseau de relations lexico-sémiques potentielles entre les noms de catégories (*pays, nation, état…*) et le nom propre. Au terme de l'analyse conceptuelle intra- et translinguistique, nous proposons un schéma sémantique binaire prenant en charge l'interprétation des noms de pays.

5.3.1. Lexique et nom de pays

Étant donné les difficultés rencontrées par la modélisation en facettes de Cruse (1996, 2000), une étude plus approfondie des concepts catégoriels qu'il utilise pour identifier les facettes s'impose. Les descriptions lexicales des noms de catégories susceptibles de conceptualiser le sens du nom de pays mettent en avant le caractère générique du concept *pays* par rapport aux autres concepts et ouvrent ainsi un riche champ de réflexion concernant l'identité catégorielle.

5.3.1.1. Un micro-champ lexical

Une partie des noms de catégories qui sont utilisés en miroir des noms de pays fait partie de ce que Rémi-Giraud *et alii* (1996) appellent « les mots de la nation », ou un « micro-champ lexical ». Il s'agit d'un regroupement d'unités à matrice sémantique commune (Rémi-Giraud 1996 : 19). Pour mettre en évidence les traits communs et les traits différentiels des lexèmes *peuple, nation, état, pays, patrie*, Rémi-Giraud (1996 : 20) fait appel au dictionnaire, un discours qui vise à « formuler [la] représentation partagée », résultat de la reconnaissance d'une signification à valeur collective. Les définitions des mots sont appréhendées comme un lieu d' « arrêt » du sens, car elles servent à « stabiliser les significations. » Étant donné la nature du corpus, les résultats de cette étude lexicographique risquent d'être différents de ce qu'on peut voir dans le discours de presse. Ils pourraient en revanche fournir une

représentation stabilisée des relations potentielles entre les diverses unités de ce « micro-champ lexical ».

La matrice sémantique du micro-champ est constituée de trois traits sémantiques, qui se combinent de diverses façons, et suivant des hiérarchisations spécifiques, pour mettre en avant les différences sémantiques entre les unités. Ainsi, chacun des cinq mots contient un trait [humain], un trait [géographique], un trait [structurel]. Ces traits renvoient, respectivement, aux notions de *groupe humain*, *territoire* et *autorité commune liée à l'unité du groupe humain* (Rémi-Giraud 1996 : 22). La schématisation des contenus sémantiques des définitions[143] donnerait une superposition des structures de *peuple, nation* et *état*, qui enchaînent les traits dans l'ordre [humain] → [géographique] → [structurel], l'intensité du trait [humain] décroissant d'un mot à l'autre : ainsi, l'*ensemble d'êtres humains* devient *groupement humain*. Dans la définition du lexème *pays*, c'est le trait [géographique] qui vient en premier, et dans celle de *patrie*, le trait [structurel] prend la relève. Finalement, ce sont juste les hiérarchisations sémantiques et les degrés d'intensité qui font la différence entre les structures sémantiques des unités du micro-champ. Une étude des relations qui s'établissent entre les traits montre que le flou sémantique ne concerne pas seulement les oppositions entre lexèmes, mais aussi les différenciations des traits à l'intérieur de la même structure sémantique. On remarque que le trait [s] *autorité commune liée à l'unité du groupe humain* se construit sur les bases du trait [h] *du groupe humain* ; par ailleurs, ce dernier ne se réalise pas en l'absence du trait [g], l'ensemble d'êtres humains habitant *un territoire défini*…

Tous ces concepts semblent perméables, et seule l'analyse actantielle est à même de mettre en lumière les différences : S. Rémi-Giraud isole les « 'actants', unités qui, relevant de tel ou tel trait, peuvent se représenter comme des entités existantes et/ou agissantes » (1996 : 26). Elle distingue trois types d'actants et un circonstant locatif :

A1 (humain) : *groupe humain*

A2 (pouvoir) : *autorité*

A3 (unité) : *communauté politique*[144]

CL (géographique) : *territoire sur lequel se trouve le groupe ou la communauté*

---

[143] *Cf.* : a) peuple : ensemble d'êtres humains (vivant en société), habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre (de coutumes), d'institutions ; b) état : groupement humain fixé sur un territoire déterminé soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale (Rémi-Giraud 1996 : 22).

[144] A2 et A3 sont le résultat de la dissociation du trait structurel.

Pour chaque mot, il existe un actant qui est mis en avant (en gras ci-dessous ; les actants optionnels apparaissant entre crochets), tandis que le CL s'applique préférentiellement à un des actants, selon les cas. L'on obtient ainsi :

Peuple : **A1**^{CL}→A2, [A3]

Nation : A1=A2=**A3**^{CL}

État : A1^{CL}, **A2**, A3 (=A1)

Pays : **CL** → A1
→ [A2], [A3]

Patrie[145] : [A1=A2], A3 ^{CL}

À la lumière de cette analyse, on comprend mieux la combinaison *État-nation* et tous les enjeux sémantiques qu'elle présente dans la construction d'une dénomination concurrentielle des Philippines, qui postule l'unité du pouvoir et l'autorité d'une communauté, comme dans :

(131)

> L'établissement d'un **État-nation philippin**, dont l'identité se fonde sur les valeurs chrétiennes majoritaires, a relégué les autres populations à la périphérie du monde politique et économique. (MD, 07.00)

De tous ces lexèmes, c'est *pays* qui a une position sémantique la plus flexible : la mise en retrait de A2 et A3, de par leur subordination au CL, et surtout l'appui sur A1, inhérent au trait [humain] et déclencheur de A2 et A3 (comme on peut le voir dans la description de *peuple*), en font une source privilégiée de production de nouvelles relations sémantiques. *Pays* « offre avant tout un cadre, ouvert et relativement neutre, pouvant s'adapter à de nombreux contextes sans imposer un point de vue particulier », c'est « le joker lexical du micro-champ » (Rémi-Giraud 1996 : 31). Cette disponibilité sémantique, ainsi que la richesse des collocations possibles avec ce mot[146], pourraient expliquer sa présence en apposition des noms de pays. La perméabilité et la partielle superposition des catégories[147] expliquent la possibilité des occurrences de *nation* ou de *société*, qui apparaîtraient alors comme des éléments d'un micro-champ gravitant autour du noyau *pays*. Si

[145] Compte tenu de sa structure spécifique, ce mot est écarté à la périphérie du micro-champ lexical. Bien que l'étude de traits sémantiques du mot *patrie* ne soit pas développée dans ce qui suit, nous ne l'écartons pas des possibles interprétations et constructions de sens.

[146] *Les habitants d'un pays, frontières d'un pays, grands et petits pays, pays riches et pays pauvres, pays industriels*, etc. (Rémi-Giraud 1996 : 35).

[147] Dans le même recueil, Bacot (1996 : 57) cite des cas où *pays* est employé pour dire « nation ».

cette hypothèse se vérifie, il ne nous reste plus qu'à reconstituer les rapports qu'entretiennent le micro-champ lexical et le nom de pays.

5.3.1.2. Sémantique translangagière du micro-champ lexical

Il est apparu au fil des analyses que les mêmes structures métonymiques sont repérables en français comme en anglais, roumain et russe (*cf.* 5.1.). Il a été aussi montré que des noms de catégories comme *tara* (roum. : *pays*), *country* (angl. : *pays*), *strana* (rus. : *pays*), ou encore *nation* (angl.) peuvent accompagner les noms de pays en tant qu'appositions ou en tant qu'attributs. Si nous souhaitons maintenir l'hypothèse d'une modélisation sémantique des noms de pays par le biais de traits catégoriels, le repérage et la description des micro-champs lexicaux dans toutes ces langues représentent un passage obligé. Qu'en est-il des relations sémantiques entre des mots comme *country* et *nation* ; *țara, națiune* et *stat* (roum. : *pays, nation, État*) ; *strana* et *narod* (rus. : *pays, peuple*) ? Nous partons de l'hypothèse que ces mots sont susceptibles de constituer des micro-champs lexicaux dans toutes les langues étudiées.

Rey et Béjoint (1996) proposent une étude lexicographique du micro-champ équivalent dans la langue anglaise. On constate, pour commencer, la polysémie des mots *country, people, nation, state* et *homeland*. La circularité définitionnelle est semblable à celle des unités du champ lexical français : « *country* est défini par *people*, par *nation* et par *state* ; *people* est défini par *country* et par *nation* ; *nation* par *state, people* et *country* ; *state* par *people* et *country* » (Rey et Béjoint 1996 : 85). Les flèches du schéma indiquent la direction et la réciprocité – là où deux flèches sont parallèles – des circuits sémiques :

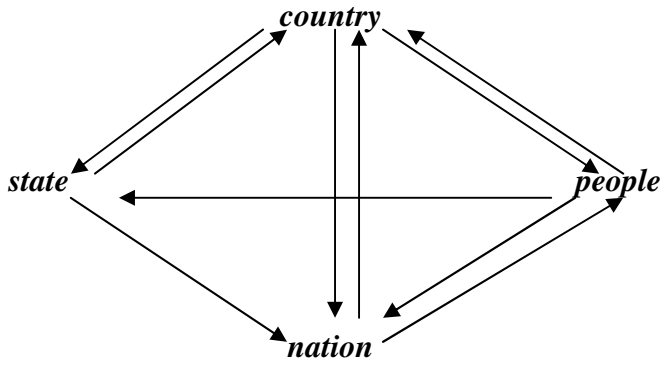

Tout comme son équivalent français, le mot *country* s'appuie sur une base [géographique] mais, l'unité du territoire étant déterminée par la présence d'un peuple ou d'un gouvernement, *country* acquiert un potentiel relationnel et actantiel très riche (*cf.* 5.2.3.2.).

Si on retrouve la combinaison *nation-state* (*État-nation*) en anglais, elle ne véhicule pas les mêmes présupposés qu'en français. Ainsi, elle renvoie avant tout à *four-nation state* en Grande-Bretagne (nationalités anglaise, écossaise, galloise et irlandaise), et elle perd tout son sens aux États-Unis, où la notion d'*État* est mise en avant par le nom même du pays[148].

En roumain[149], on dispose d'un réseau lexical structurellement très proche des micro-champs lexicaux du français et de l'anglais : *ţara* (*pays*), *popor* et *norod* (*peuple*), *stat* (*État*), *naţiune* (*nation*). Les définitions lexicographiques des noms de catégories présentent globalement les mêmes particularités polysémiques qu'on a pu observer en français et en anglais. Ainsi, *ţara* est défini comme '*un territoire habité par un peuple organisé administrativement et politiquement sous la forme d'un État*, par extension : *État*'[150]. La même circularité conceptuelle est repérable à l'intérieur du micro-champ : on mentionne, dans la définition de *popor*, *le pays, la nation, l'État* ; on retrouve *État* et *territoire* dans la définition de *naţiune*, et *stat* s'identifie à son *territoire* et à son *peuple*[151]. Les ressemblances sont troublantes, étant donné que, en roumain comme dans les autres langues, *ţara* réunit, sur les bases d'un trait [géographique], le *peuple* et l'*État*, avec autant de possibilités actantielles. Une différence est à signaler : le roumain dispose de deux lexèmes qui renvoient à la notion de *peuple*, *popor* et *norod*. Les deux sont donnés comme synonymes, l'un d'origine latine (*popor*), l'autre d'origine slave, qualifié par le dictionnaire de *vieux* et… *populaire* (*norod*). Au niveau de l'usage, les différences sont minimes et n'affectent en rien notre analyse.

Le micro-champ lexical du russe est comparable à ceux décrits jusqu'ici. *Strana, narod, gosudarstvo, natsija* sont les équivalents russes de *pays, peuple, État*

---

[148] D'autres différences et similitudes, mais qui se situent à un tout autre niveau, ont pu être repérées. *Cf.* 7.2. pour une analyse socio-discursive des représentations de la *nation* et de l'*état*.

[149] Les définitions sont tirées du *DEX*, dictionnaire explicatif de la langue roumaine, et sont mises en regard avec les définitions proposées par le dictionnaire de l'Académie roumaine (*Dictionarul Academiei Romane*).

[150] Teritoriu locuit de un popor organizat din punct de vedere administrativ şi politic într-un stat ; *p.ext*. stat (*DEX* 1998).

[151] *Popor :* Totalitatea locuitorilor unei ţări, populaţia unei ţări; cetăţenii unui stat; naţiune, neam, norod (*L'ensemble des habitants d'un pays, la population d'un pays, les citoyens d'un État, nation, race*, norod = synonyme de *popor* [notre traduction]).

Natiune : Comunitate stabilă de oameni, istoriceşte constituită ca stat, apărută pe baza unităţii de limbă, de teritoriu, de viaţă economică şi de factură psihică, care se manifestă în particularităţi specifice ale culturii naţionale şi în conştiinţa originii şi a sorţii comune (*Communauté stable de personnes, qui forme historiquement un État ; communauté constituée sur les bases de l'unité linguistique, territoriale, économique et de l'unité de facture psychique, qui se manifeste dans les particularités spécifiques de la culture nationale et dans la conscience d'une origine et d'un sort commun* [notre traduction]).

Stat : Teritoriul şi populaţia asupra cărora îşi exercită autoritatea această organizaţie; ţară (*Le territoire et la population sur lesquels cette institution exerce son autorité, pays* [notre traduction]) (*DEX* 1998).

et *nation*. En revanche, comme en roumain, il existe deux mots pour désigner le peuple : *narod*[152] et *narodnost'* (défini comme *communauté de personnes constituée historiquement dans le processus de décomposition des relations tribales sur les bases d'une unité linguistique et territoriale*)[153]. Les définitions lexicographiques mettent en évidence des liens synonymiques éventuels entre *strana*[154], *gosudarsvo*[155], *natsija*[156], ce dernier nom étant, quant à lui, synonyme de *narod* :

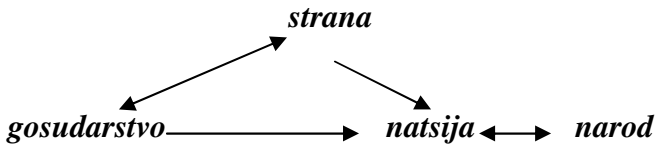

Ce n'est pas par hasard que *strana* figure tout en haut du schéma : ce mot est représenté en russe par des relations actantielles appuyées sur le trait [géographique] proches des autres langues, avec, cependant, une différence de taille : A1 [humain] est effacé dans la définition. Récupéré probablement grâce aux relations synonymiques, il refait son apparition dans les emplois du mot. En revanche, tous les autres mots sont « situés » par rapport à *strana*.

Doté d'une flexibilité sémantique significative, le nom de catégorie *pays*, comme ses équivalents en anglais, roumain et russe, a un statut privilégié au sein du micro-champ lexical. Le concept *pays* semble avoir à peu près la même prise dans les quatre langues étudiées, phénomène mis en évidence par les relations lexicales qui caractérisent les noms de catégorie : ainsi, *pays, country, ţara* et *strana* sont les seuls

---

[152] *Narod* : Население государства, жители страны ; Нация, национальность или народность (Общность людей, исторически сложившаяся в процессе разложения племенных отношений на базе единства языка и территори) (*Population d'un état, habitants d'un pays ; nation, [origine nationale], narodnost' [communauté de personnes constituée historiquement dans le processus de décomposition des relations tribales sur les bases d'une unité linguistique et territoriale]* [notre traduction]).

[153] Les définitions comportent beaucoup de traits sémantiques spécifiques (langue, culture, économie, etc.) et n'ont pas toujours la même structure d'une langue à l'autre. Ces différences mettent en lumière des spécificités internes des micro-champs dans chacune des langues étudiées. Il en sera question dans le chapitre 7 (7.2.1.1.).

[154] *Strana :* Территория, имеющая собственное государственное управление или управляемая другим государством. (*Territoire, ayant sa propre autorité étatique ou bien dirigé par un autre État* [notre traduction]).

[155] *Gosudarstvo* : Основная политическая организация общества, осуществляющая его управление, охрану его экономической и социальной структуры ; Страна, находящаяся под управлением политической организации. (*La principale structure politique d'une société, qui organise une société et qui a pour but de protéger ses structures économiques et sociales ; pays dirigé par une organisation politique* [notre traduction])

[156] *Natsija* : Исторически сложившаяся устойчивая общность людей, образующаяся в процессе формирования общности их территории, экономических связей, литературного языка, особенностей культуры и духовного облика ; страна, государство. (*Communauté humaine historiquement constituée dans le processus de formation d'une communauté territoriale, économique, linguistique et spirituelle ; pays, état* [notre traduction]) (Ozhegov et Shvedova 1997).

lexèmes du micro-champ à ne pas donner lieu, à partir de leurs sens premiers dans le cadre du micro-champ[157], à des dérivés verbaux ou adjectivaux. Cette « stabilité » morphologique serait-elle l'indice d'une position sémantique particulière du mot, renforcée par les relations sémantiques en réseau ? En tout cas, *pays et C°* étant aussi les noms de classe qui glosent ou reprennent fréquemment le nom de pays, le rapprochement sémantico-référentiel des noms de pays et des termes catégoriels semble justifié.

5.3.1.3. Le concept unificateur

L'étude du micro-champ lexical constitue une manière originale d'appréhender la structure conceptuelle des noms de pays dans le sens où elle met en lumière des « facettes » que la modélisation de Cruse (1996) a laissées dans l'ombre. On notera ainsi que les concepts *pays, état, nation* ne s'opposent pas, mais se superposent partiellement – les degrés de superposition étant variables d'une langue à l'autre, mais valables dans tous les cas. C'est un détail qui va nous permettre d'apporter de nouveaux éléments de réponse concernant le « concept anonyme » révélé par A. Cruse.

L'existence de champs de recouvrement notionnels et référentiels communs ne remet pas en cause l'identité conceptuelle de chacun de ces noms de catégories. Les trois traits identifiés par Rémi-Giraud (1996) ([géographique], [humain], [structurel[158]]) permettent de produire des structures conceptuelles originales, et la manipulation des positions actantielles affine l'identité des concepts. Il reste que les superpositions conceptuelles sont assez importantes. Une contradiction ? Nous ne le pensons pas forcément. Il s'agit plutôt de l'*évolution d'un champ notionnel*, dans le cadre duquel *pays* développe des traits génériques.

Ainsi, les mots du micro-champ lexical étudié ci-dessus renvoyaient il y a encore un ou deux siècles à des concepts différents, et se définissaient de manière autonome. Goblot (1996 : 285, 289) signale que, historiquement, « dès le 18e siècle, et plus souvent encore en français contemporain, le mot [pays] peut désigner aussi le territoire sur lequel s'exerce la souveraineté d'un État » et que « 'pays' est étroitement associé au processus de représentation politique » ; cette possibilité référentielle n'était pas exploitée avant cette date. Le phénomène touche plusieurs

[157] L'adjectif *paysan* n'a que très peu à voir avec le nom *pays* dans le sens utilisé ci-dessus ; tout comme les dérivés d'origine archaïque tel *stranniy* (étrange) en russe.

[158] La désignation de ce dernier reste assez imprécise, mais nous nous contenterons de cette formulation, car ce trait ne sera pas repris tel quel dans ce qui suit.

langues. La consultation du célèbre dictionnaire de la langue russe de Dahl (1880-1882) montre que beaucoup de traits mentionnés ci-dessus à propos du micro-champ lexical en russe étaient absents au 19e siècle, et que la définition du mot *strana* s'appuyait globalement sur le lien au territoire. En anglais médiéval, le lexème *country* était le synonyme de *land* ou *landscearu* (*terre, territoire*) et se définissait par ces mots. Ce substrat locatif constituera le noyau conceptuel du mot pendant plusieurs siècles[159]. Que Cruse (2000) substitue la facette *land* à celle nommée *country* dans son article de 1996 souligne l'ambivalence du mot *country*. Le mot *nation* (angl.) développe son sens politique au fur et à mesure, le concept de *nationality* (*nationalité*) s'affirmant seulement en 1828. Dans le dictionnaire de la langue roumaine Scriban (1939), la définition du mot *tara* (*pays*) ne fait directement appel à aucun des concepts collectifs (*peuple* ou *nation*)[160].

De manière générale, les noms concrets prévalent dans les définitions anciennes des lexèmes du micro-champ, et ce dans toutes les langues étudiées : le pays se définit par rapport au territoire, le peuple est « un ensemble de personnes », la nation est « un ensemble de personnes du même sang établis sur le même territoire » dans Scriban (1939). On aurait pu penser à une spécificité des pratiques lexicographiques de l'époque[161] s'il s'agissait uniquement d'une particularité structurelle des entrées des dictionnaires ; or, c'est le contenu même qui est affecté et qui connaît des transformations sensibles en quelques deux siècles.

L'hypothèse de l'évolution du champ notionnel recevant une première validation diachronique, de nouvelles perspectives s'ouvrent. La dynamique de l'évolution entraînant tout le micro-champ lexical, on comprend mieux comment a pu se modeler le contenu conceptuel du mot *pays*. Sur ces bases, le domaine de référence des noms de *pays* est bien établi. Il apparaît en revanche que le lexique d'une langue s'organise en systèmes complexes : l'analyse inter-lexicale met au jour des liens serrés établis au fil du temps entre les mots constituant le micro-champ de la nation.

---

[159] *The Oxford English Dictionary*, 1961 [1933] Oxford : Clarendon Press, vol. 2. Le concept de la nation est mentionné dans les définitions du mot *country* depuis le 14e siècle (le pays est le territoire d'une nation), mais le concept de *pays* n'est visiblement pas associé au mot *nation* de manière stable avant le 18e siècle.

[160] Mais ces concepts se devinent déjà, et ils deviennent présents dans les définitions de la seconde moitié du 20e siècle, comme on a pu le voir ci-dessous. Nous citons la définition : « *Tara* : mare intindere de pamant, mai ales deosebita de alta prin locuitori sau prin guvern : *Romania e tara Romanilor, Austro-Ungaria era o tara poliglota.* » (Scriban 1939). Traduction : *« grande étendue de terre, se distinguant des autres par ses habitants ou par son gouvernement :* la Roumanie est le pays des Roumains, l'Austro-Hongrie était un pays polyglotte » [notre traduction].

[161] Et quand bien même, ce serait une explication intéressante et la réduplication du phénomène dans toutes ces langues ouvrirait une précieuse piste de recherche.

Ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse, on peut relier le nom de pays à ce système lexical complexe, d'autant plus que le fonctionnement du nom de pays semble suivre la même logique que l'évolution conceptuelle du nom de catégorie *pays*, du concret géographique vers l'actantiel :

> « Nous avons pu constater nous-même une chose semblable quant aux noms de pays, qui, dans les anciens textes, sont le plus souvent introduits par une préposition et rarement employés comme sujet ou complément d'objet. La langue actuelle paraît plus familiarisée avec ces noms-ci sans doute à cause de leur emploi plus fréquent dû principalement au développement des moyens de communication et d'information[162]. » (Lomholt 1983 : 1-2)

Nous tentons ci-dessous un passage des catégories conceptuelles et du domaine de référence à une modélisation du substrat sémantique des noms de pays.

5.3.2. Le nom de pays : du concept au sens

Dans une logique d'articulation des propriétés sémantico-discursives des noms catégories et des caractéristiques discursives et référentielles des noms propres, les ressemblances structurelles des micro-champs lexicaux dans les quatre langues pourraient fort bien servir de support de modélisation du sens des noms de pays. C'est le concept de *pays* qui semble s'imposer en tant que pivot conceptuel, mais la dimension locative (*cf.* chapitre 4) est trop importante pour être négligée ici. Nous reprenons donc, à la lumière de nouvelles données issues du traitement lexicographique du micro-champ conceptuel, l'opposition *lieu-pays* et l'intégrons à un mécanisme sémantique dynamique.

5.3.2.1. Double sens et double face

La notion de concept complexe de A. Cruse est justifiée par les faits lexicaux attestés. Effectivement, la complexité des relations sémantiques impliquant des noms de pays est présente à plusieurs niveaux et sous des formes diverses.

Notons, pour commencer, l'opposition pressentie dès l'entrée dans le corpus et que l'on retrouve par la suite dans le micro-champ lexical décrit par Rémi-Giraud (1996) : emplois locatifs et actantiels d'un côté, actants et circonstant locatif de l'autre côté, une dialectique qui représente assez fidèlement le conflit sémantico-

[162] Ces évidences historiques montreraient, selon Lomholt (1983 : 1), que « [l]es noms propres, étant vides de sens, peuvent s'appliquer à n'importe quel objet. » Nous espérons avoir montré qu'il n'en est rien, et que la référence des noms de pays est soumise à des contraintes linguistiques et discursives. Si le nom de pays, ou tout autre nom propre, peut en principe s'appliquer à n'importe quel objet, en dehors de ces contraintes, il le fait de la même manière qu'un nom commun, et implique les mêmes valeurs de subjectivité.

référentiel qui accompagne l'usage des noms de pays ou des noms catégoriels qui lui sont proches conceptuellement.

À un autre niveau référentiel, on retrouve le conflit – si ce n'est une complémentarité – entre l'individu en tant que membre d'une classe et entité individuelle (Gary-Prieur 2001a) et l'individu en tant que collectif. Le collectif peut représenter soit la dimension méronymique locative « espaces dans l'espace » à laquelle faisait allusion Gardiner (1954) : *la France → l'Aquitaine, la Provence → Paris*[163], soit les habitants d'un lieu et toutes les autres entités nommées par les dérivés du nom de pays[164] (*la France → les Français → le français → à la française*). Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas uniquement d'une dimension référentielle, mais d'une dépendance linguistiquement marquée. On pourrait prolonger la liste par *le Collège de France, le gouvernement français, l'Ambassade de France*, etc.

Enfin, la dernière opposition que nous allons évoquer se rapproche de la première et renvoie à la notion d'*espace public* (la *sphère publique* chez Jonasson 1994). L'espace public représente le cadre dans lequel s'établissent les faits institutionnels : « il y a des portions du monde réel, des faits objectifs dans le monde, qui ne sont des faits que par l'accord des hommes » (Searle 1998 : 13). Le langage participe activement à la mise en place de cet accord :

> « Pour qu'un *fait* soit dépendant du langage, il suffit que deux conditions soient remplies. Il faut, en premier lieu, que des représentations mentales, telles que des pensées, soient en partie constitutives du fait ; et il faut, en second lieu, que les représentations en question soient dépendantes du langage. Il découle immédiatement de la structure des règles constitutives que la première de ces conditions est remplie par les faits institutionnels. »
> (Searle 1998 : 87)

D'après Searle (1998), la représentation de la réalité est aspectuelle : on représente des aspects d'un objet ou de tout autre élément du réel à partir de points de vue. La représentation des faits institutionnels (qui font partie d'une *« ontologie » sociale*) s'appuie sur l'identification des *fonctions* des entités (Searle 1998 : 17). L'identification passe par le langage et par la reconnaissance partagée. Mais il y a aussi une dimension « objective » : les représentations mentales ne sont qu'en partie

---

[163] *Cf.* 1.2.2.1.

[164] Comme cela a été mentionné, il est bien difficile de retracer la dérivation en établissant la source lexicale, *Franc* précédant *la France*. C'est plus par un choix conventionnel que nous parlons ici de dérivés du nom de pays.

constitutives du fait : il y a à la fois reconnaissance (perceptive) et institution du fait social.

Cela nous ramène inévitablement au conflit entre *concret* et *abstrait*, entre *physique* (ou matériel) et *idéatique* (ou conceptuel), sur lequel revient Cruse (1996) lors de la définition des facettes du concept du nom *Britain*. On le retrouve aussi, à un autre niveau, lors du « dédoublage » des *corps* dans le domaine politique, qui fait partie de l'ontologie sociale en tant que construction de représentation traversée par l'observation, la mise en discours et la connivence. Ou, pour le dire autrement, « [t]andis que la nature fournit le fondement, la dynamique des relations sociales produit l'histoire de la nature et de la société » (Swyngendouw et Kaika 1999 : 276), *nature* et *société* étant imbriqués dans toute une série d'entités. Ainsi, on distingue « deux corps du représentant politique », l'un *naturel* et *mortel*, qui incarne la dimension *personnelle*, l'autre *politique* et *immortel*[165]. C'est aussi la distinction qui est faite entre la *personne* et l'*œuvre* de l'artiste et qui justifie les emplois « métonymiques »…

Mais on se rend vite compte du fait que les frontières des « corps », pourtant réelles en tant que facettes et représentations conventionnelles du monde, ne sont pas étanches au niveau linguistique : c'est bien ce que suggèrent toutes les modalisations qui accompagnent la description des facettes (Cruse 1996)[166]. Kleiber (1994a et 1999a) remarque à propos de l'usage du nom d'un auteur pour renvoyer à son œuvre que les anaphores pronominales continuent de s'accorder avec le nom utilisé et non avec ce qui est sous-entendu référentiellement, contredisant ainsi les indications données par le prédicat (*cf.* Cadiot et Visetti 2001 : 167). C'est dans cette direction que nous allons orienter notre réflexion, à la recherche d'une structure qui reflète la dualité de l'entité, mais qui ne la scinde pas.

5.3.2.2. Le concept hybride

Il a été maintes fois mentionné, et dans divers contextes, que les noms de pays ont une grande souplesse dénotative, et qu'ils peuvent avoir tantôt une référence étroite, tantôt une référence globale. Cette particularité pose problème non seulement pour la description référentielle, mais aussi pour la modélisation sémantique (*cf.* Cruse 1996, qui postule l'existence d'un concept qui n'a pas de nom de catégorie). Le terme de « noms-joker » a été évoqué pour souligner cette complexité, propre aux noms de

[165] *Cf.* Cambon (2004 : 58) à propos d'une distinction de Kantorowicz.

[166] Par exemple, quant il s'agit de définir les facettes de *nation*, Cruse (1996 : 99) note que « [a]pparemment, il n'y a pas de facette concrète dans *nation* ».

villes comme aux noms de pays (Lecolle 2003 : 262). Dans notre corpus, nous avons pu observer des phénomènes du même genre (*cf.* 5.2.1.2.). Cette complexité référentielle argumente en faveur d'une représentation conceptuelle unitaire et globale. Optant pour l'unité conceptuelle, nous envisageons une structure à plusieurs dimensions, inspirée de la notion de *facette* pour lui donner le volume capable de produire une telle complexité.

Nous proposons une modélisation sous forme de concept *hybride*, hybride car *réunissant l'abstrait et le concret, le matériel et le conceptuel, l'humain et l'institutionnel ; enfin, le locatif et l'actantiel*. Ce modèle est l'aboutissement logique de la structure métonymique *LIEU et ACTANT* dont il a été question plus haut et prend la forme *LIEU-PAYS*. La dimension */pays/* est suggérée par l'étude des micro-champs lexicaux dans plusieurs langues. Le concept *pays* se constitue dans tous les cas en noyau du micro-champ[167], et met en œuvre une grande flexibilité et une grande ouverture, grâce à sa capacité à accumuler des réseaux sémantiques et à développer de nouvelles relations (synonymie, polysémie, hypéronymie). Il comprend même, et avant tout, un trait [géographique], qui renvoie au territoire, à la dimension physique évoquée ci-dessus. Pourquoi alors réintroduire la dimension */lieu/* ? Premièrement, pour mettre davantage en évidence le sens locatif, dont l'importance – mais aussi l'incomplétude – a été montrée dans le chapitre précédent. Deuxièmement, parce que les structures sémantiques ne correspondent pas à des mots déjà faits, à des mots de la langue, mais à des structures conceptuelles qui peuvent en être dérivées. Le nom de pays correspond à un concept qui a un nom commun, *pays,* mais sa structure sémantique ne prend pas la forme du nom commun[168]. On a besoin de deux pôles pour couvrir l'éventail des emplois possibles des noms de pays, qui se rangent sur une échelle du « plus locatif » vers le « plus institutionnel », pour faire référence aux *faits institutionnels* de Searle (1998).

Les exemples ci-dessous expliquent, en partie, pourquoi nous ne faisons par appel à la notion d'*actant* dans notre modèle.

---

[167] Le lexème *pays* est identifié par Rémi-Giraud (1996) à un « joker » lexical.

[168] Si la transposition du nom de catégorie au nom propre peut paraître possible dans le cas des noms de pays, elle est inconcevable pour ce qui est des noms propres de célébrités et des métonymies du type *un Picasso* et *du Mozart*. Nous conviendrons, avec Flaux (2000a : 98) qu'il ne s'agit pas du même sens, les noms *compositeur, écrivain, peintre* ne se prêtant pas à de tels emplois eux-mêmes, et ne pouvant pas se substituer aux anthroponymes dans les contextes métonymiques.

(132)

a) Le bond est spectaculaire : **en France**, de 1989 à 1998, le nombre de mineurs et de jeunes majeurs mis en cause dans les crimes et délits part en flèche. (F, 11.07.00)

b) En évoquant une Europe à trente membres, sans distinction dans le temps entre les plus prêts à l'entrée, essentiellement **la Pologne, la Hongrie** et **la République tchèque**, déjà membres de l'Otan, le discours semble même avoir confirmé le processus de banalisation entre candidats initiés au Conseil européen d'Helsinki lorsqu'il a été décidé que les négociations bilatérales déjà ouvertes avec les pays du premier cercle (les trois déjà cités, plus **la Slovénie, l'Estonie** et **Chypre**) s'étendraient désormais à tous. (F, 11.07.00)

Premièrement, parce que la notion d'*actant* est étroitement liée à l'actualisation discursive et à la construction des événements dans la presse. Il est possible, par exemple, d'articuler en discours le pôle */lieu/* et la dimension actantielle, comme dans *la France s'étend de la Mer du Nord à la Méditerranée.* Même si ces cas ne sont pas des plus fréquents dans le corpus étudié, il faut que le modèle en tienne compte. Deuxièmement, le rôle actantiel peut être mis en retrait, alors que le pôle */pays/* reste bien en évidence[169]. C'est le cas du nom de pays dans :

(133)

En outre, dans la plupart des pays, les taux de croissance sont d'ores et déjà supérieurs de plus d'un point à la moyenne communautaire, ce qui devrait conduire à une convergence assez rapide du type de celle de **l'Irlande**, passée de l'indice 57 lors de son adhésion à la moyenne aujourd'hui. (F, 11.07.00)

Une dernière question concerne la dimension institutionnelle, évoquée ci-dessus, et qui pourrait suggérer de faire appel à */État/* pour la représenter. Par rapport à *État*, la notion de *pays* présente les avantages d'une représentation unifiée, qui est moins sensible aux dédoublements du type :

(134)

"En **Colombie**, une nation, deux États[170]" (MD, 05.00)

On pourrait représenter la structure hybride sous la forme d'une intersection de domaines

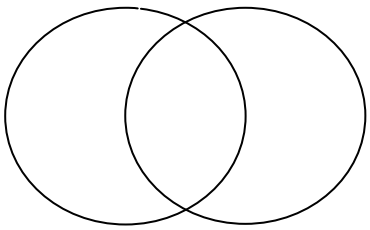

[169] Nous renvoyons à 7.1.1.4. pour un développement du sujet.
[170] C'est *Le Monde diplomatique* qui cite.

L'un ou l'autre pôle peut prendre le dessus lors de l'actualisation discursive des noms de pays, mais dans certains cas, les deux justifient leur pertinence et s'enchevêtrent dans une représentation globale et complexe.

5.3.3. Application du modèle hybride

Nous verrons maintenant que le modèle hybride peut s'appliquer en solution de quelques problèmes rencontrés dans le corpus et expliquer le statut des occurrences ambiguës ou contradictoires des noms de pays. On peut l'utiliser pour traiter la complexité référentielle des noms de pays tout aussi bien que pour analyser les tensions référentielles internes, lorsqu'un des deux pôles, */lieu/* ou */pays/*, s'efface. Le modèle met en évidence la flexibilité régulée du fonctionnement des noms de pays.

5.3.3.1. Ajustement sémantique interne

Entre *la croissance de* ***l'Irlande*** et *l'équipe d'****Irlande*** voit-on bien la différence ? Sans doute la perçoit-on. Dans le premier cas, il s'agit de la mise en avant du pôle */pays/*, alors que la deuxième occurrence se rapproche le plus du domaine */lieu/*[171]. L'interprétation « locative » est privilégiée par la structure *de+ ø Nom de pays*, dans laquelle l'article tombe. En effet, cette structure accentue la dimension spatiale du sens du nom de pays, comme on a pu le voir dans le chapitre 4.

Le passage d'un pôle à l'autre est possible dans le cadre d'un même contrat référentiel, ***la France*** se substituant à *l'équipe* <u>*de*</u> ***France*** :

(135)

a) Laurent Blanc, trente-quatre ans, va faire ses adieux à l'équipe <u>de</u> **France** après onze années de services rendus et 95 sélections. (M, 01.07.00)

b) Au lendemain de leur élimination face à **la France**, mercredi 28 juin, les joueurs portugais étaient convaincus d'avoir été victimes d'une décision inique de l'arbitre de la première demi-finale (Le Monde du 30 juin). (M, 01.07.00)

LIEU-------[de France]----------[la France]-------PAYS

Ce n'est qu'une représentation linéaire des degrés possibles, alors que le modèle lui-même est multidimensionnel. Les occurrences des noms de pays qui sont habituellement perçues comme plus « métonymiques » se rapprochent du pôle */pays/*

[171] Guillaume (1975 [1919] : 291-292) remarque, à propos de ce type de structures, que le parallélisme avec la notion d'*intériorité* implique l'absence de l'article, alors que l'affaiblissement du parallélisme entraîne immédiatement l'apparition de l'article et la valeur de la préposition *de* se voile, en laissant la place à un sens d'action (actantiel) ou à un rapport d'appartenance (les structures possessives).

qui, avec la flexibilité conceptuelle qu'on lui connaît, met en place les structures nécessaires à l'actualisation et à l'interprétation.

Cette flexibilité va dans la direction de ce que l'on peut observer dans d'autres langues. Mais les noms de pays ne sont pas pour autant cantonnés à un schéma universel rigide : il y a, à chaque fois, une adaptation linguistique du modèle hybride. Ainsi, dans les structures équivalentes à *l'équipe de Npays*, le roumain et le russe ne privilégient pas le domaine */lieu/* :

(136)

a) Campion mondial cu selectionata **Italiei** in 1982, Altobelli va comenta partida pentru televiziunea din Brescia, "Tele Tutto". (A, 18.07.03)
*Champion mondial avec l'équipe d'**Italie** [équipe « appartenant à » l'Italie] en 1982, Altobelli va commenter le match pour la chaîne télévisée « Tele Tutto » de Brescia.* [notre traduction]

b) Хозяева довольствовались лишь двумя высшими наградами чемпионата, такого же результата добилась сборная **Венгрии**. (I, 07.07.03)
*Les hôtes se sont contentés de seulement deux prix de haut niveau dans le championnat, tout comme l'équipe de **Hongrie** [équipe « appartenant à » la Hongrie].* [notre traduction]

Le nom de pays prend une forme casuelle (le « génitif » à valeur de possessif) qui se rapproche plutôt du domaine */pays/* : *selectionata României* (l'équipe de Roumanie), *sbornaya Rossii* (l'équipe de Russie) :

selectionata României
sbornaya Rossii

LIEU----------[----------]----------PAYS

Npays's team en anglais se situe toujours du côté du pôle */pays/*, grâce au cas « possessif » de l'anglais :

(137)

D.C. United's Marco Etcheverry played for **Bolivia's** national team for many years, but he says some of his most treasured shirts are from his days playing in leagues in South America and Europe. (WP, 24.07.03)
*Marco Etcheverry, joueur de D.C. United's, a joué pour l'équipe [nationale] de **Bolivie** pendant plusieurs années, mais il dit que certains de ses maillots préférés datent de l'époque où il jouait la ligue en Amérique du Sud et en Europe.* [notre traduction]

La dynamique interne se présente comme un des principaux avantages du modèle hybride. Le discours récupère d'ailleurs les possibilités d'équilibration référentielle et les met à son service.

5.3.3.2. Equilibres conceptuels dans le discours

Nous reviendrons maintenant sur quelques titres et rubriques qui ont posé problème dans le chapitre 4, lorsque nous avons tenté de les analyser du point de vue de la valeur locative des noms de pays : la valeur locative s'est avérée insuffisante pour leur traitement. Il s'agissait, dans le premier cas, d'une page de *L'Express* (27.07.00), sur laquelle la rubrique *FRANCE*, située en tête de page, semblait entrer en conflit avec le titre de la chronique publiée sur la même page : *La fin d'une France* :

LIEU

PAYS

Or, ici, le modèle hybride s'inscrit dans la verticalité de la page du périodique, les deux pôles s'équilibrant réciproquement. Le pôle */lieu/* prend en charge la spatialisation sémiotique de la page et reste ouvert pour une référence locative éventuelle, mais qui n'est pas appelée par la position en titre de rubrique. Le pôle */pays/* permet de développer tout un système de représentations liées à la dimension symbolique de l'état et dont il sera question dans le chapitre 7. Il est probablement impossible d'imaginer un contexte où une seule dimension apparaîtrait, sans être marquée par l'existence sous-jacente de la structure binaire.

Le second cas à traiter concernait un enchaînement « inhabituel » de noms de pays d'une rubrique (*FRANCE*) au titre de l'article (*ARMÉNIE : Jacques Chirac reconnaît l'importance du génocide de 1915*). Grâce au modèle hybride, nous pouvons en proposer une explication :

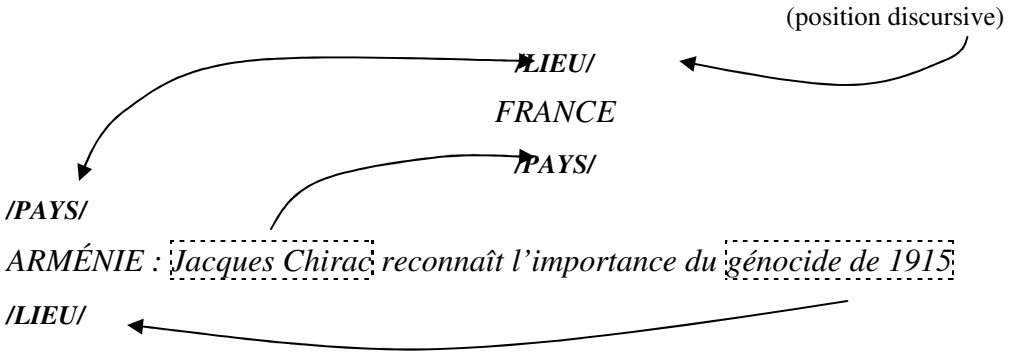

D'une part, dans le contexte d'un autre nom de pays ouvrant un espace sémiotico-discursif, qui met l'accent sur la dimension */lieu/,* l'occurrence d'*Arménie* suggère clairement une interprétation en termes thématiques « à propos de », beaucoup plus proche du pôle */pays/*. D'autre part, le titre ré-active le pôle */lieu/*, en référence au génocide de 1915 qui a eu lieu *en Arménie*. C'est à la fois un savoir encyclopédique (l'histoire), intertextuel (l'intertexte des articles qui traitent du même sujet et qui rappellent le génocide) et linguistique : connaître le sens du mot *génocide*, c'est savoir aussi que les génocides ont *lieu* quelque part. En même temps, et c'est souligné par la mention du nom propre *Jacques Chirac*, l'occurrence de *France* remet en avant la dimension */pays/*, Jacques Chirac étant le président du *pays*.

Un vrai ajustement discursif a lieu, dont le mécanisme fonctionne grâce, entre autres, à l'activation de ce qu'on pourrait appeler les « attributs » des dimensions sémantiques, proches des *propriétés* du référent complexe de Kleiber (1999a), et qui sont soit préconstruites (savoir encyclopédique et linguistique) soit adaptées *ad hoc* (inférences discursives).

5.3.3.3. Déspatialisation

Cependant, dans certains contextes, l'élasticité de la structure sémantique du nom de pays semble aller jusqu'à la quasi-neutralisation du pôle */lieu/*. Dans les séquences ci-dessous, le nom de pays désigne un agent situé par ailleurs dans un espace donné qui n'est pas complémentaire du même pôle */pays/* : la France fait le va-et-vient à Mayotte :

(138)

a) Mais ce ressentiment laissait une part au pardon et à l'espoir d'un retour de **la France**. (P, 07.07.00)

b) Avocat à Mamoudzou et résident de l'île depuis plus de vingt ans, Hory développe un messianisme républicain à la gloire du département et règle, par Mayotte interposée, de vieilles haines avec la Jospinie. Partisan du "non", il dénonce le "manque d'ambition du gouvernement pour Mayotte" et agite sans y croire le spectre du largage. Il est vrai que toute l'histoire de l'île est profondément marquée par la hantise d'un départ de **la France**. Lorsque

> l'archipel des Comores opte pour la rupture, en 1974, l'une de ses quatre îles, Mayotte, vote à contre-courant du vent de l'indépendance. À deux reprises, des consultations vont confirmer son choix de rester française... au grand dam des gouvernements qui rêvent de s'en débarrasser. (L, 01.07.00)

D'ailleurs, comme on peut le voir, cet emploi se rencontre dans deux périodiques différents, mais dans le même contexte événementiel. On se demande alors si ce n'est pas une contrainte cognitive, liée aux relations très spécifiques entre la France et Mayotte que nous rappelle le deuxième extrait. Mais il ne faut pas chercher très loin pour trouver un contre-argument : toujours dans l'édition du 1 juillet 2000 de *Libération* une autre occurrence de nom de pays, *l'Érythrée*, est marquée par le déspatialisation :

(139)

> Dominée militairement, **l'Érythrée** a donc été acculée à l'accord d'Alger, qui stipule bien, subtil rappel de sa défaite, que la future zone tampon destinée à la force de maintien de la paix doit se situer intégralement sur son territoire. (L, 01.07.00)

Ce type d'emplois semble donc généralisé ; d'ailleurs, on le rencontre également dans la presse russe, avec :

(140)

> **Россия** и **Казахстан** встретились в Новоссибирске (I, 13.07.03, sous-titre)
> ***La Russie*** *et* ***le Kazakhstan*** *se sont rencontrés à Novossibirsk.* [notre traduction]

Novossibirsk étant le nom d'une ville russe, la déspatialisation se constitue comme indépendante des frontières géographiques.

S'il est vrai que le modèle sémantique est translinguistique – et tout semble le confirmer jusqu'ici –, alors on doit postuler que la déspatialisation est prévue par le modèle même, d'où les occurrences en russe. La question qui se pose alors est de savoir si le modèle hybride résiste toujours, dans les conditions où le nom de pays perd ses repères spatiaux. Mais, les perd-il vraiment ? Nous ne le pensons pas. En revanche, un retour sur le modèle hybride s'impose.

5.3.3.4. Retour sur le modèle hybride

Pour commencer, nous postulons que la dimension */lieu/* ne peut pas disparaître de fait. N'oublions pas qu'il s'agit de noms propres qui identifient et individualisent, et que l'espace, le territoire, fait partie des conditions de reconnaissance de l'individu, mais aussi des conditions de réalisation des *fonctions* de l'institution sociale (*cf.* Searle 1998). L'hypothèse de la co-dépendance de la dimension spatiale et des faits sociaux est sous-tendue par une autre, méthodologique, qui suggère la nécessité de prendre en compte la nature du référent.

S'il a été montré que le nom de pays dispose d'une structure de sens qui peut se définir en deçà de l'acte de référence effective, le fonctionnement discursif reste tributaire d'une articulation de données d'origines diverses (situationnelles, contextuelles, référentielles, syntaxiques, inférentielles)[172]. Nous pouvons rapporter ici une observation de E. Benveniste (1974 : 226) : « Si le 'sens' de la phrase est l'idée qu'elle exprime, la 'référence' de la phrase est l'état de choses qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et que nous ne pouvons jamais, ni prévoir, ni deviner. » Les noms de pays se trouvent « entraînés » dans des phrases, dans des discours où il s'agit de prendre en compte une dimension toujours dynamique. Le modèle hybride, grâce à sa structure dialectique, intègre la dynamique discursive, à condition de bien mettre en évidence sa nature *non discontinue*.

En effet, il apparaît que les occurrences des noms de pays se situent plutôt sur un axe pluridimensionnel que dans un cadre restreint et rigide. À la notion de *flou référentiel*, qui risque d'être péjorative, nous préférerons celle de *flexibilité régulée*. *Flexibilité* vient de toutes les possibilités de référenciation dans le discours, qui jouent sur les oscillations entre les deux pôles ; *régulée*, car toujours axée sur le potentiel fourni par la structure complexe du nom de pays.

Bilan

Au terme de ce cinquième chapitre, nous espérons avoir esquissé, dans les grandes lignes, le mécanisme sémantico-référentiel qui sous-tend le fonctionnement des noms de pays. En prenant appui sur les acquis du chapitre précédent, soulignant l'importance du sens locatif dans le fonctionnement du nom de pays, mais également son incapacité à couvrir tous les emplois du nom, ni toutes les variations référentielles, nous avons procédé à une analyse par étapes, et à plusieurs niveaux, des emplois actantiels. Nous sommes arrivée à la conclusion que le fonctionnement discursif des noms de pays s'appuie sur la coordination de deux représentations conceptuelles : d'un côté, le lieu, le territoire, la terre, et de l'autre côté, le pays en tant qu'institution, collectivité, ensemble symbolique de pouvoir. Les deux dimensions, géographique et socio-politique, y sont intégrées, en articulant le concret et l'abstrait, l'actantiel et le circonstanciel, l'individuel et le collectif. Le pôle */pays/* représente tout un réseau de relations discursives et lexicales entre le nom de pays et

[172] Cette position est issue généralement de la linguistique énonciative (Benveniste 1966 et 1974) et de la pragmatique.

un micro-champ lexical organisé autour du nom de catégorie *pays* et comprenant les mots *pays, nation, état, peuple*, ou leurs équivalents en anglais, roumain et russe. Le nom de pays se trouve ainsi lié à un fondement conceptuel qui le rapproche du nom de catégorie, mais sans le confondre pour autant avec ce dernier. Le modèle conceptuel ainsi défini permet aux noms de pays de développer de nouveaux emplois, tout en régulant l'intensité de tel ou tel pôle, */lieu/* ou */pays/*.

Se pose ici la question de la construction du sens des noms d'entités « hybrides », réunissant une dimension concrète et une dimension abstraite ou symbolique. Les noms d'institutions (pays, universités, écoles, organismes internationaux) sont les premiers concernés, car en plus de la complexité ontologique du référent ils mettent en jeu une référence collective.

Le modèle hybride ayant avant tout une valeur explicative[173], il ne saura pas mettre un point final à notre réflexion : de nouveaux questionnements surgissent. On peut ainsi se demander si le figement des noms de pays dans la catégorie des toponymes (noms de lieux) est dû à la mise en valeur d'une seule facette conceptuelle, *lieu*. Mais il n'est pas exclu non plus que cette catégorisation des noms soit le vestige d'une époque, d'un état de langue où le nom de pays renvoyait exclusivement au territoire, à l'instar des noms de catégorie *pays, country, țara, strana*. Des recherches restent à faire dans ce domaine, qui tenteraient d'éclaircir le lien entre le domaine de référence, les systèmes lexicaux complexes et l'évolution sémantico-référentielle des noms de pays, et ce éventuellement dans plusieurs langues.

Nous ne pourrons malheureusement pas décider ici lequel des deux, noms propre ou nom de catégorie, a développé une référence hybride : nous avons présumé un transfert de sens probablement discursivement conditionné du nom de catégorie au nom propre, mais l'inverse serait-il possible ? La question reste en suspens, mais nous pouvons au moins vérifier l'hypothèse selon laquelle le discours actuel, et notamment le discours de l'actualité, met en avant le pôle */pays/* des noms de pays et situe le pôle */lieu/* sur des positions de « point de repère cognitif ». Dans le chapitre 6, le modèle hybride sera observé à la lumière des conditionnements textuels et pragmatiques. Les pôles */lieu/* et */pays/* étant l'expression de diverses manières d'appréhender le référent, c'est la configuration discursive des aspects mis en valeur qui va nous occuper.

---

[173] Il peut être lu comme programmatique, et nous n'hésitons pas à le faire à plusieurs reprises. Cependant, une interprétation exclusivement programmatique risquerait de figer le mécanisme.

CHAPITRE 6. LE NOM DE PAYS DANS LA DOUBLE CONSTRUCTION DE L'ÉVÉNEMENT ET DU POINT DE VUE.

Dans le cadre de ce chapitre nous proposons une étude pragma-textuelle des noms de pays et réévaluons le potentiel référentiel des noms de pays, en le mettant en regard avec le modèle hybride d'une part, et les notions d'objet de discours et de point de vue d'autre part.

Le discours de presse se présente avant tout comme un discours d'information. Ce discours représente le monde, en rapportant / construisant des événements. À la suite des diverses théories des médias, nous avons postulé que les noms de pays, tout en situant géographiquement les événements, servent, en quelque sorte, de garant de véridicité des informations rapportées (*cf.* chapitre 4). Nous avons ensuite montré que les noms de pays peuvent endosser des rôles référentiels et discursifs divers (chapitre 5), ce qui les rend discursivement équivalents à des expressions référentielles comme *le gouvernement, l'équipe, l'économie*, etc., ou à des noms désignant les habitants du pays ou ses dirigeants. Se pose alors la question de savoir comment le nom de pays gère ces rapports d'équivalence dans des contextes plus larges où il ne s'agit plus de rapports binaires (*pays / habitants*), mais ternaires, par exemple :

(141)

> **La Suisse** risque fort, à plus ou moins long terme, de devoir abandonner son sacro-saint secret bancaire. L'Union européenne et les États-Unis exercent en effet des pressions de plus en plus fortes sur les autorités helvétiques pour les convaincre de collaborer à la lutte contre l'évasion fiscale. Par ailleurs, selon un sondage publié le mois dernier, près de la moitié des Suisses se disent aujourd'hui favorables à la levée totale ou partielle de ce secret. (E, 27.07.00)

De quoi « parle » cet article ? De la Suisse, du secret bancaire, ou des deux ? La réponse n'est guère évidente : en fait, il s'agit à la fois de la Suisse et du secret bancaire [en Suisse], qui se présentent intuitivement comme deux niveaux d'interprétation différents, déterminés par des degrés de « précision » différents ; selon la situation, l'une ou l'autre réponse serait pertinente. Le nom de pays *la Suisse* est mis en relation avec les formes *les autorités helvétiques* et *des Suisses*, mais aussi avec *le secret bancaire*. *La Suisse, les autorités helvétiques* et *des Suisses* ne se présentent pas comme équivalents dans ce texte ; cependant, il est évident qu'un lien spécifique – qui semble se greffer sur l'occurrence du nom de pays – les rapproche. Quelle est la nature de ce lien ? Dans ce cadre, où négociation référentielle et thématique se relaient et se complètent, nous réévaluons le potentiel référentiel des noms de pays.

Nous commençons par une étude textuelle et proposons une analyse des chaînes de référence instituées par les noms de pays dans les articles de presse (6.1.1.) en appliquant le concept de l'anaphore associative pour traiter le cas des reprises discursives très libres des noms de pays (6.1.2.). Nous passons ensuite de cette dimension purement textuelle à une dimension discursive, en intégrant la notion d'objet de discours (6.2.1.). Le concept du site discursif nous permet de rendre compte de la complexité des liens référentiels et discursifs qui s'établissent autour des noms de pays lors de la configuration discursive des événements (6.2.2.). Enfin, nous identifions le point de vue en tant que déclencheur, mais aussi régulateur de certains usages des noms de pays, qu'il s'agisse du regard porté sur la construction de l'événement (6.3.1.) ou de l'évaluation de l'événement et de ses acteurs (6.3.2.).

6.1. Individus, objets et événements : le nom de pays dans le discours suivi

Dans la plus pure tradition référentielle[1], les noms de pays désignent des individus participant aux événements construits par le discours de presse. Ils se trouvent ainsi entraînés dans des contextes où d'autres individus sont nommés, où les mêmes référents peuvent être désignés par des formes linguistiques diverses, et où la stabilité

[1] Nous rappelons, avec Jonasson (1994 : 65), que les noms propres ont longtemps été considérés du point de vue de leur référence uniquement. Cette approche est justifiée surtout par rapport aux noms de pays, qui prennent généralement la place de la 3e personne (dont on parle) dans le discours de presse notamment.

référentielle et la stabilité nominative se croisent sans se superposer, contribuant ainsi à la construction de l'objet de discours[2].

6.1.1. Anaphores et coréférents des noms de pays

En prenant comme unité de base les articles de presse, en tant que textes clos, nous allons observer les positions des noms de pays dans l'enchaînement discursif, en cherchant à isoler des chaînes de référence constituées autour d'un nom de pays et qui dominent la thématique discursive. Se pose alors la question du matériau lexical utilisé, de la continuité référentielle et des conditions de sa réalisation. En discours, le nom de pays entretient des relations de coréférence ou anaphoriques avec diverses expressions descriptives ou non descriptives qui peuvent affecter sa référence. Nous nous interrogeons aussi sur les effets de reprise, c'est-à-dire la réitération du nom propre dans le cadre d'un seul et même texte.

6.1.1.1. Le rôle des noms propres dans l'agencement textuel

Les textes « sont amenés à traiter d'objets ou d'entités nombreux, et, par voie de conséquence, à user d'expressions référentielles en proportion » (Schnedecker 1997 : 47) ; mais, les textes étant assez longs et complexes, il faut distinguer les expressions référentielles nouvelles et les expressions anaphoriques et coréférentielles. Ces dernières renvoient au même « objet traité[3] » et peuvent ainsi refléter certains de ses aspects.

En psycholinguistique et en linguistique textuelle, on insiste sur le rôle des noms propres[4] dans l'organisation des textes et la facilitation d'accès aux objets traités. Sanford *et al.* (1988 : 43) opposent le *personnage principal* (*main character*) aux autres personnages, d'importance secondaire, et signalent que le personnage principal est plus accessible aux lecteurs, la reprise anaphorique pronominale – *il, elle* et leurs formes atones et toniques – étant généralement interprétée comme renvoyant au personnage principal. En fait, si les autres personnages sont identifiés par une description définie (*le serveur, le voisin*, etc.), le *personnage principal* a droit au nom propre. Ainsi, dans un texte intitulé *Mlle Smith va au restaurant*, c'est, en principe, Mlle Smith qui sera promue au rang de personnage principal, et non pas le

---

[2] *Cf.* 3.2.2.2. pour une première présentation de la notion d'*objet de discours*.

[3] L' « objet traité », catégorie empirique intuitive, n'est pas à confondre avec l'objet de discours, qui est une catégorie plus complexe. L'objet traité n'est rien d'autre que la réponse à la question *de qui / de quoi parle-t-on* ? Mais, comme la réponse à la question n'est pas toujours évidente, ce questionnaire peut conduire à la modélisation de l'objet de discours, comme on le verra plus loin.

[4] La plupart des travaux portant sur les chaînes de référence traitent des noms de personnes exclusivement.

serveur ; l'emploi du nom propre place le personnage au centre de l'attention du lecteur, le pronom indiquant que la référence au même personnage est maintenue. Par conséquent, c'est le nom propre qui est intuitivement perçu comme susceptible d'initier une chaîne de référence[5] : la présence du personnage désigné par un nom propre est attendue dans la continuité du discours, le nom propre se présentant comme un *attracteur anaphorique*[6] puissant (Schnedecker 1997 : 51) :

(142)

Des infos et des affaires (titre)
Perle du Moyen-Orient dans les années 70, **le Liban** renaît et retrouve sa place de destination touristique recherchée. Sa culture, résultat d'un brassage de différentes civilisations, ses monuments historiques et sa réputation de centre des affaires méritent le détour. Petit coup d'oeil sur le pays du cèdre. (P, 21.07.00)

Schnedecker (1997 : 47 et sq.) distingue deux « idées reçues » sur le rôle du nom propre dans les chaînes de référence. La première concerne la saillance référentielle, le nom propre contribuant à hiérarchiser les référents et facilitant ainsi la tâche de coréférenciation. Cette idée rejoint celle de la facilitation d'accès pour des raisons cognitives exposée ci-dessus. La deuxième « idée reçue » fait appel au caractère non-équivoque du nom propre. Ainsi, dans des structures du type *SN1 (fém.)…SN2 (fém.)…elle* le pronom sera ambigu, car potentiellement rattachable à l'un ou l'autre SN : *Marie a rencontré son amie. Elle…* Un nom propre serait beaucoup moins équivoque dans cette position.

Deux particularités expliquent le statut privilégié du nom propre selon Schnedecker (1997 : 45) : a) c'est un désignateur rigide[7] (Kripke 1982 [1972]) qui se distingue par sa stabilité, par sa constance[8] ; b) corollairement, le nom propre peut être utilisé indépendamment des situations particulières dans lesquelles se trouve le référent, ce qui renforce la constance référentielle au fil du texte. Par exemple, dans l'histoire de la vie d'une femme, qui couvre une période de quarante ans environ, le nom propre *Lilja* renverrait toujours au même référent. Cependant, tout au long de

[5] On peut définir une chaîne de référence comme une suite d'expressions référentielles (noms propres, pronoms, descriptions définies ou indéfinies) renvoyant, dans le cadre du texte, à une seule et même entité. Corblin (1995 : 27) axe sa définition de la chaîne de référence sur l'interprétation : « On appelle donc *chaîne de référence* une suite d'expressions d'un texte entre lesquelles l'*interprétation* [nous soulignons] établit une identité de référence. » Schnedecker (1997 : 9) propose d'accorder un statut de chaîne de référence aux enchaînements où le nombre des items considérés est supérieur à deux.

[6] Le maintien du référent dans la continuité discursive est généralement assuré par les reprises anaphoriques.

[7] Le concept de *désignateur rigide* est défini *supra* (2.1.1.2).

[8] Cette position, à laquelle nous souscrivons en partie, tout comme Sanford *et al.* (1988) et Corblin (2002), ne contredit pas ce qui a été dit dans le chapitre 5 à propos des propriétés sémantiques du nom de pays : on sait que Kripke étend la rigidité aux noms de classes, ce qui n'en fait pas des formes vides de sens. D'ailleurs, C. Schedecker présente ces spécificités des noms propres comme des « caractéristiques sémantiques ».

l'histoire, *Lilja* peut donner lieu à des reprises diverses : *la jeune femme* et *la vieille femme malade*, à différentes périodes de sa vie, ou encore *la vipère* et *mon petit canard*, selon qu'il s'agit d'exprimer la haine ou l'affection. Le nom propre devient ainsi un garant de continuité référentielle[9]. C'est beaucoup moins évident de reconstituer le même type de relations par rapport à un nom de pays, mais ce n'est pas impossible : *l'État-voyou* et *le pays de mille et une nuits* répondent tous les deux au nom *Irak*…

Pourtant, comme le remarque C. Schnedecker, d'autres formes linguistiques peuvent résoudre l'ambiguïté : *cette amie, celle-ci*, etc. On voit que, mis à part le nom propre, les autres unités qui constituent la chaîne de référence ont leur rôle à jouer dans les stratégies référentielles. Ainsi, « les pronoms servent à *maintenir la référence*, tandis que les descriptions définies complètes [*la jeune fille*] contribuent à introduire ou ré-instancier des individus[10] » (Sanford *et al.* 1988 : 51, [notre traduction]). C'est le cas de l'expression démonstrative *ce pays* qui renvoie à *la France*, tête de la chaîne référentielle, et qui atténue de cette manière la saillance référentielle de *ce message* :

(143)

> **La France**, leader de l'Europe ? Ce message à peine voilé de l'Hexagone à l'adresse de ses 14 partenaires fait bouillir la grande majorité des technocrates bruxellois : peut-il vraiment se poser en modèle, ce pays qui, dans tous les classements des États respectant le mieux les principes fondateurs de l'Union, oscille entre la treizième et la quinzième place ? (F, 03.07.00)

En revanche, dans la même suite référentielle, on rencontre *l'Hexagone*, qui semble confirmer, à son tour, la continuité référentielle, en reliant *la France* et *ce pays*. Le nom de pays entre ainsi en relation avec au moins deux autres expressions référentielles dénominatives. Il est permis de supposer qu'il existe une multitude d'expressions référentielles susceptibles de reprendre le nom de pays, et que chacune correspond à une visée informative spécifique, mettant l'accent sur tel ou tel aspect du référent : *ce pays* indique que le nom *la France* doit être interprété comme

---

[9] Même si tout n'est pas aussi simple, les noms propres pouvant donner des indications sur divers aspects du référent et de sa relation au locuteur, comme n'importe quel nom commun. C'est la position de P. Siblot : « Car la prise de position du sujet actualisant un nom se fait à la fois dans la représentation qu'il donne de son rapport à l'objet nommé, et dans la prise de position que cette représentation implique à l'égard d'autres représentations, inscrites dans d'autres actualisations discursives » (Siblot 1995 : T. II, p. 20). Somme toute, quel que soit le choix lexical d'un locuteur dans un paradigme de désignations possibles, il reflètera une position, une attitude, une représentation, qu'il conviendra d'appréhender dans le rapport sujet-locuteur – discours. Nous examinerons ce phénomène dans le chapitre 8.

[10] « Pronouns seem to serve a *reference maintenance function*, while full noun phrases serve to introduce (or re-establish) individuals » (Sanford *et al.* 1988 : 51).

référant au pays[11]. C'est donc dans un cadre général, par rapport aux autres expressions référentielles, qu'il faut observer le fonctionnement discursif des noms propres.

Corblin (2002 : 11 et sq.) mentionne que, lorsque plusieurs thèmes sont articulés, les chaînes référentielles constituées à partir d'un nom propre sont très riches en formes (descriptions définies diverses, pronoms), la présence de plusieurs thèmes impliquant la mise en place éventuelle de nouvelles chaînes de référence. C'est justement le cas du discours de presse[12]. F. Corblin observe aussi que, dans chaque communauté, la forme d'usage (la plus courante) des noms propres sera employée de préférence dans les interactions, alors que dans les discours à interlocuteur générique, et surtout dans les textes littéraires ou journalistiques, des variations sont possibles (ex. : choix entre le prénom et le nom d'une personne) (Corblin 2002 : 15-16). Les interruptions ou les reprises inattendues sont de mise : « [l]e déroulement des chaînes de référence est d'ailleurs l'un des facteurs qui ajoute à leur complexité. Il semble difficilement prévisible. En effet *a priori*, rien ne préjuge ni de leur suivi ni des interruptions qui en perturbent le cours » (Schnedecker 1997 : 13).

Si le nom propre est un garant de stabilité référentielle dans les discours, sa position se construit en regard avec les autres éléments de la chaîne de référence. Pourtant, toutes ces observations ne concernent généralement que les noms propres de personnes[13]. Il nous incombe donc de vérifier si les phénomènes énumérés se rapportent à l'usage des noms de pays dans le discours de presse.

6.1.1.2. Chaînes de référence du nom de pays

En appliquant les critères d'identification des chaînes de référence à notre corpus, nous relevons des chaînes de référence canoniques, comme dans :

---

[11] D'autres possibilités d'interprétation référentielle sont décrites dans le chapitre 5, comme *l'économie, le gouvernement, l'équipe nationale,* etc.

[12] Le discours typique est le monologue narratif écrit, que Corblin (2002 : 11) appelle *discours à interlocuteur générique (DIG)*. Dans ce sens, l'interlocuteur visé n'est pas une personne physique précisément identifiée, mais un « auditoire ». Les DIG, disposant de chaînes de référence très riches, s'opposent aux conversations, caractérisées par la pauvreté des expressions référentielles utilisées. On notera la proximité évidente entre *interlocuteur générique* et *destinataire collectif* (*cf.* 3.1.2.4.). Si des différences conceptuelles restent à signaler, elles ne sont pas pertinentes pour notre démonstration, les conditions de production des discours étant somme toute les mêmes : le locuteur, qui ne se trouve pas en situation d'interaction avec le destinataire de son discours, dispose d'un laps de temps ou d'un espace d'écriture assez conséquent pour lui permettre de développer des thèmes différents.

[13] Une des différences qui opposent les noms propres de personnes et les noms de pays consiste dans la quasi-monoréférentialité de ces derniers dans les limites de leur domaine de référence : à part les *deux Allemagnes, les deux Corées* et éventuellement *les deux Congo,* on n'a pas de cas de véritable disjonction référentielle.

(144)

Perle du Moyen-Orient dans les années 70, **le Liban** renaît et retrouve sa place de destination touristique recherchée. Sa culture, résultat d'un brassage de différentes civilisations, ses monuments historiques et sa réputation de centre des affaires méritent le détour. (P, 21.07.00)

Mais on se rend vite compte que les données sont très hétérogènes, au point de ne pas permettre de vraies analogies avec les modélisations schématiques des chaînes de référence. Ce problème a déjà été signalé par Sanford *et al.* (1988) et par Schnedecker (1997), mais par rapport à des textes plus longs[14], alors que, dans notre corpus, des textes généralement courts montrent des structurations inédites. Il est parfois difficile d'établir s'il s'agit d'une chaîne de référence – qui doit compter trois éléments au moins – ou de reprise anaphorique : tout dépend de la manière de délimiter les frontières du texte. Ainsi, on peut compter ou ne pas compter le titre comme partie du texte. L'une ou l'autre décision aura des incidences sur la description référentielle :

(145)

La Pologne piaffe à la porte de l'UE (titre)
La Pologne, candidate à l'intégration dans l'Union européenne, a exprimé hier ses craintes de dilution et de retards dans l'élargissement de l'UE. […] (L, 04.07.00)

Étant donné que c'est souvent dans les titres que les occurrences des noms de pays apparaissent, et étant donné aussi le rôle que les titres jouent dans l'organisation du discours de presse (*cf.* chapitre 4), nous considérons comme une évidence la nécessité de les prendre en compte lors des analyses. Cependant, les conditions de production des titres étant différentes de celles des articles, les relations que le titre et le corps de l'article entretiennent ne sont pas de l'ordre de l'enchaînement textuel, mais relèvent d'une co-construction textuelle et sémiotique[15]. Cette ligne de conduite détermine les analyses qui suivent. Dans cette optique, on considérera les deux occurrences de *la Pologne* comme coréférentielles,

[14] « Même si nous disposons de preuves non négligeables concernant l'importance de l'emploi des noms propres et que nous avons l'intuition qu'il serait facile d'en trouver davantage, nos démonstrations s'appuient sur des textes courts et simples, alors que les productions textuelles naturelles sont généralement longues et structurellement complexes. » [notre traduction] (*« Although we have strong evidence for the importance of using proper names, and intuitions that it would be easy to find more, the kinds of materials through which the effect has been demonstrated are short and simple, whereas natural text is usually long and structurally complex. »*) (Sanford *et al.* 1988 : 55).

[15] Nous rappelons que les titres sont souvent construits par un rédacteur indépendamment de la mise en texte de l'événement. Par ailleurs, les titres ont une position sémiotiquement marquée dans le discours de presse.

mais se trouvant dans une relation spécifique de reprise[16]. En fait, le titre introduit le « personnage » au moment même de l'identification de l'événement relaté et met ainsi en place un objet « à traiter ». À la question *de quoi / de qui s'agit-il ?* on pourra répondre : *de la Pologne*.

Les échelles de topicalité adaptées par Schnedecker (1997 : 65), selon lesquelles les noms propres (de personnes), les pronoms clitiques, les positions sujet et active[17] sont plus propices au maintien d'une saillance référentielle, ne se vérifient pas toujours en pratique, où d'autres noms propres peuvent surgir pour modifier le topic, le premier nom mentionné dans le texte perdant ainsi sa position de « leader »[18]. Schnedecker (1997 : 81) considère donc que les noms propres servent à « marquer l'alternance des référents (leader-challenger) en position de saillance. » Or, dans l'article ci-dessous, le nom *la France* qui apparaît en premier et qui revendique sa position de « leader », neutralisée par l'introduction d'un nouveau nom de pays, *les Pays-Bas* et de son pronom anaphorique *se*, est ensuite repris par *les tricolores*, suivi d'un relatif et d'un possessif anaphoriques. Cette configuration textuelle semble (re)confirmer la position de leader référentiel de *la France*, qui est flottante à cause de la mention dans une construction gérondive détachée : en principe, c'est la forme *le Pays-Bas* qui identifie l' « objet traité » :

---

[16] En principe, le nom propre n'est pas anaphorique, il est co-référentiel (Corblin 1995 : 37, 177). Selon Corblin (1995 : 177), « [o]n parle de *co-référence* quand il se trouve que deux termes, interprétables de manière indépendante désignent en fait, dans un texte, le même individu. » Si « individu » est à comprendre au sens de « référent », pour ce qui est des occurrences d'un nom de pays, il se trouve que dans certains contextes elles ne désignent pas forcément le même individu, comme c'est le cas de *l'Italie*-pays et de *l'Italie*-équipe dans (155) ci-dessous (*cf.* 6.2.2.1.). Mais les deux occurrences de *la Pologne* semblent bien avoir le même référent.

[17] Les échelles se présentent comme suit :

Moindre topicalité ---------- → *Topicalité maximale*

1. *critère catégoriel :*
   noms d'inanimés < autres noms d'animés < noms communs d'êtres humains < noms propres d'êtres humains < pronom clitique
2. *critère syntaxique :*
   … < génitif/attribut < accusatif-objet <datif-objet < sujet
3. *critère sémantique :*
   … < objet < bénéficiaire/expérienceur < agent
4. *critère de saillance :*
   « flambant neuf » < non utilisé < inférable/accessible < actif
5. *critère « structurel » :*
   focus < arrière-plan (Schnedecker 1997 : 65).

[18] En voici un exemple emprunté à Schnedecker (1997 : 71) : ***Monsieur Marais****, la perruque à la main, comme il la tripotait, expliqua qu'au sortir de Saint-Germain d'Auxerrois il était allé chez* ***Monsieur Caignet*** *qui l'avait gardé durant presque un an puis qui l'avait adressé à* ***Monsieur Maugars*** *: c'était le fils du violoniste qui avait appartenu à Monsieur de Richelieu. Quand il le reçut, Monsieur Maugars lui demanda s'il avait entendu parler de la renommée de Monsieur de Sainte-Colombe et de sa septième corde : il avait conçu un instrument en bois qui couvrait toutes les possibilités de la voix humaine : celle de l'enfant, celle de la femme, celle de l'homme brisée, et aggravée. Durant six mois Monsieur Maugars l'avait fait travailler puis lui avait enjoint d'aller trouver Monsieur de Sainte Colombe, qui habitait au-delà du fleuve en lui présentant cette lettre et en se recommandant de lui.* (P. Quignard, *Tous les matins du monde*, p. 52).

(146)

Pas de volley français à Sydney (titre)
En battant **la France** (1) hier soir, **les Pays-Bas** (2) se (2) sont qualifiés pour le tournoi olympique de volley-ball. Les tricolores, (1) qui (1) se (1) sont inclinés 3 sets à 1 (25-20, 19-25, 25-23, 25-21) dans leur dernier match du tournoi de Castelnau, ne participeront donc pas aux Jeux olympiques de Sydney. (L, 28.07.00)

Le titre de l'article, s'il ne contient aucune expression référentielle intégrant l'une ou l'autre des deux chaînes référentielles possibles, est néanmoins susceptible de consolider la position de *la France*, car il focalise sur le volley *français*. Il faudrait donc pouvoir prendre en compte, lors de la description des chaînes référentielles, des expressions qui ne s'y rattachent pas directement[19]. Par ailleurs, le SN de reprise anaphorique *les tricolores* est difficilement catégorisable dans le champ des formes coréférentielles, sauf si on lui attribue le statut spécifique de *désignateur contingent* d'après la classification opérée par Corblin (1995 : 202). Le *désignateur contingent* correspond à un état ponctuel ou à une caractéristique conjoncturelle du référent : *la femme portait d'énormes boucles d'oreilles → la femme aux énormes boucles d'oreilles*. Cependant, les tricolores ne sont ni une propriété, ni un état de la France à proprement parler : c'en est plutôt une « extraction », doublée éventuellement d'une symbolisation (*cf.* chapitre 5) : *drapeau tricolore → (symbole de) la France → équipe (représentant la France / de France)*. Le lien entre les expressions coréfrentielles peut toujours être ré-établi. Quant à l'exploit de *la France* de rester leader tout en étant en position non-active d'objet, il pourrait peut-être s'expliquer par le *principe de proximité* (géographique ou culturelle) dans le choix des informations (Fowler 1991, Charaudeau 1997), qui rend les informations concernant la France parmi les plus pertinentes pour les médias français ; ce dont témoigne aussi le titre de l'article.

6.1.1.3. Unité et clivage référentiels autour du nom de pays

Dans certains articles, l'enchaînement semble être coréférentiel, mais il reste difficilement identifiable en des termes référentiels univoques. C'est le cas des SN *la Pologne* et *le ministre à l'Intégration européenne Jacek Sariusz-Wolski*, associés par le verbe *a exprimé* :

(147)

La Pologne piaffe à la porte de l'UE (titre)
La Pologne, candidate à l'intégration dans l'Union européenne, a exprimé hier ses craintes de dilution et de retards dans l'élargissement de l'UE. L'admission, en

[19] Nous développons cette idée en 6.2.

> décembre à Helsinki, de six nouveaux candidats à l'intégration - ce qui en fait douze au total - "a ralenti les négociations, contrairement aux promesses formulées par la Commission européenne", a déclaré le ministre à l'Intégration européenne Jacek Sariusz-Wolski. (L, 04.07.00)

Quelle est la nature de la relation qui s'établit entre les deux occurrences de noms de pays et le SN[20] ?

C'est à la lumière d'un exemple où l'enchaînement coréférentiel est encore plus problématique que nous tenterons d'expliquer les relations textuelles qui se mettent en place autour / à partir des noms de pays. Deux chaînes de référence semblent se rencontrer dans l'article intitulé *La Russie prend acte des compliments du G 7* :

(148)

> **La Russie** prend acte des compliments du G 7... (titre)
> Les ministres des Finances du G 7 ont salué le programme économique du gouvernement russe, s'est félicité hier le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine, de retour d'une rencontre internationale au Japon. Il a souligné que **la Russie** mettrait son programme en œuvre seule et qu'elle 'n'attendait de l'Occident aucune mesure de soutien'. L'annulation de la dette héritée de l'URSS a d'ailleurs été refusée à Moscou en raison de la lenteur des réformes. (F, 19.07.00)

D'une part, compte tenu des informations rapportées, *la Russie* et *le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine*, sont coréférentiels, du moment où *prendre acte des compliments du G 7* n'est pas contradictoire par rapport à *se féliciter du fait que les ministres du G 7 ont salué le programme économique du gouvernement russe*[21]. D'autre part, *le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine* et *il* sont coréférentiels, tandis que *la Russie* met en place une nouvelle chaîne de référence, dont *son* et *elle* seraient les éléments anaphoriques. L'unité référentielle, issue de la rencontre de deux domaines, donne ensuite lieu à un clivage référentiel :

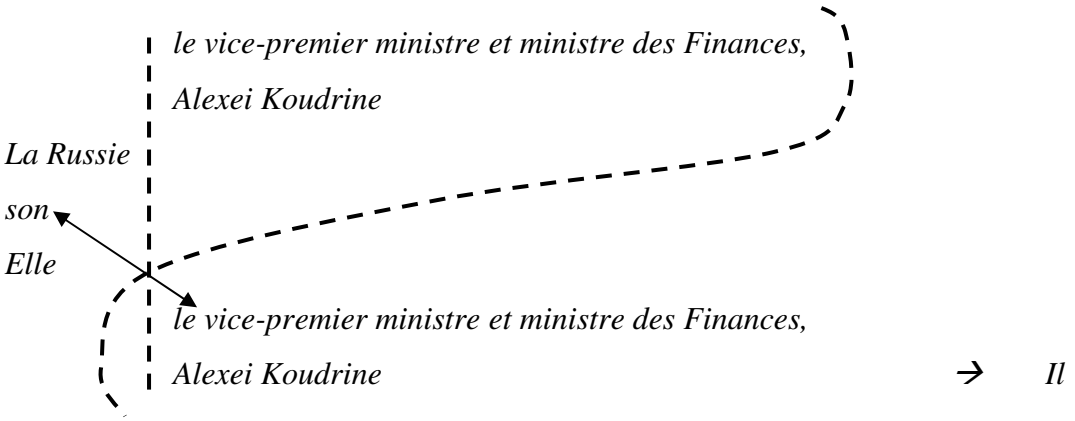

[20] Ou SN et Npr, si on sépare le nom propre *Jacek Sariusz-Wolski*.
[21] Nous ne postulons évidemment pas l'équivalence absolue de ces séquences. Il s'agit en fait d'un rapprochement sous-tendu par le contexte.

Que dire de ce clivage et des relations de coréférence mises en place au début de l'article ? Premièrement, que la relation de coréférence s'établit sur les bases de la complexité conceptuelle du nom de pays, mais que c'est par ajustement du *corps politique* du fait institutionnel d'une part, et de son représentant d'autre part que le rapprochement référentiel prend tout son sens dans le discours. Deuxièmement, que les deux dénominations deviennent coréférentielles tout en gardant chacune un domaine de référence qui lui est propre. Il y a donc intersection, et non superposition référentielle absolue : *la Russie* et *Alexei Koudrine* ont leur propre identité. C'est le discours[22] qui articule leurs domaines référentiels autour de la description définie *le vice-premier ministre et ministre des Finances*. Il est même possible de manipuler les domaines discursifs en transformant le texte. Ainsi, la phrase

> Il a souligné que **la Russie** mettrait son programme en œuvre seule et qu'elle 'n'attendait de l'Occident aucune mesure de soutien'.

peut être reformulée, moyennant quelques ajustements, en

> Il / Le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine, a souligné qu'il mettrait son programme en œuvre [seul] et qu'il 'n'attendait de l'Occident aucune mesure de soutien' / sans attendre de l'Occident aucune mesure de soutien.

Notons, par ailleurs, que le possessif *son* du texte original pourrait renvoyer aussi bien à *le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine* (dans le sens de *programme d'Alexei Koudrine*) qu'à *la Russie* (dans le sens de *programme gouvernemental*). Mais l'ordre textuel – *son* suit *la Russie* – et le savoir encyclopédique s'opposent à une telle interprétation.

C'est la redénomination – *principe constructif* (Schnedecker 1997 : 189) – qui met en place le clivage référentiel. S'il s'agit dans tous ces cas de dénominations de référents qui tournent autour du pôle */pays/* (ministre des Finances, ministre à l'Intégration européenne[23]…), la chaîne de référence, elle, est ancrée dans le discours où se réalisent les choix référentiels et dénominatifs.

Ces exemples mettent en évidence le fait que les relations coréférentielles sont déterminées à la fois *sémantiquement*, à travers une co-dépendance lexicale et cognitive des dénominations qui est à définir, et *discursivement*, en obéissant aux règles de construction de l'objet du discours dans un champ thématique. Dans ce qui

---

[22] Dans ce qui suit, les fluctuations entre *texte* et *discours* s'expliquent pas le fait qu'il s'agit pour nous d'une « mise en discours » des noms de pays, bien que le lieu d'observation soit le texte en tant que séquence close.

[23] Il existe d'autres possibilités, qui seront évaluées *infra*.

suit, nous mettons en regard les deux mécanismes qui nous semblent complémentaires[24].

6.1.2. La détermination sémantique de la référenciation

Les interférences dénominatives qui « brouillent » la référence de la chaîne trouvent une explication dans Schnedecker (1997 : 199) : en fait, il suffit d'appréhender les dénominations comme intégrées aux chaînes de référence, en vertu du principe de dépendance référentielle qui caractérise *l'anaphore associative*. Bref, dans les suites *la Pologne → la Pologne → SN* et *la Russie → Pro → SN/Npr → Pro → la Russie → Pro → Pro*[25], les dénominations qui surgissent après les noms de pays, ou entre deux occurrences de noms de pays se greffent sur les chaînes, sans les interrompre à proprement parler, car il s'agit d'éléments potentiellement prévus par l'emploi du premier terme : ainsi, mentionner *le visage* implique la possibilité d'enchaîner par *les pupilles*[26], et une occurrence de *la Russie* peut ouvrir tout un champ de possibilités de reprise. C'est la relation méronymique – *partie / tout* – qui conditionne ces enchaînements.

6.1.2.1. Le mécanisme sémantique de l'anaphore associative

La définition de l'anaphore associative proposée par Kleiber (2001a : 318) est la suivante :

(i) l'anaphore associative consiste en l'introduction d'un référent nouveau,

(ii) au moyen d'une expression *définie*

(iii) par l'intermédiaire d'une autre entité mentionnée auparavant dans le texte,

(iv) la relation entre l'entité « antécédente » et l'entité nouvelle n'est pas une association uniquement discursive ou contextuelle, mais relève d'un savoir *a priori* ou conventionnel associé aux lexèmes en question.

---

[24] Kleiber (2001a : 8) parle de deux thèses opposées : « d'aucuns prônent une approche cognitivo-discursive du phénomène, où le discours est capable d'établir l'association (Charolles, 1990 et 1994a), d'autres défendent une approche plus sémantique, qui stipule que la relation est de nature lexico-stéréotypique (Isensberg, 1971 ; Azoulay, 1978 ; Winkelmann, 1978 ; Pause, 1988 ; Kleiber 1992 a, 1993 a et b, et infra, chap. II). » Nous pensons qu'il s'agit de points de vue de l'objet qui gagneront à être articulés.

[25] C'est le même principe de dépendance référentielle qui nous empêche d'identifier la référence des pronoms cités dans les suites schématiques.

[26] Salles (2000 : 174) : *Devant nous se dressa* ***un visage surprenant. Les pupilles****, de forme ovale, étaient plus claires que* ***les iris*** *;* ***les dents*** *ressemblaient à des pointes d'acier…*

Cette définition en plusieurs points doit pouvoir nous permettre d'identifier les cas d'anaphore associative[27], à l'instar de l'exemple canonique

> *Nous arrivâmes dans* ***un village****.* *L'église était située sur une hauteur. (Kleiber 1992 : 76)*

où l'unité *l'église* est identifiée et inférée grâce à la présence, dans le contexte immédiatement antérieur, de *un village*. L'information stéréotypée est déposée dans le sens du mot *village*[28] :

> « Il s'agit d'une information qui n'est pas particulière aux référents, mais qui est à porter au crédit du type ou du concept qui domine ou de la classe qui rassemble les occurrences individuelles. *C'est pour cette raison qu'on peut la considérer comme une information sémantique, qui, d'une manière ou d'une autre, doit être inscrite dans la représentation sémantique du nom, par exemple, si l'antécédent est un nom.* C'est dire également que le niveau auquel se joue la référence associative est celui des types et non des individus particuliers[29]. » (Kleiber 2001a : 93)

Dans ces conditions, rien ne semble s'opposer à ce que le nom de pays se constitue en antécédent d'anaphore associative. Il présenterait alors au titre d'information sémantique déposée sa structure conceptuelle hybride, étant donné que la relation entre l'antécédent et l'anaphore est de nature méronymique (englobé-englobant[30]). On peut se demander en revanche si le référent de l'occurrence, c'est-à-dire l'individu particulier évoqué dans le discours, est à l'origine d'une pré-détermination sémantique du lien d'associativité…

Nous pouvons vérifier la disponibilité sémantique des noms de pays à générer des anaphores associatives par le test du *mais*[31]. L'application du test aux noms propres met généralement en évidence des traits stéréotypiques caractérisant un individu particulier, comme dans *C'est Julie, mais elle est venue à temps*[32], sous-

---

[27] Signalons cependant que la nature de l'expression *définie* n'est pas spécifiée au-delà du SN défini (Kleiber 2001a : 10) ; même si les énumérations qui suivent (SN seulement ou autres expressions ou séquences d'expressions…) laissent entendre que d'autres expressions – quoique moins « canoniques » – sont susceptibles de prendre la place de l'antécédent ou de l'expression anaphorique.

[28] Règle par défaut : *Si x est un village, et s'il n'y a pas d'information contraire, alors il y a une église dans x* (Kleiber 2001a : 98). Mais ce principe n'est valable que pour le contexte français, dans lequel l'information stéréotypée reliant *église* à *village* est pertinente. Le même enchaînement serait probablement impossible lors d'un voyage dépaysant dans les pays musulmans, ou alors – à supposer que le mot *église* soit bien utilisé – on *infère* qu'il s'agit d'un village ayant une église.

[29] Nous soulignons.

[30] Il faut prendre cette condition au sens large.

[31] Le test du *mais* a été appliqué en analyse lexicale par E. Bendix (1966, « Componential Analyses of General Vocabulary », *International Journal of American Linguistics* 32/2, p. 23 et sq.). Il permet de rendre compte des propriétés inhérentes à une catégorie. Kleiber (2001a) l'utilise, et Charolles (1994) s'en sert, pour mettre en évidence les éléments susceptibles de figurer dans les enchaînements anaphoriques en vertu d'un lien proprial et dans le cadre d'un traitement discursif de la relation d'associativité.

[32] Il ne faut pas s'attendre à ce que les phrases issues d'un test soient naturelles…

entendant *Julie est toujours en retard*. Or, notre objectif est de vérifier s'il existe des particularités sémantiques caractérisant la classe des noms de pays ; nous avons ainsi modifié légèrement le test, en faisant ressortir l'appartenance catégorielle :

La Moldavie est un pays, mais *elle n'a pas de dirigeant / gouvernement*

La Moldavie est un pays, mais *elle n'a pas de territoire*

La Moldavie est un pays, mais *elle n'a pas d'économie*

La Moldavie est un pays, mais *elle n'a pas d'équipe nationale*[33]

Étant donné que le pronom anaphorique *elle* reprend bien *la Moldavie* et non *un pays*, ces propositions correspondent tout à fait à la description d'un état se rapportant à l'individu nommé par le biais de sa catégorie référentielle, les propriétés stéréotypiques lexico-conceptuelles appartenant au type, comme il a été signalé ci-dessus. On peut s'appuyer aussi sur des phrases génériques : *En général, les pays ont un dirigeant / un territoire / une économie* ou *C'est un pays normal : il a un territoire, un gouvernement, une économie,* qui « prédiqu[ent] d'une entité une propriété intrinsèque essentielle[34]. » (*cf.* Anscombre 1999 : 56 et 2001 : 59 et sq.).

6.1.2.2. Nom propre et anaphore associative

Il est cependant difficile de trouver une place au nom propre dans le mécanisme de l'anaphore associative tel qu'il est décrit par Kleiber (1992b, 1993, 1999b et 2001a)[35] : en fait, les expressions indéfinies seraient plus à même que les expressions définies de déclencher des anaphores associatives (Kleiber 2001a : 163 et sq.). Le déterminant défini devant l'antécédent (*le village*) et les noms propres (*Pierrecombes*) constituent des configurations linguistiques qui autorisent des relations associatives plus originales (Kleiber 2001a : 36-37), mais aussi plus difficiles à catégoriser.

En principe, on rejette la présupposition *sémantique* de toute connexion ayant un nom propre comme support. Ainsi, selon Kleiber (2001a : 175-176), la relation

---

[33] Le dernier enchaînement risque de paraître moins argumentatif que les autres, car on ne conçoit pas une équipe nationale comme faisant partie des caractéristiques primaires d'un pays. Mais, en y réfléchissant, il n'y a pas de raison légitime de l'éliminer de la liste, étant donné sa productivité discursive. Charolles (1994 : 76 et sq.) montre que *« mais* comme test ou comme usage linguistique peut s'interpréter par rapport à un contexte étroit ou large ». Le premier correspondrait à un contenu stéréotypique, et le second – à une information circonstancielle qui permet d'inhiber des stéréotypes habituels et d'en activer d'autres.

[34] Cette « règle » va de pair avec une autre : « On peut dire d'une entité qu'elle ne correspond pas à la norme de sa classe d'appartenance (= elle est a-normale, exceptionnelle), sauf si cette norme provient d'une phrase analytique. » (Anscombre 2001 : 66)

[35] Schnedecker (1997 : 200) reconnaît aux noms propres la capacité de déclencher des anaphores associatives et exploite le modèle dans son analyse des chaînes de référence. Ailleurs, le nom propre ne semble pas susciter beaucoup d'intérêt de ce point de vue.

Brigitte Bardot… L'actrice repose sur un « savoir particulier présupposé (que Brigitte Bardot est une actrice) et ne va[ut] que pour l'individu concerné » ; c'est une présupposition « contingente », pragmatique, ou « factuelle », qu'il faut distinguer des connexions sémantiques. Mais, d'une part, il est possible de produire des enchaînements comme *Brigitte Bardot… La femme*, qui ont un degré de contingence moins élevé (du moins si on considère qu'il est possible de reconnaître les prénoms féminins en français) ; d'autre part, au niveau de l'interprétation du texte, ces présuppositions, contingentes ou non, peuvent être tout simplement inférées, le discours fournissant les informations nécessaires pour l'interprétation (*cf.* 6.1.2.4.). Dans l'exemple (149), au niveau de la production, l'enchaînement *la Syldavie… l'économie* est prévu par le contenu du nom propre (voir chapitre 5) et appuyé par le sens du mot *économie*[36] :

(149)
La Syldavie enfin sortie de crise. **L'économie** redémarre. (énoncé non attesté[37]).

Cependant, au niveau de l'interprétation, le lecteur peut exploiter les données discursives pour relier *la Syldavie* et *l'économie*. On apprend souvent des choses lorsqu'on lit des textes…

6.1.2.3. Dépendance ontologique et anaphore associative[38]

Une fois la nature et le statut de l'antécédent établis, il reste à définir les caractéristiques du meilleur candidat à l'anaphore associative. Premièrement, il faut mentionner la dépendance *ontologique*. Revenons-en aux noms de catégories, car c'est le passage par une catégorie (le *type* de Kleiber 2001a) qui configure le sens lexical stéréotypique. Un président ou un premier ministre, ou encore un gouvernement[39], sont ontologiquement dépendants du pays[40]. À son tour, le pays semble se définir par rapport à ces éléments : *Un pays a un dirigeant / gouvernement*, etc. En revanche, comme nous l'avons mentionné en (5.2.1.4.), il est impossible de soutenir qu'un gouvernement est une partie d'un pays au sens propre du terme…

---

[36] *Le Petit Robert* (2005) en propose la définition suivante : « Activité, vie, régime, système économique ; ensemble des faits relatifs à la production, à la distribution et à la consommation des richesses dans *une collectivité*. » (nous soulignons). Une économie est donc toujours l'économie d'un pays, d'une région, d'une commune, etc.

[37] Comme il a été maintes fois signalé, les exemples attestés d'anaphores associatives canoniques ne sont pas courants… (*cf.* Charolles 1990).

[38] Ou, pour le dire autrement : *Un premier ministre sans pays c'est comme un tronc sans arbre, mais un pays sans premier ministre, c'est comme un village sans église*.

[39] *Gouvernement* étant un nom collectif, son cas est plus compliqué.

[40] Évidemment, dans d'autres contextes, on peut avoir un président d'entreprise ou d'association, ou de club. Cela ne change rien à la relation de dépendance en elle-même.

Kleiber (2001a : 282) distingue les expressions *syncatégorématiques*, qui ne sont pas référentiellement autonomes, « parce que l'existence d'une de leurs occurrences nécessite l'existence de l'occurrence d'une autre entité » ; il donne comme exemple *tronc*, par rapport à *tilleul*[41]. Aux expressions syncatégorématiques s'opposent les expressions *catégorématiques*, dont les occurrences ne sont pas rapportées à un tout, telle *église* par rapport à *village*. Cette distinction sous-tend l'identification, d'un côté, des anaphores associatives *méronymiques* (qui prennent appui sur le rapport partie / tout) et, de l'autre côté, des anaphores associatives *locatives* (qui prennent appui sur une relation de localisation) (Kleiber 2001a : 263 et sq.). Quant aux relations qui se fondent autour des noms de pays, nous avons vu dans le chapitre précédent combien il est peu naturel de séparer la dimension locative de la dimension méronymique… Les tests ne font que confirmer la coexistence des deux dimensions[42] :

En Grande-Bretagne, il y a un premier ministre

La Grande-Bretagne a un premier ministre.

Deuxièmement, tout en étant dépendante, l'expression anaphorique doit disposer d'une autonomie référentielle :

> *Le référent de l'anaphore associative doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent* (Kleiber 2001a : 242).

C'est bien le cas des présidents, ministres, vice-premier ministres[43], etc., qui peuvent changer de rôle selon les situations, être pères, mères, sœurs, joueurs d'échecs, etc. Ils ont aussi un nom propre – *le vice-premier ministre et ministre des Finances,* ***Alexei Koudrine*** – dont ils peuvent faire usage de maintes façons différentes (choix entre le nom et le prénom, par exemple)[44]. Le syntagme *le vice-premier ministre et ministre des Finances* serait donc un candidat recevable au statut d'anaphore

---

[41] Cependant, il n'est pas rare de voir un tronc… sans tilleul.

[42] De toute évidence, ces propositions n'ont pas le même sens, et c'est le contraire qui aurait été surprenant. Elles peuvent cependant avoir la même valeur de vérité. Que cela ne nous gêne pas dans ce contexte où il s'agit juste de montrer que les deux possibilités existent.

[43] Abstraction faite des particularités culturelles et politiques de certains pays : tout comme un village peut avoir une mosquée ou une synagogue à la place de l'église, un pays peut ne pas avoir de président à proprement parler, mais un cheikh, par exemple. C'est là que la notion de stéréotype se manifeste dans toute son ampleur.

[44] Cependant, en faisant appel à cette dimension ontologique, il faut prendre garde à ne pas attribuer un caractère « occasionné » à la référence aux faits sociaux et institutionnels :
« Ainsi, je ne cesse pas d'être enseignante à l'Université ou chercheur au CNRS quand je vais acheter une laitue chez l'épicier du coin ; mais cette identité ou cette catégorie d'appartenance ne me sert à rien dans cette occasion ; néanmoins, en cas de besoin, je puis à tout moment exhiber et revendiquer ce statut professionnel, et suis habilité à le faire ; et n'importe qui peut légitimement m'attribuer ce statut, attendre de moi, dans certaines circonstances, que j'agisse en l'endossant, ou encore me demander d'intervenir en assumant cette identité statutaire » (Kaufmann et Quéré 2001 : 365).

associative de *la Russie* : c'est une expression définie, mais une description définie incomplète (à la différence, par exemple, de *les ministres des Finances du G 7*), à la fois ontologiquement dépendante – dépendante par association –, et en principe référentiellement indépendante de l'antécédent :

(150)

> **La Russie** prend acte des compliments du G 7...
> Les ministres des Finances du G 7 ont salué le programme économique du gouvernement russe, s'est félicité hier le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine, de retour d'une rencontre internationale au Japon. Il…

L'indépendance référentielle est soulignée d'ailleurs par les pronoms réfléchi et personnel qui sont, respectivement, cataphorique et anaphorique par rapport à l'expression définie.

6.1.2.4. Vers une dimension texto-discursive

La description de l'anaphore associative proposée par G. Kleiber a le mérite de cerner le concept d'anaphore associative et de lui donner une dimension sémantique, sans pour autant couvrir l'ampleur du phénomène qui, comme il a été plusieurs fois mentionné dans la littérature, peut prendre des proportions importantes. Pourtant, et on y trouve un certain avantage théorique, le concept d'anaphore associative offre un cadre d'analyse privilégié. Un des enjeux du concept d'anaphore associative étant d'expliquer la définitude[45] d'une occurrence qui est introduite pour la première fois dans le discours, la présence d'un nom propre dans le contexte qui précède l'expression anaphorique pourrait justifier, à elle seule, l'emploi de l'article défini, ce qui ne contredit pas la définition en quatre points proposée par Kleiber (*cf.* 6.1.2.1.). Le seul problème qui aurait pu être soulevé est celui du sens. Nous y revenons pour souligner, une fois de plus, que si le sens est à prendre comme une relation stéréotypique conventionnelle qui se rapporte au lexème en tant que représentant d'un type, d'un concept, et non d'un individu particulier, alors les noms de pays remplissent cette condition, tout en identifiant.

La notion de préconstruit sémantico-stéréotypique présuppose la possibilité de prévoir les liens associatifs qu'un lexème peut mettre en place. L'associativité d'un lexème est ainsi déterminée par rapport au *principe de congruence ontologique* : « l'aliénation exigée par l'anaphore associative peut avoir lieu si

[45] « La définitude d'un SN (description définie, pronom, SN démonstratif, SN possessif, etc.) repose sur l'idée d'indépendance, d'autonomie vis-à-vis du prédicat, la valeur référentielle de tels SN se trouvant établie ou identifiée ou encore étant accessible de manière indépendante » (Kleiber 2001a : 11, note 1).

l'élément subordonné est du même type ontologique que le référent de l'antécédent » (Kleiber 1999b : 88). Ainsi, un nom concret réfère à une entité qui possède une matière et une forme, et les parties du référent possèdent une matière et une forme ; *volant, carrosserie, roues* peuvent ainsi, en principe, être des anaphores associatives de *voiture*. Cependant, Salles (2000) remarque que *balais* (faisant partie du même type ontologique que *voiture*) ne convient pas pour une reprise anaphorique dans :

> *Oscar a acheté* ***une voiture***. ***La carrosserie*** *est en bon état, mais* ***?? les balais*** *sont usés.* (Salles 2000 : 187)

Cependant, dans une autre formulation que nous proposons, la reprise semble plus naturelle :

> *Oscar a acheté* ***une voiture***. *Elle est en bon état général, il y a juste* ***les balais*** *qui sont usés.*

Il semblerait donc que c'est la mise en discours qui est à l'origine de toute anaphore associative, et cela même quand il s'agit d'exemples construits. L'importance de la dimension textuelle est soulignée par deux phénomènes :

→ « [l]'introduction d'une entité par le texte, parce qu'explicite, constitue un fait discursif réel, qui balise par avance la structure informationnelle du modèle de façon assez prégnante » (Kleiber 2001a : 34)

→ « le but de l'anaphore associative, comme le souligne Cornish (1986 : 133), est d'indiquer 'une inférence à un référent discursif latent *via* un référent discursif existant' » (Kleiber 2001a : 46).

Dès lors, la place réservée au discours dans la théorie sémantique de l'anaphore associative nous semble trop réduite. G. Kleiber se défend contre une théorie d'orientation constructiviste[46], qui cherche à expliquer certaines relations associatives moins canoniques par un rapprochement *discursif* de l'antécédent et de l'expression anaphorique, la référence étant ainsi tributaire du discours et non pas d'un sens stéréotypique (Apothéloz et Reichler-Béguelin 1995, Reichler-Béguelin 1988 et 1993). Il est vrai que l'approche constructiviste mine la dimension sémantique qui, elle, se présente comme préconstruite. Il existe cependant une théorie « consensuelle » de l'anaphore associative, mise en place par Charolles (1990, 1994 et 1999), qui reconnaît le rôle des savoirs associatifs partagés dans

[46] Globalement, les théories d'orientation constructiviste privilégient la dynamique discursive au détriment de la stabilité de la langue. Ainsi, dans cette conception du fonctionnement de la langue, le sens des mots est dérivé de leur emploi discursif et de la situation de communication : finalement, le sens ne préexiste pas au discours, il y est construit : c'est un sens *ad hoc*. Le contexte occupe une place centrale dans ces théories, mais il faut dire aussi que, comme c'est souvent le cas, il existe des versions fortes et des versions faibles des thèses constructivistes.

l'interprétation anaphorique, mais qui souligne en même temps l'importance du fait que la relation associative soit *attestée* par l'usage, par l'énoncé.

Premièrement, Charolles (1990 : 129 et sq.) étend le phénomène d'association aux rapports contenant/contenu (ainsi, *la valise* pourrait servir d'antécédent à *les vêtements*), objet/matière (*la valise* → *le cuir*), etc. ; c'est alors le contexte qui accommode l'interprétation anaphorique. Deuxièmement, il montre que les *scénarios* peuvent générer des anaphores associatives : ainsi, des enchaînements comme *Paul est entré dans le restaurant. Les serveurs… ; Je me suis arrêté à l'auberge. Le garçon…* sont tout à fait possibles, et même attestés (Charolles 1999 : 319 et sq.) ; d'ailleurs, les enchaînements du type *[nom de pays]*→ *vice-premier ministre* que nous avons relevés dans notre corpus peuvent être rapprochés de ces exemples. Il nous semble toutefois que Charolles (1999) accorde trop peu de place à la détermination sémantique de tels enchaînements. En fait, les mots *auberge* ou *restaurant* intègrent dans leur contenu stéréotypique des éléments de scénario : un *restaurant* est un « établissement où l'on *sert* des repas moyennant paiement[47]. » Tout compte fait, nous sommes obligée de faire un va-et-vient entre la prédétermination sémantique et le conditionnement discursif pour traiter les exemples relevés.

À notre sens, l'approche discursive présente deux aspects extrêmement importants pour l'analyse d'exemples attestés. Premièrement, c'est la mise en discours qui opère des choix parmi les possibilités sémantiques et qui met ensemble l'antécédent et l'expression anaphorique : on peut avoir affaire au président ou au ministre des finances, selon les cas, tout comme on peut s'intéresser au feuillage, mais pas au tronc d'un arbre… Et ce choix n'est sans doute pas coupé du contexte. Les questions du point de vue (*cf.* 6.3.1.1.) et du type de discours y trouvent leur place : en analysant les « relations indirectes » dans la narration fictionnelle, Emmott (1999) arrive à la conclusion que le lecteur fait constamment appel à ses connaissances concernant la nature de ce discours et son caractère très dynamique pour interpréter les relations anaphoriques indirectes[48]. Deuxièmement, le discours, en s'appuyant sur des données préconstruites, a aussi pour fonction d'informer, de véhiculer des savoirs, voire de les construire. Les données préconstruites sont censées être partagées, et les discours, tout comme l'expérience perceptive,

---

[47] *Le Petit Robert* 2005 (nous soulignons).

[48] « L'interprétation dépend [aussi] des savoirs des lecteurs concernant l'évolution constante du monde fictionnel. » (« Interpretation [also] depends on a readers' knowledge of a constantly changing fictionnal world ») (Emmott 1999 : 25 [notre traduction]).

contribuent à leur établissement et diffusion. C'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'entités abstraites, de faits sociaux, ou tout simplement de pays[49], les locuteurs ne pouvant pas appréhender ces entités dans leur globalité[50]. Puisqu'elle habilite le discours à produire des indices pouvant guider le lecteur ou l'interlocuteur, la dimension discursive présente des avantages évidents pour une approche linguistique de la production et de l'interprétation des textes. Il s'agit maintenant de trouver le point d'articulation entre sens et discours qui nous permettra de mettre en évidence la dynamique du fonctionnement textuel des noms de pays.

6.1.2.5. L'objet de discours

Toujours dans une logique discursive, Miéville (1999 : 328) tente de formaliser le phénomène d'anaphore associative dans le cadre d'une théorie de l'objet de discours : « [p]lus particulièrement, nous reconnaissons que l'anaphore associative joue un rôle fondamental dans le développement spécifique de l'objet de discours, qui est lui-même construit progressivement et appréhendé comme une classe-objet[51] » (notre traduction). Dans cette optique, la relation d'associativité entre *village* et *église* est valable sous trois conditions : a) il existe un aspect par rapport auquel le village est considéré comme une entité collective, comprenant par exemple ses domaines architecturaux ; b) l'église est un de ces domaines ; c) l'église est un élément privilégié (stéréotypique, et nécessaire) du village (Miéville 1999 : 334). L'articulation entre l'anaphore associative et l'objet de discours pourrait être très productive, car permettant un traitement discursif des différents aspects évoqués par un mot.

C'est bien à l'ancrage discursif que fait appel la logique naturelle pour définir la notion d'*objet de discours* :

---

[49] *Cf.*, par exemple, la thèse « perceptive » concernant la présence de l'article défini devant les noms de pays et d'autres toponymes (Noailly 1995, et *supra*, en 1.2.1.2.). C'est la question que se pose Moirand (2003b : 29-30) : « Est-ce la même chose que de référer à des objets 'naturels', des objets 'fabriqués', des personnes présentes, des personnages de roman, des entités abstraites, des actions, des relations ou des dires ? »

[50] On n'est pas loin de la discussion concernant les différences entre les noms concrets et abstraits, ou portant sur les noms collectifs ou les catégories naturelles.

[51] « We recognize in particular that associative anaphora plays a basic role in the specific development of a discourse object, which itself is constructed progressively and apprehended as an object class. » (Miéville 1999 : 328).

> « Nous disons que tout objet de discours est accompagné d'un faisceau d'aspects[52]. Si un tel faisceau est de nature culturelle au sens large du terme [P], il ne se manifeste qu'à travers des discours qui réclament la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations logico-discursives. »
> (Grize 1992 : 62)

Le faisceau d'aspects est issu de la *classe méréologique*, qui se définit par ses constituants, par le biais d'une relation d'ingrédience[53] (Miéville 1984 : 220 et sq., et 1992). La classe méréologique, ou *classe d'objets* permet de prendre en compte et de référer à divers aspects de l'objet (au sens d'entité). La notion d'objet de discours rend compte de la dynamique du discours et de son avancement thématique[54], à travers des expressions référentielles se rattachant à la même classe méréologique soit en vertu de liens préconstruits, soit en vertu de liens mis en place immédiatement dans le discours (Borel 1984 : 165). Ainsi, dans la succession *forêts tropicales*, *leurs arbres et plantes*, et *la recherche pharmaceutique* (Grize 1990), le premier lien peut être considéré comme préconstruit, tandis que le deuxième, entre *leurs arbres et plantes*, et *la recherche pharmaceutique* dépend des développements discursifs. Dite aussi *classe collective*, la classe méréologique couvre la catégorie des *noms collectifs*, à laquelle peuvent être ramenés les noms de pays (*cf.* 1.2.2.1.).

Le rapport des parties au tout auquel fait appel Miéville peut être aisément rapproché de la relation méronymique que G. Kleiber utilise pour décrire le mécanisme de l'anaphore associative. Par ailleurs, la dimension culturelle des faisceaux d'aspects évoquée par Grize (*cf.* ci-dessus) n'est pas sans rappeler la notion de sens stéréotypique, qui est à la base du sens lexical préfigurant les anaphores associatives. Le rapprochement[55] présente un intérêt épistémologique et méthodologique : il permet de contourner quelques-unes des critiques apportées à la notion d'objet de discours telle qu'elle a été définie en logique naturelle. En fait, on reproche au modèle de la logique naturelle de n'accorder que trop peu de place à la

---

[52] « D'un balcon on peut dire beaucoup de choses, mais, et cela est fondamental, pas n'importe quoi, tout au moins en dehors d'une poétique échevelée » (Grize 1992 : 62).

[53] L'exemple étant {*Mars, planète rougeâtre, (son) diamètre, une telle atmosphère, l'astre, les canaux*}. En fait, dans un article portant sur la planète Mars, *Mars* rattache toutes les autres expressions référentielles en vertu de rapports d'ordre divers : reformulation (*planète rougeâtre, l'astre*), relations méronymiques (*son diamètre, les canaux*) ou associatives (*une telle atmosphère*). Parler de Mars implique une multitude d'autres renvois référentiels concernant les propriétés de l'objet, car parler de cette planète c'est aussi donner son diamètre, décrire ses canaux et son atmosphère.

[54] Une articulation des chaînes de référence et du *thème* (objet) du discours est proposée par Marandin (1988 : 71).

[55] Il s'agit juste d'un rapprochement de positions, et aucunement de confusions théoriques… En revanche, on peut affirmer sans contradiction de principe que chaînes de référence, anaphores associatives et objets / thèmes du discours sont des éléments d'un seul et même mécanisme discursif.

matérialité linguistique et de se réclamer d'une dimension cognitive[56] (Sitri 2003 : 34). L'on s'aperçoit ainsi que ces objections, pour fondées qu'elles soient, ne touchent pas au phénomène discursif en lui-même, mais aux catégories d'analyse. À la recherche d'un cadre linguistique, chacun trouve sa solution : la sémantisation du stéréotype d'un côté (Kleiber 2001a), l'extraction discursive des connaissances de l'autre (Grize 1990) – cette dernière option n'est pas sans rappeler la position de M. Charolles (*op. cit.*), pour qui le lien d'association doit être *attesté* ou *accommodé* par des énoncés produits. Il n'est pas facile de trouver une explication valable pour tous les cas de rapprochement discursif des expressions et de leur contenu notionnel. Certes, « le point de vue change l'objet », mais dans ce cas précis, tous les objets se recoupent, dans le sens où prédéterminé et construit, langue (y compris la dimension culturelle prélinguistique de la logique naturelle) et discours sont mis face à face.

De ce face à face naît la question : « comment l'objet de discours, qui est une catégorie de discours, permet-il d'observer une matérialité faite de langue ? » (Sitri 2003 : 190). La matérialité est le plus souvent envisagée sous forme de catégories purement formelles : thématisation[57] *C'EST X QU P / CE QU P C'EST X / X C'EST-CE QU P* (Courtine 1981 : 81), détachement à gauche (agencement de l'énoncé) ou reprises anaphoriques *vs* réitération lexicale (Sitri 2003). Ces marques presque exclusivement syntaxiques ne sont pas toujours applicables aux emplois des noms de pays[58] dans notre corpus, étant donné que nous prenons le nom de pays comme unité d'observation[59], et non pas l'agencement de l'énoncé en lui même. On peut ainsi s'interroger sur l'aptitude des noms de pays à constituer des objets de discours, alors

---

[56] Remarquons en passant que l'objection de Sitri (2003 : 34) concernant l'enchaînement sur *la recherche pharmaceutique* après *Elles [les forêts tropicales] influencent le climat du globe par leur action sur la température et la production de gaz carbonique. Leurs arbres et leurs plantes représentent une réserve génétique* n'est que partiellement fondée. Il y a bien une forme de langue qui sous-tend l'enchaînement, et c'est l'emploi de l'article défini en l'absence de toute mention préalable de la *recherche pharmaceutique*.

[57] Le terme de Courtine est *thème du discours*, mais dans l'essence, il est proche de la notion d'*objet de discours* : « proposition ou ensemble de propositions exprimant un intérêt du locuteur », formellement défini par la « proposition ou ensemble de propositions présupposées par une question et conservées par la réponse à cette question » (Marandin 1978 : 36, cité par Courtine 1981 : 79). *Cf.* aussi Marandin (1988).

[58] Selon Schnedecker (1997 : 108 et sq.), dans le cas des chaînes de référence, par exemple, la syntaxe est neutralisée et les noms propres donnent lieu à des effets sémantico-discursifs, ce qui laisse présager « une relative autonomie à l'égard des autres plans de l'organisation textuelle ». Nous nous garderons bien de l'affirmer à propos de l'ensemble des occurrences de noms de pays.

[59] Il convient d'éviter une confusion entre notre objet d'étude et la méthode des mots-pivots critiquée par Courtine (1981 : 78 et sq.). Si notre observable est une catégorie nominale, nous n'avons pas constitué notre corpus à partir d'un *a priori* concernant la position discursive des noms de pays.

même que la cohésion[60] textuelle semble s'organiser autour d'eux. Si l'objet de discours doit exprimer un intérêt du locuteur (Marandin 1978 cité par Courtine 1981, *cf.* note 57 ci-dessus) tout en réunissant des ingrédients d'une classe d'objets, alors les occurrences de noms de pays examinées dans ce chapitre répondent à cette condition. C'est donc *dans le discours lui-même et par le discours lui-même* (Courtine 1981 : 79) que le nom de pays est promu en thème / objet de discours, les seuls indices étant de nature sémantico-discursive[61]. Cependant, la notion d'*objet de discours* nous semble mieux refléter la nature de l'objet d'étude qu'est le nom de pays. C'est une question de saillance : alors que le *thème* se fond dans le discours, l'*objet*, lui, garde son identité.

6.2. Noms de pays et configuration discursive

La catégorie de l'objet de discours nous a rapprochée de la construction de l'événement. On parle de *thème de discours* (Marandin 1988), de *topic* (Berthoud 1996), ou encore d'*objet de discours* (Grize 1996, Sitri 2003, bien que l'abordant de points de vue différents)… Tous ces concepts reflètent le souci de rassembler et de modéliser les éléments qui constituent l'*unité informationnelle du texte.* C'est sur la notion plus large d'unité informationnelle du texte que nous allons donc nous pencher. Comment le nom de pays s'inscrit-il dans la configuration discursive des événements ? Dans cette section, nous examinerons les relations, coréférentielles ou constituées comme telles, que le nom de pays entretient avec d'autres expressions référentielles dans le cadre de ce qui est sémiotiquement présenté comme une unité thématique : articles, encadrés, paragraphes[62]. Nous serons ainsi amenée à proposer

---

[60] « Le mot **cohésion** désigne, depuis *Cohesion in English* de M.A.K. Haliday et R. Hasan (1976), l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte » (J.-M. Adam dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 99). Nous abordons la cohésion d'un point de vue sémantico-discursif avant tout, mais tout en tenant compte des indices de nature sémiotique ou syntaxique, s'il y a lieu.

[61] Les chaînes de référence sont, comme on a pu le voir, des configurations textuelles (donc, discursives aussi) et non pas syntaxiques ou phrastiques.

[62] L'alinéa est la marque typographique du paragraphe qui est, lui, une séquence sémantique (Arabyan 1994 : 19). Nous nous rendons compte des problèmes soulevés par tout essai de définition du paragraphe, ainsi que de l'existence de liens intertextuels thématiques entre divers articles d'une même page ou d'un même numéro. Mais ce ne sont pour nous que des unités conventionnelles, qui fonctionnent probablement mieux dans le discours de presse qu'ailleurs, étant donné sa structuration sémiotique.

une catégorie englobante, le *site discursif*[63], qui articule trois dimensions : sémantique, discursive et encyclopédique.

6.2.1. L'objet de discours et ses réseaux relationnels

Le nom de pays réfère à des individus d'une manière générale. Mais, dès qu'il intègre un discours, le nom entre en relation avec d'autres formes linguistiques, le référent étant, quant à lui, mis en relation avec d'autres référents. Nous tâcherons d'identifier et de cerner les réseaux relationnels – coréférentiels ou thématiques – ainsi constitués. Plusieurs niveaux de référence sous-tendant l'équilibre des relations entre les diverses expressions référentielles seront ainsi mis au jour.

6.2.1.1. Le nom de pays désignant les acteurs de l'événement

Nous revenons maintenant aux interférences (co)référentielles, mais en adoptant une optique textuelle d'ensemble : il s'agit de déterminer la place de chaque occurrence de nom de pays dans la configuration discursive de l'événement. On observe alors que la construction de l'événement peut être de nature complexe, dans le sens où plusieurs référents sont mis en relation discursive, comme c'est le cas de *Suisse – la Suisse – [l'Union européenne] – les États-Unis* :

(151)

> **Suisse** : le secret bancaire compromis
> **La Suisse** risque fort, à plus ou moins long terme, de devoir abandonner <u>son</u> sacro-saint secret bancaire. **L'Union européenne** et **les États-Unis** exercent en effet des pressions de plus en plus fortes sur <u>les autorités helvétiques</u> pour <u>les</u> convaincre de collaborer à la lutte contre l'évasion fiscale. Par ailleurs, selon un sondage publié le mois dernier, près de la moitié <u>des Suisses</u> <u>se</u> disent aujourd'hui favorables à la levée totale ou partielle de ce secret. Un gestionnaire de patrimoine affirmait récemment, dans une interview à La Tribune de Genève, que l'avenir du secret bancaire suisse était compromis, compte tenu du renforcement des mesures internationales contre le blanchiment de l'argent sale et pour assurer une meilleure transparence fiscale. Une affirmation qui a fait l'effet d'un pavé dans le lac Léman : même s'il est déjà écorné par une série de dispositions pénales, le secret bancaire reste l'un des moteurs de la place financière suisse... (E, 27.07.00)

Cependant, un seul nom de pays, *(la) Suisse*, va donner lieu à une (sorte de) chaîne de référence et devenir objet de discours. Il reste alors à définir le rôle de la forme *les États-Unis*[64].

---

[63] Nous renvoyons à 6.2.2.6. pour une description détaillée de la notion. On pourrait définir préalablement le site discursif comme *une configuration discursive mettant en place des réseaux relationnels, des chaînes de référence et des associations sémantico-stéréotypiques et qui assure ainsi la progression et la continuité discursive.*

[64] En principe, comme il a déjà été mentionné, *l'Union européenne* se présente dans ce contexte comme étant un nom de pays, ce qui donne la possibilité de l'analyser d'après les mêmes principes. Nous ne le ferons pas, par souci d'homogénéité des données. Toutefois, une autre question, non moins intéressante, se pose concernant le passage d'un statut à l'autre et la constitution d'une notion.

Les études s'intéressant au fonctionnement du nom propre dans les chaînes de référence recourent parfois aux catégories du *personnage principal* et des *personnages secondaires* (*cf.* ci-dessous, 6.1.1.1.). Étant donné l'objet de ces études, il est évident que les catégories ainsi définies sont propres au récit et ne s'appliquent qu'aux noms de personnes, ou éventuellement d'animaux, bien que ces derniers apparaissent très rarement dans les exemples cités. Les notions de *référent principal* et *référents secondaires* restent très générales, et concernent avant tout l'emploi référentiel des noms communs (par opposition à *personnage*). Si l'opposition *principal / secondaire* peut convenir intuitivement à décrire les statuts de, respectivement, *la Suisse* et *les États-Unis*, on note une différence de taille quant aux stratégies d'introduction du référent. Ainsi est-il très peu probable de rencontrer dans le discours de presse des structures textuelles faisant appel à des descriptions définies ou même indéfinies pour introduire le référent :

(152)

> **La Suisse** risque fort, à plus ou moins long terme, de devoir abandonner son sacro-saint secret bancaire. ? **Des pays / certains pays** exercent en effet des pressions de plus en plus fortes sur les autorités helvétiques pour les convaincre de collaborer à la lutte contre l'évasion fiscale.

Ce phénomène de la dénomination individualisante obligatoire est probablement conditionné par les particularités du discours de presse : y sont présentés des événements relevant de thématiques extrêmement diverses ainsi que les acteurs de ces événements[65]. À moins qu'il s'agisse d'expressions définies complètes, dont la référence est presque exempte d'ambiguïtés, telles *les pays européens, les pays du Sud* etc.[66], des noms de pays seront utilisés de préférence dans ces positions. La nomination propre semble jouer un rôle très important dans la construction de l'événement, et non seulement pour ce qui est des noms de pays, comme le suggèrent les enchaînements appositifs tels *le vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexei Koudrine* ou *le ministre à l'Intégration européenne Jacek Sariusz-Wolski*. On entrevoit dès lors l'intérêt qu'il y a à définir le rôle des

---

[65] Si, dans certains cas, la référence peut être cognitivement opaque – *Des inconnus ont mis feu à des voitures* –, la saillance des pays en tant qu'institutions politiques semble écarter toute indétermination référentielle.

[66] Toutefois, les expressions définies complètes sont souvent doublées d'une mention, en anaphore ou entre parenthèses, des noms de pays :
Douze pays frappent à la porte de l'Union européenne. Six d'entre eux, dits de la 'première vague', **Pologne, République tchèque, Estonie, Hongrie, Slovénie** et **Chypre**, ont entamé des négociations avec Bruxelles voila deux ans. Ils comptent bien rejoindre l'Union en 2003.
Pour la 'deuxième vague' (**Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie** et **Slovaquie**), les discussions viennent tout juste d'être ouvertes. (F, 19.07.00)

noms de pays qui se présentent comme équivalents du point de vue de la saillance dénominative, mais qui n'ont pas la même position discursive.

6.2.1.2. Une construction relationnelle

Dans l'article (151), la configuration de l'événement semble se stratifier en deux niveaux informationnels : l'un visant le référent nommé en premier (*la Suisse*), l'autre se focalisant sur ce qui constitue l'événement à proprement parler (*le secret bancaire est compromis*). Ces niveaux ne sont pas à confondre avec les notions de *thème* et de *rhème*, qui décrivent les énoncés, et non les textes. D'ailleurs, le *secret bancaire* a sa propre chaîne de référence : *le secret bancaire → l'évasion fiscale → le secret bancaire → le secret → le blanchiment d'argent → il → le secret bancaire*[67]. Cependant, *la Suisse* correspond à l'objet du discours, tel qu'il a été défini ci-dessus, et peut de ce fait intégrer *le secret bancaire* en tant que « propriété » stéréotypique ; une prédétermination sémantique est donc envisageable. Nous avons montré dans le chapitre 4 que les noms de pays occupent généralement la place du *connu*, par opposition au *nouveau*. La place du *nouveau* est occupée par *le secret bancaire est compromis*, qui est mis ainsi en rapport discursif avec *la Suisse*. La *nouvelle* en tant qu'objet médiatique ne dissocie pas les deux éléments : elle prend forme uniquement en les articulant.

Dans ce cadre, *les États-Unis* se muent en déclencheur de l'événement :

(153)

> **les États-Unis** *exercent en effet des pressions* de plus en plus fortes sur les autorités helvétiques *pour les convaincre de collaborer à la lutte contre l'évasion fiscale*.

Le déclencheur de l'événement, qui *demande, exerce des pressions, fait des injonctions* marque la configuration discursive de l'événement par son apparition ponctuelle. Il ne met pas en place de chaînes de référence[68], mais il est indispensable à la construction de l'événement. Cela ressort plus clairement de l'exemple (154), où le nom de pays ne donne pas lieu à une continuité référentielle :

(154)

> **Israël** demande au commandant Saad Haddad de constituer une armée qui lui soit alliée (4). Ainsi se crée, le 17 mai 1978, l'Armée du Liban libre, qui prend le nom d'Armée du Liban sud (ALS) avec l'arrivée à sa tête du général Antoine Lahad, le 4 avril 1980. Si la charpente de cette force armée est initialement chrétienne maronite, la politique israélienne ultérieure, s'employant à jouer des

[67] On notera la faible présence des anaphores pronominales ou démonstratives.

[68] Si les reprises anaphoriques ne sont pas totalement exclues, la distance discursive entre la première mention et l'expression anaphorique est tellement importante, qu'il devient impossible de parler de chaînes de référence (*cf.* Schnedecker 1997 : 10 et s.).

> rivalités entre les villages et des conflits claniques en leur sein, réussit, notamment durant les années 80, à rééquilibrer le dosage communautaire de cette armée (3 000 hommes au total), et à former un appareil musulman qui ne manque à aucune des missions qui lui sont confiées, au point de pouvoir se passer, dans bien des circonstances, des éléments chrétiens. (MD, 07.00)

Si *Israël* constituait une chaîne de référence, ce serait alors la *requête* qui deviendrait événement. Il est d'ailleurs impossible de développer une chaîne de référence[69] à partir de *les États-Unis* tout en gardant la même configuration textuelle et thématique.

On voit que les emplois des noms de pays s'inscrivent dans un cadre plus large que celui de l'objet de discours, et que ce dernier, s'il peut être soumis à une extraction artificielle du contexte sous forme d'enchaînements sémantico-référentiels, n'a d'existence que dans la complexité du discours. Ainsi, l'« intrusion » de *les États-Unis* dans la suite de l'article portant sur le secret bancaire en Suisse contribue à l'équilibre de la configuration de l'événement, qui comprend en fait plusieurs *objets de discours*. Premièrement, une *requête* prévoit deux rôles sémantiques, que nous pouvons identifier par *le demandeur* et *la cible*. Cette contrainte sémantico-syntaxique génère la prolifération des expressions référentielles. Deuxièmement, les États-Unis sont certainement plus à même de demander la remise en cause du secret bancaire aux autorités helvétiques (voire à la Suisse) qu'aux Suisses. *La Suisse* et *les États-Unis* étant mis en regard, leur interprétation doit tendre vers le même niveau de référence, dans le sens où les gloses devraient faire appel au même nom de catégorie : *état,* ou *gouvernement,* ou autre. L'hypothèse de la détermination discursive du sens se trouve confirmée, mais il nous incombe alors de préciser le contenu et les limites du cadre discursif qu'on s'est donné.

6.2.2. Vers une configuration du site discursif

Lorsque nous avons sauté le cap de l'enchaînement d'énoncés et tenté d'aborder des textes en tant que lieux de configuration de l'événement médiatique, l'objet est devenu fuyant, les catégories utilisées jusqu'ici ne pouvant plus le contenir dans sa globalité. Il est cependant possible de deviner, dans la dynamique du discours et de ses objets, des réseaux relationnels qui régulent les fluctuations référentielles ; c'est ainsi que des clivages référentiels (*cf.* 6.1.1.3.) et des objets à première vue hétérogènes s'intègrent dans un ensemble homogène. Partant de ces prémisses, nous

[69] Une chaîne de référence devant comprendre plus de deux maillons.

tenterons de montrer comment le nom de pays peut se constituer en pivot organisateur de sites discursifs.

6.2.2.1. Chaînes de référence, objet(s) du discours et paradigme(s) désignationnel(s)

Nous examinerons, pour commencer, un article tiré de la rubrique *Sports* (*Le Figaro*), qui porte sur l'arrivée en finale de l'Euro 2000 de… devrions-nous dire *la Squadra Azzura*[70], *l'Italie* ou l'*équipe d'Italie* ? La décision n'est pas facile à prendre, comme on peut le voir après lecture de l'article[71] :

(155)

EURO 2000. **La Squadra Azzurra**, déjà victorieuse en 1968 contre la Yougoslavie, est en lice pour un deuxième titre continental ; **L'Italie** jusqu'au bout du destin (Blaise de CHABALIER)

Paradoxale **Italie**. Tous les observateurs **la** disaient au plus mal avant le début de la compétition. **La** voilà en finale après **s**'être débarrassée, aux tirs aux buts (0-0, 3 tirs à 1), jeudi à Amsterdam, des redoutables *Néerlandais*, à l'issue d'un match épique (deux penalties manqués pour les hôtes, qui ont joué à onze contre dix). Entraînant la démission du sélectionneur des *Orange*, Frank Rijkaard, et plongeant tout un pays dans le plus grand désarroi.

La Squadra Azzurra prouve une nouvelle fois qu'**elle** reste **une formation totalement à part dans le paysage footballistique européen**. **Une équipe** dotée d'une profonde culture du succès, au service d'un pays pour lequel le football est quasiment une deuxième religion. Un culte de la victoire construit au fil des ans, avec trois titres de champion du monde à la clé (1934, 1938, 1982). Fondé sur un jeu où le réalisme prime tout, à travers le championnat le plus relevé du monde.

Bien sûr, **les joueurs de Dino Zoff** auraient préféré, jeudi soir, **s**'imposer sans avoir recours à la toujours très délicate séance des tirs aux but. Mais le destin ne se choisit pas. Et il a finalement souri **aux Italiens**. Frank De Boer, Jaap Stam puis Paul Bosvelt ont raté leurs tirs au but, symboles de la déconfiture orange, et ont offert **aux Italiens** le ticket pour la grande finale de demain à Rotterdam.

Ce dénouement spectaculaire permet à **l'Italie** de conjurer un sort qui, depuis plusieurs années, s'acharnait sur **elle** lors des séances de tirs au but. **Les Transalpins** furent ainsi battus au terme du plus cruel des exercices en 1992, en demi-finale de l'Euro, par le Danemark. Mais le pire était encore à venir, avec une finale du Mondial américain de 1994, face au Brésil, et une nouvelle défaite italienne aux tirs au but. Enfin, dernier drame à bout portant vécu par **les finalistes de l'Euro 2000** face à **leurs** adversaires de demain, en quart de finale du Mondial 1998, défaite par 4 tirs à 3, avec une frappe italienne ratée par Di Biagio. Autant dire qu'un goût de revanche flottera demain en finale face à la France.

L'Italie serait-**elle** devenue incroyablement chanceuse, face à *une formation néerlandaise* qui s'est montrée, notamment en première mi-temps, plutôt dominatrice ? Sans doute, mais seules les très grandes équipes sont capables de séduire le sort. C'est d'ailleurs ce que Fabien Barthez rappelait après que Raul eut manqué son penalty face au champion du monde, en quarts de finale.

Les Italiens sont en tout cas très loin d'avoir volé **leur** qualification en finale. **Les joueurs de Dino Zoff** ont appliqué à la lettre le légendaire réalisme italien. **Les Transalpins** ont su assurer une excellente défense tout au long de la partie.

---

[70] Surnom de l'équipe de football d'Italie, ayant à peu près la même connotation que *les Bleus* en français.

[71] Apparaissent en gras les expressions référentielles tournant autour de l'objet du discours, que nous représentons de manière conventionnelle par le nom du pays *l'Italie* pour des raisons qui serons exposées *infra*. En italiques, les expressions renvoyant à la chaîne instanciée par *les Néerlandais*. Nous soulignons les expressions référentielles qui ont un statut spécifique dans ce texte.

> Même s'**ils** n'ont pu mener à bien aucune action en contre, l'essentiel fut préservé. Une performance d'autant plus délicate et méritoire que **la Squadra Azzurra** était réduite à dix[72] dès la trente-quatrième minute de jeu, Gianluca Zambrotta s'étant fait exclure.
> C'est grâce à d'excellentes qualités techniques, mais aussi à un sang-froid doublé d'une volonté acharnée que **les Italiens** sont parvenus à faire finalement perdre tous leurs moyens aux *Néerlandais*. Un coup à faire démissionner Frank Rijkaard, ce qu'il fit le soir même. Une rencontre à faire danser et chanter toute **l'Italie**. Un match épique qui permettait à Dino Zoff de s'exclamer : «**Mes joueurs**, ce[73] sont des héros !» L'un d'entre **eux**, le gardien Francesco Toldo, qui est parvenu à ne pas encaisser deux penaltys ratés par Frank De Boer (38e) et Patrick Kluivert (61e) puis trois tirs au but, était sans doute le plus héroïque de tous. (F, 01.07.00, Sports, p. 27)

Dès le titre de l'article, *la Squadra Azzura* et *l'Italie* se présentent comme des dénominations concurrentielles qui renvoient au même objet du discours. Puis, dans le texte de l'article, *l'Italie* installe une chaîne de référence dans le premier paragraphe, qui enchaîne sur *la Squadra Azzura* dans le deuxième paragraphe et sur *les joueurs de Dino Zoff* dans le troisième. Au total, 20 expressions référentielles nominales (noms propres et expressions définies) contre seulement 11 anaphores pronominales. En tout et pour tout, 9 expressions référentielles nominales différentes[74] assurent la continuité et, sans contradiction aucune, l'originalité de la chaîne de référence qui configure l'objet de discours :

La Squadra Azzura

L'Italie

Une formation (totalement à part dans le paysage footballistique européen)

Une équipe

Les joueurs de Dino Zoff

Les Italiens

Les Transalpins

Les finalistes de l'Euro

---

[72] Nous soulignons *dix* pour signaler son potentiel dénominatif anaphorique, et ce de deux point de vue : premièrement, il y a lieu de considérer qu'une ellipse efface *joueurs* (*dix joueurs*) ; deuxièmement, c'est par activation de la désignation stéréotypée *les Onze* pour dire *l'équipe de foot* que l'adjectif numéral converti en nom peut s'intégrer à une chaîne de référence.

[73] Le démonstratif est dû ici au détachement de la séquence *mes joueurs* et n'a aucune fonction référentielle spécifique du point de vue que nous adoptons.

[74] Elles n'ont pas toutes le même statut, ni la même valeur. Nous y reviendrons dans les pages qui suivent et en 6.3.1.1.

Mes joueurs[75]

Compte tenu de son agencement discursif, notamment des enchaînements coréférentiels entre *l'Italie, les Transalpins, les finalistes de l'Euro* dans le paragraphe 4, cette liste correspond à un *paradigme désignationnel*, qui est une « liste[s] de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné » (Mortureux 1993 : 124). Le problème est maintenant d'identifier ce « vocable initial » : doit-on prendre *la Squadra Azzura* ou *l'Italie* comme point de départ ? On se rend vite compte que la notion de paradigme désignationnel ne s'applique pas de la même manière aux noms de catégories et aux noms propres. Le nom propre est censé avant tout identifier et individualiser son référent ; cette particularité régule de manière assez rigoureuse la multiplication des noms propres pour un seul et même référent. Un paradigme désignationnel peut aussi être constitué d'un nom propre et de plusieurs descriptions définies, comme on le voit dans les chaînes de référence décrites par Sanford *et al.* (1988) et par Schnedecker (1997). Or, nous sommes ici en présence d'un enchaînement qui comprend aussi bien des descriptions définies que des noms propres, ces derniers ayant chacun leur propre identité référentielle : ainsi, hors contexte, *l'Italie, la Squadra Azzura* et *les Italiens* renvoient à des référents différents, même si tous ces référents se déterminent réciproquement. C'est le discours qui rend ces noms propres équi-référentiels, en les réunissant autour d'un même événement. D'ailleurs, l'emploi du nom de pays n'est pas trivial dans ce contexte : si le nom de pays peut être considéré comme un outil discursif susceptible de solutionner les éventuels problèmes de référence, au cas où le lecteur ne saurait pas identifier *la Squadra Azzura*, on sait que *l'équipe d'Italie* aurait suffi pour désambiguïser le contexte.

L'organisation textuelle ne nous donne pas de réponse vraiment claire quant à l'identité du « vocable initial » si on dissocie le corps de l'article de son titre, *la Squadra Azzura* apparaissant en premier dans le titre, *l'Italie* monopolisant tout le premier paragraphe de l'article, grâce à des reprises anaphoriques. Le plus simple et le plus neutre (par rapport à notre objet d'étude) serait de prendre le texte comme un

[75] C'est un excellent exemple de choix d'une expression référentielle marquant le changement de point de vue (Schnedecker 1997 : 184 et sq.) : le discours rapporté prend en charge la référence, et c'est le point de vue de Dino Zoff qui est mis en évidence. Les autres choix d'expressions dans le même paradigme désignatif peuvent être également ramenés à des points de vue (Mortureux 1993, Moirand 2003b), mais tenant cette fois de communautés linguistiques différentes (*une formation* tient d'un vocabulaire plus technique, alors que *l'équipe* est plutôt neutre, tandis que *Squadra Azzura* est presque hypochoristique) plutôt que de l'identité du « narrateur »-locuteur. Nous y reviendrons en 6.3.

continuum, ce qui ferait de *la Squadra Azzura* le vocable initial du paradigme désignationnel. Le nom de pays serait alors « métonymiquement » associé au nom de l'équipe. Cependant, le nom de pays semble jouer un rôle important dans la mise en place du paradigme. En effet, les expressions référentielles nominales *les Italiens* et *les Transalpins* se rattachent plutôt au nom de pays, en tant qu'identifiant un peuple et un territoire[76], à la différence de *une formation* ou *les joueurs*, par exemple, qui tiennent davantage de *la Squadra Azzura*. Le réseau dénominatif constitué de *l'Italie, les Italiens* et *les Transalpins* représente la moitié des expressions référentielles nominales (dix sur vingt) et contraste en quelque sorte avec le réseau dénominatif de *la Squadra Azzura*.

Cette dissociation en deux réseaux dénominatifs pose un réel problème. En fait,

> « La mise au jour puis l'analyse d'un paradigme désignationnel à l'intérieur, par exemple, d'un article journalistique permettent d'en saisir le thème principal – le paradigme témoigne de la présence d'un invariant référentiel qui contribue à la cohésion thématique de l'ensemble – et d'appréhender la représentation que le journaliste a de cet objet discursif »
> (F. Cusin-Berche dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 415-416).

Il est difficile de définir un invariant référentiel en s'en tenant uniquement à l'observation du paradigme. Pour analyser ce paradigme désignationnel il faut donc articuler une dimension sémantique qui traiterait des liens entre *l'Italie, les Italiens* [le peuple, les habitants], *l'équipe [d'Italie],* et une dimension discursive qui prendrait en charge la dynamique référentielle. On soulignera alors la place privilégiée du nom de pays qui constitue le point d'articulation entre les deux réseaux dénominatifs dans cette configuration discursive, en les transformant en paradigme désignationnel. Cependant, on notera aussi que toutes les occurrences de *l'Italie* n'ont pas la même valeur référentielle : ainsi, ***toute l'Italie***[77] s'éloigne visiblement de *la Squadra Azzura* pour rejoindre *les Italiens (tous).* La référence contredit-elle la

[76] La désignation *les Transalpins* est motivée par la situation de l'énonciation : c'est un regard porté de la France vers l'Italie, ancré dans une représentation spatiale du Soi et de l'Autre (*cf.* 4.2.2.2.).
[77] Nous rappelons que les structures *tout(e) + Nom de pays* renvoient à l'ensemble des habitants du pays, et que l'enclosure *tout* renforce la référence (*cf.* 5.2.1.1.)

cohésion thématique dans cet article ? Nous ne le pensons pas[78] : tout en étant totalement indépendante par rapport au nom de l'équipe italienne, cette occurrence du nom de pays semble intégrer un système d'objets du discours, puisqu'on ne constate pas de rupture référentielle dans le texte.

Les expressions référentielles relevées dans l'article fonctionnent comme autant de paraphrases discursives, prenant appui sur l'opposition entre « l'objectif et le subjectif, l'essentiel et le contingent » (Fuchs 1982 : 62). Mais cette dynamique ne fait pas évoluer l'objet de discours via les référents[79] ; le paradigme désignationnel constitué de deux réseaux dénominatifs ne transforme pas l'objet de discours : il le développe, le stratifie en niveaux référentiels susceptibles de donner lieu à autant de développements discursifs. Nous illustrons cette stratification par un exemple dans lequel la posture discursivo-référentielle du nom de pays sera questionnée sous un angle nouveau.

6.2.2.2. Stratification et unité de l'objet de discours

Grâce à son potentiel sémantico-référentiel, le nom de pays peut se substituer à d'autres noms ou expressions nominales ; cependant, dans les articles de presse, il rassemble probablement plus qu'il ne supplante : en témoignent des enchaînements référentiels dont la composition est très riche. Ainsi, dans l'article qui suit, le discours réunit *la Turquie, les maisons turques de confection, l'Itkib* et de nouveau *la Turquie* et *l'Itkib* :

(156)

MODE. Le deuxième exportateur mondial de tissu est aussi la patrie de nombreux stylistes en vue ; **La Turquie** des créateurs

Il y a cinq ans seulement, **la Turquie** n'avait pas bonne presse chez les professionnels de la mode. C'est un peu différent aujourd'hui. Car <u>certains grands noms de la mode turque</u> s'exportent dans toute la planète mode, comme Rifat Ozbek, Dice Kayek, Hussein Chalayan ou encore Atil Kutoglu (installé à Vienne, il défile à New York).

<u>Les maisons turques de confection</u> ont réussi à renverser la tendance. Pas toutes seules, <u>une association financée par des fonds publics et privés</u>, **<u>l'Itkib</u>**, aide la création en *Turquie* et a pour but de promouvoir l'activité textile du pays. Il est

[78] Kayser (1997 : 98, 102) remarque que l'interprétation sémantique des occurrences du nom de pays *la Bosnie* dans un article traitant de l'identité et de l'instabilité territoriale et étatique du pays contribue à maintenir la cohérence du texte, car les objets « territoire » et « entité à laquelle les diplomates feignent de reconnaître la qualité d'État… » sont construits par le journaliste afin d'être inférés par le lecteur. Nous adhérons à son interprétation textuelle, mais pas à son interprétation sémantique : ces objets sont en fait construits sur les bases d'un support qui préexiste au texte analysé (*cf.* chapitre 5). Dans l'aiguillage inférentiel, les données textuelles sont secondées par l'expérience du discours de presse et par les connaissances sur le monde.

[79] Allusion faite à la notion de *référent évolutif*, illustrée par un exemple devenu classique de Brown et Yule (1983), cité par Apothéloz et Reichler-Béguelin (1995 : 230) : « Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure. »

> vrai qu'elle est le 2e exportateur mondial de tissu, juste après la Chine. L'Itkib est née en 1986 et rassemble 17 000 membres, tous professionnels du textile. Entre autres opérations, elle sponsorise un jeune créateur pour défiler à Düsseldorf lors du grand Salon annuel du prêt-à-porter, en août. **La Turquie** y a d'ailleurs un hall pour elle toute seule ! Mais ce n'est pas tout. Si **la Turquie** ne possède pas de grande école de stylisme comme l'Académie des beaux-arts d'Anvers, Esmod à Paris, Domus en Italie ou la Saint Martin's School à Londres, elle organise chaque année un concours pour ses jeunes créateurs fraîchement diplômés des quelques écoles de mode du pays. À la clé : un an d'étude dans une de ces grandes écoles européennes et un stage en entreprise. Et quelles entreprises ! **l'Itkib** a passé un contrat de trois ans avec Dice Kayek, Hussein Chalayan et Atil Kutoglu : en échange d'un sponsoring de leurs défilés, les maisons s'engagent à apprendre les rudiments du métier aux jeunes lauréats. De quoi motiver les troupes. D'ailleurs, Hussein Chalayan et Ece Ege, tous deux membres du jury de ce concours, leur ont déjà donné quelques tuyaux : 'Il faut apprendre encore et toujours, ne pas être pressé et ne pas vouloir à tout prix lancer sa marque. Et de toute façon, il faut souffrir avant d'y arriver', déclarent-ils en chœur. Et ils savent de quoi ils parlent : tous deux s'autofinancent, sont à la recherche d'investisseurs et vivent difficilement de leur passion (Hussein Chalayan lui-même n'emploie que 6 personnes à plein temps depuis peu !).
> Une bonne façon de montrer que **la Turquie** s'éveille à la mode et qu'elle fabrique de beaux tissus. Une preuve ? La ligne bis de Dice Kayek, Dice, est fabriquée à 80% à Istanbul. (F, 19.07.00)

Si *la Turquie organise chaque année des concours avec, à la clé, un stage en entreprise*, c'est *l'Itkib* qui *a passé le contrat* avec les entreprises respectives. Pourtant, malgré cette « division du travail », la chaîne de référence de *l'Itkib* converge avec celle de *la Turquie* dans l'article. En l'absence de la dernière occurrence du nom de pays, qui clôt une chaîne de référence tout en ré-installant le référent (Schnedecker 1997 : 81), il n'aurait pas été évident de relier *les maisons turques de confection, l'Itkib* et *la Turquie*. Ce lien entre des objets hétérogènes est mis en avant par la substitution *conjoncturelle*[80] du nom de pays aux autres expressions référentielles, et on peut observer juste de légères fluctuations à l'intérieur de la chaîne, qui reflètent la dynamique des objets de discours. C'est donc très probablement sur le nom de pays que repose l'enchaînement référentiel : si le nom de pays ne prenait pas en charge la configuration d'un cadre pour l'évolution et l'emboîtement des objets de discours (*c'est en Turquie que cela se passe ; c'est à propos de la Turquie*, etc.), la référence éclaterait en autant de morceaux que d'expressions référentielles.

6.2.2.3. Substituabilité anaphorique et stabilité référentielle

L'ancrage discursif des enchaînements référentiels est mis en évidence lors de la vérification de l'orientation coréférentielle et de la substituabilité des dénominations.

[80] Qui se rapporte à un concours d'événements, discursifs, bien évidemment… Ce terme se réclame en quelque sorte de l'analogie faite par Saussure (1969 [1916]) entre les notions propres à l'économie et celles propres à la linguistique. On y voit se rapprocher des notions de la langue et des notions de la société (Benveniste 1974 : 101).

Observons deux séquences dans lesquelles deux expressions potentiellement coréférentielles[81], *Gerhard Schröder* et *l'Allemagne*, sont mises côte-à-côte :

(157)

a) **L'Allemagne** tente de passer en force (titre)
Après avoir forcé la main à ses partenaires européens, **Gerhard Schröder** s'attaque maintenant aux réticences américaines. (corps d'article) (P, 03.03.00)

b) À mi-mandat, **Gerhard Schröder** est en 'pole position' pour les législatives de 2002 ; **L'Allemagne** fait sa révolution copernicienne (titre) (F, 20.07.00)

Il en ressort clairement que le rapport coréférentiel entre les noms propres *Gerhard Schröder* et *l'Allemagne* peut être (157a) ou ne pas être (157b) favorisé par le discours. Dans le premier exemple, les noms propres sont non seulement coréférentiels : il se présentent, de plus, comme des unités se substituant parfaitement l'une à l'autre, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas dépendance référentielle orientée, donc pas d' « anaphore » à proprement parler[82] :

(158)

Gerhard Schröder tente de passer en force
Après avoir forcé la main à ses partenaires européens, **l'Allemagne** s'attaque maintenant aux réticences américaines.

Le second exemple aligne les deux noms propres sans les lier référentiellement, du moins pas de manière visible dans le contexte : il nous semble impossible de les échanger[83] étant donné le contenu de l'article[84]. Les deux noms propres restent néanmoins soudés dans beaucoup de contextes, comme en témoigne cet extrait de *L'Express* :

(159)

L'Allemagne du chancelier **Schröder**, cohérente avec sa politique d'abandon du nucléaire, avait exigé l'arrêt de ces constructions avant toute obtention d'aide. (E, 27.07.00)

Un travail d'ajustement contextuel est donc toujours à prévoir lorsque différents noms propres relevant du domaine de l'étatique ou de tout autre domaine représentatif du pays se rencontrent dans le discours.

---

[81] D'après les rôles discursifs identifiés dans le chapitre 5, dont *lieu / dirigeant*.

[82] Bien qu'adoptant un point de vue différent, Cambon (2004 : 68) insiste sur la double orientation de ces rapports de (co)référence, dans lesquels le pays représente le gouvernement, l'homme représente le gouvernement / le pays, etc.

[83] Certes, il est toujours possible, ou presque, d'inventer un contexte où tout devient acceptable. Ici, par exemple, il suffit d'élargir le cadre de l'Allemagne à l'Union Européenne, ce qui rend *À mi-mandat,* ***l'Allemagne*** *est en 'pole position' pour les législatives de 2002 ;* ***Gerhard Schröder*** *fait sa révolution copernicienne* parfaitement compréhensible. Mais pas acceptable par rapport à l'article qui suit le titre…

[84] Les textes des deux articles apparaissent en Annexe 2, p. 612 et 618.

6.2.2.4. Désignation, dénomination, nom propre[85]

Ce n'est pas dans notre intention de discuter ici les concepts de *désignation,* de *dénomination* et de *nom propre* en tant que tels. Nous voulons juste rappeler le statut généralement accordé par la linguistique aux expressions nominales de tel ou tel type avant de faire une observation concernant les exemples analysés ci-dessus.

À part les approches constructivistes et la praxématique[86], les théories linguistiques[87] s'accordent généralement pour donner un statut différent à chaque type d'expression. Ce statut est déterminé par le rapport de l'expression à la langue, à la stabilité, et se définit en termes d'adéquation, de prédétermination, de préconstruit sémantique. Cela signifie que le sens est codé pour les items lexicaux simples[88] (*une équipe*) ; il est compositionnel pour les séquences complexes[89], car étant calculé pour chaque élément (*les maisons turques de confection*). Ce pré-requis sémantique subsume l'existence d'une expression nominale qui convient au référent – le bon nom, ou l'*orthonyme* (Pottier 1992 : 121 et sq.) – et qui s'oppose aux autres expressions nominales (métonymies, métaphores, descriptions définies contingentes[90], etc.). Dans le cadre des paradigmes désignationnels, on doit distinguer les reformulants qui nomment (dénominations) de ceux qui désignent (désignations) (Mortureux 1993). C'est ainsi dissocier ce qui tient de l'organisation dans la langue de ce qui tient du fonctionnement en discours (Moirand 2003b : 33).

De manière générale, les dénominations sont assimilées à des lexies simples, et les désignations – à des séquences complexes (*légume avec lequel on fait des frites*[91] au lieu de *pomme-de-terre*). Kleiber (2001b : 24) lie le statut de dénomination à un *acte de dénomination préalable* :

---

[85] Le nom propre n'est pas moins une dénomination ; d'ailleurs, Kleiber (2001b : 25) distingue deux types de dénominations, la dénomination lexicale et les noms propres. Or, cette opposition entre lexical et non-lexical nous semble quelque peu artificielle. Kleiber (2001b : 32) lui substitue celle de *catégorisation,* mais qui ne convient pas tout à fait aux distinctions que nous voulons faire ici.

[86] On comprend que des approches qui s'intéressent à la production linguistique du sujet ne prêtent que peu d'attention au statut des formes, car c'est par rapport au sujet et à son discours, et non par rapport à la langue, que ces formes sont situées.

[87] C'est tout aussi vrai pour les théories logiques et logico-philosophiques, dont la linguistique a hérité de termes comme *description définie, désignateur rigide, désignation*…

[88] Kleiber (2001b : 33).

[89] *Ibid.*

[90] Ainsi, Pottier (1992 : 126) représente par un *continuum onymique* le paradigme disponible qui représente les possibilités de paraphrase. L'*orthonymie* renvoie à la dénomination attachée de manière stable au référent, la *métonymie* exploite un lien référentiel, la *métaphore* est le résultat d'une association mentale, et la *péronymie* comprend les circuits discursifs ouverts. Toutes ces composantes du paradigme constituent autant de procédés de sémiotisation, le choix des signes créant certainement des effets discursifs.

[91] Exemple cité par Kleiber (2001b), souvent évoqué dans les théories sémantiques récentes pour illustrer l'opposition dénomination / désignation.

> « Il n'y a en effet relation de dénomination entre *X* et *x* que si et seulement s'il y a eu un *acte de dénomination préalable*, c'est-à-dire l'instauration d'un lien référentiel ou d'une fixation référentielle, qui peut être le résultat d'un acte de dénomination effectif ou seulement celui d'une habitude associative, entre l'élément *x* et l'expression linguistique *X*. »
>
> (Kleiber 2001b : 24)

S'il est difficile d'identifier l'*acte de dénomination préalable* dans la plupart des cas, *la fixation référentielle* ou l'*habitude associative* semblent empiriquement plus accessibles. Mais alors on peut se demander si, étant donné l'habitude associative, *le légume avec lequel on fait des frites* ne devient pas une dénomination dans les milieux où on cite régulièrement l'expression… car le discours dispose d'un potentiel considérable lorsqu'il s'agit de mettre en place des habitudes associatives. Dès lors, il n'est pas évident de définir le statut des expressions faisant partie des chaînes de référence des noms de pays ou des paradigmes désignationnels étudiés ci-dessus. Il se trouve aussi que les descriptions définies sont les seules expressions nominales qui correspondent à des noms de catégories, comme c'est le cas de *ministre des finances, vice-premier ministre, maison de confection*… Viennent ensuite, à un autre *seuil* de l'activité de nomination, car on passe de la catégorie des noms communs à celle des noms propres (Bosredon 2001b : 56), *l'équipe de France, le vice-premier ministre Koudrine*, etc., qui constituent une forme complexe de dénomination d'individu (*id.* : 55). Dissocier désignation et dénomination, ou langue et discours n'est pas simple, car dans certains domaines de référence spécifiques il n'existe pas d'autres moyens de nommer que de faire appel à une forme lexicale complexe : c'est le cas des fonctions et des représentants de l'État[92]. Ces contraintes correspondent à une *signalétique*[93] d'un *site de nomination* : on reconnaîtra, dans les expressions référentielles renvoyant aux représentants de l'État, un lien au domaine « fonctionnel » (car il s'agit de fonctions de l'État) et « étatique », tout comme on reconnaît, dans *Le Cluny* et *Le Balzar*, des noms de cafés, et un nom de cinéma dans *L'Odéon*[94]. Se rapprochant ainsi du nom propre, ces formes complexes de dénomination doivent changer de statut, et se constituer en *désignateurs rigides*, dont la stabilité est un lieu commun.

---

[92] Si ce n'est pas dans le domaine des artefacts qu'on se situe, comme le fait Bosredon (1997, 2001a et b), c'est bien d'une *fabrication in situ* qu'il s'agit, d'une production sociale ayant trait à l'activité humaine (Bosredon 2001a : 106).

[93] Nous rappelons la définition de la notion : « J'appelle **signalétique** un 'ensemble de marques linguistiques qui entrent dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel spécifique'. » (Bosredon 2001a : 105).

[94] L'article défini *le* est ici la marque linguistique d'une structuration discursive de l'espace urbain et de ses catégories (Bosredon 2001a : 114).

À part les noms de pays, nos paradigmes désignationnels et chaînes de référence nous livrent des noms de peuples, des surnoms d'équipes, des noms d'associations : *les Français, les Italiens, les Transalpins (?), les Néerlandais ; les Bleus, la Squadra Azzura, les Orange ; l'Itkib*… La question qui se pose est de savoir comment un nom de pays peut se substituer, ne serait-ce que conjoncturellement, à ces dénominations[95]. Une explication, que nous avons déjà évoquée, pourrait être celle de l'attraction morpho-stéréotypique du nom de pays et du nom de ses habitants. Deux arguments sont à même d'étayer cette hypothèse : l'un diachronique, telle la relation solidaire entre *Francs – Français – France*[96], l'autre synchronique (l'emploi de l'ethnonyme *Américains* pourrait être à l'origine de l'usage assez fréquent de *l'Amérique* à la place des *États-Unis*, par exemple). Cependant, ce sont des dénominations censées avoir un fonctionnement indépendant, de par leur existence même ; cela vaut aussi pour d'autres expressions référentielles, ramenées d'une manière ou d'une autre aux noms de pays, telles *l'équipe de Lettonie, le gouvernement indien*, etc. On peut parler dans ce cas de *référents propositionnels*, construits d'après la structure *X de France* : *X habite en France ; X dirige la France ; X représente la France*…

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, l'*Itkib* et *Gerhard Schröder* sont des noms propres absolument indépendants référentiellement. *Gerhard Schröder* est un anthroponyme, type de nom propre le plus étudié, et considéré comme un des plus représentatifs et probablement des plus autonomes en tant que liés à un individu[97]. Pourtant, ces noms propres, prédestinés à exister indépendamment sont, eux aussi, ramenés à un nom de pays, avec lequel ils entretiennent des relations d'ordres divers, qui vont de l'association à l'identification.

Si tous les éléments des paradigmes désignationnels étudiés semblent être caractérisés par une indépendance référentielle et jouir d'une stabilité dénominative, il n'en reste pas moins que, dans le cadre des articles analysés, toutes ces expressions sont interdépendantes. Par ailleurs, si le nom de pays peut facilement endosser le rôle référentiel de presque toutes ces expressions, il ne perd pas son statut de

---

[95] Alors qu'il ne s'agit pas de versions d'un nom ou de dénominations concurrentielles, qui seront abordées dans le chapitre suivant.

[96] *cf.* Garde (1996) et 5.1.3.1.

[97] *Cf.* Fraenkel (1995 : 356 et 357) concernant un des usages sociaux du nom propre de personne, la *signature* : « La formule *je, soussigné* suivie du nom propre permet à trois unités de coexister : la signature, le nom propre et le pronom *je*. » et « L'autographie affirme le rapport existentiel qui lie le signe à son objet : sans scripteur, pas de signature. »

dénomination. Nous proposons la notion de *site discursif* pour modéliser ces relations de solidarité discursive se superposant à l'indépendance référentielle des unités lexicales.

6.2.2.5. Le site discursif

Avant d'aller plus loin, il semble utile de récapituler les données et de recentrer la réflexion sur le nom de pays qui a été relégué au second plan dans certaines analyses ci-dessus. Tout au long de cette section, l'idée d'une articulation du préconstruit sémantique et des déterminations discursives apparaît comme un fil directeur. Dans cette optique, le nom de pays doit être considéré en tant que tel et dans ses cotextes d'emploi, qui sont éventuellement prévus par le contenu même du nom, comme le suggère Borel (1984) au sujet de l'objet de discours :

> « J'admettrai donc à titre d'hypothèse de travail que quand un signe indicateur n'est pas une pure étiquette conventionnelle, il fournit, parfois dans sa forme et normalement dans son sens, un *condensé de contextes*. De ce fait, on peut admettre que des traits de ces contextes apparaîtront dans le signe qui les condense. »
> (Borel 1984 : 182)

Le circuit est donc bi-directionnel[98] : d'un côté, le co-texte peut, par exemple, préciser la référence d'un nom de pays ; d'un autre côté, l'emploi d'un nom de pays n'est pas sans incidence sur l'interprétation d'un (co-)texte[99]. C'est cette détermination réciproque dans une dimension synchronique presque absolue qu'il s'agit de modéliser[100].

Nous proposons ainsi de considérer que, en mettant en place des chaînes de référence ponctuées d'anaphores associatives dans le processus de configuration d'un événement médiatique, le nom de pays œuvre à la configuration d'un *site discursif*. La notion de *site* présente l'avantage d'une configuration délimitée, qui a sa propre structure et ses propres règles de fonctionnement ; c'est pour mettre en valeur l'idée d'une organisation structurée que nous utilisons ce terme. La dimension discursive

---

[98] Notre réflexion va, semble-t-il, dans le même sens que celle de De Vogüé et Paillard (1997 : 42) : « […] si l'effet du co-texte sur la valeur d'un mot est un fait empirique clairement attesté, l'effet inverse, du mot sur l'interprétation de son co-texte, l'est tout autant : c'est en définitive à une interaction plutôt qu'à un simple conditionnement en sens unique que l'on a affaire. » Cette conception du va-et-vient entre le mot et son co-texte sert de cadre pour l'analyse des lexèmes polysémiques et des variations sémantiques (De Vogüé et Paillard 1997, Franckel *et al.* 1997).

[99] L'influence du nom de pays sur l'interprétation du texte sera traitée de manière plus détaillée en 6.3.

[100] C'est là que nous nous différencions de Borel (1984), pour qui le sens détermine *grosso modo* les co-textes possibles, et de Culioli (1991 : 115 et sq.) et De Vogüé et Paillard (1997), pour qui le mot-scénario (dit *forme schématique*) organise le co-texte, car ayant inscrit dans son dispositif les protagonistes du co-texte.

ressort clairement de notre approche du nom de pays. Nous définirons le *site discursif* comme

> *une structure discursive organisée autour d'un pôle thématique et ancrée dans la matérialité des expressions référentielles, intégrant des associations sémantico-stéréotypiques ou contingentes.*

Tout comme la notion d'objet de discours, le concept de site discursif permet de dépasser le cadre inter-phrastique de l'anaphore associative. Mais il va au-delà de l'objet de discours, afin de rendre compte, d'une part, de l'intersection et de la convergence des objets thématiques et, d'autre part, de l'enchaînement des associations sous-tendant l'emploi des expressions référentielles. L'ancrage formel est ainsi rendu visible par le croisement des chaînes de référence et des objets de discours emboîtés. Le site discursif a donc pour vocation d'instituer un milieu relationnel – référentiel, associatif, sémantique et thématique[101] – favorable à la progression discursive[102]. La reprise des noms de pays pour clore une chaîne de référence (*cf.* 156) ou pour la relancer (*cf.* 148) témoigne de l'homogénéité du site ainsi constitué.

À la différence des *univers de discours* (Charolles 1997 et 2003, et ci-dessus, 4.2.1.2.), introduits par des expressions cadratives en position thématique et prenant appui sur la configuration sémio-textuelle, le *site discursif* est configuré sémantico-référentiellement et discursivement et c'est le matériau lexical qui définit son identité. Ainsi, si les univers discursifs sont représentés par des séquences (de rectangles fermés, dans le schéma de Charolles 1997, repris en 4.2.1.2.), le site discursif prendrait plutôt la forme d'un *réseau de relations lexico-thématiques*.

Le site discursif, tout en étant construit, n'est pas forcément constructiviste, le système relationnel impliqué pouvant bien être préconstruit, dans le sens où il peut préexister au texte. Cependant, le préconstruit passe par les discours :

> « […] les mots que les interlocuteurs ont stockés ne sont pas mémorisés sous la forme des entrées du dictionnaire, avec leurs définitions et la connaissance de leurs actes de baptême. Ils le sont au travers des situations et des contextes dans lesquels on les a déjà rencontrés. Ce qui nous renvoie à la conception du mot et de l'énoncé de Bakhtine, à

---

[101] « Les anaphores associatives sont hybrides, à la fois thématiques et rhématiques. Elles présentent une partie d'information ancienne (celle que leur fournit leur antécédent) et une partie d'information nouvelle (celle que constitue la nouvelle entité introduite), ce qui représente un mode de progression textuelle particulièrement intéressant » (Kleiber 2001a : 13-14)

[102] Cette idée se rapproche de la notion d'*espace référentiel* de Fradin (1984 : 329) : « Certains éléments sont introduits indirectement dans un espace référentiel par le stéréotype … attaché au N introduisant cet espace. »

> savoir que les mots sont toujours 'habités' de discours autres, et des lieux de rencontres de discours différents… »
> (Moirand 2003b : 36)

Tout en se construisant, le site discursif peut générer des associations nouvelles, par un enchaînement entre *référents discursifs existants* et *référents discursifs latents*. C'est grâce à la mise en place de sites discursifs que le nom de pays peut réunir, en un seul domaine, des désignations, des dénominations et des noms propres, qui gardent une part de leur indépendance référentielle et dénominative tout en étant intégrés à un circuit centripète qui tourne autour du nom de pays. L'intégration des noms propres est parlante dans (160), l'emboîtement étant à la fois méronymique, à travers une cascade de métonymies[103], et discursif :

(160)

> **L'Union soviétique** a condamné l'intervention militaire des États-Unis au Panama, ce qui semble être conforme à sa « nouvelle pensée politique ». **Moscou**, en effet, a retiré ses troupes de l'Afghanistan et poussé ses alliés cubain et vietnamien à faire de même en Angola et au Cambodge. En revanche, **le Kremlin** ne s'est pas privé de multiplier ses interventions en Europe de l'Est au cours du dernier trimestre de 1989 dans le but de favoriser une évolution politique souhaitée de toute évidence par **M. Gorbatchev** (*Le Monde* 1990).

Lorsque plusieurs noms de pays[104] se croisent, chacun des noms ayant un rôle à jouer dans la configuration de l'événement peut instituer des sites discursifs parallèles, mais qui se trouveront toujours plus en retrait par rapport au premier mis en place, excepté les contextes dans lesquels un changement radical de perspective a lieu.

Il est vraisemblablement possible d'identifier des sites discursifs pour d'autres types de textes et de discours, et il existe certainement d'autres « pôles thématiques » que les noms de pays. Mais le site discursif tel qu'il a été défini et décrit *supra* présente deux particularités d'une importance majeure pour cette recherche :

---

[103] Le nom de capitale se trouvant en rapport métonymique avec le nom du pays, par exemple. Il est intéressant de mentionner qu'une mise en réseau des noms du pays, de la capitale et des habitants est proposée dans le cadre du traitement automatique des langues (*cf.* Maurel *et al.* 2000). Ce regroupement permet d'aborder des textes contenant des noms qui relèvent de domaines de référence différents, mais qui entretiennent néanmoins des liens discursifs très forts. Mais le risque d'une simplification excessive est toujours d'actualité : le nom *Moscou* peut apparaître seul dans un texte, et instituer un objet de discours totalement indépendant de celui qui pourrait être mis en place par *l'Union soviétique*. Il faudrait par ailleurs pouvoir tenir compte du fait que *la Russie* a relayé *l'Union soviétique* : si *Moscou* en est toujours la capitale, les présupposés discursifs ont peut-être changé depuis une dizaine d'années.

[104] Ou, éventuellement, des noms de capitales.

→ il a été construit – et doit être considéré comme tel – dans la logique de tout ce qui a été dit jusqu'ici à propos des noms de pays et de leurs propriétés discursives, sémantiques, encyclopédiques ;

→ il a sa propre structure, ses propres règles qui reflètent, au-delà des lois plus générales (tels les principes d'organisation relationnelle, les réseaux, les classes méréologiques, etc.), les particularités de l'entité fédérative, le nom de pays.

Dans ce qui suit, nous allons changer d'angle d'attaque et proposer un regard « de l'extérieur » sur les sites discursifs, qui mettra en lumière l'importance du point de vue sur l'objet de discours et ses développements.

6.3. Homogénéité holistique et altérité référentielle dans le site discursif

Le site discursif se présente comme un ensemble dont l'homogénéité est construite à partir d'hétérogénéités référentielles, discursives, expressives. Une telle organisation n'est possible qu'au prix de négociations multiples qui laissent leur empreinte sur la configuration des sites discursifs et qui sont enregistrées par les occurrences de noms de pays. Nous verrons que l'emploi du nom de pays ainsi que l'organisation de sites discursifs sous son égide guide et oriente la lecture de l'événement médiatique. Une occurrence de nom de pays peut alors apparaître comme l'expression d'un point de vue sur l'objet ou refléter une prise de position axiologiquement marquée.

6.3.1. Négociation dénominative et référentielle

Dans les sites discursifs qu'installent les noms de pays la référence est continuellement négociée et ajustée[105]. Mais, derrière ces ajustements et négociations, et au-delà de cette convergence référentielle mi-prédestinée, mi-construite, émerge la notion de point de vue, car le choix de nomination – entre *l'Italie, les Transalpins, la Squadra Azzura*, par exemple – n'est jamais dépourvu de

[105] *Cf.* les occurrences de *la Pologne, la Russie, l'Italie, la Suisse* et *la Turquie* ci-dessus, qui présentent un éventail de possibilités, mais qui n'en épuisent certainement pas la liste (si toutefois il y en a une…).

sens[106] ; des motivations pragma-discursives se dessinent au fur et à mesure que l'événement se construit.

6.3.1.1. Notions de point de vue

En tant qu'entité du monde, tout objet[107] a mille facettes, accessibles à autant de points de vue : on peut *voir* une entité du bon ou du mauvais côté, d'en haut, d'en bas, dans le détail, dans son ensemble, etc. Plusieurs points de vue peuvent correspondre à plusieurs sujets, ou bien un seul et même sujet peut appréhender un objet de plusieurs points de vue. Mais dès qu'un objet du monde est transformé en objet du discours, il ne présente plus la même accessibilité d'observation : la présentation de l'objet, l'énumération de ses qualités et de ses ingrédients est déjà le produit d'un point de vue, celui du locuteur et/ou celui de l'énonciateur du discours[108]. L'objet n'étant accessible qu'à travers un point de vue, il est important de pouvoir identifier ce dernier.

La notion de point de vue a été développée en narratologie et en polyphonie (J.-M. Adam dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 436), d'où une richesse conceptuelle incontestable du terme, qui se superpose à son sens commun. En narratologie, c'est par rapport à la structure du récit que le point de vue prend toute son importance, en dissociant les instances du narrateur (qui raconte) et du focalisateur (qui voit). En polyphonie, les points de vue sont autant de voix (Bakhtine 1984 [1979]) prises en charge par le locuteur ou représentant les énonciateurs (Ducrot 1984). On comprend l'importance du concept de point de vue lorsqu'il s'agit de départager les savoirs et les perceptions propres au(x) narrateur(s) ou aux personnages (Rabatel 1997 et 1998) : cela est indispensable pour comprendre le caractère d'un personnage, pour dégager un message éventuel, pour évaluer les

---

[106] Il faut ici conjuguer la signification de l'acte de choisir (on dira alors que tout est signification, car rien n'est dû au hasard) et le sens des mots (le sens du mot choisi par rapport au sens des autres signes, par exemple). Cette problématique traverse l'analyse du discours (*dégraissage* vs *licenciements*), la sociolinguistique (*meuf* vs *femme*) et la sémantique lexicale (*chaussure* vs *godasse*), et chacune des disciplines y voit une autre facette. Cela n'est pas étonnant, le choix étant une notion relative au contexte : choix du sujet en tant qu'individu ? choix en tant que membre d'une communauté linguistique ? choix concernant l'objet ou l'expression ? Toutes ces possibilités peuvent être exploitées de diverses façons, comme on aura l'occasion de le voir par la suite.

[107] On peut mentionner aussi les événements, les phénomènes (naturels), etc.

[108] La distinction que nous faisons est celle de Ducrot (1984 : 193 et sq.), le locuteur se définissant, dans l'énonciation, comme étant responsable de la production de l'énoncé, et l'énonciateur étant une instance abstraite qui représente le point de vue à travers lequel un événement est présenté. En revanche, pour nous, la figure du locuteur peut couvrir aussi celle du sujet parlant qui est l'auteur empirique de l'énoncé. Dans le discours de presse, le sujet parlant est généralement effacé derrière l'énonciateur collectif « le journal », mais il surgit ponctuellement à l'intérieur du discours, dans les interviews et les séquences de discours rapporté, par exemple.

descriptions, etc., par exemple : est-ce le narrateur qui voit la vie en rose ou le personnage ? Qui détient la clé de l'objectivité ?

Si certaines de ces motivations restent pertinentes pour le discours de presse (comme l'évaluation des descriptions, par exemple), il est clair que la question ne se pose pas dans les mêmes termes : comme le remarque fort justement Rabatel (2005 : 120), les marques de subjectivité dépendent des contraintes génériques. Le discours de presse doit respecter une clause d'objectivité, ou en tout cas, du faire-semblant d'objectivité (*cf.* la discussion en 3.1.2.3.). Par ailleurs, s'il est en principe possible de rapprocher certains énonciateurs surgissant dans le discours de presse de la catégorie narrative des personnages (ne serait-ce que pour les identifier), pour ensuite dégager les points de vue (Rabatel 2005 : 128 et sq.), ce n'est pas cette approche qui pourrait nous éclairer en ce qui concerne les points de vue véhiculés par les noms de pays. Prendre le « personnage » comme point de départ dans cette entreprise permet de caractériser le personnage, via son point de vue, et fait de l'objet lui-même un arrière-plan ; ce n'est pas notre but.

Nous considérons le discours de presse comme étant la production d'un énonciateur collectif (*cf.* 3.1.2.4.), dont l'instance assure la cohérence et l'identité du discours. Si l'énonciateur collectif n'assume pas tous les points de vue énoncés[109], il est responsable du choix des sujets d'actualité (les événements relatés) et, dans la plupart des cas, du choix et de la présentation des objets de discours ; c'est à cette dernière dimension que nous allons nous intéresser dans cette section. Les questions que nous nous posons sont tout à fait dans la continuité des réflexions faites en 6.1. et 6.2. : comment la référenciation peut-elle représenter des points de vue ? comment le point de vue construit-il l'objet de discours ? quelles sont les implications de l'expression du point de vue sur la nomination[110] ?

6.3.1.2. Le paradigme désignationnel : choix et point de vue

Tout est question de choix dans les opérations discursives de nomination, car

> « représenter verbalement quelque chose ou quelqu'un suppose de mettre en œuvre une opération cognitivo-langagière, qui consiste à renvoyer par des mots à une entité, une chose ou une personne. […] or, poser un objet dans la matérialité de l'énoncé, cela relève également de la mise en texte et de la mise en discours. Car cette opération est forcément articulée, simultanément et chronologiquement, à d'autres, à des opérations de

[109] Nous aborderons la notion de point de vue par rapport aux sources énonciatives dans la troisième partie de cette thèse.

[110] Dans cette section, nous nous intéressons au point de vue en tant que mécanisme de gestion référentielle – en désignant l'objet (du discours) et ses éléments, le discours manipule des dénominations ; dans les chapitres 8 et 9, c'est la nomination qui servira de point de départ.

prédication et d'énonciation, qui sont des prises de position, des points de vue sur l'objet ; ce qui fait glisser l'énoncé, au-delà de l'objet posé, vers des actes de description, de caractérisation et d'appréciation. »

(Moirand 2003b : 36)

Dans l'article sur l'Euro 2000 (6.2.2.1., page 328), qui met en place un paradigme désignationnel dont l'étendue est assez importante, on repère les traces d'une négociation révélant des points de vue sur l'objet. On peut ainsi identifier plusieurs facettes de l'objet, à la mise en évidence desquelles contribue le choix de l'expression nominale. Par exemple, la première occurrence de *la Squadra Azzura* dans le texte de l'article met en avant l'équipe de football en tant que formation :

(161)

La Squadra Azzurra prouve une nouvelle fois qu'**elle** reste **une formation totalement à part dans le paysage footballistique européen**. **Une équipe** dotée d'une profonde culture du succès, au service d'un pays pour lequel le football est quasiment une deuxième religion. (F, 01.07.00)

L'emploi de *l'Italie* semble convenir moins dans ce contexte. Inversement, ce n'est probablement pas se poser de fausses questions que de se demander si *La Squadra Azzura* conviendrait pour remplacer *l'Italie* dans les co-textes respectifs sans modifier le reste : certainement pas, puisque chaque fois qu'une nouvelle expression nominale est introduite, la tension entre la déformation référentielle due aux particularités référentielles de chaque expression et l'ajustement de l'objet de discours est évidente :

(162)

L'Italie jusqu'au bout du destin
Paradoxale **Italie**. Tous les observateurs **la** disaient au plus mal avant le début de la compétition
Ce dénouement spectaculaire permet à **l'Italie** de conjurer un sort qui, depuis plusieurs années, s'acharnait sur **elle** lors des séances de tirs au but
L'Italie serait-**elle** devenue incroyablement chanceuse, face à *une formation néerlandaise* qui s'est montrée, notamment en première mi-temps, plutôt dominatrice ?

Il existe en revanche une affinité entre *l'Italie* et *les Italiens* dans ce texte. Ainsi, la continuité entre les paragraphes 3 et 4 (*cf.* ex. (155), page 328) est assurée non seulement par l'attraction des expressions d'un paradigme désignationnel, mais aussi à travers une reformulation qui relie les deux noms : c'est aux *Italiens* que le destin sourit, et c'est *l'Italie* qui conjure le sort :

(163)

Mais le destin ne se choisit pas. Et il a finalement souri **aux Italiens**.

Toutefois, dans certains cas, le point de vue sur l'objet est peut-être devancé, ou construit par l'expression. Le nom du pays peut facilement se substituer au nom du peuple dans le paragraphe 6 : *L'Italie est en tout cas très loin d'avoir volé sa qualification en finale*. Dans ce cas, une facette différente serait activée, et l'objet de discours prendrait une toute autre tournure à ce moment de l'énonciation :

(164)

Les Italiens sont en tout cas très loin d'avoir volé **leur** qualification en finale.
Les joueurs de Dino Zoff ont appliqué à la lettre le légendaire réalisme italien.

Les Italiens et *les joueurs de Dino Zoff*, au pluriel tous les deux, sont en parfaite cohérence référentielle et grammaticale. Mais alors pourquoi ne pas avoir commencé par *les joueurs de Dino Zoff* ? Une petite manipulation transformationnelle ou, encore mieux, de commutation entre les deux expressions met tout de suite en évidence la différence, surtout en regard avec *le réalisme italien*.

Nous ne reviendrons pas sur les commentaires concernant la désignation *mes joueurs*, fortement ancrée dans le récit et signifiant un changement de locuteur (*cf. supra*). Cela en fait une expression nominale à part. En revanche, deux autres expressions nominales reflètent un ancrage spatio-temporel du point de vue. Il s'agit de *les finalistes de l'Euro 2000*, qui ne peut être vrai que pour deux individus qui sont, respectivement, les finalistes de l'an 2000, et de *les Transalpins*[111], nous rappelant que l'article est paru dans les médias français.

Toutes ces expressions sont là pour exprimer des points de vue sur l'objet. Dans cette optique, les expressions *la formation* ou *les joueurs de Dino Zoff* semblent plus objectives, et en tout cas plus neutres, que d'autres. L'ensemble du paradigme, en formulant des niveaux référentiels différents, éclaire divers aspects de l'objet : son appartenance à une catégorie (*équipe*), son « appartenance » à un pays (*l'Italie*), étant « au service du pays » (paragraphe 2), sa dépendance d'un entraîneur[112] (*les joueurs de Dino Zoff*)… La question qui se pose est de savoir ce que ces manipulations référentielles peuvent nous apporter par rapport à notre objet d'étude, le nom de pays[113].

[111] « Au-delà des Alpes » peut être aussi un point de vue de la presse italienne, mais ici la question ne se pose pas en ces termes.
[112] Si les gloses que nous faisons des points de vue sont un peu « fortes », c'est uniquement pour les distinguer de manière nette, ce qui n'est pas toujours évident…
[113] En fait, le nom de pays constitue une entrée dans un champ beaucoup plus large, celui de la nomination, du discours, du langage.

6.3.1.3. Le clivage comme dissociation entre « locuteur » et « objet »

Dans le discours de presse, ce sont souvent les noms d'institutions et les noms de capitales qui servent à introduire, sous forme de discours rapporté ou de discours indirect libre, des déclarations officielles concernant divers événements politiques, économiques ou socio-culturels. Si ces noms propres gardent leur identité référentielle, ils restent néanmoins sous l'emprise du nom de pays, qui apparaît en titre de sous-rubrique ou dans des structures bisegmentales[114] :

(165)

a) **France** : Le Quai d'Orsay demande aux États-Unis "d'évaluer toutes les conséquences pour les Alliés et pour l'équilibre stratégique" de leur projet de bouclier antimissile (titre)
Le Quai d'Orsay a demandé, mercredi 19 juillet, aux États-Unis "d'évaluer toutes les conséquences pour les Alliés et pour l'équilibre stratégique" de leur projet de bouclier antimissile, qui a été rejeté, la veille, par la Russie et la Chine lors de la visite du président russe, Vladimir Poutine, à Pékin. Trois essais du système antimissile, dont deux ont échoué, ont eu lieu aux États-Unis. - (AFP.) (M, 21.07.00) (mots-clés : États-Unis, France, missile)

b) **CHINE** : La secte Falungong défie toujours les autorités
Pékin a reconnu que sa "victoire" face à la secte Falungong n'empêchait pas l'organisation de continuer à défier les autorités. "La secte ne descendra pas volontairement de la scène historique", a admis Le Quotidien du peuple, jeudi 20 juillet, à la veille du premier anniversaire de l'interdiction du Falungong, le 22 juillet 1999, accompagnée de l'interpellation de dizaines de milliers d'adeptes. - (AFP.) (M, 21.07.00) (mots-clés : Chine, comportement, secte)

Le clivage ressort mieux – et s'explique en partie – lorsque le nom de pays renvoie à l'objet du discours (de la déclaration, demande, etc.), alors que le nom du dirigeant, de la capitale ou de l'institution[115] renvoie à l'énonciateur :

(166)

Tony Blair called on America to listen as well as lead last night, declaring that it would have to win over hearts and minds if it was to assure the security of the world (Philip Webster writes).
In a speech clearly intended to show that **Britain** was no "poodle" of the United States, the Prime Minister told Congress that it must avoid isolationism. (T, 18.07.03)

---

[114] Il existe cependant des cas où l'inverse semble devenir possible, même si le nom de capitale n'est pas en titre de rubrique, mais apparaît après le titre, à la place de l'énoncé d'usage : *Washington de notre correspondant* :
Mises en garde contre le projet américain d'antimissiles (titre)
WASHINGTON. Les États-Unis devraient procéder, dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 juillet au-dessus du Pacifique, au troisième essai d'un missile antimissile, c'est-à-dire à l'interception d'un missile, lancé depuis la Californie, par un " véhicule tueur " EKV, largué par un autre missile tiré depuis les îles Marshall à 8 000 kilomètres de là. Une cinquantaine de lauréats américains du prix Nobel ont demandé à Bill Clinton de renoncer à ce projet de bouclier antimissile, qu'ils jugent "prématuré, dispendieux et dangereux". (M, 07.07.00)

[115] Les noms de capitales semblent être plus fréquents dans cette position, mais nous ne disposons malheureusement pas de données quantitatives. Pour des corpus un peu différents du nôtre (compte tenu des conditions de construction et des objectifs de recherche), Lecolle (2003) confirme cette intuition par des données quantitatives.

Hier soir, Tony Blair a appelé l'Amérique à écouter autant qu'à diriger, déclarant qu'il lui faudrait gagner les cœurs et les esprits si elle voulait assurer la sécurité du monde.
Dans un discours dont le but était de montrer que ***la Grande Bretagne*** *n'était pas « le fayot » des États-Unis, le premier ministre a dit [en s'adressant] au Congrès américain qu'il fallait éviter l'isolationnisme.* [notre traduction]

La spécialisation contextuellement déterminée semble se vérifier aussi dans l'exemple (167), dans lequel le nom de capitale est très présent dès le début de l'article, tout comme le nom de pays avec lequel il interfère. Les deux premières occurrences de *Moscova* (*Moscou*) et la première occurrence de *Rusia* (*la Russie*) ont une valeur locative. La deuxième occurrence du nom de pays a un statut actantiel (c'est le sujet logique de l'énoncé). À la fin de l'article, en revanche, la répartition des rôles est claire, et le clivage « locuteur » *vs* « objet » s'installe :

(167)

Colin Powell in vizita la Moscova
Secretarul de stat american Colin Powell a început, ieri, o vizită oficială de două zile în **Rusia**, sosind la Moscova duminică seara, după ce a participat, la Tbilisi, la ceremonia de învestire a noului preşedinte al Georgiei.
Subiectul principal pe care secretarul de stat american îl va aborda cu oficialitățile ruse va fi îndeplinirea de către **Rusia** a angajamentelor asumate la summitul OSCE de la Istanbul privind retragerea bazelor sale militare din Georgia, aşa cum a afirmat la Tbilisi însuşi Powell.
În legătură cu acest aspect, Moscova declară că **Rusia** este capabilă să rezolve problema prezenței sale militare în Georgia pe bază bilaterală şi nu prin intermediul altor părți terțe. (MS, 27.01.04)
Colin Powell en visite à Moscou
Le Secrétaire d'État américain Colin Powell a commencé, hier, une visite officielle de deux jours en ***Russie****, arrivant à Moscou dimanche soir, après avoir participé, à Tbilisi, à la cérémonie d'investissement du nouveau président de la Géorgie.*
Le sujet principal que le Secrétaire d'État américain souhaite aborder avec les officialités russes concerne le respect, par ***la Russie****, des engagements pris lors du sommet de l'OSCE à Istanbul concernant le retrait de ses bases militaires de Géorgie, comme l'a confirmé Colin Powell lui-même, à Tbilisi.*
À ce sujet, Moscou déclare que ***la Russie*** *est capable de résoudre le problème de sa présence militaire en Géorgie par accord bilatéral, et non par l'intermédiaire d'un tiers.* [notre traduction]

On retrouve la même spécialisation dans des extraits de discours rapporté qui apparaissent dans les articles :

(168)

"Cu aceste clarificări, operația de consolidare a păcii, dezbătută şi planificată acum la Bruxelles, poate asigura **Republicii Moldova** un viitor european. Rusia si Tiraspolul spun "Nyet". Chişinaul oficial însă trebuie să arate că operatia europeană de consolidare a păcii va fi binevenită în **Republica Moldova**", consideră Vladimir Socor. (Fx, 23.07.03)
« Avec ces éclaircissements, l'opération de consolidation de la paix, discutée en ce moment même à Bruxelles peut assurer à ***la République de Moldavie*** *un avenir européen. La Russie et Tiraspol disent 'Niet'. Chisinau doit en revanche montrer officiellement que l'opération européenne de consolidation de la paix*

sera bien accueillie en ***République de Moldavie*** *», considère Vladimir Socor.* [notre traduction]

Mais cela ne nous permet pas d'affirmer avec certitude que la spécialisation dépasse le cadre du discours de presse, étant donné que les articles sont modifiés en dernière instance par la rédaction du journal avant d'être publiés. Nous ne pouvons donc pas savoir s'il s'agit d'une formulation de l'énonciateur cité, Vladimir Socor, ou d'une pratique journalistique.

6.3.1.4. Différences linguistiques et culturelles

Si la spécialisation « locuteur » *vs* « objet » se vérifie globalement, il faut signaler quelques différences au niveau de ces emplois dans le discours de presse français, anglais, roumain et russe. Il s'agit *grosso modo* de différences stratégiques, relevant des cultures médiatiques de chaque pays et ne subissant pas de contrainte formelle au niveau du système grammatical, morphologique ou syntaxique. Ainsi, la spécialisation en structure binaire *NOM DE CAPITALE [verbe de parole] NOM DE PAYS* est courante dans la presse moldave, absente de notre corpus de presse roumaine[116], tandis que la presse anglaise et américaine préfère un nom ou une désignation de dirigeant à la place du nom de capitale[117], comme on peut le voir plus haut. Dans la presse française, ces structures apparaissent sous une forme « détournée », ne posant pas de front l'opposition « locuteur » *vs* « objet », bien qu'il s'agisse toujours de la relégation du nom de pays dans le discours autre[118] :

(169)

L'UE a d'autant plus hâte de trouver un compromis que **Washington** menace de renforcer les sanctions en appliquant le système dit du "carroussel" : la liste des produits frappés serait modifiée tous les six mois, ce qui désorganiserait encore davantage les exportations européennes vers **les États-Unis**. (M, 07.07.00)

Le même style est adopté par la presse russe :

---

[116] Aucun emploi de ce type n'a pu être trouvé dans notre corpus, mais nous en avons déjà rencontré quelques occurrences dans les médias roumains. C'est donc, avant tout, une question de fréquence, qui rend compte de différentes stratégies d'exposition discursive.

[117] Nous avons obtenu ces résultats en effectuant une recherche qualitative présence / absence des structures, en recherchant automatiquement les noms de capitales et en analysant « à la main » les structures dans lesquelles ils apparaissent, afin de ne retenir que celle qui nous intéresse ici, à savoir *NOM DE CAPITALE [verbe de parole] NOM DE PAYS*. Cette démarche permet déjà de donner une vue d'ensemble de ce phénomène, même s'il ne s'agit pas d'une étude quantitative à proprement parler, car on ne tient pas compte du rapport entre le nombre de caractères et le nombre d'occurrences, par exemple. En revanche, cela ne présente pas un problème de taille, compte tenu des résultats obtenus, le corpus moldave étant beaucoup plus petit que le corpus français.

[118] S'agissant de discours autre, il faudrait remonter aux sources de chaque déclaration pour voir qui est à son origine et quel est le nom employé de fait. En l'absence de ces données, les emplois relevés restent pour nous de l'ordre des stratégies discursives médiatiques.

(170)

> **Вашингтон** дает понять **Москве** : ее "мятеж" накануне иракской войны не забыт и не прощен, жесткое давление и жесткий нажим будут продолжаться, сердечное общение двух президентов в Санкт-Петербурге - отнюдь не свидетельствует о "новых союзнических отношениях" между **Россией** и **США**. (I, 13.07.03)
> *Washington laisse entendre à Moscou : sa « résurrection » de la veille de l'intervention en Iraq n'est ni oubliée, ni pardonnée, les fortes pressions vont continuer et l'entretien chaleureux des deux présidents à Saint-Petersburg ne témoigne pas d'une « nouvelle union » entre **la Russie** et **les USA**.* [notre traduction]

Toutes ces analyses faites sur des corpus en langues différentes et issus de cultures diverses montre, au-delà de quelques différences dont nous traiterons dans le chapitre 7, une tendance générale qui reflète la nécessité de nommer les acteurs de l'événement. La stratégie de nomination choisie est, en revanche, tributaire des styles médiatiques de chaque pays : par exemple, les périodiques roumain et moldave partagent la même langue, le roumain, mais ne partagent pas – du moins dans ce cas précis – les mêmes stratégies discursives.

6.3.1.5. Nommer l'acteur / les acteurs de l'événement : contraintes discursives et possibilités conceptuelles

Garants formels de l'identité, les noms propres ont pour vocation d'introduire des chaînes de référence ou de les modifier (Schendecker 1997, *cf.* ci-dessus). Leur capacité à créer des synergies discursives tout en restant référentiellement autonomes soulève quelques questions :

a) d'après quels principes les points de vue organisent-ils la mise en discours des événements et la configuration des acteurs événementiels ;
b) d'où vient la nécessité de nommer, désigner par des noms propres et non par des noms de classe, et de différencier ainsi les acteurs de l'événement, alors qu'il s'agit en principe d'un seul et même objet de discours.

Une remarque s'impose, qui vient ici en guise de première explication : les expressions appositives du type *la ville de Moscou* ou encore *la capitale du Pakistan* renverraient tout simplement aux villes respectives dans ces contextes informationnels, sans aucune passerelle référentielle possible vers le nom de pays[119] (si ce n'est la localisation ou l'appartenance). Il est à noter donc que seul le nom propre peut assurer la cohésion discursive dans ces conditions. Remarquons aussi

[119] Il est impossible d'axer un site discursif sur les noms de capitales ainsi utilisés : cela changerait totalement l'orientation thématique et la nature de l'événement. « Désincarné » de son pays, un nom de capitale perd ses capacités métonymiques.

que l'emploi du nom de catégorie *pays* devant les noms de pays ou à leur place même ne produit aucun déplacement référentiel.

Doit-on alors appréhender les enchaînements qui mettent ensemble des noms de pays et des noms propres de capitales, de dirigeants, d'institutions comme des relations de « reprise » ou de « reformulation » métonymique du nom de pays (mais qui irait de droite à gauche pour les structures *NOM DE CAPITALE [verbe de parole] NOM DE PAYS*, par exemple) ? D'ailleurs, qu'un nom d'institution puisse renvoyer par métonymie au pays et devenir l'équivalent d'un nom de pays dans certains contextes ne résulte pas directement du fait que les noms de pays ont un potentiel référentiel riche pouvant contenir la référence à cette même institution : les relations métonymiques ne sont pas réversibles en principe (*tête* pour *intelligence* dans *C'est une forte tête* ne prévoit pas *intelligence* pour *tête* dans *?Une intelligence brune se montra à la fenêtre*). La symétrie référentielle qui caractérise dans certains contextes les noms de pays d'un côté, et les noms d'institutions, de capitales ou d'équipes nationales de l'autre, indique que tout choix opéré dans le paradigme focalise un aspect précis de l'objet de discours.

Les occurrences de noms de pays qui renvoient à un lieu, ou à un territoire, en mettant en avant la valeur locative, relèvent d'un mécanisme de spécialisation référentielle *ad hoc* :

(171)

a) Washington menace de renforcer les sanctions en appliquant le système dit du "carroussel" : la liste des produits frappés serait modifiée tous les six mois, ce qui désorganiserait encore davantage les exportations européennes vers **les États-Unis.**
(M, 07.07.00)

b) Chişinăul oficial însă trebuie să arate că operația europeană de consolidare a păcii va fi binevenită în **Republica Moldova.** (Fx, 23.07.03)
Chisinau doit en revanche montrer officiellement que l'opération européenne de consolidation de la paix sera bien accueillie en ***République de Moldavie****.* [notre traduction]

Le point de vue porté sur l'objet opère une distinction entre les deux pôles, */lieu/* et */pays/*, à travers la prise en charge renforcée de la dimension spatiale par le nom de pays et l'activation de la dimension socio-politique par le nom de capitale (ou d'institution, ou de dirigeant).

Enfin, une dernière hypothèse concerne les stratégies énonciatives de la configuration de l'événement, qui mettent en lumière une organisation hiérarchisée des acteurs et des contraintes anaphoriques :

(172)

> În legătură cu acest aspect, Moscova declară că **Rusia** este capabilă să rezolve problema prezenței sale militare în Georgia pe bază bilaterală și nu prin intermediul altor părți terțe. (MS, 27.01.04)
> *À ce sujet, Moscou déclare que **la Russie** est capable de résoudre le problème de sa présence militaire en Géorgie par accord bilatéral, et non pas par l'intermédiaire d'un tiers.* [notre traduction]

Ni en français, ni en roumain, on ne peut envisager de dire couramment *Moscou déclare qu'elle est capable de résoudre le problème* ou *la Russie déclare qu'elle est capable de résoudre le problème*. Les reprises anaphoriques pronominales sont plutôt rares dans le contexte des événements politiques[120] et notamment après les verbes de parole. S'agissant surtout de pronoms personnels qui reprennent l'énonciateur d'un discours rapporté (*cf. **Hélène** déclare qu'**elle** est capable de résoudre le problème*), nous avons là l'évidence du fait que ces énoncés ne sont pas le résultat d'une transformation du discours direct en discours indirect, mais le produit d'une reformulation de l'information brute, relevant d'une mise en discours de l'événement.

Cette résistance à la pronominalisation pourrait aussi être interprétée comme une absence, ou comme un refus de personnification à proprement parler, ce qui pourrait constituer un argument contre l'hypothèse de la personnification des noms de pays avancée par Lecolle[121] (2001b).

Les contraintes textuelles sont moins fortes lorsqu'il s'agit de réfléchis ou de constructions infinitives : *la Russie se déclare capable de résoudre le problème* et *la Russie déclare être capable de résoudre le problème*. Il faudrait cependant disposer d'occurrences attestées pour observer leur contexte d'emploi et l'évolution de l'objet de discours[122]. Dans tous les autres cas, le dédoublage discursif des acteurs s'impose, et cela à d'autres niveaux aussi, lorsque des noms de dirigeants et de capitales sont mis en rapport :

(173)

> LE PRÉSIDENT russe, **Vladimir Poutine**, entend que **Moscou** discute sur un pied d'égalité avec les sept autres pays les plus industrialisés au sein du G8, selon une interview diffusée mardi soir 11 juillet sur la chaîne publique russe ORT. (M, 13.07.00)

---

[120] Mais pas impossibles dans la presse en général et dans d'autres configurations syntaxiques, et surtout dans la rubrique *Sports*. *Cf.* : Ce dénouement spectaculaire permet à **l'Italie** de conjurer un sort qui, depuis plusieurs années, s'acharnait sur **elle** lors des séances de tirs au but. (F, 01.07.00)

[121] Lecolle (2001b : 106) utilise le test de l'anaphore pour distinguer ce qu'elle appelle les emplois métonymiques et les personnifications des noms de pays dans les cas d'ambiguïté référentielle, tel *La Hongrie condamne du bout des lèvres. ? Elle [les habitants] n'est pas sortie manifester* vs *Elle [institution] n'a pas fait de déclaration officielle*.

[122] Nous avons relevé une occurrence de nom de capitale donnant lieu à un tel enchaînement : *Moscou reconnaît sa dette, mais se déclare incapable de payer.* (F, 15.07.00)

Il y a donc une hiérarchie qui se met en place[123], qui va de la représentation sous forme individuelle à la représentation sous forme collective des acteurs de l'événement[124]. Dans cette hiérarchie, le « locuteur » sera toujours subordonné à l'« objet ».

6.3.1.6. Bilan : la place du nom de pays dans la construction de l'événement

Dans un ensemble de données aussi complexes, ne risque-t-on pas de perdre de vue le nom de pays ? Pas vraiment, car il est toujours là, à occuper une position-clé dans le discours de presse. Il n'est pas le seul, bien évidemment : un nom, cela peut dire bien des choses (en paraphrasant Siblot 1996b), et même être habité par des discours[125] (Bakhtine 1977 [1929]), il peut même *être* discours, mais il ne pourra jamais construire des discours à lui tout seul. Ce n'est donc pas ce qu'on devrait attendre du nom de pays. Il contribue en revanche à une configuration discursive de l'événement, dont nous avons pu observer ici le pendant textuel, et il institue des sites discursifs qui mettent en place une cohésion sémantico-discursive. Dans ces sites discursifs, d'autres noms et expressions nominales sont entraînés, et c'est uniquement grâce à la prise en compte du réseau en tant que tel et de la place du nom de pays au sein du réseau qu'il devient possible de distinguer des propriétés que le nom de pays manifeste dans le discours : par contraste, différenciation et répartition des rôles, en tenant compte des synergies, clivages et tensions qui peuvent surgir au fur et à mesure que le discours se déploie. C'est ce que nous avons essayé de faire, et cette analyse a abouti à une réévaluation du potentiel référentiel du nom de pays dans une perspective relationnelle, au niveau des interférences entre les expressions référentielles.

Premièrement, le nom de pays manifeste une tendance à accumuler des valeurs et à intégrer, au fil du discours, de nouveaux aspects. Mais il semble garder en même temps une sorte d'équilibre, qui vient, de manière étrange, de la diversité à laquelle il touche : à force d'être « tiraillé » tantôt vers *les Italiens,* tantôt vers *l'équipe*, ou encore, dans d'autres contextes, vers *Berlusconi*, *l'Italie* finit par se donner des repères et se fixer.

---

[123] Contrairement à ce que soutient Kleiber (1981 : 405). On ne peut certainement pas parler de hiérarchie de classes, genres, espèces dans le cas des noms propres, mais il y a d'autres hiérarchies qui s'établissent, entre des noms propres uniquement, ou entre des noms communs et des noms propres.

[124] L'inversion des rôles est impossible dans cette configuration. En revanche, on peut avoir *La Russie a dit oui / non à Poutine* (mais probablement pas *à Moscou*).

[125] Il en sera question dans le chapitre 9.

Deuxièmement – et c'est un écho à l'hypothèse de l'organisation en degrés du contenu sémantico-référentiel du nom de pays, perçu comme unitaire – l'objet de discours le mieux délimité est celui de *l'Italie-équipe*, et c'est bien l'emploi du nom de pays qui semblait être le plus « métonymique ». Mais on en reste aux degrés, car *toute l'Italie* et *les Italiens* assurent le lien avec les autres domaines.

Troisièmement, il faut mentionner que l'équilibre des expressions nominales est une question de réciprocité et s'opère à coups de superpositions référentielles, de clivages, de négociations. C'est là que se pose la question de la référence, du sens, de l'identité nominale : rien n'est rigide, tout est en mouvement. Cependant, le lecteur finit toujours par s'y retrouver[126] : on aurait donc besoin de beaucoup plus que la référence pour rendre compte d'emplois où *la ville de Paris, la République française* et *le Quai d'Orsay* se trouvent sur un pied d'égalité… référentielle, du moins en apparence.

Enfin, pour revenir aux noms de pays, remarquons qu'ils sont présents, sur des positions généralement ressenties comme privilégiées, dans toutes les configurations d'objets du discours passées en revue. Et ce n'est pas seulement dû aux conditions de recueil du corpus, pour lequel le nom de pays nous a servi d'entrée, c'est aussi une question d'agencement discursif[127] et de valeurs pragmatiques liées à la représentation holistique que peut fournir le nom de pays. Le premier aspect venant d'être présenté dans les grandes lignes, nous nous attacherons à discuter le second.

6.3.2. Négociations axiologiques

Cette partie touche peut-être davantage que les autres à la dimension informative et aux diverses visées (séduction, crédibilité, etc.) du discours de presse, sans toutefois les aborder de front. Nous allons examiner l'hypothèse selon laquelle certains emplois des noms de pays dans les médias servent à amplifier l'événement. L'effet d'amplification se présente pour nous comme directement issu des traits spécifiques des noms de pays.

6.3.2.1. 'Être la France' *et* 'être au service de la France' *: la différence*

En fait, l'analyse de l'extrait ci-dessous devrait commencer par la dernière phrase, *Les relations franco-russes sauvées sur un tatami ?*, qui résume à elle seule

[126] Grâce à ses connaissances, mais aussi grâce aux indices fournis par le discours : reprises anaphoriques, rapports de coréférence, réseaux référentiels, etc.

[127] Par ailleurs, si le nom de pays n'apparaît pas en position actantielle dans certains articles, il y est très souvent présent sous d'autres formes, telle *l'équipe de France*.

l'information proposée par l'article et explicite le réseau des rapports qui s'établissent entre les noms propres du site discursif, leurs reformulants et l'événement. L'événement a des répercussions sur la France : en témoigne la première phrase (qu'il serait difficile de ne pas relier à celle qui vient d'être citée), *Heureuse France et heureux Jacques Chirac*. Pourtant, et on revient aux chaînes de référence, si l'ouverture est assurée par le nom de pays, ce n'est pas lui qui monopolise l'agencement textuel : la place est très vite cédée aux noms des deux présidents, *Jacques Chirac* et *Vladimir Poutine*[128], le premier étant plus saillant que le deuxième sur l'ensemble de l'article, comme on aurait pu le prévoir dans un site discursif institué par le nom de pays *la France* :

(174)

> Grâce au sumo, *Chirac* retourne *Poutine*[129]
> Heureuse **France** et heureux *Jacques Chirac* ! Pendant les deux premiers jours du sommet du G 8 à Okinawa, on avait vu *le président de la République* et sa délégation isolés, oubliés, dédaignés par un *Vladimir Poutine* en vedette, qui ne voulait pas entendre parler de rencontre bilatérale russo-française. Sans doute par mauvaise humeur à la suite des positions françaises pour une discussion sur la Tchétchénie. Impuissant à endiguer ce refroidissement des relations franco-russes et les commentaires ironiques qu'il suscitait dans la presse internationale, *le président français* arborait une mine aussi grave qu'était souriante celle du Britannique Tony Blair, grand ami de *Poutine*. Et puis soudain, le troisième jour, hier, au cours d'un déjeuner, voilà que *le nouveau maître du Kremlin* a découvert en *Jacques Chirac* un spécialiste hors pair... du sumo, cet art martial nippon, où de gros hommes à queue de cheval s'affrontent sur un tapis. Grand amateur, *le président français* a su si bien décrire 'la dimension philosophique et spirituelle' de ce sport que *Vladimir Poutine*, autre éminent spécialiste d'arts martiaux et ceinture noire de judo, en a été tout retourné. Les deux hommes se sont brusquement découvert une passion commune. C'était le début du dégel... *Chirac* était sauvé. Louant 'les connaissances encyclopédiques' du *président français* et 'son expertise sur certains sujets', *le numéro un russe* s'est dit frappé et enchanté de 'l'amour' porté par *Chirac* au sumo. 'Il en a parlé avec enthousiasme, nous avons eu un bon dialogue', a-t-il noté, impressionné. Les deux hommes ont même été jusqu'à élargir 'ce dialogue', évoquant l'influence de la culture russe sur la culture française et inversement. **Les relations franco-russes sauvées sur un tatami** ? […] (F, 24.07.00)

Jacques Chirac *œuvre* pour la France, tout comme, à une autre époque, le général de Gaulle *parlait* au nom de la France : « Moi, général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France » (Siblot 1986). Cette relation entre le dirigeant et son pays, qui va souvent jusqu'à l'identification totale, relève d'une « alchimie de la représentation » :

> « Groupe fait homme, [le représentant] personnifie une personne fictive, qu'il arrache à l'état de simple agrégat d'individus séparés, lui permettant d'agir et de parler à travers

[128] Qui se présentent sous deux formes : *prénom et nom*, ou bien *nom* tout court.

[129] L' « intrigue » se liant entre deux personnes et deux pays (nous ferons abstraction des autres acteurs impliqués dans l'événement), les noms de pays sont soulignés en gras, et les noms de personnes apparaissent en italiques. Il y aurait long à dire sur les expressions définies qui se substituent aux noms des deux présidents, mais c'est une autre histoire…

> lui, 'comme un seul homme'. En contrepartie, il reçoit le droit de parler et d'agir au nom du groupe, de 'se prendre pour' le groupe qu'il incarne, de s'identifier à la fonction à laquelle il 'se donne corps et âme' donnant aussi un corps biologique à un corps constitué *Status est magistratus*, ˝L'État, c'est moi˝. »
> (Bourdieu 1982 : 101, cité par Siblot 1986 : 24)

Le « double corps » du représentant est tributaire du *parler et agir au nom de*. Dans le discours des représentants de la nation, l'emploi des pronoms personnels de la première personne révèle souvent un lien d'identification à l'état et à la collectivité qui les constituent en tant que tels : ainsi le discours de J. Chirac dans un « Face à face » télévisé avec L. Jospin met *France* dans l'ombre de *moi* et *Français* dans l'ombre de *JE* (Tournier 2002 : 125).

Si l'état c'est le dirigeant, cela ne veut pas dire qu'ils se confondent complètement dans le discours : Jacques Chirac représente la France dans (174), mais l'unité référentielle n'est pas convoquée cette fois-ci. L'explication la plus simple qui nous vient à l'esprit ce serait de dire : « La France ne discute pas du sumo ; ce n'est pas son affaire », même si *la France* peut *annoncer, faire des pressions, demander*, etc. L'explication n'est pas aussi saugrenue qu'elle puisse en avoir l'air au premier abord, car en fait elle délimite les domaines qui peuvent ou ne peuvent pas se confondre dans les emplois des noms de pays. Elle fixe le seuil du routinier et renforce le jugement axiologique : il est, bien évidemment, possible de dire que la France parle sumo, mais l'effet discursif ne serait plus le même.

6.3.2.2. Délimitation des domaines référentiels

Après la convergence référentielle, la différenciation. Dans les exemples qui suivent, l'objet de discours s'organise toujours autour du nom de pays. C'est toujours ici qu'on le voit s'altérer le plus :

(175)

> C'est à partir de là que va se constituer le ressentiment québécois à l'égard de **la France** et des « maudits **Français** ». (P, 07.07.00)

Dans (175), la coordination impose une distinction nette entre les entités nommées, à la différence des reprises anaphoriques, où la lecture est ambiguë et automatiquement schématisée d'après les règles d'agencement discursif, en perpétuant la continuité jusqu'à un éventuel seuil de rupture.

Mais la rupture vient d'ailleurs, d'une parole rapportée qui remet en cause la notion même de *représentant* d'un pays et les conditions de sa légitimité :

(176)

> La nouvelle correction politique, la nouvelle bien-pensance, qui revendique hautement et de très haut le droit de mal penser, pourra se délecter de ces lignes – jusqu'alors passées inaperçues puisque seuls quelques happy few connaissaient l'existence d'un "écrivain singulier et rare" – le récidiviste et "vieux Français" Renaud Camus. Page 467 de son Journal de 1991, on peut lire ceci : "Quel rapport de **l'équipe de France** avec **la France** si la moitié des joueurs ne sont pas français, sinon par naturalisation précipitée ?" C'est une question en effet ! (M, 01.07.00)

Cet exemple montre bien que l'on puisse ne pas être d'accord quant aux domaines intégrés dans l'usage d'un nom de pays… Cependant, le discours de presse ne se pose pas les mêmes problèmes, ses critères étant beaucoup plus fins et flexibles, relevant de la stratégie discursive et d'une ontologie du fait social et institutionnel (dans l'esprit de Searle 1998) plutôt que d'un jugement subjectif sur les droits de représentation et de prise en charge référentielle.

6.3.2.3. Stéréotypes et emplois du nom de pays

Parfois, le choix entre plusieurs expressions dénominatives est une question d'articulation thématique, qui s'appuie sur des stéréotypes de ce que « fait un pays ». Ainsi, s'agissant toujours de football, le nom de pays est utilisé pour désigner l'équipe de Roumanie, mais cède la place au nom d'habitants lorsqu'il s'agit « d'envoyer des espions » :

(177)

> D'autres encore, tel Alan Shearer, font appel à la ruse. À la veille de son match de poule décisif face à **la Roumanie**, l'avant-centre anglais avait effectué une longue séance de tirs au but, en visant toujours le même côté. "J'étais sûr que **les Roumains** avaient envoyé un espion", expliqua-t-il ensuite. Le jour du match, il a tiré de l'autre côté. Il a marqué. (M, 01.07.00)

Certes, là encore, il est quasiment impossible de déterminer avec certitude à qui incombe le choix dénominatif, d'autant plus qu'il s'agit de discours rapporté. Il reste néanmoins que l'emploi du nom de pays *J'étais sûr que **la Roumanie** avait envoyé un espion* déplacerait les accents et la référence, de l'équipe à l'institution, de la métaphore ou blague au conflit international.

C'est là sans doute une des propriétés les plus impressionnantes des noms de pays, de s'adapter aux contextes, d'exprimer bien des choses sans se déformer. Mais en fait, il s'agit d'une propriété de la langue, de toutes les langues dont il est question dans cette étude, et probablement même d'une propriété du langage en tant que faculté de symbolisation, d'expression et de communication.

6.3.2.4. Implications axiologiques dans l'emploi des noms de pays

On peut maintenant faire un pas de plus et voir quel avantage le discours de presse peut tirer à manipuler l'actualisation des noms propres dans le site discursif. Du point de vue du contenu informatif, et en généralisant, les énoncés qui suivent sont équivalents :

(178)

Le Premier ministre a décidé de baisser les impôts
Matignon a décidé de baisser les impôts
Paris a décidé de baisser les impôts
La France a décidé de baisser les impôts

Ce qui change, en revanche, c'est l'interprétation pragmatique des énoncés. On le voit mieux avec des exemples attestés qu'il est possible de replacer dans un contexte réel. Ainsi, si la position du *Monde diplomatique* quant aux diverses interventions américaines était à définir, des énoncés comme :

(179)

a) Cette règle des "deux poids deux mesures" pourrait aussi s'appliquer à l'évaluation de la campagne de bombardements aériens menée par l'OTAN contre **la Yougoslavie**, au printemps 1999. (MD, 07.00)

b) **L'Afghanistan** fut la première cible de l'offensive planétaire contre le terrorisme. (MD, 09.03)

suffiraient probablement. Utiliser le nom de pays dans ce contexte permet, paraît-il, de présenter un événement d'une manière très concise, mais la nature du nom de pays et son contenu sémantique très complexe en font aussi un outil de prise de position. Par exemple, moyennant deux expressions référentielles autres que des noms de pays, le discours change complètement de point de vue :

(180)

Les talibans / Les bases terroristes d'Afghanistan furent la première cible de l'offensive planétaire contre le terrorisme.

On se souvient d'ailleurs des récentes discussions concernant les dénominations à utiliser pour refléter les événements d'Irak lors de l'intervention de 2003 : justement, il était préférable de parler de *Forces de la coalition* et non d'une intervention des États-Unis ou même des Américains, ni de la Grande-Bretagne d'ailleurs.

C'est une question de prise en charge des responsabilités de l'acte ou de l'événement : en employant un nom de pays, on exploite encore le stéréotype de l'État-nation ; et même si on entend occasionnellement dire qu'il est en train de disparaître avec la mondialisation, il semble bien se porter pour l'instant, du moins

pour ce qui est de l'interprétation du discours de presse. Dans l'exemple (181), l'emploi du nom de la capitale, tout en désignant par métonymie l'institution française, neutralise l'effet fâcheux que produirait le nom de pays qui impliquerait *toute* la France dans l' « affaire » de la Côte d'Ivoire[130] :

(181)
Paris cherche à calmer le jeu avec **la Côte d'Ivoire** (M, 31.07.00)

Le nom de pays se présente ainsi comme une unité complexe qui est capable de générer une représentation holistique axiologiquement marquée.

Bilan

Cette approche textuelle et pragmatique fait ressortir de nouveaux aspects du fonctionnement des noms de pays qui appuient les données obtenues dans les chapitres précédents (4 et 5). Ainsi, il est apparu que, grâce à l'articulation d'une dimension systémique (sémantico-cognitive) et d'une dimension dynamique (discursive), les noms de pays sont capables d'assumer un rôle important dans la configuration discursive des événements médiatiques[131].

Nous sommes partie d'une analyse textuelle des chaînes de référence que les noms de pays mettent en place dans les articles de presse et nous avons conclu que les noms de pays restent saillants même dans les cas où des syntagmes nominaux ou d'autres noms propres, en principe hétéro-référentiels, apparaissent au fil du texte et enchaînent sur le nom de pays. Cette observation soulève la problématique de la cohésion textuelle, mais aussi, immédiatement, celle de l'identité discursive des noms de pays.

Pour tenter d'expliquer le lien entre les noms de pays et des expressions manifestement hétérogènes, nous avons fait appel au concept d'anaphore associative, en examinant sa dimension sémantique (Kleiber 2001a) et sa dimension discursive (Charolles 1999) ; une articulation des deux s'est montrée nécessaire. C'est en adoptant la notion d'objet de discours (Miéville 1984, Grize 1996, Sitri 2003) que nous avons pu passer du niveau textuel au niveau discursif, en élargissant ainsi le champ de réflexion et en intégrant une nouvelle variable, la construction de l'événement médiatique. Lorsqu'il configure les événements médiatiques, le discours

[130] L'explication vient plus loin dans l'article : « Selon M. Ouattara, les manifestants qui ont protesté vendredi matin à Abidjan contre l'"ingérence" de Paris dans la politique ivoirienne étaient "manipulés". » (M, 31.07.00)

[131] Il s'agit, évidemment, d'événements médiatiques impliquant, d'une manière ou d'une autre, une référence à un ou plusieurs pays.

de presse met en scène des objets, des actes, des agents – les participants ou les responsables des événements, y compris les noms de pays – qu'il organise en objets de discours. Mais il est apparu que certains objets de discours non seulement co-existent dans certains articles, mais convergent ou s'entrecroisent. Nous avons appelé ces configurations complexes, susceptibles d'intégrer plusieurs objets de discours, des sites discursifs. En fédérant des sites discursifs, les noms de pays font converger les valeurs référentielles des lexèmes qui interfèrent dans leur chaîne de référence : la complexité des valeurs sémantico-référentielles propres aux noms de pays est la clé des négociations référentielles et thématiques dans le cadre de ces sites discursifs.

Le revers de la médaille est que toute expression qui devient coréférentielle par rapport au nom de pays est un concurrent discursif de ce dernier. Le discours de presse exploite régulièrement ces nouvelles ressources désignatives ; or, tout choix relève de l'expression d'un point de vue. Il est apparu que le maniement discursif des noms de pays et des diverses expressions référentielles concurrentielles permet de projeter des représentations différentes sur l'objet, en focalisant sur ou en atténuant tel aspect ou telle propriété.

Corollairement, nous avons pu voir que, dans les constellations référentielles qui font surface dans les sites discursifs, les occurrences de noms de pays sont axiologiquement marquées par une référence holistique qui fait du nom le pivot de l'événement. Le nom prend ainsi en charge des moments discursifs et des jugements relatifs à l'événement. Il dévoile ainsi une charge représentationnelle significative qui semble sous-tendre tout un réseau de relations cognitivo-discursives.

Nous nous sommes appuyée sur le concept de domaine de référence pour décrire la nature et le fonctionnement du nom de pays et nous avons largement usé d'arguments référentiels. Si la dimension référentielle, voire même ontologique, ne nous semble pas être un obstacle à la description sémantique, il serait néanmoins faux de dire que le sens du mot est sa référence : nous venons de le voir, le nom de pays peut référer à des entités différentes et autonomes. Ce potentiel référentiel, attesté dans toutes les langues étudiées, est sous-tendu par des représentations conceptuelles qui se prêtent à un jeu des points de vue et des jugements axiologiques. Les emplois des noms de pays peuvent ainsi exprimer des points de vue sur l'objet ou sur la situation. On touche là à une dynamique qui soulève la question des variations et des déterminations discursivo-culturelles : porte-t-on le même regard sur l'objet « pays » dans toutes les langues étudiées ?

CHAPITRE 7. L' « AUTODESIGNATION » : VARIATIONS LINGUISTIQUES ET CULTURELLES

Nous entreprenons dans ce chapitre une étude contrastive quantitative et qualitative qui donnera lieu à une réflexion sur les représentations socio-culturelles déposées dans les noms de pays.

Les analyses faites dans les chapitres précédents mettent en évidence un nom de pays fortement impliqué dans la configuration discursive des événements médiatiques ; une unité complexe disposant de facettes sémantico-référentielles diverses dont l'actualisation en rapport avec l'événement révèle des points de vue et des prises de position. Mais, si le même potentiel sémantico-référentiel caractérise les noms de pays dans toutes les langues étudiées, si les mêmes rapports texto-discursifs nous sont livrés par les périodiques venant de six pays, n'est-on pas en train de privilégier une interprétation référentialiste, qui convoquerait l'objet nommé en guise d'explication exhaustive ? Nous ne le pensons pas, car les propriétés sémantico-référentielles et discursives évoquées s'attachent à un domaine de référence et non à des référents concrets ; elles correspondent à des représentations caractérisant le domaine de référence en question. On peut toutefois se demander dans quelle mesure ces représentations sont translinguistiques. Nous proposons ci-dessous une étude contrastive qui donne quelques éléments de réponse.

Nous choisissons de travailler sur les formes d'*autodésignation*[1], en supposant qu'elles reflètent au mieux la langue et la culture auxquelles elles appartiennent. Par ailleurs, nous pensons pouvoir minimiser les influences interlinguistiques et interculturelles, en limitant le recours aux informations issues

[1] Par autodésignation nous entendons la manière dont le pays est nommé par ses propres institutions médiatiques. *Cf.* 4.1.1.2.

des agences de presse étrangères : les autodésignations s'attachent souvent au domaine de l'actualité interne ou de proximité.

Le point de départ est une analyse quantitative : sur un échantillon de corpus, nous observons la distribution de quatre structures sémantico-syntaxiques élaborées au préalable, qui présupposent différents degrés d'implication du référent nommé dans les événements relatés[2]. Nous évaluons ainsi la saillance pragma-discursive[3] des formes autodésignatives dans la construction de l'événement médiatique et mettons au jour des écarts significatifs entre les périodiques issus de langues et de pays différents. L'interprétation de ces écarts convoque l'hypothèse d'une prédétermination linguistique et culturelle de la position discursive des formes autodésignatives : en fait, les formes autodésignatives, qui sont des noms collectifs, semblent refléter les représentations socio-culturelles et idéologiques liées à la construction de l'identité collective : nation, peuple, pays. Le nom autodésignatif est alors investi par l'histoire, par les discours d'identification collective et par des points de vue socio-idéologiques.

7.1. Emplois des formes autodésignatives : étude quantitative

Si nous avons pu observer quelques différences quant au fonctionnement des noms de pays dans la presse française, anglophone, roumanophone et russophone, les analyses que nous avons faites jusqu'ici ne nous ont pas permis de leur donner une quelconque cohérence. Le discours de l'actualité, tout en se distinguant d'un pays à l'autre, voire d'un périodique à l'autre, fait appel aux mêmes formes (noms de pays), aux mêmes structures (locatives ou actantielles[4]) et parfois aux mêmes faits pour configurer les événements. En revanche, les proportions peuvent varier. Nous définissons donc quatre types de structures qui représentent divers degrés de participation du nom de pays dans la configuration discursive de l'événement médiatique et nous étudions la distribution des formes autodésignatives d'après ce critère de participation discursive.

7.1.1. Formes et rôles des noms de pays dans la presse

Dans cette sous-section, nous identifions les formes autodésignatives et les structures qui feront l'objet d'une étude quantitative. Le nombre de formes autodésignatives disponibles peut varier d'un pays à l'autre, et certaines formes peuvent être plus

[2] Il s'agit des structures à valeur spatiale, structures « possessives », structures obliques et structures agentives, présentées en 7.1.1.4.
[3] Voir 7.1.1.2.
[4] Nous précisons en 4.1.3.3. le sens que nous donnons à cette opposition.

fréquentes que d'autres. Selon les structures qu'elles intègrent, les formes autodésignatives sont plus ou moins saillantes discursivement.

7.1.1.1. Les formes d'autodésignation comme marqueurs de représentation

Du point de vue structurel, nous distinguons les formes courtes, monolexicales, et les formes complexes, ou polylexicales (*cf.* 1.1.3.2.). Ces structures ont été attestées dans toutes les langues étudiées :

→ des formes courtes : *la Chine, România* (roum.), *Молдова* (*Moldova,* rus.), *France* (angl.) ;

→ des formes complexes : *la République de Chine*, *Republica România* (roum.), *Республика Молдова* (*Respublika Moldova,* rus.), *the French Republic* (angl.).

À part les formes brèves et les formes complexes, il existe aussi des sigles, comme *les USA*, des surnoms hypocoristiques, tel *l'Hexagone*, des ex-noms – *la Bessarabie*. La question est de savoir quelles sont les formes de l'autodésignation d'une langue à l'autre. Nous relevons ci-dessous les formes autodésignatives les plus courantes et stabilisées dans les langues-cultures étudiées.

La forme courte *la France* est de loin la plus courante dans la presse française[5]. La forme complexe *la République française*, quant à elle, n'apparaît que très rarement : c'est le nom de catégorie *la République*, indexicalement identifiée à la France, qui est couramment utilisé pour insister sur la forme d'organisation étatique s'il y a lieu[6]. À côté des formes courtes et complexes, des occurrences de *l'Hexagone* sont régulièrement attestées. Ce surnom hypocoristique est caractéristique pour la presse française.

La presse anglaise[7] dispose d'un nombre important de formes autodésignatives. Premièrement, il faut mentionner le choix possible entre *the United Kingdom* (*le Royaume-Uni*) et *Great Britain* (*la Grande-Bretagne*). Si la référence des deux formes n'est pas la même du point de vue administratif, *la Grande-Bretagne* regroupant l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Écosse, *le Royaume-Uni* intégrant la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, la distinction référentielle est

---

[5] Cette remarque s'appuie sur l'étude de notre corpus et sur une observation régulière de la presse française nationale.

[6] Il a été suggéré, en 1.1.3., que le nom de catégorie peut servir à spécifier le domaine de référence. Nous ne pensons pas que ce soit nécessaire de spécifier le domaine de référence du nom *la France* dans la presse française…

[7] Si nous nous permettons de parler ici de la presse anglaise en général, c'est que nous avons fait des sondages dans plusieurs périodiques britanniques.

estompée par une représentation globale, tout en restant valable pour le lecteur avisé[8]. Deuxièmement, la presse anglaise utilise fréquemment l'abréviation *Britain* et le sigle *the UK*.

La presse américaine semble préférer l'autodésignation *America*[9] (*l'Amérique*) à la forme complexe *the United States of America* (*les États-Unis d'Amérique*) ; cette abréviation donne lieu à une interprétation métonymique en relation avec le nom du continent, mais il faudrait également la mettre en regard avec le nom du peuple, *Americans* (*les Américains*). Parallèlement, une autre abréviation circule, *the United States* (*les États-Unis*). Deux sigles ont été attestés par ailleurs, *(the) USA* et *the U.S.*[10]. C'est fort probablement la structure polylexicale de la dénomination qui facilite la siglaison aussi bien dans la presse française (*USA*), que dans la presse roumanophone (*SUA*) ou russe (*США*). De manière générale, dans la presse anglophone, l'usage préférentiel des sigles crée un certain effet de familiarité.

Comme la presse française, la presse roumaine manifeste une certaine préférence pour la forme brève *România*. La forme complexe *Republica română* (*la République roumaine*) apparaît moins souvent dans les titres consultés. Aucun terme familier ou affectif n'est à signaler, l'autodésignation tenant globalement d'un registre neutre.

La presse russe utilise régulièrement la forme brève *Россия* (*Rossija*), mais la forme complexe *Российская Федерация* (*Rossijskaya Federatsija=la Fédération russe*) peut également se rencontrer. On observe donc la même tendance vers la simplification autodésignative que dans les périodiques français, anglophones et roumains.

Dans la presse moldave, en revanche, la tendance semble s'inverser : *Republica Moldova*, ou *R. Moldova*, qui garde l'initiale du nom de catégorie, semblent être les formes préférentielles d'autodésignation[11]. À côté des formes complexes et de la forme brève, *Moldova*, on rencontre la forme *Basarabia* (*la*

---

[8] L'amalgame est possible à d'autres niveaux, comme le remarque Condor (1997 : 222, note 25) : « There exists an enormous amount of ambiguity (and ignorance) amongst the English concerning the appropriate situations in which to use the categories 'England' and 'Britain', and most of the respondents do not use these terms consistently. » (« Parmi les Anglais, un important taux d'ambiguïtés (et d'ignorance) concernant les situations appropriées à l'usage des catégories 'England' et 'Britain' persiste, la plupart des interviewés n'employant pas les termes correctement. » [notre traduction]). Ces ambiguïtés tendent à dénoter, il nous semble, un important degré de cohésion entre les diverses représentations, le tout et les parties.

[9] On notera que le mécanisme d'abréviation est le même, qu'il s'agisse d'anglais britannique ou américain : ~~*Great*~~ *Britain,* ~~*the United States of*~~ *America*.

[10] L'article défini *the* accompagne le sigle *USA* lorsque celui-ci entre dans des structures dénominatives complexes plus ou moins figées, du type *the USA Patriot*. Dans ces mêmes contextes, l'article peut disparaître devant le sigle *U.S.*

[11] Nous y reviendrons en 7.2.2.1.

Bessarabie). Le statut de cette forme autodésignative pose problème : il s'agit en fait du nom donné à un territoire recoupant une partie de la Moldavie actuelle et ayant appartenu anciennement à la Roumanie[12] ; c'est un nom fortement ancré dans l'histoire. Nous dirons un ex-nom, car il n'a eu de statut officiel[13] qu'à l'époque où ce territoire était une goubernie[14] de la Russie.

Nous dressons ci-dessous le tableau récapitulatif des formes autodésignatives attestées dans les périodiques qui constituent le corpus de cette étude :

Presse française	*Presse américaine*	*Presse anglaise*	*Presse moldave*	*Presse roumaine*	*Presse russe*
la France	*the U.S*	*Britain*	*Republica Moldova*	*România*	*Rossija*
l'Hexagone	*the United States*	*the UK*	*Moldova*		*Rossijskaya Federatsija*
	America	*the United Kingdom*	*Basarabia*		

Tableau 12. Formes d'autodésignation dans la presse française, anglophone, roumanophone et russe.

On peut imaginer une échelle des représentations du pays à travers les dénominations qui lui sont données sur son propre territoire, allant du subjectif et de l'affectif au neutre. La présence de la forme hypocoristique *l'Hexagone* situerait l'autodésignation de la France du côté de l'affectif et de l'assumé. Juste après seraient convoquées les formes autodésignatives du Royaume-Uni et des États-Unis. Les formes autodésignatives de la Russie et de la Roumanie occuperaient l'autre bout de l'échelle. Les formes autodésignatives de la Moldavie sont en revanche difficilement catégorisables par rapport à une telle échelle de représentations, les questions qu'elles soulèvent étant de toute autre nature.

L'originalité des formes autodésignatives relevées, les différentes représentations qu'elles véhiculent ouvrent de nombreuses pistes de réflexion. Cependant, poursuivre dans cette direction reviendrait à mettre l'accent sur les différences entre les formes avant tout. Notre objectif étant d'étudier le fonctionnement discursif et la participation à la construction de l'événement des autodésignations, nous nous proposons de déterminer le degré de *saillance pragma-*

[12] Nous renvoyons à 7.2.2.2. pour une histoire du nom.
[13] Précisons : c'est à ce moment précis que le nom d'un territoire devient le nom d'une unité administrative.
[14] Goubernie : gouvernorat, région administrative dans la Russie tsariste.

discursive des noms de pays autodésignatifs en élargissant notre champ d'observation aux positions discursives occupées par ces formes dans la presse de chaque pays.

7.1.1.2. La notion de saillance

Dès le chapitre 4 nous avons distingué les structures locatives et les structures actantielles ayant cours dans toutes les langues étudiées. Ces deux types de structures représentent les extrêmes de l'échelle de participation à l'événement : entre les extrêmes, différents degrés de saillance en rapport avec l'événement peuvent être identifiés.

Pour cerner la notion de *saillance,* nous nous inspirons en partie des acquis de la théorie de l'accessibilité[15] qui « offre une analyse procédurale des expressions référentielles, en tant que marquant différents degrés d'accessibilité mentale[16] » (Ariel 2001 : 29). Selon la théorie de l'accessibilité, les expressions référentielles indiquent au destinataire le degré de saillance d'une information (concernant un référent donné) à un moment donné du discours (*Ibid.*) : ainsi, l'emploi d'une description définie complète indique que le référent est peu accessible, alors que l'emploi d'un pronom est le signe d'un haut degré de saillance discursive[17] ; de même, le degré de saillance varie selon la position syntaxique occupée par l'expression référentielle. La théorie de l'accessibilité mesure donc la saillance d'un référent à travers les expressions qui le désignent et leur position syntaxique.

Étant donné que nous nous interrogeons sur le statut discursif du nom de pays et que nous traitons exclusivement des noms de pays autodésignatifs dans ce chapitre, nous définirons la saillance comme une donnée pargma-discursive indiquant le potentiel référentiel et l'accessibilité interprétative du nom de pays dans un contexte donné. Nous nous expliquons : ce qui nous intéresse ici n'est pas tellement le statut d'un référent-pays concret en rapport avec d'autres référents (pays ou non pays), mais l'usage qui est fait d'une expression référentielle tel le nom de pays autodésignatif. Du point de vue de l'interprétant, la saillance du référent est subordonnée à la saillance du nom. En amont, du point de vu de la production, il est tout à fait possible de penser que la saillance de l'objet détermine la position de l'expression référentielle : « In other words, more important entities will be

---

[15] Nous citerons, par exemple, Halmari (1996), Mulkern (1996), Ariel (2001).

[16] « Accessibility theory offers a procedural analysis of referring expressions, as marking varying degrees of mental accessibility. » (Ariel 2001 : 29).

[17] *Cf.* également Schnedecker (1997 : 95), note 17 (6.1.1.2.).

introduced as referential, rather than as nonreferential, as subjects rather than as nonsubjects[18] » (Ariel 2001 : 49). Notre parcours dans ce chapitre sera celui de l'interprétant qui cherche à déceler des principes de production à travers l'emploi des autodésignations.

Nous illustrons ci-dessous la saillance pragma-discursive telle qu'elle est appréhendée dans cette étude par quelques exemples, en mettant en évidence le degré d'implication du nom de pays dans la configuration discursive de l'événement médiatique.

7.1.1.3. La configuration des événements médiatiques : degrés d'implication des noms de pays

La participation du nom de pays à la configuration des événements médiatiques peut se manifester à plusieurs niveaux : sémiotique, textuel, sémantico-discursif (le locatif et l'actantiel). Nous avons pu ainsi relever, en 4.1.1.2., une première différence concernant la participation des formes autodésignatives à la sémiotisation de l'événement : dans la presse française, et dans les éditions électroniques de plusieurs périodiques britanniques, des formes autodésignatives (*FRANCE* et, respectivement, *Britain, UK*) encadrent l'actualité nationale, en se constituant en titres de rubriques. Il est apparu que cette position sémiotique de l'autodésignation n'est pas propre aux autres périodiques étudiés. Dans ce cas précis, l'étude contrastive s'est appuyée sur les critères de présence / absence, régularité / accidentalité. Ces critères conviennent moins aux autres niveaux d'analyse. Premièrement, les analyses précédentes ont montré que les noms de pays peuvent avoir une fonction locative ou endosser divers emplois référentiels et actantiels dans toutes les langues étudiées. Deuxièmement, les structures qui intègrent les noms de pays ne présupposent pas le même rapport à l'événement. Il s'agit donc d'appréhender la position des autodésignations en termes de degrés, d'où la nécessité d'une analyse quantitative et, en aval, d'une réflexion sur les degrés d'implication des noms de pays dans la configuration discursive des événements.

C'est donc la participation à l'événement qui sera notre critère distinctif principal. De nature sémantico-discursive, ce critère articule des indices formels hétérogènes. On distinguera ainsi des fonctions syntaxiques, des rôles sémantiques, dont nous avons déjà discuté en 4.1.3., et toute une série de relations sémantiques se

[18] « Autrement dit, les entités les plus importantes seront introduites plutôt comme référentielles que non référentielles, plutôt en position sujet qu'en position non sujet. » (Ariel 2001 : 49 [notre traduction]).

rattachant aux structures syntaxiques. Il est ainsi possible d'identifier et d'opposer le *sujet* et l'*objet* de l'énoncé, l'*agent* et le *patient* d'une action, les compléments de lieux, etc. Les rapports à la fois d'hétérogénéité et de proximité qu'entretiennent ces notions nous permettent d'interroger plusieurs points de vue sur l'objet et sur la configuration de l'événement.

Nous avons montré, en 6.3., que le point de vue porté sur l'objet de discours organise les paradigmes et les réseaux dénominatifs et détermine la présence ou l'absence du nom de pays ainsi que sa position dans la configuration discursive. L'évolution thématique peut ainsi ajuster la saillance du nom de pays au fil du texte. Dans l'extrait ci-dessous, la forme autodésignative *la France* apparaît en position agentive au début, en position locative au milieu ; elle met en place une relation déterminative d'appartenance à la fin :

(182)

Dans l'échelle de la discipline communautaire, **la France** est tout en bas
«Six mois pour se refaire une vertu...»[19] (titre)
Cette indifférence notoire aboutit parfois à de véritables absurdités : des textes européens pour lesquels **la France** a activement milité à Bruxelles, en Conseil des ministres, mettent des années à être appliqués sur notre territoire, qui aurait pourtant tout à y gagner. Le cas récent de la directive ouvrant le secteur de l'électricité, transposé **en France** avec plus d'un an de retard, en est un exemple flagrant : EDF a failli se voir interdire sa stratégie d'expansion européenne (le rachat de l'allemand EnBW a été un temps remis en cause), uniquement parce que l'ordre du jour du Palais Bourbon était saturé !
Pour le ministère délégué aux Affaires européennes de Pierre Moscovici, la présidence française de l'Union est l'occasion ou jamais de stopper net ces dérives. «Six mois pour se refaire une vertu européenne...», résume un conseiller. Les dossiers du gaz, de la fiscalité, et de la Poste prennent ainsi une dimension nouvelle, s'imposant comme un baromètre de l'engagement réel **de la France** dans l'Europe, bien avant les voeux pieux de l'Europe sociale et de la réforme des institutions. (F, 03.07.00)

Plusieurs lignes thématiques s'enchaînent et se croisent dans l'article – nécessité de redresser la situation (de la France), de stopper les dérives, impérativité du traitement des dossiers « européens », etc. – mais toutes peuvent être ramenées à un thème général que le titre *Dans l'échelle de la discipline communautaire, la France est tout en bas « Six mois pour se refaire une vertu… »* permet de dégager : c'est la question du positionnement de la France au sein de l'Europe qui se pose. Si on accepte cette interprétation et si on considère que l'article cité traite de la

[19] *Cf.* Annexe 2, p. 613. Si nous citons le titre, afin de donner le cadre général dans lequel les occurrences soulignées peuvent être considérées, nous ne proposons pas une analyse de l'article, dont la complexité thématique demanderait une approche bien différente, à l'instar de celle proposée dans le chapitre 6 ; ce n'est pas notre objectif ici.

France[20], on peut s'interroger sur la place du nom de pays dans la configuration de l'événement.

La lecture de l'extrait cité active un lien inférentiel entre *la France a activement milité pour des textes européens* et [évaluer] *l'engagement réel de la France* : on suppose que le fait de « militer activement » implique un certain engagement de la France dans la politique européenne et c'est la force de cet engagement qui est questionnée dans le dernier énoncé. À la suite de Marandin (1988 : 77), nous allons distinguer dans cet extrait le *thème configuré* (*la France a activement milité pour des textes européens*) et le *thème inféré* (*l'engagement réel de la France*). Le thème configuré est formulé dans le texte et oriente l'avancement du récit ; il peut laisser inférer d'autres thèmes, qui seront repris dans la suite du récit et qui mettront en retrait, ou supplanteront, le thème initial.

Cependant, proposées pour le récit, les deux catégories n'ont pas la même autonomie dans l'article de presse dans lequel la stratification thématique est de mise. Si la sélection thématique que nous venons de faire peut paraître artificielle dans les limites de l'article cité, c'est parce que l'événement médiatique a souvent une portée intertextuelle, l'inférence d'un thème s'opérant plutôt d'un texte à l'autre, et dans le cadre d'un moment discursif. C'est ainsi que *Le Figaro* annonce, à propos de l'Euro 2000 :

(183)

La France a gagné. (F, 03.07.00)

pour reprendre, le lendemain, *la victoire de la France* :

(184)

Imaginons qu'un jour l'équipe de France soit «monocolore», uniformément blanche, sans l'ombre d'un Black ou d'un beur, et qu'elle continue de gagner, que dira-t-on alors à ceux qui prétendront que cette «pureté ethnique» explique <u>la victoire</u> **de la France** ? » (F, 03.07.00)

De même, le 3 juillet 2000, *Libération* passe de *la France remporte l'Euro* à :

(185)

<u>La victoire</u> **de la France**, son secret, c'est sans doute qu'elle est la combinaison gagnante des deux styles, "physique" et "technique". (L, 03.07.00)

[20] *Cf.* 6.2., où il est suggéré que le nom de pays rassemble des thèmes et des chaînes de référence. Si on veut mettre en évidence l'importance des dossiers européens, il est possible de dire que cet article ne porte pas *exclusivement* sur la France. En même temps, se pose la question de savoir ce que pourrait être un article, un texte portant « exclusivement » sur la France. Nous insistons ici sur l'articulation entre objet de discours et site discursif que nous avons proposée (6.2.2.5.).

Lorsqu'il s'agit de moments discursifs étalés dans le temps, seul « le thème inféré »[21] apparaît dans notre corpus. Par exemple, nous avons relevé dans *The Washington Post* la séquence *Pakistan's decision* (*la décision du Pakistan*), qui correspond aux structures prépositionnelles en *de* observées ci-dessus :

(186)

> […] militant groups angry about **Pakistan's** decision to back the U.S. – led war on terror in Afghanistan. (WP, 01.07.03)
> *[…] des groupes militants irrités par la décision* ***du Pakistan*** *de soutenir la guerre menée par les USA contre le terrorisme en Afghanistan.* [notre traduction]

En remontant le fil des textes et des événements, l'analyste peut rencontrer des séquences formulant le « thème configuré ». Nous avons ainsi trouvé *Pakistan has allowed* (*le Pakistan a permis*), formulation précédant de dix-huit mois le « thème inféré » :

(187)

> […] **Pakistan** has allowed its air bases to be used for U.S. missions in Afghanistan and has now stationed more than 60,000 soldiers along the border to help capture members of bin Laden's al Qaeda network attempting to flee the U.S. air assault in the eastern Afghan mountains. (WP, 24.12.01)
> *[…]* ***le Pakistan*** *a permis aux missions américaines [USA] en Afghanistan d'utiliser ses bases aériennes et dispose à l'heure actuelle de plus de 60 000 soldats placés tout au long de la frontière pour aider à capturer les membres du réseau Al-Qaeda de Bin Laden qui essaient de fuir les frappes aériennes des USA dans les montagnes afghanes orientales.* [notre traduction]

Mais le lien entre ces deux formulations est reconstruit, et rien ne prouve que la séquence *Pakistan has allowed* (*le Pakistan a permis*) a servi de thème configuré à *Pakistan's decision* (*la décision du Pakistan*). On peut d'ailleurs se demander si le thème configuré a forcément une réalité matérielle : il est de toute manière constitutif du thème inféré, qui correspond de fait à une nominalisation, à la transformation d'un prédicat en un nom[22].

On retiendra de ces remarques deux choses. Premièrement, le statut discursif du nom de pays ne semble pas être le même selon qu'il met en place des thèmes configurés ou qu'il s'intègre à des thèmes inférés. La participation du nom de pays à l'événement est inférée dans *la victoire de la France*[23] ; le nom a une position statique, souvent figée à plus long terme ; le nom de pays n'est plus qu'une partie du nom de l'événement médiatique. Dans le même ordre d'idées, la décision du Pakistan est la cause de l'irritation des groupes militants ; le nom de pays sert

[21] Les guillemets montrent qu'il n'est pas évident de déterminer le niveau auquel on se situe, car on s'appuie sur des formes textuelles pour rendre compte du circuit (inter)textuel et peut-être même (inter)discursif.
[22] Nous suivons ici Sériot (1986 et 1987). Nous y reviendrons ci-dessous, en 7.1.2.4.
[23] Le nom de l'événement médiatique étant souvent éphémère d'ailleurs.

uniquement à identifier le « prétexte » de l'événement. Deuxièmement, le degré d'implication du nom de pays dans la construction discursive de l'événement dépend des structures dans lesquelles le nom de pays est intégré : ainsi, les thèmes inférés, dans lesquels le nom de pays est mis en retrait, ont une configuration syntaxique spécifique et correspondent à des nominalisations ; les thèmes configurés, au contraire, sont prédicatifs et le nom de pays est situé en position sujet. Il s'agit maintenant de cerner les constructions susceptibles de rendre compte des différents degrés de participation à la configuration de l'événement et ce, dans toutes les langues étudiées.

7.1.1.4. Structures SSD : illustration et discussion

Nous avons établi quatre classes d'emplois discursifs pour lesquels des critères structurels ont été mis en place : nous envisagions au début d'isoler des structures syntaxiques. Cependant, la seule position syntaxique du nom ne constitue pas un critère suffisant : il faut encore évaluer sa valeur sémantico-référentielle[24]. Notre classification s'appuyant à la fois sur des données sémantiques, syntaxiques et discursives, nous appellerons ces structures *SSD*[25] :

I) structures SSD à valeur spatiale :

(188)

a) **En France** et en Italie, en revanche, on n'a pas constaté de désengagement financier de l'État. (MD, 07.00)

b) Désintérêt face aux enjeux européens car ce changement affaiblira un peu plus la crédibilité du gouvernement, hors de **l'Hexagone**, au moment où la France prend la présidence de l'Union européenne. (M, 01.07.00)

c) **In the UK** the Government has published a draft Corruption Bill (T, 01.07.03)
Au R[oyaume]-U[ni]*, le Gouvernement a publié un projet de loi sur la corruption.* [notre traduction]

Les emplois locatifs, ayant été analysés précédemment[26], ne nécessitent pas de développement supplémentaire. Nous avons retenu dans cette catégorie les structures prépositives ainsi que les occurrences privées d'article, qui servent à situer l'événement et/ou à préciser l'origine des participants à l'événement (*cf.* 4.3.1.1), ainsi que la destination ou le point de départ des participants. Si le nom de pays en

[24] Cette remarque s'éclairera dans les pages qui suivent ; elle concerne particulièrement les structures « possessives ».
[25] En fait, ces trois dimensions – sémantique, syntaxique et discursive – se complètent et se confondent. Nous continuons ici la ligne de conduite adoptée dès le début, qui veut que plusieurs aspects du fonctionnement des noms de pays soient pris en compte.
[26] Nous renvoyons au chapitre 4 pour une discussion des fonctions discursives propres aux structures locatives.

position locative participe indirectement à la construction de l'événement médiatique – il est important qu'on puisse situer l'événement, préciser s'il peut entrer en relation avec d'autres niveaux référentiels qui actualisent des emplois actantiels du même nom – une médiation, une extension susceptible de changer le point de vue sur l'objet de discours est nécessaire pour donner lieu à des chaînes de référence et donc à des développements discursifs[27].

II) structures SSD « possessives » (en roumain, en russe et en anglais[28]), ou les structures prépositives à valeur possessive (en anglais et en français) :

(189)

a) He likened the Bush administration's implacable march into Iraq to **Britain's** mobilization for the deadly morass of World War I and **America's** self-inflicted wounds in Vietnam. (WP, 01.07.03)
Il a comparé la marche implacable de l'administration Bush sur l'Irak à la mobilisation ***de la [Grande]-Bretagne*** *pour le bourbier meurtrier de la Première Guerre Mondiale et aux blessures* ***de l'Amérique*** *[que l'Amérique s'est infligée] au Vietnam.* [notre traduction]

b) Si on établit une normalisation de la fraîcheur de nos produits, acceptée par tous les ports **de France**, d'Europe, et pourquoi pas du monde, on pourra acheter du poisson partout avec l'assurance d'une certaine qualité", s'enthousiasme Pierre Loonis. (L, 06.07.00)

c) El menționează că la 3 iulie curent se implinește exact un an de la lansarea asa-numitului "document de la Kiev", care prevede federalizarea **Republicii Moldova**, dar Federația Rusă si OSCE n-au reuşit sa găseasca măcar un expert din Occident care să susțină acest proiect şi "nu pentru că n-ar fi incercat". (Fx, 01.07.03)
Il remarque que le 3 juillet, il y a tout juste un an, a eu lieu le lancement du document dit 'de Kiev' qui prévoit la fédéralisation ***de la République de Moldavie****, mais la Fédération de Russie et l'OSCE n'ont réussi à trouver aucun expert occidental qui appuie ce projet, et ce n'est pas 'faute d'avoir cherché'.* [notre traduction]

Nous nous inspirons des rapports d'appartenance qui caractérisent les structures en *de+Npays* ou *de+art.+Npays* en français, les structures en *'s* ou en *of* en anglais, le génitif en roumain et en russe pour leur donner un nom tout à fait conventionnel. La position discursive du nom de pays dans ces structures est peu saillante, au sens des théories de l'accessibilité (Ariel 2001). En effet, Halmari (1996 : 171) note que les antécédents au « génitif » (ce serait le possessif en français) génèrent un pourcentage limité d'anaphores pronominales – ils sont plutôt repris par des syntagmes nominaux – ce qui indique leur faible accessibilité pragma-discursive.

---

[27] La localisation ne doit pas être appréhendée comme extérieure à l'événement : des liens très forts entre l'événement et le lieu s'établissent parfois, comme nous le verrons dans le chapitre 9. La création de ces liens nécessite néanmoins un long travail discursif et souvent interdiscursif.

[28] Il s'agit des structures en *'s* pour l'anglais : *Britain's, America's*, etc., qui sont, dans le cas des noms de pays, en concurrence avec les structures prépositives du type *the Queen of the United Kingdom*.

Cependant, les différences sont évidentes entre *la mobilisation de la Grande-Bretagne, les blessures de l'Amérique, les ports de France* et *la fédéralisation de la République de Moldavie*[29]. Ainsi, d'après Lomholt (1991 : 45 et sq.), des structures telle *la mobilisation de la Grande-Bretagne* résument une relation sujet-verbe (*la Grande-Bretagne se mobilise*) ; *les blessures de l'Amérique* et *la fédéralisation de la République de Moldavie* sont sous-tendues par une relation verbe-objet, réfléchi dans le premier cas, objet direct dans le second ; les séquences du type *les ports de France* expriment, quant à elles, un rapport locatif. Mais toutes ces structures ont en commun le fait de mettre en avant des objets de discours dont les noms de pays fixent l'identité[30] ; tel est aussi le cas de la séquence *le livre sur la France*, que nous pouvons rapprocher des autres.

Quel que soit le fond sémantico-syntaxique des structures « possessives », elles véhiculent toutes des thèmes dont on peut inférer une participation du pays à tel ou tel événement et constituent de cette manière le pont de médiation entre le nom de pays et l'événement, entre le nom de pays et l'agent de l'énoncé/de l'événement. C'est probablement sur les bases de ce principe que Labbé (1998) met en évidence une différence sensible quant à l'emploi du nom *la France* par F. Mitterrand et par Ch. de Gaulle :

> « […] *de* [qui] est sur-employé par F. Mitterrand alors que C. de Gaulle le sous-emploie : le premier place plus volontiers *la France* en complément ou en élément second d'un groupe nominal complexe – sur le modèle : *les grands intérêts de la France* (que le président a en charge) – alors que son prédécesseur faisait plus volontiers de *la France* le sujet du propos. »
> (Labbé 1998 : 185)

La saillance thématique de *la France* diminue en effet dès que *le président* prend en charge les intérêts du pays[31].

Nous prenons garde à éliminer de cette catégorie des séquences telle *loin de la France* qui, malgré la structure en *de+art.+Npays*, ont une valeur spatiale nettement marquée.

III) structures SSD actantielles obliques :

(190)

a) 1917 : les États-Unis s'allient à **la France** et à l'Angleterre dans la Première Guerre mondiale. (E, 27.07.00)

---

[29] Nous le mentionnons déjà en 4.1.3.1.
[30] En 4.3.2.3. nous parlons de dépendance identifiante.
[31] C'est d'autant plus flagrant lorsque le nom du pays et le nom du président ne sont pas donnés comme coréférentiels dans le contexte.

b) Şeful Catedrei Universităţii de Medicina din Poznan (Polonia), Jacek Luczak, a declarat presei că ţara sa va dona **Republicii Moldova** 2 kilograme de morfină, cantitate suficientă pentru a trata, timp de un an, toţi bolnavii de cancer înregistraţi în municipiul Chisinau. (Fx, 01.07.03)
Le directeur du département de médecine de l'université de Pozna'n (Pologne), Jacek Luczak, a annoncé à la presse que son pays allait donner à ***la République de Moldavie*** *2 kg de morphine, quantité suffisante pour soigner, pendant une année, tous les malades de cancer enregistrés à Chisinau.* [notre traduction]

c) Что уж говорить о **России**, где сдохшая корова соседа – до сих пор личный праздник большинства людей, где богатых ненавидят за богатство, а культ обиженной агрессивной бедности живет и процветает, несмотря на полтора десятка лет при пусть диком, но все-таки капитализме. (I, 01.07.03)
Que dire de ***la Russie****, où la vache morte du voisin est toujours une fête personnelle pour la plupart ; où l'on déteste les riches pour leurs richesses, où le culte de la classe pauvre humiliée et agressive vit ses meilleurs jours, malgré quinze ans de capitalisme, fût-il sauvage.* [notre traduction]

S'allier à la France et *donner à la Moldavie* placent *la France* et *la Moldavie* dans une position actantielle « participative » réelle. Les reprises coréférentielles du nom *la France* ci-dessous illustrent le potentiel discursif du nom de pays dans cette position[32] :

(191)

Pas de volley français à Sydney (titre)
En battant **la France** hier soir, **les Pays-Bas** se sont qualifiés pour le tournoi olympique de volley-ball. Les tricolores, qui se sont inclinés 3 sets à 1 (25-20, 19-25, 25-23, 25-21) dans leur dernier match du tournoi de Castelnau, ne participeront donc pas aux Jeux olympiques de Sydney. (L, 28.07.00)

Cette catégorie comprend les occurrences d'autodésignations en position de complément, qu'il s'agisse du bénéficiaire, du patient ou du contre-agent de l'action[33] (ainsi, dans la rubrique Sport(s), *se battre contre N* ou *battre N*). Le « sujet logique » des structures logiques y figure en tant que patient mis en retrait par l'emphase du « sujet syntaxique ». Parmi les exemples que nous venons de donner figure un cas particulier qui peut poser problème (*cf.* 190c). S'agit-il d'une structure locative ou d'une structure oblique ? En fait, l'autodésignation *la Russie* renvoie à l'objet de discours tout en ouvrant un univers de discours[34] : nous avons pu constater à plusieurs reprises que les deux dimensions s'articulent dans le discours de presse. C'est l'agencement de la phrase, sous-tendant un *il s'agit de*, qui nous permet de catégoriser cette occurrence dans les structures obliques. La lecture de l'article et l'étude du cotexte (reprises, chaînes de référence) permettent de trancher dans les cas les plus difficiles.

[32] Pour une analyse de cet exemple voir 6.1.1.2.
[33] Nous faisons appel à plusieurs catégories actantielles pour indiquer que les rôles ne sont pas tout à fait les mêmes d'un cas à l'autre. Mais la position discursive du nom de pays reste la même dans tous ces cas.
[34] Nous renvoyons à 4.2.1.2. pour une présentation de la notion d'univers de discours.

IV) structures SSD actantielles agentives :

(192)

a) **Россия** отмечает годовщину нового УПК (I, 01.07.03, titre)
La Russie *fête l'anniversaire de l'UPK [code pénal].* [notre traduction]

b) **La France** n'avait ni la volonté ni les moyens d'une reconquête du Canada, et les Français ont oublié le Québec. (P, 07.07.00)

c) « Ea [Constituția] ar putea să aibă un chip neatrăgător », drept pentru care **România** se consideră îndreptățită să participe alături de statele UE la modelarea viitoarei Constituții europene. (A, 01.07.03)
'Elle [la Constitution] pourrait être peu attirante', voici la raison pour laquelle ***la Roumanie*** *se considère en droit de participer, à côté des autres états de l'UE, à la construction de la future Constitution européenne*. [notre traduction]

L'identification des structures agentives ne pose pas problème en principe : il s'agit d'occurrences qui configurent un thème de discours (*cf.* ci-dessus, 7.1.1.3.) à partir du nom de pays. Nous précisons juste que les structures agentives que nous identifions comme telles ne se limitent pas au cas sémantique agent de Fillmore (1968) : ainsi, des occurrences comme *la France est une fête* (série de titres du *Figaro*) seront intégrées à cette catégorie. Si l'agent de Fillmore est « l'instigateur de l'événement » tout court, le nom de pays est ici « l'instigateur » d'événements médiatisés[35] : festivals, spectacles, festins, etc. En fait, l'énoncé *la France est une fête* introduit un objet de discours et met en place une chronique thématique couvrant plusieurs numéros.

À l'issue de cette catégorisation, et en généralisant, on peut conclure que les occurrences se rapprochant du pôle */lieu/* et intégrant des structures locatives prépositionnelles ont une saillance minimale et une très faible capacité de développement thématique (structures I et II, exemples 188-189). Au contraire, l'accentuation du pôle */pays/* favorise le développement thématique, les positions agentive et oblique amplifiant le potentiel du nom de pays (structures III et IV, exemples 190-192) : il s'agit d'une saillance pragma-discursive maximale.

Le degré de participation du nom de pays à la configuration de l'événement reflète des points de vue différents sur l'objet et sur l'événement. Nous avons vu combien il est facile pour le nom de pays d'assumer des rôles discursifs différents. Il s'agit maintenant de déterminer si ce potentiel est représenté de manière égale dans toutes les langues-cultures étudiées.

[35] Ce cas confirme l'expression graduelle de la saillance discursive et met en évidence les difficultés que toute classification rencontre : l'impossibilité d'étiqueter de manière univoque et rigide les faits de langue et de discours.

7.1.2. Étude quantitative contrastive des structures SSD

Après avoir présenté le cadre de l'étude quantitative – corpus, volumes utilisés, notations pratiquées dans le tableau des résultats, nous nous confrontons aux données. Les comptages mettent au jour des écarts que nous n'avons pu observer dans le cadre des analyses qualitatives. L'interprétation des résultats s'avère problématique, les variations pouvant être aussi bien de nature discursive que de nature linguistique et culturelle.

7.1.2.1. Comptage des structures : remarques liminaires

L'étude quantitative des structures SSD dans le but de déterminer le rôle thématique octroyé aux formes autodésignatives par la presse de chaque pays nécessite une mise au point de la technique de comptage, des supports et des volumes utilisés.

Telles qu'elles ont été définies ci-dessus, les structures SSD exigent un traitement manuel avant tout, le cotexte d'actualisation permettant de fixer les frontières entre des catégories qui relèvent en fait d'un système graduel ; ces contraintes ont sensiblement réduit notre champ d'étude. Nous avons donc un micro-corpus équilibré, comprenant un numéro (le premier du mois[36]) de chaque périodique. Cependant, comme le volume du texte varie d'un périodique à l'autre et d'un pays à l'autre, nous avons travaillé aussi bien sur des occurrences que sur des pourcentages (*cf.* le tableau [13]). Nous avons pu observer par ailleurs que le nombre total d'occurrences d'un périodique ne préjuge pas des quotas attribués à telle ou telle structure.

Pour cette étude, nous nous sommes appuyée sur un échantillon de corpus constitué à partir de treize titres de presse, dont les six périodiques français et les périodiques russe, britannique, anglais, roumain et moldave déjà exploités[37], auxquels s'ajoutent deux périodiques supplémentaires, *Evenimentul Zilei* (EZ, Roumanie) et *Moldova Suverana* (MS, Moldavie). Ce supplément de corpus s'est imposé dès les premiers sondages quantitatifs, qui ont mis en évidence des différences importantes entre la presse roumanophone et les autres titres de presse ; le supplément de corpus nous a permis de vérifier la pertinence et la représentativité des résultats obtenus.

---

[36] Excepté un élément de corpus supplémentaire, le quotidien moldave *Moldova Suverană*, dont nous n'avons pu récupérer l'édition du 1 juillet 2003 en temps utile. Notre étude quantitative ne se rattachant pas à des moments discursifs spécifiques, nous ne pensons pas que ce manque puisse fausser les résultats d'ensemble.

[37] *L'Express, Le Figaro, Libération, Le Monde, Le Monde diplomatique, Le Point* (fr.) ; *Izvestia* (rus.) ; *The Times* (GB.) ; *The Washington Post* (USA) ; *Adevarul* (RO.) ; *Flux* (MD).

Nous sommes consciente du fait que ni le statut de la presse, ni les orientations idéologiques, ni les genres de la presse écrite ne sont les mêmes à travers les pays, et qu'il est difficile, voire impossible, de trouver des titres de presse dont on pourrait comparer les données discursives sans prendre en compte les éléments contextuels. Chaque publication a son style, qui correspond à une image nationale, donc, géographiquement et/ou idéologiquement déterminée. Cependant, notre objet d'étude étant le nom de pays en autodésignation, les particularités contextuelles du discours de presse ne s'imposent pas comme un *a priori* d'analyse. En revanche, nous pourrons les intégrer à notre réflexion une fois les données quantitatives obtenues.

7.1.2.2. Données quantitatives : présentation et interprétation des choix autodésignatifs[38]

Les résultats du comptage apparaissent dans un tableau [13] mettant en regard les quotas de chacune des formes autodésignatives[39] employées et des quatre structures SSD identifiées.

Tout d'abord, soulignons que le micro-corpus d'analyse ne retient pas toutes les formes autodésignatives présentées en 7.1.1.1. : sont absentes de notre corpus les formes *Great-Britain, the United States of America, (the) USA, Republica româna*. Compte tenu du volume réduit du corpus, ces données ne se prêtent à aucune généralisation, les formes autodésignatives absentes pouvant être attestées à d'autres dates. Il est en revanche possible de les considérer comme moins saillantes par rapport aux formes attestées dans le micro-corpus, dont la présence est régulière dans le discours des périodiques consultés. On notera que ces autodésignations correspondent toutes à des formes complexes, ou sigle d'une forme complexe, dans le cas de *(the) USA*. Les formes complexes correspondent en fait aux noms officiels et ont un usage généralisé dans les textes législatifs ou juridiques. Dans le discours de presse, les formes complexes renvoient souvent à des discours « autres ». Ainsi,

[38] Nous avons dû nous même faire quelques choix de présentation. Ainsi, nous avons attesté, sur l'ensemble du micro-corpus en français, sept occurrences de l'autodésignation *l'Hexagone,* dont six en position locative (quatre dans *Le Figaro*, une dans *L'Express*, une dans *Le Monde*) et une en position agentive, dans *Le Point*. Compte tenu du nombre total d'occurrences de la forme *la France* (420 occurrences), la forme *l'Hexagone* montre une fréquence très basse. Elle n'apparaît donc pas dans nos tableaux. En revanche, la forme *the United Kingdom*, en tant que forme autodésignative « officielle », apparaît dans les tableaux avec uniquement trois occurrences (d'ailleurs, rapporté au nombre total d'occurrences de formes autodésignatives dans le périodique britannique, ce nombre indique un quota deux fois supérieur à celui de la forme *l'Hexagone*).

[39] Le nombre d'occurrences de chacune des formes apparaît entre parenthèses. Lorsque plusieurs formes autodésignatives figurent dans le même périodique, ce nombre peut être comparé avec le nombre total d'occurrences figurant à côté du nom de chaque périodique.

les trois occurrences de *la République française* attestées dans le micro-corpus français apparaissent dans la séquence *le président de la République française* désignant un statut officiel dans un contexte de politique européenne. La seule occurrence de la forme complexe autodésignative en russe intègre la séquence *imenem Rossijskoy Federatsii* (*au nom de la Fédération de Russie*) prononcée au sujet d'une condamnation en justice. Il est aussi à mentionner que le nom de pays a une position statique dans toutes ces séquences. Les données quantitatives indiquent en revanche une fréquence élevée des formes complexes d'autodésignation (*Republica Moldova* et *R. Moldova*) dans la presse moldave.

Le choix de formes courtes ou des formes complexes peut refléter le degré de saillance mentale (au sens de la théorie de l'accessibilité, *cf.* 7.1.1.2.) du référent. Ainsi, en se référant aux noms propres de personnes, Mulkern (1996 : 245) signale que les formes complexes (ex. : *Jean Dupont*) d'anthroponymes sont pleinement informatives et indiquent que le degré de saillance du référent nommé est très bas. En revanche, les noms « partiels » (prénoms ou diminutifs) désignent des référents considérés comme saillants. Il est possible d'interpréter les choix autodésignatifs en s'inspirant de ces remarques.

Nous avons suggéré, en 1.1.3.2., que les formes courtes et les formes complexes de noms de pays ne sont pas sémantiquement équivalentes, car elles ne peuvent pas apparaître dans les mêmes contextes. Si les deux pôles */lieu/* et */pays/* peuvent être activés par les occurrences des formes complexes, il existe des emplois qu'elles ne peuvent pas assumer : ainsi, *la République française* ne pourra référer ni à l'équipe nationale, ni à un événement, ni à l'économie. Ce phénomène limite sensiblement le nombre d'occurrences de formes complexes en position agentive.

7.1.2.3. La distribution des SSD dans le micro-corpus

Le nom de pays a un statut privilégié dans les structures agentives : il y développe au maximum son potentiel sémantico-référentiel et thématique. Nous avons donc fait de ces structures un point de repère pour l'observation des données. L'analyse constrastive des données permet de révéler des tendances propres à chacune des langue-cultures étudiées. La répartition des structures SSD dans les divers périodiques consultés montre que le statut du nom de pays dans la mise en discours de l'événement médiatique est soumis à des contraintes inédites.

Toutes les structures SSD identifiées sont représentées dans le micro-corpus, mais les proportions varient d'une forme autodésignative à l'autre (dans les langues

où plusieurs formes apparaissent), d'un périodique à l'autre, et surtout d'un pays à l'autre. Pour chaque périodique, nous avons souligné en gras les chiffres et les quotas représentant les deux structures les plus fréquentes. En mettant en évidence deux structures et non pas une seule, la plus fréquente, nous souhaitions attirer l'attention sur les tendances générales ainsi que sur les éventuels équilibres quantitatifs. Le fait que telle ou telle structure soit privilégiée dans un discours est de peu d'intérêt en dehors de toute considération contextuelle.

		VALEUR SPATIALE	STRUCTURES « POSSESSIVES »	STRUCTURES OBLIQUES	STRUCTURES AGENTIVES
Presse française	*L'EXPRESS* (occurrences au total : 53)				
	(la) ***France*** (53)	**18 / 1** **33, 96 %**	7 13,20 %	11 20,75 %	**17** **32,07 %**
	LE FIGARO (occurrences au total : 115)				
	(la) France (115)	**33 / 4** **28,69 %**	32 27,82 %	17 14,78 %	**33** **28,69 %**
	LIBERATION (occurrences au total : 73)				
	(la) France (73)	18 24,66 %	**19** **26,02 %**	11 15,07 %	**25** **34,25 %**
	LE MONDE (occurrences au total : 100)				
	(la) France (100)	18 / 1 18 %	**23** **23 %**	15 15 %	**44** **44 %**
	LE MONDE DIPLOMATIQUE (occurrences au total : 39)				
	(la) France (39)	**29** **74,36 %**	4 10,3 %	1 2,56 %	**5** **12,8 %**
	LE POINT (occurrences au total : 40)				
	(la) France (40)	7 17,5 %	8 20 %	**10** **25 %**	**15 / 1** **37,5 %**
Presse anglaise	*THE TIMES* (occurrences au total : 110)				
	Britain (53)	14 25,45 %	**16** **29,09 %**	8 14,55 %	**17** **30,91 %**
	(the) United Kingdom (3)	0 0	**3** **100 %**	0 0	0 0
	the UK (52)	**15** **28,85 %**	**33** **63,46 %**	0 0	4 7,69 %
Presse américaine	*THE WASHINGTON POST* (occurrences au total : 207)				
	(the) United States (41)	**14** **34,15 %**	0 0	13 31,7 %	**14** **34,15 %**
	America (29)	2 (focalisé) 6,89 %	**8** **27,59 %**	5 17,24	**14** **48,28 %**
	(the) U.S. (137)	1 0,73 %	**129** **94,16 %**	3 2,18 %	**4** **2,92 %**
Presse russe	*IZVESTIA* (occurrences au total : 95)				
	Rossija (95)	**25** **26,32 %**	**42** **44,21 %**	13 13,68 %	15 15,79 %
Presse roumaine	*ADEVARUL* (occurrences au total : 57)				
	România (57)	27 **47,37 %**	**15** **26,31 %**	8 14,03 %	7 12,28 %
	EVENIMENTUL ZILEI (occurrences au total : 31)				
	România (31)	**20** **64,52 %**	7 **22,58 %**	4 12,90 %	0 0
Presse moldave	*FLUX* (occurrences au total : 55)				
	R(epublica) Moldova (42)	**20** **47,62 %**	**11** **26,19 %**	6 14,28 %	5 11,90 %
	Moldova (6)	**5** **83,33 %**	0 0	1 16,67 %	0 0
	Basarabia (7)	**6** **85,71 %**	0 0	**1** **14,29 %**	0 0
	MOLDOVA SUVERANA (occurrences au total : 38)				
	Republica Moldova (20)	**5** **25 %**	**10** **50 %**	4 20 %	1 5 %
	Moldova (18)	**8** **44,44 %**	**5** **27,78 %**	2 11,11 %	3 16,67 %

Tableau 13. Distribution des formes autodésignatives dans la presse française, anglophone, roumanophone et russe.

Les structures agentives sont fréquentes dans la presse française (33,3% en moyenne[40]). Elles représentent le premier choix de *Libération*, du *Monde* et du *Point*, le second choix de *L'Express* et du *Monde diplomatique* et côtoient, pour ce qui est de la forme *France*, les structures locatives dans *Le Figaro*. Trois périodiques, *L'Express, Le Figaro* et *Le Monde diplomatique* accordent une place importante aux structures spatiales[41]. Les structures « possessives » et obliques ont une fréquence comparativement faible dans la presse française. On en conclut que l'autodésignation a une position relativement saillante dans les périodiques nationaux consultés, du moins dans les limites du micro-corpus exploité.

Dans la presse anglophone les structures « possessives » sont des plus fréquentes. Elles représentent, avec les structures agentives – ou locatives, selon les formes d'autodésignation – le premier et le second choix de ces textes. Cette particularité semble liée à la présence des sigles *the UK* et *the U.S.* dans la presse anglophone : en effet, les sigles constituent 63,5% des structures possessives dans *The Times* et 94% de ces structures dans *The Washington Post*. On retiendra de ces comptages la tendance vers la spécialisation de certaines formes autodésignatives en anglais. Les sigles identifient le plus souvent les organismes et les symboles de l'état, comme *the U.S. Government* (*le gouvernement des USA*), *the U.S. Air-Force* (*les forces aériennes des USA*) ou encore *the UK flag* (*le drapeau du Royaume-Uni*). Au-delà des différences, les deux périodiques anglophones sont très proches quant à la répartition des structures SSD, et ils se rapprochent aussi de la presse française : ainsi, les quotas des positions agentives des formes « pleines »[42] en français et en anglais britannique ou américain oscillent entre 30 et 40%. Les thèmes configurés et les thèmes inférés se côtoient dans ces périodiques, et le nom de pays reste assez présent dans la construction de l'événement.

Si on prend les structures agentives comme point de repère, c'est dans la presse russe qu'on enregistre un premier basculement, ces structures n'y apparaissant qu'en troisième position (15,79%), après les structures « possessives » (44,21%) et les emplois locatifs (26,32%), l'écart des quotas étant significatif. Le nom autodésignatif est donc plutôt en retrait ici.

---

[40] Ce résultat a été obtenu en rapportant le summum des occurrences en position agentive dans l'ensemble des périodiques français au nombre total d'occurrences de la forme *France*. On notera que c'est surtout leur faible fréquence dans le mensuel *Le Monde diplomatique* qui fait baisser le quota global.

[41] Les structures spatiales représentent 29% du nombre total d'occurrences.

[42] On ne peut comparer que ce qui est comparable : les sigles n'existant pas en tant que forme autodésignative dans la presse française, il est impossible d'en faire un élément de comparaison.

Dans la presse roumaine et moldave, le nom de pays, bien que présent dans différentes structures, s'efface devant des objets de discours qui, définis par rapport à lui, finissent par prendre sa place (ou ce qui aurait pu être sa place) dans la construction de l'événement. Le nom de pays sert avant tout à situer des événements et à identifier des objets.

Étant donné les dimensions du corpus exploité, les comptages que nous venons de faire n'ont pas une valeur statistique exhaustive. Nous parlerons donc plutôt de tendances d'usage qui demandent un travail d'interprétation : les différences mises au jour sont beaucoup plus importantes qu'on aurait pu le prédire.

7.1.2.4. Hypothèses contextuelles et discursives

Le matériau que nous avons utilisé pour cette étude quantitative étant destiné à révéler la saillance du nom autodésignatif dans la configuration de l'événement médiatique, une approche interprétative du discours s'impose.

Nous commencerons par reprendre les notions de thème configuré et thème inféré discutées ci-dessus. Une partie des structures « possessives », qui entraînent l'effacement du nom de pays correspond à des nominalisations : *l'engagement de la France, la fédéralisation de la République de Moldavie, la décision des US[A]*. Sériot (1987) accorde à ces structures le statut de reprises anaphoriques, renvoyant à des propositions du type *la France s'est engagée*. L'antécédent de la nominalisation peut être extérieur au texte : la nominalisation est alors « un point de passage entre la cohérence linéaire superficielle des phrases d'un texte, et l'avant texte, inter-texte ou interdiscours qui en est la condition de possibilité et auquel il est mêlé en un entrelacs inextricable » (Sériot 1987 : 158). Les périodiques faisant usage d'un grand nombre de nominalisations[43] assoient donc la configuration de l'événement sur des prémisses intertextuelles et interdiscursives[44]. Ce type d'aménagement discursif demande un travail interprétatif beaucoup plus important que les discours privilégiant les structures actantielles. De même, notons qu'en l'absence de l'antécédent, on ne pourra jamais savoir s'il s'agit effectivement d'une reprise ou d'une « proposition sans assertion » ; « le connu peut n'être qu'un effet de connu » (Sériot 1987 : 158-159).

L' « effet de connu » fait perdre à l'événement son statut d'actualité : c'est du « déjà connu » ! On peut se demander si l'événement est aussi à prendre comme du

[43] Nous rappelons cependant que les structures « possessives » ne correspondent pas toutes à des nominalisations.
[44] Nous renvoyons à 3.2.2.3. pour une définition de ces termes.

« déjà accepté » qui ne susciterait plus aucune analyse, aucune évaluation de la part du lecteur. Sériot (1986) montre comment les nominalisations dans le discours politique soviétique imposent subrepticement un point de vue. Cependant, ce qu'on observe le plus souvent dans les périodiques consultés ressemble peu à une orientation propagandiste, les nominalisations rencontrées relevant plutôt d'un enchaînement intertextuel : la structure *the U.S. presence in Irak* (*la présence des US[A] en Iraq*), par exemple, renvoie au moment discursif concernant l'intervention en Iraq de mars 2003.

D'autres structures « possessives » peuvent être interprétées comme des ellipses d'énoncés attributifs. Dans ces cas, l'absence de prédication permet la stabilisation d'une représentation stéréotypique du référent. Ainsi, l'énoncé *La France est une fête* (titre d'une série d'articles du *Figaro*) reste ouvert au jugement du lecteur, qui peut le nier : *non, la France n'est pas une fête*, alors que la structure *etnicheskoe mnogoobrazie Rossii* (*la diversité ethnique de la Russie*, I, 01.07.03) présuppose une propriété indéniable du référent : *la diversité ethnique de la Russie* véhicule en effet un présupposé. On peut voir dans le présupposé un élément qui ne peut être annulé, et qui constitue donc un support argumentatif fort (*cf.* Ducrot 1972) ou encore le produit d'une prédication implicite qui met en évidence une double production énonciative, un emboîtement de discours (Sériot 1987). Pour nous l'intérêt est de voir que, dans le discours du périodique, le nom de pays est associé d'emblée à des caractérisations qui bloquent tout (autre) développement au sujet du référent.

Mais ces considérations ne nous font pas avancer davantage. Si l'on comprend un peu mieux les effets discursifs de telle ou telle formulation, on est loin de comprendre les enjeux ou les motivations de ces choix. On peut d'ailleurs se demander si des enjeux réels existent. Enjeux et effets se confondent souvent dans le discours de presse qui a pour vocation de (re)construire des événements du monde afin de les présenter au destinataire collectif. Dès lors, se pose la question de savoir ce qui fait qu'un périodique choisisse de rendre saillant le nom autodésignatif ou à l'inverse, de l'« effacer » de la construction de l'événement.

On peut supposer que les différences mises au jour par l'analyse quantitative relèvent avant tout de stratégies discursives particulières : il existe très probablement

plusieurs façons de construire l'événement[45] (*cf.* 6.3.), plusieurs façons d'envisager la participation du pays aux événements relatés. Ainsi, l'originalité du *Monde diplomatique* dans le micro-corpus de presse française pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un périodique d'analyse[46] et non d'un périodique d'actualité. La perspective analytique est confirmée par la prépondérance d'articles assez longs, qui articulent plusieurs objets de discours autour d'une thématique générale. Mais, à la différence des articles analysés dans le chapitre 6, le nom de pays n'institue pas de site discursif. La forme autodésignative *France*, en position localisante – il s'agit dans la plupart des cas de la structure *en France* – a une fonction limitative (4.3.1.2.). Au-delà de cette particularité due au « genre » du discours portant sur l'événement, la distribution des structures dans *Le Monde diplomatique* reste proche des configurations observées dans *L'Express* et *Le Figaro*, les structures agentives venant en deuxième place après les structures spatiales.

Si les préférences et les stratégies discursives peuvent être très diversifiées dans les médias en général, les différences observées entre les périodiques de plusieurs pays restent une donnée essentielle. On peut, certes, s'interroger sur leur pertinence : ce questionnement nous a d'ailleurs conduite à proposer des compléments de corpus pour la presse roumaine et moldave qui confirment les tendances observées. Les dissemblances étant visibles d'une langue à l'autre et d'un pays à l'autre, il est permis de penser que chacun des espaces médiatiques identifiés linguistiquement et géographiquement dispose d'une stratégie discursive du traitement de l'événement qui lui est propre. La position du nom de pays dépendrait alors du modèle discursif choisi. Mais cette hypothèse ne résout pas le mystère de l'effacement du nom de pays dans certains discours et de sa saillance dans d'autres : il doit exister une motivation pré-discursive qui étaye le choix de la stratégie de configuration de l'événement.

Les données du micro-corpus nous permettent de nous interroger sur les préférences d'un périodique en tant que relevant d'un espace linguistique et culturel donné : d'une part, on observe des affinités entre la presse moldave et roumaine, qui

---

[45] Mais notre objectif était de préciser la place de l'autodésignation dans la configuration discursive de l'événement et non d'observer les stratégies de construction des événements. Dans ce dernier cas, l'étude d'un moment discursif précis dans des périodiques issus de langues et cultures différentes conviendrait mieux.

[46] Dans une perspective socio-discursive, on pourrait mentionner le choix du *Monde diplomatique* de tenir une sorte de « contre-discours » pour expliquer les différences attestées. Mais, étant donné que nous ne proposons pas d'étude socio-discursive des périodiques consultés, nous tenons cette hypothèse à distance.

emploient une seule et même langue, le roumain[47], ainsi qu'entre les périodiques anglais et américain, rédigés en anglais ; d'autre part, les médias anglophone et français sont très proches historiquement, les stratégies d'écriture circulant entre les deux espaces depuis des décennies : ils sont aussi très proches quant à la distribution des structures SSD. On notera en revanche que le quota des structures « possessives » dans le quotidien *Moldova Suverana* le rapproche davantage de la presse russe que de la presse roumanophone. Dans un premier temps, ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que le périodique est publié en deux langues, russe et roumain, les deux éditions s'inspirant avant tout des agences russes ou moldaves de langue russe.

7.1.2.5. Formes autodésignatives et autres noms de pays : données complémentaires

On peut se demander si les phénomènes observés concernent exclusivement les formes autodésignatives dans les langues étudiées. En fin de compte, le rôle alloué aux noms autodésignatifs dans la configuration discursive des événements pourrait relever d'une régularité plus générale concernant le fonctionnement des noms de pays dans le discours d'un périodique ou encore dans une langue donnée ; si c'est le cas, une réévaluation de la position discursive des noms de pays en français, en anglais, en roumain et en russe pourrait être suggérée.

Les tendances mises au jour par l'analyse quantitative ne semblent pas s'imposer lors de l'actualisation des autres noms de pays dans ces corpus. Ainsi, par exemple, dans le périodique moldave *Flux*, où les formes autodésignatives occupent préférentiellement une position locative (56,4% des occurrences), le nom *Rusia*[48] (*la Russie*) occupe régulièrement une position agentive[49] :

	valeur spatiale	*structures « possessives »*	*structures obliques*	*structures agentives*
Rusia (56 occ.)	9 16,07 %	17 30,35 %	11 19,64 %	19 33,93 %

Tableau 14. Structures SSD intégrant la forme Rusia *dans le quotidien moldave* Flux.

[47] Nous l'affirmons en nous tenant à des données linguistiques et historiques, et nous nous refusons à toute spéculation politique qui voudrait appeler cette langue le moldave, et cela sans même mentionner son appartenance au groupe des langues romanes.
[48] Nous prenons en compte, bien évidemment, toutes les formes flexionnelles de ce nom.
[49] Sondage effectué sur une période de trois semaines (du 1 au 22 juillet inclus) et sur dix numéros. Nous signalons qu'aucun moment discursif impliquant exclusivement la participation de la Russie ne caractérise cette période. Les sujets traités concernent d'ailleurs souvent les relations entre la Moldavie et la Russie.

Nous reproduisons ci-dessous les colonnes concernant la fréquence et la distribution des formes autodésignatives dans le même périodique (nombre total d'occurrences : 55) :

	valeur spatiale	*structures « possessives »*	*structures obliques*	*structures agentives*
R(epublica) Moldova	20 47,62 %	11 26,19 %	6 14,28 %	5 11,90 %
Moldova	5 83,33 %	0 0	1 16,67 %	0 0
Basarabia	6 85,71 %	0 0	1 14,29 %	0 0

Tableau 15. Distribution des formes autodésignatives dans le quotidien moldave Flux.

Les écarts sont flagrants. D'autres données vont dans le même sens : un sondage effectué sur un numéro du quotidien roumain *Adevarul* montre que la forme *Franta* (*la France*) est plus saillante que la forme *România* : elle enregistre un nombre égal d'occurrences en position saillante (structures agentives et structures obliques : 4) et en position effacée (structures spatiales et structures « possessives » : 4).

Si les données semblent aller dans le même sens, cela n'appelle pas moins à une explication, car les écarts de distribution entre les formes autodésignatives et les autres noms de pays dans les périodiques moldave et roumain peuvent avoir des substrats et des effets différents. Ainsi, la fréquence de la forme *Rusia* (*la Russie*) en position agentive amplifierait les responsabilités de la Russie dans une série d'événements (*cf.* 6.3.2.). Les contextes dans lesquels le nom occupe une position agentive font ressortir la position du périodique *Flux* par rapport aux événements et par rapport à la position officielle de la Russie[50] :

(193)

a) **Rusia** a provocat fenomenul separatismului în estul Republicii Moldova (Fx, 01.07.03)
La Russie *a provoqué le phénomène de séparatisme à l'est de la République de Moldavie* [notre traduction]

b) Odată cu armata, **Rusia** trebuie sa-şi retraga şi administraţia de ocupaţie din regiunea de est a statului nostru (Fx, 01.07.03)
Avec l'armée, ***la Russie*** *doit retirer son administration d'occupation de la région orientale de notre état.* [notre traduction]

[50] Le périodique, quotidien national et quotidien de l'opposition, cite ici les paroles d'un des chefs de l'opposition.

En fait, selon d'autres points de vue, ce n'est pas la Russie, mais éventuellement des formations politiques russes peu maîtrisées par l'état qui ont attisé les revendications séparatistes en Moldavie. Quant à l'armée russe, ce seraient les forces séparatistes de l'est de la Moldavie qui empêcheraient son retrait.

Dans d'autres contextes, la position agentive est induite par la source informative citée. C'est le cas des paroles de J.-P. Raffarin, transmises par l'agence russe RIA Novosti :

(194)

> În acelaşi cadru, premierul francez a dat asigurări că **Rusia** poate conta pe Franța în apropierea sa față de UE. (Fx, 02.07.03)
> *Dans le même contexte, le premier [ministre] français a assuré que* ***la Russie*** *pouvait compter sur la France pour son rapprochement avec l'UE.* [notre traduction]

La position discursive de la forme *Franta* (*la France*) dans le périodique roumain *Adevarul* vient également des sources citées. Ainsi, la réponse de S. Berlusconi à la réaction de la France concernant l'intervention de la coalition en Irak est à la fois un discours rapporté et une information fournie par les agences de presse européennes (françaises et italiennes) :

(195)

> […] premierul italian a replicat sec că "**Franța** a pierdut o bună ocazie ca să tacă", alimentând resentimentele pe care presedintele Chirac le are fată de el. (A, 01.07.03)
> *[…] le premier [ministre] italien a répliqué sèchement que '****la France*** *a raté une bonne occasion de se taire', en alimentant ainsi les ressentiments que le président Chirac éprouve à son sujet.* [notre traduction]

Au terme de cette vérification, on peut constater que les tendances d'emploi mises au jour par l'analyse quantitative des structures SSD concernent *en particulier* les formes autodésignatives. En effet, l'emploi des autres noms de pays est soumis soit à des intentions pragmatiques précises (193), soit à des influences de discours extérieurs aux périodiques cités (194, 195). Ces observations nous encouragent à poursuivre la réflexion au sujet des formes autodésignative, en formulant l'hypothèse d'une prédétermination linguistico-culturelle des emplois des noms de pays.

Si le choix de la position du nom autodésignatif vis-à-vis de l'événement relaté relève d'une prédétermination linguistique et/ou culturelle, se pose la question des représentations véhiculées par les autodésignations dans les langues concernées. Existe-t-il des éléments qui feraient que l'autodésignation soit mieux perçue en position saillante dans la presse française et préférable en position effacée dans la presse roumaine ou russophone ?

7.2. L'autodésignation : une question de représentations et d'idéologies ?

Si une hypothèse culturaliste semble excessive ici, une réflexion sur les préconstruits linguistiques et culturels s'impose néanmoins. Il apparaît ainsi que les formes autodésignatives, tout en relevant d'un domaine de référence commun, sont susceptibles de véhiculer des représentations socio-culturelles qui résument diverses conceptions de l'identité collective et étatique. Ces représentations constituent la trame de tout discours identitaire, de toute revendication d'une autodésignation.

7.2.1. La construction de l'identité collective : discours et représentations

À la recherche de représentations et de contraintes sous-tendant l'emploi des autodésignations dans la presse française, anglo-américaine, roumanophone et russe, nous partons d'une nouvelle interprétation – plus fine, prenant en compte les rapports définitionnels internes – du micro-champ lexical de la nation[51]. Les différences mises au jour concernent en particulier la définition des concepts collectifs *peuple* et *nation* et leur degré d'intégration dans le micro-champ. Ces différences ne font que refléter deux conceptions discursives de la construction de l'identité collective, l'une identifiant la nation et l'état, l'autre les dissociant. L'énonciation identitaire de chaque communauté linguistique, culturelle ou idéologique est ainsi marquée par une conception discursive de la construction identitaire.

7.2.1.1. Une tentative d'interprétation lexico-sémique

Depuis le chapitre 5, nous nous appuyons dans nos analyses sur l'hypothèse selon laquelle la même configuration sémantique caractérise les noms de pays dans toutes les langues étudiées. Nous avons par ailleurs soutenu que le modèle hybride */lieu/-/pays/* peut avoir une application translinguistique, et rien n'est venu infirmer cette hypothèse : le modèle peut en effet expliquer les divers emplois des noms de pays attestés dans les quatre langues. Nous avons aussi révélé, à l'intérieur des micro-champs lexicaux de la nation, des rapports de polysémie et de synonymie ayant des configurations comparables en français, en anglais, en roumain et en russe. Or, nous avons gommé[52], au profit d'une représentation unifiée, des différences qui ne nous apportaient rien à cette étape-là de l'analyse. En fait, si les concepts de *nation, état, pays, peuple* se définissent réciproquement dans toutes ces langues, les rapports

[51] *Cf.* 5.3.1.1. et 5.3.1.2.
[52] Sans les occulter pour autant !

internes aux définitions ne sont pas les mêmes d'une langue à l'autre. Le moment est opportun pour re-considérer ces différences et pour tenter une articulation avec les données quantitatives.

Nous reproduisons donc ci-dessous, sous forme de traduction, les définitions citées en 5.3.1.2. et nous complétons par une série de définitions du micro-champ du français. Pour ce qui est de l'anglais, nous nous appuyons également sur l'analyse de Rey et Béjoint (1996) qui va dans le même sens que la nôtre. Nous observons, comme nous l'avons fait dans le chapitre 5, les rapports définitionnels qui s'établissent entre les quatre mots du micro-champ. Dans le corps des définitions, les synonymes sont soulignés en gras et les lexèmes « explicatifs » appartenant au micro-champ sont soulignés par un trait :

a) français[53] :

> **Pays :** *Territoire habité par une collectivité et constituant une réalité géographique dénommée ;* ***nation*** *;* ***état, nation****.*
> **État :** *Autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un* <u>*peuple*</u> *et d'un territoire déterminés. Groupement humain fixé sur un territoire déterminé soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale ; empire,* ***nation*** *;* ***pays****, puissance.*
> **Nation :** *Groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité (historique, sociale, culturelle) et la volonté de vivre en commun ;* ***peuple****. Groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine ;* ***état, pays****.*
> **Peuple :** *Ensemble d'êtres humains vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'institutions ; ethnie,* ***nation, pays****, population, société.*

b) anglais[54] :

> « *country* est défini par *people*, par *nation* et par *state* ; *people* est défini par *country* et par *nation* ; *nation* par *state, people* et *country* ; *state* par *people* et *country* »
> (Rey et Béjoint 1996 : 85)

> **Country (pays) :** *Territoire ou terre d'une* <u>*nation*</u> *; habituellement un* ***état*** *indépendant, ou une région autrefois indépendante se distinguant toujours par la race, la langue, les institutions ou par son histoire, comme l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande au Royaume-Uni, etc. ; Le* ***peuple*** *d'une région ou d'un* <u>*état*</u> *; la* ***nation****.*
> **State (état) :** *Corps politique organisé pour exercer une autorité civile et pour gouverner ; l'organisation politique constituant le support du gouvernement civil (de manière générale ou abstraitement, ou dans un* <u>*pays*</u> *particulier) ; par extension, le pouvoir civil suprême*

---

[53] Source : *Le Petit Robert* 2005, vol. I.

[54] Country : *The territory or land of a nation; usually an independent state, or a region once independent and still distinct in race, language, institutions, or historical memories, as England, Scotland, and Ireland, in the United Kingdom, etc.; The people of a district or state; the nation.*
State : *The body politic as organized for supreme civil rule and government; the political organization which is the basis of civil government (either generally and abstractly, or in a particular country); hence, the supreme civil power and government vested in a country or nation. A body of people occupying a defined territory and organized under a sovereign government. Hence occas. the territory occupied by such a body.*
Nation : *A people or group of peoples; a political state. A large aggregate of communities and individuals united by factors such as common descent, language, culture, history, or occupation of the same territory, so as to form a distinct people. Now also : such a people forming a political state; a political state.*
People : *A body of persons composing a community, tribe, race, or nation.*
Source : *Oxford English Dictionary*, OED Online, Copyright © Oxford University Press 2005.

investi dans un pays ou nation. ***Peuple*** *occupant un territoire défini et organisé sous un gouvernement souverain. Occas., le territoire occupé par ce peuple.*
Nation (nation) : ***Peuple*** *ou groupement de peuples :* ***état*** *[politique]. Ensemble de communautés et d'individus réunis par une origine, une langue, une culture, une histoire communes, ou occupant le même territoire, de façon à former un peuple distinct. De même :* ***peuple*** *constituant un état [politique] ;* ***état*** *[politique].*
People (peuple) : *Ensemble de personnes constituant une communauté, une tribu, une race, ou une* ***nation****.*

c) roumain[55] :

Tara (pays) : *Territoire habité par un peuple organisé administrativement et politiquement sous la forme d'un État*, par extension : ***État****.*
Stat (état) : *Le territoire et la population sur lesquels cette institution exerce son autorité,* ***pays****.*
Natiune (nation) : *Communauté stable de personnes, qui forme historiquement un* ***État*** *; communauté constituée sur les bases de l'unité linguistique, territoriale, économique et de l'unité de facture psychique, qui se manifeste dans les particularités spécifiques de la culture nationale et dans la conscience d'une origine et d'un sort commun.*
Popor (peuple) : *L'ensemble des habitants d'un pays, la population d'un pays, les citoyens d'un État,* ***nation****, race.*

d) russe[56] :

Strana (pays) : *Territoire, ayant sa propre autorité étatique ou bien dirigé par un autre État.*
Gosudarstvo (état) : *La principale structure politique d'une société, qui organise une société et qui a pour but de protéger ses structures économiques et sociales ;* ***pays*** *dirigé par une organisation politique.*
Natsija (nation) : *Communauté humaine historiquement constituée dans le processus de formation d'une communauté territoriale, économique, linguistique et spirituelle ;* ***pays, état****.*
Narod (peuple) : *Population d'un état, habitants d'un pays ;* ***nation,*** *[origine nationale], narodnost' [communauté de personnes constituée historiquement dans le processus de décomposition des relations tribales sur les bases d'une unité linguistique et territoriale]*

On observe, par exemple, que les mots *état* et *nation* sont utilisés pour définir le mot *pays* en français : tous ces mots sont présentés comme synonymes en fait. Dans la définition du mot *état* (fr.) on rencontre les mots *peuple, nation, pays* ; le premier est un élément de la paraphrase définitionnelle, les deux derniers apparaissent comme des synonymes d'*état*. Les rapports inter-définitionnels des mots du micro-champ sont différents d'un cas à l'autre, mais chaque définition contient au moins un lexème du micro-champ.

Les schémas ci-dessous représentent les relations sémantiques à l'intérieur du micro-champ (flèches pleines pour la synonymie et flèches pointillées pour les relations « explicatives »). L'orientation des flèches indique le rapport inter-définitionnel. Ainsi, *pays→peuple* se lit : « le mot/la notion *pays* définit le mot/la notion *peuple* ». De manière conventionnelle, nous considérons que le lexème *pays* devient dans ce cas une sorte de « sème » du lexème *peuple*. Pour faciliter la lecture,

[55] Source : *DEX* (1998).
[56] Source : Ozhegov et Shvedova (1997).

nous faisons figurer les équivalents de *pays, état, peuple* et *nation* dans les mêmes positions schématiques :

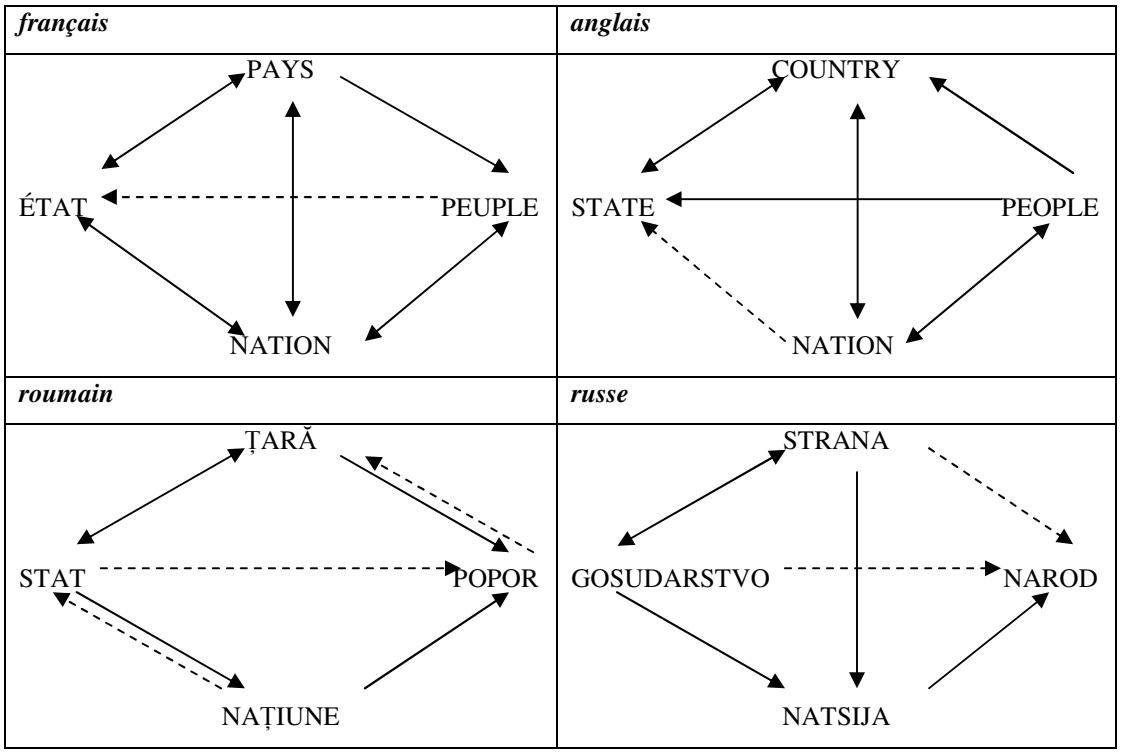

Fig. 3. Relations inter-définitionnelles dans le micro-champ lexical.

Sans remettre en cause l'identité du domaine de référence dont relèvent les noms de pays, cette analyse des rapports définitionnels précise le contenu et les tensions internes du micro-champ lexical de la nation. Dans l'ensemble, là encore, on identifiera des degrés plutôt que des oppositions. Ainsi, si le nom de pays se construit une valeur sémantique par procuration des noms de catégories cernant son domaine de référence, le lien entre *état* et *nation* sera plus fort en français qu'en anglais, et le lien entre *strana* (*pays*) et *narod* (*peuple*) sera très faible en russe ; aucun lien direct n'apparaît entre *tara* (*pays*) et *natiune* (*nation*) en roumain.

On peut observer également l'orientation des flèches qui indiquent la contribution sémique d'un lexème à la définition d'un autre lexème. D'autres différences ressortent ainsi : en roumain et en russe, c'est la *nation* qui définit le *peuple*, alors qu'en français et en anglais les deux se définissent réciproquement et se confondent. On notera que les dissemblances les plus marquées concernent les concepts de *peuple* et de *nation* et leurs rapports aux autres éléments du micro-champ. De ce point de vue, la relation entre *état* et *peuple* présente un grand intérêt pour l'analyse contrastive, car elle relève d'une opposition réelle. Ainsi, le mot *peuple* se transforme en « sème » du mot *état* en français et en anglais – l'État

englobe le peuple, tandis qu'en roumain et en russe, l'ordre est inverse : *état* se transforme en « sème » subordonné à *peuple*.

Nom collectif, le nom de pays comprend, entre autres, une référence aux habitants du pays, au peuple, à la nation. Les relations observées entre les mots de la nation des quatre langues pourraient constituer le versant lexico-sémique des valeurs investissant les autodésignations concernées[57].

7.2.1.2. Ethnos et demos

Les faits observés nous dirigent vers deux approches différentes de la construction discursive de l'identité collective, identifiées par Sériot (1997) : une conception française, selon laquelle c'est l'État qui donne naissance à la Nation[58] et une conception allemande romantique, selon laquelle la Nation précède l'État[59]. La première conception est illustrée par la représentation de l'état et de la nation en France, tandis que la seconde correspond à une conception « russe » dans le contexte de l'URSS, où plusieurs nationalités constituaient le peuple soviétique.

P. Sériot résume ces deux conceptions par *demos* et *ethnos*, qu'Achard (1998 : 20) commente de la manière suivante : « *Demos* présuppose le groupe, ne le questionne pas, et pose la question du champ légitime de l'activité politique ; *ethnos* présuppose l'accord sur l'activité, et pose le problème de qui appartient au groupe. » Effectivement, si en France la nationalité détermine traditionnellement l'appartenance à un groupe[60], dans des pays comme la Roumanie[61], la Moldavie et surtout la Russie, on distingue deux concepts, *citoyenneté* et *nationalité*, le premier indiquant l'appartenance à un État, et le deuxième définissant l'identité personnelle qui situe l'individu dans un groupe, dans une communauté. Le mot *citoyens* apparaît

---

[57] Et peut-être même déterminer, de manière plus générale, les valeurs sémantico-référentielles des noms de pays dans ces langues. Les sondages effectués en 7.1.2.5. ne confirment pas une version forte de cette hypothèse. Mais une influence nous semble néanmoins possible.

[58] « En France, dans l'idéologie jacobine, le peuple souverain proclame l'existence de la nation, une et indivisible. C'est l'État, c'est-à-dire une entité politique, qui donne naissance à la Nation, laquelle se pose alors comme 'corps politique', discrète métaphore biologique. » (Sériot 1997 : 41-42).

[59] Cependant, l'opposition entre *ethnos* et *demos* ne met pas en place deux mondes totalement différents : les deux conceptions de la nation, une qui part de l'état, l'autre qui part d'une représentation romantique du peuple, selon la qualification de Sériot (1997), se croisent à mi-chemin, car les deux sont présentes, bien que de manière inégale, dans les structures employant les noms de pays dans la presse. Ce rapprochement est dû à la circulation des représentations :
« […] le sens du mot 'nation', tel qu'il se négocie internationalement, apparaît comme une contrainte 'empirique' […] sur ses usages locaux, et notamment sur l'applicabilité de ce terme à chaque nation particulière. […] cet interdiscours mondial, trans-linguistique et pratique, va impliquer une régulation des rapports entre *demos* et *ethnos* de telle façon que nul 'pays' ne pourra durablement se construire sur une base purement démique ou purement ethnique. » (Achard 1998 : 22).

[60] Le cas corse et les mouvements bretons entreprennent de changer les accents ces derniers temps ; les réactions qu'on connaît à ce sujet sont parlantes…

[61] C'est peut-être moins vrai pour la Roumanie, dans le détail.

d'ailleurs dans la définition de *popor* (*peuple*) en roumain, et la définition de *narod* (*peuple*) en russe fait appel à la notion d' « origine nationale » (*cf.* ci-dessus).

Quelle conception pour la Grande-Bretagne et les États-Unis ? Que les définitions du micro-champ lexical de la nation en anglais ne fassent pas appel à la notion de *citoyenneté* est un bien faible argument pour leur assigner une conception démique, d'autant plus que la configuration géopolitique des pays peut favoriser une scission entre nationalité et citoyenneté. D'autres données sont disponibles en revanche : ainsi, la manière dont les Britanniques abordent le sujet de leur pays (*cf.* Condor 2000) étaye une conception *démique* de l'identité collective. Les Britanniques abordent ce sujet avec beaucoup de précautions et le considèrent comme extrêmement délicat, car parler de la nation, du pays, pourrait être assimilé à un discours nationaliste[62]. Ces réticences pourraient s'expliquer par le passé colonial du pays, comme le suggère S. Condor, mais aussi par le sentiment que *la Grande-Bretagne* n'est pas *une nation* avant tout, c'est un ensemble, une « collectivité » :

> « […] taking the data set as a whole, it often appeared that speakers were even using terms such as 'nation' and 'Britain' quite loosely, as a shorthand way of referring to *abstract collectivities whose boundaries were not, strictly speaking, national ones*[63]. » (Condor 2000: 198)

Cette conception démique est cristallisée aussi dans les théories politiques :

> « There may be no formal or recognisable form of democratic participation, but nevertheless the state, it is thought, should be one with the people who are its nation[64]. » (Bloom 1990 : 1)

Pour ce qui est des États-Unis, il nous est difficile de donner une réponse suffisamment documentée. Traditionnellement, une représentation homogène de la nation et de l'état est cultivée[65]. On peut mentionner ici le concept de *American*

---

[62] Condor (2000) utilise le terme « racism », c'est-à-dire « racisme ». Mais nous savons que ni le racisme, ni le nationalisme ne sont les mêmes d'un pays à l'autre, d'une communauté à l'autre. Il conviendrait probablement de parler ici de « nationalisme britannique », et encore…

[63] Nous soulignons. Traduction : « […] l'observation de l'ensemble des données montre que, souvent, les locuteurs emploient même des termes comme 'Britain' ou 'nation' de manière abusive, comme un raccourci pour référer à des collectivités abstraites, dont les frontières ne sont pas, à strictement parler, nationales. » (Condor 2000 : 198 [notre traduction]).

[64] « Il se pourrait qu'il n'y ait aucune forme reconnaissable ou participation démocratique formelle, néanmoins, il est considéré que l'état doit faire un avec le peuple qui est sa nation. » (Bloom 1990 : 1 [notre traduction]).

[65] Historiquement, la nation américaine s'est constituée dans une optique étatique et non ethnique. L'histoire des États-Unis est conçue comme l'histoire de la nation américaine : *The American nation : a history* (Albert Bushnell Hart ed.), New York – London : Harper and Brothers, 28 volumes (1904-1918). Une recherche bibliographique montre que le discours sur la nation était très présent surtout au 19e siècle et au début du 20e siècle. Depuis une trentaine d'années, ce sont les questions des minorités et des ethnies qui ont émergé. La conception nationale est-elle pour autant en train de changer ? En l'absence de données empiriques, nous ne pouvons pas apporter de réponse à cette question qui va largement au-delà de nos compétences.

nation, très fort dans les médias et surtout dans le discours de propagande. Nous noterons aussi que la forme autodésignative *America* (proche du nom de la nation *American*) enregistre le quota le plus élevé d'emplois agentifs dans notre micro-corpus.

S'il est censé rassembler les concepts de pays, état, nation et peuple en une seule représentation holistique, comme nous l'avons supposé dans le chapitre 5[66], le nom de pays risque d'être affecté, notamment dans son fonctionnement, par les représentations de la nation qu'il désigne. Ainsi, *Rossija* (*la Russie*), nom de pays et d'état, nom de fédération aussi, marginaliserait la référence au peuple, à la nation[67]. Au contraire, l'identification devrait être très forte au niveau de l'autodésignation *la France*. Le nom de pays est ainsi chargé de discours sur la construction et l'identité de la nation, il porte en lui et jusque dans ses emplois l'histoire même de sa naissance : la dissociation ou, au contraire, l'identification entre peuple et état.

Les données lexico-sémiques et socio-culturelles confirment, dans les grandes lignes, la « coupure » du corpus mise en évidence par les données quantitatives. Mais se pose la question de savoir quel pourrait être le lien entre les deux séries de données. L'étude de quelques marqueurs énonciatifs de l'identification nationale nous aidera à avancer sur ce point.

7.2.1.3. Autodésignation et identification énonciative

En proposant le terme d'autodésignation, nous avons fait l'hypothèse que la presse nationale, en tant qu'institution médiatique nationale, s'identifie en principe à son espace de production. Mais l'autodésignation concerne avant tout le pays-institution, ses dirigeants et la nation (sic), parties prenantes du domaine de référence du nom de pays[68]. Une réflexion sur le concept de nation et son inscription dans le domaine de référence du nom de pays par le biais de son rapport au concept de l'état a permis de mettre en lumière des stéréotypes socio-culturels susceptibles d'influer sur le fonctionnement des formes autodésignatives. Dans ce qui suit, nous proposons quelques éléments d'énonciation identitaire à mettre en regard avec les stéréotypes socio-culturels de la nation.

L'inscription du locuteur dans le discours sur le pays et la nation constitue un champ d'observation privilégié. Selon Bloom (1990 : 52 et sq.), la représentation du

---

[66] Voir notamment 5.3.1.3.

[67] Nous n'oublions pas qu'il existe des ethnonymes pour cela. Mais les ethnonymes existent dans toutes ces langues et de même, dans toutes ces langues, une référence à la nation par le biais du nom de pays est possible.

[68] Que serait un pays sans dirigeants, sans habitants ou sans territoire ?

peuple, de l'état et du gouvernement comme un tout indivisible repose sur l'intégration psycho-politique de l'individu (de l'identité individuelle) dans l'identité étatique et nationale. Or, l'identification individuelle, tout comme la construction de l'identité nationale, repose sur du matériel linguistique, les noms et les discours fixant l'identité (Sériot 1997 : 44).

Billig (1995) identifie plusieurs marqueurs d'inscription du locuteur dans le discours ayant pour objet la nation et le pays ; il s'agit particulièrement de *ici, nous, ce pays.* Les trois marqueurs évoquent la dimension spatiale (*ici*), la représentation communautaire (*nous*) et l'attachement direct à un domaine catégoriel (*ce pays*). Les marqueurs d'inscription dans le discours dévoilent la position du locuteur et son identification nationale ; Condor (2000) signale que ces marqueurs apparaissent même dans les cas où la polémique de la nation et de l'identité nationale est soigneusement évitée par l'interviewé[69] :

> « […] whilst respondents might strategically avoid or disclaim national accounting and identity, their talk was nevertheless still infused with banal national referents such as 'here' and 'we', which in the context in which they were uttered would appear to reflect the adoption of a taken-for-granted national frame[70]. »
> (Condor 2000 : 196)

Il s'agit donc d'une inscription linguistique du discours identitaire, et l'emploi du *nous* confirme l'identification – non pas réelle, mais discursivement stéréotypée – entre le sujet de la nation et la nation elle-même, dans le cadre d'une représentation plus globale de *ce pays*.

L'usage des pronoms dans le champ référentiel du nom de pays met au jour deux discours identitaires différents, l'un d'identification, l'autre de dissociation-appartenance. Dans l'actualité sportive, par exemple, la référence hétérogène du nom de pays entraîne un site discursif où peuvent figurer le nom de l'équipe, le nom des habitants ou diverses descriptions définies, comme c'est le cas de *l'Italie – la Squadra Azzura – les Italiens – les joueurs de Dino Zoff* (*cf.* 6.2.2.1.). La position autodésignative, quant à elle, prévoit la possibilité d'employer des pronoms référant à la première personne : *Nous avons gagné* ou, plus souvent, *On a gagné* ! Le locuteur et l'objet du discours ne font plus qu'un, le sujet de la nation se réclamant

---

[69] S. Condor relativise cependant ces données, en supposant que la formulation des questions par l'intervieweur peut influencer la structure énonciative de la réponse. Mais justement, le fait que l'intervieweur utilise ces termes indique bien qu'il s'appuie sur un stéréotype de la nation.

[70] « […] Même s'il pouvait arriver que les interviewés évitent ou nient stratégiquement l'identité et le récit national[iste], leur discours restait néanmoins parsemé de référents d'un nationalisme banal, tels 'ici' et 'nous' qui, dans leur contexte d'actualisation, reflèteraient l'adoption d'un cadre national prédéfini. » (Condor 2000 : 196 [notre traduction]).

du même cadre que le représentant de la nation (l'équipe sportive)[71]. Ce cri collectif des supporters est d'ailleurs passé dans le domaine politique le 10 mai 1981, lorsqu'il a accompagné la victoire de F. Mitterrand aux élections présidentielles. Pêcheux (1983 : 308) interprète cet énoncé comme une « métaphore populaire adéquate au champ politique français » ; nous y voyons également l'expression d'une identification collective *in abstractio.* Ainsi, comme le remarque Pêcheux (1983 : 309-310), l'énoncé ne réfère pas hors contexte[72] : il peut identifier une personne ou tout un pays. Dans le contexte d'une référence au pays, l'identification est collective.

À cette représentation unifiée s'oppose, dans les médias roumanophones et russe, une référence dissociée. Ainsi, en roumain, deux formes d'expression identitaire co-existent dans ce contexte. Une première possibilité correspond à l'emploi effectif ou présupposé du pronom de la première personne du pluriel[73] : *Am luat aurul*[74]*,* littéralement *Avons pris l'or*, dans le sens de *Nous avons gagné la médaille d'or*. L'emploi du possessif, pronom ou adjectif, constitue une deuxième possibilité : *Ai nostri au castigat* (*Les nôtres ont gagné*)*, Baietii nostri au luat bronzul* (*Nos gars ont eu le bronze*), etc. Si les deux emplois sont possibles en russe, c'est la relation d'appartenance qui est le plus souvent exprimée : *Наши выиграли* (*Les nôtres ont gagné*). Le rapport d'appartenance est d'ailleurs inscrit dans les expressions définies désignant les équipes nationales en roumain et en russe (*cf.* 5.3.3.1.). L'expression de l'appartenance atténue l'identification au profit d'une dissociation référentielle. Le locuteur prend des distances par rapport à l'objet du discours.

Nous ferons une parenthèse ici : le possessif n'est pas impossible en français. Cependant, dans l'ensemble de notre corpus, la seule occurrence de ce type, attestée dans *Le Figaro*, est en fait une traduction d'un article paru en italien :

---

[71] Évidemment, cette connivence n'est pas l'apanage du champ de la nation. Mais elle implique toujours une identification au groupe, à la communauté. Nous nous situons ici au niveau de la communauté nationale, en traitant d'emplois qui accompagnent souvent l'usage du nom autodésignatif.

[72] « Ainsi l'interprétation politico-sportive qui vient d'être évoquée ne fonctionne-t-elle comme proposition stabilisée (désignant un événement focalisé comme un point dans un espace de disjonctions logiques) qu'à condition de ne pas interroger la référence du verbe 'gagner', ni celle de ses compléments ellipsés. » (Pêcheux 1983 : 310). Tel quel, cet énoncé est plein d'« hétérogénéité constitutive » (Authier-Revuz 1982), dans le sens où il charrie une liste ouverte de situations, de commentaires, d'allusions.

[73] Les marques morphologiques du verbe prennent en charge la référence.

[74] Transmission télévisée des JO d'Athènes, 17 août 2004. En roumain comme en français, ces énoncés sont plus courants à l'oral qu'à l'écrit.

(196)

> Malgré tout, nos garçons ont été courageux : ils ont interprété ce football qui nous est cher avec grande bravoure, générosité, esprit d'équipe (...) un football basé sur la destruction plus que sur la construction, sur l'attente plus que sur l'initiative, sur la défensive plus que sur l'attaque. (...) Nous sommes parmi les meilleurs au monde pour exploiter le stress, la tension. (F, 04.07.00, DÉBATS ET OPINIONS ; L'AVIS DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE ; « La nazionale ne pouvait pas faire plus... »)

Le phénomène de dissociation ne concerne pas exclusivement le rapport entre un locuteur (sujet de la nation) et une équipe sportive (représentante de la nation). L'emploi du possessif a des effets similaires à d'autres niveaux référentiels. Ainsi « *Moldova noastra* » (*Notre Moldavie*), alliance électorale constituée de plusieurs partis, apparaît comme un écho au parti « *Наш дом Россия* » (*Notre maison la Russie*). Là encore, l'appartenance est plus forte que l'identification et l'apposition *pays - maison* favorise la perception spatiale.

Il est intéressant de mentionner que, en français, l'emploi du possessif exprime plutôt un point de vue sur l'objet, un découpage subjectif du référent : ainsi, *ma France* renverrait à une certaine représentation de la France. Un autre emploi du possessif, s'il est possible, ne semble pas refléter la conscience de la France comme un ensemble, une nation, *la* France qu'on connaît :

(197)

> Pour atténuer ce qu'a d'un peu tarte le défilé encore militaire du 14 Juillet, nous disposons par bonheur d'un possessif. **Ma France**, ma bagnole, ma copine. Le *ma* répare l'outdated. **La France** sonne faux, **ma France** sonne juste. Très «devoir de mémoire» ou «droit d'inventaire». La perte des visions d'ensemble, chacun le sait, promeut une demande de proximité vécue, rencontres, festivals, petits liants centrés sur notre personne. Aux grincheux qui nous chercheront noise, nous opposerons donc **une France** en kit, sur mesure, un self-country – **une France** si-je-veux, **la France** que j'aime, chacun son clocheton. Un peu cucul, mais discret, pas dérangeant[75]. (E, 13.07.00, titre : « Et si on parlait de la France »)

Ces représentations vont au-delà de la distinction entre une conception sociale (démique) et une conception romantique (ethnique) de la nation : on perçoit facilement l'ironie touchant l'image de la France d'un *je* qui n'a rien d'ethnique. La République française et le peuple ne font qu'un :

(198)

> Son principe [de la République française] est : gouvernement du **peuple** par le **peuple** et pour le **peuple**. La souveraineté nationale appartient au **peuple** qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du **peuple** ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.
> *Constitution* de 1958, art. 2 et 3[76].

---

[75] Nous reprenons cet exemple, sous un angle différent, en 9.2.2.1.
[76] Source : *Le Trésor de la Langue française.*

L'idéologie perce jusque dans la détermination du nom. Et nous trouvons, dans *Oxford English Dictionary*, une explication idéologique d'un autre possessif :

(199)

> **People :** Politics. *Also used in the possessive (spec. in the terminology of Communism and Socialism) to designate institutions and concepts which are regarded as belonging to, derived from, or benefiting the people considered as the source of power or the basis of society.*
> **Peuple :** *[Concept] politique*. Utilisé également à la forme possessive (spécialement dans la terminologie du communisme et du socialisme) pour désigner des institutions et des concepts qui sont perçus comme appartenant à, dérivés de, ou profitant au peuple considéré comme la source du pouvoir ou la base de la société. [notre traduction]

Comme pour confirmer, *Le Trésor de la Langue française* cite, au sujet de l'histoire de la Russie soviétique :

(200)

> HIST. DE LA RUSSIE SOVIÉTIQUE. Commissaire du peuple.

Loin de nous l'idée de proposer une interprétation de l'idéologie des masses ou une thèse de la construction de l'identité collective et étatique. De même, loin de nous l'idée de faire des généralisations abusives : il n'existe pas de « modèle » d'identification correspondant univoquement à une langue ou à une culture, comme il n'existe pas de conception purement démique ou purement ethnique de la nation (*cf.* note 59 ci-dessus). Nous avons pu en revanche observer des tendances, et des faits parfois troublants. Des aspects inédits de la référence dans le « champ de la nation » ont été mis au jour. Toutes les données traitées jusqu'ici semblent montrer que si les entités du champ de référence du nom de pays restent les mêmes d'une langue à l'autre et d'une culture à l'autre, les propriétés qui caractérisent peuvent, elles, varier : « Mais cette opposition n'est ni ontologique ni culturelle : si dans les deux cas le mot peuple désigne symboliquement le même référent, il le construit dans un espace de propriétés distinct » (Sériot 1997 : 49).

Ces propriétés traduisent, dans les périodiques roumanophones et russe consultés, une dissociation possible entre, d'un côté, l'état et le pays et, de l'autre côté, le peuple et la nation. L'énonciateur semble s'identifier plus volontairement aux derniers dans ces cas de figure. « Voit »-on mieux son pays quand on s'en détache ? Est-on mieux équipé pour en parler ? En tout cas, on en parle autrement, c'est évident. Il reste à voir comment les conceptions de la construction discursive de l'identité collective peuvent refaire surface dans le discours de presse. Nous allons donc tenter de placer la dichotomie identification-dissociation dans le contexte de la presse nationale.

7.2.1.4. La presse nationale comme espace d'identification

La configuration du discours de la presse nationale convoque à plusieurs reprises la référence au pays. Premièrement, le discours de la presse nationale se réclame d'une institution habilitée à s'adresser à la nation, au pays[77]. Deuxièmement, son espace de production et l'espace national se confondent dans l'idéal[78]. Enfin, le discours de la presse nationale peut faire du pays un objet du discours privilégié. Mais ces corrélations ne se situent pas au même niveau : les deux premiers phénomènes constituent le contexte de production et de diffusion du discours de presse, alors que le troisième relève du contenu discursif. Il est cependant permis de penser que les deux domaines communiquent.

Nous avons défini le discours de presse comme le produit d'un énonciateur collectif s'adressant à un destinataire collectif (3.1.2.4.). Le lien entre l'énonciateur et le destinataire n'est pas trivial, et l'inscription de la relation dans un espace donné est sous-tendue par des mécanismes spécifiques d'inclusion et d'appartenance. Ainsi, l'inscription du périodique dans un espace donné est confirmée par son appartenance territoriale et institutionnelle. Par ailleurs, le nom de pays, en tant que représentation linguistique d'un concept hybride doté d'une complexité et d'une relative flexibilité sémantico-référentielles, intègre les habitants du pays et donc, d'une certaine manière, le destinataire collectif de la presse nationale. Il ressort ainsi que la presse nationale s'adresse au pays, synonyme de la nation[79].

Nous pouvons définir le circuit discursif de la presse nationale comme une relation qui s'établit entre un énonciateur, la presse (représentée par *A*), et son destinataire, le lecteur (représenté par *B*), dans un espace donné, territorial et contextuel, par rapport auquel l'énonciation est située. La presse nationale implique l'existence d'un espace national et donc l'identification des participants à l'énonciation par rapport à cet espace. La relation énonciative binaire $A - B$[80] s'inscrit dans un cadre *C* tout en se rapportant à lui. Ce dédoublement du cadre *C* peut sembler un peu lourd. Il est cependant nécessaire : en fait, si l'espace de production peut se confondre avec l'espace événementiel, comme nous l'avons suggéré à propos des formes autodésignatives indexicales (*cf.* 4.1.1.2.), les deux

[77] Cela est valable dans tous les pays concernés.
[78] Soit-il imprimé ailleurs, dans n'importe quel autre pays, le périodique restera lié à l'espace dont il se réclame.
[79] Indépendamment du sens que ce mot peut prendre dans les diverses langues, mais probablement pas indépendamment des représentations qu'il véhicule.
[80] Le rapport entre *A* et *B* est quasiment unidirectionnel, l'existence d'un courrier des lecteurs n'étant pas susceptible de modifier sensiblement le contenu du périodique. La quantité d'information échangée est infime par rapport à la quantité d'information « transmise ».

doivent pouvoir être dissociés à un moment ou à un autre. Le cadre *C*, géographique, national et contextuel, constitue à la fois l'espace d'énonciation du discours de la presse nationale et un de ses domaines d'actualité. Le circuit énonciatif peut être représenté comme suit :

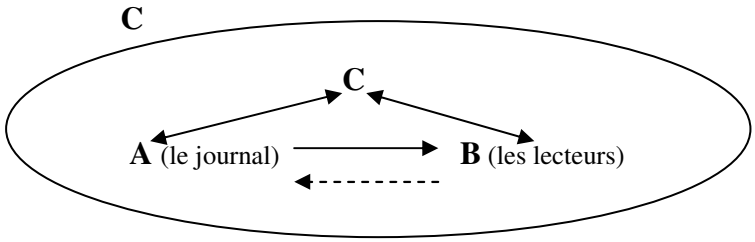

Ainsi, en utilisant le nom *la France*, la presse française peut en faire un objet du discours, un pivot d'un moment discursif, mais c'est aussi de son propre cadre, de son propre espace, d'une partie de sa propre idéologie et de ses lecteurs qu'elle parle. C'est dans ce sens aussi que le nom de pays est autodésignatif : il réunit le sujet d'actualité et les conditions objectives qui permettent de diffuser un sujet d'actualité. Il assure le lien entre la presse nationale et ses lecteurs, en étant leur « territoire commun » :

> « À travers le mot, je me définis par rapport à l'autre, c'est-à-dire, en dernière analyse, vis-à-vis de la collectivité. Le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres. S'il prend appui sur moi à une extrémité, à l'autre extrémité il prend appui sur mon interlocuteur. Le mot est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur. »
> (Bakhtine 1977 [1929] : 124)

Le nom autodésignatif renvoie bien au territoire, à l'espace que partagent l'énonciateur et le destinataire collectifs, mais c'est aussi un espace de reconnaissance et d'identification.

Il s'agit, bien évidemment, d'une représentation idéale. En réalité, l'énonciateur collectif *A* peut s'identifier ou non au cadre *C* ; il a la possibilité d'identifier *B* à *C* en s'adressant à son destinataire, mais il peut aussi choisir de se situer ou de situer *B* par rapport à *C*. Ainsi, d'après les données quantitatives, les périodiques roumanophones semblent miser sur une identification spatiale.

L'hypothèse explicative d'un circuit énonciatif permet de refléter des représentations liées à la construction de l'identité collective et idéologique. Lieu de manifestation et d'observation de positionnements identitaires, le discours de la presse nationale nous livre ainsi des fragments d'idéologies à travers l'usage qu'il fait des formes autodésignatives. Dans la plupart des cas, ces idéologies peuvent

passer inaperçues : relevant d'un fonds de représentations partagées, elles s'ancrent tout naturellement dans les formes autodésignatives[81]. Dans d'autres cas, l'identification peut être remise en question par des désaccords qui ne tiennent pas de la construction de l'identité collective, mais d'un positionnement politique. Ce phénomène est illustré par le comportement des formes autodésignatives dans la presse moldave.

7.2.2. Étude de cas : les formes autodésignatives dans la presse moldave

Les périodiques roumanophones marquent une nette préférence pour l'usage locatif des formes autodésignatives ; la dissociation énonciative y est également assez forte. Cette situation peut s'expliquer par les représentations socio-culturelles concernant la construction de l'identité collective. Mais l'emploi des formes autodésignatives dans la presse moldave trahit des tensions idéologiques susceptibles de générer des dissociations d'une toute autre nature. Nous mettrons en regard le discours de deux quotidiens dont les positions politiques divergent, *Flux* et *Moldova Suverana*, et nous verrons comment le choix et l'emploi des formes autodésignatives peuvent rendre compte d'une polémique portant sur l'identité même d'un pays.

7.2.2.1. Republica Moldova *: un nom-statut ?*

La fréquence de la forme complexe *Republica Moldova* (*la République de Moldavie*) dans la presse moldave s'oppose à la quasi-absence des formes complexes dans les autres périodiques[82]. Le choix d'utiliser la forme complexe est d'autant plus surprenant qu'aucune contrainte linguistique ou discursive ne semble peser : les noms des autres pays prennent le plus souvent la forme courte dans la presse moldave. Quelle serait l'explication d'un tel attachement à la forme officielle d'autodésignation ?

Plusieurs explications sont en lice. Premièrement, il peut s'agir d'un modèle dénominatif calqué sur l'ancien nom, *la République Soviétique Socialiste moldave*, ou *RSSM* : bien qu'à l'époque soviétique la forme brève ait été possible, c'est la forme polylexicale et le sigle qui étaient employés dans le discours officiel ou la presse. Deuxièmement, la nécessité de faire la différence entre la région roumaine

[81] Plusieurs idéologies peuvent coexister, et il est permis de supposer que les communautés qui partagent des représentations différentes auront un usage différent des formes autodésignatives. Nous effleurons cette question en 7.2.2., mais cela reste un sujet d'investigation à reprendre, dans une perspective d'analyse de discours.

[82] Ainsi, les formes complexes sont abrégées ou bien donnent naissance à des sigles dans les périodiques anglophones.

Moldova[83] et *Moldova*, état indépendant, peut imposer le recours à la dimension institutionnelle, *Republica* (*la République*) devenant un indice identitaire, tout comme les noms de capitales dans *Congo-Kinshasa* et *Congo Brazzaville*[84]. La presse roumaine adopte la forme complexe *Republica Moldova* pour la même raison.

La seconde hypothèse soulève quelques questions. On comprend que la presse roumaine fasse appel à une forme complexe pour distinguer un pays voisin d'une région de Roumanie portant le même nom et éviter ainsi une confusion entre l'actualité interne et l'actualité externe. Le problème ne se pose pas pour les périodiques anglophones, français et russe qui emploient, quant à eux, la forme brève du nom, le cotexte et le contexte des événements étant généralement suffisants pour enlever les ambiguïtés. On peut dès lors s'interroger sur l'utilité des indices identitaires dans le discours de la presse nationale moldave, son contexte de production étant déjà exhaustif à ce sujet[85]. L'insistance sur le statut de pays de la Moldavie est tautologique et semble aller bien au-delà des besoins de référenciation.

Les indices identitaires institutionnels pourraient receler des implicites sociaux. Le pays est un fait social qui transforme un espace, ou plutôt une portion de l'espace, en territoire délimité par des frontières et par un gouvernement souverain[86]. Cette transformation implique la participation d'une communauté et la reconnaissance du fait institutionnel par cette même communauté et par les autres :

> « Comme les institutions doivent leur survie à l'acceptation, en maintes circonstances, on invoque un arsenal élaboré de prestige et d'honneur pour s'assurer de la reconnaissance et entretenir l'acceptation. »
>
> (Searle 1998 : 154)

L'institution – et on peut considérer le pays comme une institution – a besoin d'un nom pour fixer son identité et pour la représenter, car l'acceptation passe aussi par le langage, et le nom est un prédicat d'existence, d'après Benveniste[87] (1966 : 154). Dans cet ordre d'idées, *République, Pays, Confédération, États*, etc. sont des indices linguistiques du statut institutionnel ; les formes complexes de noms de pays ont ainsi un rôle principal dans la stabilisation discursive de ce statut. Des séquences comme *l'Ambassade de la Communauté étatique de Serbie-et-Monténégro*, *au nom*

---

[83] Située à l'est de la Roumanie, entre les Carpates et le Prut, cette région avait constitué, avec une partie de la Moldavie actuelle, la Principauté moldave moyenâgeuse.
[84] Nous traiterons de ces noms en 8.1.
[85] On notera en passant que la presse américaine use largement de la forme *America* (*l'Amérique*) sans craindre une quelconque confusion avec le nom du continent.
[86] *Cf.* les définitions citées en 7.2.1.1.
[87] Tout ce qui est dit ou écrit s'inscrit dans un système de réalité, selon la formule « cela est ! »

de la Fédération de Russie, le président de la République française font partie des discours performatifs relevant de l'institution étatique.

En dehors de ces discours, et en position locative, la prolifération de la forme *Republica Moldova* peut être, au contraire, l'indice d'un statut incertain du référent. Cette hypothèse est confirmée par le commentaire de *Flux* en marge d'une décision parlementaire « mettant en doute la pérennité du statut d'état indépendant de la Moldavie » :

(201)

["În cazul pierderii statutului de stat independent al **Republicii Moldova**, populația unității teritoriale autonome Găgăuzia are dreptul la autodeterminare".] În felul acesta, **Republica Moldova** se prezintă ca singurul stat din lume care a stabilit prin lege, cu nouă ani în urmă, iar acum urmează să confirme la nivel constitutional, că este o formațiune statală provizorie. (Fx, 06.07.03)
*['En cas de perte du statut d'état indépendant par **la République de Moldavie**, la population de l'unité territoriale autonome de Gagaouzie a le droit à l'autodétermination.'] **La République de Moldavie** se présente ainsi comme l'unique état du monde ayant établi par la loi, il y a neuf ans – et en passe de le ratifier par la constitution – un statut de formation étatique provisoire.* [notre traduction]

Pour mieux comprendre les enjeux de ce discours, il faut connaître la situation du pays. Anciennement une partie de la principauté moldave moyenâgeuse, ancienne goubernie de la Russie tsariste, ancienne région de la Roumanie de la fin du 19e au début du 20e siècle, ancienne république soviétique, la Moldavie a déclaré son indépendance en 1991. *De jure*, il s'agit donc bien d'un état indépendant. Cependant, le poids de l'histoire est lourd à porter : l'opinion publique et les intérêts politiques se partagent entre les « pro-russes »[88] et les « pro-roumains »[89]. Les premiers se réclament d'un état indépendant, les seconds rêvent d'une réunification avec la Roumanie : l'identité nationale devient un enjeu politique, et la « lutte pour le nom » (Sériot 1997 : 45) un passe-temps politique. La réalité est une Moldavie frappée par la guerre civile en 1992 et fragmentée par les revendications territoriales des minorités nationales, qui peine à définir sa politique et à se donner une cohésion interne. Au-delà de cette réalité, ou peut-être sur ses bases même – nous ne prendrons pas le risque de nous prononcer à ce sujet –, la polémique sur l'identité de la Moldavie et de son peuple continue en sourdine.

Les contradictions s'enchaînent dans cette polémique, car ceux qui clament une Moldavie moldave ayant coupé tous les ponts avec son histoire roumaine, les

[88] Le 4 décembre 1996, *Le Monde* titre : « Le nouveau président moldave remet le cap à l'Est ».
[89] Ces guillemets pour indiquer qu'il s'agit d'une catégorisation réductrice, et que nostalgie du passé soviétique, intérêts politiques, revendications historiques et identitaires se confondent dans ces prises de position.

« pro-indépendantistes » au pouvoir, sont en train de mettre en doute le statut d'état indépendant du pays (ex. 201). À l'inverse, le discours « pro-roumain », qui est celui d'un parti d'opposition et du quotidien *Flux*, met en place une critique acerbe de la position parlementaire.

Cependant, la confusion des positions idéologiques qui semble plonger le lecteur dans un contexte argumentatif ayant pour seul appui l'esprit de contradiction, où toute logique est absente, disparaît dès qu'on observe de près la nomination autodésignative. Si notre hypothèse concernant la fonction de justification statutaire du terme *République* est correcte, alors la disposition discursive des formes autodésignatives reflète bien les positions idéologiques des deux quotidiens, avec un quota beaucoup plus important de formes complexes dans le quotidien *Flux* (87,5% contre 52,6% dans *Moldova Suverana*). On comprend de même qu'un discours « pro-roumain » tienne à distinguer la région roumaine et le pays indépendant : l'espace roumain fait partie de son quotidien et de son domaine d'actualité. Par ailleurs, les formes complexes apparaissent principalement en position locative dans le quotidien *Flux*, alors que le discours du quotidien *Moldova Suverana* les intègre à des structures « possessives » susceptibles de confirmer le statut du pays : *parlamentul Republicii Moldova, presedintele Republicii Moldova, populatia Republicii Moldova* (*le parlement de la République de Moldavie, le président de la République de Moldavie, la population de la République de Moldavie*).

Le discours du quotidien *Flux* met à distance le nom du pays. La forme autodésignative devient indice idéologique, témoin caché des discours qui circulent dans un espace géopolitique et qui les restitue ensuite dans ce même espace, sous d'autres formes et dans de nouveaux contextes.

7.2.2.2. Le nom comme outil identitaire

Le pouvoir identitaire du nom se manifeste également dans le choix que fait *Flux* d'employer la forme autodésignative *la Bessarabie*. Comme nous l'avons mentionné en 7.1.1.1., il s'agit d'une forme ancrée dans l'histoire et correspondant statutairement à un ex-nom[90]. Il est possible de voir dans ce choix un recours volontaire au domaine historique pour affirmer des positionnements idéologiques.

L'espace roumanophone est le seul contexte où *Basarabia* peut s'employer pour désigner la République de Moldavie sans aucune atténuation ou prise de

[90] La question du changement de nom et de la concurrence entre les formes nouvelles et les formes anciennes sera traitée en 8.1.

distance temporelle[91]. Cependant, on notera que ni les officiels roumains ni la presse roumaine n'usent de ce nom. C'est dans la presse moldave, et uniquement dans les publications pro-roumaines tel le quotidien *Flux,* que les occurrences de *Basarabia* sont attestées avec un statut de nomination actuelle :

(202)

Trafic de arme pe ruta **Basarabia** – Liban (Fx, 03.07.03, titre)
*Trafic d'armes sur le trajet **Bessarabie** – Liban* [notre traduction]

L'ancrage national et parfois nationaliste – au sens oriental du terme, relevant d'une conception ethnique de la nation – est bien mis en évidence par les cotextes du nom :

(203)

Iacobe, n-am cuvinte sa apreciez prima ta carte – *Soare în cârjă*, carte care a punctat o noua direcție în proza <u>română</u> din **Basarabia**... (Fx, 01.07.03)
*Jacob, les mots me manquent pour apprécier ton premier livre – Soleil [en bâton], qui a marqué une nouvelle direction dans la prose <u>roumaine</u> de **Bessarabie**…* [notre traduction]

Basarabia s'inscrit dans un espace roumain, où il existe une vraie prose *roumaine*, et non simplement une *langue roumaine*[92]. Le sens du nom n'est plus celui de « ex-province roumaine », qu'on peut identifier dans la presse anglophone et française, mais celui de « roumanité historique, linguistique, culturelle », une roumanité clamée, revendiquée, assumée jusqu'au bout. Cette forme autodésignative permet de construire ainsi un nouvel espace qui s'opposerait à celui de « la République de Moldavie ». L'opposition entre les deux noms existe d'ailleurs depuis plusieurs années : on connaît actuellement en Moldavie deux métropolies[93], la Métropolie de Moldavie, rattachée au Patriarcat de Moscou (Russie), et la Métropolie de Bessarabie, relevant du Patriarcat de Bucarest (Roumanie).

Dès lors, on comprend mieux la distribution des noms dans la presse moldave, le quotidien *Flux* représentant un discours qui, par ses choix dénominatifs, tient à distance le nom officiel du pays, et le remplace par des formes complexes qui semblent mettre en doute sa légitimité ou bien par *Basarabia*, un nom qui substitue le passé au présent et remplace une identité par une autre.

---

[91] Au sujet des emplois temporellement marqués voir 8.1.2.2. et 8.1.2.3.
[92] Même si, en Moldavie, la conception de « langue roumaine » a du mal à s'imposer auprès de bon nombre des dirigeants et d'une partie de la population.
[93] L' « archevêché » de l'Église orthodoxe.

Bilan

Construit sur un enchaînement d'hypothèses relevant souvent de domaines hétérogènes, ce chapitre n'appelle à aucune généralisation. Les données que nous avons présentées demandent des développements conséquents qui dépassent nos compétences : seule une étude socio-anthropologique et quantitative complète serait à même de formuler des conclusions et de proposer des réponses aux questions qui ont émergé au fil de la réflexion et qui reformulent la problématique de la prédétermination socio-culturelle : quel est le lien entre un nom de pays et l'imaginaire social ? peut-on parler d'une idéologie culturellement partagée ? ou bien doit-on y voir une expérience historico-culturelle transformée en idéologie ? Si nous ne savons pas répondre à ces questions, nous pouvons au moins confirmer le fait que les noms de pays autodésignatifs véhiculent des représentations géopolitiquement situées.

Nous sommes partie d'un décalage de saillance discursive caractérisant les formes autodésignatives dans des périodiques issus de langues et pays différents pour arriver à une réflexion sur les représentations idéologiques investissant ces noms. Au fil de l'argumentation, plusieurs phénomènes ont été mis en lumière.

Le passage par une analyse inter-lexicale[94] mettant en regard les noms de pays et les mots de la nation semble confirmer l'hypothèse d'une organisation en systèmes complexes des dispositifs de nomination que nous avons évoquée dans le chapitre 5. En fait, les formes autodésignatives reflètent des relations sémantiques très fines se tissant entre les mots de la nation. Ces relations sémantiques apparaissent comme le produit d'une construction discursive des représentations identitaires et d'une idéologie de l'identité collective, affectant directement le nom de pays en tant que nom collectif. Les noms de pays autodésignatifs évoquent l'imaginaire social, le rapport entre les deux étant de nature discursive : les représentations idéologiques sont discursivement construites et c'est dans les configurations discursives de l'événement médiatique et l'emploi des formes autodésignatives que ces représentations refont surface.

Ces observations corrigent une éventuelle interprétation référentialiste du modèle hybride proposé précédemment et des rapports de coréférentialité qui s'établissent entre les éléments d'un site discursif : un nom de pays n'évoque pas un référent dans toute sa complexité, mais tout un complexe de représentations concernant le référent. Perception ontologique et perception idéologique du référent sont conjuguées dans

[94] Que nous avons initiée en 5.3.1.2.

ces représentations : indépendamment des langues, cultures et idéologies, les dimensions territoriale, institutionnelle et collective sont présentes ; mais les rapports entre ces dimensions, ainsi que les rapports à ces dimensions peuvent varier. Les noms de pays sont translinguistiques, dans le sens où ils renvoient de manière stable aux mêmes référents ; ils sont idéologiques et politiques, dans le sens où ils prennent en charge des représentations relevant de leur contexte social, culturel, politique.

◊ L'étude du fonctionnement des noms de pays fait émerger une entité linguistique complexe, dont le riche potentiel sémantico-référentiel et représentationnel prend appui sur l'identité du domaine de référence et sur sa perception au sein d'une communauté.

Nous avons tout d'abord observé le comportement des noms de pays dans le discours de presse, principalement dans la presse française, mais aussi, régulièrement, dans la presse américaine, britannique, moldave, roumaine et russe. L'entrée dans le corpus a été déterminée par un lieu commun : traditionnellement considérés comme des toponymes, les noms de pays devraient développer une fonction locative en discours. De fait, les noms de pays sont convoqués par le discours de presse pour situer des événements, mais l'usage que le discours de presse en fait dépasse toute attente : les noms de pays apparaissent à tous les niveaux discursifs, du cadre sémiotique organisant la page du journal, dans lequel ils reconstruisent la réalité géopolitique du monde et de l'actualité, jusqu'au texte, au niveau duquel ils mettent en place des univers de discours fixant des événements et des vérités ou encore localisent les acteurs de l'événement. Dans la presse française surtout, le nom de pays autodésignatif – *la France*, en l'occurrence –, renvoie ouvertement au contexte de production du discours et génère ainsi une interprétation indexicale des événements qu'il situe ; l'altérité spatiale devient tributaire de cette interprétation, représentée par des formes telles *outre-Rhin, outre-Manche, outre-Atlantique*. Répondant à un enjeu discursif médiatique, la fonction locative confère un statut privilégié aux noms de pays, qui ponctuent le flux de l'actualité en lui donnant des cadres et des limites. La fonction locative tient aussi d'une nécessité cognitive : un nom de pays peut devenir un repère spatial identifiant d'autres entités et individus (entreprises, monarques, institutions).

La fonction locative n'a cependant pas permis d'éclairer tous les emplois des noms de pays : dès l'entrée dans le corpus, nous avons relevé des occurrences de noms de pays qui ne sous-tendent pas une localisation, ou du moins, pas de premier abord ; c'est le cas des noms de pays en position actantielle qui peuvent être référentiellement ambigus ; mais ils peuvent aussi renvoyer au gouvernement, aux dirigeants, aux équipes nationales, aux habitants. Traditionnellement interprétées comme métonymiques (*lieu pour habitants, lieu pour gouvernement*, etc.), ces actualisations soulèvent la question de l'unité sémantico-référentielle des noms de pays. Nous avons proposé de considérer le concept de *pays* comme unificateur, dans

la mesure où il résume le domaine de référence des noms de pays et prévoit divers développements référentiels. Deux éléments apparaissent dès lors comme déterminants pour le fonctionnement et l'interprétation des noms de pays et constituent leur support sémantique : la dimension locative, souvent discrète, mais toujours présente, représentée par le pôle */lieu/*, et la dimension institutionnelle et collective, représentée par le pôle */pays/*.

Considérés comme munis de ce substrat sémantique hybride, les noms de pays sont mis à l'épreuve des textes et des discours. Nous avons notamment étudié leur place dans la configuration thématique du discours d'information, en observant les rapports de reprise et de coréférence ainsi que la structure des objets de discours s'organisant autour des noms de pays. Nous avons obtenu une confirmation texto-discursive des liens référentiels établis précédemment : la richesse sémantico-référentielle des noms de pays devient un outil de cohésion textuelle et sert de support de configuration de sites discursifs. Au niveau de l'interprétation pragmatique, nous avons mis en lumière des stratégies de référenciation qui ont un effet d'amplification discursive : le choix du nom de pays dans une liste de possibilités de nomination révèle des points de vue sur l'objet de discours, sur les événements ou encore sur la participation des acteurs aux événements ; l'événement est pris en charge par le nom de pays.

Nous avons exploité la participation des noms de pays autodésignatifs à la configuration de l'événement, et donc leur degré de saillance discursive, comme une grille d'analyse contrastive. Cette analyse, quantitative et qualitative, a mis en évidence des particularités linguistico-culturelles relevant de conditionnements socio-politiques et idéologiques. Les formes autodésignatives apparaissent comme investies de représentations socio-culturelles : ainsi, dans la presse française et anglophone, les formes autodésignatives actualisent une représentation de l'État-nation unitaire, tandis que les formes autodésignatives relevées dans les presses moldave, roumaine et russe dévoilent une dissociation interne de la composante *état* et de la composante *nation*. Ces représentations résument des discours et des revendications identitaires accompagnant l'histoire du pays et de son nom. Le domaine de référence se présente donc sous la forme d'une construction discursive située.

Nous arrivons au terme d'une analyse du nom de pays en tant que représentant d'une catégorie appellative liée à un domaine de référence donné. Dans

ce qui suit, nous examinerons le nom de pays en tant qu'outil singularisant et nous nous pencherons sur le rapport établi entre le nom et le référent concret qu'il singularise.

TROISIÈME PARTIE. REPRÉSENTATIONS ET DIALOGISME : LES PROPRIÉTÉS DU RÉFÉRENT COMME SOURCE DE VALEURS SÉMANTIQUES PARTAGÉES

Dans cette partie, nous abordons la question du rapport entre le nom et les propriétés du référent qu'il singularise. Cette problématique vient dans la continuité des analyses proposées *supra*, mais c'est également un écho à un lieu commun qui traverse les études linguistiques des noms propres : ceux-là sont considérés généralement comme exclusivement référentiels : « […] on doit admettre qu'un Npr [nom propre] n'est rien, ou si peu de chose, sans le rapport *direct* qu'il entretient avec son référent » (Noailly 1999 : 109 [nous soulignons]). En interrogeant la nature du rapport que le nom entretient avec son référent, nous tenterons de montrer qu'au contraire : a) la nomination singulière n'est pas exclusivement référentielle ; b) le lien avec le référent est moins direct qu'on ne le croit. Les deux objectifs sont indissociables et, si le chapitre 8 répond plutôt au premier objectif, alors que le chapitre 9 s'occupe notamment du second, c'est seulement parce que nous avons affaire à des phénomènes de nature différente qui se prêtent à une telle exposition. Nous verrons d'ailleurs qu'au-delà de la diversité des liens qu'un nom peut entretenir avec son référent, les valeurs sémantiques développées relèvent d'une élaboration unitaire du sens.

Le chapitre 8 met en évidence le fonctionnement de la nomination comme expression d'un point de vue, dans une perspective proche de la praxématique (*cf.* Siblot 1995a). Les cas de renomination, lorsque les pays changent de nom pour une raison ou pour une autre (*le Zaïre → le Congo*), constituent un lieu d'observation privilégié du rapport *nom(s)-référent*. La construction d'expressions appellatives descriptives – *l'Albion, l'Hexagone, le pays du cèdre* – soulève la question du rapport de l'énonciateur au référent singularisé. Dans le même ordre d'idées, la mise en place des paradigmes appellatifs suite aux renominations ou à la stabilisation d'une description du référent permet de s'interroger sur les relations qui s'établissent entre les différentes formes appellatives ; on dépasse ainsi le cadre référentiel.

Dans le chapitre 9, nous nous interrogeons sur la transformation discursive des propriétés du référent en représentations attachées au nom. Employés en position attributive – *devenir / être un nouveau Vietnam, une deuxième Bosnie* – les noms de pays prédiquent des propriétés et apparaissent comme nécessairement descriptifs. Mais leur contenu descriptif ne se résume pas au reflet immédiat d'une propriété : nous montrerons qu'il s'agit d'une construction dialogique qui draine des points de vue et des axiologies socialement et historiquement situées. Dès lors, il convient de parler non plus de *propriétés*, mais de *représentations* du référent.

CHAPITRE 8. RENOMINATIONS ET SURNOMS : IMPLICATIONS IDENTITAIRES ET DISCURSIVES

Comme tout nom propre, le nom de pays constitue un signe identitaire qui est en quelque sorte le garant de l'existence et de la reconnaissance d'un pays. C'est dans et par le nom, en tant que participant d'une activité de langage établissant un fait social, que les pays assoient leur identité. Le lien entre nom et identité est évident. Mais de quelle nature est le lien entre un nom et son référent ? Nous allons tenter de défendre dans ce chapitre l'hypothèse selon laquelle le lien entre un nom et le référent qu'il singularise peut être sémantiquement ou symboliquement motivé, d'emblée ou suite à l'œuvre du discours. Nous appuierons l'argumentation sur deux types d'appellations : les noms concurrents issus d'un acte de renomination (*la Birmanie* vs *le Myanmar*, par exemple) et les appellations descriptives (*le pays du soleil levant* vs *le Japon* ; *l'Hexagone* vs *la France*). La coprésence de plusieurs formes appellatives soulève la question de leur raison d'être et de leur usage : choisit-on entre deux formes appellatives et, si c'est le cas, en vertu de quelles valeurs ? Nous nous interrogerons donc sur les rapports différentiels qui s'établissent entre les diverses appellations :

> « Les données du langage n'existent que par leurs différences, elles ne valent que par leurs oppositions. On peut contempler un caillou en soi, tout en le rangeant dans la série des minéraux. Tandis qu'un mot, à lui seul, ne signifie absolument rien. Il n'est que par opposition, par 'vicinité' ou par différenciation avec un autre, un son par rapport à un autre son, et ainsi de suite. »
> (Benveniste 1974 : 31)

Nous proposerons une description de ces oppositions à travers les usages des noms de pays dans divers contextes, ce qui implique une prise en compte de la situation extra-verbale en tant que « constituant nécessaire de [la] structure sémantique [de l'énoncé] » (M. Bakhtine dans Todorov 1981 : 67), car « chaque mot sent le contexte

et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense. » (*Idem*, p. 89). Notre démarche sera à la fois structurale et dialogique, articulant la notion de système d'oppositions et l'approche discursive. C'est une conception dynamique du système que nous allons adopter :

> « En réalité, les formes qui constituent le système linguistique sont mutuellement dépendantes et se complètent comme les éléments d'une seule formule mathématique. Le changement d'un des éléments du système crée un nouveau système, de même que le changement d'un des éléments de la formule crée une nouvelle formule. »
> (Bakhtine 1977 [1929] : 84).

Tout d'abord, nous étudierons le phénomène de la renomination, en partant des motivations de la pratique et des conditions de sa réalisation (8.1.1.). Nous observerons l'usage des noms concurrents dans le discours de presse, dans une perspective chronologique (8.1.2.) et dans une perspective dialogique (8.1.3.). Une étude des trajets discursifs des noms révèlera les conditions de développement et de transmission des représentations stéréotypées (8.1.4.). Nous nous pencherons ensuite sur la motivation symbolique des formes appellatives descriptives (8.2.1.) et sur les emplois discursifs de ces formes (8.2.2.).

8.1. Noms et renomination[1] de pays : quelle motivation, quel usage ?

Chaque nom a une histoire : histoire de son apparition, de son parcours et des contextes dans lesquels il a été utilisé, de la chaîne de référence qu'il a mis en place. Lorsqu'un nom se substitue à un autre, suite à une renomination du référent, comme *le Myanmar* à *la Birmanie* ou *le Congo* au *Zaïre*[2], l'histoire du nom nouveau intègre également l'événement de renomination, et rencontre ainsi l'histoire de l'ancien nom. Ainsi les contextes d'emplois des anciens et des nouveaux noms sont parfois mis face à face. La renomination indiquant souvent un changement de point de vue par rapport à l'objet – lorsque, en 2003, l'ex-Yougoslavie devient *la Communauté Étatique de Serbie-et-Monténégro*, la déclaration officielle mentionne que ce nom correspond mieux à l'identité du pays –, le face-à-face des noms met en regard des discours et des points de vue et configure ainsi des représentations. On se posera donc la question de savoir dans quel sens un nom peut correspondre mieux qu'un

[1] Nous empruntons ce terme à Akin (dir.) (1999). Le terme renvoie aux résultats de « processus permanents, qui apparaissent à la fois comme reflets et producteurs de pratiques sociales », et concerne « la mise en circulation et (dis)fonctionnements de nouveaux ethnonymes, toponymes et de nouveaux noms de langues » déterminés par un certain nombre de facteurs d'ordre socioculturel, historique et politique (p. 7).

[2] On verra cependant que dans beaucoup de cas il n'y a pas lieu de parler de substitution *de facto*.

autre à un référent donné et quels peuvent être les effets de la renomination sur le comportement sémantico-discursif des noms.

8.1.1. La renomination

Pratique socio-discursive matérialisant le plus fréquemment une décision politique[3], la renomination est un phénomène complexe qui lie inextricablement des formes linguistiques et des conditionnements extralinguistiques : le discours se confond avec le contexte. L'étude de la renomination et de ses résultats implique donc qu'on prenne en compte les motivations du processus et les conditions de la reconnaissance discursive du nom. Nous serons conduite à adopter un point de vue dialogique[4] afin d'intégrer à l'analyse la composante historique et les revendications socio-idéologiques qui sous-tendent la renomination.

8.1.1.1. La renomination comme pratique socio-discursive

Au fil du temps et des événements, la carte du monde change de configuration, les idéologies changent de couleur et les pays peuvent changer de nom, ces phénomènes allant souvent de pair. Du point de vue diachronique, un nom de pays peut être le témoin d'époques révolues : c'est le cas de *la Perse*, de *l'Empire romain,* de *l'Union soviétique*, qui évoquent des configurations territoriales qui n'existent plus et toute une série d'événements inscrits dans l'Histoire. En synchronie, les événements ne sont pas seulement racontés : ils sont vécus, observés, expertisés ; ils font partie intégrante de la vie sociale et politique. Par exemple, l'éclatement du camp communiste a donné naissance à de nouvelles républiques dont les noms – anciens et nouveaux – se constituent en outils politiques avant de devenir les témoins de l'histoire : ainsi, Fiala (1996 : 144) remarque à propos de l'ex-Yougoslavie que « les noms aussi sont morcelés ».

Guillorel (1999) souligne le pouvoir socio-historique du nom, en mettant en avant l'identité territoriale comme construction sociale appellative :

> « Les noms géographiques, en tant que noms propres, ne servent pas seulement à nommer, à désigner un simple phénomène ou une simple singularité physique, mais servent aussi à la perception, à la reconnaissance, à la distinction et à la communication : les noms ont une influence décisive sur le développement d'une identité groupale et territoriale. On peut également dire que la dénomination des lieux est un instrument de

[3] Nous nous limitons ici au cas des noms de pays.
[4] La notion de *dialogisme* est définie en 3.2.2.3.

> contrôle social de l'espace par un groupe donné, et que d'une certaine façon, c'est cette appropriation dénominative de l'espace qui transforme ce dernier en territoire. » (Guillorel 1999 : 64)

Cette remarque vient dans la continuité de ce que nous avons pu voir en 7.2.2. : l'identité collective, le territoire et le nom forment un ensemble dont la cohérence peut à tout moment être remise en question.

La renomination des pays n'est en fait jamais aléatoire, jamais accidentelle. Émanant du gouvernement d'un pays, de ses envahisseurs ou de traités politiques, elle est institutionnalisée et légitimée de par le statut des individus assumant l'acte de renomination[5]. À la dimension sociale normative de l'activité « toponymique », dont témoigne l'existence d'un Conseil National de Toponymie et d'un Conseil National de l'Information Géographique en France, ainsi que la mise en place du Groupe d'Experts des Nations Unies sur les Noms Géographiques en 1959, s'ajoute une implication politique, qui présente l'acte de nomination « toponymique » dans l'optique des objectifs de celui qui nomme. Ainsi, si on veut garder le terme de *toponyme*, il convient de lui adjoindre l'adjectif *politique* pour spécifier les motivations de la renomination. Forte de ce constat, nous allons maintenant nous pencher sur les conditions de renomination en tâchant de reconstituer les enjeux s'inscrivant dans le nom nouvellement attribué, qui peut être soit un nom nouveau, soit un ancien nom remis en circulation après une période d'absence.

8.1.1.2. Contextes de renomination : quelques exemples[6]

Les exemples de changement de nom ne sont pas rares dans l'histoire des pays du monde, ce qui témoigne d'une régularité significative et très productive au niveau linguistique. Cependant, il serait impossible d'aborder, dans le cadre de cette thèse, la totalité des cas connus ; une telle exhaustivité ne servirait d'ailleurs pas les objectifs fixés au début de ce chapitre. Pour cette raison, nous choisissons d'étudier quelques cas de renomination, dont nous aurons défini au préalable le contexte sociopolitique. Le choix est déterminé par les rencontres que nous faisons dans le discours de presse et par la spécificité des conditions de renomination. Il s'agit des

[5] Mais il est tout à fait possible que l'activité nominative soit à l'origine d'une nouvelle légitimation de l'énonciateur, à travers l'appropriation d'un territoire.

[6] Quelques cas seulement seront traités, qui devront suffire pour illustrer notre propos. Nous avons essayé de rester objective dans cette présentation, mais le pari est risqué pour un non-spécialiste d'histoire et de sciences politiques. Nous prions d'excuser nos éventuels lapsus et prises de position.

couples *le Congo* versus *le Zaïre*, *la Moldavie* versus *la Bessarabie* et *le Myanmar* versus *la Birmanie*[7].

L'histoire du changement de nom de *Congo* en *Zaïre*[8] et vice-versa est connue en France[9], mais nous allons la rappeler dans les grandes lignes. Le Congo, ancienne colonie belge, prend le nom *la République Fédérale du Congo* à son indépendance (mai 1961). Le nom change à nouveau en 1965, après la prise du pouvoir par le général Mobutu : le pays s'appelle alors *la République Démocratique du Congo* (*cf.* Akin 1999). En 1971, le général Mobutu change le nom du pays en *Zaïre*, suite à la renomination du fleuve de *Congo* en *Zaïre*. Ce moment est très intéressant pour la sémantique des noms propres : on pourrait parler d'une motivation purement ontologique, annulant l'argument de J. S. Mill concernant l'arbitraire du nom propre vide de sens[10]. Ainsi, à l'encontre de l'affirmation selon laquelle *Dartmouth* peut être le nom d'une ville qui ne se trouve plus à l'embouchure du Dart (le nom propre n'étant pas censé renvoyer à un individu en vertu des propriétés de ce dernier), il paraît que *le Congo* ne peut plus être le nom d'un pays dont le plus grand fleuve ne s'appelle plus *le Congo*. Cependant, la renomination du pays est accompagnée d'une série de mesures qui vont au-delà de la motivation géographique. La renomination marque le renforcement d'une politique dite d' « authenticité » (Kadima-Tshimanga 1998 : 507) : l'hymne *La Congolaise* est remplacé par *La Zaïroise*, la monnaie du pays est baptisée *zaïre*, les noms propres occidentaux ou chrétiens, qu'ils soient de personnes ou de lieux, cèdent la place aux noms traditionnels et les habits occidentaux sont abandonnés au profit des habits traditionnels. En même temps, le maréchal Mobutu favorise une ouverture francophone du pays, qui apparaît comme contradictoire par rapport aux autres mesures. Le dernier changement de nom a lieu en 1997, suite à la prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila, qui renverse le maréchal Mobutu. *Le Zaïre* devient *la République démocratique du Congo* et la tendance politique est celle de l'occidentalisation, mais moins francophone qu'auparavant : l'orientation est plutôt anglophone. Les changements successifs du nom du pays mettent en évidence des

---

[7] Le cas de la Communauté Étatique de Serbie-et-Monténégro aurait pu être intéressant, mais étant donné la date très récente du changement, il nous a été impossible de déceler des régularités d'emploi. Ce sera sans doute le sujet d'une étude future.

[8] Ici et ci-après, nous citons les formes en français uniquement.

[9] Le changement du nom *Zaïre* en *Congo* met en place une ambiguïté appellative : il existe actuellement la République démocratique du Congo, anciennement appelée *Zaïre*, et la République du Congo. Les formes courtes des noms sont parfois accompagnées des noms des capitales respectives, ce qui permet d'éviter l'ambiguïté : on obtient ainsi *le Congo-Kinshasa* et *le Congo-Brazzaville*.

[10] Nous renvoyons à 2.1.1.1. pour une discussion à ce sujet.

motivations d'ordres divers. Ainsi, la motivation géographique sert d'appui à une motivation politique, qui est renversée avec le pouvoir et le changement du nom dû à d'autres motivations politiques.

La Moldavie, république ex-soviétique indépendante depuis 1991[11], a connu, elle aussi, quelques noms se rattachant à des périodes historiques et à des orientations politiques différentes. Le nom *la Bessarabie*, qui est parfois coréférentiel au nom *la Moldavie* dans la presse française[12], quand il ne lui fait pas concurrence, a une histoire mouvementée et un statut dénominatif incertain. Ayant pour origine le nom d'une dynastie de princes moldaves, *la Bessarabie* est le nom du territoire délimité par les fleuves Nistru et Prut. Ce territoire ne correspond pas exactement aux frontières de l'actuelle République de Moldavie : il y a des siècles, le nom désignait en fait une région de la principauté de Moldavie, dont une partie se trouve actuellement en Roumanie. Il ne s'agit donc pas d'une renomination par laquelle le même territoire reçoit plusieurs noms selon les époques et les pouvoirs politiques. C'est une correspondance approximative, les noms *la Bessarabie* et *la Moldavie* ayant chacun une identité non seulement temporelle, mais aussi spatiale ; dès lors, on peut se demander si les noms servent de repères spatio-temporels non plus de différentiation, mais de continuité identitaire. Le nom *la Bessarabie* reste lié à plusieurs périodes historiques qui ont affecté de différentes manières l'identité du territoire ainsi nommé. *La Bessarabie* est avant tout le nom de la région moldave annexée par l'Empire russe en 1812, on parle alors de *goubernie de Bessarabie*. En 1918, la Bessarabie choisit d'intégrer la Roumanie ; elle redevient alors une région de la Moldavie[13]. Vingt-deux ans plus tard, suite au pacte Ribbentrop-Molotov, la « Bessarabie », dont le sud et le nord sont rattachés à l'Ukraine, est annexée par l'Union soviétique qui avait déjà créé, en 1924, une République autonome de Moldavie, sur la rive gauche de Nistru[14]. Ces deux territoires forment la République socialiste soviétique de Moldavie. Ré-annexée entre 1941-1944 à la Roumanie, *la Moldavie* redevient *la Bessarabie*, mais dans des frontières bien différentes[15]. Entre 1944 et 1991, ce territoire – dans une configuration approximative, évidemment –

[11] Nous proposons une brève présentation de la situation actuelle de la Moldavie en 7.2.2.1.
[12] L'usage du nom *la Bessarabie* est déterminé par des contextes spécifiques et par des contraintes temporelles. *Cf.* 8.2.2., 8.2.3., 8.2.4.
[13] Il s'agit ici d'une des trois provinces roumaines (la Moldavie, la Transylvanie et la Valachie) et non de la République de Moldavie.
[14] C'est aujourd'hui la région autoproclamée de Transnistrie.
[15] Nous renvoyons à 7.2. pour une discussion des représentations véhiculées par cette forme dans l'espace roumanophone.

s'appelle *la République soviétique socialiste de Moldavie*. Depuis 1991, le pays porte le nom de *République de Moldavie*.

Le cas de Myanmar est encore différent. Le pays, qui portait le nom de *Birmanie*, change de pouvoir politique et de nom en 1989. C'est la junte militaire au pouvoir qui donne à la Birmanie un nom birman : *l'Union de Myanmar*. Le nouveau nom s'oppose à l'ancien, qui désignait à l'origine la colonie anglaise, et la renomination coïncide avec une mise en retrait volontaire du monde occidental. Si les conditions politiques de la renomination du Zaïre et de la Birmanie se ressemblent, d'après le schéma *nouveau pouvoir → nouveau nom*, le statut des nouveaux noms, *le Congo* et *le Myanmar*, n'est pas le même à l'étranger : en France, par exemple, un grand nombre de dictionnaires encyclopédiques proposent une entrée *Myanmar* uniquement pour mentionner qu'il s'agit du nom officiel de la Birmanie, ou du nom « en birman », et réservent toutes les informations sous l'entrée *Birmanie*.

On peut probablement révéler autant de points communs que de différences entre ces cas. Les enjeux des renominations sont complexes et prévus à long terme : le nouveau nom confirme, instaure, renouvelle l'identité collective. Se pose alors la question de la reconnaissance du nom, de son habilitation nationale et internationale à identifier une collectivité. Donné par les dirigeants d'un pays ou par les vainqueurs et faisant l'objet de déclarations officielles, le nouveau nom, qui sert à s'« approprier un espace » (Guillorel 1999), doit circuler et être reconnu afin de pouvoir remplir ses fonctions. Le discours de presse joue un rôle important dans la reconnaissance et la diffusion du nom.

8.1.1.3. Le discours médiatique comme lieu de reconnaissance dénominative et identitaire

Au XXIe siècle le statut étatique est officiellement soumis à la reconnaissance internationale : ne peut pas se proclamer état qui veut. Mais la reconnaissance institutionnelle venant des autres états et des commissions de toponymie n'est pas en mesure d'accorder au nom tout son pouvoir : un nom, unité sociale et linguistique, doit être reconnu par la communauté linguistique pour être pleinement investi.

Nous illustrons ce phénomène par un exemple. Les commissions de l'ONU ont un pouvoir régulateur des pratiques toponymiques officielles. Ainsi, suite aux pressions de la Grèce auprès de l'ONU, une des anciennes républiques yougoslaves

se voit refuser le nom *la Macédoine*[16] : elle sera appelée *l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM)*. Cependant, le fait que l'ONU et les gouvernements des autres pays reconnaissent ce nouveau nom ne garantit pas son entrée dans la pratique discursive : dans l'usage courant, on appelle ce pays *la Macédoine*. Il y a un décalage significatif entre le nom officiel et le nom « d'usage » d'un pays. Cela s'explique non seulement par une économie linguistique – on retient souvent le nom le plus court ou le nom qu'on connaît déjà – mais également par le fait que le discours officiel ne communique pas directement avec l'usage quotidien : la déclaration officielle d'un pays est reprise, en cas de reconnaissance identitaire et appellative, par le discours officiel des autres pays ; les discours scientifique ou d'enseignement reprennent l'appellation reconnue ; enfin, c'est dans les médias, un des lieux privilégiés de circulation des noms de pays, que se cristallise leur usage courant. Le circuit des noms peut être représenté comme suit :

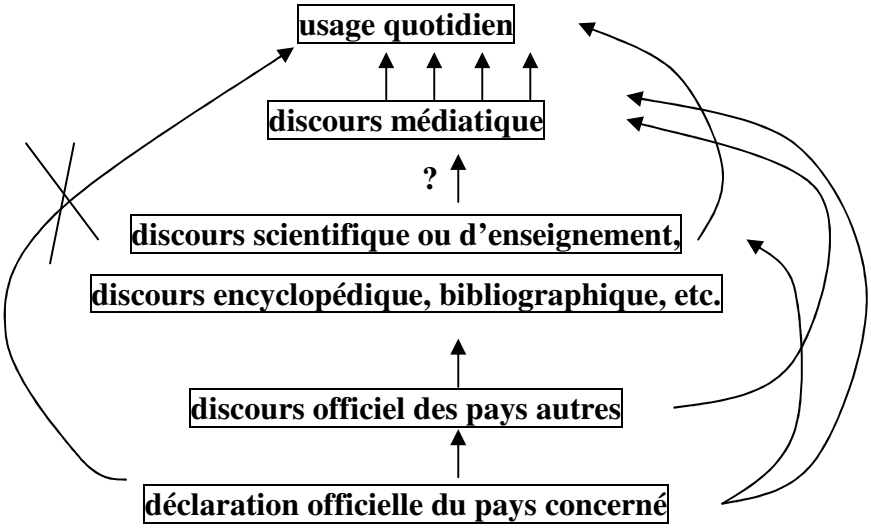

Fig. 4. Circuits discursifs des noms de pays.

Le parcours du nom *la Serbie-et-Monténégro* depuis la renomination de l'ex-Yougoslavie illustrera ce schéma. Le 27 et 28 janvier 2003, les deux républiques constituant l'ex-Yougoslavie – la Serbie et le Monténégro – adoptent la Charte constitutionnelle de la Communauté étatique de Serbie-et-Monténégro[17] (*cf.* Annexe 7). Le 4 février 2003 est proclamée la Communauté étatique de Serbie-et-

[16] Le nom *la Macédoine* étant l' « homonyme » du nom d'une région grecque et rappelant la Macédoine du temps d'Alexandre le Grand. Les pressions concernaient également le drapeau de la nouvelle république, sur lequel apparaissait le symbole du soleil rayonnant. Suite à la décision de l'ONU, l'ARYM s'est engagée à réduire le nombre de rayons de soleil sur son drapeau.
[17] Le nom original étant *Drzavna zajednica Srbija i Crna.*

Monténégro. La reconnaissance du nouveau nom par les institutions d'état françaises ne tarde pas à venir :

(204)

a) Déclaration du porte-parole adjoint du Quai d'Orsay
Nous nous réjouissons de la proclamation hier par le parlement fédéral yougoslave sortant de la Charte constitutionnelle du nouvel État de **la Communauté étatique de Serbie et Monténégro**, suite à son adoption par les parlements serbe et monténégrin fin janvier.
(Actualité diplomatique, *France-diplomatie*, Paris, le 05 février 2003)

b) 26-27 mars 2003 : Visite à Paris du Ministre des Affaires étrangères de **Serbie-et-Monténégro**, M.Svilanovic, accompagné du Ministre des finances de Serbie, M. Djelic, et de la Ministre des relations économiques extérieures du Monténégro, Mme Milacic. (Actualité diplomatique, *France-diplomatie*)

Le 1er avril 2003 sort une publication du Ministère des Affaires étrangères : « Serbie-et-Monténégro » in : *Documents de l'actualité internationale* 7, La Documentation française. Les discours encyclopédique et bibliographique adoptent très vite cette forme[18]. Le nom *l'ex-Yougoslavie* disparaît presque complètement : en tout cas, il n'est plus utilisé pour désigner l'état actuel des choses[19]. Le discours médiatique – nous citons ici le discours de presse – adopte également le nouveau nom, mais hésite entre deux structures : coordination (*Serbie-et-Monténégro*) et juxtaposition (*Serbie-Monténégro*)[20] :

(205)

a) Une exaspération fruit de sa rencontre, lundi 17 janvier, la deuxième depuis sa nomination, en août 2004, avec le chef de l'État de **Serbie-et-Monténégro,** Boris Tadic, et son premier ministre, Vojislav Kostunica. (M, 24.01.05)

b) Les huit États à l'origine de l'initiative décidée en 2003 à Budapest sont la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie (déjà membres de l'Union européenne), plus deux candidats, la Bulgarie et la Roumanie, ainsi que la Croatie, la Macédoine, et **la Serbie-Monténégro,** qui souhaitent rejoindre l'UE. (M, 03.02.05)

En fait, la forme juxtaposée circulait bien avant la renomination de l'ex-Yougoslavie :

(206)

30 mai [1992] : la Russie vote la résolution 737 des Nations unies imposant des sanctions contre **la Serbie-Monténégro.** (M, 03.01.00)

---

[18] Des exceptions existent probablement.
[19] En revanche, cette forme peut être utilisée pour référer au passé.
[20] Nous attirons l'attention sur le fait que le même périodique, *Le Monde*, hésite entre les deux formes à seulement dix jours d'intervalle : il ne pourrait donc s'agir d'une stabilisation temporaire d'une forme au détriment de l'autre.

Deux ans avant la renomination, le titre d'un article d'information en sciences politiques « Serbie-Monténégro : solder le passé et inventer l'avenir »[21] apparaît comme visionnaire.

Production médiatique, le discours de presse est un lieu de rencontre entre les déclarations officielles des pays qui changent de noms, le discours officiel local, les discours politiques, etc. Par le biais de tous ces discours, des noms anciens et des noms nouveaux se croisent, des formes « officielles » et des formes « d'usage » peuvent coexister ou se succéder.

8.1.1.4. Le nom entre Histoire et Société : un point de vue dialogique

Le croisement des discours tous azimuts nous invite à décortiquer, ne serait-ce que partiellement, l'énonciation collective qui caractérise le discours de presse. Qu'il soit ancien ou nouveau, le nom est identifié par rapport aux discours qui l'actualisent (énonciateur et choix dénominatif) et par rapport aux contextes[22] qu'il « traverse » (traces sémantiques des usages et polyphonie). Le dialogisme est ainsi posé au cœur de la réflexion.

En appréhendant un dialogisme « tel qu'il naît et qu'il est ancré dans l'Histoire et dans la Société » (Moirand 2005 : 1), nous faisons une place à la dimension diachronique et à une articulation d'idéologies et de points de vue sur l'objet. Les mots (noms anciens et noms nouveaux) sont à la fois des outils de la mémoire et des signes idéologiques – et il ne s'agit pas d'une contradiction, mais des deux faces d'une forme linguistique.

Les termes que nous avons adoptés pour désigner les formes impliquées dans le processus de renomination, *nom ancien* et *nom nouveau*, visent à situer les noms sur pied d'égalité du point de vue fonctionnel. Si les qualificatifs impliquent un point de vue, c'est bien celui auquel on ne peut pas échapper : ces noms se situent, autant dans une optique temporelle que statutaire, des deux côtés de l'acte de renomination (avant et après, cible et résultat). Cependant, le nom nouveau comme le nom ancien peuvent être légitimés ou, au contraire, évités[23]. Qualifier une forme d'*ex-nom* reviendrait à lui enlever tout pouvoir appellatif et c'est bien là l'objectif de la renomination. Cependant, des noms anciens et des noms nouveaux coexistent : parfois dans des discours parallèles, relevant de positionnements opposés – c'est le

[21] *Le Courrier de l'Europe de l'Est*, juin-juillet 2001, « Europe centrale et orientale 2000-2001 », p. 178-193.

[22] « Chaque mot sent le contexte et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense ; tous les mots et toutes les formes sont habités par des intentions. » (M. Bakhtine dans Todorov 1981 : 89).

[23] Le nom nouveau peut être refusé par l'usage, pour des raisons diverses qui seront développées *infra*.

cas des formes *Basarabia* (*la Bessarabie*) et *Moldova* (*la Moldavie*) telles qu'elles ont été étudiées en 7.2.2. –, bien souvent dans un même discours où plusieurs voix et points de vue se rencontrent. Égaux, ces noms ne le sont évidemment pas dans l'usage, et chaque actualisation présuppose un choix en amont. Ce choix est chronologiquement et/ou idéologiquement marqué.

Afin de mettre en évidence ces phénomènes et de déceler les contextes d'emploi des noms anciens et des noms nouveaux, dans l'optique d'une approche sémantique des noms propres s'appuyant sur la notion de choix dénominatif à la fois comme libre arbitre et comme expression d'un ancrage socio-idéologique, nous avons opté pour un corpus ouvert. Nous avons ainsi interrogé les archives électroniques[24] en remontant le temps jusqu'à la date du changement de nom, chaque fois que c'était possible[25]. Les sondages ont été faits par mots-clés, et les noms concurrents étaient à chaque fois reliés par l'opérateur booléen *ou*. Dans la liste, parfois très longue, des articles sélectionnés automatiquement, nous avons choisi des séquences contenant des emplois originaux ou représentatifs, en cherchant à couvrir toute la période interrogée.

8.1.2. Noms anciens, noms nouveaux : une chronologie identitaire

Si le changement des noms est toujours déterminé par des conditions socio-historiques reflétant un climat politique spécifique, on peut se demander en vertu de quel principe les deux noms (voire trois ou plus, selon les cas), ancien et nouveau, cohabitent dans l'usage. Une première dimension affectée par le changement du nom est d'ordre temporel : il y a un avant et un après. La discontinuité appellative soulève ainsi la question de la continuité identitaire. Nous examinons ci-dessous les anciens noms dans leur rôle de chaînons identitaires témoins de l'Histoire, actualisés en rapport avec des événements situés dans le temps.

8.1.2.1. Continuité identitaire ou équivalence appellative ?

Il faut signaler que les deux noms peuvent apparaître comme quasi-équivalents : dans certains contextes, nom ancien et nom nouveau sont coréférentiels, l'un reformulant, explicitant, glosant l'autre. *Quasi*-équivalents puisque l'un des deux noms peut être considéré comme plus accessible que l'autre.

---

[24] Sources des archives électroniques : www.lexis-nexis.com ; www.izvestia.ru ; www.adevarul.com ; flux.press.md.

[25] Cela c'est avéré souvent impossible, surtout pour la presse étrangère.

Les gloses prennent des formes diverses, qui vont des parenthèses aux reprises coréférentielles, ces dernières pouvant être plus ou moins éloignées de la source, faire partie du même énoncé ou d'énoncés différents :

(207)

a) **Birmanie (Myanmar)** : des temples bouddhistes et hindouistes… (F, 19.02.97)

b) Commettant peut-être la même erreur que Nicolae Ceausescu avant sa chute, il revendique, plus ou moins ouvertement, la **Bessarabie,** la **Moldavie** qui, roumaine jusqu'à la dernière guerre, ne veut plus être soviétique. (M, 04.10.91)

c) Retour en arrière. Le 27 août, à Kichinev, capitale de **Moldavie soviétique**, au cours d'une manifestation monstre "500 000 personnes", selon Vasile Nastase, journaliste à la Jeunesse moldave de Kichinev, les Moldaves de **Bessarabie,** qui représentent environ les trois quarts des 4,2 millions d'habitants de cette République (1) auraient pour la première fois réclamé publiquement qu'on leur rende leur culture, leur alphabet latin et non cyrillique, comme on le leur impose et leur langue, c'est-à-dire le roumain. (M, 03.01.90)

d) Le BIT adopte pour la première fois des sanctions contre un pays membre, **la Birmanie**. **Le Myanmar** condamné (F, 17.11.00, titre)

Dans le cas du Congo, l'identification référentielle donne lieu parfois à des formes composées, constituées du nouveau et de l'ancien nom :

(208)

a) **Le Congo-Zaïre** reste le cinquième exportateur de produits miniers du continent africain. (F, 22.05.97)

b) Significantly improving the lot of the population was impossible in these circumstances. Similar interventions have occurred in numerous countries, e.g., Indonesia, **Zaire/Congo** and Angola. (T, 10.09.02)
Une amélioration significative du sort de la population était impossible dans ces conditions. Des interventions similaires ont eu lieu dans de nombreux pays, i.e. *l'Indonésie,* ***le Zaïre/Congo*** *et l'Angola.* [notre traduction]

S'il est possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle un des deux noms constitue la clé de la référenciation, non seulement il est impossible d'évaluer les connaissances du lecteur pour savoir lequel des deux est reconnu, mais, de surcroît, la position des noms ne permet pas de dégager une quelconque régularité : tantôt c'est l'ancien nom qui sert de garant de ré-identification, tantôt c'est le nom nouveau qui assume ce rôle.

Qu'est-ce à dire ? L'identification référentielle suggérerait que les noms sont – puisque équivalents – des étiquettes vides de sens : il se rattachent ainsi à un référent et n'ont pas besoin d'un contenu conceptuel pour pouvoir le désigner. Cependant, ce n'est voir qu'une face de la monnaie. L'identification est nécessaire dans tous les cas, c'est elle qui permet de rapprocher des expressions nominales (qu'il s'agisse de noms communs ou de noms propres) et d'établir des relations de synonymie ou d'équivalence. Mais l'identification référentielle ne saurait être

assimilée à une indistinction sémantique : dans l'exemple ci-dessous, les deux noms ne servent plus uniquement à ré-identifier, mais à différencier tout en maintenant l'identité référentielle :

(209)

Du **Zaïre** au **Congo**-Kinshasa, le pillage continue (L, 25.11.02, titre)

Il s'agit d'une distinction temporelle, l'ancien et le nouveau nom servant de points de repère pour l'axe temporel sur lequel s'étale le pillage. Se devine, en filigrane, l'idée que le changement du nom n'a rien changé[26], la continuité de l'état des lieux étant surplombée par la continuité temporelle.

8.1.2.2. Marquage temporel déictiquement déterminé

En tant qu'événement sujet à des datations et à des déclarations officielles, toute renomination peut, de nos jours, être située dans le temps avec la plus grande précision. Le nouveau nom étant promu nom officiel, le nom ancien devient en principe un ex-nom qui n'est plus légitime avec un verbe au présent[27]. Le nom ancien peut cependant apparaître aux côtés du nom nouveau et avoir une fonction de rappel, mais le discours souligne alors son changement de statut : dans ces contextes, l'équivalence est valable uniquement du point de vue diachronique, et le nom nouveau devient *nom actuel* par opposition au nom ancien :

(210)

a) For example, the law has been central to suits filed against oil companies working in **Myanmar,** <u>formerly</u> **Burma,** where plaintiffs accuse the companies of aiding in government human rights abuses of villagers, he said. (WP, 10.06.04)
Par exemple, la loi [Alien Tort Claims Act] a été capitale pour les plaintes déposées contre des compagnies pétrolières implantées au ***Myanmar****,* <u>*anciennement*</u> ***la Birmanie****, dans lesquelles les plaignants accusent ces compagnies de seconder le gouvernement dans ses abus en matière de droits de l'homme à l'égard des villageois, a-t-il dit.* [notre traduction[28]]

b) Au bout de longues années d'enquêtes et de contre-enquêtes, le **Myanmar** (<u>l'ancienne</u> **Birmanie)** était enfin sous les feux officiels de la communauté internationale. (F, 29.03.01)

c) Произошло оно в 80 километрах от Бангкока, в историческом городе Аюттхая (по одним данным – в буддистском храме, по другим – в

[26] De nombreux présupposés accompagnent cette formulation : qu'une renomination devrait impliquer – ou survenir après – un changement de situation, que ce changement doit être « positif », etc.
[27] Excepté le présent historique, bien sûr. De tout manière, cette remarque ne se veut pas catégorique.
[28] Une question qui se pose – et qui n'est pas triviale – est de savoir si, en traduisant, on peut se permettre d'omettre un des deux noms et de n'en employer qu'un seul, suite à un choix aléatoire. Nous ne disposons pas de textes traduits actualisant ce genre de noms pour pouvoir y répondre données à l'appui, mais notre sentiment est que, bien que le choix reste possible, il risque cependant de ne pas reproduire fidèlement le contenu du texte. Cette remarque est valable pour toutes les traductions qui suivent.

аэропорту), куда Хамбали прибыл морем из **Мьянмы** (бывшая **Бирма**) в надежде найти убежище в местной мусульманской общине. (I, 15.08.03)
*C'est arrivé à 80 kilomètres de Bangkok, dans la ville historique d'Ayutthaya (d'après les uns – dans un temple bouddhiste, d'après les autres – à l'aéroport), où Humbley est arrivé par la mer de **Myanmar** (ancienne **Birmanie**), en espérant trouver refuge au sein de la communauté musulmane locale.* [notre traduction]

Le rappel peut même servir de point d'appui pour une brève leçon d'histoire, qui replace le nom dans le contexte temporel approprié tout en maintenant le lien avec le temps de l'énonciation :

(211)

L'UE a recommandé d'imposer des visas aux ressortissants des pays ayant un fort potentiel migratoire, explique Violeta Bau, directrice de l'Institut de politique publique de Bucarest, mais la Roumanie s'y refuse en raison des relations spéciales qu'elle entretient avec la **Moldavie** (ex-**Bessarabie** roumaine annexée par les Soviétiques, NDLR). (F, 23.04.02)

Une des conséquences de ce positionnement appellatif est l'ajout, aux noms anciens, de préfixes ou d'adjectifs ayant statut de préfixes nominaux, tels *ex-, ancien(ne), formerly*, *бывшая,* etc. Selon Akin (1999 : 55), le préfixe *ex-*, « révélateur du changement de nom ou de titre, […] est particulièrement opérationnel au cours d'un processus qui accompagne l'installation dans le discours de nouvelles dénominations. » Or, si la préfixation marque le changement de statut, elle permet en même temps de réinvestir ces noms dans le discours, et cela, à long terme : les dates de parution des articles montrent une résistance exceptionnelle des noms « non légitimes ». Douze ans, quinze ans, voire soixante ans après le changement du nom, la réactualisation des anciens noms reste possible, et cela même en l'absence du nom actuel :

(212)

Le spectre de l'éclatement de **l'ex-Congo belge** supplée celui, périmé, de la subversion communiste. (E, 15.05.97)

Du fait que le même individu reçoit des noms différents – et temporellement marqués – selon les contextes, se pose la question des principes – linguistiques, discursifs, encyclopédiques – qui gouvernent le fonctionnement référentiel des formes appellatives impliquées dans le processus de renomination.

8.1.2.3. Projection temporelle

Ancrés dans l'histoire, les différents noms d'un pays permettent de faire des projections temporelles dans le cadre du récit événementiel : on parlera, selon les périodes, du Zaïre, du Congo ou du Congo belge ; de la Bessarabie ou de la Moldavie. Des dates précises sont mentionnées, le discours s'appuyant sur une

« vérité historique » : le Zaïre existait bien en 1974 et en 1994, et la Bessarabie – en 1942[29] :

(213)

a) À l'été 1994, il accusera les Français d'avoir monté l'opération 'Turquoise' pour permettre aux auteurs du génocide de s'enfuir au **Zaïre** voisin... (L, 26.08.03)

b) What will some grandchild think as he looks at the picture of my uncle, cocky in his Marine uniform, laughing with a buddy in the South Pacific in 1942 ? Will he understand that another photo, the stern face hidden behind a bushy beard and covered by a dark wide hat, is that of his great, great Russian grandfather, taken the same year, in **Bessarabia?** (WP, 20.04.98)
*Que pensera quelque petit-fils en regardant la photo de mon oncle, fiérot dans son uniforme de Marine, rigolant avec un pote dans le Pacifique Sud en 1942 ? Va-t-il comprendre que cette autre photo, [montrant] le visage austère caché par une barbe touffue et couvert d'un large chapeau foncé, est celle de son arrière-grand-père russe, prise la même année en **Bessarabie** ?* [notre traduction]

c) Начиная от победы над Сонни Листоном в феврале 1964-го, после которой тогда еще Кассиус впервые стал чемпионом мира, и заканчивая боем в октябре 1974-го в **Заире** с Джорджем Форманом, когда теперь уже Мохаммед вернул себе звание чемпиона. (I, 08.04.02)
*En commençant par la victoire contre Sonny Liston en février 1964, après laquelle celui qui s'appelait Cassius à l'époque est devenu champion du monde, et en finissant par le combat en octobre 1974 au **Zaïre** avec George Forman, lorsque, déjà en tant que Mohammed, il a récupéré le titre de champion.* [notre traduction]

On observe effectivement dans la presse une tendance– qui ne fait toutefois pas figure de règle – à employer le « nom d'époque » pour désigner un pays à un certain moment de son existence.

Mais le repérage temporel peut aussi être approximatif. Ainsi, dans l'exemple (214a), c'est un événement qui sert de point de repère, alors que dans l'exemple (214b) il s'agit plutôt d'une époque qui, elle, évoque un état du monde et ses événements stéréotypiques :

(214)

a) Потом он утверждал, что участвовал во Второй мировой – сражался в **Бирме** и даже якобы был награжден за храбрость. (I, 21.07.03)
*Il soutenait plus tard avoir participé à la Seconde Guerre – avoir combattu en **Birmanie** et soi-disant avoir été décoré pour son courage*. [notre traduction]

b) Criminal gangs in their modern form emerged in London in the early years of the 20th century, often with foreign connections. Established gangs from Odessa and **Bessarabia** were preying on new Russian immigrants and refugees from other East European pogroms as early as 1900. (T, 21.11.02)
*Dans leur forme moderne, les gangs criminels sont apparus à Londres au tout début du 20e siècle, souvent avec des ramifications à l'étranger. Des gangs originaires d'Odessa et de **Bessarabie** s'abattaient sur les nouveaux immigrants russes et les réfugiés qui avaient fui d'autres pogroms en Europe de l'Est dès 1900.* [notre traduction]

[29] Devrait-on dire *le Zaïre* ou *un certain Zaïre* ? La question reste ouverte, car la définitude du nom dépend dans ce cas des connaissances du lecteur : reconnaît-il le Zaïre, ou la Bessarabie ?

Le contexte de ces occurrences – il s'agit notamment du contexte historique – peut être interprété et développé presque à l'infini car, si une chronologie des événements est établie, les enchaînements des représentations liées à ces événements sont souvent imprévisibles. L'effet complet du contexte sur les noms ne peut être mesuré[30]. Il est en revanche possible de supposer que le contexte valide le lien référentiel entre le nom et l'objet nommé et par là même valide le nom.

La validité du lien référentiel peut également être calculée par rapport au moment de l'énonciation : en effet, la République démocratique du Congo portait le nom *le Zaïre* en 1981, c'est-à-dire 21 ans avant 2002, la date de parution de l'article cité :

(215)

Bobby Robson's complement of forwards has temporarily been reduced to three after Lomana Lua-Lua flew to Mali to represent **the Democratic Republic of Congo** in the African Nations Cup. The 21-year-old, born in **Zaire,** could miss up to six matches, leaving Robson with just Shola Ameobi as cover for Alan Shearer and Craig Bellamy. (T, 18.01.02)
*Le groupe d'attaquants de Bobby Robson est temporairement réduit à trois depuis que Lomana Lua-Lua est parti au Mali pour représenter **la République démocratique du Congo** dans la Coupe d'Afrique des Nations. [Celui-ci,] âgé de 21 ans, né au **Zaïre**, pourrait manquer jusqu'à six matchs, en laissant Robson avec uniquement Shola Ameobi pour remplacer Alan Shearer et Craig Bellamy.* [notre traduction]

En même temps, il n'est pas sûr que l'inférence discursive garantisse l'identification référentielle des deux noms en l'absence de tout savoir encyclopédique et d'une expérience discursive antérieure à la lecture de l'article.

Le lien référentiel peut également être projeté dans le temps futur :

(216)

a) Alain et ses amis ont fait le voyage dans le but de jouer un rôle politique ou économique au sein du futur **Congo**. (F, 10.05.97)

b) Au Guatemala, au Mexique, à Cuba avec Castro ou au **Congo** (futur **Zaïre**), il [Che Guevara] sert la révolution. (E, 31.12.98)

C'est alors le cadre temporel de la narration qui gère l'emploi des noms propres, à travers un va-et-vient entre les époques, que l'on voit se déployer dans l'exemple ci-dessous :

(217)

Les souvenirs d'Euphrosina Kersnovskaïa, "Frossia" pour ses amis, commencent en juin 1940, lorsque la Roumanie doit céder à l'URSS le territoire de **la Bessarabie,** destinée à devenir une partie de **la République soviétique de Moldavie.** Née en 1907 dans une famille noble russe qui a quitté Odessa en 1919 pour fuir la révolution bolchevique et s'installer en **Bessarabie** dans une

[30] Mais *des* effets peuvent être présupposés. Voir 8.1.4.1.

> propriété léguée par le grand-père, elle avait été élevée à l'ancienne mode, avec gouvernante allemande et française. (M, 15.04.94)

Le devenir et le passé font vivre et revivre les anciens noms qui portent en eux l'histoire et qui sont dès lors en concurrence avec les noms officiels : par exemple, on n'actualise pas le nom actuel *(la République de) Moldavie* dans l'article cité ci-dessus. Du point de vue discursif, cette histoire est avant tout la mémoire des temps et des lieux qui ont connu l'actualisation des noms. Du point de vue des locuteurs, cette mémoire est celle des discours ayant actualisé ces noms.

8.1.2.4. L'axe du temps de la nomination

Les formes appellatives d'un pays constituent un univers de référence unique, étalé et segmenté sur l'axe du temps. On voit que chaîne causale unique et individu unique ne sont liés qu'occasionnellement et que le nom propre peut ne pas être rigide au sens de la théorie de Kripke[31] (1982 [1972]), tout en restant un nom propre à part entière. Aussi, les chaînes causales des divers noms, anciens ou nouveaux, se rencontrent et se croisent. Basée sur le même principe d'immuabilité référentielle et appellative, la définition du nom propre proposée par Benveniste (1974 : 65) – « Ce qu'on entend ordinairement par nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse dégager *constamment et de manière unique* un individu unique[32] » – ne reflète pas, elle non plus, la réalité linguistique et discursive. Il convient dès lors de reconnaître aux noms propres la possibilité d'avoir un sens temporellement déterminé.

Les noms de pays évoquent des époques, ce sont des signes du temps pour les locuteurs disposant de connaissances relatives à l'individu nommé et/ou à l'usage du nom. L'hypothèse qu'un locuteur puisse connaître l'usage d'un nom propre sans vraiment connaître son référent nous semble tout à fait plausible, et vérifiée en partie par les analyses qui ont été faites jusqu'ici : les occurrences dont on ne peut déceler la référence avec beaucoup de précision en sont le meilleur exemple. En revanche, la connaissance et la reconnaissance de l'individu en tant qu'objet de discours est indispensable, le savoir-nommer prenant une dimension socio-historique. On n'évoquera donc pas un accès perceptif au référent ; le vécu personnel de certains lecteurs ou analystes du discours n'a aucun poids, car c'est le discours qui configure ce qui devient l'Histoire, et ce discours est marqué par les positionnements socio-idéologiques.

---

[31] *Cf.* 2.1.1.2. à ce sujet.
[32] Nous soulignons.

Lorsqu'un acte de renomination a lieu, il intervient en segmentant la continuité référentielle. Ainsi, la date de la renomination est présentée comme un point de rupture dans la continuité appellative. Mais les anciens noms ne disparaissent pas : ils subsistent dans une continuité souterraine et chaque nom nouveau peut être doublé d'un ou plusieurs anciens noms[33]. Nous illustrons ce principe par deux exemples, celui du Congo et celui de la Moldavie. Dans les figures *infra*, nous indiquons les dates des renominations successives sur l'axe temporel ; les noms nouveaux, ou officiels, apparaissent au-dessus de l'axe et les anciens noms sont cités au-dessous :

le Congo belge	*République Fédérale du Congo*	*République Démocratique du Congo*	*République du Zaïre*	*République Démocratique du Congo*
1961		**1965**	**1971**	**1997**
	l'ex-Congo belge		*l'ex-Congo belge*	*l'ex-Congo belge* *l'ex-Zaïre*

Fig. 5. Les noms du Congo.

la Bessarabie *1924 : la République soviétique autonome de Moldavie*	*la République soviétique socialiste de Moldavie*	*la Bessarabie*	*la République soviétique socialiste de Moldavie*	*la République de Moldavie*
1940		**1941**	**1944**	**1991**
	?		?	*l'ex-Bessarabie* *la Bessarabie* *l'ex-Moldavie soviétique*

Fig. 6. Les noms de la Moldavie.

L'étude de la chronologie identitaire et de son traitement discursif montre que la linéarité temporelle de la renomination n'est qu'une illusion : non seulement plusieurs noms peuvent se superposer sur l'axe du temps, mais des projections dans le temps passé ou à venir sont possibles. Cette stratification des points de vue sur l'axe temporel est le produit d'un conflit entre la nécessité d'assurer une continuité

[33] Cette hypothèse se présente comme un principe général pouvant s'appliquer à tout processus de renomination, sauf interdit culturel d'évoquer le nom en question. Un exemple d'interdit culturel est celui lié aux superstitions de la renomination des personnes malades. Cette pratique, assez courante en Moldavie encore au début du 20e siècle, interdisait de rappeler l'ancien nom de la personne, censé emporter les maladies ou les malédictions.

identitaire et appellative d'une part et les motivations du changement de nom d'autre part. Les renominations sont en principe liées à un désir de changement[34] et à une métamorphose du cadre politique ou idéologique. On pourrait dès lors se demander ce que les noms d'un pays, témoins de son Histoire, gardent de l'empreinte du temps, en sachant que toute période est marquée par des politiques différentes qui sont à l'origine du changement du nom.

8.1.3. L'expression du point de vue par le choix dénominatif

Constitué en justification d'un pouvoir, d'une idéologie, devenu le signe distinctif de ce pouvoir, le nom se mue en outil politique et idéologique. Ce phénomène est très bien décrit par Siblot (1989 : 81) : « La représentation linguistique s'efforce de modeler la réalité sociale et le praxème[35] devient alors en lui-même enjeu du conflit parce qu'instrument d'un pouvoir. » Le nom est sujet à négociations, évaluations, rejets et revendications, selon les contextes et les locuteurs. Ci-dessous nous mettrons en regard des discours révélant, à travers le choix dénominatif, des points de vue différents sur l'entité nommée. Nous nous interrogerons ensuite sur le pouvoir représentatif du nom.

8.1.3.1. Revendication et refus de la renomination

Dans un cadre temporel et politique donné, la source de la renomination est toujours identifiable, car relevant d'une position habilitant un changement de nom[36] ; le nom nouveau peut ainsi être replacé dans le cadre de son institution officielle. Le discours de presse permet au lecteur d'apprendre que Staline a donné l'ordre de rebaptiser la Bessarabie *République socialiste soviétique de Moldavie* et que Laurent-Désiré

---

[34] Le changement du nom soulève d'ailleurs la question de l'identité, que nous abordons sporadiquement, mais que nous ne pourrons pas traiter dans ce travail. Ce phénomène ne touche pas uniquement les noms propres : nous avons déjà évoqué la problématique des référents dits « évolutifs » dans le chapitre 6 (note 79, p. 332). On pourrait mentionner également le phénomène du « bateau de Thésée » (*cf.* Ferret 1996), dont l'identité est mise en cause par le changement de ses ingrédients : si on change toutes les planches d'un bateau, s'agit-il toujours du même bateau ? si on restaure un monument historique, s'agit-il du même monument ou d'une représentation contemporaine de la création d'antan ?
Dans le même ordre d'idées, se pose la question de savoir dans quelle mesure un tournant politique est susceptible de compromettre l'identité d'un pays. L'identité territoriale pourrait être considérée comme un garant de stabilité, résistant à toute spéculation politique ; cependant, la continuité référentielle entre les formes *la Bessarabie* et *la Moldavie* montre que la dimension spatiale n'est pas déterminante dans la construction identitaire, étant donné que les territoires de la Bessarabie et de la Moldavie n'ont pas la même configuration. Les territoires peuvent changer, les politiques et les idéologies également, mais la mémoire du nom nouveau ayant croisé, lors de son institution, l'ancien nom, semble assurer la continuité identitaire.

[35] Voici la définition que P. Siblot en donne, page 67 : « Le praxème est l'unité pratique de production de sens que la praxématique substitue au signe ; outil de la nomination, il réalise un couplage entre une forme du réel et une forme du langage. »

[36] La position officielle pouvant être confirmée ou nouvellement acquise.

Kabila s'est fait en 1997 un pays sur mesure, en renommant le Zaïre *République démocratique du Congo* :

(218)

a) C'est évidemment à dessein que le roi Michel évoque, dans son message – repris à Bucarest par la presse et la télévision – la "**Bessarabie**", nom de la province annexée par Staline et rebaptisée sur son ordre "**République socialiste soviétique de Moldavie**", alors que la Moldavie est une province roumaine. (M, 31.08.91)

b) Le 17 mai 1997, au lendemain du départ du maréchal Mobutu, Laurent-Désiré Kabila se proclame chef de l'État et rebaptise le pays en **République démocratique du Congo** (RDC). (L, 17.01.01)

Dans cette optique, le nom peut être évalué en rapport avec l'énonciation de son institution et avec les événements qu'elle évoque ou implique :

> « En réalité, la forme linguistique, nous venons de le montrer, s'offre toujours aux locuteurs dans le contexte d'énonciations précises, ce qui implique toujours un contexte idéologique précis. Dans la réalité, ce ne sont pas des mots que nous prononçons ou entendons, ce sont des vérités ou des mensonges, des choses bonnes ou mauvaises, importantes ou triviales, agréables ou désagréables, etc. *Le mot est toujours chargé d'un contenu ou d'un sens idéologique ou événementiel*. C'est ainsi que nous le comprenons et nous ne réagissons qu'aux paroles qui éveillent en nous des résonances idéologiques ou ayant trait à la vie. »
>
> (Bakhtine 1977[1929] : 102-103)

Ce sont les traces de cette évaluation que *Le Monde* décèle en supposant que « c'est évidemment à dessein que le roi Michel […] évoque 'la Bessarabie' » : de fait, le roi Michel régnait en Roumanie à l'époque même où la Bessarabie a été annexée à l'URSS et renommée.

Quant à la Birmanie[37], le nom de *Myanmar* semble être le choix du pouvoir militaire en place dans le pays qui, après les élections de 1988, n'a pas voulu céder à l'opposition démocratiquement élue. La lecture de la presse française et américaine crée l'impression que reconnaître le nom donné par les généraux reviendrait à reconnaître le pouvoir en place, d'où une prise de distance par rapport au nom *le Myanmar* et une hésitation concernant sa légitimité :

(219)

a) So far, however, the chief U.N. response has been the election of **Burma** – or **Myanmar,** as the generals call it – to the vice presidency of the General Assembly for the session that begins in September. (WP, 14.07.03)
Jusque-là, cependant, la réponse du chef des Nations Unies a été l'élection de ***la Birmanie*** *– ou* ***Myanmar****, comme l'appellent les généraux – à la vice-présidence de l'Assemblée générale pour la session démarrant en septembre.* [notre traduction]

[37] En utilisant cette forme, nous sommes déjà dans le parti pris, sans le vouloir pour autant. La difficulté à manier les noms d'un pays sera discutée *infra*.

b) L'Assemblée a condamné 'la politique systématique du gouvernement du **Myanmar** (le nom donné à la **Birmanie** par les militaires, ndlr) de persécution de l'opposition démocratique, la LND, ses sympathisants et leurs familles'. […] En novembre, déjà, l'Organisation internationale du travail avait proposé de sanctionner la **Birmanie** pour son recours massif au travail forcé. (L, 06.12.00)

Dans les deux cas, on oppose le nom *le Myanmar* à *la Birmanie* et on insiste sur le fait que le premier a été donné par les militaires : il relève donc d'un autre discours et, presque automatiquement, d'une idéologie étrangère dont on se départit. La note de la rédaction de (219b) indique que le nom officiel n'est pas considéré comme acquis, onze ans après la renomination. On peut se demander s'il est considéré comme légitime… En tout cas, qu'il s'agisse d'une estimation de la méconnaissance des lecteurs ou d'un refus du nom, il reste que la forme *le Myanmar* jouit d'une moindre viabilité que la forme *la Birmanie* dans ces discours.

Si les sources de la renomination sont décelées avec précision, l'usage des noms peut être attribué à l'ensemble d'une communauté :

(220)

a) The appeal followed a suggestion last weekend by Malaysia's prime minister, Mahathir Mohamad, that **Burma,** which calls itself **Myanmar,** might have to be expelled from the ASEAN "as a last resort" if it did not release Suu Kyi and begin national reconciliation. (WP, 25.07.03)
*L'appel est survenu après une suggestion faite le week-end dernier par le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, selon laquelle **la Birmanie**, qui s'autodésigne **Myanmar**, pourrait, en dernière instance, être expulsée de l'ASEAN si elle ne libère pas Suu Kyi et n'entame pas la réconciliation nationale.* [notre traduction]

b) Your Dec. 23 editorial "The Two **Burmas**" alluded to Burmese generals pretentiously insisting that their nation be called **Myanmar.**
But the name "**Burma**" is of British origin and was used to describe the nation of "Barmans," the term the British used to refer to the people of the country they colonized. **Myanmar** is what the common people of "**Burma**" call their country. In fact they refer to themselves as the **Myanmar** people, their food as **Myanmar** food and their language as the **Myanmar** language. (WP, 03.01.04, courrier des lecteurs)
*Votre éditorial du 23 décembre 'Les deux **Birmanies**' faisait allusion aux généraux birmans qui insisteraient prétentieusement [sur le fait] que l'on appelle leur nation **le Myanmar**.*
*Mais le nom '**la Birmanie**' est d'origine britannique et a été utilisé pour décrire la nation des 'Barmans', terme employé par les Britanniques pour désigner les habitants des pays colonisés. **Le Myanmar** est le nom que les gens simples de '**Birmanie**' donnent à leur pays. En fait, ils se désignent eux-mêmes comme le peuple de **Myanmar**, leur cuisine est la cuisine de **Myanmar** et leur langue est la langue de **Myanmar**.* [notre traduction]

C'est là qu'on voit se manifester le contenu sémantique des noms de pays, intégrant des représentations globales très complexes. Dire que la Birmanie s'autodésigne par *le Myanmar* et dire que le pays est ainsi appelé par la junte militaire n'a pas le même effet pragmatique. Si un peuple, un pays dans son ensemble décide de s'appeler *le*

Myanmar, cette décision ne relève plus d'une spéculation politique ou d'une prétention diplomatique d'un groupe restreint : c'est en effet la ligne d'argumentation du lecteur de *The Washington Post* (220b[38]).

Mais est-ce vraiment [le Myanmar ? la Birmanie ?] qui se nomme ainsi ? D'ailleurs, il est aisé de constater que, si c'est le cas, la formulation linguistique ne va pas de soi : comment dire qu'un individu se nomme comme il se nomme sans léser son identité ou faire appel à des tautologies ? Dire *la Birmanie se nomme elle-même le Myanmar* ressemble fort à une prise de position, qui oppose un nom accepté par l'énonciateur à un nom qui lui est étrange et étranger, qui porte en lui des traits d'altérité. C'est le nom autochtone qui s'oppose à celui créé par les occidentaux. À l'inverse, accepter le nom *le Myanmar* revient à dire que *le Myanmar s'appelle lui-même le Myanmar*, formulation peu informative. La seule solution acceptable aussi bien du point de vue idéologique que du point de vue linguistique est d'utiliser les guillemets pour le nom *'Burma'*, comme le fait le lecteur dont le courrier est reproduit ci-dessus. Mais, dans ce cas, les guillemets ont une double fonction : ils indiquent que la discussion porte sur les noms et non sur les idéologies et événements sous-jacents à la renomination tout en maintenant le nom à distance. Ce double fonctionnement autorise le passage d'une occurrence en mention (*mais le nom 'la Birmanie'*) à une occurrence référentielle (*le nom que les gens simples de 'Birmanie' donnent à leur pays*). Nous signalons par ailleurs que, dans le texte de l'éditorial cité (*cf.* 223a), c'est le nom *le Myanmar* qui apparaît entre guillemets.

8.1.3.2. La nomination conflictuelle

Le conflit est au cœur de la nomination, acceptée ou revendiquée par certains locuteurs et rejetée par d'autres. C'est alors l'autre nom qui est pris entre guillemets, signe d'altérité d'une parole tenue à distance, celle de l'Autre qui nomme ou qui se nomme. Ainsi la Birmanie se présente-t-elle dans toute la splendeur de sa beauté, tandis que 'le Myanmar' n'est qu'une forme, un signe qui appartient à l'Autre[39] :

(221)

> Peu de pays sont aussi beaux que **la Birmanie**. (1) Depuis 1989, les généraux appellent leur pays « **Myanmar** ». Les ethnies minoritaires et l'opposition refusent ce terme. (E, 01.06.00)

[38] Nous citons l'éditorial auquel réagit le lecteur en 8.1.3.3.
[39] L'*Autre* étant celui dont le positionnement s'oppose à celui du locuteur.

Pris entre les guillemets, le signe est dépourvu de son référent et donc de tout son pouvoir. En fait, si l'identité d'un pays peut se contenir dans un nom revendiqué, un nom de pays n'a aucune raison d'être en l'absence de toute référenciation.

Le caractère conflictuel de la nomination est mis en évidence par le dialogue ci-dessous, dans lequel le journaliste français utilise l'ancien nom (*la Birmanie*) et semble refuser le nouveau, tandis que l'interviewé, militaire de la junte au pouvoir, fait usage du nom officiel du pays :

(222)

> *Corr.* – Quels sont les objectifs de la junte militaire qui dirige **la Birmanie** depuis presque neuf ans ?
> *Lieutenant général du SLORC* – […] Aung San Suu Kyi est mariée à un Anglais résidant en Angleterre et ses enfants sont des citoyens britanniques. Comment pourrait-elle devenir un dirigeant politique du **Myanmar** ? (F, 19.08.97)

Le nom *la Birmanie*, à « connotation occidentale », est pris en charge par le correspondant. Le nom *le Myanmar*, lui, est revendiqué en tant que s'opposant à la fois au nom donné par le colonisateur britannique, *la Birmanie*, et à tout ce qui peut être d'origine britannique ou étrangère. Il représente la fierté d'un pays qui revendique son identité – ou bien les caprices d'un régime avide de pouvoir, selon les points de vue : les noms sont à double face.

Même s'il s'agit d'une mise en scène œuvrée dans les coulisses de la rédaction du *Figaro* – à supposer donc que durant l'interview le conflit de nomination ait été évité –, c'est l'expression d'une prise de position consciente et travaillée dans et par le discours qui se présente à nous. L'opposition entre les tours de parole permet de séparer nettement les deux formes et les positionnements idéologiques dont elles sont les représentations synthétiques.

8.1.3.3. Renomination et orthonymie

Certes, l'opposition conflictuelle entre deux noms d'un pays est de nature énonciative et idéologique ; cependant, si le conflit est déterminé par un positionnement, il va beaucoup plus loin, jusqu'à un dédoublement identitaire, qui met en regard des réalités se rapportant à l'un ou l'autre nom et des faits sociaux dont la construction est intimement liée à la renomination. En fait, la renomination est seule à pouvoir les habiliter dans un espace donné qu'elle ré-identifie.

Le nom est « associé » à des phénomènes sociaux, à des événements, à des politiques. C'est ainsi qu'un énonciateur peut voir, dans le changement de nom, un

changement de masque, et l'interpréter à sa façon. Qu'il s'agisse du Congo ou du Myanmar, on oppose le réel à l'irréel, le légal à l'illégitime[40] :

(223)

a) SOMETIMES IT SEEMS there really are two **Burmas,** to match the two names of that ill-fated Southeast Asian nation. There is the real **Burma,** where sports editors who displease the ruling regime are sentenced to death and where the woman chosen as leader more than a decade ago by an overwhelming majority of the people remains under house arrest. And then there is the **Burma** of diplomatic pretense, the nation as the junta would like it to be seen. This is the land of "**Myanmar,**" as the generals call it, which participates in international forums and play-acts at moving toward democracy. This is the regime whose steps U.N. Secretary General Kofi Annan can find "welcome" and "encouraging," even as more and more political prisoners rot in prison[41]. (WP, 23.12.03)
*Il semble parfois qu'il existe en réalité deux **Birmanie**, s'assortissant aux deux noms de cette infortunée nation d'Asie du Sud-Est. Il y a [d'un côté] **la Birmanie** réelle, où les rédacteurs sportifs qui déplaisent au régime sont condamnés à mort et où la femme élue comme leader depuis plus d'une décennie par une majorité écrasante de la population reste assignée à résidence. Et puis il y a [d'un autre côté] **la Birmanie** de la prétention diplomatique, la nation telle que la junte voudrait la faire voir. Ceci est le pays de **'Myanmar'**, comme l'appellent les généraux, [pays] qui participe aux forums internationaux et qui joue la comédie d'une progression vers la démocratie. C'est le régime dont la démarche peut être considérée par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan comme 'bienvenue' et 'encourageante', alors même que de plus en plus de prisonniers politiques dépérissent dans les prisons.* [notre traduction]

b) Le 26 mars, à Lomé, coquette capitale togolaise en bordure du golfe de Guinée, les deux **Zaïre,** le « légal » de Mobutu, chef d'État sur le déclin, et le « réel » de Laurent-Désiré Kabila, chef rebelle devenu le maître de près d'un quart du pays, se retrouvaient, sur un pied d'égalité, au milieu d'un parterre d'une douzaine de chefs d'État africains et du secrétaire général de l'Onu, Kofi Annan, réunis pour un sommet extraordinaire de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). (P, 29.03.97)

L'influence de la renomination sur le fonctionnement appellatif et sur la perception des faits sociaux est considérable, de fait que la stabilisation d'un nom, lorsqu'il est accepté, entraîne automatiquement le désengagement par rapport à l'autre. Les noms sont actualisés en vertu d'une condition de vérité : si l'un d'entre eux est vrai, l'autre ne peut pas l'être. L'usage répond à une attente de correspondance entre les faits, l'identité et le nom, et le discours manifeste une

[40] La qualification concerne le nom dans le premier cas et le référent dans le deuxième.
[41] Ce texte est tiré de l'éditorial auquel répond un lecteur de *The Washington Post* (*cf.* 220b). Le dialogisme est prégnant à tous les niveaux, et la sélection des exemples a souvent été « dialogiquement conditionnée ».

tendance d'évaluation orthonymique : le nom est apte ou inapte (pour des raisons diverses, bien sûr) à désigner un individu[42] :

(224)

a) Mobutu came to power and renamed the country **Zaire.** When, in turn, he was overthrown by rebels, backed by the new English-speaking regime in Rwanda, which had just ended that country's own genocide, the country was again rebaptised, this time taking the inapt title **Democratic Republic of Congo** (DRC). (T, 31.05.03)
*Mobutu est arrivé au pouvoir et a renommé le pays **Zaïre**. Lorsque, à son tour, il a été renversé par les rebelles que soutenait le nouveau régime anglophone, lequel venait de finir le génocide du Rwanda, le pays a été à nouveau rebaptisé, cette fois prenant le titre malséant de **République démocratique du Congo** (RDC).* [notre traduction]

L'extrait ci-dessus se contente de mentionner l'incompatibilité du nom sans prendre la peine d'expliquer les raisons de cette incompatibilité. Est-ce à cause de l'homonymie avec le nom du pays voisin, dit aussi *Congo-Brazzaville* ? Ou bien à cause de la discordance entre la qualification de « démocratique » et la réalité des choses dans le pays ? Ou peut-être qu'il s'agit tout simplement d'un « sentiment » d'incompatibilité dénominative ? Les trois hypothèses peuvent convenir. Mais, quoi qu'il en soit, les faits sont là : on juge un nom, on l'évalue, on l'accepte ou on ne l'accepte pas, et tout cela en vertu des propriétés de ce nom et des représentations qu'il véhicule.

Le rapport entre le nom et les représentations peut être remis en cause ou renégocié. Les noms de pays se rapprochent dans ce fonctionnement des noms communs : *ce n'est pas une table ; le nom de « livre » ne convient pas à cet objet, le nom* la République démocratique du Congo *ne convient pas à ce pays.* On pourrait nous objecter ici que l'évaluation orthonymique et catégorielle touchant les noms communs se fait en vertu de leur sémantisme lexical. Or, comme le souligne Siblot (1989 : 77), « [u]ne fois le seuil du nom propre franchi, l'apanage du praxème en désignation individuelle tient, en raison de la suspension du sens premier, à son aptitude plus grande que celle du nom commun à prendre en charge de nouvelles productions de sens. » Qu'ajouter à cela ? Il serait utile de souligner que, s'il ne possède pas les caractéristiques lexicales du nom commun – mais, pourquoi devrait-il les posséder ? – le nom de pays dispose de son propre modèle de configuration

[42] Sans revenir à Cratyle et aux questions sans réponse, signalons que, le point de vue aidant, chaque chose reçoit « son » nom : « Le nom ne dit ni l'être, ni l'essence, ni la substance, mais livre plus simplement un point de vue anthropologique sur l'objet nommé. L'idée que les hommes se forment de l'objet, à partir de leurs perceptions et de leurs expériences, de leurs praxis, la représentation qu'ils inscrivent ainsi dans le lexique reste constitutivement liée au réel. Les sens cumulés 'en langue' sont la sommation et la synthèse des connaissances socialement accumulées (Saussure parle d''une sorte de moyenne'), sans cesse remises en jeu, évaluées et ajustées dans la parole des sujets » (Siblot 1996b : 138).

sémantique. Il d'agit d'un modèle gouverné par des principes, et non d'une production chaotique, comme les théories de l'hypersémanticité du nom propre et les critiques des théories descriptivistes l'ont parfois laissé entendre. De fait, la configuration du sens idéologiquement marqué prend en partie appui sur le substrat sémantique décrit dans la deuxième partie de cette thèse ; nous en proposons une illustration ci-dessous.

8.1.3.4. Le pays de l'un n'est pas celui de l'autre

Institué lors d'un tournant sociopolitique[43], le nouveau nom reste à jamais lié à ce cadre de donation : ce sont les conditions inaliénables de sa naissance. Cependant, les liens ne sont pas tous de même nature. Si la Bessarabie a été renommée *République soviétique socialiste de Moldavie* sur l'ordre de Staline, le nouveau nom n'a évoqué ce dernier qu'indirectement. Le nom renvoie davantage à un contexte socio-historique qu'à une personnalité politique ou à une idéologie, et ce, pour plusieurs raisons : premièrement, Staline n'a jamais été le dirigeant de la Moldavie – il s'agit d'un lien extérieur, la décision du changement venant de l'extérieur ; deuxièmement, le nom a survécu, et pendant des décennies, à Staline. En revanche, les deux derniers changements de nom du Congo ont été fortement attachés à l'avènement au pouvoir d'un nouveau dirigeant. Il y a un Congo de Patrice Lumumba, le Zaïre de Mobutu et le Congo de Kabila :

(225)

a) Le chef de l'État ougandais, Yoweri Museveni, salue cette victoire qui fait sortir de l'oubli **le Congo** de Patrice Lumumba. Il rappelle qu'en 1991 un grand nombre de pays avaient signé un accord à Abuja au Nigéria pour faire de l'Afrique un seul marché. Mais ça n'était pas possible avec **le Zaïre** sinistré de Mobutu. L'Alliance, en libérant **le Congo,** a libéré l'Afrique. (M, 31.05.97)

b) La gangrène s'est communiquée à toute l'Afrique centrale. Le conflit rwandais est directement à l'origine des deux guerres qui ont ravagé **le Zaïre** du président Mobutu, puis l'actuelle **République démocratique du Congo** de Laurent-Désiré Kabila, en 1996-1997 et en 1998. (M, 13.04.99)

Si la forme *le Congo de Patrice Lumumba* peut être interprétée comme renvoyant à une facette, à une séquence temporelle de la représentation de l'individu, une représentation parmi d'autres, à l'instar de *l'Allemagne de Schröder*[44], le Zaïre de Mobutu et le Congo de Kabila constituent des individus à part entière. À tel point que le nom de pays est spécifié par le nom du dirigeant, et cela de manière assez courante dans plusieurs titres de presse :

---

[43] Ou, parfois, donnant lieu à un tournant sociopolitique.
[44] *Cf.* l'exemple (159) en 6.2.2.3.

(226)

a) Il peut se consoler : au **Congo-Kabila**, où même le budget national a été supprimé, le Conseil des ministres ne se réunit quasiment plus... (L, 04.09.00)

b) Jean-Baptise Sondji, chirurgien à l'hôpital Mama Yemo, rebaptisé hôpital général du **Congo-Kabila**, est ministre de la santé. (M, 24.05.97)

Le lien qui unit le nom de pays au contexte de donation, à l'acte de baptême, est interne au système. Il s'agit du dirigeant du pays, de celui qui représente l'institution et la nation ; celui qui peut s'autoreprésenter par le pays ou la nation. Nous avons vu plus haut combien le nom du dirigeant et celui du pays, qui font partie du même site discursif, peuvent être interdépendants dans le contexte (*cf.* 6.2.). On peut ainsi utiliser un nom de pays à la manière d'un nom de dirigeant (roi, président, etc.), lorsqu'un nom *succède* à un autre en même temps que Kabila succède à Mobutu :

(227)

La République du Congo succède au **Zaïre** (titre)
Pendant ce temps, un nouveau régime se mettait en place au **Zaïre,** devenu **République démocratique du Congo.** (M, 20.05.97)

Remarquons que ces occurrences de noms de pays ne pourraient en aucun cas être assimilées à une personnification, leur emploi étant presque métalinguistique. *Presque*, parce qu'un nom succédant à un autre n'est jamais vide : ce n'est pas une étiquette qui est collée à la place d'une autre, mais un nom plein, relevant d'un choix délibéré, imprégné d'une dimension idéologique et de représentations stéréotypiques, qui laisse sa place à un autre. Cet autre nom porte déjà sa charge significative, qu'il ne manquera pas d'enrichir au fur et à mesure.

Quinze jours après la renomination, les adjectifs dérivés des noms de pays viennent appuyer le sens stéréotypique des noms. *Zaïrois* relève de *Zaïre*, mais aussi de *spontanéité* et de *Tshisekedi* ; *congolais* vient de *Congo* et se caractérise par *l'ordre* que *Papa Kabila* doit apporter au pays, à son pays, qu'il vient de renommer et de presque recréer :

(228)

Courage, Papa Kabila ! scandent les mamans[45]. Où est Tshisekedi[46] ? répondent les étudiants ;

---

[45] On devrait utiliser des guillemets ici, les « mamans » étant les membres d'un groupe de soutien politique ; d'après *Le Monde*, le groupe de soutien n'a eu aucun mal à substituer aux slogans pro-Mobutu un militantisme pro-Kabila.

[46] L'explication de cette occurrence se trouve plus bas dans l'article : « Comment ces étudiants osent-ils réclamer la présence d'Etienne Tshisekedi**,** le chef de file de l'opposition radicale au maréchal Mobutu, alors qu'il refuse de faire allégeance au nouveau maître du pays? Des renforts arrivent au pas de course. Les jeunes sont refoulés vers leur tribune. L'ordre congolais croit avoir maté la spontanéité

> Dans le stade surchauffé de Kinshasa, l'ordre congolais a bien du mal à mater la spontanéité zaïroise (M, 31.05.97)

La scène décrite a lieu dans le stade de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo ; réunis dans le stade deux semaines après le changement du pouvoir et la renomination du pays, les « mamans » comme les étudiants sont des habitants du pays. Mais leur positionnement politique leur vaut une identification « nationale » différente : les adeptes de Kabila sont ainsi considérées comme relevant de « l'ordre congolais », alors que les étudiants qui réclament la présence d'un personnage politique ayant affronté Kabila sont identifiés par « la spontanéité zaïroise ». Il est intéressant de remarquer que l'emploi de l'adjectif *zaïrois* est justifié exclusivement par l'opposition à *congolais* et non par une allusion à Mobutu, car Tshisekedi a affronté Mobutu tout aussi bien que Kabila.

Deux phénomènes ont été mis en évidence par cette analyse. D'un côté, nous avons montré combien le lien entre le nom de pays et le nom de son dirigeant peut être fort, notamment lorsqu'une renomination a lieu. Les représentations socio-idéologiques que ces noms de pays charrient reposent en partie sur les propriétés sémantico-référentielles de la catégorie du nom de pays. D'un autre côté, il apparaît que la renomination produit tout naturellement des gentilés[47] tout en les chargeant – à court ou à long terme – de sens nouveaux : c'est le cas de *congolais* et *zaïrois* ci-dessus. S'articulent ainsi une dimension catégorielle et une dimension singulière, un plan préparant les représentations socio-idéologiques et des représentations concrètement attachées à une situation et à un pays. On notera par ailleurs que *le Myanmar* et *la Bessarabie* ne donnent pas lieu à des noms de nations en français ni en anglais. On peut se demander si ce phénomène a une incidence sur l'emploi des noms dans la presse. S'il est vrai que le nom de pays ne peut construire son contenu sémantico-référentiel qu'en associant plusieurs éléments : la nation, le territoire, l'institution, etc., alors des noms comme *le Myanmar* et *la Bessarabie* se révèlent inaptes à résister à la concurrence des noms favorisant la dérivation. Cela pourrait expliquer le statut de ces noms, ainsi que leur spécificités sémantiques dans le discours de la presse française.

Comme nous avons pu le voir ci-dessus, le discours joue un rôle capital dans la mise en place et la sélection des représentations spécifiques. Nous avons

---

zaïroise. » (M, 31.05.97). Tshisekedi, qui a refusé de « faire allégeance au nouvel maître », a d'ailleurs été arrêté à deux reprises après la venue au pouvoir de L. Kabila, le 26 juin 1997 et le 12 février 1998.

[47] Dérivés des noms de pays.

principalement observé jusqu'ici des actualisations reflétant directement l'acte de renomination, soit dans leur rapport à l'axe du temps, soit dans leur parti pris idéologique. Cependant, le souvenir de l'acte de renomination peut s'estomper et les deux (ou plusieurs) noms, toujours opposés au fond, dont la légitimité varie selon les positions et les époques, ne sont pas moins deux noms référentiellement équivalents. Se pose dès lors la question de savoir comment le discours exploite ce potentiel appellatif. Nous avançons l'hypothèse selon laquelle le discours peut utiliser les différents noms pour « indexer » des aspects spécifiques du référent ; il s'agirait alors d'un circuit de représentations partiellement « détaché » du cadre de la renomination. C'est sur cette dimension que nous allons nous pencher dans les pages qui suivent.

8.1.4. Contextes discursifs et représentations stéréotypées

Les noms de pays entrent en interaction avec les signes qui les entourent et les thèmes qu'ils croisent et en sortent toujours différents : lieux de ces rencontres, les discours investissent les noms en y déposant des représentations ; lieux d'actualisation, les discours véhiculent des représentations « déjà-là ». Nous observons ci-dessous quelques contextes favorisant le développement et la transmission de représentations. Il apparaît ainsi qu'un des noms concurrents peut se spécialiser dans un domaine thématique en vertu des représentations qui lui sont attachées. Se pose dans le même ordre d'idées la question de la mémoire du nom qui devient également une mémoire du référent auquel le nom donne accès sous un certain angle.

8.1.4.1. La construction discursive des sens

D'un discours à l'autre, le nom de pays s'enrichit de sens et de potentiels nouveaux. D'après le principe dialogique de Bakhtine (1977 [1929]), les mots accumulent des sens, des points de vue, des jugements, des idéologies, pour ensuite les restituer lors des actualisations ultérieures. Chaque occurrence d'un mot implique automatiquement un positionnement par rapport aux discours antérieurs.

Mais, si les mots et leur contextes d'emploi laissent entrevoir la « posture » des utilisateurs « à l'égard de l'objet » (Siblot 1998 : 34), le rôle du contexte va au-delà d'une identification de points de vue : le contexte sélectionne et stabilise des points de vue sur l'objet, l'optique idéologiquement conflictuelle se muant en optique accumulative. Les mots sont mémorisés « au travers des situations et des contextes dans lesquels on les a déjà rencontrés » (Moirand 2003b : 36). Réitérés, les

mêmes rapports quittent le champ de l'occurrence et deviennent intrinsèques : certains contextes attirent certains noms et ces noms attirent ensuite des significations.

La traversée des genres et des registres contribue ainsi à la construction du sens, dans une perspective dynamique des circuits lexicaux :

> « Le réemploi d'un même signifiant dans la langue commerciale, la langue de la philosophie morale, ou la langue religieuse ne va pas sans modification, réinterprétation. Dans les deux cas, langues ou registres, on change d'espace linguistique, ce qui rend les formes porteuses de nouvelles significations et augmente leur pouvoir attracteur. »
> (Branca et Guilhaumou 1998 : 42)

Le rapport entre sens et genre peut être abordé d'un point de vue statique, l'effet ponctuel d'un genre sur un mot donné conduisant à une sorte de « spécialisation » sémantique :

> « Chaque genre a son vocabulaire de construction, ses formes d'organisation, ses contenus attendus, ses modes rédactionnels. La portée sémantique d'un mot, ou le sentiment de longueur ou de brièveté, varient selon le genre. »
> (B. Pincemin dans Rastier et Pincemin 1999 : 87)

Le point de vue statique apparaît comme un présupposé du point de vue dynamique : l'hypothèse d'une « portée sémantique » spécifique à un genre est imminente pour postuler une accumulation de significations au fil des réemplois. Ce constat aura pour nous une valeur méthodologique, même si notre observation ne porte pas sur les genres, mais sur les thématiques du discours de presse.

Bien qu'il soit possible d'identifier des genres du discours de presse[48], nous pensons que la notion de *thématique* convient mieux à notre cadre d'analyse. Il ne s'agit ni de confondre, ni d'opposer genre et thématique, une continuité et une imbrication des deux étant de mise. Le discours de presse s'organise en rubriques qui relèvent de domaines différents, les unes mettant l'accent sur la structure interne du texte (*Éditorial, Analyses, Dossier*), les autres sélectionnant des « contenus » (*Société, Politique, Sport(s), Livres*). Observer le circuit d'un nom de pays à travers

[48] À condition de définir la notion de *genre*, bien entendu. La définition des genres pose cependant quelques problèmes. Premièrement, il est tout à fait justifié de penser que les genres se définissent par des « *faisceaux* de critères » (F. Rastier dans Rastier et Pincemin 1999 : 96), ces critères pouvant se combiner de manières diverses. Deuxièmement, il est possible d'identifier des « régimes de généricité », chapeautant des productions discursives selon les contraintes formelles qui caractérisent les textes et le degré de manifestation auctoriale (*cf.* Maingueneau 2004a : 109). La notion de *genre* est ainsi déterminée par le cadre de l'analyse (la rhétorique, l'analyse de discours et l'ethnométhodologie distingueront des genres différents) et par l'objet d'étude : il est possible d'identifier des régimes de généricité tendant à couvrir l'ensemble des productions discursives tout comme il est possible de sélectionner des textes répondant aux mêmes critères et de les identifier en tant que genre (les journaux télévisés, les interviews, etc.).

ces rubriques, identifier les rubriques et les thèmes qui le convoquent régulièrement revient à reconstruire une sorte de *trajet discursif* du nom.

En étudiant le parcours de quelques noms de pays, nous procédons en deux temps. Premièrement, nous nous proposons de dégager de l'itinéraire du nom les thèmes qu'il croise régulièrement. Deuxièmement, nous essayons d'identifier les représentations que ces thèmes sont susceptibles de produire. Nous illustrons cette démarche par deux études de cas qui reconstituent une portion du processus de construction de sens que nous appréhendons sous forme de représentations.

8.1.4.2. Trajets discursifs des formes la Moldavie et la Bessarabie dans la presse française et anglophone

Au-delà de l'expression d'un point de vue ponctuellement déterminé par une dimension temporelle ou idéologique, dans quels contextes les noms de pays apparaissent-ils ? Quelles sont les représentations (re)constituées à partir de ces contextes ? Les formes *la Moldavie* et *la Bessarabie* se rencontrent toutes les deux dans la presse roumanophone, française et anglophone[49]. Étant donné que la dimension idéologique est mise en avant dans la presse roumanophone (*cf.* 7.2.2.), nous optons pour l'étude d'un fonctionnement « externe » de ces formes et restreignons notre corpus aux périodiques français et anglophones.

Les contextes d'actualisation des deux formes ne coïncident pas dans la presse française et dans la presse anglophone. Les sujets proposés sont légèrement différents, la presse anglophone portant davantage attention aux sujets de l'actualité sportive, culturelle et sociale, tandis que la presse française privilégie les sujets politiques. Voici quelques séquences qui représentent les sujets les plus traités[50] :

[49] La presse russe n'utilise pas le nom ancien de la Moldavie. Nous n'avancerons aucune hypothèse au sujet de cette absence…

[50] Les séquences citées ont été organisées de sorte à mettre en évidence de possibles parallèles thématiques.

Presse française	*Presse anglophone*
Moldavie-Biélorussie 2-1 (F, 11.09.03) ; conflit transnistrien en **Moldavie** (F, 29.04.04) ; intégration de **la Moldavie** dans l'Union européenne (F. 02.10.03) ; trafic d'organes en Moldavie (M, 26.03.04) ; réunification de **la Moldavie** et de la Roumanie (M, 17.07.02) ; Ancienne province roumaine annexée par Staline et devenue indépendante, **la Moldavie** est gouvernée par des communistes qui regardent vers Moscou. (M 14.03.02) ; **La Moldavie** s'enfonce dans le marasme économique et politique (M, 23.12.99)	Chisinau National Opera from **Moldova** opened in Manchester (T, 04.10.99); *L'Opéra national de Chisinau, **Moldavie**, se produisant à Manchester.* Northern Ireland had expected a victory over **Moldova** in Belfast (T, 20.11.98); *L'Irlande du Nord escomptait une victoire sur **la Moldavie** à Belfast.* **Moldova's** wine industry (T, 27.02.03); *L'industrie vinicole de **Moldavie**.* **Moldova** has accused Romania of fomenting the demonstrations (T, 08.05.02); ***La Moldavie** a accusé la Roumanie de fomenter les manifestations.* Perhaps no place in Europe faces the wrenching problems of poverty quite as acutely as **Moldova.** (WP, 07.11.02); *Peut-être aucun pays en Europe n'est aussi fortement concerné par les déchirants problèmes de la précarité que **la Moldavie**.* "We are going to be in position to assist **Moldova**", Cohen said. (WP, 05.11.97) *'Nous serons en mesure d'assister **la Moldavie**', a dit Cohen.* [notre traduction]

Tableau 16. Sujets traitant de la Moldavie.

On pourrait interpréter les différences thématiques en les contrastant : la question d'une éventuelle intégration de la Moldavie dans l'Union européenne ne se pose pas avec la même acuité dans la presse anglophone et dans la presse française ; la tradition vinicole de la Moldavie est moins saillante dans la presse française que dans la presse anglophone, etc. Il est tout à fait plausible de supposer que, toutes choses égales par ailleurs, les connaissances des lecteurs de la presse française et celles des lecteurs de la presse anglophone au sujet de la Moldavie ne seront pas les mêmes au terme de la lecture. Mais une étude plus attentive montre que les deux périodiques anglophones, *The Times* et *The Washington Post*, ont des thèmes de prédilection différents (cela apparaît dans la liste des séquences) : en fait, les sujets traités par le quotidien américain se rapprochent davantage de ceux traités par les périodiques français[51]. Respectivement, les représentations que ces thématiques donnent à construire seront différentes d'une communauté à l'autre.

Nous venons de présenter schématiquement quelques thèmes permettant de construire des représentations autour du nom *la Moldavie*. Il est en revanche difficile de généraliser ces contenus représentationnels à long terme pour un nom de pays actuel, qui est impliqué régulièrement dans des moments discursifs relevant de

[51] Nous ne prétendons pas analyser ici les choix thématiques de ces périodiques ; ce ne serait d'ailleurs que de très peu d'utilité pour notre propos. Dans notre analyse, nous accentuons volontairement certaines tendances, pour mieux illustrer le mécanisme de sélection des représentations.

thématiques diverses. L'étude des contextes thématiques de l'ancien nom *la Bessarabie* pourrait s'avérer plus porteuse à cet égard.

La forme *la Bessarabie* apparaît dans des contextes bien spécifiques. Il s'agit le plus souvent d'un rappel historico-géographique (*cf.* 8.1.2.), particulièrement lorsque l'article porte sur la Roumanie[52] :

(229)

Relations with **Moldova** – a part of Romania as **Bessarabia,** until Stalin annexed it to the USSR in 1940 – were once considered "special". No longer. (T, 08.05.02)
Les relations avec ***la Moldavie*** *– une partie de la Roumanie lorsqu'elle était* ***la Bessarabie*** *et jusqu'au moment où Staline l'a annexée à l'URSS en 1940 – étaient considérées comme 'spéciales'. [Elles ne le sont] plus maintenant.* [notre traduction]

La portée historique de la forme *la Bessarabie* est mise en évidence par cette séquence tirée du *Monde*, datant de l'époque où le nom de *Moldavie soviétique* risquait de disparaître, et où le peuple moldave revendiquait ses origines roumaines :

(230)

Retour en arrière. Le 27 août, à Kichinev, capitale de **Moldavie soviétique**, au cours d'une manifestation monstre "500 000 personnes", selon Vasile Nastase, journaliste à la Jeunesse moldave de Kichinev, les Moldaves de **Bessarabie,** qui représentent environ les trois quarts des 4,2 millions d'habitants de cette République (1) auraient pour la première fois réclamé publiquement qu'on leur rende leur culture, leur alphabet latin et non cyrillique, comme on le leur impose et leur langue, c'est-à-dire le roumain. (M, 03.01.90)

On constate donc que *la Bessarabie* évoque, dans la presse anglophone comme dans la presse française, le caractère roumain, l'appartenance historique du territoire nommé à la Roumanie[53].

Mais la Bessarabie a plusieurs histoires, plusieurs passés. L'un d'entre eux est celui d'une terre d'exil, plaque tournante des ethnies venues d'Europe, du Proche Orient, du Caucase. Un territoire multiethnique qui est en même temps exposé aux tragédies de l'époque. Au début du 20e siècle, la Bessarabie était un foyer d'émigration notamment d'origine juive. Ce trait apparaît souvent dans les articles de presse, tant française qu'anglophone :

(231)

a) Paul Celan était l'un des rares à s'en souvenir. Ses poèmes s'inspiraient presque tous de la tragédie oubliée, occultée, vécue par les juifs de Bucovine et de **Bessarabie.** (M, 03.08.90, Le Monde des livres)

b) Né en 1907 à Paris dans une famille d'immigrés juifs de **Bessarabie,** Pierre Lazareff se lance dans le journalisme vers l'âge de quinze ans, juste un peu après

[52] L'article dont l'extrait est cité traite de la politique de la Roumanie et des relations de celle-ci avec la Moldavie.
[53] Ce point de vue venant de regards extérieurs, aucune revendication n'est mise en évidence.

son certificat d'études, et si ce Rouletabille génial double ses confrères, c'est plus par son flair de la nouvelle exclusive que par ses talents littéraires. (M, 25.06.90, Radio-TV)

c) The elder Nudelman was astonishingly stubborn, frequently withdrawn, given to terrible fits of rage. He was a refugee from **Bessarabia** who arrived in this country in 1907 as a teenager, "but youth did not stand in the way of his heroically managing to avoid any significant degree of assimilation." Yiddish was the dominant language in the family's cramped living quarters – the family consisted of the parents, their two sons and the author's maternal grandmother and aunt – and such English as Meyer was willing to speak cannot have been comprehensible except to those who knew him well. (WP, 02.02.03, Book world[54])
L'aîné Nudelman était étonnamment têtu, souvent renfermé et sujet à de terribles accès de rage. C'était un réfugié de ***Bessarabie****, arrivé dans ce pays en 1907, lorsqu'il était adolescent, 'mais la jeunesse n'a pas barré la route à son héroïque réussite à éviter l'assimilation [un degré significatif d'assimilation]'. Le yiddish était la langue dominante dans le logement exigu de la famille – la famille comprenait les parents, leurs deux fils, ainsi que la grand-mère maternelle et la tante de l'auteur – et l'espèce d'anglais que Meyer [Nudelman] voulait bien utiliser ne pouvait être intelligible que pour ceux qui le connaissaient bien.* [notre traduction]

L'histoire de l'immigration juive fait de la Bessarabie une partie prenante de la biographie ou du portait d'une personnalité. En fait, le nom est le plus souvent actualisé sous les rubriques *Livres / Le Monde des Livres*[55], cette mise en discours faisant de l'espace bessarabien[56] un espace presque imaginaire. C'est dans ce contexte que le nom est exclusivement historique.

Selon les contextes, *la Bessarabie* porte donc la charge d'une identité roumanophone ou bien la mémoire d'un « ailleurs » ayant laissé pour seuls témoins les personnes qui, originaires de cet espace, le racontent. Dans le premier cas, le nom *la Bessarabie* sert de chaînon appellatif et historique entre *la Moldavie* et *la Roumanie* ; dans le deuxième cas, le nom identifie un espace et une époque en rapport avec certains événements (*i.e.* l'immigration) et une histoire personnelle qui reconstruit l'Histoire. C'est ainsi que le nom de pays s'attache des représentations spécifiques, qui s'avèrent multi-dimensionnelles : Histoire, idéologie et stéréotypes s'entremêlent, ni tout à fait les mêmes, ni tout à fait différents.

8.1.4.3. Spécialisation dénominative : la mémoire du nom

Le cas du Myanmar est encore différent. On a vu ci-dessus combien les positionnements idéologiques par rapport aux noms *la Birmanie* et *le Myanmar* peuvent être marqués. Les conséquences du parti pris ne sont pas banales : dans le

[54] *Le Monde des livres.*
[55] Le choix des rubriques n'est évidemment pas influencé par l'usage de tel ou tel nom. En revanche, le fait d'actualiser un nom donné dans des contextes particuliers a des incidences sur les représentations que ce nom va sélectionner.
[56] Nous nous permettons ce quasi-néologisme…

discours de presse, la valeur axiologique attachée au nom est renforcée par une distribution contextuelle spécifique. Ainsi, par habitude associative ou bien par refus du nom *le Myanmar*, donné par la junte militaire en 1989, c'est souvent le nom *la Birmanie* qui apparaît dans les guides touristiques et dans les carnets de voyage de la presse pour indiquer une « destination de rêve »[57], référence connotée positivement :

(232)

a) Le voyagiste suisse Artou, qui n'a jamais délaissé la **Birmanie,** consacre l'intégralité de son voyage à ce pays. (M, 04.12.93)

b) L'enthousiasme des petits guides est à la mesure de la rareté des touristes en **Birmanie** (baptisé **Myanmar** depuis 1989[58]). Le pays s'ouvre aux visiteurs et s'équipe en hôtels aux normes internationales à Rangoon, Pagan et Mandalay. Une manne dont les citoyens birmans peuvent tirer quelques subsides. Un avantage appréciable pour ce peuple accueillant aux revenus parmi les plus bas du monde. Voyager en **Birmanie** donne ainsi l'impression d'être un explorateur sans avoir à dormir à la dure. (F, 11.02.98)

On peut – et on doit – se demander s'il s'agit d'une « illusion discursive ». Nous avons donc fait un sondage quantitatif des archives électroniques de cinq périodiques nationaux[59], en recherchant des cooccurrences des formes *Birmanie / voyage* et *Myanmar / voyage*. Dans le tableau ci-dessous figure le nombre d'articles parus depuis 1989[60] (date de la renomination) qui contiennent les paires de mots *'Birmanie* et *voyage'* ou *'Myanmar* et *voyage'*[61] :

	L'Express	*Le Figaro*	*Libération*	*Le Monde*	*Le Point*
Birmanie & voyage	14	106	16	111	22
Myanmar & voyage	4	11	0	10	2

Tableau 17. Cooccurrences des formes Birmanie / voyage *et* Myanmar / voyage.

[57] Cette remarque ne concerne que la presse française. Nous ne disposons pas de données suffisantes quant à la presse roumanophone et russophone, et la presse anglophone privilégie des emplois de *Burma* qui ne permettent pas de dégager des « spécialisations » stéréotypiques de ce genre.

[58] L'arrivée au pouvoir de la junte militaire aurait-elle fait diminuer le nombre de touristes, en bloquant ainsi l'actualisation du nom officiel *le Myanmar* dans ces contextes ? Mais la Birmanie (d'avant 1989) n'était pas beaucoup plus ouverte ; d'ailleurs, c'est surtout depuis 1989 que le tourisme s'est développé, comme on l'apprend de l'extrait cité. Il s'agit donc bien d'un choix discursif de la forme appellative.

[59] Nous n'avons pas consulté les archives du *Monde diplomatique*, ce mensuel n'entretenant pas de *Carnets de voyage*.

[60] Comme nous l'avons déjà mentionné, la forme *la Birmanie* est toujours d'usage dans le discours de presse, plus de quinze ans après la renomination, et sa fréquence ne semble pas diminuer.

[61] Tous ces articles ne portent pas exclusivement sur la Birmanie. Nous avons vérifié que la forme *voyage* apparaisse dans le contexte du nom de pays ou bien que l'article relève de la rubrique *Voyages* (ou de ses versions).

Les données parlent d'elles-mêmes : c'est bien le nom *la Birmanie* qui évoque le voyage ! La spécialisation appellative n'est pas absolue, bien entendu, la forme *le Myanmar* pouvant apparaître dans le contexte du « voyage », mais elle est fréquemment glosée par *la Birmanie* :

(233)

> Le guide **Myanmar,** c'est-à-dire **Birmanie,** vient de paraître en français. (M, 04.12.93)

L'ancien nom du pays, *la Birmanie*, semble détenir une propriété intrinsèque qui l'associe au thème du voyage ; le choix discursif, tel qu'il se montre à nous dans les articles des rubriques *Carnets de voyage* ou *Voyages*, est inscrit dans le nom. Si le nom *la Birmanie* est amené à disparaître du discours de presse, ce sont probablement ces rubriques qui l'actualiseront jusqu'au dernier moment. Pourquoi ? L'extrait ci-dessous nous donne quelques éléments de réponse :

(234)

> Même si Kipling ne lui avait pas consacré un poème, il est probable que ce nom-là, Mandalay, serait resté dans l'imaginaire de plusieurs générations par la seule grâce de son intonation. L'exotisme colonial, le mystère ambigu de l'Asie, l'appel d'un rêve aussi lointain que la vallée de Shangri-la : tout se conjugue pour faire de cette modulation syllabique le plus précieux atout du tourisme birman... C'est même peut-être la raison pour laquelle les militaires qui gouvernent ce pays, et qui en changèrent tous les noms en 1989, épargnèrent au moins celui de Mandalay. On ne va plus en Birmanie**,** mais au Myanmar ; plus à Rangoon, mais à Yangon. On ne navigue plus sur l'Irrawaddy, mais sur l'imprononçable Ayeryarwaddy. En revanche, et c'est heureux, on part toujours pour Mandalay. *«Mandalay, where the old flotilla lay»*, comme le chantait précisément Kipling, qui, sur la route de Mandalay, n'alla jamais plus loin que Moulmein et Rangoon. (P, 08.03.02, Titre : « Birmanie La route de Mandalay » ; Rubrique : Voyages)

Ce nom, *Mandalay*, « serait resté dans l'imaginaire de plusieurs générations par la seule grâce de son intonation », dixit l'énonciateur. Mais, au-delà de l'intonation, percent l'exotisme colonial, le mystère ambigu de l'Asie, l'appel au rêve : autant de représentations[62] qui s'inscrivent dans le nom *Mandalay*. Autant de représentations qui s'inscrivent probablement dans les autres noms, *la Birmanie, Rangoon, Irrawaddy*, d'où une sorte de « nostalgie », concomitamment du nom et des représentations, le changement de l'un risquant d'entraîner l'évanouissement des autres.

Mais notre objectif n'est pas de plaider l'hypersémanticité[63] des noms de pays : l' « épaisseur de sens » est un phénomène qui concerne – bien que de manières différentes – des noms propres, des noms communs, des verbes, des adjectifs, des énoncés, etc. Ce qui nous préoccupe, c'est l'appartenance collective des

[62] Et des discours : « *Mandalay, where the old flotilla lay* ». Il en sera question *infra.*
[63] *Cf.* 2.1.2.4. pour une présentation de la notion.

représentations et la contribution du discours à leur propagation et stabilisation. Nous relevons ci-dessous une image de (la) Birmanie que les discours « donnent à voir » au destinataire : les pagodes. Bien entendu, les pagodes font partie des milliers de merveilles qui attendent le lecteur du discours de presse, potentiellement touriste, en Birmanie. Mais, lorsqu'il s'agit de dire un mot, un seul, qui représenterait la Birmanie, c'est bien *pagodes* qui émerge (235b) :

(235)

a) Destination **Birmanie** (titre)
Au centre d'un réseau de collines verdoyantes, près d'un lac naturel, une centaine de temples, **pagodes** et stupas – énormes cloches de pierre –, d'où émergent des hommes et des femmes en *longyis* colorés, des moinillons en robe de pourpre et au crâne rasé. Ici, une vieille femme mâchouille un *cheroot,* le cigare local ; là, leur bétail paissant entre deux gigantesques bouddhas, une dizaine de bouviers jouent au foot en riant. Le soleil tape sur l'or des **pagodes.** (P, 07.11.03, Voyages)

b) Telles sont les deux premières étapes de ce périple de 14 jours à travers les territoires de l'ancienne Indochine, à la découverte de ses sites les plus remarquables, tels Angkor au Cambodge ou les pagodes de Pagan en **Birmanie.** (F, 05.02.05)

Pagodes représente la Birmanie sous tous ses aspects : la Birmanie est en effet *le pays des Mille Pagodes*[64] et cette appellation préexiste aux énoncés cités ci-dessus. Nous le savons d'ailleurs – comment le savons-nous, c'est une autre question[65] – depuis toujours :

(236)

a) Aung San Suu Kyi, demain **la Birmanie** est la meilleure introduction en français au pays des Mille Pagodes. Les descriptions des atmosphères birmanes, des mystérieuses pagodes enfouies dans la jungle ou des nat, ces esprits vénérés par la population, se mêlent à la souffrance accumulée sous la botte des militaires. Peut-être suivront-ils alors les recommandations du Prix Nobel de la paix qui conseillait de ne pas visiter la Birmanie, de peur de remplir, même modestement, les caisses d'une des plus sanglantes dictatures du monde? (M, 10.11.00)

b) **La Birmanie**, "pays des mille pagodes", accueille à partir de jeudi le 4e sommet mondial bouddhiste que le régime militaire a maintenu malgré l'annonce du boycottage d'une organisation-clé après une purge au sommet de l'État.
(*Agence France Presse*, 08.12.04)

Si « la stéréotypie discursive » peut apparaître comme « le développement du trait le plus prototypique » d'un mot (Siblot 1996a : 118), la description *le pays des mille pagodes* convoquerait en premier le nom de *Birmanie* et peut-être ensuite, ou pas du tout, le nom de *Myanmar*. Le discours fait alors émerger des images qui, à leur tour, ont pu être véhiculées par des discours. Nous dirons donc ici, avec

[64] Nous renvoyons à 8.2. pour une discussion concernant les désignations descriptives des pays.
[65] Le discours serait à l'origine de cet apprentissage. Mais il est tout à fait possible d'imaginer un voyageur reconstruisant cette image du pays des mille pagodes sur les bases de son expérience perceptive.

Moirand (2003b : 56), que la mémoire d'un mot peut référer non seulement à des « discours » antérieurs, mais également à des « représentations liées à des savoirs ou associées à des perceptions et à des images qui ne sont pas forcément emmagasinées sous forme de dires »[66] ; discours, représentations, référents et noms sont intrinsèquement liés. La mémoire d'un mot peut être discursive et descriptive.

Nous sommes arrivée ici à un moment difficile de l'exposition. Dire que la mémoire d'un mot peut être discursive et descriptive, qu'elle appelle une mémoire du référent, revient à remettre le référent unique au centre de tout questionnement sur le nom de pays. Or, c'est précisément ce que nous avons essayé d'éviter dans la deuxième partie de cette thèse, en postulant l'existence d'un savoir sémantique partagé concernant les noms de pays. Nous essayons de montrer, dans la section suivante, que même les descriptions du référent sont gérées par les discours de manière à ce qu'elles s'inscrivent dans les savoirs partagés, dans la mémoire collective.

8.2. L'oncle Sam, la Botte et les autres : surnoms de pays[67]

Certains pays ont, en plus des noms d'usage, anciens ou nouveaux, ce que nous allons appeler (*cf.* 8.2.1.3.) des *surnoms* : on peut ainsi désigner la Birmanie (et le Myanmar ?) par la description *le pays de mille pagodes*. Sans être des noms de pays à proprement parler, *la Botte* (*l'Italie*), *l'Hexagone* (*la France*), *l'oncle Sam* (*les États-Unis*) identifient une entité singulière, sans ambiguïté aucune. Se pose la question de savoir quel peut être l'intérêt (discursif) de la coexistence de noms de pays et de descriptions et, corollairement, du lien s'établissant entre les deux formes appellatives. Après une présentation générale des surnoms, nous observerons leur fonctionnement discursif et notamment la manière dont le discours de presse peut tirer parti de leur présence.

---

[66] Mais qui peuvent circuler sous forme de dires, nous semble-t-il.

[67] Les analyses présentées dans cette section s'appuient globalement sur des données issues de la presse en français et en anglais, le phénomène étant plus rare dans les autres corpus, pour des raisons de volume parfois, et probablement aussi à cause des stratégies médiatiques de chaque pays. Des descriptions existent dans toutes ces langues, et nous avons également appris, sur le forum linguistique du site *Science groupsrv* http://www.groupsrv.com/science/about77480.html, que ce phénomène est caractéristique pour des langues comme le chinois : « In Chinese, we sometimes use the nicknames "Maple leave country" and "Kangaroo country". » (En chinois, nous utilisons parfois les surnoms 'le pays de la feuille d'érable' et 'le pays du kangourou').

8.2.1. Motivation symbolique des surnoms

Chacune des formes telles *la Botte* ou *le pays du cèdre* a son explication et son histoire : il s'agit d'images produites par un regard externe sur l'objet ou bien par l'expérience d'une autoreprésentation. En un bref passage en revue, nous allons voir quelles sont les représentations qui sous-tendent la construction de ces désignations et qui peuvent être associées à la désignation-nomination des pays.

8.2.1.1. Désignations symboliques : Albion, la Botte, l'Hexagone, l'oncle Sam

Le terme *Albion*[68] jouit d'une « reconnaissance internationale » : parmi les langues étudiées, il semble être assez courant en français et en russe (*cf.* 8.2.2.). *Encyclopædia Universalis* propose une explication détaillée de cette forme désignative :

> – Le terme d'Albion désigne la Grande-Bretagne. Au temps des guerres révolutionnaires et napoléoniennes en particulier, et pendant une grande partie du XIXe siècle, puis dans les périodes de tension, il a été employé par bien des auteurs français accolé à l'épithète « perfide ». Le mot paraît d'origine très ancienne, son usage est attesté par Bède le Vénérable au début du VIIIe siècle et d'aucuns l'ont retrouvé dans un texte attribué à Aristote. L'étymologie ne pose guère de question : *albus* en latin et *alban* en gaélique signifient « blanc », et cela fait probablement référence à la couleur des falaises de Douvres qu'ont aperçues bien des visiteurs guerriers, commerçants... jusqu'aux modernes touristes. Les plus puissants des rois anglo-saxons ont arboré parfois le titre prestigieux de *Rex Albionis insulae*, mais cet usage disparaît avec la conquête normande. Les poètes ont été bientôt seuls à utiliser une dénomination devenue visiblement désuète[69].

Il ne reste pas beaucoup de choses à ajouter, sinon que cette désignation, produite par un point de vue extérieur (visiteurs, guerriers, commerçants, etc.), est doublement déterminée, à la fois géographiquement et métonymiquement ; dans la formulation *Rex Albionis insulae*, la désignation descriptive d'un lieu-dit devient dénomination de tout un territoire. L'ajout de l'épithète *Rex* confirme la rencontre entre le territoire (*insulae*) et l'institution (*Rex*), et voilà la désignation incarnant tout un pays dans sa carrure institutionnelle.

Souvent, dans les guides de voyage ou les article de dictionnaires encyclopédiques pour enfants, on rencontre des formulations telle *l'Italie est une péninsule, en forme de botte, rattachée au nord au continent européen*[70]. De surcroît,

---

[68] Existe dans toutes les langues étudiées, mais ne semble pas être courant en roumain.
[69] Source : Encyclopædia Universalis (www.universalis.fr)
[70] L'association avec une botte existe en anglais, roumain et russe.

comme pour souligner la ressemblance, la Sicile prend la forme d'un caillou[71] à la pointe de la botte… Il s'agit d'une représentation purement cartographique, qui prend en compte les contours du pays « vu du ciel ». Il paraît en effet que l'Italie est représentée pour la première fois sous la forme d'une botte sur une carte : on peut admirer cette botte d'époque dessinée sur l'horizontale dans le manuscrit humanistique *De l'origine des villes d'Italie*[72] [Italie (Toscane?) (Aix-en-Provence, B.m., ms. 1452, f. 008v, 1452)] :

Fig. 7. Représentation cartographique de l'Italie.

Source[73] : *Le Moyen Âge en lumière*, http://www.moyenageenlumiere.com, © nouveau monde éditions 2002

Toujours issu d'une représentation cartographique – qui implique une identification spatiale avant tout – *l'Hexagone* est d'inspiration purement géométrique : figure qui a six côtés ; effectivement, les contours de la France rappellent la forme d'un hexagone. Dérivé du nom, l'adjectif *hexagonal* est devenu un équivalent de *français*. Quant à *l'Hexagone*, c'est en quelque sorte le « second nom » de *la France*, ayant une forte charge hypocoristique et un circuit restreint aux communautés francophones.

Une représentation cartographique ethnocentrique semble être à l'origine d'une description spécifique de l'Australie aux États-Unis et en Grande-Bretagne ; il

[71] Signalons cependant que *le Caillou* est le nom hypocoristique de la Nouvelle Calédonie, et non pas le nom de la Sicile (*cf.* Darot 1997).
[72] Au-dessus de la botte apparaît sur le manuscrit original la mention *forma Italie*.
[73] Le site consulté autorise l'usage scolaire des images (05 avril 2005).

s'agit de l'expression *(The) Land down under*, littéralement *le pays en bas au-dessous*.

La désignation *l'oncle Sam* pour *les États-Unis* représente un cas exemplaire de personnification symbolique. Il est impossible de restituer l'histoire de la création du personnage. De toutes les légendes qui circulent, celle qui attribue la « paternité » d'oncle Sam à Samuel Wilson a le plus de crédit auprès des historiens. Pendant la guerre de 1812, Samuel Wilson (1766-1854) livrait de la viande à l'Armée américaine, dans des tonneaux portant les initiales *U.S.*, pour *the United States*. Quelque locuteur a déchiffré ces initiales comme *Uncle Sam(uel) Wilson*[74]. Par une association d'idées, étant donné le contexte de l'interprétation *Uncle Sam* ←→ *the U.S.*, l'oncle Sam devient le « symbole » du gouvernement fédéral[75]. L'exploitation la plus connue de cette symbolisation est celle d'une affiche de James Montgomery Flagg (1877-1960) datant des années 1916-1917, pendant la Première Guerre mondiale. Sur l'affiche on voit l'Oncle Sam tendre le doigt vers le passant pour le convaincre de contracter un engagement dans l'armée et déclarer : « I want you for the American army[76]. » Il reste à voir si l'emploi de l'expression nominale se limite à la symbolisation du gouvernement fédéral.

8.2.1.2. Désignations descriptives catégorisantes : « pays de… »[77]

À part *le Pays des merveilles* d'Alice (ou plutôt de Lewis Carroll ?), qui est probablement l'un des plus connus, il existe un *pays du matin calme*[78] (la Corée) et un *pays du cèdre* (le Liban), et même un *pays du cigare* (Cuba), un *pays des kangourous* (l'Australie), un *pays des fiords* (la Norvège)[79]. La structure *pays de…* est très productive pour la construction de nouvelles dénominations. Elle mime en fait les structures polylexicales[80] *nom de classe* + *forme identifiante* : ainsi, on pourra comparer structurellement *la République démocratique du Timor oriental* à *le pays du soleil levant*. Mais une différence de statut est à signaler : ni *le pays du soleil levant,* ni *le pays des kangourous* ne sont reconnus comme des noms officiels des

---

[74] *Sam* étant le diminutif de *Samuel*.

[75] Source : *Ben's Guide to U.S. Government*, http://bensguide.gpo.gov (page officielle du Gouvernement américain, consultée le 1 septembre 2004).

[76] *Je te veux pour l'armée américaine* [notre traduction]. Source : Encyclopædia Universalis.

[77] Ces expressions descriptives ont presque toutes des équivalents en anglais, en roumain et en russe. *Cf.* 8.2.2.

[78] Le Pays du Matin Calme, dit aussi « le pays de l'Hermite », tient cette désignation d'un ancien nom, l'empire du Choson. Il semblerait que la forme correcte, bien que plus rare, soit *le pays du matin clair.*

[79] Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

[80] Historiquement, c'est plutôt l'inverse qui s'est passé : des descriptions catégorisantes *pays de…* ont donné lieu à des noms de pays.

pays respectifs, le Japon et l'Australie. Les termes identifiants sont traduits – *le pays du soleil levant* vs. *tara soarelui rasare* (roum.) – et on cherche à préserver leur caractère descriptif.

La descriptivité des termes identifiants est attachée à des représentations ayant un statut et des motivations divers. Ainsi, la désignation *le pays du cèdre* pourrait être considérée comme équivalente à une entrée encyclopédique : le cèdre est le symbole du Liban, sa patrie géographique, non seulement en vertu d'un principe de proximité, mais en tant qu'arbre multiséculaire, symbole de longévité et témoin des événements historiques et bibliques[81] qui sont partie prenante de l'identité du Liban et de sa continuité. En tant que symbole national, le cèdre apparaît sur le drapeau du pays. *Le pays du cigare, le pays des kangourous, le pays du kiwi* (la Nouvelle-Zélande) indiquent l'origine d'une entité qui pourrait représenter le pays à l'étranger[82]. Dans le cas du Japon, c'est *Nippon* (ou *Nihon*), mot japonais qui désigne le Japon, qui est à la base du stéréotype : il signifie de fait « Soleil levant ». Cette signification fait allusion, en Europe, à la situation géographique du pays situé à l'extrémité orientale du continent asiatique. On notera que les formes *Nippon* et *soleil levant* n'ont pas le même statut, bien qu'elles renvoient au même référent et aux mêmes propriétés du référent : si on utilise l'adjectif *nippon* en français, au sens de *japonais*, il n'évoque point[83] l'image du soleil levant. Les désignations de ce type ne véhiculent pas l'image originale : elles la (re)créent avec des mots des langues dans lesquelles elles sont traduites. Proche de ces structures, *l'Empire du Milieu*, qui désigne *la Chine*, est géographiquement et historiquement motivé et rappelle les temps du grand empire qui dominait le continent de l'Asie centrale à l'Asie orientale.

On remarque que le terme catégorisant et le terme caractérisant sont reliés par un amalgame, qui souligne, avec l'article défini accompagnant l'expression, le caractère défini et unique des représentations évoquées : des cigares, on en fume partout dans le monde, mais *le* pays du cigare est Cuba, et c'est uniquement cette description qui l'identifie de manière stéréotypique[84].

---

[81] Le cèdre est souvent considéré comme l' « arbre de Dieu » au Liban, et la Bible mentionne une forêt de cèdres, dont quelques-uns seraient encore vivants de nos jours. Bien entendu, cette remarque n'est valable que pour la communauté chrétienne du pays. La portée symbolique de l'arbre multiséculaire fait en revanche partie des autoreprésentations du Liban.

[82] Ces entités n'ont pas le même statut non plus : les cigares ont été inventés à Cuba, tandis que les kangourous et les kiwis ont été « découverts » en Australie et en Nouvelle-Zélande.

[83] En tout cas, pas davantage que ne le fait l'adjectif *japonais*.

[84] Même si, dans d'autres contextes, il est possible de parler du pays de la rumba, par exemple. *Le pays du cigare* sera considéré comme une description stabilisée dans une communauté linguistique, alors que la description *le pays de la rumba* peut se stabiliser à l'intérieur d'une autre communauté. Les contextes thématiques déterminent également le choix de la description.

8.2.1.3. Noms et surnoms : discussion

Toutes ces désignations sont des équivalents de noms de pays. Mais le lien établi entre une désignation et un nom de pays reste ambigu : il peut être explicité soit par une structure attributive (*la Corée est le pays du matin calme*), soit par une formulation métalinguistique (*la Corée est également appelée 'le pays du matin calme'*). Dans le premier cas, on insiste sur le caractère descriptif de l'expression, alors que dans le second cas on souligne l'équivalence dénominative et, indirectement, le caractère permanent de la description. La formulation métalinguistique *être appelé* présente la désignation comme répandue, partagée et non comme relevant d'une communauté plus ou moins restreinte (les spécialistes, les Coréens, le bouddhisme, etc.). Dans cette optique, la notion de *désignation* – définie comme *occasionnelle, éphémère* et *subjective*[85] (Kleiber 2001b) – ne correspond pas aux faits décrits, puisque les expressions nominales sont associées aux référents d'une manière stable, suite à un « acte de baptême » qui a son histoire (*cf.* 8.2.1.1. et 8.2.1.2.).

Dès lors, compte tenu des conditions d'apparition de ces formes et faute de mieux, il faudrait parler de *surnoms* de pays, articulant un contenu descriptif à la capacité de singulariser une entité : le référent unique sera identifié à chaque fois, et en même temps, comme étant « tel et tel » et comme ayant « telle ou telle propriété ». Si le contenu descriptif originel de la forme *Albion* peut rester opaque pour les locuteurs, l'emploi de ce surnom est néanmoins soumis à des intentions communicatives donnant lieu à une caractérisation du référent.

Les surnoms ont un fonctionnement parallèle à celui des noms « officiels » de pays. Deux questions se posent :

→ pourquoi certains pays ont des surnoms et d'autres n'en ont pas ?

→ quelle est « l'utilité » des surnoms ?

Nous pouvons avancer quelques hypothèses en guise de réponse à la première question. On notera tout d'abord que les surnoms n'ont ni la même histoire, ni les mêmes motivations. Ainsi, certains surnoms (*le pays du cèdre, pays du matin calme, le pays du soleil levant*) relèvent d'un procédé d'autodésignation descriptive et/ou symbolique : le cèdre et le soleil levant apparaissent tous les deux sur une série

[85] La désignation se définit ainsi par opposition à la *dénomination*, mise en circulation par *un acte de dénomination préalable (« baptême »)* et caractérisée par *une association référentielle durable* et *partagée* (on parle de *compétence référentielle*) (Kleiber 2001b : 23 et sq.).

d'enseignes d'état du Liban et du Japon[86]. Il est possible de convoquer la culture onomastique du Japon, de la Corée ou encore du Liban pour expliquer le penchant pour les descriptions autodésignatives : dans les langues de ces pays, les prénoms qu'on donne aux enfants ne sont pas choisis uniquement pour leur sonorité, mais également en vertu d'une signification descriptive, présumée exprimer la personnalité de l'enfant et présager de son avenir. Dans le même ordre d'idées, la description autodésignative serait censée exprimer une propriété immanente du pays. Il existe bien d'autres pays qui se donnent des noms caractérisants, mais ces noms ne sont pas traduits et ne circulent pas dans les langues que nous connaissons. Se pose alors la question de savoir pourquoi certaines descriptions franchissent la barrière des langues et d'autres pas : l'histoire des relations géopolitiques et linguistiques pourrait peut-être donner quelques éléments de réponse.

Dans d'autres cas, la présence des surnoms s'expliquerait de manière triviale par la possibilité de faire certaines associations relatives au lieu ou à sa représentation cartographique : la description hexagonale ne convient certainement pas à la configuration de la Grande-Bretagne. Mais il ne suffit pas d'activer des associations : ainsi, à une certaine époque[87] on associait, dans la poésie notamment, la configuration cartographique de la Moldavie à une grappe de raisin. Cette description n'est pas passée dans l'usage et n'a jamais pu être considérée comme un surnom.

Il ressort de ces remarques que plusieurs conditions doivent être réunies pour la création d'un surnom. Premièrement, une propriété pertinente doit être sélectionnée, deuxièmement, la description doit être validée par la (une) communauté linguistique et, troisièmement, elle doit circuler pour confirmer son statut : ce n'est pas le fait d'être énoncée à propos d'un référent qui fait d'une description définie un surnom – phénomène qui peut rester accidentel et subjectif – mais le fait d'évoquer ce référent au fil des discours. Ou, pour le dire dans les termes de Kripke (1982 [1972]), l'acte de baptême n'est rien sans la chaîne de référence.

L' « utilité » des surnoms ressort des conditions de leur émergence : en sélectionnant une propriété du référent, le surnom fige une représentation. Le lien entre la représentation et le surnom étant motivé, le discours intervient plus visiblement après que le lien ait été mis en place, et son mérite est d'actualiser régulièrement ce lien après l'avoir enregistré. La représentation, synthèse d'un point

[86] C'est le cas des drapeaux, mais les symboles sont largement exploités ailleurs : ainsi, par exemple, le foyer franco-libanais de la rue d'Ulm, Paris 5e, affiche le symbole du cèdre.
[87] Il s'agit de la période soviétique.

de vue, identifie doublement le référent : en tant qu'individu unique possédant une propriété saillante et en tant qu'unique individu possédant cette propriété[88]. En fait, discursivement et cognitivement, les locuteurs construisent des représentations ayant une valeur distinctive ; ainsi, lorsque plusieurs référents possèdent la même propriété, ils sont automatiquement regroupés en une catégorie. Or, nous n'avons pas relevé de surnoms doublons : si deux Congo ou deux Corées peuvent exister, on connaît *le* pays du soleil levant, *le* pays du cèdre, *l'*Hexagone, etc., dans le sens de « un seul et unique ».

La fonction singularisante du surnom ne remet nullement en cause le statut du nom « officiel » du pays. Nous reprenons une citation de Wierzbicka (1992)[89] pour souligner que la multiplication des formes dénominatives est, au contraire, un signe de viabilité :

> « For language communities the degree of lexical differentiation of a referent field increases with the importance of that field to the community[90]. »
> (Wierzbicka 1992: 306)

L'emploi d'un surnom permet juste d'exprimer un « autre » point de vue sur le référent, un point de vue susceptible de mobiliser des discours : en fait, si « [l']actualisation nominale permet ainsi 'd'évoquer l'objet en tant que tel', prêtant à croire que celui-ci est conçu 'en soi', hors du temps et hors de toute relation anthropologique » (Siblot 2001 : 211), le surnom aura précisément la vocation de laisser entendre que l'objet correspond à la description donnée. Telle peut être l' « utilité » des surnoms selon un point de vue théorique ; il reste à observer leur fonctionnement réel dans le discours de presse.

8.2.2. Motivation, démotivation et re-motivation dans les emplois discursifs

Il s'agit donc de voir comment le discours de presse exploite les ressources dénominatives : dans quels contextes, dans quelles structures, pour quels effets discursifs. L'étude du corpus montre que l'usage qui est fait des surnoms varie d'un article de presse à l'autre. On atteste des occurrences ayant un emploi référentiel quasiment neutre, et d'autres centrées sur l'image, mettant en valeur les représentations. Les surnoms se prêtent à de nombreux jeux de mots qui ont, en plus

---

[88] Cela peut ne pas être vrai ontologiquement : il suffit que le point de vue soit confirmé discursivement.
[89] Cette citation apparaît en 1.1.3.3.
[90] « Pour les communautés linguistiques, le degré de diversification lexicale d'un champ référentiel augmente avec l'importance de ce champ pour la communauté. » (Wierzbicka 1992 : 306 [notre traduction]).

de l'effet ludique, une fonction pragmatique : ainsi, le détournement des surnoms permet aux discours de presse de proposer des interprétations *ad hoc* des événements.

8.2.2.1. Rapprochement fonctionnel des noms de pays

Signalons pour commencer que dans de nombreux contextes les emplois des surnoms s'alignent sur ceux des noms de pays. Surnom et nom de pays peuvent être actualisés dans le cadre du même article, le rapport de coréférence étant généralement facile à reconstruire. Ainsi, dans l'extrait ci-dessous, la reprise est préparée par le syntagme *les citoyens de ce pays*, qui permet d'assurer la continuité référentielle :

(237)

Однако некоторые подробности деятельности отечественных интернет-рэкетиров стали известны с подачи посольства **Великобритании**. Оказалось, что именно граждане этого государства наиболее пострадали от действий российских киберпреступников. Их целью на туманном **Альбионе** стали владельцы букмекерских контор, располагающие собственными интернет-порталами для приема ставок в режиме онлайн. (I, 23.07.04)

En fait, quelques détails concernant l'activité des pirates du Net [de Russie] nous sont parvenus des services de l'Ambassade de ***Grande-Bretagne****. Il se trouve que les citoyens de ce pays sont les plus touchés par les actions des cyber-criminels. Les cibles [des cyber-criminels] sur [l'île d']* ***Albion*** *embrumée sont devenus les propriétaires de bureaux de bookmakers disposant de leurs propres portails Internet pour recevoir des offres de mise en ligne.* [notre traduction]

Les surnoms peuvent représenter les deux pôles sémantico-référentiels qui caractérisent les noms de pays, */lieu/* et */pays/*. Les formules en *pays de* ne marquent en général aucune différence à ce niveau, en assumant plusieurs postures propres aux noms de pays :

(238)

a) D'après les chiffres de l'Office de travaux et de secours de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), quelque 370 000 réfugiés palestiniens sont immatriculés au **Liban**, où ils vivent dans des camps à la limite de la décence. L'une des conditions posées par les autorités libanaises à un règlement de paix avec Israël est la solution de leur problème, **le pays du Cèdre** refusant de les garder tous sur son territoire. (M, 28.07.00)

b) Comme souvent au **Liban**, quand il s'agit d'activités ingrates et mal rémunérées, les employés de Sukleen sont presque tous de nationalité syrienne. Les Syriens représenteraient 70 % de la main-d'oeuvre dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture. Il n'existe pas de statistiques officielles, mais de récentes études estiment à 300 000 au minimum le nombre de Syriens qui travailleraient dans **le pays du Cèdre.** (M, 28.02.05)

L'Hexagone, qui a pourtant une motivation formelle prêtant à un emploi locatif, peut également prendre en charge – bien que rarement – d'autres types d'emplois, propres au pôle */pays/*. Dans les exemples (239a et 239b), *l'Hexagone*

reprend les postures de *la France* et a un fonctionnement purement concurrentiel par rapport au nom de pays :

(239)

a) En 2001, **l'Hexagone** subira le grand basculement, à savoir que les plus de 50 ans seront alors plus nombreux que les moins de 25 ans. (P, 07.07.00)

b) Au moment où l'Afrique est entraînée, sans ménagement, vers la mondialisation et la libéralisation et où elle doit donc adapter ses faibles industries à la concurrence internationale, elle ne saurait trouver meilleur partenaire au sein des grandes puissances que **la France**, pour défendre ses intérêts. Même les pays non francophones sont attirés par l'espace francophone et les relations privilégiées qui existent entre **l'Hexagone** et ses partenaires traditionnels sont enviées par des lusophones, des hispanophones et des anglophones qui ont décidé de participer au sommet France-Afrique, devenu une tradition. **La France** a donc un destin africain. (E, 13.07.00)

En français, *(l')Albion* est devenu presque le nom d'un pays. Ci-dessous, le surnom évoque à la fois l'espace britannique et son identité linguistique, les expressions citées étant des calques de l'anglais :

(240)

Sur France-Musiques, il est devenu habituel d'entendre des choses assurément chantournées et qui ont peut-être même un petit parfum d'**Albion** comme : 'Il est sept heures passées de deux minutes' ; 'pour l'heure, il est une heure passée de quatre minutes', etc. (F, 20.07.00)

Même le surnom *l'Oncle Sam*, dont on conviendrait qu'il se prête mieux à une représentation institutionnelle ou nationale personnifiée – *cf.* (241a) – peut assumer un emploi locatif, en écho au nom de pays (241b)[91] :

(241)

a) La démonstration est d'autant plus rafraîchissante que Leo Burnett Paris signe ici la promotion d'un produit Coca-Cola. Un annonceur qui s'amuse rarement des valeurs de **l'Oncle Sam**. (F, 20.07.00)

b) "Big Brother" chez **Oncle Sam**
Big Brother, le show télévisé voyeuriste né cet hiver aux Pays-Bas, débarque aujourd'hui sur CBS **aux États-Unis**, après avoir déchaîné les critiques en Europe. (L, 05.07.00)

Deux remarques s'imposent. Premièrement, il ressort de ces analyses que les surnoms, tout en étant descriptifs et restrictifs – car révélant un point de vue spécifique sur l'objet – peuvent néanmoins prendre en charge des emplois sémantico-référentiels divers. Les contraintes du domaine de référence concernent tout aussi bien les noms de pays que les surnoms. Deuxièmement, excepté l'exemple (241b[92]), toutes les autres occurrences mentionnées semblent reléguer au second plan le

[91] Cet emploi du surnom relève d'un jeu de mots, *Big Brother* (*le grand frère*) et *Oncle Sam* créant un air de famille. Nous y reviendrons.
[92] Qui insiste sur l' « air de famille » *Big Brother* (grand frère) – *oncle Sam*.

contenu descriptif, laissant au lecteur le soin d'actualiser les propriétés des référents. On peut dès lors se demander si les surnoms se « dé-sémantisent » en devenant les concurrents directs des noms de pays. Les analyses ci-dessous montrent qu'il s'agit plutôt d'un état transitoire, le potentiel descriptif pouvant être activé à n'importe quel moment.

8.2.2.2. Exploitation de la motivation symbolique et descriptive

Le discours de presse exploite régulièrement les motivations des surnoms. Ainsi, par exemple, le surnom *la botte* permet de rendre compte de la configuration géographique de l'Italie et de suivre le trajet de la voie Appia jusqu'au « talon de la botte » :

(242)

The Appian Way was built in fourth century BC and extended all the way down and across the Italian peninsula to Brindisi, on the heel of the Italian "**boot.**" (WP, 10.10.04)
Via Appia a été construite au quatrième siècle avant J.-C. et s'est étendue vers le bas et à travers la péninsule italienne jusqu'à Brindisi, sur le talon de la « botte » italienne. [notre traduction]

Souvent, le surnom descriptif est actualisé dans un contexte thématique qui justifie sa motivation et qui explicite le lien proprial. Dans les deux extraits ci-dessous, le discours pourrait être considéré comme tautologique par rapport aux surnoms ; or, il ne l'est pas : il s'agit en fait d'une confirmation contextualisée des représentations véhiculées par les surnoms :

(243)

a) Toujours est-il que **la Hollande**, connue dans le monde entier comme **le pays des tulipes,** fête cette année le quatre centième anniversaire de <u>l'arrivée de la fameuse fleur sur ses terres</u>. (M, 14.04.94)

b) Ah, the sunrise. It should have been accompanied by the crashing strains of Strauss's "Also Sprach Zarathustra." We now knew why **Japan** <u>was</u> "**the land of the rising sun.**" The ocean, clearly visible past the Izu Peninsula east of Fuji, turned orange on the horizon, then lit up the day as if a switch had been tripped. Most striking of all were the clouds, as the sun's rays skimmed off their tops. (WP, 06.08.95)
Oh, le lever du soleil. Il aurait dû être accompagné des accords vigoureux du « Ainsi parla Zarathustra » de Strauss. Nous savions maintenant pourquoi ***le Japon*** *<u>était</u> «* ***le pays du soleil levant*** *». L'océan, clairement visible au-delà de la péninsule Izu à l'est de Fuji, devint orange à l'horizon, puis alluma le jour [d'un coup] comme si un bouton avait été tourné. Le plus éblouissant de tout ce furent les nuages, lorsque les rayons de soleil effleurèrent leurs cimes.* [notre traduction]

Le surnom est également susceptible d'accentuer les représentations concernant le référent dans un contexte où ces représentations sont rejetées. La force des représentations est considérable ; parfois, l'image évoquée par le surnom

n'attend pas d'être validée par la perception ou les discours : elle s'impose au référent. Les représentations deviennent alors des stéréotypes :

(244)

A 1979 Australian map takes "the first step in the long-overdue crusade to elevate our glorious but neglected nation from the gloomy depths of anonymity in the world power struggle to its rightful position." The mapmakers simply turned the whole shebang upside down, so Australia is on top, "towering at the helm of the universe." Guess they were tired of being called **the land** "**down under**". (WP, 12.11.93)

Une carte australienne datant de 1979 fait « le premier pas dans la croisade par trop tardive pour promouvoir notre nation, glorieuse mais négligée, [pour la ressortir] des abîmes profonds de l'anonymat dans le combat mondial pour le pouvoir [et lui redonner] sa position légitime. » Les cartographes ont tout simplement renversé tout le système, de manière que l'Australie soit en haut, « imposante à la barre de l'univers ». Il semblerait qu'ils en avaient assez d'être nommés ***le pays « en bas au-dessous »***. [notre traduction]

Mais on peut aussi imaginer que les surnoms, synthèses de représentations saillantes sélectionnées par l'expérience linguistique et stabilisées, sont susceptibles d'étayer les développements discursifs, dans le sens où ils véhiculent un savoir partagé, déposé dans la mémoire collective des locuteurs et constituant ainsi un fond de communication.

8.2.2.3. Jeux de mots

La motivation lexicale des surnoms est un excellent support pour les jeux de mots. Le contenu descriptif et imagé des surnoms semble inépuisable et le discours de presse n'hésite pas à défaire la portée symbolique des représentations véhiculées par les surnoms et à proposer des lectures « à la lettre ». Ainsi peut-on évoquer, dans un article traitant du système d'écoutes Échelon, les *« grandes oreilles » de l'Oncle Sam*. Symbole personnifié, l'Oncle Sam a des oreilles, comme tout le monde ; seulement, les oreilles que lui « colle » le discours renvoient aux services secrets des États-Unis. C'est le trait [+humain] que ce jeu de mots exploite. L'emploi du surnom dans ce contexte a un effet discursif inégalable !

(245)

Le Parlement européen a réagi à son tour. Mais sur le mode mineur. À Paris, c'est une enquête judiciaire préliminaire qui a été ouverte par la DST à propos du système d'écoutes Échelon. À Strasbourg, les eurodéputés ont créé hier une «commission temporaire» pour tenter d'éclaircir le mystère des «grandes oreilles» de **l'Oncle Sam**. (F, 06.07.00)

De même, il est possible d'exploiter l'appartenance « familiale » d'Oncle Sam, en appelant à un sème [+parenté], comme dans *'Big Brother' chez* ***Oncle Sam*** (*cf. supra*). Cet emploi convoque une cascade de termes parentaux dans certains contextes :

(246)

La lutte d'influence qui se joue depuis 1991 entre **l'oncle d'Amérique** et le grand frère russe pour l'Ukraine, le balancier penche aujourd'hui nettement en faveur... du cousin d'Europe[93]. (F, 23.02.05)

Ci-dessous, dans le contexte de *jean*, le lecteur miserait plutôt sur l'appartenance catégorielle <chaussures> de *la botte* que sur sa forme pour mettre en évidence un jeu de mots. En fait, le jeu de mots n'est pas qu'une question d'intention discursive : l'interprétation a son rôle à jouer.

(247)

Le «jean» puise aussi ses racines dans **la botte**. En effet, il provient de la formule anglicisée de «bleu de Gênes» («Genoese» en italien) désignant des pantalons en coton bleu portés par les marins locaux. (F, 10.07.00)

La déconstruction de la portée symbolique du surnom *l'Hexagone* a pour résultat le défigement de l'expression *aux quatre coins de*. Le réalisateur Claude Chabrol, dont les propos sont rapportés par *L'Express*, défait pour mieux consolider l'image de l'Hexagone :

(248)

« […] J'aime bien l'expression "aux quatre coins de **l'Hexagone**". Ce n'est pas si con que cela. Il y a dans cette étrange figure géométrique une harmonie solide qui me plaît.» (E, 13.07.00, paroles de Claude Chabrol, réalisateur)

8.2.2.4. Démotivation et remotivation

Les identifiants des structures *pays de…* servent parfois d'accroche à des évaluations et qualifications nouvelles qui annulent la motivation première des surnoms. On peut ainsi « mettre en cause » le *matin calme* dans le titre d'un livre :

(249)

Corée, tempête au **pays du matin calme** (Jean Piel, 1999, Éditions Philippe Picquier)

En même temps, après la tempête, il y a toujours le calme, et vice-versa…

Dans un autre ordre d'idées, les ombres font tâche sur le soleil :

(250)

Ombres **au pays du Soleil-Levant** (titre)
Politique, diplomatie, économie, enseignement... La frilosité et l'immobilisme règnent sur **le Japon**. (E, 06.07.00)

---

[93] *L'oncle d'Amérique* peut être considéré ici comme une version du surnom *l'Oncle Sam*. D'usage, cette expression évoque l'image d'un parent riche et disponible :
« Mais au fait, sachant que l'**oncle d'Amérique** n'existe que dans l'imaginaire, qu'est-ce qu'un bon oncle ? Une bonne tante ? Lorsque, dans les années 1970, on demanda aux Français de tous âges quel personnage célèbre ils aimeraient avoir pour oncle, Georges Brassens recueillit la majorité des suffrages. » (*La Croix*, 01.12.04, titre : « Chers oncles et tantes. Négligés des spécialistes de la famille, les oncles et tantes contribuent pourtant à enrichir les liens familiaux »)

Le soleil, quant à lui, est plutôt en déclin qu'en train de se lever ; déclin renforcé, sans doute, par l'emploi du nom de classe *empire*[94] à la place de *pays*, car seuls les empires, dans toute leur grandeur (comme le soleil, d'ailleurs), déclinent :

(251)

Géopolis. **Japon** : la planète vieillissante
L'empire du Soleil-Levant déclinerait-il ? **Le Japon**, deuxième puissance économique mondiale, vit dans l'ère des papyboomers. Le gâtisme ne fait pas rage pour autant. Le coup de grâce viendra du sempiternel problème des retraites. (P, 21.07.00)

Le phénomène est courant dans la presse américaine qui exploite les mêmes images, la montée du soleil contrastant avec la baisse des prix :

(252)

Japan Becomes the Land Of the Falling Price (titre)
With incomes stagnant, unemployment fears mounting and an already weak economy on the verge of its second recession in as many years, consumers like Tokuda have become more careful about their spending, transforming **the Land of the Rising Sun** into the Land of the Falling Price. (WP, 11.04.01)
Le Japon *devient le Pays des Prix Dégringolants*
Dans un contexte où les revenus stagnent, où le risque de chômage monte et où une économie déjà faible est au bord d'une seconde récession en seulement quelques années, les consommateurs apprécient que Tokuda soit devenu plus attentif à leurs dépenses, en transformant ***le pays du soleil levant*** *en pays des prix dégringolants.* [notre traduction]

Une nouvelle représentation est sélectionnée dans cet extrait et proposée comme alternative à l'image originale : *le Japon devient le Pays des prix dégringolants*. Cependant, la représentation construite par le discours a besoin, pour exister et pour « faire sens », de la représentation stéréotypique originelle.

8.2.2.5. La place des surnoms dans la construction discursive des événements

Nous avons observé ci-dessus la dimension sémantico-rhétorique des surnoms, dans une optique d'interprétation descriptive des énoncés. Mais le rôle des surnoms ne se limite pas à une fonction ludique. Le discours de presse tire profit des images stabilisées – quitte à les déconstruire – pour dynamiser la construction des événements.

Le surnom *le pays des tulipes* est peu présent dans la presse française nationale. Ses contextes d'actualisation peuvent être divers (de *Sport* à *Politique* en passant par *Société*). On notera cependant que des mots comme *séjour (au pays des tulipes)* (*Le Sud Ouest*, 31.05.94) ; *du muguet (au pays des tulipes)* (*Le Figaro,*

[94] À l'origine, le terme *empire* était utilisé dans le surnom du Japon.

02.04.98) ; *(au pays des tulipes), les plantes d'ornement* (*Le Figaro,* 18.11.00) ; *une aventure (au pays des tulipes)* (*Le Télégramme*, 02.04.04) apparaissent régulièrement dans le cotexte du surnom. La représentation du pays des tulipes devient alors une invitation au voyage, à l'aventure[95] – ou bien évoque le voyage et l'aventure – en mettant en avant ce qu'on peut voir au pays : des tulipes. Bien qu'un peu simpliste, cette schématisation permet de comprendre comment des événements de toutes sortes peuvent être promus par une seule image. La forme *le pays des tulipes* est le lieu de rencontre entre un événement, le quatre centième anniversaire de l'arrivée de la tulipe au Pays-Bas, et une histoire, celle de la tulipe[96] :

(253)

Toujours est-il que **la Hollande**, connue dans le monde entier comme **le pays des tulipes,** fête cette année le quatre centième anniversaire de l'arrivée de la fameuse fleur sur ses terres. Car la tulipe n'est pas une invention hollandaise: ses racines sont à rechercher en Asie centrale. Les spécialistes affirment même que son nom est un dérivé du turc tulbent, "turban". C'est le botaniste français Charles de L'Écluse (1526-1609), passé à la postérité sous le patronyme Carolus Clusius, qui, s'étant procuré des bulbes en provenance de Turquie, les plante à l'automne 1593 dans son jardin botanique de Leiden. Au printemps 1594, fleurit donc la première tulipe sur le sol hollandais. (M, 14.04.94)

L'emploi des surnoms permet également d'amplifier l'événement relaté, en l'attachant à un stéréotype partagé : ainsi, on s'attend à un rayonnement au pays du soleil levant et on n'y voit que de l'ombre :

(254)

Ombres **au pays du Soleil-Levant** (titre)
Politique, diplomatie, économie, enseignement... La frilosité et l'immobilisme règnent sur **le Japon**. (E, 06.07.00)

En même temps, l'association entre *ombres* et *pays du soleil levant* indique bien qu'il s'agit d'un état des choses qui n'était pas propre au Japon « avant » (on a envie de dire : lorsque c'était encore le pays du soleil levant). Dans l'extrait (252), l'événement relaté est à l'origine d'une « proposition » de changement de surnom.

Il ressort de ces observations que le discours de presse prend appui sur divers aspects du référent pour relater des événements. Le « référent » est donc toujours présent dans le discours, sous forme de représentations et d'appellations descriptives.

[95] Ce n'est pas par hasard que nous faisons appel, ici comme en 8.1.4.3. au contexte du voyage : il s'agit de mettre en valeur l'idée de la perception visuelle, présupposée en amont des représentations symboliques des divers pays.
[96] Nous renvoyons aux annexes (Annexe 2, p. 616) pour une version complète de l'article.

Bilan

Dans ce chapitre nous avons examiné les relations d'opposition entre les diverses formes appellatives et le rapport qui s'établit entre les formes appellatives et le référent. Nous avons distingué les variantes appellatives émergeant suite à un acte de renomination (*le Congo* vs. *le Zaïre*) et les surnoms descriptifs et symboliques (*le pays du matin calme, l'Hexagone, l'oncle Sam*). Les formes appellatives se différencient en se rapportant les unes aux autres – *la Birmanie – le Myanmar – le pays de Mille Pagodes* – et constituent ainsi des micro-systèmes d'opposition au sein desquels des valeurs sémantiques se cristallisent.

L'émergence de plusieurs formes appellatives conduit à une spécialisation dénominative, chaque forme prenant en charge un ou plusieurs aspects du référent. Ainsi, dans certains contextes historiques et/ou idéologiques, une seule des formes appellatives convient.

Il est difficile de savoir si le discours de presse est un vecteur de la spécialisation dénominative ou s'il est juste le lieu de son accentuation ; la vérité est certainement entre les deux, le préconstruit et le construit s'articulant dans le discours. Nous avons pu retracer en revanche quelques trajets discursifs qui mettent au jour le développement et l'accumulation quantitative et qualitative des traits prototypiques du référent.

En discours, les renominations et les surnoms servent à actualiser des points de vue : affectif, temporel, idéologique… Les anciens noms et les noms nouveaux produits par la renomination sont des témoins de l'Histoire et des outils politiques reflétant des idéologies en conflit ; de cette manière, tous ces noms sont traversés par des discours « autres ». Les surnoms sélectionnent une propriété singularisante du référent et fonctionnent comme des appellations descriptives. Dans les deux cas, il s'agit d'un rapport au référent en tant qu'entité possédant des propriétés que le choix de telle ou telle forme appellative met en valeur. La nomination singularisante n'est donc jamais purement référentielle, puisque les appellations véhiculent des représentations en spécifiant des propriétés du référent.

L'analyse des occurrences des formes appellatives a permis de souligner le rôle du discours dans la sélection et la transmission des représentations. Mais la présence de plusieurs formes appellatives est également une source de développements discursifs : le discours de presse assoie souvent la construction de l'événement sur les propriétés du référent synthétisées par la nomination. Dans cette optique, la question du rapport entre le nom et le référent se pose en des termes

nouveaux : comment le discours peut-il influer sur le nom d'un référent-pays impliqué dans l'événement relaté ? Nous tâcherons de répondre dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 9. DIALOGISME DE LA NOMINATION

Dans ce chapitre, nous poursuivons la réflexion sur la place des propriétés du référent dans la configuration sémantique du nom de pays, l'objectif central étant de vérifier l'hypothèse selon laquelle les propriétés ne constituent pas le sens, mais contribuent à sa construction discursive. Nous prenons comme support de réflexion un énoncé tiré d'une chronique[1] de Jacques Attali parue dans *L'Express* :

(255)

La fin d'une France (titre)
Si la réforme de la Corse entre en vigueur, cela en sera fini de l'exception française. Une exception qui protégea pendant mille ans notre pays de la dictature des minorités, qui est le pire ennemi de la démocratie. *Et dont la fin ne peut que transformer la* ***France****, au mieux, en une grande* ***Belgique*** *et, au pis, en une petite* ***Russie***. (E, 27.07.00)

Le dernier énoncé de la chronique, que nous soulignons en italiques, actualise trois noms de pays dont on sait qu'ils ont des référents différents : *France, Belgique, Russie*. Le premier nom est accompagné de l'article défini, les deux autres, reliés au premier par un verbe à valeur attributive (*transformer*), sont accompagnés de l'article indéfini. Tels qu'ils apparaissent dans l'énoncé, reliés au complément d'objet par un verbe attributif qui est censé opérer une identification entre l'objet (ou le sujet) et son attribut, les noms *[une grande] Belgique* et *[une petite] Russie* correspondraient à une antonomase. Cependant, si on accepte la définition classique de l'antonomase comme « la substitution d'un nom commun à un nom propre ou vice-versa »[2], on voit que le terme ne correspond pas tout à fait au statut de ces noms de pays. Plutôt que de parler d'« antonomase discursive » (*cf.* Flaux 2000b), nous préférons la notion

[1] Dont le texte apparaît ci-dessous et en Annexes (p. 668).
[2] Cette conception de l'antonomase, que l'on retrouve dans tous les dictionnaires de langue, est reprise dans beaucoup d'études linguistiques ou rhétoriques des emplois modifiés des noms propres en position prédicative (*cf.* Flaux 2000b, Leroy 1999, 2000 ; Siblot et Leroy 2000). Elle présente l'avantage de véhiculer un prototype des emplois des noms propres – il s'agit le plus souvent d'anthroponymes – déterminés en position prédicative.

d'*emploi métaphorique*, qui évoque à la fois le terme d'*emploi prédicatif* et l'opération d'analogie. Selon Flaux (2000b : 123), « un Npa[3] est un Np employé pour désigner un référent autre que son porteur initial, sur la base d'une similitude reconnue entre les propriétés du référent visé et celles du porteur initial. » Sans réellement adhérer à l'idée de transfert d'un référent initial à un référent visé[4], nous adoptons l'idée de similitude : la structure attributive met au jour un aspect commun aux deux noms – ou aux deux référents, cela dépend du point de vue. Dans notre cas, il est possible de sémiotiser l'aspect partagé par *dictature des minorités*, élément fourni d'ailleurs par le texte de l'article. Une interprétation spontanée de l'énoncé sus-cité tenterait de ramener la dictature des minorités à des connaissances encyclopédiques et discursives susceptibles de préciser l'image et de justifier éventuellement le rapprochement attributif. C'est dans un cadre événementiel qu'on intégrerait alors le phénomène « dictature des minorités », puisque la menace de ce phénomène en France est liée à un événement potentiel, la fin de l'exception française, remontant à son tour à un événement de l'actualité, la proposition de loi de réforme de la Corse. Or, ce cadre événementiel prend la forme d'un discours médiatique lorsqu'on travaille sur un corpus de presse. Nous serons donc conduite à faire une étude discursive pour rendre compte des conditions de sélection et de figement des aspects partagés. Dans cette optique, la question du sens d'un nom de pays impliqué dans une série de rapports (attributifs) et de circuits (discursifs) s'impose.

Tout d'abord, nous essayons de rendre compte des conditions formelles qui sous-tendent les emplois métaphoriques (9.1.1.). Nous nous penchons ensuite sur la nature de la relation instituée par le verbe attributif entre deux ou plusieurs noms (9.1.2.). La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à l'analyse de l'énoncé cité ci-dessus. Dans un premier temps, nous replaçons l'énoncé dans son co(n)texte afin d'identifier les motivations déterminant le rapport attributif (9.2.1. et 9.2.2.). Une réflexion sur la construction dialogique du sens « métaphorique » clôt ce chapitre (9.2.3.).

[3] Nom propre antonomasique.
[4] Nous renvoyons à 9.1.2. pour une discussion à ce sujet.

9.1. Les structures attributives : emplois prédicatifs et référentiels des noms de pays

L'identification et l'analyse des antonomases répondent à une série de critères qui ont été fixés par diverses approches. Nous nous proposons d'examiner les divers critères sans adhérer *a priori* à une approche précise, afin de déterminer l'impact des critères choisis sur la description et sur l'interprétation analytique des emplois prédicatifs. Le but ultime est de définir la place des noms de pays dans ces structures et de décrire les rapports qui s'établissent à l'intérieur d'une structure attributive. Trois fils guident la réflexion : a) les noms de pays ont des propriétés formelles et sémantiques qui influent sur leur fonctionnement prédicatif ou référentiel ; b) les structures attributives mettent en relation au moins deux noms et les deux doivent être pris en compte par l'analyse ; c) le discours détient un rôle fondamental dans la préparation et la mise en place des emplois métaphoriques.

9.1.1. Conditions sémantiques et formelles des emplois métaphoriques

Les noms de pays ont des caractéristiques formelles et sémantiques qui leur sont propres. Il est donc tout à fait probable que les emplois métaphoriques des noms de pays ne soient pas soumis aux mêmes contraintes que les anthroponymes, sur lesquels s'appuient la plupart des études des processus antonomasiques. Avant de procéder à une analyse des emplois prédicatifs des noms de pays, une réflexion sur les conditions sémantiques et formelles de ces emplois s'impose, afin de mettre au jour les spécificités susceptibles d'influencer aussi bien l'usage que l'interprétation des occurrences des noms de pays. La complexité du domaine de référence, l'emploi de l'article défini et la valeur locative ressortent comme des spécificités déterminantes.

9.1.1.1. Propriétés du référent et principe de notoriété

Comme le remarque Flaux (2000b : 117-122), il n'est pas aisé de définir l'antonomase, ni de trouver un consensus sur le terme ou sur les critères de définition. On s'accorde en revanche sur le fait que les antonomases (en langue) et les emplois métaphoriques (en discours) des noms propres prennent appui sur une ou des propriétés du référent nommé. Ainsi, la négation de la prédication attributive porte avant tout sur les propriétés du référent (*cf.* Leroy 2002 : 125) :

(256)

Le gouverneur de Carinthie s'est lui aussi manifesté avec vigueur, s'indignant que ses partenaires européens veuillent analyser la situation en **Autriche**, qui n'est pas "**le Rwanda**". Il a conseillé aux experts de s'intéresser plutôt au cas de la

> France, "où l'on empêche les enfants étrangers d'aller à l'école", allusion, peut-être, à l'affaire du voile islamique dans les établissements publics français. (M, 03.07.00)

Ce qu'on lit avant tout, c'est que *l'Autriche n'est pas le Rwanda*. La négation fait une distinction entre deux noms et deux référents. Mais il ne s'agit pas d'une simple différenciation identitaire. Le refus de l'identification référentielle est de fait le refus d'une caractéristique qui convient, selon le gouverneur de Carinthie, au Rwanda, mais point à l'Autriche.

L'usage antonomasique repose sur un principe de notoriété qui constitue le support nécessaire des propriétés mises en évidence par la métaphore, car il est le garant de l'existence des connaissances partagées par une communauté. On dit souvent que l'antonomase, ou encore la métaphore des noms propres, sont des acquis culturels : les *tartuffes, Cicéron* et autres *Napoléon* sont inscrits dans la mémoire culturelle du français, avant de passer, éventuellement, dans le dictionnaire[5]. Flaux (2000b : 123) remarque que « [p]our qu'un Np fonctionne comme un Npa il faut, mais il ne suffit pas, que le porteur initial jouisse d'une certaine notoriété, cette condition ne valant pas, bien sûr, pour les antonomases discursives ».

Les emplois prédicatifs des noms de pays correspondent plutôt à des « antonomases discursives ». En même temps, certains noms de pays, en tant que noms propres « historiques » faisant partie de la sphère publique de communication, jouissent d'un haut degré de notoriété. Ces noms devraient être les meilleurs candidats aux emplois antonomasiques, et pourtant, les dictionnaires de langue ne recensent aucune antonomase de noms de pays. En fait, la notoriété ne concerne pas tant le référent en soi que le référent en vertu des propriétés mises en avant par la métaphorisation. Or, quelle propriété attribuer en premier lieu à un pays ? La complexité du domaine de référence des noms de pays est telle, qu'un choix hors contexte semble impossible ; tout dépend du sujet qu'on veut aborder : traditions du pays, climat, événements marquants, etc. C'est alors le *contenu* du nom, qui renvoie à « l'ensemble des propriétés attribuées au référent initial d'un nom propre » dans un univers de discours donné (Gary-Prieur 1994 : 53), qui doit se charger d'asseoir la notoriété du référent.

[5] Mais, là encore, ce sont des locuteurs avisés qui décident de considérer tels mots et pas d'autres comme un acquis de la communauté linguistique ; le dictionnaire prescrit davantage qu'il ne recense.

9.1.1.2. Formats morphosyntaxiques et sémantiques des emplois prédicatifs

Les emplois dits métaphoriques des noms propres sont en général caractérisés par des formats morphosyntaxiques bien définis qui rapprochent le nom propre du nom commun[6] : « Le Np métaphorique constitue la tête d'un SN comportant une prédétermination comparable à celle d'un Nc, et une complémentation prenant de préférence la forme de l'épithète ou du complément de nom » (Siblot et Leroy 2000 : 94). Dans plusieurs ouvrages, c'est l'emploi du déterminant défini ou indéfini qui est mentionné en premier lieu comme signe de reconnaissance possible des emplois métaphoriques[7] : *Marc est un Harpagon / harpagon* (lorsqu'il s'agit d'un usage lexicalisé), *X est le Napoléon du 20e siècle*. Un rôle important est accordé à l'expansion – épithète, complément de nom ou relative – le plus souvent indispensable pour la mise en place des emplois métaphoriques. Ainsi, *du 20e siècle* est en corrélation syntaxique avec l'article et restreint l'interprétation du référent du nom propre *Napoléon.* Les occurrences métaphoriques des noms propres peuvent également être accompagnées d'enclosures[8] telles *une sorte de, une espèce de, vrai, véritable, vraiment, véritablement*, qui « impliquent que le référent visé n'est pas le porteur du Np[9]. » (Flaux 2000b : 126). On notera également que les emplois métaphoriques reposent sur des structures syntaxiques prêtant au développement des sens figurés : constructions attributives, appositions (*cf.* Tamba 1981 : 101).

On peut se demander si ces formats morphosyntaxiques conviennent à une identification et à une description des emplois des noms de pays. L'emploi de l'article défini ne peut pas être considéré comme un marqueur d'usage métaphorique puisque les noms de pays sont déjà déterminés : *la France*. Mais ce n'est pas un problème *a priori* : l'emploi de l'article indéfini pourrait favoriser une interprétation métaphorique : *un nouveau Vietnam*. On voit également que l'usage des enclosures est possible avec les noms de pays : *un nouveau / vrai Vietnam*. En revanche, la modification du nom de pays par un complément de nom semble être soumise à des contraintes inédites : si *le Vietnam de Boris Eltsine* (Siblot et Leroy 2000 : 95) est

---

[6] Ce rapprochement entre noms propres et noms communs a des conséquences directes sur l'analyse et sur l'interprétation des emplois prédicatifs.

[7] Les structures introduites par un adjectif possessif peuvent avoir une interprétation métaphorique « dans les cas où le contexte indique que le nom propre ne désigne pas son référent initial. » (Gary-Prieur 1994 : 219).

[8] Nous signalons également que les enclosures peuvent avoir une fonction explicative ou argumentative.

[9] Une discussion visant à montrer que les emplois métaphoriques de noms de pays n'impliquent pas un changement de référent est proposée ci-dessous.

possible, *le Vietnam de l'Europe* semble peu naturel. Ce phénomène laisse entendre que des contraintes sémantiques sont à prendre en compte.

Pourquoi la structure *une Bosnie asiatique* (M, 06.07.00) serait-elle plus acceptable que *le Vietnam de l'Europe/d'Europe* ? Ce n'est sans doute pas uniquement un problème d'article (*une* vs. *le*), puisque *le Vietnam de Boris Eltsine* est possible. Il faut donc chercher du côté de l'expansion. Des données dont nous disposons il est possible de dégager – provisoirement – les régularités suivantes :

déterminant	*nom de pays*	*expansion*	*illustration*
défini	N	anthroponyme	*le Vietnam de Boris Eltsine*
défini	N	*nom de lieu	*NÉANT*
indéfini	N	adjectif dérivé d'un nom de lieu	*une Bosnie asiatique (M, 06.07.00)*

Tableau 18. Expansions modifiant le nom de pays.

Si l'expansion a bien une fonction restrictive, comme cela a été mentionné ci-dessus, il ressort que les noms de lieu ne peuvent pas restreindre la référence des noms de pays dans ces structures.

Les explications que nous pouvons proposer sont « négatives ». Ainsi, on constate qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre noms de lieu, les noms de villes pouvant bien être modifiés par d'autres noms de lieux comme les noms de pays : *la Jérusalem de Lituanie* :

(257)

Vilna, Wilno, Vilnius, **La Jérusalem de Lituanie**, Poliakov, postface inédite de l'auteur (MD, 07.00)

Il ne s'agit pas non plus d'une impossibilité de restriction locative de la référence des noms de pays. Gary-Prieur (1998) atteste *le Mexique est le prochain Chili de la région* : la spécification est prise en charge par un syntagme nominal dont la référence reste assez vague ; cette « région » comprend en fait le Chili et le Mexique. L'emploi du déictique *ici* est également possible :

(258)

Peur d'une attaque, peur de représailles, peur de mourir de faim, peur aussi d'une partition du pays, les habitants de Bouaké respirent un coup sur deux. 'Ça pourrait devenir **l'ex-Zaïre ici** [au Nigeria]', tremble monsieur T., avant de

conclure avec un triste sourire : 'On est dans une belle bouillabaisse.' (L, 07.10.02)

Ces deux exemples montrent en revanche que la restriction locative est insuffisante dans le cas des noms de pays : *le Chili* est modifié à la fois par *de la région* et par *prochain* ; la référence de *l'ex-Zaïre* est limitée par *ici* et modalisée par le conditionnel (*pourrait*) et par la valeur potentielle (et non effective, à la différence de la copule *être*) du verbe *devenir*.

C'est probablement à l'emploi généralisé de l'article défini devant les noms de pays que l'on doit cette atténuation : dans le cas des noms de villes ou de personnes, la présence de l'article indique qu'il s'agit d'un emploi modifié et suggère une interprétation spécifique. Une caractéristique morphologique influe ainsi sur tout le paradigme des emplois des noms de pays. Cette hypothèse semble être confirmée par une étude comparative. Ainsi, les contraintes portant sur la nature de l'expansion semblent propres au discours français : en roumain[10], nous avons relevé une structure *Npays+Exp.(Nlieu)* stabilisée dans le discours de l'opposition politique de Moldavie :

(259)

Umflați de foame în **Cuba** Europei (Fx, 11.06.04, titre, la Une)
Gonflés de faim dans (le) ***Cuba*** *de l'Europe/d'Europe* [notre traduction]

Mais l'existence du cas génitif en roumain pourrait faciliter ce genre d'emplois : en effet, la structure prépositive, qui amplifie la valeur locative, ne semble pas acceptable : **Cuba din Europa* (*le Cuba d'Europe* ou *le Cuba de l'Europe*).

Une articulation des données du français et du roumain est possible : on constate que, dans les deux langues, la restriction locative de la référence des noms de pays pose problème. On peut supposer que la valeur locative du nom de pays détermine ses emplois : le nom de pays occupe un place privilégiée en haut de la pyramide des domaines spatiaux discursivement établis (*cf.* 4.3.). Gary-Prieur (2001a : 81) et Leroy (2000 : 249) remarquent que les emplois métaphoriques des noms de lieux ne se prêtent pas à une lexicalisation. L'ancrage spatial semble limiter la disponibilité propriale des référents. Se pose dès lors la question de définir le statut des noms de pays en position prédicative.

[10] Nous rappelons que la plupart des noms propres sont déterminés en roumain et sont concernés par les mêmes règles de déclinaison que les noms communs.

9.1.2. Le nom de pays en position prédicative : métaphore, catégorisation, « médiation » ?

Si la définition des emplois antonomasiques et métaphoriques pose problème, c'est probablement parce que les mécanismes impliqués dans ces processus ne sont pas faciles à cerner. Nous allons examiner ci-dessous trois hypothèses : métaphorisation, catégorisation, « médiation » ; nous verrons que chacune des hypothèses peut être justifiée en partie, de sorte que chaque nouvelle hypothèse peut annuler la précédente. En prenant le nom de pays comme support d'observation et en appuyant la réflexion sur des exemples attestés, nous nous donnerons la possibilité d'observer le parcours de constitution des emplois métaphoriques. Suite à ces observations, nous serons conduite à définir les emplois prédicatifs métaphoriques des noms de pays comme des médiations discursives entre des référents (N1 et N2) et des propriétés (P de N1 et P de N2). Grâce à leur valeur locative et à leur participation à la configuration discursive des événements médiatiques, les noms de pays peuvent prendre entièrement en charge les « propriétés » des référents, c'est-à-dire les événements.

9.1.2.1. Référent original et référent discursif : des conditions pour une interprétation métaphorique

Un nom en position prédicative sert à catégoriser : *le bleuet est une fleur* ou à attribuer une propriété à un objet : *la femme est une fleur*. Tamba (1999) montre ainsi que les deux structures attributives *le N1 est un N2* n'ont pas la même valeur et que certains emplois prédicatifs s'écartent de la relation logico-sémantique d'appartenance. Il faut remarquer que ce n'est pas l'identité et la valeur du nom en position attributive – dans les deux cas, on a affaire au nom *fleur* – mais plutôt les valeurs des N1 et N2 et le rapport qui s'établit entre les noms qui sont à l'origine de cet écart.

Existe-t-il une différence entre les occurrences *une grande Belgique* et *une Grande Serbie* dans les extraits ci-dessous ?

(260)

a) Et dont la fin ne peut que <u>transformer</u> **la France**, [au mieux,] en **une** <u>grande</u> **Belgique** [et, au pis, en une petite Russie]**.** (E, 27.07.00)

b) Ces modifications constituent, selon les mots du premier ministre du Monténégro, Filip Vujanovic, une tentative pour "<u>transformer</u> **la Yougoslavie** en **une** <u>Grande</u> **Serbie**". (M, 10.07.00)

Du point de vue formel, on ne voit que des similitudes, la structure des énoncés pouvant être schématisée par *transformer X (Npays) en Y*

(art.indéf.+Expansion+Npays)[11]. On signalera toutefois l'orthographe avec une majuscule de l'expansion dans le second cas[12]. Du point de vue informel, les deux énoncés ont des valeurs très différentes : contrairement à *une Grande Serbie*, *une grande Belgique* convoquera une interprétation métaphorique. Mais comment le sait-on ? Ce sont la compétence référentielle et les savoirs encyclopédiques qui guident l'interprétation : il suffit de savoir que *la France* et *la Belgique* renvoient à deux référents différents pour proposer une interprétation métaphorique ; il suffit de connaître la situation de la Yougoslavie à l'époque, le fait qu'elle était constituée de deux républiques, la Serbie et le Monténégro, pour proposer une interprétation « identifiante ». Ces connaissances peuvent parfois être inférées du cotexte :

(261)

> Les amendements adoptés le 6 juillet à Belgrade prévoient en effet de réduire notablement l'influence politique du Monténégro, ultime partenaire de la Serbie au sein d'une fédération moribonde, sur les institutions fédérales, et l'un d'eux permet au président yougoslave Slobodan Milosevic, dont le mandat expire en 2001, de briguer un autre mandat de quatre ans, voire deux, ce qui lui permettrait de se maintenir encore huit ans au pouvoir. Les députés monténégrins ont estimé que ces changements minimisaient le rôle de leur république au sein de la Fédération. Ces modifications constituent, selon les mots du premier ministre du Monténégro, Filip Vujanovic, une tentative pour "transformer **la Yougoslavie** en **une** Grande **Serbie**". (M, 10.07.00)

Le rapport d'identité entre la (grande) Serbie et la Yougoslavie peut bien entendu être discuté[13]. Mais nous nous proposons d'accepter pour l'instant le postulat selon lequel l'emploi métaphorique des noms propres présuppose la présence de deux référents. Reste la question de définir le statut des deux référents, non sans les avoir préalablement identifiés[14] !

On distingue dans la littérature le *référent initial* (Gary-Prieur 1994, 2001a) ou *original* (Flaux 1991, Jonasson 1994) et le *référent discursif.* En 3.1.1.2., nous faisons part de notre perplexité devant l'ambiguïté de la notion de *référent initial* : de quel référent parle-t-on au juste ? La question n'est pas triviale : ainsi, dans la même logique, lorsqu'on rencontre quelqu'un qui porte le nom de *Marc,* on devrait réactualiser l'image du « référent initial » de ce nom dans la culture occidentale,

---

[11] Les tests que propose Tamba (1999) pour différencier les métaphores (*la femme est une fleur*) et les définitions classificatoires (*le bleuet est une fleur*) qui ont la même structure formelle ne conviennent pas à des énoncés contenant des noms propres. Il est difficile d'imaginer des tests qui porteraient sur autre chose que sur la référenciation, et de tels tests ne sauraient pas répondre à nos attentes.

[12] En prenant la majuscule, l'adjectif peut devenir un élément identifiant du nom de pays, à l'instar de *nord* dans *la Corée du Nord*. Il perd alors son statut d'expansion restrictive ou caractérisante auprès du nom de pays.

[13] C'est encore la question de l'identité référentielle et de l'équivalence appellative qui se pose. Nous renvoyons à 8.1. pour une discussion à ce sujet.

[14] « Identifier le référent » ne présuppose pas une connaissance absolue du référent, mais juste une identification suffisante pour l'interprétation de l'énoncé et de la métaphore.

Saint-Marc. À vrai dire, il est impossible de savoir qui a été le premier à porter ce nom mais on sait au moins que tout usage d'un nom propre est potentiellement antonomasique : le nom propre se substitue à un syntagme nominal – *ce bébé* – et des locuteurs chrétiens croyants pourraient donner ce nom à leur fils en référence à Saint-Marc et à sa vertu[15]. C'est, bien sûr, un raisonnement *ad absurdum* que nous venons de produire. On comprend parfaitement pourquoi il est nécessaire d'évoquer deux référents : parce que deux noms propres différents sont réunis par un verbe attributif ; en même temps, on ne peut pas parler de conditionnement syntaxique pour la simple raison que des structures syntaxiquement identiques ont des valeurs différentes (*cf.* ci-dessus) et cela soulève la question de l'interprétation des noms propres.

Pour nous, il s'agit d'une confusion de niveaux. Comme il est impossible d'interpréter ces structures du seul point de vue syntaxique[16] et de définir le rôle des noms propres dans les limites d'un cadre syntaxique (position prédicative) ou morphosyntaxique (emploi du déterminant indéfini), on est obligé de prendre appui sur le contenu du nom propre, que Gary-Prieur (1994 : 51) définit de la manière suivante : « ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un univers de croyance. » Le référent initial, détenteur des propriétés, correspond en fait au référent ontologique et c'est en tant que tel qu'il s'oppose dès lors au référent discursif. On peut se demander si l'opposition entre un référent ontologique et un référent discursif est justifiée. Elle semble nécessaire pour toute interprétation métaphorique qui présuppose un « transfert ». Dans cette conception, le « référent discursif » de *[la] Belgique* n'est pas le pays, mais une propriété qui est potentiellement attribuable à *la France*. Puisque cette propriété est attribuée ou attribuable à la France[17], on commet souvent l'erreur de faire comme si les référents de *[la] Belgique* et de *la France* se confondaient dans les énoncés attributifs, d'où l'opposition entre « référent initial » et « référent discursif ».

Lorsque Tamba (1999 : 228) suggère que les termes nominaux d'un énoncé attributif sont coréférentiels, elle sous-entend probablement les syntagmes nominaux ; ce ne sont pas *la France* et *[la] Belgique* qui sont coréférentiels, mais *la France* et *une grande Belgique*. Par ailleurs, nous n'avons relevé aucun cas où le nom de pays en position prédicative soit relié au sujet ou à l'objet par l'indicatif du verbe *être*, l'usage de ce dernier présupposant une relation d'équivalence ; toutes les

[15] D'autres motivations déterminent le choix : le bébé est né le jour du saint ; inviter Saint-Marc à protéger le bébé, etc.
[16] Nous sommes convaincue qu'il est impossible d'interpréter quoi que ce soit du point de vue syntaxique uniquement.
[17] Cette affirmation est à discuter ; nous ne manquerons pas de le faire ci-dessous (*cf.* 9.2.3.).

constructions attributives prennent appui sur des verbes de transformation – *devenir, transformer, faire de x un y* – souvent modalisés par le verbe *pouvoir* ou sur des conditionnels. Si toutefois le présent du verbe est utilisé, le rapprochement entre l'attribut et le sujet est limité lexicalement à une similitude *in posse*, comme l'illustre fort bien cet exemple de Gary-Prieur :

(262)

Beaucoup de pays africains sont **des Rwanda** en puissance[18] (*Le Monde*, exemple de Gary-Prieur 2001a)

Ce constat permet d'éviter toute confusion appellative et/ou référentielle. Si la propriété évoquée – quelle qu'elle soit – tient bien du référent de *[la] Belgique*, rien ne justifie la dissociation référentielle entre ontologique et discursif, d'autant plus que le discours actualise les représentations liées au domaine de référence du nom, comme nous avons pu le voir *supra*.

Deux questions se posent au terme de cette analyse : a) les emplois prédicatifs des noms de pays correspondent-ils à des métaphores ? b) quel type de rapport s'établit-il entre les noms de pays d'un énoncé attributif ? Le lien entre ces questions n'est évident qu'en surface : la réponse à une question n'entraîne pas automatiquement la réponse à l'autre. La première question est bien trop complexe pour qu'on puisse prétendre y apporter une réponse plus ou moins complète dans les limites d'un chapitre : tout dépend de la façon dont on définit la métaphore ; nous y reviendrons. La deuxième question nous semble être à notre portée à ce stade de l'analyse.

9.1.2.2. Rapports entre les noms dans un énoncé attributif

On s'interroge le plus souvent sur le rapport d'identité, appellative ou référentielle, que mettent en place les tours attributifs. Mais, au-delà de ce rapport syntaxique, on entrevoit un rapport plus subtil, que nous pourrons qualifier de « sémantique ». La présence de deux noms de pays semble indispensable pour l'interprétation métaphorique ou, pour le dire autrement, l'emploi prédicatif en rapport avec un autre nom de pays est souvent le seul cadre dans lequel une interprétation métaphorique soit possible.

[18] Le déterminant pluriel *des* renvoie aux pays qui sont mis en rapport avec *Rwanda* (Gary-Prieur 2001a : 94). Il est important d'attirer l'attention sur le fait que le sujet concerné par l'emploi attributif du nom de pays est le nom commun *pays*. Cela souligne une fois de plus la continuité entre le domaine de référence et le nom propre.

Soit le syntagme *une petite Russie*. Quel sens lui donner hors contexte ? Il n'y a pas de réponse. Une chose est sûre : si ce syntagme n'est pas un attribut d'un autre nom de pays, il n'aura pas la même valeur que dans l'éditorial de *L'Express* cité ci-dessus. *Une petite Russie* peut avoir le sens de… petite Russie, d'une représentation de la Russie en miniature :

(263)

> Enfermée dans les studios, que voit-elle de la Chine ? De la Russie ? Les corps des danseurs sont ses guides. Ils sont son monde extérieur. Chaque corps est une carte du Tendre, ou un fusible de résistance ; une petite Chine, **une petite Russie,** à l'échelle d'un humain qui nourrit son rêve. (M, 13.05.98)

On peut aller plus loin : *un nouveau Vietnam*[19], expression consacrée par l'usage qui revient régulièrement dans le discours de presse dans le contexte des conflits les plus marquants des vingt dernières années – les Balkans, la Colombie, l'Irak – aurait un sens « littéral » en position non attributive, comme dans le titre d'un film de Tiana Thanh Nga, *La guerre finie,* ***un nouveau Vietnam*** (1994). Dans le discours de presse, un article intitulé *« Un nouveau Vietnam »* ne contenant aucun autre nom de pays (*la Yougoslavie, la Colombie, l'Irak*) coréférentiel avec le syntagme du titre serait lu comme un article portant sur les avancées du Vietnam et sur son avenir, ses projets de changement.

Il est curieux de remarquer que l'expansion du nom de pays change lorsque le sujet caractérisé par l'attribut n'est pas un nom de pays. On fait ainsi appel à *un Vietnam industriel* pour parler du projet de construction du Concorde :

(264)

> Dans cette veine-là, il y eut le paquebot France, la bombe atomique de Reggane, le surgénérateur Superphénix ; des poussées de fièvre patriotiques et technologiques indifférentes aux règles normales du commerce et de l'économie. Certes, Concorde fut, comme le prédisait Jean-Jacques Servan-Schreiber avant même son premier vol, un "**Vietnam** industriel", mais cette entreprise était d'abord gaullienne. (E, 27.07.00)

La propriété que le nom de pays évoque, si elle tient du référent, ne semble pas être limitée au domaine de référence du nom de pays. Cette observation soulève la question du potentiel catégorisant des emplois prédicatifs des noms de pays, d'autant

[19] Dans la presse anglophone, c'est l'expression *another Vietnam* (*un autre Vietnam*) qui circule : « But Chechenia will not be another **Vietnam** or Afghanistan for a deeper reason. The vast majority of Russians consider Chechenia part of Russia. » (*The Guardian,* 18.03.95). Traduction : *Mais la Tchétchénie ne sera pas un autre* ***Vietnam*** *ou Afghanistan pour une raison plus profonde. L'écrasante majorité des Russes considèrent la Tchétchénie comme une partie de la Russie*.

plus que l'emploi de l'indéfini favorise l'interprétation en termes de catégorisation, par analogie avec les phrases analytiques du type *la baleine est un mammifère*[20].

9.1.2.3. Propriété(s) du référent et catégorisation

La question du potentiel catégorisant des noms propres en position prédicative fait encore partie des « questions difficiles » : il n'existe pas (actuellement ?) de théorie de la catégorisation qui réunisse tous les suffrages. Dans ce contexte, se pose la question de savoir de quels critères dispose le linguiste pour vérifier si ces noms mettent bien en place de nouvelles catégories. Notre réponse sera donc modeste, mais elle aura le mérite de s'appuyer sur quelques faits de langue et de discours.

Si beaucoup d'auteurs s'accordent pour dire que le nom propre en position prédicative catégorise, plusieurs conceptions de la catégorisation – tenant souvent de domaines différents – sont évoquées. Une première opposition est, classiquement, celle de la langue et du discours. Ainsi, Gary-Prieur (1994 : 132 et 2001a : 86) soutient que seuls les emplois lexicalisés (par ex. : *don juan*) peuvent mettre éventuellement en place des catégories. Une deuxième opposition est celle des représentations taxonomiques et prototypiques de la catégorisation. C'est en adhérant à une conception taxonomique de la catégorisation que M.-N. Gary-Prieur ne reconnaît de potentiel catégorisant qu'aux emplois lexicalisés, l'interprétation de ces derniers ne s'appuyant pas sur la connaissance du référent initial[21]. En revanche, Jonasson (1994 : 220) parle de catégorisation autour d'un parangon, le modèle mental idéal d'une propriété ou d'un destin spécifique. Leroy (2004b) évoque également la notion de parangon mais prend en compte la dimension discursive de la mise en place des (nouvelles) catégories.

Si on veut aborder le potentiel catégorisant des noms de pays en position prédicative, on ne peut qu'adhérer à une représentation de la catégorie organisée autour d'un parangon. En fait, les emplois prédicatifs des toponymes – et on peut considérer les noms de pays comme un toponyme[22] – ne semblent pas donner lieu à des lexicalisations. Un emploi prédicatif du nom de pays est donc censé opérer un

---

[20] Ou bien, si on prend en compte le fonctionnement discursif des structures classificatoires, *un rhizostome, ce n'est pas un insecte, c'est une sorte de méduse*, la formule courante d'une classification étant *un N1 est un N2* (Tamba 1999 : 230-231). L'emploi de l'indéfini devant le *N1* ne peut pas être pris en compte dans le cas des noms propres, pour des raisons évidentes : l'identification particularisante est inscrite dans le nom.

[21] « Le 'particulier' n'est pas favorable à l'antonomase, puisque l'effet sémantique d'une antonomase est de caractériser un *type* d'êtres humains. La métaphore vive, au contraire, […] prend appui sur le particulier. » (Gary-Prieur 2001a : 86).

[22] Ne serait-ce que pour les opposer aux anthroponymes, qui ont un fonctionnement différent. Mais nous insistons sur le fait qu'il s'agit bien d'un toponyme politique.

rapprochement par analogie, analogie réactualisée par chaque occurrence du nom. La catégorie ainsi instituée est une plaque tournante où se rencontrent des représentations ; elle est ouverte à tout référent dont les caractéristiques correspondent au parangon, comme le montre cet extrait du *Washington Post* qui évoque un « type-Vietnam »[23] :

(265)

"The common thread of U.S. interventions is that we have acted only where an appropriate amount of force clearly would work," he said. "That would not be the case in Cuba or Nicaragua or in a cocaine-producing country like Colombia. They are too populous, have terrain that is too difficult and would confront us with a new **Vietnam**-type situation." (WP, 05.01.90)
« Le fil conducteur des interventions des USA est que nous avons agi uniquement là où une importance adéquate de forces devait clairement fonctionner », dit-il. « Cela ne saurait être le cas de Cuba ou du Nicaragua ou d'un pays producteur de cocaïne comme la Colombie. Ils [ces pays] sont surpeuplés et ont un terrain trop difficile d'accès et ils nous confronteraient à une nouvelle situation du type ***Vietnam****.* [notre traduction]

Mais certaines occurrences nous font douter de l'opérationnalité de la notion de parangon : lequel des noms ci-dessous – *la Croatie, la Bosnie* et *le Kosovo* – identifie le parangon ?

(266)

Après **la Croatie, la Bosnie, le Kosovo**, une nouvelle crise est désormais ouverte dans ce qui reste de la Yougoslavie : celle du **Monténégro**. (M, 26.07.00)

On notera tout d'abord que les noms de pays sont accompagnés de l'article défini et non plus de l'indéfini, comme c'était le cas en position prédicative. Ils perdent ainsi la marque formelle, voire le déclencheur de l'emploi métaphorique et du potentiel catégorisant. Cependant, la proximité sémantico-référentielle entre *la Bosnie* ci-dessus et *Bosnie* de *Mindanao*[24], ***une Bosnie*** *asiatique* (M, 06.07.00) nous semble évidente.

Nous avons relevé un excellent exemple illustrant le même phénomène dans *The Times* : trois noms de pays occupent une position phrastique qui les met sur le même plan :

(267)

The wars are more brutal : **Liberia, Sierra Leone, the Congo**[25]. (T, 24.07.03)
Les guerres sont plus brutales : ***le Libéria, le Sierre Léone, le Congo****.* [notre traduction]

---

[23] Il est plutôt rare que l'énoncé actualisant un nom de pays en position prédicative indique explicitement la mise en place d'un type.
[24] Mindanao est une île des Philippines. Dans cette structure, le nom de pays évoque le conflit ethnique de Bosnie (*cf.* 9.1.2.5., ex. (271)).
[25] Nous avons du mal à expliquer, dans ce contexte spécifique, l'usage de l'article défini *the* devant *Congo*. S'agit-il d'un indice de transformation du nom de pays en nom de catégorie ?

Ces noms sont en concurrence et il n'y en a pas un qui soit prêt à assumer le statut de parangon : tous évoquent des événements similaires, mais très probablement uniques (dans leur genre ?). Le lien du nom de pays avec le référent est trop fort pour être anéanti par une caractérisation.

L'agencement référentiel des énoncés cités fait en sorte que les noms de pays deviennent des noms de crises (266) ou des noms de guerres (267). C'est dans la même logique qu'il devient possible de considérer *le Vietnam* comme un nom d'événement, la guerre du Vietnam[26] : l'événement ayant eu lieu au Vietnam finit par s'identifier avec le pays ; à son tour, le pays peut s'identifier à l'événement. Les énoncés ci-dessus montrent qu'« on ne peut pas faire abstraction de l'unicité du lieu où se déroule l'événement désigné par la métaphore » (Gary-Prieur 2001a : 153). L'« unicité du lieu » est un terrain propice à la production de nouveaux noms d'événements[27], car aucun des noms déjà enregistrés dans les discours ne convient tout à fait aux autres situations, d'où la modalisation régulière des emplois prédicatifs.

9.1.2.4. « Médiation » discursive et mixages conceptuels

Nous sommes maintenant équipée pour répondre, ne serait-ce que partiellement, aux questions posées en début de cette sous-section, questions que nous reformulons comme suit : quel est le statut discursif et appellatif des noms de pays en position prédicative ?

Le nom de pays en position prédicative rencontre le plus souvent d'autres noms de pays ou de lieux en position sujet ou objet[28]. Nous avons soutenu ci-dessus (*cf.* 9.1.1.2.) qu'il ne pouvait y avoir équivalence référentielle entre les noms réunis par le verbe attributif ; les analyses que nous venons de faire appuient ce constat. En même temps, il y a bien un rapport discursif – plus complexe que le rapport syntaxique dû au verbe attributif – qui s'établit entre le sujet/l'objet et son attribut. En référence à ce rapport, Gary-Prieur (1994 : 152 et sq.) parle de *monstres*

---

[26] Le nom de pays ne serait pas une simple désignation *ad hoc*, car il refléterait l'image ou les images de cette guerre. Il sera question de ce potentiel plus bas, en 9.2.

[27] Comme on pourra le voir ci-dessous, les propriétés que les noms de pays prédicatifs actualisent sont de fait des représentations d'événements.

[28] Dans les rares cas où ils rencontrent des noms renvoyant à des domaines de référence hétérogènes, les noms de pays en position attributive amplifient la référence à une propriété : *un Vietnam industriel, un Vietnam financier*, etc. Les expansions spécifient alors le domaine de référence concerné. Le fonctionnement des noms de pays se rapproche ici davantage d'un fonctionnement antonomasique. C'est un phénomène intéressant mais dont nous ne traiterons cependant pas dans le cadre de cette thèse ; il nous semble en effet que ce problème ne pourrait être abordé que dans le cadre d'une réflexion plus avancée sur les processus de catégorisation.

discursifs : « Décrire Woody Allen comme un *Hamlet Yiddish*, c'est construire le temps du discours une sorte de monstre constitué par la superposition de Hamlet et de Woody Allen. » Mais on peut voir dans ces rapports attributifs autre chose que des « monstres ». Ainsi, Leroy (2004b) propose un traitement de l'antonomase – qui comprend chez l'auteur les emplois lexicalisés et les emplois non lexicalisés – en termes de médiation[29] :

> « La médiation qui se joue avec l'antonomase est celle du rapprochement de deux représentations forcément distinctes. L'antonomase est médiatrice en ce qu'elle met en relation, par l'intermédiaire des représentations, deux référents, qu'elle éclaire leurs points communs, mais aussi leurs différences, pour finalement aboutir à l'assimilation 'décalée', puisque non identificatoire, d'un référent à un autre. »
> (Leroy 2004b : 167)

L'antonomase est ainsi appréhendée comme « un cheminement qui conduit d'un référent connu à un référent inconnu » (Leroy 2004b : 171). En ce qui nous concerne, il s'agit d'envisager le rapport entre les noms avant tout, et de s'interroger sur la contribution de chacun des noms à l'interprétation de l'autre. On revient donc sur le rapport binaire liant le nom-sujet/objet au nom attribut.

Nous justifions cette insistance sur le rapport binaire par une observation empirique. On constate que, contrairement à l'hypothèse de Gary-Prieur (2001a : 87), des enclosures comme *autre, deuxième, nouveau, second* ne marquent pas la constitution d'un ensemble d'entités qui ressemblent au modèle représenté par le nom en position attributive. L'*autre* (*deuxième, nouveau, second*) n'est que l'autre référent qui est mis en rapport avec le référent du nom en emploi prédicatif :

(268)

> En outre, l'absence d'ouverture de la junte a beau préoccuper beaucoup de monde à l'étranger, y compris au sein de l'Asean, les généraux birmans continuent d'affirmer que le partage du pouvoir <u>ferait</u> de **leur Union multiethnique, qu'ils ont rebaptisée Myanmar**, <u>une</u> <u>deuxième</u> **Bosnie**. (M, 08.12.98)

Si « une Bosnie » peut en amener une deuxième, le comptage s'arrête là : il n'y a pas de troisième, quatrième, etc. Bosnie[30] ; il n'y a pas de liste qui réunirait tous les pays ayant été comparés à la Bosnie ou tous les noms de pays ayant été en contact avec l'attribut *une+exp.+Bosnie*. L'attribut portant en principe sur des particuliers, son rapport au sujet ou à l'objet est renouvelé pour chaque actualisation

[29] S. Leroy étudie les antonomases qui s'appuient sur les noms propres de personne.

[30] L'ordinal *troisième* peut en revanche indiquer des étapes de l'évolution d'un pays dans une perspective historico-politique : « Un député du principal parti de l'opposition serbe, le Mouvement serbe de renouveau (SPO), Toma Jeremic, cité par B2-92, a, quant à lui, estimé que le procédé était "une sorte de coup d'État constitutionnel" et exprimé la crainte qu'il ne conduise à "l'effondrement de **la** <u>troisième</u> **Yougoslavie**" (la première étant la monarchie de 1918 et la deuxième celle de Tito, ndlr). » (L, 06.07.00)

du nom de pays en position prédicative, ce dernier préservant dans tous les cas son identité.

Ce renouvellement présuppose la mise en place d'un processus complexe d'assimilation et de dissociation, qui pourrait être rapproché du concept de *blending* développé par Turner et Fauconnier (2000). Voici un exemple qu'ils analysent et dans lequel ils mettent au jour les diverses étapes de l'interprétation analytique – on pourrait même parler d'une interprétation « compositionnelle » jusqu'à un certain point, étant donné le passage obligé par la considération de chacune des formes impliquées dans le *blending* : *Clinton, le Titanic, l'iceberg* :

> « "If Clinton were the Titanic, the iceberg would sink" is a striking conceptual blend that circulated inside the Washington, D.C. Beltway during February, 1998, when the movie "Titanic" was popular and President Clinton seemed to be surviving political damage from yet another alleged sexual scandal. The blend has two input mental spaces--one with the Titanic and the other with President Clinton. There is a partial cross-space mapping between these inputs : Clinton is the counterpart of the Titanic and the scandal is the counterpart of the iceberg. There is a blended space in which Clinton is the Titanic and the scandal is the iceberg.[31] »
>
> (Turner et Fauconnier 2000 : 134)

Par cette analyse, M. Turner et G. Fauconnier cherchent à rendre compte des intégrations conceptuelles forgées par les métaphores et les métonymies et qui favorisent le développement de nouvelles représentations[32]. Il est intéressant de mentionner que, le plus souvent, les représentations sont le produit du discours et se stabilisent uniquement en discours. Les discours circulant en février 1998 à Washington – c'est-à-dire, dans un contexte politique, géographique, historique et linguistique donné – se sont figés à un moment donné de l'histoire. Ils peuvent revenir avec l'histoire – cette fois, dans le sens de « récit » – et réactualiser le rapprochement entre Clinton et le Titanic, entre le scandale et l'iceberg. Le discours peut également prendre appui sur ce patron pour désigner d'autre obstacles ou d'autres scandales, mais il est très peu probable que la représentation de l'iceberg

---

[31] « 'Si Clinton était le Titanic, l'iceberg aurait sombré' est un mixage conceptuel frappant qui a circulé à Beltway, Washington D.C., en février 1998, lorsque le film 'Le Titanic' était populaire et que le président Clinton semblait survivre au dégâts politiques de ce que l'on supposait être un nouveau scandale sexuel. Le mixage a deux espaces mentaux sources : celui du Titanic et celui du président Clinton. Il existe un espace de rencontre des deux sources – Clinton est la réplique du Titanic et le scandale est la réplique de l'iceberg. Il existe un espace de syncrétisme, dans lequel Clinton est le Titanic et le scandale est l'iceberg. » (Turner et Fauconnier 2000 : 134 [notre traduction]).

[32] Cela rejoint en partie ce que Gary-Prieur (2001a : 95) dit à propos de la dimension conceptuelle de l'antonomase, qui est la dernière étape de la métaphorisation : « Les antonomases, qui constituent une sorte d'étape intermédiaire entre connaissance fondée sur l'individu et connaissance fondée sur le concept, témoignent d'un passage possible entre ces deux modes d'approche du monde : on y voit un concept se constituer à partir des propriétés d'un individu. »

serve de lien entre deux scandales concrets (l'affaire Monica Lewinsky et l'affaire Kursk[33], par exemple).

Le rapport non catégorisant inédit qui s'établit entre les deux syntagmes nominaux d'une construction attributive et l'ancrage discursif que nous venons de mettre au jour suggéreraient une interprétation métaphorique des emplois prédicatifs des noms de pays. Pour Ricœur (1975) la métaphore, la vraie, n'existe que dans le discours : c'est la *métaphore vive*. En fait, il ne suffit pas d'identifier le mécanisme métaphorique, car il n'est jamais préconstruit en tant que tel ; il faut aussi prendre en compte la dynamique de la métaphore pour dégager les représentations qu'elle est amenée à construire et les relations qu'elle met en place :

> « En premier lieu, cette relation qu'on appelle analogie n'est pas une structure accessible dans l'expérience ou dans la catégorisation des choses indépendamment de la construction de la métaphore. Elle peut *de facto* se réduire à cela, mais elle ne l'est pas essentiellement. Les analogies les plus intéressantes ne sont pas assumées, mais créées par la métaphore. L'analogie est une étiquette qu'on colle sur une relation virtuellement vide. L'idée qu'il y a des analogies comme il y a des relations de la partie au tout n'est que la réification d'un nom, encouragée par un mauvais parallélisme avec les vecteurs de la métonymie et de la synecdoque. »
> (Prandi 2001 : 80)

À la lumière de ces observations, nous pensons pouvoir proposer une réponse à la question : les emplois prédicatifs des noms de pays correspondent-ils à des métaphores ? Dans le cas des noms de pays, on peut tout au plus parler d'un emploi métaphorique, et c'est bien le terme que nous avons adopté dès le début. Si on s'en tient à une conception discursive de la métaphore, on voit le mécanisme métaphorique se déplacer du mot à la construction sous-jacente : c'est en effet la relation d'analogie qui déclenche la « métaphore ».

Il est permis de supposer que les contenus et les circuits discursifs déterminent l'identité et la nature du lien. Par exemple, des noms de lieux peuvent devenir des noms d'opérations ou d'interventions dans le discours des militaires (*cf.*

[33] Pour un rappel, il s'agit de l'accident du sous-marin russe 'Kursk', dans lequel tout l'équipage du navire a trouvé la mort. À l'époque, V. Poutine, le président russe, a décidé de ne pas interrompre ses vacances pour suivre l'affaire de près. Le scandale en Russie a été impressionnant, mais Poutine a politiquement survécu à l'affaire et a même réussi à consolider sa position.

Paveau 1994). Changent-ils alors de référent ? C'est ce que suggère M.-A. Paveau[34] et nous la suivons ; cependant, si le discours des militaires portait simultanément sur le pays et sur des opérations militaires menées sur son territoire – car il faut bien qu'un lien conceptuel (localisation) et ontologique (identification partielle) existe –, les deux référents finiraient par se confondre. C'est à la dynamique discursive qui sous-tend le rapprochement par analogie que nous allons nous intéresser ci-dessous.

9.1.2.5. Sémantisation discursive des noms de pays : le mot-événement

Les propriétés des référents qui sont convoquées par les emplois métaphoriques des noms de pays relevés dans le discours de presse correspondent toutes, ou presque, à des événements[35]. Cela s'explique simplement par le contenu et la visée du discours de presse ; par ailleurs, nous avons pu voir, dans les chapitres 4, 5 et 6 que les noms de pays sont omniprésents dans la configuration discursive des événements médiatiques.

Soit l'exemple ci-dessous qui, dans un autre contexte d'analyse, aurait pu passer inaperçu[36] :

(269)

> Après de longues années d'autocensure sur la politique africaine de la France, considérée comme du "domaine réservé" du président, la création en 1999 d'une commission d'information sur **le Rwanda** est une initiative bien modeste. (MD, 07.00)

Se pose la question de savoir quel est le référent du nom de pays : s'agit-il du pays en général ou bien du génocide du Rwanda ? Ou bien s'agit-il d'une référence globalisante qui, en cherchant à rester dans la neutralité, sans prendre le parti de catégoriser un événement, renvoie à tout ce qui peut se passer au Rwanda ? Quoi qu'il en soit, la référence du nom reste interprétable en termes généraux, bien qu'elle puisse faire appel à des représentations très diverses selon les lecteurs. La même ambivalence est valable pour l'anglais, où le nom de pays semble hésiter entre deux types de référence possibles :

---

[34] En principe, les noms changent plus probablement de référent lorsqu'ils changent de type et de genre de discours. Paveau (1997 : 5) montre que le changement du référent s'inscrit néanmoins dans la continuité d'une culture, d'une tradition, d'une socialisation communautaire : « Le mécanisme de la collocation référentielle décrit plus haut à propos des noms de promotions apparaît à bien des égards comme celui qui fonde la notion de tradition : donner des Np, qui sont d'anciens Np d'individus ayant contribué à construire l'histoire et la culture de l'armée, à de nouveaux individus arrivant dans le groupe, et permettre cette rencontre ou cette filiation entre les référents et connotations anciens et nouveaux, c'est en quelque sorte assurer le fonctionnement de la tradition. »

[35] Il s'agit pour la plupart d'événements connotés négativement. Les principes de construction de l'actualité médiatique – sélectionner les événements « marquants » – pourraient expliquer ce marquage axiologique.

[36] Comme s'il était nécessaire de rappeler que le point de vue forme l'objet d'étude…

(270)

Africa has changed, though not necessarily for the better.
As **Rwanda** showed us, the massacres are bigger. (T, 24.07.03)
L'Afrique a changé, mais pas forcément vers le mieux.
*Comme **le Rwanda** nous l'a fait constater, les massacres sont plus terribles.*
[notre traduction]

Le Rwanda, c'est à la fois le pays et le génocide, c'est également « le cas Rwanda ». Il est en effet impossible de dissocier les pans de l'interprétation référentielle du nom de pays. Dans des contextes particuliers, le nom de *Rwanda* renvoie inévitablement à un événement saillant dont la connaissance est partagée depuis suffisamment longtemps dans la communauté des lecteurs de la presse pour qu'ils attachent l'événement au nom de pays.

Si on revient un peu en arrière (chapitre 4) et si on se souvient du fonctionnement des noms de pays en titres de rubriques ou de sous-rubriques, on comprend mieux la logique de l'articulation entre le référent « pays » et l'événement. Ainsi, les noms de pays en titres de rubriques spatialisent et localisent des événements (4.1.1.3.). Cette position favorise une identification entre le nom de pays et le contenu de l'article ou des articles qui lui sont sémiotiquement et sémantiquement subordonnés. Les noms de pays deviennent ainsi des *mots-événements*. On notera également que, dans les archives de la presse, les noms de pays apparaissent souvent parmi les mots-clés censés identifier les événements relatés.

Dans la brève ci-dessous, le nom de pays qui apparaît en titre de sous-rubrique s'imprègne du contenu de l'article ainsi que de tous les discours circulant à ce sujet et, pour le lecteur fidèle, il est susceptible de renvoyer à un événement en dehors de toute métaphorisation évidente :

(271)

BOSNIE
Découverte de charniers
Les restes de trente-trois Musulmans bosniaques ont été découverts ces cinq derniers jours dans l'est de la Bosnie, a annoncé hier la Commission musulmane pour les disparus. Les restes de cent vingt personnes présumées tuées par les Serbes lors de la guerre de Bosnie de 1992-1995 ont été trouvés dans l'est de la Bosnie au cours des trois dernières semaines. (F, 03.07.00)

C'est dans ce contexte qu'on peut réinterpréter une remarque de Gary-Prieur (2001a : 153), selon laquelle « on ne peut pas faire abstraction de l'unicité du lieu où se déroule l'événement désigné par la métaphore ». En effet, lieu et événement se confondent dans le discours de presse.

Il y a d'ailleurs métaphore et métaphore :

(272)

> Harry Eliad a dit oui au projet d'An die Musik parce qu'il pense "qu'aujourd'hui tout le monde est menacé par l'extrémisme; pas seulement nous". Pip Simmons, lui, espère que d'Avignon à Rotterdam, le public verra que le spectacle est aussi une métaphore **du Rwanda** ou **du Kosovo**. "On espère toucher une nouvelle génération et lui donner des armes pour se battre. On ne sait pas si on y parviendra. Qu'est-ce qu'on peut faire, avec une pièce de théâtre ?" (M, 07.07.00)

La « métaphore du Rwanda et du Kosovo » n'est rien d'autre qu'une représentation artistique symbolique des événements que les toponymes *Rwanda* et *Kosovo* évoquent.

Suite à ces observations, il est possible de redéfinir la notion de *mémoire du référent* (Flaux 1991) comme un mécanisme qui préserve l'actualité du lien entre l'événement et le lieu qui l'a hébergé. Ainsi, d'une part, les emplois métaphoriques d'*une [nouvelle, autre, deuxième…] Bosnie* sont concentrés pour la plupart dans les articles parus sur une période de quelques mois qui ont suivi les « événements ». D'autre part, *un nouveau Vietnam*, qui est stabilisé en discours, est souvent actualisé dans le contexte d'une nouvelle intervention américaine[37] ; ce syntagme constitue un « rappel de l'Histoire ». L'actualité du lien est donc conditionnée par les contenus discursifs :

> « Les faits et les événements historiques sont empiriquement toujours différents, toujours nouveaux. Mais un aspect de leur 'commensurabilité' est le *discours* qui est tenu à leur sujet. Un événement historique ne *prend son sens*, c'est-à-dire ne peut être traité, ou avoir des conséquences pratiques, que dans les mots qui sont utilisés pour en parler. » (Sériot 1997 : 44)

Ce sont les mots utilisés pour parler de tel et tel événement qui assurent le lien entre les deux et qui sous-tendent les analogies.

Autorisée par les emplois des noms propres, l'analogie entre les référents a également une valeur sociale. Ainsi, il est dans la plupart des cas impossible de substituer à un nom de pays en position attributive un nom commun : que « signifient », de ce point de vue, *une Bosnie, un Rwanda, un Vietnam* ? Sans aller jusqu'au bout du parallèle, car nous ne traitons pas ici du sens figuré à proprement parler, on peut faire appel aux paroles d'André Breton en guise d'argument d'autorité fort joliment formulé contre une « traduction » des noms de pays par des noms communs de catégories ou d'événements :

[37] Cette affirmation est valable pour la presse française et pour la presse anglophone.

> « *Lendemain de chenille en tenue de bal* veut dire : papillon. *Mamelle de cristal* veut dire : une carafe, etc. Non, Monsieur. Rentrez votre papillon dans votre carafe. Ce que Saint-Pol-Roux a voulu dire, soyez certain qu'il l'a dit. »
> (A. Breton cité par Tamba 1981 : 23)

Se pose alors la question de savoir ce qu'a « voulu dire » le discours de presse en usant des constructions attributives. L'usage d'un nom de pays permet de rapporter un événement à d'autres événements, concrets et réels, dans un mouvement qui va du caractère abstrait d'une catégorie vers la concrétude d'un fait réel, mouvement de l'abstrait vers le concret ancré dans les conditions socio-historiques de la construction du sens qui a été signalé par Nyckees (1997). Ce mouvement permet d'intégrer l'événement « dans le stock culturel du groupe » (Paveau 1997 : 5). Les listes *la Croatie, la Bosnie, le Kosovo* et *Liberia, Sierra Leone, the Congo* citées en 9.1.2.3. font partie de ce « stock culturel » discursivement construit[38].

De ce qui vient d'être dit, nous retenons plusieurs choses. Premièrement, l'effet métaphorique est le résultat du rapprochement syntaxique et sémantique de deux noms. Deuxièmement – et corollairement à la première remarque –, l'étude des emplois prédicatifs métaphoriques requiert l'analyse des deux (ou de plusieurs) noms impliqués dans les tours attributifs, N1 et N2. Troisièmement, il faut noter que le discours a un double rôle dans la mise en place des emplois prédicatifs : d'une part, il peut transformer les noms de pays en noms d'événements, à court ou à long terme ; d'autre part, il met en place des analogies.

Compte tenu de ces phénomènes, on peut postuler que les noms de pays sont dialogiques, dans le sens où ils charrient des savoirs discursivement construits. Ces savoirs ne correspondent pas toujours à des mots concrets dont on retrouve les traces dans les discours d'avant ou d'après ; il s'agit plutôt d'associations de mots et d'idées, sous-tendues par les opérations de généralisation, d'abstraction, de mixage encadrées par les pratiques discursives d'une communauté à une époque donnée.

Dans la section suivante, nous allons appliquer tous ces acquis à une analyse complexe de la construction attributive « transformer la France en une grande Belgique ou en une petite Russie ».

[38] Ce stock culturel relève principalement du discours de presse mais n'est pas limité à celui-ci.

9.2. La construction dialogique du sens

Créée dans le discours, l'analogie est le résultat d'une sélection d'aspects et de positionnements qui rappellent néanmoins les aspects et les positionnements absents. Dans cette section, nous appréhendons les énoncés attributifs réunissant deux ou plusieurs noms de pays, tel *transformer la France au mieux, en une grande Belgique, au pis, en une petite Russie* en tant que lieux de rencontre de moments discursifs et de points de vue. Les énoncés attributifs sont des unités complexes et c'est seulement en « décortiquant » les aspects et les points de vue convoqués ou sous-entendus qu'il est possible de comprendre leur fonctionnement. Nous proposons donc une analyse contextualisée qui va de l'énoncé au cotexte, du cotexte à l'intertexte et à l'interdiscours et aux positionnements idéologiques[39].

9.2.1. Traces discursives du sens constitutif

Le cadre de l'énoncé attributif est d'une importance majeure pour l'interprétation et pour l'analyse, d'autant plus que, dans notre cas, l'énoncé attributif clôt un article et a une charge argumentative évidente[40]. En effet, le texte de l'article et tous les autres textes et discours qui y trouvent un écho nous aident à identifier le positionnement qui sous-tend l'emploi métaphorique des noms de pays. Il apparaît ainsi que l'énoncé attributif prend appui sur une conception de l'idéal de la France en tant qu'État-nation.

9.2.1.1. L'intertexte du numéro : consolidation d'un point de vue

Tiré d'une chronique, l'exemple qui guide notre réflexion porte peut-être les marques de ce genre journalistique. La chronique fait partie des genres à énonciation subjectivisée[41] (Moirand 2000, 2002, 2003, 2004a,) et s'inscrit dans une série de chroniques du même auteur. Elle fonctionne de ce fait « à coup d'allusions plutôt que de citations » (Moirand 2004a : 130) : une chronique peut se constituer en écho des articles qui construisent le même moment discursif ou des moments discursifs parents dans le même numéro, sur la même page, dans les numéros précédents ou à venir, ou encore dans les autres titres de presse. L'étude discursive d'une chronique implique donc d'articuler le *fil horizontal* du discours et *le fil vertical* qui traverse les textes. Sans avoir pour objectif de faire une analyse de discours complète de la

[39] Cette démarche s'inspire également de Siblot et Leroy (2000 : 97) : « On part de l'hypothèse que l'antonomase discursive n'ayant pas de sens lexical, les caractéristiques de sa signifiance doivent être recherchées dans le cotexte, le contexte et les référents. »

[40] Leroy (2004b : 170 et sq.) signale que l'antonomase peut être un outil argumentatif. C'est tout à fait notre cas, mais nous n'aborderons pas de front cette dimension.

[41] En font partie les éditoriaux, les commentaires, les analyses, les dessins de presse.

chronique en tant que texte parcouru par des discours autres[42], nous nous proposons de mettre en lumière les « fils » qui traversent les noms de pays en position prédicative, soit *Belgique* et *Russie*.

Nous commencerons par l'intertexte du numéro 2560 de *L'Express*, daté du 27 juillet 2000. Une chronique doit avant tout s'intégrer dans l'ensemble des articles publiés dans le même numéro ; « La fin d'une France » occupe la moitié de droite de la page 19, juste après un article en double page 18-19 au sujet de la Corse, intitulé : « Corse : Jospin le funambule »[43]. L'article sus-cité débute par une phrase qui donne déjà le ton de la double page :

(273)

Confondant <u>décentralisation</u> et <u>démantèlement</u>, le Premier ministre a pris le risque, à l'horizon 2004, de conduire l'île à sortir de la République. (E, 27.07.00)

Ce positionnement qui met en regard *décentralisation* et *démantèlement* est en accord parfait avec la chronique, dont nous faisons figurer le texte ici même, afin de faciliter les éventuels aller-retour de lecture :

(274)

LA SEMAINE, FRANCE
La fin d'une France
Attali Jacques

La mondialisation, les nouvelles technologies de communication, la demande d'autonomie des collectivités et des individus, la construction européenne : tout cela appelle à repenser l'État. En se posant une seule question : que doit-il rester à la nation ? Bien des attributs étatiques sont en train, partout, de disparaître. La propriété des entreprises, la puissance des fonctionnaires, le droit du travail, la conception de la justice et même, demain, les moyens de la défense seront privatisés, régionalisés, européanisés. À la nation il ne restera que ce qui fait le coeur de l'identité, c'est-à-dire le sentiment d'appartenir à une communauté de destin, parlant la même langue, soucieuse de partager entre tous ses membres et leurs descendants ce qu'elle a de meilleur et de plus exigeant.

Ce qui vient de se passer avec la Corse s'attaque donc au coeur de l'identité nationale, en donnant le droit à une fraction de la nation de se différencier du reste, par la langue et par la solidarité sociale. On pourrait y voir une solution très habile d'un problème très particulier parce qu'insulaire. Mais l'Histoire nous apprend que ce qui se passe en Corse devient très vite la loi des autres régions, celles-ci n'ayant de cesse qu'elles n'obtiennent les mêmes droits que leurs bruyants compatriotes.

Les conséquences de cette uniformité dans le désir de différence seront ravageuses. Dans un premier temps, d'autres régions périphériques refuseront la solidarité linguistique et exigeront qu'on enseigne obligatoirement le basque, le breton, l'alsacien ou le créole à leurs enfants. Et comme aucun parent, même ceux qui seront de passage dans la région, n'aura le courage de s'afficher contre le parler local en interdisant à ses enfants de l'apprendre, tout Français aura bientôt deux langues maternelles. Dans un second temps, en usant des mêmes

[42] *Cf.* Moirand (2004a) pour une analyse détaillée d'un texte et de ses contextes, dont nous nous inspirons.
[43] Le texte de l'article apparaît en annexes (Annexe 2, p. 611).

> principes, des régions centrales refuseront la solidarité fiscale avec les régions périphériques. Et l'Ile-de-France, par exemple, en application des principes décidés aujourd'hui pour la Corse, refusera de payer sa part d'impôts finançant les fonctionnaires de Corse. À terme, rien ne permettra même de refuser à des ensembles nomades ce qu'on aura accordé à des sédentaires. Des communautés religieuses, ethniques, linguistiques dispersées à travers le pays obtiendront ainsi le droit de vivre leurs coutumes sans pour autant se regrouper dans un territoire délimité. L'affaire du foulard apparaîtra alors comme une baliverne à côté des béances qu'ouvriront aux intégristes religieux les concessions faites aux nationalistes corses.
>
> Ainsi, sans l'avoir voulu, la régionalisation se révélera comme le principal allié de la pire face de la mondialisation, celle qui détruit les institutions étatiques sans les remplacer par rien d'autre qu'un terrain de conquête pour la criminalisation. Ceux qui ont organisé cette médiocre opération pour obtenir les bonnes grâces d'une fraction des terroristes avant l'élection présidentielle peuvent penser qu'ils sauront empêcher de tels débordements. C'est illusoire. Si la réforme de la Corse entre en vigueur, cela en sera fini de l'exception française. Une exception qui protégea pendant mille ans notre pays de la dictature des minorités, qui est le pire ennemi de la démocratie. Et dont la fin ne peut que transformer la France, au mieux, en une grande Belgique et, au pis, en une petite Russie. (E, 27.07.00, page 19)

La chronique de Jacques Attali est une mise en garde contre le risque du « démantèlement » de la France :

(275)

> Des communautés religieuses, ethniques, linguistiques dispersées à travers le pays obtiendront ainsi le droit de vivre leurs coutumes <u>sans pour autant se regrouper</u> dans un territoire délimité.

La parfaite articulation entre le cotexte de l'énoncé attributif et l'intertexte du numéro, l'argumentation qui est développée dans l'article « Corse : Jospin le funambule » et dans la chronique « La fin d'une France » consolident un point de vue sur l'actualité, tout en mettant en avant une certaine conception de l'identité et de l'unité de la République.

9.2.1.2. Cotexte, intertexte et interdiscours : reflets d'une conception de la France

Le cotexte de l'énoncé attributif met en exergue une représentation de la France - État-nation :

(276)

> La mondialisation, les nouvelles technologies de communication, la demande d'autonomie des collectivités et des individus, la construction européenne : tout cela appelle à repenser <u>l'État</u>. En se posant une seule question : que doit-il rester à <u>la nation</u>? Bien des <u>attributs étatiques</u> sont en train, partout, de disparaître. (E, 27.07.00)

La réforme de la Corse menace le concept même de l'État-nation et « s'attaque au cœur de l'identité nationale » :

(277)

À la nation il ne restera que ce qui fait le coeur de l'identité, c'est-à-dire le sentiment d'appartenir à une communauté de destin, parlant la même langue, soucieuse de partager entre tous ses membres et leurs descendants ce qu'elle a de meilleur et de plus exigeant.
Ce qui vient de se passer avec la Corse s'attaque donc au coeur de l'identité nationale, en donnant le droit à une fraction de la nation de se différencier du reste, par la langue et par la solidarité sociale. (E, 27.07.00)

J. Attali souligne une fois de plus le lien très fort entre l'institution étatique et l'identité nationale :

(278)

Ainsi, sans l'avoir voulu, la régionalisation se révélera comme le principal allié de la pire face de la mondialisation, celle qui détruit les institutions étatiques sans les remplacer par rien d'autre qu'un terrain de conquête pour la criminalisation. (E, 27.07.00)

La représentation de l'État-nation comme « incarnation » d'une France dont l'unité, voire l'identité, sont menacées, trouve une réplique dans l'intertexte du discours de presse du 27 juillet 2000. On lit dans *Libération* :

(279)

L'unité du peuple menacée (titre)
Les pouvoirs octroyés à la Corse seraient un pas vers la dissolution de la France dans l'Europe des régions. (sous-titre)
Le dossier corse n'est pas clos. Il a pris une tout autre ampleur en posant la question de la République et donc celle de la France. La boîte de Pandore est ouverte qui conduit à la dislocation de l'État républicain. Déjà, on entend les clameurs de tous les autonomistes qui ne rêvent que de mettre en morceaux le territoire français. (L, 27.07.00)

Mais en fait, cette conception de la France remonte au discours de la construction de l'identité nationale dont nous avons traité en 7.2.1. L'unité du territoire est un garant de l'unité du peuple, de la nation et donc, de l'état, selon la conception démique de l'identité collective. L'interdiscours, constitutif de la chronique de J. Attali, sous-tend la sélection et le figement (discursif) des représentations.

Traversées par l'intertexte et surtout par l'interdiscours, les occurrences de *France* dans la chronique « La fin d'une France » seraient l'expression d'une sélection de représentations. On peut cependant se demander si les deux occurrences, *une France*, dans le titre, et *la France*, dans la dernière phrase du texte, ont la même valeur. Qu'est-ce qui détermine le choix de l'article indéfini dans le premier cas ? Quel est le rapport entre les deux occurrences ? Dans ce qui suit, nous proposons quelques pistes pour l'interprétation de la forme *une France*.

9.2.2. Dialogisme des structures un(e)+Npays

Dans l'optique de ce qui a été dit en 9.1.2., nous nous proposons d'analyser tous les noms propres qui sont mis en rapport par les structures attributives. La démarche que nous avons adoptée sur l'ensemble de la thèse nous suggère que le rapprochement dépasse souvent le cadre du seul énoncé attributif. Nous commençons donc par l'observation de l'occurrence *une France* qui apparaît dans le titre de l'article, « La fin d'une France ». L'article indéfini qui accompagne le nom de pays peut être un indice d'emploi métaphorique, comme on a pu le voir *supra*, mais il sert également à exprimer un point de vue sur le référent, en sélectionnant un aspect particulier que la structure *un+Npays* actualise. *Une France* met ainsi en place un domaine qualitatif discursivement et historiquement situé.

9.2.2.1. L'aspectualisation, expression de points de vue

Si le nom propre sert à individualiser, et que la notion d'individu est souvent perçue comme stable, les référents des noms propres changent beaucoup au cours de leur existence. Les études des noms propres s'interrogent sur le fonctionnement des syntagmes tels *le Victor Hugo de 1825 ; le Paris de ma jeunesse* ; *un autre Staline, détendu, apaisé, qui philosophe* (Schnedecker 2000). On parle dans ces cas d'altérité qualitative, tenant du « fractionnement » qualitatif du même référent, par opposition à l'altérité numérique (Kleiber 1992a, 1994a), voire de multiplication des référents (Gary-Prieur 1989).

Se pose en effet la question de savoir si *une France rurale* et *une France urbaine* renvoient au même référent, compte tenu surtout de la valeur référentielle collective du nom de pays[44]. Dans l'optique du processus de nomination, il nous semble intéressant d'appréhender ces structures en tant qu'expressions de points de vue. Parler de multiplication des *aspects* du référent plutôt que de multiplication du *référent* permet de rendre compte des altérités que l'on observe dans les discours tout en préservant l'identité de la dénomination et l'unité de l'individu, singulier ou collectif. On a affaire à une *aspectualisation*[45] du référent.

L'aspectualisation du référent reflétant des points de vue différents, des expansions spécifiantes accompagnent généralement le nom propre ; celles-là

[44] Cette question dépasse le cadre d'une réflexion linguistique, car elle implique, en amont, une interrogation sur la notion d'individu et d'identité.

[45] Dans la terminologie de la typologie textuelle (Adam 1992 : 89), l'*aspectualisation* est une procédure de la description qui s'occupe du découpage du *tout* (le thème annoncé par le titre du texte, par exemple) en *parties*. Il ne s'agit pas vraiment d'une transposition, mais des points communs existent entre les deux termes. Ainsi, dans les deux cas on a affaire à des opérations de description qui sont subordonnées à des besoins textuels ou discursifs.

prennent la forme d'adjectifs épithètes, de compléments de nom ou de relatives. Les expansions « sémiotisent » les points de vue et, par là, les aspects du référent que le nom identifie :

(280)

a) On se croirait dans un vieux téléfilm, imitation Chabrol, avec des comédiens qui surjouent. Mais indéniablement une "atmosphère", des villages à persiennes fermées, une **France** méchante, mauriacienne, vipérine, avec des lueurs d'enfer au fin fond de familles qui, tenacement, se détestent entre l'apéritif et le foie gras. (P, 14.07.00)

b) Une **France** des années soixante (F, 19.07.00)

c) On ne change pas une **France** qui gagne (L, 04.07.00, titre)

Entre *la France des années soixante* et *une France des années soixante*, on voit bien la différence. Dans le premier cas, il s'agit d'un découpage temporel objectif : on a affaire à des hypostases du référent qui se trouvent dans une continuité linéaire sur l'axe du temps ; ce type d'aspectualisation est comparable à *voici une photo de Pierre à cinq ans, et puis en voilà une autre à quatorze ans*, etc. Dans le deuxième cas, l'aspectualisation est à la fois temporellement et subjectivement déterminée ; l'article indéfini est un indice de continuité multidimensionnelle, qui intègre des espaces mentaux, des points de vue, des évaluations qualitatives. Ainsi, *une France* est toujours un peu la France de quelqu'un : du locuteur, de l'énonciateur du discours rapporté, d'un angle de vue qui peut changer au fil du discours ou bien venir de discours autres. L'article indéfini est souvent dans ces cas l'équivalent d'un possessif. L'indéfini et le possessif s'opposent alors au domaine référentiel fixé par l'article défini[46], qui est « d'usage » avec les noms de pays :

(281)

Pour atténuer ce qu'a d'un peu tarte le défilé encore militaire du 14 Juillet, nous disposons par bonheur d'un possessif. Ma **France**, ma bagnole, ma copine. Le *ma* répare l'outdated. La **France** sonne faux, ma **France** sonne juste. Très "devoir de mémoire" ou "droit d'inventaire". La perte des visions d'ensemble, chacun le sait, promeut une demande de proximité vécue, rencontres, festivals, petits liants centrés sur notre personne. Aux grincheux qui nous chercheront noise, nous opposerons donc une **France** en kit, sur mesure, un self-country – une **France** si-je-veux, la **France** que j'aime, chacun son clocheton. Un peu cucul, mais discret, pas dérangeant. (E, 13.07.00, titre : « Et si on parlait de la France », suite)

Cet exemple soulève la question des représentations, des connaissances partagées et de la possibilité de référer à une entité tout en en ayant des représentations divergentes. Ce serait bien entendu une erreur de prendre les représentations subjectives attachées au référent pour une image verbalisée du sens

[46] Il s'agit bien sûr de l'article défini qui actualise un nom non-modifié par des caractérisations.

du nom de pays. Mais on peut y voir des indices d'une construction discursive du sens. Ainsi, dans l'extrait ci-dessous, *à la Braudel* fixe un aspect du référent, une image que Fernand Braudel[47] se faisait de la France et à laquelle l'énonciateur adhère. Cette image est dès lors accessible à une communauté beaucoup plus grande et peut-être même partagée par les membres de cette communauté :

(282)

Des toits gris blottis autour d'un clocher roman, dans un fouillis de verdure, sur un plateau de granit et de schiste qui surplombe les gorges du fleuve Dordogne : c'est mon village et c'est mon imagerie d'**une France** à la Braudel, saturée de mémoire, lovée dans ses géographies aux mille reliefs. (E, 13.07.00, titre : « Et si on parlait de la France »)

Les spécifications accompagnant le nom de pays valent tant pour le monde réel que pour les mondes contrefactuels construits dans le discours ; dans tous les cas, le nom conserve sa valeur référentielle unique et la France d'un Braudel, d'un rêve ou d'un téléfilm porte toujours le même nom et désigne le même référent. À ce niveau, les spécifications ne semblent pas affecter la nomination, si ce n'est dans une perspective référentielle, pour indiquer l'aspectualisation. C'est d'ailleurs la dimension référentielle qui apparaît le plus souvent dans les études du nom propre, et on s'intéresse très peu à la nomination comme processus sous-tendu par des stratégies discursives de spécification référentielle. Or, l'aspectualisation du référent répond souvent à une demande discursive.

9.2.2.2. L'aspectualisation en rapport avec la thématique et/ou le moment discursifs

Plusieurs exemples cités ici sont tirés de *L'Express*, et notamment d'une série d'articles parus sous le titre générique *Et si on parlait de la France*[48]. On peut se demander si *L'Express* manifeste une nette préférence pour l'aspectualisation référentielle, ou si le fait de « parler de la France » requiert une aspectualisation de l'objet du discours, lorsqu'on a affaire à un référent qui ne peut être appréhendé dans sa totalité avec précision[49]. C'est probablement la deuxième hypothèse qui correspond aux faits décrits.

---

[47] Historien français, auteur, entre autres, d'une œuvre posthume intitulée *L'Identité de la France* (1986).

[48] C'est le sujet de couverture du 13 juillet 2000.

[49] Cette hypothèse ramène l'aspectualisation à la complexité du domaine de référence dont il a été question dans les chapitres 4 à 7.

Il existe, pour chaque événement, *une France* qui sert à développer l'objet du discours. La France de l'Euro 2000 est surtout *une France qui gagne*[50] :

(283)

a) C'est **une France** qui gagne. (F, 04.07.00, page 26)

b) Réflexions sur **une France** qui gagne (F, 04.07.00, titre)

c) On ne change pas **une France** qui gagne (L, 04.07.00, titre)

Chaque aspectualisation met en place un cadre spécifique dans lequel se développent des qualifications et des représentations nouvelles. C'est ainsi qu'apparaissent des symboles et des signes qui appartiennent à la France, mais qui ne sont pas forcément partagés par tous les Français[51], contrairement à ce que peut affirmer *Le Figaro*, et qui ne sont pas valables dans tous les temps. Il reste néanmoins que le symbole est perçu comme général dans les limites du cadre fixé par l'aspectualisation :

(284)

Il était déjà le héros de tous les Français depuis ses deux coups de tête victorieux face au Brésil en finale de la Coupe du monde. Son visage en surimpression sur l'Arc de triomphe était le symbole d'**une France** qui gagne. (F, 01.07.00)

Cette aspectualisation est très proche des phénomènes qui caractérisent les emplois actantiels des noms de pays dont nous avons traité dans le chapitre 5. *Une France qui gagne* peut désigner directement l'équipe de football qui a gagné l'Euro 2000, mais aussi, par généralisation, la France entière, fière de son équipe et gagnant en confiance et en tolérance.

Il devient dès lors évident que les emplois des noms de pays, comme les emplois de n'importe quel autre signe linguistique, ne peuvent être réduits à des schémas simplistes et discontinus. L'aspectualisation référentielle, par exemple, généralement traitée séparément, n'est pas un phénomène isolé des autres emplois des noms de pays. On gagnerait peut-être à appréhender ces phénomènes en tant que manifestations du potentiel du signe[52] gérées par les contraintes d'une langue[53] en

---

[50] *Une France* peut en appeler une *autre* : la France qui gagne est également *une France cosmopolite* (F, 04.07.00, page 14). D'ailleurs, une France qui n'aurait pas été cosmopolite n'aurait jamais gagné l'Euro 2000 : n'est-ce pas ce qu'on a pu entendre partout, dans les médias et dans la rue, de même que dans les discours politiques, cet été-là, et encore aujourd'hui, surtout lors des commentaires de compétitions ?

[51] Justement parce que le sujet de l'énoncé *On a gagné !,* qu'on peut lire dans la structure *une France qui gagne,* est suffisamment général pour accepter différentes interprétations référentielles. *Cf.* aussi 7.2.1.3.

[52] Le potentiel du signe étant conditionné tant par les oppositions linguistiques que par les données extralinguistiques.

[53] Nous nous référons notamment aux mécanismes morphosyntaxiques.

tant que réalisation concrète de la faculté du langage et par les particularités des discours qui actualisent les noms.

Nous avons soutenu ci-dessus (9.2.2.1.) que les occurrences de noms de pays à valeur aspectualisante sont généralement accompagnées d'une expansion qui sémiotise le point de vue actualisé : c'est le syntagme nominal complet qui réfère. On peut se demander si *une France,* apparaissant dans le titre de la chronique, est bien l'expression d'une aspectualisation du moment qu'aucune expansion (épithète, complément de nom, relative) ne suit le nom de pays : « La fin d'une France ». Nous répondons par l'affirmative, car le nom de pays actualisé dans le titre a une expansion spécifique : c'est le texte de la chronique qui configure l'aspect du référent. Comme nous avons pu le voir en 9.2.1., le cotexte, l'intertexte et l'interdiscours mettent au jour un idéal de la France – l'État-nation. Cette représentation de la France peut être étiquetée par des mot – *une France unitaire, une France intègre* – mais tous ces mots seraient nécessairement traversés par des discours habitant la mémoire des mots et, par cela, la mémoire des locuteurs. Si cette France-là disparaît – on peut maintenant parler de *cette* France –, *la* France risque d'être transformée en une grande Belgique ou en une petite Russie. La disjonction qu'on entrevoit en arrière-plan est la condition dialogique de la construction des énoncés attributifs réunissant deux ou plusieurs noms de pays.

9.2.3. La construction dialogique du sens « métaphorique »

Dans l'optique des observations faites ci-dessus, on peut postuler que le sens « métaphorique » des noms de pays est le produit de négociations et de rencontres discursives et interdiscursives. Nous nous proposons d'étudier quelques cheminements et rencontres des noms de pays qui nous permettent de reconstruire le circuit métaphorique. Le fil conducteur de la réflexion est le dialogisme comme source de valeurs sémantiques et pragmatiques.

9.2.3.1. 'Une France' *en cache une autre*[54]

L'emploi de l'article indéfini indique une possibilité de multiplication : dire *un chien* signifie qu'il existe d'autres chiens, qu'il s'agit d'un chien parmi d'autres : c'est l'effet de l'extraction d'un élément dans une classe. Chaque aspectualisation d'un référent, en mettant en évidence un point de vue, ne fait qu'en écarter, occulter, nier,

[54] Ce titre nous vient d'emprunts dialogiques à Jonasson (1994) et à Schnedecker (2000).

rappeler d'autres. Toute occurrence qui aspectualise présuppose l'existence d'au moins une autre occurrence qui actualise un aspect opposé ou différent. Dire *une France + [expansion]*, c'est extraire un aspect parmi d'autres. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'ensemble des aspects disponibles, bien nombreux et hétérogènes – une France peut être *vipérine, à la Braudel, qui gagne*, etc. – constituent néanmoins un système dialogiquement organisé.

Pour prendre un exemple de l'actualité assez récente, la célèbre expression *la France d'en bas* a suscité beaucoup de discussions et de critiques justement parce qu'elle renvoie à une autre expression, *la France d'en haut*. Si le pronostic d'une aspectualisation est avant tout quantitatif, le qualitatif n'est pas absent pour autant. Ainsi, *une France urbaine* suggère l'existence d'*une France rurale* ; les deux se succèdent d'ailleurs de très près dans *Le Monde* (*cf.* les dates : le 12 et le 13 juillet) :

(285)

a) Mais derrière cet éloge du "progrès", on sent une angoisse. Celle d'appartenir à un groupe en voie de disparition, le dernier des Mohicans d'**une France** urbaine – "pour toucher les gens des villes, il faut faire une moisson sur les Champs-Élysées". (M, 12.07.00)

b) Au-delà d'une solidarité festive affichée, ce pique-nique jouera comme une triple leçon de choses. C'est d'abord une invitation à redécouvrir **une France** rurale et comme éternelle, dominée par les clochers et les châteaux. (M, 13.07.00)

L'aspectualisation comme démultiplication est accentuée par l'emploi de l'adjectif *autre*, un référent n'étant pas *autre* en soi, mais par rapport à d'autres référents[55] (Schnedecker 2000 : 78), comme un aspect n'est *autre* que par rapport à une pluralité d'aspects. Comme l'a remarqué Schnedecker (2000 : 89), l'adjectif *autre* fonctionne très bien avec l'article indéfini et permet de spécifier des « instances uniques » d'un référent :

(286)

La méridienne verte étant le plus court et plus long chemin qui mène d'**une France** à une autre, d'une ville à la suivante, et d'un village à son voisin, il y aura l'embarras du choix et des mets. Une immense tranche de vie, en somme, genre Méridien de Paris et panier de mémé au pied de la meule France. (M, 14.07.00)

Les « France » peuvent se succéder, comme ci-dessus, ou bien se substituer l'une à l'autre[56] :

[55] Schnedecker s'intéresse seulement à l'adjectif *autre*. Cependant, il serait intéressant de pouvoir comparer le caractère *relationnel* (dans le sens de « relation avec d'autres aspects du même référent ou d'autres aspects du même type ») de l'adjectif, de l'indéfini et des expressions spécifiées.

[56] *Une vieille France* peut être une allusion à *la vieille Europe*, avec toutes les représentations que ce syntagme évoque.

(287)

Dimanche soir, un nouveau coup a été porté à **une** vieille **France** qui n'en portait même plus le nom. Le jour venu, nous l'enterrerons sans regret. Pour la remplacer par **une** autre **France**, qui piaffe d'impatience : la nôtre. (F, 04.07.00)

Dans cette optique, dire *la France a trahi la France*[57] n'est point un non-sens. Une France peut trahir une autre, tout comme un Israël peut affronter un autre Israël car, « à l'inverse d'une compréhension étroite, qui suggérerait un lien 'rigide' et immuable du Npr avec son référent, le Npr s'avère apte à véhiculer des représentations différenciées, voire contradictoires, de l'individu désigné. » (Siblot 1997a : 15) :

(288)

Israël contre **Israël** (MD, 01.02, titre)

Dans ce titre, le nom de pays (devrait-on dire « les noms du pays » ?) évoque une multitude de discours au sujet du conflit du Proche Orient et des négociations israélo-palestiniennes : des discours, à commencer par ceux des autorités israélienne et palestinienne, qui peinent à trouver un compromis, une solution ; des discours, politiques ou autres, qui cherchent à fixer des identités dans un territoire où la nation ne fait pas l'état. Le nom de pays est le seul moyen, linguistique et politique, de cohésion. Le nom actualise alors, à travers la structure syntaxique du titre, la sentence « guerre fratricide ». Sentence qui, à son tour, peut *subir* des allusions diverses et venir de camps opposés... Mais la prise de position reste transparente, notamment grâce au contexte de production (support et situation extralinguistique), le nom se chargeant des idéologies[58] transverses. C'est probablement ici que convient le mieux la définition du mot en tant qu'arène où se livrent des combats idéologiques :

> « Chaque mot, nous le savons, se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. Le mot s'avère, dans la bouche des individus, le produit de l'interaction vivante des forces sociales. » (Bakhtine 1977 [1929] : 67)

Les mots « expriment des *visions* » (Siblot 1998 : 33) complexes que l'aspectualisation permet d'identifier. C'est ainsi que la France de la chronique de Jacques Attali confronte deux aspects, l'un correspondant à l'idéal du pays unitaire

---

[57] Enoncé non-attesté, mais construit à partir des réflexions concernant les emplois « métonymiques » et de fractionnement des noms de pays. L'énoncé s'inspire aussi des allocutions de Pétain et de de Gaulle pendant la guerre, où les mots, bien qu'étant souvent les mêmes, ne véhiculaient pas les mêmes sens, ni les mêmes valeurs argumentatives, et la France de l'un n'était pas la France de l'autre (*cf.*, pour une analyse de ces textes, Adam 1999).

[58] À la suite de Van Dijk (1996 : 28), nous définirons l'idéologie comme un système sociocognitif de représentations partagées par une communauté donnée.

que le discours et l'interdiscours alimentent, l'autre correspondant à un « spectre » qui se lit entre les lignes : la perte de l'identité nationale et la dictature des minorités :

(289)

a) Ce qui vient de se passer avec la Corse s'attaque donc au coeur de l'identité nationale. (E, 27.07.00)

b) Si la réforme de la Corse entre en vigueur, cela en sera fini de l'exception française. Une exception qui protégea pendant mille ans notre pays de la dictature des minorités, qui est le pire ennemi de la démocratie. (E, 27.07.00)

La menace de la dictature des minorités est un élément-clé du substrat dialogique de l'énoncé attributif « transformer la France en une grande Belgique ou en une petite Russie ». Si l'aspectualisation de la nomination permet de reconstruire le cheminement des représentations qui s'attachent au référent de *une/la France*, il reste à expliquer le rapprochement par analogie de *la France*, de *Belgique* et de *Russie*.

9.2.3.2. Reconstruction intertextuelle des représentations

Pourquoi la Russie et la Belgique ? L'intertexte du numéro du 27 juillet 2000 de *L'Express* n'est en mesure de nous fournir aucune explication. Dans ce numéro, on ne se « souvient » de la Belgique que pour parler d'expositions de tapisseries ou de trafiquants, mais point de dictature des minorités ; et si on parle d'un combat en Russie, page 32, il s'agit de celui de Poutine contre les oligarques des années Eltsine. C'est donc dans l'intertexte du discours de presse que nous allons chercher les motivations de ce choix.

La chronique de Jacques Attali s'inscrit avant tout dans la chronologie de notre corpus de base[59] : parue le 27 juillet, elle permet un sondage récursif des articles parus dans les six titres de presse étudiés entre le 1er et le 27 juillet 2000. La question qui se pose est de savoir si *la dictature des minorités* est un sujet de l'actualité de cette période. La recherche par mots-clés – *Belgique / dictature des minorités* et *Russie / dictature des minorités* – n'a donné aucun résultat : sur l'ensemble du corpus[60], une seule occurrence de *dictature des minorités* a été attestée, celle de la chronique. On a pu révéler en revanche un nombre important d'articles qui intègrent la Belgique et notamment la Russie à des moments discursifs importants. Dans l'optique des hypothèses exposées en 9.1.2.5., nous avons suivi

[59] Nous rappelons que ce corpus comprend les articles parus dans six titres de la presse nationale française du 1 au 31 juillet 2000.

[60] Nous avons également pris en compte les articles parus après la date du 27 juillet, pour vérifier si le thème de la dictature des minorités est repris par la suite.

cette piste de recherche et étudié de plus près les co(n)textes d'actualisation des noms *(la) Belgique* et *(la) Russie*.

De tous les aspects de la Russie que le discours de presse actualise, il s'en dégage un qui pourrait être rapproché des représentations d'une dictature des minorités : c'est l'image de la Russie en conflit interne. Les articles traitant de ce sujet sont en nombre important, ce qui permet de consolider quantitativement les représentations. Les fiches documentaires des articles, qui étiquettent les événements relatés en termes de *situation politique intérieure : terrorisme, région, république fédérée*, nous fournissent des mots-clés susceptibles de servir de point d'appui à de nouvelles recherches intertextuelles. En mettant en regard des moments discursifs et des mots caractérisant les événements, nous avons pu reconstituer une « logique » intertextuelle de la cristallisation d'une représentation bien définie de la Russie en conflit interne.

L'image de la Russie en conflit interne s'inscrit avant tout dans l'historique des événements. Le 2 juillet 2000 – alors que la guerre en Tchétchénie[61] dure depuis 9 mois déjà –quelques attentats kamikaze font plusieurs dizaines de morts. Tous les titres de presse, excepté le mensuel *Le Monde diplomatique*[62], s'emparent de l'événement et en font un moment discursif saillant sur toute la période. On voit surgir, dans le discours de presse, le « problème tchétchène ». Pour *L'Express* (13.07.00), qui cite les paroles d'un « spécialiste de la Russie », « le 'problème tchétchène' demeure, sous 'forme aggravée', bien plus qu'un problème, '*un piège*' ».

(290)

Caucase. Le piège tchétchène. (E, 13.07.00, titre)

Le piège tchétchène serait-il le « nom » de la dictature des minorités en Russie ? Les données intertextuelles semblent le confirmer. Plusieurs titres de presse, tels *Le Point, Le Figaro, Libération, Le Monde* commentent, expliquent, développent ce moment discursif sous plusieurs angles. *Le Monde* fait remarquer le désarroi de la Russie face à ces attentats :

(291)

Les attentats-suicides [de Tchétchénie] visant les forces russes ont plongé le Kremlin[63] dans **le désarroi** (M, 06.07.00, sous-titre)

---

[61] La Tchétchénie est une République autonome qui fait partie de la Fédération de Russie et qui clame son indépendance depuis le démantèlement de l'URSS. Depuis, des conflits et des guerres se succèdent dans la région, mais le conflit était déjà d'actualité dans la Russie tsariste.

[62] Qui « rate » de fait l'événement, car il est publié bien avant le 1 juillet.

[63] *Le Kremlin, Moscou* et *la Russie* ne font plus qu'un dans ces contextes.

Le 4 juillet, *Libération* titre :

(292)

Les Russes **criblés** en Tchétchénie. (L, 04.07.00, titre)

Cependant, le « problème tchétchène » n'est que le prototype des problèmes internes de la Russie. On révèle ainsi dans *Le Figaro* un exemple extrêmement intéressant, qui fait allusion à la dictature des minorités en évoquant les rapports de la Russie avec une autre République autonome, le Bachkortostan :

(293)

Le Bachkortostan, une République qui **se joue** de Moscou. (titre)
Il est une terre, au sein de la Fédération de Russie, où il est interdit de manifester en faveur de Poutine et de sa réforme du "pouvoir vertical". (F, 28.07.00)

Au fil des textes, la Russie apparaît comme un grand pays[64] – cela expliquerait le choix de l'enclosure *petite* (*une petite Russie*) dans notre chronique – rongé de l'intérieur par des problèmes politico-administratifs, et qui peine à gérer l'organisation fédérale formée d'un grand nombre de Républiques autonomes.

Le cas de la Belgique est bien différent. Dans les limites du corpus de juillet 2000, un seul article fait allusion à des conflits régionaux et ethniques – dépassés, croît-on – en Belgique. Il s'agit d'un commentaire des paroles du chef du gouvernement flamand Patrick Dewael relevé dans *Le Point* sous le titre *Le nouveau style flamand* :

(294)

"La Flandre doit **tourner la page**, et pas de manière crispée ; avec un esprit ouvert". [...] En d'autres termes, il faut **en finir avec un revanchisme** qu'avaient fait naître des décennies de sous-développement économique (alors que la Wallonie prospérait) et de mépris des francophones à l'égard de la langue et de la culture flamandes. (P, 21.07.00)

Le texte semble miser sur les savoirs de lecteurs, *tourner la page* et *en finir avec le revanchisme* étant un terrain propice pour la construction des présuppositions concernant surtout le passé. La proximité géopolitique de la Belgique fait que sa situation est certainement mieux connue en France que la situation de la Russie. Mais le « problème » des minorités en Belgique n'est pas vraiment d'actualité dans le discours de presse. Ces différences suggèrent que différents types de mémoire sont convoqués dans l'actualisation des représentations concernant la Belgique et la Russie.

[64] Grand aussi, car il fait partie du G8 et participe au sommet d'Okinawa, un autre moment discursif de juillet 2000.

9.2.3.3. Les « domaines de mémoire »

En traversant les discours, les noms ne cessent de s'imprégner de sens nouveaux. C'est bien une mémoire construite dans et par le discours qui fait écho dans le nom *la Russie*. Une mémoire dont les traces peuvent être retrouvées en amont du discours (*cf.* les dates de parution des articles cités) et en aval, d'un article à l'autre, au fil du développement des moments discursifs. Les mots ont une mémoire, comme l'a montré Moirand (2003a) et dans le cas de *la Russie* il s'agit d'une mémoire discursive à moyen terme, une *mémoire de l'actualité*.

L'exploitation de la mémoire de l'actualité est stratégique pour la consolidation de l'argumentation. On retrouve le même ton dans la chronique de J. Attali que dans les articles traitant du problème tchétchène, ainsi que la peur de se voir attaqué dans le sacro-saint de la nation française :

(295)

Ce qui vient de se passer avec la Corse **s'attaque** donc au coeur de l'identité nationale. (E, 27.07.00)

On parle de *conséquences ravageuses, criminalisation* et *débordements*, les trois pouvant qualifier aussi bien la situation actuelle en Russie et la situation en passe de s'installer en France, si la réforme de la Corse passe.

Pour ce qui est de la Belgique, le discours semble miser sur la *mémoire historique* du lecteur, ou plutôt sur la mémoire qui est constitutive du sens du nom de pays dans la conscience des locuteurs du français. Une mémoire à pouvoir évocateur qui ne saurait faire abstraction des discours qui ont été tenus sur la Belgique, mais bien avant la date de parution de la chronique. Cette mémoire historique s'intègre peut-être à l'Histoire dont l'énonciateur tire des enseignements :

(296)

Mais l'Histoire nous apprend que ce qui se passe en Corse devient très vite la loi des autres régions. (E, 27.07.00)

Cependant, le conflit est apaisé, la rancune consommée, même si Wallons est Flamands restent sur leurs positions identitaires et que la Belgique ne correspondra jamais à l'idéal de l'État-nation. Le déploiement des événements en Belgique expliquerait pourquoi *une grande Belgique* serait de toute manière une meilleure alternative qu'*une petite Russie*.

9.2.3.4. Choix des noms et positionnement idéologique

L'intertexte, à travers les différents titres de presse, révèle les traces du dialogisme constitutif qui construit le sens métaphorique des toponymes *la Belgique* et *la Russie*.

Mais le choix des noms en position attributive relève déjà du dialogisme, car « nommer c'est nécessairement prendre position à l'égard de ce que nous désignons » (Siblot 1998 : 33). Les noms choisis ne sont que la partie visible d'un iceberg[65] de négociations, de contradictions, de possibilités abandonnées ou niées : d'une part, comme le mentionne Bakhtine, « nous ne pouvons pas déterminer notre position sans la rapporter à d'autres positions » (Bakhtine 1984 [1979] : 299) ; d'autre part, « tout ce que nous voulons signifier entre en résonance dialogique avec tout ce que nous voulons *ne pas* signifier » (Détrie 2001 : 168).

Le premier choix est référentiel, qui fait assimiler la Belgique et la Russie, plutôt que tout autre pays, à des dictatures de minorités. S'agit-il d'un effet de saillance ou d'un positionnement idéologique ? La question mérite d'être posée, car d'autres « candidats » à l'emploi prédicatif sont avancés par le discours de presse. L'Espagne, par exemple, synthétise une représentation concurrente d'une « dictature des minorités » telle qu'elle est présentée dans la chronique des attentats de l'ETA dans le Pays basque espagnol (notamment mi-juillet 2000). Malgré la proximité temporelle de ces événements et de la proposition de la réforme administrative en France, malgré la proximité géographique, le nom *Espagne* n'est pas choisi. Dans ces conditions on est tenté de dire que, fût-il inconscient, le choix est bien réel. Surtout que la situation au Pays basque espagnol est abordée par *L'Express* dans le même numéro du 27 juillet :

(297)

> Ce chant d'optimisme, entonné par tous, ne comporte qu'une fausse note, mais retentissante : la situation au Pays basque. **Le défi lancé à la démocratie par les terroristes** d'ETA, qui soumettent actuellement le pays à **des attentats** quasi quotidiens, reste, après le chômage, le deuxième motif de préoccupation des Espagnols. En l'absence d'issue satisfaisante, comment ne pas parler de **tragédie** ? Il n'y a pas de solution policière : malgré les coups de filet et les incarcérations (372 etarras purgent leur peine en prison), **le vivier d'extrémistes assassins** se renouvelle sans peine. La sortie politique tentée par les nationalistes modérés du PNV – une main tendue aux radicaux en échange de l'arrêt de leurs **crimes** - a échoué. Reste pour ceux-ci à tirer les conséquences d'un double discours qui n'a que trop entretenu **la violence**. Peut-être à l'occasion d'une relève de leurs chefs de file, sous la pression de la base. C'est aux Basques, aujourd'hui, qu'incombe la responsabilité d'ancrer une fois pour toutes l'Espagne dans la normalité. Sous peine de rater le nouveau Siècle d'or qui s'annonce. (E, 27.07.00)

Le choix est donc forcément déterminé par une prise de position par rapport aux événements de l'actualité tels les attentats de l'ETA en Espagne et « le problème tchétchène » en Russie. Le deuxième choix est donc idéologique, révélation d'une

[65] On peut interpréter cette métaphore comme une allusion à l'exemple de *blending* (Turner et Fauconnier 2000) cité en 9.1.2.4. Mais il s'agirait alors d'une allusion imagée détournée, indiquant que tout processus linguistique prend appui sur des substrats complexes et des rencontres inédites.

prise de position à l'égard des événements. Faire figurer *Russie* dans une structure métaphorique qui met en garde contre « la dictature des minorités » signifie poser d'emblée que la Tchétchénie est un « piège » (E, 13.07.00), ainsi que le montrent des expressions telles que :

> *guerre, résistance des indépendantistes, activistes de la guérilla, troupes fédérales* (E, 13.07.00 ; P 07.07.00 ; F, 06.07.00, etc.)
>
> (→ la Tchétchénie est un territoire russe ; condamner l'opposition tchétchène)

En revanche, l'ensemble suivant dresse un portait tout à fait différent des protagonistes et donne lieu à une interprétation différente des événements relatés :

> *pays occupé, « guerre coloniale »*[66] *(paroles empruntées à Hubert Védrine), torture, massacres, viols, victimes, droits de l'homme*[67] (M, 05.07.00, 06.07.00 ; L. 05.07.00 ; P. 07.07.00, etc.)
>
> (→ la Tchétchénie est un territoire autonome, qui a le droit à l'autodétermination ; une guerre sale y est menée)

Le conflit idéologique est bien réel. *Le Monde* et surtout *Libération* entremêlent ingénument les deux prises de position idéologiques qui opposent la « dictature des minorités » au « non-respect des droits de l'homme ». Le thème des droits de l'homme en Russie et en Tchétchénie est évoqué dans *Le Monde* du 5 juillet et constitue le sujet de l'éditorial du 6 juillet intitulé *En Tchétchénie, le pire* :

(298)

a) Mais les plus **malmenés** restent à l'heure actuelle les Tchétchènes. Dans son rapport pour l'année 2000, Amnesty International dénonce : "le mépris évident des forces russes pour le droit international humanitaire et **l'attitude discriminatoire des autorités qui ont pris les Tchétchènes pour cible**, notamment à Moscou". Citant, sur la foi de nombreux témoignages recueillis, des cas de **bombardements sans discrimination contre des civils, des attaques contre les hôpitaux, ainsi que l'internement en masse dans des "camps de tri"** l'organisation basée à Londres déplore : "tout semble indiquer que le gouvernement s'est lancé dans une campagne visant à **punir un groupe ethnique dans son ensemble**." (M, 05.07.00)

b) Les États dotés de satellites d'observation savent très bien ce qui se passe en Tchétchénie : **bombardements lourds quotidiens, "ratissages" dans la population civile, torture généralisée.** (M, 06.07.00)

C'est *Le Monde* du 13 juillet qui offre une des représentations les plus fortes de l'opposition idéologique, représentation qui renverse la situation en re-

---

[66] Écho retracé, en amont, dans un autre emploi métaphorique, *Le Vietnam de Eltsine* (Le Nouvel Observateur 25.01.1996, cité par Siblot et Leroy 2000).

[67] Il n'y a pas de coupure nette entre les deux listes de désignations, ni entre les positions des titres de presse à ce sujet ; d'ailleurs, les atténuations et prises de distance telles les guillemets dans *« rebelles »* et *bases « terroristes »* sont courantes.

caractérisant la Russie, d'après les paroles d'André Glucksmann[68] : ce n'est plus un pays torturé par la dictature des minorités qui est donné à voir, mais « le plus grand État voyou du 21e siècle » :

(299)

> LE PHILOSOPHE André Glucksmann (photo) a passé, clandestinement, un mois en Tchétchénie. Il en rapporte, pour Le Monde, un témoignage bouleversant. Il "prend par la main nos têtes couronnées, nos chanceliers et nos ministres" pour leur montrer le supplice infligé aux Tchétchènes et "l'émergence du plus grand État voyou du XXIe siècle", **la Russie**. (M, 13.07.00)

Il y a là non plus dialogisme de la nomination sous forme de discours habitant les mots, mais *dialogisme multidirectionnel* (Moirand 2005 : 6) : ce sont « les *discours*, les *énoncés* et les *mots* eux-mêmes[69] » qui interagissent. Plus encore, ce sont des idéologies qui interagissent, dans un cadre macrodialogique élargi au domaine social[70] qui laisse des voix contradictoires s'exprimer au sein d'un seul et même nom. L'allusion est « inévitable » (Authier-Revuz 2000 : 229) et souvent indépendante des intentions des locuteurs. *La Russie* peut évoquer la dictature des minorités comme elle peut évoquer le non-respect des droits de l'homme ; et, comme rien n'est trop simple avec les mots traversés par le dialogisme, « arènes » de conflits et de négociations, dans un autre ordre d'idées, la dictature évoquée peut être celle du Kremlin :

(300)

> « POUTINE Le chef du Kremlin s'attaque aux médias, à l'oligarchie et aux potentats régionaux. Les Russes craignent un retour à la dictature » (F, 03.07.00, titre)

L'idéologie contamine le nom de pays et le conflit axiologique se trouve au centre même de la nomination. Ainsi se révèle la *dialectique interne* du signe, car « *dans tout signe idéologique s'affrontent des indices de valeur contradictoires*[71] » ; ce que Bakhtine (1977 [1929] : 44) appelle la *pluriaccentuation* sociale du signe

---

[68] Comme il a déjà été mentionné, le discours médiatique est marqué par l'hétérogénéité des points de vue, l'idéologie étant celle d'une personnalité politique, scientifique ou mondaine. Le discours de presse adhère à cette idéologie, s'y oppose ou bien essaie de rester neutre vis-à-vis d'un point de vue. C'est ce qui fait la richesse de la presse, car il est possible d'y retracer le dialogisme et de l'appréhender dans toute sa complexité.

[69] Les italiques apparaissent dans le texte original.

[70] Le macrodialogisme de Bakhtine se limite en principe à un conflit idéologique au sein du roman : il s'agit d'un dialogisme *personnifié*, car des personnages concrets véhiculent des idéologies ; d'un dialogisme *intertextuel*, car limité au cadre d'une seule production littéraire (*cf.* Silin 2001 : 125). Élargir le cadre d'expression du dialogisme idéologique nous semble utile lorsque l'identification des communautés véhiculant telle ou telle position idéologique est possible. Dans le contexte actuel, les « camps » revendiquent souvent leur identité – pacifistes, mondialistes, altermondialistes, etc. – et cela permet de « personnifier » les positions idéologiques. Les mots, « les mêmes » pour tous les locuteurs, sont appropriés par les diverses communautés avec des valeurs différentes (*cf.* Pêcheux 1975 : 22). C'est une piste à creuser…

[71] En italiques dans la traduction de Bakhtine.

idéologique. Le découpage référentiel est le produit d'un point de vue, et c'est la somme des points de vue qui constitue la représentation la plus complète de l'objet, même si elle risque d'être contradictoire, car exprimant un conflit de positions.

9.2.3.5. La « rencontre » : aspectualisation, métaphorisation, idéologie

Comme l'aspectualisation du référent donne à voir des points de vue différents, il est fréquent de trouver, dans des contextes proches ou plus éloignés, des oppositions révélatrices de positionnements divers. Souvent, un seul aspect correspond au « monde réel », tandis que l'autre (ou les autres) représentent plutôt des mondes contrefactuels : projets, idéaux, rêves, etc. Un des aspects évoqués, celui considéré comme relevant du « monde réel », apparaît en filigrane des emplois prédicatifs.

Dans le corpus de juillet 2000 on trouve deux occurrences d'aspectualisation de *Russie* qui révèlent des représentations en conflit :

(301)

a) Dans son premier discours annuel, samedi devant le Parlement, le président russe Vladimir Poutine a fermement défendu sa vision d'une **Russie** dirigée par un pouvoir fédéral fort, indépendant des pressions extérieures comme intérieures. "Le seul choix pour la Russie est celui d'un pays fort et sûr de lui", a déclaré le Président. (L, 10.07.00)

b) L'idée qu'une **Russie** incapable depuis dix ans de se soigner elle-même réparerait les dégâts et les crimes qu'elle commet à l'entour fait franchement rigoler. (M, 13.07.00)

La première Russie est celle de la *vision* de son président, V. Poutine, la deuxième est celle décrite par André Glucksmann, qui a passé « Un mois dans le ghetto tchétchène[72] ». C'est le point de vue des Tchétchènes qui transparaît dans cette dernière représentation, même si l'énonciateur n'est pas cité : A. Glucksmann fait parler des gens, civils ou soldats, et dans le texte, il est parfois difficile de déceler les paroles de l'auteur de celles de ses interlocuteurs. L'énoncé ainsi construit devient, grâce au contexte, un concentré de sens, qui présente la Russie, victime de la dictature des minorités selon certains, État voyou selon d'autres, comme un pays incapable de gérer sa situation. Cet aspect de la Russie est repris dans l'emploi métaphorique d'*une petite Russie*.

Le lien entre le découpage référentiel et l'emploi métaphorique des noms de pays ressort avec plus de netteté encore dans l'exemple ci-dessous :

(302)

L'évolution vers une **France** fédérale n'est pas pour demain. Mais si cela se faisait, la Corse n'aurait pas à s'en louer. Cette transformation mettrait fin à la

[72] Titre de l'article.

> solidarité nationale et ouvrirait le champ à l'égoïsme des régions riches qui, comme la Padanie en Italie, ne voudraient plus payer pour les régions pauvres, comme l'est malheureusement la Corse. (F, 29.07.00)

On comprend dès lors que l'évolution vers *une France fédérale* signifie *la fin d'une France*, celle qui lui est opposée, qui est construite par un point de vue différent et qui véhicule une idéologie différente, à travers les discours qui sont inscrits dans le nom. La fin d'une France présage ainsi une autre France, qui pourrait à son tour déclencher un emploi métaphorique, étant donné qu'il n'existe pas de parangon établi une fois pour toutes. Une France comme l'autre pourraient évoluer vers un emploi métaphorique et représenter soit l'État-nation misant sur la solidarité nationale soit l'État fédéral taraudé par les conflits internes, tant économiques que politiques. *Une France* pourrait ainsi prendre la place d'*une grande Belgique* et d'*une petite Russie* ou, plutôt, compléter la liste des événements marquants pour l'actualité médiatique et pour l'Histoire qui est reflétée par le discours de presse[73]. Le circuit métaphorique est ainsi clos.

Bilan

Les propriétés du référent ne constituent pas le sens d'un nom de pays ; elles peuvent en revanche contribuer à la construction du sens. Tel est le constat qui s'impose au terme d'une étude discursive des structures attributives à valeur métaphorique mettant en rapport deux ou plusieurs noms de pays : *transformer la France en une grande Belgique ou en une petite Russie*.

Les structures attributives sont un lieu privilégié de construction de sens. De fait, les verbes attributifs mettent en relation des noms qui désignent des référents différents ayant une propriété en commun ; les deux noms sont ainsi amenés à désigner une propriété partagée. Le fait que les noms de pays servent à spatialiser et à localiser des événements dans le discours de presse favorise la sélection d'événements en tant que propriétés des référents. Dès lors, le rapprochement attributif des noms de pays est conditionné par les discours qui sont tenus au sujet des événements et correspond à l'entretien d'un stock culturel de représentations et de jugements portant sur les événements du monde.

Or, tout discours portant sur un événement révèle forcément un positionnement, un point de vue qui peut s'inscrire dans le nom. De ce fait, le nom de pays en emploi métaphorique n'est ni transparent, ni traductible : c'est un mot-

[73] N'est-ce pas le risque contre lequel la chronique de J. Attali nous met en garde ?

événement qui rappelle les divers positionnements discursifs, un « produit idéologique qui réunit l'objet et sa valeur » (Peytard 1995 : 45). Le nom de pays est un *idéologème* (Bakhtine 1977 [1929] : 210, 220 et 1984 [1979] : 8), dans le sens où il renvoie à un fonds de représentations socialement et historiquement situées ; le choix du nom en position prédicative, tout comme le choix d'utiliser un nom de pays en tant que concentré de sens et de positionnements, sont déterminés par le cadre socio-discursif et historique.

Les noms de pays sont à la fois produits et outils dialogiques : en tant que mots-événements, tour à tour espaces (arènes…) et acteurs, ce sont des concentrés de discours antérieurs et des prismes de discours transverses aux moments discursifs de la presse. Si on ramène le dialogisme à l'échelle du nom, on peut appréhender une multitude de contextes d'actualisations et de discours transverses : plus l'unité est petite, plus les contextes d'actualisation sont divers et complexes. Le dialogisme d'un énoncé est constitué de mots et de discours antérieurs ou à venir, alors que le dialogisme d'un mot est constitué de discours.

Cependant, un mot peut s'inscrire dialogiquement dans un autre mot, du fait des rencontres discursives. On a alors affaire à des associations entre des valeurs et des représentations, et à des opérations d'inférence, d'abstraction et de généralisation favorisées par le contexte idéologique. Puisque le dialogisme est appréhendé dans un contexte historique et social, il peut se « nourrir » des concepts et des stéréotypes qui circulent dans une communauté à une époque donnée ; dans un contexte précis de l'Histoire et dans le cadre d'un type de discours, le dialogisme intègre des opérations socio-cognitives. Tant la production que l'interprétation de ce type d'énoncés s'appuient sur l'expérience discursive des locuteurs. Cette expérience discursive comprend des données linguistiques sous forme de marques et de formats, des données dialogiques qui sous-tendent les choix de nomination et les positionnements idéologiques produisant des données conceptuelles sous forme de représentations. Se pose alors la question d'un dialogisme « mémoriel », car mémoire collective et mémoire discursive se rencontrent dans les noms de pays habités par des discours et par des représentations.

◊ La nomination singularisante n'est pas exclusivement référentielle : les emplois des noms de pays rendent compte non seulement de la configuration représentationnelle du domaine de référence, mais aussi – sous forme de représentations dialogiquement construites – des propriétés spécifiques de certains référents ; dans ce sens, les noms de pays peuvent être descriptifs.

Tout d'abord, nous avons constaté que se mettent en place, au fil du temps, des répertoires de formes appellatives destinées à identifier, en principe, un seul et même référent : *la Birmanie, le Myanmar, le Pays des Mille Pagodes*. Ces formes appellatives sont spécialisées en discours : un contexte spécifique – idéologique, chronologique, événementiel – peut convoquer une forme appellative et exclure ou mettre en retrait une autre. Ainsi, selon les énonciateurs et les contextes, *la Bessarabie* peut identifier la Moldavie actuelle en tant qu'ancienne partie de la Roumanie, la Moldavie à une époque donnée de son histoire, la Moldavie en tant que foyer d'émigration, etc. L'existence de ces paradigmes semble refléter le besoin communicatif d'aborder un référent de plusieurs points de vue, de rendre compte d'aspects différents et d'exprimer un positionnement vis-à-vis de celui-ci.

Le rôle du discours est capital dans la spécialisation et la stabilisation de ces formes appellatives. Les représentations qui, attachées au référent, finissent par s'attacher au nom, sont construites dans ou véhiculées par les discours. En fixant des représentations, le discours assure la médiation entre le nom et le référent ; les propriétés sont ainsi conceptualisées. Qu'elle soit dialogique ou iconique (de l'ordre des images plutôt que de l'ordre des discours), la médiation permet d'accorder aux formes appellatives un statut descriptif sans les assimiler à des étiquettes ; sujettes à conceptualisation et à spécialisation discursive, les formes appellatives constituent de vrais systèmes d'oppositions.

D'autres particularités du référent – tels les événements ayant eu lieu dans un pays – peuvent contribuer à la construction du sens des noms de pays : *une autre Bosnie, une petite Russie*. C'est encore à travers les discours dans lesquels les noms de pays localisent et sémiotisent des événements que les propriétés deviennent représentations. Le nom de pays est de ce fait un *mot-événement* chargé de sens : il charrie des discours et des positionnements vis-à-vis des événements, il reflète l'idéologie et condense la mémoire d'une société et d'une époque ; en tant que tel, le nom de pays fait partie de la culture.

On constate ainsi que le nom de pays peut être descriptif en vertu des propriétés de son référent et grâce au travail du discours ; le contenu descriptif du nom est dès lors partagé par la communauté dans laquelle circulent les discours qui le chargent de mémoire. Par ailleurs, les fils de mémoire qui se tissent dans le mot prennent appui sur son substrat sémantique, c'est-à-dire sur les pôles */lieu/* (localisation des événements) et */pays/* (positionnements idéologiques vis-à-vis d'un pouvoir politique, par exemple). Une continuité des valeurs sémantiques se met en place et nous autorise à maintenir l'hypothèse d'un noyau de sens unitaire.

EN GUISE DE CONCLUSION…

Trois objectifs ont structuré cette recherche. Premièrement, on a tenté de proposer une étude du nom de pays, complémentaire aux études et aux théories linguistiques du nom propre traitant presque exclusivement des anthroponymes et tendant ainsi à niveler les domaines de référence. Deuxièmement, on a envisagé une étude discursive du nom de pays afin de rendre compte de son fonctionnement sémantique. Enfin, on a voulu montrer que le nom de pays est porteur de sens. Au fil de la recherche, les deux premiers objectifs ont été intégrés au dernier. Cette approche a donné lieu à une archéologie du sens du nom de pays dans le discours de la presse française, anglophone, roumanophone et russe. Le nom de pays a été ainsi appréhendé comme un lieu d'observation des phénomènes de construction, de régulation et de modulation de sens. La confrontation des données discursives et des données théoriques a permis de mettre au jour un certain nombre de particularités inédites du nom de pays.

Nous avons commencé par une tentative de définition de l'objet *nom de pays* dans le cadre de la catégorie des noms propres. Il est apparu que la délimitation de la catégorie du nom propre s'appuie généralement sur des considérations prototypiques qui placent l'anthroponyme au centre des préoccupations linguistiques et qui minimisent la continuité entre les diverses sous-catégories de noms propres ainsi que la porosité entre noms propres et noms communs. Au terme d'une étude morphosyntaxique et sémiotique, on a pu constater que les noms de pays constituent bien une sous-catégorie des noms propres, tout en se distanciant du noyau-prototype de la catégorie : anthroponyme, forme monolexicale non descriptive (sic) et non déterminée en français. En fait, la plupart des noms de pays ont, dans toutes les langues étudiées, des formes brèves (*la Chine, la Suisse, le Togo*) et des formes polylexicales descriptives (*la République populaire de Chine, la Confédération*

suisse, la République togolaise). Exception faite de quelques noms de pays-îles et du nom *Israël*, les noms de pays portent généralement l'article en français, et cela les rapproche du format morphosyntaxique des noms communs. En mettant en regard ces particularités et les critères qui sont généralement convoqués pour l'analyse des noms propres, nous avons été amenée à nous interroger sur les frontières de la catégorie du nom propre ainsi que sur le statut du nom de pays ; il existe en effet au moins autant de différences entre les noms de pays et les anthroponymes que de similitudes entre les noms communs et les noms propres. Du point de vue méthodologique, cela implique que l'étude d'un type de noms propres doit évaluer soigneusement les représentations doxiques attachées à la catégorie des noms propres et prendre en compte les marques linguistiques qui cernent un domaine de référence donné. Ce constat nous a permis de nous détacher d'une série de postulats concernant la nature des noms propres et de montrer que le nom de pays est intégré au système de la langue, aussi bien au niveau morphosyntaxique (présence de l'article en français, flexions casuelles en roumain et en russe, dérivation, néologie) qu'au niveau lexical (rapports d'équivalence et de méronymie, spécialisation contextuelle des formes complexes et des formes brèves). Dès lors, la question du sens d'une unité intégrée au système de la langue s'est posée de plein droit.

Cette constatation nous a amenée à penser l'identité linguistique du sens, questionnement qu'on peut résumer sous la forme suivante : quel(s) type(s) de sens pour les noms propres ? Traditionnellement – si toutefois on reconnaît un sens aux noms propres – soit on l'assimile à la description du référent, soit on propose un sens instructionnel en guise de réponse. En schématisant une conception tridimensionnelle du sens, comprenant à la fois les représentations se rapportant au domaine de référence, le savoir encyclopédique enregistré dans la mémoire collective des locuteurs et la détermination contextuelle, nous avons cherché à incorporer à l'étude du nom de pays quelques acquis récents de la sémantique. Dans une optique plus globale, on a voulu ainsi contribuer à l'avancée d'une problématique du sens des noms propres. Grâce à la conception tridimensionnelle du sens, nous avons pu appréhender le nom de pays comme un nom historique, donnant accès à son référent par le biais d'une production discursivo-descriptive et appartenant à la sphère publique de communication.

Le caractère historique du nom de pays, son rattachement à un fonds collectif de savoirs et de représentations, nous ont aiguillée vers une approche discursive et l'analyse d'un corpus de presses nationales provenant de six pays différents. Ce

corpus a été à la fois un lieu d'observation et un lieu de réflexion. La co(n)textualisation des emplois des noms de pays a fait émerger des phénomènes sémantico-discursifs qui ont étoffé notre problématique, en déplaçant légèrement la perspective. Il s'est avéré que les noms de pays sont parfaitement intégrés aux discours qui les actualisent : ils participent pleinement à la construction du sens et à la configuration discursive des événements médiatiques. Nous avons ainsi couplé à une définition en termes de *produit discursif* – le nom de pays historique – une description en termes d'*outil discursif* – le nom de pays « enrôlé » dans le discours médiatique.

Le fonctionnement discursif est la pierre de touche de la description des noms de pays en tant que catégorie linguistique. En postulant que l'usage discursif est à même de rendre compte du potentiel sémantico-référentiel des noms de pays, nous avons voulu vérifier si l'étiquette que leur donne le sens commun – « nom de lieu », ou « toponyme » – leur convient. Nous avons conclu que les noms de pays sont bien des noms de lieux et on a pu voir que le discours de presse exploite régulièrement les noms de pays à des fins de localisation. Premièrement, employés dans les titres de rubriques ou de sous-rubriques, les noms de pays mettent en place des espaces sémiotiques et contribuent ainsi à la mise en page des événements relatés par la presse. Ainsi la forme *CHINE*, sans article et en position de titre de sous-rubrique, localise l'événement relaté tout en le sémiotisant. Deuxièmement, les noms de pays initient des univers de discours qui situent des événements ou des propositions ; ils segmentent et structurent ainsi les textes des articles en leur assurant une cohérence. Les événements et les phénomènes relatés se rapportent souvent à plusieurs pays – le statut de la langue officielle en France, en Allemagne, en Belgique ; le statut des minorités nationales en Roumanie, en Russie, en Belgique, etc. – et le discours de presse fait appel aux noms de pays en position locative pour les distinguer ou pour les rapprocher. Troisièmement, le nom de pays peut être un autodésignatif indexical, *(en) France* renvoyant, dans la presse française, à l'espace de production discursive et au lieu où se situent les événements relatés :

> Risques et catastrophes, marée noire de l'Erika, tempêtes et inondations en **France**, tremblements de terre en Turquie et au Mexique, accident nucléaire au Japon... (E, 27.07.00)

La qualité indexicale des noms autodésignatifs est encore plus évidente face à des formes désignatives topocentriques comme *outre-Atlantique, outre-Manche, outre-Rhin*. Ce fonctionnement montre que la spatialisation est sous-tendue par des

représentations locatives en termes du Même (autodésignation) et de l'Autre (formes topocentriques).

Toponyme, le nom de pays est également un signe identitaire. Ce constat a guidé l'analyse des emplois non locatifs des noms de pays que nous avions relevés dès l'entrée dans le corpus. On trouve un nombre important d'emplois que nous avons appelés *actantiels* dans le discours de presse. Les noms de pays identifient dans ces cas les acteurs des événements relatés :

> **L'Allemagne** baisse l'impôt de 291 milliards de francs en sept ans (M, 17.07.00, titre)

Les acteurs peuvent appartenir à des domaines de référence variés : habitants, gouvernement, dirigeants, agents économiques, équipes sportives. Nous avons proposé une interprétation unitaire pour tous ces emplois, car il s'agit en fait d'entités représentantes ou représentatives du pays. On a affaire à des noms de *pays* qui identifient des entités appartenant à cette catégorie, dans leur globalité ou sous divers aspects. Les emplois actantiels synthétisent la valeur collective et institutionnelle du nom de pays : ce dernier identifie alors une institution sociale et ses acteurs. Seule l'interprétation unitaire permet de ne pas considérer comme ambigus les emplois actantiels n'évoquant pas un acteur-représentant ou pouvant donner lieu à une sorte de « dédoublement » référentiel :

> **L'Afrique du Sud** entre honte et fatalité (L, 08.07.00, titre)

Nous avons enfin proposé un schéma interprétatif binaire, articulant les emplois locatifs et les emplois actantiels. Une occurrence de nom de pays peut articuler les deux aspects : *France* renvoie à la fois à l'espace événementiel de la « reconnaissance du génocide » et à l'institution dont Jacques Chirac – qui parle au nom de l'institution – est le président :

> **FRANCE** (rubrique)
> ARMÉNIE : Jacques Chirac reconnaît l'importance du génocide de 1915 (M, 03.07.00)

Tout nom de pays est donc caractérisé par une base sémantique hybride, articulant deux pôles, */lieu/* et */pays/*. Cette particularité se vérifie dans les quatre langues étudiées. Le domaine de référence configure la base sémantique des noms de pays qui fonctionne comme un *intégrateur sémantico-discursif*, articulant le concret et l'abstrait, le géographique et le socio-politique, le tout et ses parties, etc.

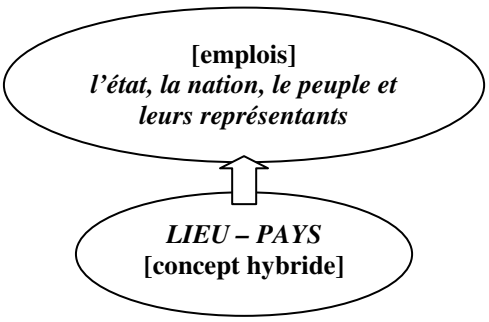

Le potentiel sémantico-référentiel complexe des noms de pays reflète des représentations stabilisées du domaine de référence auquel ils s'appliquent. Ces représentations sont discursivement construites, tout comme l'identité des référents des noms de pays. L'identité, la souveraineté, le baptême d'un pays font l'objet de déclarations officielles et de développements discursifs et le nom est généralement perçu – et socialement et anthropologiquement confirmé – comme un garant existentiel. Mais la complexité sémantico-référentielle des noms de pays semble s'être construite historiquement, discursivement donc, à force d'occurrences devenues usage, la dimension institutionnelle s'étant progressivement imposée aux côtés de la dimension locative. Dans une optique dialogique, c'est le résultat de la stabilisation d'une accentuation idéologique du signe que nous livre le fonctionnement des noms de pays dans le discours de presse.

La dimension unitaire de l'aspect institutionnel et le rôle rassembleur des noms de pays sont confirmés par la structure des chaînes de référence instituées par les noms de pays dans les articles de presse. La configuration discursive des événements médiatiques est le lieu privilégié de rencontre entre les noms de pays et des noms ou des expressions désignatives renvoyant à des domaines de référence *a priori* hétérogènes : ethnonymes, noms de dirigeants, noms d'équipes sportives, noms de capitales, etc. Les valeurs référentielles de toutes ces formes s'entrecroisent et convergent lors de la construction de l'objet de discours dans l'espace d'un article de presse, voire dans l'espace du discours de presse dans son ensemble. Plaque tournante des divers réseaux référentiels, les noms de pays sont un garant de la cohérence textuelle et discursive. Un nom de pays thématiquement saillant fédère des *sites discursifs*, qui sont des configurations complexes pouvant intégrer plusieurs objets de discours. Les sites discursifs, dont la trame est constituée par les chaînes de référence, représentent une dimension formelle – bien que limitée aux expressions nominales – des moments discursifs de l'actualité médiatique. Les noms de pays sont ainsi attachés à des moments discursifs.

Forts de leur position stratégique dans la configuration discursive des événements, les noms de pays assument une certaine valeur argumentative dans le discours de presse. Ainsi, lorsqu'ils prennent en charge la référence aux dirigeants ou aux habitants du pays, les noms de pays deviennent des outils axiologiques dans la presse française : les énoncés *l'armée américaine a bombardé les taliban* et *l'armée américaine a bombardé l'Afghanistan* rendent compte de positionnements différents vis-à-vis de l'événement relaté. Ces observations nous ont permis de souligner le rôle déterminant des noms de pays dans la présentation de l'événement. Elles mettent également en avant la prégnance des représentations dans l'usage des noms de pays ou, plutôt, la prégnance d'une représentation-clé dans le discours médiatique français, celle de l'État-Nation. C'est ainsi que la thèse du sens unitaire prend corps au niveau texto-discursif, sous forme de représentations.

Les représentations sont validées et véhiculées par les discours circulant au sein d'une communauté linguistico-culturelle donnée. Nous avons donc proposé une étude translangagière et transculturelle des représentations du domaine de référence émergeant dans les emplois et la distribution des noms de pays. Il est ainsi apparu que les noms de pays autodésignatifs dans le discours de presse de six pays (les États-Unis, la France, la Moldavie, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Russie) accusent divers degrés d'intégration sémantico-discursive qui reflètent différentes représentations de l'identité collective nationale : si les deux pôles */lieu/* et */pays/* sont toujours présents, l'exploitation du potentiel sémantico-référentiel du pôle */pays/* varie d'un pays à l'autre, mais surtout d'une conception identitaire à l'autre.

Les noms de pays autodésignatifs reflètent, dans l'organisation interne des valeurs sémantiques, une conception démique ou une conception ethnique de la nation. Dans nos corpus, *la France* représente le parangon de la conception démique qui implique la primauté de l'état sur le peuple et donc une forte cohésion entre la dimension institutionnelle et la dimension identitaire ; les formes autodésignatives utilisées dans la presse anglophone sont proches de ce parangon. Au niveau discursif, la conception démique se matérialise dans une superposition énonciative presque absolue des formes autodésignatives, des formes pronominales personnelles équivalentes du *nous* en français et de la référence locative indexicale. La conception ethnique, caractérisée par la primauté de la nation en tant qu'ethnie et, donc, par une dissociation relative entre identité nationale et identité institutionnelle, est véhiculée par les formes autodésignatives employées dans la presse roumanophone et russe. Au niveau discursif, la superposition entre les formes autodésignatives, la référence

pronominale et la localisation indexicale est partielle dans ces cas-là. Cette observation renforce le statut identitaire du signe *nom de pays* et met en exergue l'ancrage socio-culturel et idéologique des représentations s'attachant aux noms de pays ; elle permet aussi de confirmer que la détermination référentielle de la base sémantique de ces noms est le produit d'un travail discursif qui assure la « perception » intersubjective du référent par les locuteurs d'une communauté donnée.

Dans cet ordre d'idées, la notion de *représentation* et le statut des propriétés des référents sont placés au centre de la réflexion concernant l'identité sémantique des noms de pays. Nous avons pu constater que l'articulation du pôle */lieu/*, qui configure l'accès à l'événement médiatique, et du pôle */pays/,* sorte de synthèse de représentations institutionnelles et source d'un riche potentiel référentiel du nom propre, constitue une ouverture vers la construction de sens spécifiques, rattachés à tel ou tel nom. C'est la dernière strate de valeurs sémantiques que nous avons pu dégager dans cette étude. À ce niveau, les points de vue sur le référent deviennent des points de vue métalinguistiques sur les noms, ces derniers dévoilant des stéréotypes et des prises de position idéologiques. Ainsi, lorsque deux noms coexistent suite à une renomination – comme *la Birmanie* et *le Myanmar*, par exemple –, le discours réserve à chacun des représentations et des contextes d'actualisation spécifiques. Des surnoms tels *le Pays des Mille Pagodes* ou *l'Hexagone* viennent parfois compléter le potentiel appellatif et représentationnel. Les diverses formes appellatives constituent ainsi des micro-systèmes d'oppositions dans lesquels des valeurs sémantiques se cristallisent : chaque forme appellative actualise un aspect du référent en vertu des propriétés qui sont attribuées au référent donné. Ces propriétés sont établies discursivement et relèvent donc d'un système de représentations et non d'une description ontologique du référent.

Les propriétés discursivement fixées du référent contribuent à la construction du sens du nom. C'est notamment le cas lorsqu'un événement est sélectionné en tant que propriété saillante d'un référent-pays suite aux développements des moments discursifs dans le cadre desquels un nom de pays sert à localiser et à spatialiser l'événement. Le nom de pays devient ainsi mot-événement – *un [nouveau] Vietnam, une [vraie] Bosnie, une [petite] Russie*, etc. –, à la fois produit et outil discursif : le nom est traversé par les discours antérieurs qu'il accumule, qu'il charrie et qu'il réactualise lorsqu'il apparaît en position prédicative. La réactualisation des discours et des points de vue antérieurs permet de ramener les représentations à un « stock

culturel », dans le sens où l'évaluation des « événements » tels *le Rwanda, la Bosnie, la Serbie* aussi bien que leur regroupement ultérieur dans une classe ouverte du type « génocides » ou « conflits » révèlent des conceptions du monde différentes au sein d'une communauté donnée. Habité par des discours et par des représentations se réclamant d'un cadre dialogique historiquement et socialement situé, le nom de pays articule mémoire discursive et mémoire collective.

Cette recherche a donc mis au jour une stratification des sens des noms de pays. Les valeurs sémantiques d'un nom de pays relèvent de niveaux aussi hétérogènes (en apparence) que le domaine de référence, articulant les pôles */lieu/* et */pays/*, les représentations collectives liées à la construction de l'identité nationale, les positionnements idéologiques, la mémoire du nom et la mémoire des discours qu'il a croisés. Tous ces niveaux communiquent entre eux : la mémoire du nom prend souvent appui sur l'un des deux pôles sémantico-référentiels ; les positionnements idéologiques visent le pôle */pays/* tandis que le mot-événement exploite le pôle */lieu/*. Dans les limites de notre étude, cette communicabilité permet, d'un côté, de postuler l'unité sémantique du nom de pays et, d'un autre côté, de justifier le lien entre données référentielles et cognitives, données discursives, données mémorielles. D'une manière générale, la communicabilité souligne le rôle crucial de la continuité en sémantique.

Généralement, le bilan d'une recherche est amené à préciser ce que cette dernière a apporté à un objet ; or, « notre » objet, nous l'avons construit. Un des apports de cette recherche est par conséquent d'avoir mis en évidence quelques-unes des spécificités morphosyntaxiques et, surtout, sémantico-discursives, du nom de pays en français, en anglais, en roumain et en russe et d'avoir ainsi élaboré l'objet *nom de pays*. Dans un autre ordre d'idées, nous espérons avoir fait avancer la réflexion sur la catégorie des noms propres en proposant de nouvelles pistes d'investigation et en développant une approche discursive.

Nous souhaitons, par ailleurs, insister sur la dimension discursive que nous avons donnée à cette étude. Le nom de pays a été appréhendé dans son co(n)texte d'usage, dans un cadre où des données discursives, culturelles et sociales se croisent et s'articulent. Nous avons tiré de cette démarche un enseignement méthodologique qui rejoint l'idée de continuité évoquée ci-dessus : l'articulation de plusieurs dimensions permet de mettre au jour des phénomènes autrement inaccessibles et

d'expliciter certains aspects complexes de l'objet. En effet, les objets du langage sont multidimensionnels, puisque ancrés dans les pratiques discursives et sociales.

Enfin, nous avons proposé une approche complexe du sens, à la fois « compositionnelle », prenant en compte les valeurs sémantiques des noms de pays se manifestant à plusieurs niveaux, et holistique, cherchant à articuler les différents niveaux en une interprétation unitaire. Notre conception du sens pourrait être exprimée par une métaphore : si le sens frappe rarement à la porte à laquelle on l'attend, il faut laisser toutes les portes ouvertes. Nous avons donc essayé de laisser un maximum de « portes ouvertes » et d'appréhender la dynamique du sens. Le plus frappant est de remarquer que les valeurs sémantiques sont systématisables dans leur dynamique même.

Dans le cadre de cette recherche restée fidèle aux objectifs fixés en amont, il ne nous a pas été possible d'entreprendre une étude exhaustive des problématiques qui ont surgi au cours des analyses ; certains fils de la recherche méritent ainsi d'être repris et mis en perspective. Deux pistes de réflexion se profilent. Une première piste concerne l'approfondissement de la perspective contrastive. Il s'agit de reprendre l'*objet d'analyse nom de pays* pour le soumettre à de nouvelles investigations à l'épreuve de corpus différents. Une deuxième piste correspond à un questionnement théorique sur l'*objet discursif nom de pays*, en partant de l'articulation entre domaine de référence et représentations ; c'est le statut socio-discursif du nom de pays qui est en cause. Il nous semble que le développement de la première piste serait à même d'apporter quelques éléments de réponse aux questions qui émergent de cette deuxième piste de réflexion.

L'approche contrastive pourrait appréhender le nom de pays en tant qu'objet d'analyse (au niveau des langues) ou en tant que *tertium comparationis* (au niveau des discours).

Nous avons remarqué que le débat concernant l'identité linguistique des noms propres est d'actualité dans les études du français et de l'anglais, langues dans lesquelles les noms propres partagent un nombre réduit de traits morphologiques avec les noms communs. Ce débat est peu présent – voire entièrement absent – dans les études du roumain et du russe, langues dans lesquelles les noms propres sont

entièrement intégrés morphologiquement. S'agit-il d'une tradition théorique ou bien d'un conditionnement empirique ? Dans l'optique du postulat selon lequel les langues-systèmes sont gouvernées par des principes qui relèvent du langage, une approche linguistique contrastive s'éloignant du cadre référentialiste propre aux études ethnocentrées pourrait apporter un nouvel éclairage quant à la nature des noms de pays en particulier et des noms propres en général.

Dans cette thèse, nous avons mis en évidence et explicité la complexité interne des noms de pays. Grâce au riche potentiel sémantico-référentiel dont ils disposent et à leur capacité d'occuper des positions-clés dans les discours, les noms de pays peuvent se constituer en *tertium comparationis* dans le cadre d'une étude visant la description et la comparaison des discours. La confrontation de corpus différents permettrait également d'avoir accès aux contraintes microsociales d'emploi des noms de pays dans le cadre d'une seule et même langue-culture. Ainsi, la diversification des corpus ainsi que leur contextualisation minutieuse en français, par exemple, permettraient de rendre compte de l'usage des noms de pays dans différentes communautés et de relever les invariants. On peut aussi envisager une étude différentielle du potentiel sémantico-discursif des noms de pays : il s'agit d'étudier la distribution des noms de pays et des expressions coréférentielles ou virtuellement coréférentielles dans les textes et les discours. Par exemple, la fréquence de certaines expressions référentielles pourrait nous renseigner sur les habitudes discursives, sur les intentions communicatives, ainsi que sur les représentations cognitives que mettent en place les noms de pays. Une étude quantitative de la distribution des expressions référentielles dans les articles de presse serait à même de dresser un tableau plus complet de la position et du rôle discursifs des noms de pays.

Dans une perspective translangagière, il nous semble important de compléter les données discursives exposées dans le chapitre 7 de notre thèse, afin de vérifier les hypothèses avancées à une échelle plus large. Nous voyons quelques moyens susceptibles de développer cette piste : premièrement, la mise en place d'un sondage quantitatif sur un corpus plus volumineux ; deuxièmement, l'étude de la saillance des formes autodésignatives en rapport avec des formes non autodésignatives ; troisièmement, la diversification des corpus afin de passer en revue un éventail de représentations.

Ainsi que nous l'avons montré, le nom de pays développe des valeurs sémantiques reflétant les représentations qui sont attachées à son domaine de référence : les deux pôles */lieu/* et */pays/* sont condensés dans ces représentations. La rencontre entre domaine de référence et représentations permet de questionner le rôle du nom de pays en tant que signe linguistique contribuant à la construction d'un objet social. D'une part, toute institution sociale appareillée nécessite un ancrage spatial[1]. En sciences sociales et politiques, la dimension spatiale est souvent considérée comme déterminante pour l'identité et la pérennité de la collectivité sociale : selon Mackenzie (1978 : 130), « ceux qui partagent un espace partagent une identité[2] ». Elle semble être déterminante pour la dénomination également :

> « Si chaque société produit un espace, le sien, il s'ensuit encore quelques conséquences. Une 'existence sociale' qui se voudrait et se dirait 'réelle' mais ne produirait pas son espace resterait une entité, une sorte d'abstraction très particulière ; elle ne sortirait pas de l'idéologique, voire du 'culturel'. Elle tomberait dans le folklore, et tôt ou tard dépérirait, perdant à la fois son identité, sa *dénomination*, son peu de réalité[3]. »
> (Lefebvre 1974 : 65)

D'autre part, une institution sociale telle que le pays est fondée sur des conventions et des représentations sociales véhiculées par des discours, et son nom en porte les marques : les frontières de l'espace mentionné par W. Mackenzie ne sont pas « naturelles », dans le sens où elles n'existent pas en dehors de l'activité humaine. Or, l'activité humaine qui fixe les frontières institutionnalisées est en partie de nature discursive ; dans cette optique, en paraphrasant Searle (1998 : 247), nous dirions que comprendre normalement un discours où il est question de pays présuppose l'existence de représentations.

Ce sont les discours circulants qui donnent accès au référent, qui valident la structure du domaine de référence et qui véhiculent des représentations le concernant. Mais les discours qui circulent offrent rarement (voire jamais) une représentation holistique : dans la plupart des cas les discours mettent en évidence divers aspects de l'objet et/ou des positionnements envers l'objet. De fait, c'est une rencontre de *points de vue* qu'on lit en filigrane du nom : point de vue qui construit l'objet de discours et qui sélectionne ainsi des aspects du référent[4] ; point de vue de

---

[1] Cette réflexion nous semble pouvoir concerner les noms d'institutions et de collectivités sociales de manière plus générale.
[2] « Those who share a place share an identity. » (Mackenzie 1978 : 130).
[3] Nous soulignons.
[4] « Lorsqu'on se place dans le cadre des propositions avancées sur la nomination, ce sont des 'relations avec', des 'prises de position à l'égard', des 'points de vue sur' l'objet qui apparaissent au fondement du sens. Ce sont en fait ces rapports que la langue enregistre en même temps que le positionnement du locuteur à l'égard d'autres sujets. » (Siblot 2001 : 203).

l'énonciateur qui exprime son jugement[5] ; point de vue du sujet qui « perçoit »[6]. Les divers points de vue, qui relèvent de niveaux différents, configurent des systèmes socio-cognitifs de représentations : encadrée et modelée par les discours circulants, la subjectivité de l'appréhension de l'objet donne lieu à des *représentations intersubjectivement partagées*.

Le passage de la partialité que donne à voir le prisme du (des) point(s) de vue au *système de représentations* ouvre une nouvelle piste de réflexion qui interroge la nature du nom de pays dans une perspective théorique socio-discursive. De fait, le système de représentations peut être décrit comme un objet social[7] (*cf.* Kaufmann 2002) ; en même temps, le domaine de référence du nom de pays s'identifie à une institution sociale. Se pose alors la question du statut et de la position du nom en rapport avec l'entité sociale nommée : le nom de pays conceptualise-t-il l'objet social et, si oui, lequel : fera-t-on une distinction entre l'*institution* et les *représentations* ? Ou, dans un autre ordre d'idées : le nom de pays est-il un signe pour *nommer* des choses ou bien pour *faire* des choses ? À notre sens, il ne s'agit pas d'une opposition, mais d'une dichotomie mettant en évidence des fonctionnements différents. C'est en effet un sujet de discussion…

---

[5] « Un signe n'existe pas seulement comme partie de la réalité, il en reflète et réfracte une autre. Il peut distordre cette réalité, lui être fidèle, ou encore la percevoir d'un point de vue spécial, etc. Tout signe est soumis aux critères de l'évaluation idéologique (c'est-à-dire : est-il vrai, faux, correct, justifié, bon ? etc.). Le domaine de l'idéologie coïncide avec celui des signes : ils se correspondent mutuellement. » (Bakhtine 1977 [1929] : 27).

[6] « Le PDV [point de vue] rend compte des perceptions représentées (et des pensées, des jugements associés à ces dernières). Il correspond donc à l'expression d'une subjectivité coréférant à la troisième personne, dans le cadre des 'phrases sans parole' du texte narratif. » (Rabatel 1998 : 189).

[7] Ainsi, d'après Kaufmann (2002 : 51), l'opinion publique « […] *présente* une signification qui n'est pas déterminée par le lien vertical entre les mots et les choses qu'ils sont censés signifier, mais par les différenciations 'horizontales' qui se tissent à l'intérieur même du système des conventions linguistiques, des règles sociales et des intérêts politiques qui a présidé à sa fixation ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBOTT, Barbara, 2002, « Definiteness and Proper Names : Some bad news for the description theory », *Journal of Semantics* 19, p. 191-201.

ABBOTT, Barbara, 2005 (à paraître), « Proper Names and Language », dans Carlson, Greg et Pelletier, Francis Jeffry (éds.) *Reference and quantification: The Partee effect*, Stanford, CA : CSLI Publications, p. 1-19.

ACHARD, Pierre, 1998, « Nations, nationalismes : l'approche discursive », *Langage & Société* 86, p. 9-61.

ADAM, Jean-Michel, 1992, *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris : Nathan Université (223 p.).

ADAM, Jean-Michel, 1999, « Images de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en juin 1940 », dans Amossy, Ruth (dir.) *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne – Paris : Delachaux et Niestlé, p. 103-126.

ADAM, Jean-Michel, HERMAN, Thierry, LUGRIN, Gilles (éds.), 2000, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *SEMEN* 13, Besançon : Presses de l'université de Franche-Comté.

AKIN, Salih, 1999, « Pour une typologie des processus redénominatifs », dans Akin, Salih (dir.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires,* Rouen : Presses de l'Université de Rouen, p. 33-60.

AKIN, Salih (dir.), 1999, *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires,* Rouen : Presses de l'Université de Rouen (272 p.).

ALGEO, John, 1973, *On Defining the Proper Name*, Gainesville: University of Florida Press (94 p.).

ALLERTON, David J., 1987, « The Linguistic and Sociolinguistic Status of Proper Names. What are they, And Who Do They Belong To ? » *Journal of Pragmatics* 11/1, p. 61-92.

ALTHUSSER, Louis, 1970, « Idéologie et Appareils idéologiques d'État », *La Pensée* 151, p. 3-38.

AMIOT, Dany, DE MULDER, Walter, FLAUX, Nelly, TENCHEA, Maria (dir.), 1999, *Fonctions syntaxiques et roles sémantiques* (*Cahiers Scientifiques de l'Université d'Artois* 13), Artois : Presses de l'Université d'Artois (216 p.).

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1999, « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue française* 122, p. 52-69.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 2001, « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 43-72.

APOTHÉLOZ, Denis, REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1995, « Construction de la référence et stratégies de désignation », *TRANEL* (*Travaux neuchâtelois de linguistique*) 23, p. 227-271.

ARABYAN, Marc, 1994, *Le paragraphe narratif : étude typographique et linguistique de la ponctuation textuelle dans les récits classiques et modernes*, Paris : L'Harmattan (269 p.).

ARIEL, Mira, 2001, « Accessibility theory : an overview », dans Sanders, Ted J. M., Schilperoord, Joost, Spooren, Wilbert (éds.) *Text Representation : Linguistic and psycholinguistic aspects*, University of Utrecht – University of Tilburg – Free University of Amsterdam : John Benjamins, p. 29-87.

ARNAULD, Antoine, LANCELOT, Claude, 1969 [1660], *Grammaire générale et raisonnée*, ou *Grammaire de Port-Royal*, Paris : Paulet (234 p.).

AUGER, Nathalie, 2000, *Construction des identités dans le discours de manuels de français langue étrangère en usage dans l'Union Européenne : la dimension culturelle du Contrat de parole didactique*, thèse de Doctorat, Université Paul Valéry – Montpellier III (407 p.).

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV : Revue de linguistique* 26, p. 91-151.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2000, « Aux risques de l'allusion », dans Murat, Michel (éd.) *L'allusion dans la littérature*, Paris : PU de la Sorbonne, p. 209-235.

BACH, Kent, 2002, « Giorgione was So-Called because of his Name », *Philosophical Perspectives* 16, p. 73-103.

BACOT, Paul, 1996, « Des mots pour dire la politisation: *État, nation, patrie, pays, peuple* dans des corpus politiciens français contemporains », dans Rémi-Giraud, Sylvianne et Rétat, Pierre (dir.) *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 41-64.

BAKHTINE, Mikhaïl, 1977 [1929], *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit (233 p.).

BAKHTINE, Mikhaïl, 1984 [1934], *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard (400 p.).

BARBÉRIS, Jeanne-Marie, BRES, Jacques, SIBLOT, Paul, 1998, « Fécondité et complexité d'un concept », dans Barbéris, Jeanne-Marie, Bres, Jacques, Siblot, Paul (coord.) *De l'actualisation*, Paris : CNRS Éditions, p. 13-47.

BARCELONA, Antonio (éd.), 2000, *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*, Berlin – New York : Mouton de Gruyter (375 p.).

BARTHES, Roland, 1972, *Le degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris : Seuil (187 p.).

BAUDELLE, Yves, 1995, « Contribution à une sémantique des noms propres : le cas de l'onomastique romanesque », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 169-180.

BECI, Bahri, 2001, « Des caractéristiques grammaticales du nom propre en albanais », *Cahiers balkaniques* 32 (« Autour du nom propre », coord. Christiane Montécot, Vladimir Osipov, Sophie Vassilaki), Paris : Publications Langues'O, p. 17-29.

BENVENISTE, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard (356 p.).

BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard (286 p.).

BERTHOUD, Anne-Claire, 1996, *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris : Ophrys (197 p.).

BILGER, Mireille (éd.), 2000, *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Paris : Honoré Champion : Presses Universitaires de Perpignan : Genève diffusion Slatkine (380 p.).

BILLIG, Michael, 1995, *Banal Nationalism*, London – Thousand Oaks (Californie) – New Delhi : Sage (200 p.).

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2000, « Types de corpus : introduction », dans Bilger, Mireille (éd.) *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Paris : Honoré Champion et Presses Universitaires de Perpignan, p. 11-15.

BLOOM, William, 1990, *Personal identity, national identity and international relations*, Cambridge – New York : Cambridge University Press (194 p.).

BOLOCAN, Gheorghe, 1991, « Modele sinonimice în toponimie », *Limba româna* XL/5-6, Bucuresti : Editura Academiei Române, p. 277-283.

BONHOMME, Marc, 1987, *Linguistique de la métonymie*, Berne – Francfort/Main – New York – Paris : Peter Lang (323 p.).

BORDAS, Éric, 2003, « "Le singe ne mangera pas l'ours". Poétique balzacienne de la dénomination (*Illusions perdues*) », *L'Information grammaticale* 99, p. 21-32.

BOREL, Marie-Jeanne, 1984, « Objet, signe, classe-objet », dans Grize, Jean-Blaise (éd.) *Sémiologie du raisonnement*, Berne – Francfort/Main – New York : Peter Lang, p. 157-186.

BOSREDON, Bernard, 1996, « Titres et légendes : absence de marque et marque de l'absence », *Travaux de CERLICO* 9, p. 349-368.

BOSREDON, Bernard, 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris : Presses Universitaires de France, (274 p.).

BOSREDON, Bernard, 2000, « Pour une approche discursive et unitaire du fait dénominatif : quelques propositions », dans Buvet, P.-A., Le Pesant, D., Mathieu-Colas M. (éds.), *Lexique, syntaxe et sémantique*, *Melanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son soixantième anniversaire* ; *Bulletin de Linguistique Appliquée et Générale*, Numéro hors série, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté / CNRS Éditions, p. 47-58.

BOSREDON, Bernard, 2001a, « Signalétiques de Nomination », Séoul : Presses de l'Université de Koryo, p. 101-117.

BOSREDON, Bernard, 2001b « *LE N Npr* entre langue et discours », dans Buridant, Claude, Kleiber, Georges, Pellat, Jean-Claude (éds.) *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges à M. Riegel*, Louvain-la-Neuve : Peeters, p. 55-66.

BOSREDON, Bernard, GUÉRIN, Olivia, 2005 (à paraître), « *Le Cluny, le Champollion* : d'un emploi non prototypique de nom propre modifié », *Langages* 158, (11 p.).

BOSREDON, Bernard, TAMBA, Irène, 1992, « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un 'deux points' », *L'Information Grammaticale* 54, p. 36-44.

BOSREDON, Bernard, TAMBA Irène, 1995, « Titres de tableaux et noms propres », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 123-135.

BOSREDON, Bernard, TAMBA Irène, 1999, « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *LINX* 40, Université Paris 10, p. 55-69.

BOUTET, Josiane, 1995, « Le travail et son dire », dans Boutet, Josiane (éd.) *Paroles au travail*, Paris : L'Harmattan, p. 247-267.

BRANCA, Sonia, 1998, « Langue du sens commun et langage gestionnaire. La politique locale de l'habitat dans le journal municipal d'Aubagne », *Langues et langage* 7, Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, p. 159-171.

BRANCA, Sonia, GUILHAUMOU, Jacques, 1998, « De 'société' à 'socialisme' », *Langage & Société* 83/84, p. 39-77.

BRÉAL, Michel, 1976 [1897], *Essais de sémantique – Science des significations*, Genève : Slatkine Reprints (372 p.).

BURGE, Tyler, 1973, « Reference and Proper Names », *The Journal of Philosophy* 70, p. 425-439.

BURIDANT, Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'Ancien Français*, Paris : Sedes (800 p.).

CADIOT, Pierre, HABERT, Benoît, 1997, « Aux sources de la polysémie lexicale », *Langue française* 113, p. 3-11.

CADIOT, Pierre, NEMO, François, 1997, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French Language Studies* 7/2, p. 127-146.

CADIOT, Pierre, VISETTI, Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*, Paris : Presses Universitaires de France (234 p.).

CAMBON, Emmanuelle, 2004, *Personnification et personnalisation dans le discours politique du front national : approche discursive de la figure du représentant politique construite par les formes d'anthroponymes*, Thèse : Sciences du langage : Paris 3 – Sorbonne Nouvelle (467 p.).

CASATI, Roberto, SMITH, Barry, VARZI, Achille C., 1998, « Ontological Tools for Geographic Representation », dans Guarino N. (éd.) *Formal Ontology in Information Systems*, Amsterdam : IOS Press, p. 77-85.

CASATI, Roberto, VARZI, Achille C., 1997, « Spatial Entities », dans Stock, Oliviero (éd.) *Spatial and Temporal Reasoning,* Dordrecht : Kluwer, p. 73-96.

CASSIRER, Ernst, 1972 [1923], *La Philosophie de formes symboliques I*, Paris : Minuit (358 p.).

CASTAÑEDA, Hector N., 1977, « On the Philosophical Foundations of the Theory of Communication », *Midwest Studies in Philosophy*, vol. 2, p. 165-186.

CHARAUDEAU, Patrick, 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan (286 p.).

CHARAUDEAU, Patrick (dir.), 1988, *La Presse : Produit, Production, Réception*, Paris : Didier Erudition (188 p.).

CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil (662 p.).

CHAROLLES, Michel, 1990, « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation », *Verbum* XIII/3, p. 119-148.

CHAROLLES, Michel, 1994, « Anaphore associative, stéréotype et discours », dans Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G., David, J. (éds.) *L'anaphore associative, Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris : Klincksieck, p. 175-207.

CHAROLLES, Michel, 1997, « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche linguistique* 6, LANDISCO, Université de Nancy 2, p. 1-73.

CHAROLLES, Michel, 1999, « Associative Anaphora and its Interpretation », *Journal of Pragmatics* 31/3, p. 311-326.

CHAROLLES, Michel, 2002a, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys (Collection « L'Essentiel ») (258 p.).

CHAROLLES, Michel, 2002b, « Les adverbiaux cadratifs : fonction et classification », URL : http://www.lattice.cnrs.fr/IMG/pdf/CharollesAdverbFoncClass4111.pdf (6 pages, consulté le 2 septembre 2004).

CHAROLLES, Michel, 2003, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique* 47 (« Adverbiaux et topiques », par Michel Charolles et Sophie Prévost), Paris : Duculot, p. 11-49.

CISLARU, Georgeta, 2003a, « Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique », dans Cassanas, A., Demange, A., Laurent, B. et Lecler, A. (coord.) *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université de Montpellier 3, p. 113-127.

CISLARU, Georgeta, 2003b, « PLACE for ACTOR Structures : Event Agent Construction and Communicative Effects », *Kultura narodov Prichernomoria* 42, Simferopol (Ukraine) : Simferopol University Press, p. 74-81.

CISLARU, Georgeta, 2004, « Plusieurs noms – plusieurs identités ? Comportement référentiel des noms de pays 'synonymes' dans le discours de presse », dans *Actes du colloque international et interdisciplinaire Identité(s)*, *Poitiers 2002*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 545-555.

CISLARU, Georgeta, GUÉRIN, Olivia, VENIARD, Marie, 2004, « La nomination : quel rapport à la langue ? », dans Dufour, F., Dutilleul-Guerroudj, É. et Laurent, B. (coord.) *La Nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ? Actes des journées d'étude des jeunes chercheurs 16 et 17 janvier 2004,* Montpellier : Presses de l'Université de Montpellier 3, p. 187-205.

CLAUDEL, Chantal, 2004, « La notion de *figure* : propositions méthodologiques pour une approche comparée du genre *interview de presse* en français et en japonais », *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 40, p. 27-45.

COLLINOT, André, MAZIÈRE, Francine, 1997, *Un prêt-à-parler : le dictionnaire*, Paris : Presses Universitaires de France (226 p.).

COMRIE, Bernard, 1979, « Morphophonemic exceptions and phonetic distance », *Linguistics* 17/1-2, p. 51-60.

CONDOR, Susan, 1997, « 'Having History' : a social psychological exploration of anglo-british autostereotypes », dans Barfoot C. C. (éd.) *Beyond Pug's Tour. National and Ethnic Stereotyping in Theory and Literary Practice* (*Studies in Literature* 20), Amsterdam – Atlanta : Rodopi, p. 213-253.

CONDOR, Susan, 2000, « Pride and Prejudice : identity management in English people's talk about 'this country' », *Discourse & Society* 11/2, p. 175-205.

CONEIN, Bernard, 1997, « Descriptions multiples et catégorisation : le journal dans tous ses états », *Langue française* 113, p. 79-91.

COQUET, Jean-Claude, 1997, *La quête du sens. Le langage en question*, Paris : Presses Universitaires de France (262 p.).

CORBLIN, Francis, 1992, « Démonstratif et nomination », dans Danon-Boileau, L. et Morel, M.-A. (éds.) *La deixis. Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 439-448.

CORBLIN, Francis, 1995, *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes (246 p.).

CORBLIN, Francis, 2002, « Les chaînes de la conversation et les autres », URL : http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/documents/disk0/00/00/01/40/ijn_00000140_00/ijn_00000140_00.PDF (20 pages, consulté le 30 juillet 2004).

CORDIER, Françoise, DENHIÈRE, Guy, GEORGE, Christian, CRÉPAULT, Jacques, HOC, Jean-Michel, RICHARD, Jean-François, 1990, « Connaissances et représentations », dans Richard, J.-F., Bonnet, C., Ghiglione, R. (éds.) *Traité de psychologie cognitive 2. Le traitement de l'information symbolique*, Paris : Bordas – Dunod, p. 33-102.

COSERIU, Eugenio, 1975, *Sprachtheorie und allgemeine Sprachwissenschaft. 5 Studien*, (*Internationale Bibliothek für allgemeine Linguistik* 2), Munich : W. Fink (134 p.).

COSERIU, Eugenio, 2001, *L'Homme et son langage*, Louvain – Paris : Peeters (486 p.).

COSSUTTA, Frédéric (éd.), 1995, « L'analyse du discours philosophique », *Langages* 119.

COURTINE, Jean-Jacques, 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, p. 9-127.

CROFT, William, CRUSE, D. Alan, 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge : Cambridge University Press (356 p.).

CRUSE, D. Alan, 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge – Londres – New York – New Rochelle – Melbourne – Sidney : Cambridge University Press (310 p.).

CRUSE, D. Alan, 1995, « Polysemy and related phenomena », dans St Dizier, P. et Viegas, E. (éds.) *Computational Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 33-49.

CRUSE, D. Alan, 1996, « La signification des noms propres de pays en anglais », dans Rémi-Giraud, Sylvianne et Rétat, Pierre (dir.) *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 93-102.

CRUSE, D. Alan, 2000, « Aspects of the Micro-structure of Word Meanings », dans Ravin, Yael et Leacock, Claudia (éds.) *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches*, Oxford : Oxford University Press, p. 30-51.

CULIOLI, Antoine, 1991, *Pour une linguistique de l'énonciation I : Opérations et représentations*, Paris : Ophrys (225 p.).

CURAT, Hervé, 1987, « Nom propre et article », *Cahiers de praxématique* 8, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 27-46.

CURAT, Hervé, 1999, *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Langues et cultures 32, Genève-Paris : Droz (350 p.).

CUSIN-BERCHE, Fabienne, 2003, *Les mots et leurs contextes* (Textes réunis et revus par Sophie Moirand, Florimond Rakotonoelina et Sandrine Reboul-Touré), Paris : Presses Sorbonne Nouvelle (202 p.).

DAHL, Vladimir I., 1880/1882, *Tolkoviy slovar' zhivogo velikorusskogo yazyka, sovremennoe napisanie slov (Dictionnaire explicatif du russe vivant, orthographe moderne)*, http://vidahl.agava.ru/, Copyright © В.И.Даль et

http://www.booksite.ru/fulltext/dal/dall/, Vologda : Bibliothèque scientifique régionale (consultés le 3 avril 2005).

DAROT, Mireille, 1997, « Calédonie, Kanaky ou Caillou ? Implicites identitaires dans la désignation de la Nouvelle-Calédonie », *Mots* 53, p. 8-25.

DAUZAT, Albert, 1988, *Les Noms de famille de France*, Paris : Librairie Guénégaud (471 p.).

DE BIASI, Pierre-Marc, 1997, « Le papier, fragile support de l'essentiel », *Cahiers de médiologie* 4, p. 7-17.

DE MULDER, Walter, 2000, « Nom propre et essence psychologique. Vers une analyse cognitive des noms propres ? », *Lexique* 15, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 47-62.

DE VOGÜÉ, Sarah, PAILLARD, Denis, 1997, « Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle. Le cas de *suivre* », dans Guimier, Claude (éd.) *Co-texte et calcul de sens*, Caen : Presses Universitaires de Caen, p. 41-61.

DEBRAY, Régis, 1997, *Transmettre*, Paris : Odile Jacob (204 p.).

DEBRAY, Régis, 2000, *Introduction à la médiologie*, Paris : Presses Universitaires de France (223 p.).

DESCLÉS, Jean-Pierre, 1994, « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs », *Langages* 113, Paris : Larousse, p. 113-125.

DÉTRIE, Catherine, 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris : Honoré Champion.

DÉTRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VERINE, Bertrand, (éds.), 2001, *Termes et concepts pour une analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion : Paris (413 p.).

DEULOFEU, José, 2000, « Type d'énoncés et 'genres' ; le cas des commentateurs sportifs », dans Bilger, Mireille (éd.) *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Paris : Honoré Champion et Presses Universitaires de Perpignan, p. 271-295.

DEX : Dictionarul explicativ al limbii române, 1998, DEX online, http://dexonline.ro (consulté le 18 octobre 2004).

DIRVEN, René, 1993, « Metonymy and metaphor : different mental strategies of conceptualization », *Leuvense Bijdragen* 82, p. 1-28.

DOR, Daniel, 2003, « On newspaper headlines as relevance optimizers », *Journal of Pragmatics* 35, p. 695-721.

DOWTY, David, 1991, « Thematic proto-roles and argument selection », *Language* 67/3, p 547-619.

DU MARSAIS, César Chesneau, 1961 [1730], *Des tropes* ou *Des diferens [différents] sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, Paris : INALF (286 p.).

DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique,* Paris : Hermann (283 p.).

DUCROT, Oswald, 1984, *Le Dire et le dit,* Paris : Minuit (237 p.).

DUCROT, Oswald, TODOROV, Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil (470 p.).

DURANTI, Alessandro, GOODWIN, Charles, 1992, *Rethinking Context*, Cambridge : Cambridge University Press (363 p.).

ECO, Umberto, 1972 [1968], *La structure absente : introduction à la recherche sémiotique*, Paris : Mercure de France (447 p.).

ECO, Umberto, 1988 [1973], *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*, Bruxelles : Labor (220 p.).

ECO, Umberto, 1992, *Les limites de l'interprétation,* Paris : Grasset (406 p.).

ECO, Umberto, 1999 [1997], *Kant et l'ornithorynque*, Paris : Grasset (470 p.).

EMMOTT, Catherine, 1999, « Embodied in a constructed world. Narrative processing, knowledge representation and indirect anaphora », dans van Hoek, Karen, Kibrik, Andrej A., Nordman, Leo (éds.) *Discourse Studies in Cognitive Linguistics*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 5-27.

EVANS, Gareth, 1985, « The Causal Theory of Names », dans Evans, Gareth, *Collected Papers*, Oxford : Clarendon Press, p. 1-24.

FABRE, Paul, 1987, « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique* 8, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 9-28.

FAUCONNIER, Gilles, TURNER, Marc, 1996, « Blending as a central process of grammar », dans Goldberg, A. (éd.) *Discourse and cognition: Bridging the Gap*, Stanford : Center for the Study of Language and Information, p. 113-130.

FAUCONNIER, Gilles, TURNER, Marc, 1999, « Metonymy and Conceptual Integration », dans Panther, Klaus-Uwe et Radden, Günter (éds.), *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 77-90.

FERRET, Stéphane, 1996, *Le bateau de Thésée : le problème de l'identité à travers le temps*, Paris : Minuit (151 p.).

FIALA, Pierre, 1996, « Ex-Yougoslavie, les noms aussi sont morcelés », *Mots* 47, p. 144-147.

FILLMORE, Charles J., 1968, « The Case for Case », dans Bach, Emmon et Harms, Robert T. (éds.) *Universals in Linguistic Theory*, New York : Holt, Rinehart and Winston, p. 1-88.

FILLMORE, Charles J., 1977, « The Case for Case Reopened », dans Cole, Peter et Sadock, Jerrold M. (éds.) *Grammatical Relations* (Syntax and Semantics 8), London : Academic Press, Inc., p. 59-81.

FLAUX, Nelly, 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue française* 92, p. 26-46.

FLAUX, Nelly, 2000a, « Le nom propre et le partitif », *Lexique* 15, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 93-116.

FLAUX, Nelly, 2000b, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique* 15, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 117-144.

FLAUX, Nelly, VAN DE VELDE, Danièle, 2000, *Le nom en français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys (Collection « L'Essentiel ») (127 p.).

FORSGREN, Mats, 1995, « Nom propre, référence, prédication et fonction grammaticale », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 95-106.

FOUCAULT, Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard (275 p.).

FOWLER, Roger, 1991, *Language in the News. Discourse and Ideology in the Press*, London – New York : Routledge (254 p.).

FRADIN, Bernard, 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 64, p. 325-369.

FRAENKEL, Béatrice, 1995, « Faire avec son propre nom : le cas de la signature », dans Noailly Michèle (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de Toulouse – Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 355-359.

FRANCKEL, Jean-Jacques, PAILLARD, Denis, SAUNIER, Evelyne, 1997, « Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer* », dans Fiala, Pierre, Lafon, Pierre, Piguet, Marie-France (éds.) *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement, apprentissage*, Paris : Publications de l'INALF (diffusion Klincksieck), p. 49-68.

FRANÇOIS, Jacques, RAUH, Gisa (coord.), 1994, « Les relations actantielles : sémantique, syntaxe, morphologie », *Langages* 113.

FREGE, Gotlob, 1971 [1892], *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil (233 p.).

FREGE, Gotlob, 1979 [1969], « [Comments on Sense and Meaning] », dans Frege, Gotlob, *Posthumous Writings*, Oxford : Basil Blackwell, p. 118-125.

FUCHS, Catherine, 1982, *La Paraphrase*, Paris : Presses Universitaires de France (184 p.).

FURET, Claude, 1995, *Le titre: pour donner envie de lire*, Paris : CFPJ (118 p.).

GARDE, Paul, 1996, « Nom et adjectif dans la désignation des peuples », *Studii Italiani di Linguistica Teorica et Aplicata* XXV/3, p. 623-628.

GARDINER, H. Alan, 1954, *A Theory of Proper Names*, Londres : Oxford University Press (77 p.).

GARRIGUES, Mylène, 1993, « Prépositions et noms de pays et d'îles : une grammaire locale pour l'analyse automatique », *Lingvisticæ Investigationes* 17/2, p. 281-305.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 1989, « Quand le référent d'un nom propre se multiplie », *Modèles linguistiques* 11/2, p. 119-133.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 1991, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? », *Langue française* 92, p. 4-26.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : Presses Universitaires de France (252 p.).

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 1996, « À propos du fonctionnement des noms propres et des noms abstraits », dans Flaux, Nelly, Glatigny, Michel, Samain, Didier (éds.) *Les noms abstraits, histoire et théories.Actes du colloque Les Noms abstraits, Dunkerque 1992*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, p. 135-147.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 1998, « Prédication et référence : quand un prédicat devient désignateur, et inversement », dans Forsgren, M., Jonasson, K., Kronning, H. (éds.) *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996,* Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 202-209.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 2001a, *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, Paris : CNRS Éditions (171 p.).

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 2001b, « Les individus humains et les autres : quelques différences entre noms propres de personnes et noms propres de lieux dans certaines interprétations figurées », dans Kronning, Hans, Norén, Coco, Novén, Bengt, Ransbo, Gunilla, Sundell, Lars-Göran, Svane, Brynja (éds.) *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 237-244.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (éd.), 1991, « Syntaxe et Sémantique des noms propres », *Langue française* 92.

GAUTHIER, Gilles, 2004, « Journalisme et réalité : l'argument constructiviste », *Communication & Langages* 139, p. 17-25.

GEURTS, Bart, 1997, « Good news about the description theory of names », *Journal of Semantics* 14, p. 319-348.

GOBLOT, Jean-Jacques, 1996, « *Pays* dans le vocabulaire politique du 19e siècle », dans Rémi-Giraud, Sylvianne et Rétat, Pierre (dir.) *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 285-293.

GRANGER, Gilles, 1982, « A quoi servent les noms propres ? », *Langages* 66, p. 21-36.

GREIMAS, Algirdas Julien, 1966, *Sémantique structurale : recherche et méthode*, Paris : Larousse (262 p.).

GREVISSE, Maurice, 1993 [13e éd. rev.], *Le bon usage : grammaire française*, Paris : Duculot (1762 p.).

GRICE, H. Paul, 1975, « Logic and conversation », dans Cole, P. et Morgan, J.-L. (éds.) *Syntax and Semantics III. Speech Acts*, New York : Academic Press, p. 41-58.

GRIZE, Jean-Blaise, 1984, « Épilogue », dans Grize, J.-B. (éd.) *Sémiologie du raisonnement*, Berne – Francfort-s-Main – New York : Peter Lang, p. 243-250.

GRIZE, Jean-Blaise, 1990, « La construction du discours : un point de vue sémiotique », dans Charolles, M., Fisher, S., Jayez, J. (éds.) *Le discours, représentations et interprétations*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, p. 11-18.

GRIZE, Jean-Blaise, 1992, « Objets de discours », *Cahiers de l'Institut neuchâtelois,* p. 61-64.

GRIZE, Jean-Blaise, 1996, *Logique naturelle et communications*, Paris : Presses Universitaires de France (161 p.).

GRIZE, Jean-Blaise, 1998, « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation », *Cahiers de praxématique* 31, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 115-125.

GRUNIG, Blanche, 1998, *Les mots de la publicité*, Paris : CNRS Éditions (254 p.).

GUILLAUME, Gustave, 1975 [1919], *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris : Librairie A.-G. Nizet/Québec : Les Presses de l'université Laval (318 p.).

GUILLOREL, Hervé, 1999, « Toponymie et politique », dans Akin, Salih (dir.) *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen, p. 61-91.

HALMARI, Helena, 1996, « On Accessibility and Coreference », dans Fretheim, T. et Gundel, J. K. (éds.) *Reference and referent accessibility*, Amsterdam : John Benjamins, p. 155-178.

HAYE (de la), Yves, 1985, *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, Paris/Grenoble : La Pensée Sauvage et les Éditions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble 3 (216 p.).

HÉBERT, Louis, 1996, « Fondements théoriques de la sémantique du nom propre », in : Léonard M., Nardout-Lafarge É. (éds.) *Le texte et le nom*, Montréal : XYZ, p. 41-53 (peut être consulté à l'URL : http://www.revue-texto.net/).

HONORÉ, Jean-Paul, 2000, « Entre usage et héritage. Aspects formels du changement de nom (1949-1999) », *Mots* 63, p. 19-39.

HUBNER-BAYLE, Corinne, 1995, « L'onomastique dans *Le rivage des Syrtes* de Julien Gracq : l'invention d'un espace magique », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 205-212.

HUDSON R. A., 1996 [1980], *Sociolinguistics. Cambridge Textbooks in Linguistics*, Cambridge : Cambridge University Press (279 p.).

JACKENDOFF, Ray, 1972, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge : The MIT Press (322 p.).

JACKENDOFF, Ray, 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge : The MIT Press (283 p.).

JACKENDOFF, Ray, 1990, *Semantic Structures*, Cambridge : The MIT Press (322 p.).

JAMET, Claude, JANNET, Anne-Marie, 1999a, *La mise en scène de l'information*, Paris – Montréal : L'Harmattan (299 p.).

JAMET, Claude, JANNET, Anne-Marie, 1999b, *Les stratégies de l'information*, Paris – Montréal : L'Harmattan (315 p.).

JESPERSEN, Otto, 1924, *La Philosophie de la Grammaire*, Paris : Minuit (516 p.).

JONASSON, Kerstin, 1992a, « La référence des noms propres relève-t-elle de la deixis ? », dans Danon-Boileau, L. et Morel, M.-A. (éds.) *La deixis. Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 457-470.

JONASSON, Kerstin, 1992b, « Le nom propre désignateur : un terme massif ? », dans Banys, W., Bednarczuk, L., Bogacki, K. (éds.), *Études de linguistique romane et slave. Hommages à Stanislas Karolak*, Cracovie : École Normale Supérieure de Cracovie, p. 291-313.

JONASSON, Kerstin, 1994, *Le nom propre : Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot (255 p.).

JONASSON, Kerstin, 1995, « *La camarade Catherine* revisitée », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 85-94.

KADIMA-TSHIMANGA, Bajana, 1998, « Zaïrisation », dans Fiala, Pierre *et al*. (éds.) *Des mots en liberté*, Tome 2, École Normale Supérieure de Fontenay – Saint-Cloud, p. 507-514.

KAPLAN, David, 1975, « How to Russell a Frege-Church », *Journal of Philosophy* 72, p. 716-729.

KAPLAN, David, 1989 [1977], « Demonstratives », dans Almog, J., Perry, J., et Wettstein, H. (éds.) *Themes from Kaplan*, New York : Oxford University Press, p. 481-564.

KATSIKI, Stavroula, 2001, *Les actes de langage dans une perspective interculturelle. L'exemple du vœu en français et en grec*, Thèse : Sciences du langage : Université Lumière Lyon 2 (458 p.).

KATZ, Jerrold J., 1972, *Semantic Theory*, New York : Harper and Row (602 p.).

KATZ, Jerrold J., 1977, « A Proper Theory of Names », *Philosophical Studies* 31, p. 1-80.

KAUFMANN, Laurence, 2002, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage & Société* 100, p. 49-79.

KAUFMANN, Laurence, QUÉRÉ, Louis, 2001, « Comment analyser les collectifs et les institutions ; ethnométhodologie et holisme anthropologique », dans Fornel, M. de, Ogien, A. et

Quéré, L. (dir.) *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Colloque de Cerisy, Paris : La Découverte, p. 361-390.

KAYSER, Daniel, 1987, « Une sémantique qui n'a pas de sens », *Langages* 87, p. 33-45.

KAYSER, Daniel, 1997, « La sémantique lexicale est d'abord inférentielle », *Langue française* 113, p. 92-105.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1996, « Texte et contexte », *Scolia* 6, p. 39-59.

KLEIBER, Georges, 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz : Université de Metz (diffusion Klincksieck) (538 p.).

KLEIBER, Georges, 1985, « Sur la sémantique et pragmatique des SN *Le projet Delors* et *La camarade Catherine* », *L'Information grammaticale* 28, p. 3-9.

KLEIBER, Georges, 1990, *La Sémantique du prototype : catégories et sens lexical,* Paris : Presses Universitaires de France (199 p.).

KLEIBER, Georges, 1991, « *Paul est bronzé* versus *La peau de Paul est bronzée*. Contre une approche référentielle analytique », dans Stammerjohann, H. (éd.) *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, Tübingen : Verlag, p. 109-134 (repris dans Kleiber 1994a).

KLEIBER, Georges, 1992a, « Mais qui est donc sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de linguistique et philologie* XXX, p. 107-124.

KLEIBER, Georges, 1992b, « Anaphore associative et inférences », dans Tyvaert, J.-E. (éd.) *Lexique et inférence(s)*, Paris : Klincksieck, p. 175-201.

KLEIBER, Georges, 1993, « Anaphore associative, pontage et stéréotypie », *Lingvisticae Investigationes* XVII/1, p. 35-82.

KLEIBER, Georges, 1994a, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris : Armand Colin (247 p.).

KLEIBER, Georges, 1994b, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard versus approche cognitive », *Langue française* 103, p. 9-22.

KLEIBER, Georges, 1995, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 11-36.

KLEIBER, Georges, 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages* 127, p. 9-37.

KLEIBER, Georges, 1999a, *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion (220 p.).

KLEIBER, Georges, 1999b, « Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue française* 122, p. 70-100 ou « Associative Anaphora and Part-Whole Relationship : the Condition of Alienation and the Principle of Ontological Congruence », *Journal of Pragmatics* 31/3, p. 339-362.

KLEIBER, Georges, 2001a, *L'anaphore associative*, Paris : Presses Universitaires de France (386 p.).

KLEIBER, Georges, 2001b, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 21-41.

KLEIBER, Georges, RIEGEL, Martin, 1989, « Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens », *Linguisticae Investigationes* XIII/2, p. 405-417.

KLEIBER, Georges, RIEGEL, Martin, 1991, « Sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser », *Linguisticae Investigationes* XV/1, p. 181-201.

KNEALE, William., 1962, « Modality, De Dicto and De Re », dans Nagel, Ernest, Suppes, Patrick et Tarski, Alfred (éds.) *Logic, Methodology and Philosophy of Science: Proceedings of the 1960 International Congress*, Stanford : Stanford University Press, p. 622-633.

KOCH, Peter, 1999, « Frame and Contiguity : On the Cognitive Bases of Metonymy and Certain Types of Word Formation », dans Panther, Klaus-Uwe et Radden, Günter (éds.) *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 139-167.

KRIPKE, Saul, 1982 [1972], *La logique des noms propres*, Paris : Minuit (173 p.).

LABBÉ, Dominique, 1998, « *La France* chez de Gaulle et Mitterrand », dans Fiala, Pierre *et al.* (éds.), *Des mots en liberté ; Mélanges Maurice Tournier I*, Fontenay – Saint-Cloud : Éditions de l'École Normale Supérieure, p. 183-193.

LAKOFF, George, 1987, *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, London – Chicago : The University of Chicago Press (614 p.).

LAKOFF, George, JOHNSON, Mark, 1985 [1980], *Les métaphores de la vie quotidienne*, Paris : Minuit (254 p.).

LANGACKER, Ronald W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar I : theoretical prerequisites*, Stanford : Stanford University Press (516 p.).

LANGACKER, Ronald W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar II : descriptive application*, Stanford : Stanford University Press (589 p.).

LAROCHE, Jacques M., 1983, « Tentative d'éclaircissement : les noms de pays », *The Canadian Modern Language Review* 39/4, p. 889-894.

LAURENT, Bénédicte, 2003, « *Kangoo* ou comment voyager embarqué sur un mot », dans Cassanas, A., Demange, A., Laurent, B. et Lecler, A. (coord.) *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université de Montpellier 3, p. 283-300.

LE BIHAN (Noailly), Michèle, 1974, *Le nom propre. Etude de grammaire et de rhétorique*, Thèse : Linguistique : Université de Rennes 2.

LECOLLE, Michelle, 2001a, « Métonymie dans le presse écrite : entre discours et langue », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 34/35, p. 153-170.

LECOLLE, Michelle, 2001b, « Personnifications et métonymie dans la presse écrite : comment les différencier ? », *Semen* 15/2, Besançon : Presses de l'université de Franche-Comté, p. 97-112.

LECOLLE, Michelle, 2003, *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*, Thèse : Sciences du langage : Toulouse – Le Mirail (346 p.).

LEFEBVRE, Henry, 1974, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos (485 p.).

LEROY, Sarah, 1999, « Dialogisme interdiscursif : le cas de l'antonomase du nom propre », dans Fauré, Laurent, Bessac, Agnès, Courouau, Jean-François et Leroy, Sarah (éds.)

Discours, textualité et production de sens : États de la jeune recherche, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3 – Praxiling, p. 123-135.

LEROY, Sarah, 2000, « L'antonomase du nom propre : une approche métalexicographique », dans Coïaniz, Alain et Pierra, Gisèle (coord.), *Langue, Fonctionnements, Représentations. Enseignement & Apprentissage. Colloque national des jeunes chercheurs en sciences du langage, 18-19 juin 1999*, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 245-254.

LEROY, Sarah, 2002, « Nom propre et prédication : l'antonomase en position prédicative », dans Leroy, Sarah et Nowakovska, Alexandra (coord.) *Aspects de la prédication*, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3 – Praxiling, p. 117-130.

LEROY, Sarah, 2004a, *Le Nom propre en français*, Paris : Ophrys (Collection « L'Essentiel ») (137 p.).

LEROY, Sarah, 2004b, « L'antonomase du nom propre est-elle le lieu d'une médiation ? », dans Delamotte-Legrand, R. (éd.), *Les Médiations langagières I. Des faits de langue aux discours*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen, p. 165-174.

LÉVI-STRAUSS, Claude, 1962, *La Pensée sauvage*, Paris : Plon (389 p.).

LOCKE, John, 1987 [1690], *An Essay Concerning Human Understanding* (Book III), Oxford : Clarendon Press (867 p.).

LOMHOLT, Jørgen, 1983, *Syntaxe des noms géographiques en français contemporain* (*Études Romanes de l'université de Copenhague* numéro suppl. 25), Copenhague : Munksgaards Forlag (379 p.).

LOMHOLT, Jørgen, 1991, *La concurrence entre* "de" *et* "en", "à", "dans" *employés dans le groupe subst.+ prép.+nom géographique en français contemporain* (*Études Romanes de l'Université de Copenhague* 32), Copenhague : Munksgaards forlag (130 p.).

LONG, Ralf B., 1969, « The Grammar of English Proper Names », *Names* 17/2, p. 107-126.

MACKENZIE, William James Millar, 1978, *Political Identity*, New York : St Martin's Press (185 p.).

MAHMOUDIAN, Mortéza, 1997, *Le contexte en sémantique* (*Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 89), Louvain-la-Neuve : Peeters (163 p.).

MAINGUENEAU, Dominique, 1979, *Les livres d'école de la République, 1970-1914. Discours et idéologie*, Paris : Le Sycomore (343 p.).

MAINGUENEAU, Dominique, 1991, *L'Analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette Supérieur (268 p.).

MAINGUENEAU, Dominique, 1996, « L'Analyse du discours en France aujourd'hui », dans Moirand, Sophie (éd.), *Le discours : enjeux et perspectives* (*Le Français dans le monde,* numéro spécial), Paris : Hachette, p. 8-14.

MAINGUENEAU, Dominique, 2004a, « Retour sur une catégorie : le genre », dans Adam, J.-M., Grize, J.-B. et Bouacha, M. A. (éds.) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 107-118.

MAINGUENEAU, Dominique, 2004b, « Hyperénonciateur et particitation », *Langages* 156, p. 111-126.

MALDIDIER, Denise, 1971, « Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique », *Langages* 23, p. 57-86.

MALDIDIER, Denise, 1990, *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés par Denise Maldidier*, Paris : Cendres (332 p.).

MARANDIN, Jean-Marie, 1988, « À propos de la notion de thème de discours. Éléments d'analyse dans le récit », *Langue française* 78, p. 67-87.

MARNETTE, Sophie, 2004, « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », *Langages* 154, p. 51-64.

MAROUZEAU, Jules, 1961 [1933], *Lexique de la terminologie linguistique : français, allemand, anglais, italien*, Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner (265 p.).

MARTIN, Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris : Presses Universitaires de France (268 p.).

MAUREL, Denis, PITON, Odile, EGGERT, Elmar, 2000, « Les relations entre noms propres : lieux et habitants dans le projet Prolex », *Traitement automatique des langues* 41/3, Paris : Hermès, p. 623-642.

MEYER, Bernard, 1993 et *Synecdoques : étude d'une figure de la rhétorique I*, Paris : L'Harmattan (223 p.).

MEYER, Bernard, 1995, *Synecdoques : étude d'une figure de la rhétorique II*, Paris : L'Harmattan (196 p.).

MIÉVILLE, Denis, 1984, « Logique naturelle et méréologie », dans Grize, Jean-Blaise (éd.) *Sémiologie du raisonnement*, Berne – Francfort/Main – New York : Peter Lang, p. 209-240.

MIÉVILLE, Denis, 1992, « Objet de discours et inférence », dans Tyvaert, Jean-Emmanuel (dir.) *Lexique et inférence* (*Recherches linguistiques* 18), Université de Metz : Centre d'analyse syntaxique, p. 33-48.

MIÉVILLE, Denis, 1999, « Associative anaphora : An attempt at formalisation », *Journal of Pragmatics* 31/3, p. 327-337.

MILL, John Stewart, 1866, *Système de logique déductive et inductive : exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique I,* Paris : Librairie philosophique de Ladrange (514 p.).

MILNER, Jean-Claude, 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris : Seuil (375 p.).

MINESCU, Ilie, 1999, « Structure syntaxique des noms de lieux », dans Amiot, Dany, De Mulder, Walter, Flaux, Nelly et Tenchea, Maria (éds.) *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques* (*Cahiers scientifiques de l'université d'Artois*), Artois : Presses de l'Université d'Artois, p. 107-114.

MODRAK, Deborah K. W., 2001, *Aristotle's Theory of Language and Meaning*, Cambridge : Cambridge University Press (302 p.).

MOESCHLER, Jacques, REBOUL, Anne, 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique,* Paris : Seuil (562 p.).

MOIRAND, Sophie, 1976, « Aller en Chine, en Iran ou au Pérou » (fiche pédagogique), *Le français dans le monde* 124, p. 31-32.

MOIRAND, Sophie, 1988, *Une histoire de discours… Une analyse des discours de la revue « Le français dans le monde » 1961-1981*, Paris : Hachette (802 p.).

MOIRAND, Sophie, 1996, « Introduction », dans Moirand, Sophie (éd.) *Le discours : enjeux et perspectives* (*Le Français dans le monde,* numéro spécial), Paris : Hachette, p. 1-6.

MOIRAND, Sophie, 1999a, « Éléments de théorisation d'une linguistique du discours : l'exemple du discours sur les sciences dans les médias », *Modèles linguistiques* XX/2, Toulon : Université de Toulon et du Var, p. 5-21.

MOIRAND, Sophie, 1999b, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 145-184.

MOIRAND, Sophie, 2000, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* 13, Besançon : Presses de l'université de Franche-Comté, p. 97-118.

MOIRAND, Sophie, 2002 (à paraître), « Discours sur la science et positionnements idéologiques », Colloque *De l'analyse du discours à celle de l'idéologie : les formations discursives*, Montpellier 26-27 avril 2002 (20 p.).

MOIRAND, Sophie, 2003a, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », dans J. Härmä (éd.) *Le langage des médias : discours éphémères ?* Paris : L'Harmattan, p. 83-112.

MOIRAND, Sophie, 2003b, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », dans Cassanas, A., Demange, A., Laurent, B. et Lecler, A. (coord.) *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, pp. 27-61.

MOIRAND, Sophie, 2004a, « Le texte de presse et ses contextes », dans Adam, J.-M., Grize, J.-B. et Bouacha, M. A. (éds.) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 129-143.

MOIRAND, Sophie, 2004b, « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 40, p. 71-92.

MOIRAND, Sophie, 2005 (à paraître), « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 41, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3 (17 p.).

MOLINO, Jean, 1982, « Le nom propre dans la langue », *Langages* 66, Paris : Larousse, p. 5-21.

MORTUREUX, Marie-Françoise, 1993, « Paradigmes désignationnels », *SEMEN* 8, Besançon : Presses de l'université de Franche-Comté, p. 121-142.

MOUILLAUD, Maurice, TÉTU, Jean-François, 1989, *Le journal quotidien*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon (204 p.).

MULKERN, Ann E., 1996, « The Game of the Name », dans Fretheim, T. et Gundel, J. K. (éds.) *Reference and referent accessibility*, Amsterdam : John Benjamins, p. 235-250.

von MÜNCHOW, Patricia, 2004, « Réflexions sur une linguistique de discours comparative : le cas du journal télévisé en France et en Allemagne », *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 40, p. 47-70.

NOAILLY, Michèle, 1990, *Le substantif épithète*, Paris : Presses Universitaires de France (221 p.).

NOAILLY, Michèle, 1991, « "L'énigmatique Tombouctou" : nom propre et position de l'épithète », *Langue française* 92, p. 104-112.

NOAILLY, Michèle, 1995, « Un nom propre, deux morphologies : pour quoi faire ? », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses universitaires de Toulouse – Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 75-84.

NOAILLY, Michèle, 1999, « La querelle des noms propres », *Modèles linguistiques* XX/1, p. 107-112.

NUNBERG, Geoffrey, 1995, « Transfers of meaning », *Journal of Semantics* 12/2, p. 109-132.

NYCKEES, Vincent, 1997, « Pour une archéologie du sens figuré », *Langue française* 113, p. 49-65.

NYCKEES, Vincent, 1998, *La Sémantique*, Paris : Belin (Collection « Sujets ») (365 p.).

OGDEN, Charles K., RICHARDS, I. A., 1923, *The Meaning of Meaning : a study of the influence of language upon thought and of the science of symbolism*, London : Kegan Paul, Trench, Trubner and Co (544 p.).

OZHEGOV, Serguey I., SHVEDOVA, Natalya Iu., 1997 (4e édition), *Tolkoviy slovar' russkogo jazyka*, Institut Russkogo Jazyka Rossiyskoy Akademii Nauk imeni V. V. Vinogradova : Azbukovnik, http://www.slovari.ru.

PANTHER, Klaus-Uwe, RADDEN, Günter (éds.), 1999, *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins (423 p.).

PAUWELS, Paul, 1999, « Putting Metonymy in its Place », dans Panther, K.-U. et Radden, G. (éds.) *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 255-273.

PAVEAU, Marie-Anne, 1994, *Le langage des militaires. Éléments pour une ethnolinguistique de l'armée de terre française*, Thèse : Sciences du langage : Université Paris 4 (828 p.).

PAVEAU, Marie-Anne, 1997, « Les noms propres dans le groupe militaire : culture, mémoire, histoire », *Forum du C2SD – École militaire, 18 décembre 1997* (6 p.).

PÊCHEUX, Michel, 1975, *Les vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris : François Maspero (279 p.)

PÊCHEUX, Michel, 1981, « L'étrange miroir de l'analyse de discours », *Langages* 62, pp. 5-8.

PÊCHEUX, Michel, 1983, « Le discours : structure ou événement ? », in : *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés par Denise Maldidier* (1990), Paris : Édition des Cendres, pp. 303-323.

PETIOT, Geneviève, 1992, « Dénomination et stratégies discursives », dans Danon-Boileau, L. et Morel, M.-A. (éds.) *La deixis. Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 479-487.

PETIT, Gérard, 2001, « Pour une conception lexicologique de la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 93-115.

PEYTARD, Jean, 1975, « Lectures d'une 'aire scripturale : la page de journal », *Langue française* 28, p. 39-59.

PEYTARD, Jean, 1995, *Mikhaïl Bakhtine : Dialogisme et analyse du discours*, Paris : Bertrand Lacoste (128 p.).

POTTIER, Bernard, 1964, « Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et littérature* 2, p. 107-137.

POTTIER, Bernard, 1992, *Sémantique générale*, Paris : Presses Universitaires de France (237 p.).

PRANDI, Michele, 2001, « Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la communication », *Semen* 15/2, Besançon : Presses de l'université de Franche-Comté, p. 71-81.

PULGRAM, Ernst, 1954, « Theory of Names », *Beiträge zur Namenforschung* 5/2, Berkeley : American Name Society, p. 149-196.

PUSTEJOVSKY, James, 1995, *The Generative Lexicon*, Cambridge : The MIT Press (312 p.).

PUTNAM, Hilary, 1990 [1970], « La sémantique est-elle possible ? », dans Chaurand, J. et Mazière, F. (éds.) *La Définition*, Paris : Larousse, p. 292-304.

QUINE, Willard van Ormen, 1992 [1960], *Word and Object*, Cambridge : The MIT Press (294 p.).

RABATEL, Alain, 1997, *Une histoire du point de vue*, Metz : Publication du Centre d'études linguistiques des textes et des discours, Université de Metz (diffusion Klincksieck) (306 p.).

RABATEL, Alain, 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne – Paris : Delachaux et Niestlé (202 p.).

RABATEL, Alain, 2005, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* 9 [http://www.marges-linguistiques.com/], p. 115-136.

RADDEN, Günter, 2000, « How metonymic are metaphors? », dans Barcelona, Antonio (éd.), *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*, Berlin – New York : Mouton de Gruyter, p. 93-108.

RADDEN, Günter, KÖVECSES, Zoltán, 1999, « Towards a Theory of Metonymy », dans Panther, Klaus-Uwe et Radden, Günter (éds.), *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 17-59.

RAKOTONOELINA, Florimond, 2000, *Un modèle d'analyse linguistique des représentations des cultures à partir des textes de la culture informatique (presse et manuels)*, Thèse : Sciences du langage : Université Paris 3 (700 p.).

RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris : Presses Universitaires de France (284 p.).

RASTIER, François, 1998, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interpétation dans les sciences du langage », *Langages* 129, p. 97-111.

RASTIER, François, CAVAZZA, Marc, ABEILLÉ, Anne, 1994, *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*, Paris – Milan – Barcelone : Masson (240 p.).

RASTIER, François, PINCEMIN, Bénédicte, 1999, « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique* 33, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 83-111.

REBOUL, Sandrine, 1994, « *A la Guadeloupe/en Guadeloupe* : vers une interprétation cognitive ? », *Langue française* 103, Paris : Larousse, p. 68-79.

RÉCANATI, François, 1993, *Direct Reference : from language to thought*, Oxford : B. Blackwell (420 p.).

RÉCANATI, François, 1997, « La polysémie contre le fixisme », *Langue française* 113, p. 107-123.

RÉCANATI, François, 2003, *Literal Meaning*, Cambridge : Cambridge University Press (188 p.).

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1988, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques* 57, p. 15-43.

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1993, « Faits déviants et tri des observables », *TRANEL* (*Travaux neuchâtelois de linguistique*) 20, p. 89-109.

RÉMI-GIRAUD, Sylvianne, 1996, « Le micro-champ lexical français: *peuple, nation, État, pays, patrie* », dans Rémi-Giraud, Sylvianne et Rétat, Pierre (dir.) *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 19-39.

RÉMI-GIRAUD, Sylvianne, RÉTAT, Pierre, BACOT, Paul (dir.), 1996, *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon (321 p.).

REY, Jacqueline, BÉJOINT, Henri, 1996, « Quelques observations sur le micro-champ lexical de *country, people, nation, state* et *homeland* dans la langue anglaise », dans Rémi-Giraud, Sylvianne et Rétat, Pierre (dir.) *Les mots de la nation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 83-91.

REY-DEBOVE, Josette, 1995, « Nom propre, lexique et dictionnaire de langue », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses universitaires de Toulouse – Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 107-122.

REY-DEBOVE, Josette, 1998, *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*, Paris : Armand Colin (302 p.).

RICARD, Serge, 1998, *The Mass Media in America since 1945. An Overview*, Paris : Armand Colin (160 p.).

RICŒUR , Paul, 1975, *La métaphore vive*, Paris : Seuil (413 p.).

ROSCH, Eleanor, 1975, « Cognitive Representations of Semantic Categories », *Journal of Experimental Psychology : General* 104, p. 192-233.

ROSCH, Eleanor, 1978, « Principles of Categorization », dans Rosch, Eleanor et Lloyd, Barbara B. (éds.) *Cognition and Categorization*, Hillsdale : New Jersey : Lawrence Erlbaum, p. 27-48.

RUSSELL, Bertrand A. W., 1961, *Histoire de mes idées philosophiques*, Paris : Gallimard (352 p.).

RUSSELL, Bertrand A. W., 1989, *Écrits de logique philosophique*, Paris : Presses Universitaires de France (458 p.).

SALA, Marius, 1964, « Cu privire la unele determinative din toponimia româneasca », *Limba Româna* XIII/1, Bucuresti : Editura Academiei Republicii Populare Române, p. 62-69.

SALLES, Mathilde, 2000, « La transitivité de la relation lexicale partie-tout », *Le français moderne* LXVIII/2, p. 171-190.

SALMON, Nathan, 2003, « Naming, Necessity and Beyond. Scott Soames's *Beyond Rigidity* », *MIND: A Quarterly Review of Philosophy* 112/447, p. 475-492.

SANDERS, Carole, 1994, « Register and genre in French and English : notes towards contrastive research », dans Coleman, J. et Crawshoaw, R. (éds.) *Discourse Variety in Contemporary French*, London : AFLS/CILT, p. 87-105.

SANFORD, A. J., MOAR, K., GARROD, S. C., 1988, « Proper Names as Controllers of Discourse Focus », *Language and Speech* 31/1, p. 43-56.

SAUSSURE, Ferdinand (de), 1969 [1916], *Cours de linguistique générale* (publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger), Paris : Payot (331 p.).

SCHNEDECKER, Catherine, 1997, *Nom propre et chaînes de référence* (*Recherches linguistiques* 21), Metz : Université de Metz (diffusion Klincksieck) (231 p.).

SCHNEDECKER, Catherine, 2000, « Le nom propre modifié par *autre* ou Comment 'une Micheline peut en cacher une autre' », *Lexique* 15, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 77-92.

SCRIBAN, A., 1939, *Dictionarul limbii romanesti*, Iasi : 1940, Institutul de Arte Grafice « Presa Buna ».

SEARLE, John R., 1958, « Proper Names », *Mind* 67, p. 166-173.

SEARLE, John R., 1972, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann (261 p.).

SEARLE, John R., 1998 [1995], *La construction de la réalité sociale*, Paris : Gallimard (303 p.)

SÉRIOT, Patrick, 1986, «Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations», *Langages* 81, Paris : Larousse, p. 11-41.

SÉRIOT, Patrick, 1987, «L'anaphore et le fil du discours (sur l'interprétation des nominalisations en français et en russe)», dans *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, IVe Colloque international de linguistique slavo-romane, Copenhague, 27-29 août 1987, Copenhague : Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, p. 147-160.

SÉRIOT, Patrick, 1997, « *Ethnos* et *demos* : la construction discursive de l'identité collective », *Langage et Société* 79, p. 39-51.

SHARMA Mohan Lal, 1969, « Origin and Meaning of Some Indian Names », *Names* 17/3, p. 208-213.

SIBLOT, Paul, 1986, « Moi, général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France », *Cahiers de praxématique* 6, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 7-29.

SIBLOT, Paul, 1987, « De la signifiance du nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 97-114.

SIBLOT, Paul, 1989, « Noms propres et mains sales. De l'inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle », *Langages* 93, p. 64-83.

SIBLOT, Paul, 1990, « Une linguistique qui n'a plus peur du réel », *Cahiers de praxématique* 15, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 57-76.

SIBLOT, Paul, 1995a, *« Comme son nom l'indique… » : nomination et production de sens*, Thèse d'État : Sciences du langage : Université Montpellier 3 (8 vol.).

SIBLOT, Paul, 1995b, « Nom propre et image de marque : de la construction du sens dans les noms propres », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses universitaires de Toulouse – Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 147-160.

SIBLOT, Paul, 1996a, « De la fabrique du sens : entre prototypicalilté lexicale et stéréotypie discursive », dans Moirand, Sophie (éd.) *Le discours : enjeux et perspectives* (*Le Français dans le monde,* numéro spécial), Paris : Hachette, p. 112-121.

SIBLOT, Paul, 1996b, « Un nom, cela explique bien des choses », *Modèles linguistiques* XVII/2, p. 125-139.

SIBLOT, Paul, 1997a, « D'un nom à l'autre », *Nouvelle revue d'onomastique* 29/30, p. 3-18.

SIBLOT, Paul, 1997b, « Sur le seuil du nom propre », dans Arnavielle, Teddy et Barbéris, Jeanne-Marie (éds.) *Hommages à Paul Fabre*, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 175-186.

SIBLOT, Paul, 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la *nomination identitaire* », dans Bres, J., Delamotte-Legrand, R., Madray-Lesigne, F. et Siblot P. (éds.) *L'Autre en discours*, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3 (collection « Dyalang »), p. 27-43.

SIBLOT, Paul, 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiance nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 189-214.

SIBLOT, Paul, LEROY, Sarah, 2000, « L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale », *Mots* 63, p. 89-104.

SILIN, Vladimir, 2001, « Dialogism i intertekstual'nost' » (« Dialogisme et intertextualité »), *Kultura narodov Prichernomorja* 23, p. 120-130.

SIOUFFI, Gilles, 1997, « Noms de lieux, noms de personnes », dans Arnavielle, Teddy et Barbéris, Jeanne-Marie (éds.) *Hommages à Paul Fabre*, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 55-62.

SITRI, Frédérique, 2003, *L'objet du débat, La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle (232 p.).

SLAKTA, Denis, 1971, « L'acte de 'demander' dans les 'Cahiers de doléances' », *Langue française* 9, p. 58-73.

SOAMES, Scott, 2002, *Beyond Rigidity : the unfinished semantic agenda of "Naming and necessity"*, Oxford/New York : Oxford University Press (379 p.).

SØRENSEN, Holger, 1963, *The Meaning of Proper Names*, Copenhague : Gad Publisher (117 p.)

SPERBER, Dan, WILSON, Deidre, 1989 [1986], *La Pertinence : cognition et communication*, Paris : Minuit (396 p.).

STRAWSON, Peter F., 1950, « On Referring », *Mind* 59, p. 320-344.

STRAWSON, Peter F., 1972 [1959], *Les Individus : essai de métaphysique descriptive*, Paris : Seuil (286 p.).

STRAWSON, Peter F., 1977, *Etudes de logique et de linguistique*, Paris : Seuil (280 p.).

SULLET-NYLANDER, Françoise, 1998, *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique* (*Cahiers de la recherche* 8), Stockholm : Université de Stockholm.

SUPRUN, Vassili I., 2000, *Onomasticheskoe pole russkogo yazyka i ego khudozhestvenno-esteticheskiy potentsial (Le champ onomastique du russe et son potentiel artistique et esthétique*), Volgograd : Peremena (172 p.).

SWYNGEDOUW, Erik, KAIKA, Maria, 1999, « Mondes hybrides : sur la nature, la société, les cyborgs », dans Chivallon, Christine, Ragouet, Pascal et Samers, Michael (dir.) *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*, Talence : MSH Acquitaine, p. 271-284.

TABOURET-KELLER, Andrée (éd.), 1997, *Le nom des langues*, Louvain-la-Neuve : Peeters (274 p.).

TAMBA, Irène, 1981, *Le sens figuré*, Paris : Presses Universitaires de France (199 p.).

TAMBA, Irène, 1991, « Organisation hiérarchique et relations de dépendance dans le lexique », *L'Information grammaticale* 50, p. 43-47.

TAMBA, Irène, 1994a, « Une clé pour différencier deux types d'interprétation figurée, métaphorique et métonymique », *Langue française* 101, p. 26-34.

TAMBA, Irène, 1994b, « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues* 7, p. 64-85.

TAMBA, Irène, 1999, « La femme est-elle une fleur comme le bleuet est une fleur ? Métaphore et classification : les structures en 'le N1 est un N2' », dans Charbonnel, Nadine et Kleiber, Georges (éds.) *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 205-235.

TAMBA, Irène, 2005 [1988], *La Sémantique*, Paris : Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? » (126 p.).

TESNIÈRE, Lucien, 1988 [1959], *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck (674 p.).

TODOROV, Tzvetan, 1981, *M. Bakhtine : le principe dialogique,* suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil (315 p.).

TOURNIER, Maurice, 2002, « De *France* à *Je*. La traversée des emplois ; Cooccurrences et connexions », dans *Propos d'étymologie sociale 3*, Lyon : ENS Éditions, p. 111-125.

TOURNIER, Maurice (éd.) 1982, *La Parole syndicale : étude du vocabulaire confédéral des centrales ouvrières françaises* (étude réalisée par le groupe de Saint-Cloud), Paris : Presses Universitaires de France (270 p.).

TSAMADOU-JACOBERGER, Irini, 2001, « La catégorie du nombre et le nom propre en grec moderne », *Cahiers balkaniques* 32 (« Autour du nom propre », coord. Christiane Montécot, Vladimir Osipov, Sophie Vassilaki), Paris : Publications Langues'O, p. 55-70.

TURNER, Marc, FAUCONNIER, Gilles, 2000, « Metaphor, metonymy and binding », dans Barcelona, Antonio (éd.) *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*, Berlin – New York : Mouton de Gruyter, p. 133-145.

VALENTINE, Tim, BRENNEN, Tim, BRÉDART Serge, 1996, *The Cognitive Psychology of Proper Names. On the importance of being Ernest,* London – New York : Routledge (212 p.).

VALLET, Odon, 1997, « *Israël* et *Palestine*, les paradoxes de l'Histoire », *Mots* 50, p. 134-137.

VAN DIJK, Teun A., 1977, *Text and Context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*, London – New York : Longman (261 p.).

VAN DIJK, Teun A., 1988, *News as Discourse*, Hillsdale : Lawrence Erlbaum (200 p.).

VAN DIJK, Teun A., 1996, « De la grammaire de texte à l'analyse socio-politique du discours », dans Moirand, Sophie (éd.) *Le discours : enjeux et perspectives* (*Le Français dans le monde,* numéro spécial), Paris : Hachette, p. 16-29.

VAN HOOF, Henri, 1999, « Les noms de pays, de peuples et de lieux dans le langage imagé », *Meta* 44/2, p. 312-370.

VAXELAIRE, Jean-Louis, 2001, *Pour une lexicologie du nom propre*, Thèse : Sciences du langage : Université Paris 7 – Denis Diderot (601 p.).

VERON, Eliseo, 1981, *Construire l'événement. Les medias et l'accident de Three Mile Island*, Paris : Minuit (176 p.).

VERON, Eliseo, 1988, « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », dans Charaudeau, P. (éd.) *La Presse : Produit, Production, Réception*, Paris : Didier Erudition, p. 11-25.

VICTORRI, Bernard, 1997, « Modéliser les interactions entre une expression polysémique et son contexte », dans Guimier, C. (éd.) *Co-texte et calcul de sens*, Caen : Presses universitaires de Caen, p. 233-244.

VICTORRI, Bernard, FUCHS, Catherine, 1996, *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris : Hermès (220 p.).

WALTER, Henriette, 1995, « Nom propre et nom commun : un statut provisoire », dans Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses universitaires de Toulouse – Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 237-244.

WARREN, Beatrice, 1999, « Aspects of Referential Metonymy », dans Panther, Klaus-Uwe et Radden, Günter (éds.), *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 121-137.

WARRINGTON, E.K., McCARTHY, R.A., 1987, « Categories of knowledge : Further fractionations and an attempted integration » *Brain* 110, p. 1273-1296.

WEINREICH, Uriel, 1966, « On the Semantic Structure of Language », dans Greenberg, J. H. (éd.) *Universals of Language*, Cambridge : The MIT Press, p. 114-171.

WIERZBICKA, Anna, 1992, *Semantics, Culture and Cognition : universal human concepts in culture-specific configurations*, Oxford : Oxford University Press (487 p.).

WILLEMS, Dominique, 2000, « Objet d'étude, théories et données, sur la place des corpus dans la recherche linguistique contemporaine », dans Bilger, M. (éd.) *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Paris : Honoré Champion et Presses Universitaires de Perpignan, p. 149-155.

WILMET, Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette Supérieur ; Louvain-la-Neuve : Duculot (670 p.).

WITTGENSTEIN, Ludwig, 1961 [1921], *Tractatus logico-philosophicus*, Paris : Gallimard (177 p.).

YULE, George, 1996 [1985], *The study of language : an introduction,* Cambridge : Cambridge University Press (220 p.).

ZABEEH, Farhang, 1968, *What is in a Name? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names,* The Hague : Martinus Nijhoff (78 p.)

ZINKIN, Vivian, 1969, « The Syntax of Place-Names », *Names* 17/3, p. 181-198.

INDEX DES TERMES

A

Actualisation, 125, 126, 128, 132-134, 140, 153, 156, 164, 170, 189, 253, 292, 361, 444, 461
Aspectualisation, 497-504, 511
Autodésignation, 361-365, 367, 374, 377, 378, 381, 384, 387, 388, 392, 394, 401, 459, 520
-forme autodésignative, 218, 362-365, 367, 368, 376-378, 381, 384-388, 394, 395, 399-401, 404-406, 410, 522, 526
-nom de pays autodésignatif, 168, 362, 366, 381-383, 385, 387, 400, 406, 409, 519, 522

C

Catégorisation, 60-62, 266, 267, 269, 270, 299, 479, 483, 488
dénominative, 61, 62
taxonomique, 61-63

D

Désignation *topocentrique*, 204-208, 218, 519
Dialogisme, 20, 26, 152, 154-156, 426, 471, 497, 501, 507, 508, 510, 513
Domaine de référence, 14-17, 19, 25, 26, 28, 29, 39, 47, 50, 51, 55, 68, 72, 74-76, 108, 111, 117, 120, 129, 149, 157, 161, 213, 223, 264, 266, 269, 271, 280, 287, 288, 299, 311, 359, 361, 388, 391, 394, 407, 410, 463, 473, 474, 481, 482, 515, 518, 520-522, 524, 525, 527, 528

E

Emploi métaphorique, 472, 473, 475, 477-479, 484, 480, 489, 491, 493, 497, 509, 511, 512
Emploi métonymique, 87, 222-224, 226-234, 236-238, 239, 241, 248, 252, 255, 259-261, 266, 279

F

Facette, 221, 222, 271-276, 279, 280, 287, 290, 291, 299

I

Indexicalité, 153
locative, 166, 168-170, 174, 202-206, 218, 363, 399, 409, 519, 522, 523

M

Mémoire du nom, 435, 445, 450, 524
Méronyme, 251, 252
Méronymie, 25, 71, 118, 154, 172, 260, 518
Métaphore, 227, 474, 478, 481, 485, 487, 488, 490, 491
Métonymie, 221-227, 229, 232-236, 243, 244, 246, 247, 251-253, 255-258, 260-262, 271
intégrée, 277-279
d'usage, 231
Modèle hybride, 293-295, 297-299, 301, 388, 406
Mot-événement, 20, 171, 489, 490, 513, 515, 523, 524

N

Nom de lieu, 27, 37, 38, 41-44, 49, 50, 52, 69, 71, 137, 161, 163, 170, 171, 174, 185, 194, 199, 207, 209, 214, 215, 217, 219, 230, 255, 258-260, 269, 276, 299, 476, 477, 488, 519, 543, 549
Nom de pays historique, 117, 519
Nom propre historique, 113, 118
Nomination, 37, 53, 57, 64, 71, 83, 84, 104, 113, 120, 235, 244, 278, 325, 336, 341, 343, 349, 406, 410, 415, 433, 438, 439, 469, 471, 497, 499, 504, 510, 513, 515
autodésignative, 404
singularisante, 37, 120, 469, 515

O

Objet de discours, 26, 122, 152-154, 156, 162, 238, 301, 303, 320-324, 328, 329, 332, 338, 339, 341, 343, 345, 349, 350, 351, 353, 355, 358, 373-375, 410, 433, 522, 527

P

Point de vue, 131, 301, 302, 319, 341-343, 348, 350, 357, 359, 368, 372, 383, 397, 415, 418, 426, 435, 446, 447, 455, 461, 463, 493, 495, 497, 501, 511, 512, 527, 528
Position actantielle, 191, 223, 240, 286, 374, 409, 353

R

Référence, 104, 105, 108, 109, 151, 254, 305, 327
Référenciation, 44, 66, 91, 243, 248, 251, 255, 267, 298, 304, 312, 343, 402, 410, 428
Renomination, 415, 417-426, 429, 430, 434, 435, 437-439, 440, 443-445, 469
Représentation, 14, 17, 20, 26, 41, 45, 47, 79, 80, 105, 111, 112, 116, 119, 120, 157, 158, 161, 162, 166, 208, 212, 216, 218, 227, 228, 251, 260, 280, 289, 290, 292, 298, 331, 359, 361-363, 365, 387, 388, 395-397, 401, 406, 410, 415, 418, 432, 437, 439, 441-445, 447, 448, 450, 452-455, 458, 460, 461, 464, 465, 467-469, 481-484, 486-489, 491, 495, 496, 498, 500, 501, 503-506, 508, 509, 511-513, 515, 518, 520-526

S

Sens, 35, 65, 79, 80, 102-106, 108-113, 116, 118, 270, 287, 500
descriptif, 34, 80, 82, 89, 98, 102
locatif, 175, 200, 209, 218, 219, 232, 258, 261, 291, 298
Site discursif, 57, 302, 324, 327, 328, 338, 339-341, 349, 353, 354, 357, 359, 369, 384, 395, 406, 410, 443, 521
Structures actantielles, 190, 221, 236, 237, 239, 366, 375, 382

T

Toponyme, 19, 41, 42, 44, 45, 47-50, 53, 163, 164, 174, 181, 192, 198, 203, 205, 206, 299, 409, 420, 483, 499, 519, 520
Toponyme indexical, 205
Trajet discursif, 149, 418, 447, 469

U

Univers de discours, 195, 297, 198, 200, 202, 204, 205, 211, 219, 339, 374, 409, 519

V

Valeur locative, 185, 190, 196, 200, 204, 210, 212, 219, 295, 347, 350, 473, 477, 478 ; (ou *spatiale*) 41, 163, 175, 192, 371, 373, 385, 386, 362

INDEX DES AUTEURS CITÉS

A

Abbott, B., 30, 98, 101
Achard, P., 392
Adam, J.-M., 122, 154, 323, 342, 497, 503
Akin, S., 14, 72, 73, 418, 421, 430
Algeo, J., 29, 31, 33, 34, 47
Allerton, D., 32
Althusser, L., 13, 243
Amiot, D.
Amiot, D., De Mulder, W., Flaux, N., Tenchea, M., 185
Anscombre, J.-C., 314
Apothéloz, D. et Reichler-Béguelin, M.-J., 318, 332
Arabyan, M., 323
Ariel, M., 366, 367, 372
Arnauld, A., Lancelot, C., 29
Auger, N., 14, 138
Authier-Revuz, J., 396, 510

B

Bach, K., 99, 101
Bacot, P., 282
Bakhtine, M., 154, 155, 279, 339, 342, 352, 400, 417, 418, 426, 436, 445, 503, 508, 510, 513, 528
Barbéris, J.-M. et al., 126
Barcelona, A., 227
Barthes, R., 94, 103
Baudelle, Y., 95
Beci, B., 33
Benveniste, E., 110, 121, 123, 127, 235, 298, 333, 402, 417, 433
Berthoud, A.-C., 323
Bilger, M., 140
Billig, M., 395
Blanche-Benveniste, C., 134
Bloom, W., 393, 394
Bolocan, Gh., 49
Bonhomme, M., 222, 224, 225, 226, 229, 231, 232, 234, 235, 241, 244, 251, 252, 253
Bordas, E., 95, 103
Borel, M.-J., 153, 321, 338
Bosredon, B., 16, 31, 32, 38, 41, 44, 108, 127, 188, 213, 214, 215, 216, 336
Bosredon, B. et Guérin, O., 53
Bosredon, B. et Tamba, I., 38, 50, 108, 174, 190, 191, 193
Boutet, J., 133
Branca, S., 127
Branca, S. et Guilhaumou, J., 446
Bréal, M., 32, 63, 64, 94
Burge, T., 97, 98
Buridant, C., 43

C

Cadiot, P. et Habert, B., 272
Cadiot, P. et Nemo, F., 66
Cadiot, P. et Visetti, Y.-M., 290
Cambon, E., 121, 290
Casati, R. et al., 168
Casati, R. et Varzi, A., 168
Cassirer, E., 218
Castañeda, H., 124
Charaudeau, P., 139, 140, 141, 145, 309
Charaudeau, P. et Maingueneau, D., 123, 131, 134, 153, 164, 323, 331, 342
Charolles, M., 16, 27, 197, 198, 199, 312, 313, 314, 315, 318, 319, 322, 339, 358
Claudel, C., 127
Collinot, A. et Mazière, F., 270
Comrie, B., 32
Condor, S., 145, 364, 393, 395
Conein, B., 272
Coquet, J.-C., 68
Corblin, F., 168, 304, 306, 308, 309
Cordier, F. et al., 111
Coseriu, E., 64, 166
Cossutta, F., 133
Courtine, J.-J., 133, 135, 322, 323
Croft, W. et Cruse, A., 272
Cruse, A., 14, 71, 222, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 286, 287, 288, 290
Culioli, A., 338
Curat, H., 35, 41, 44, 45
Cusin-Berche, F., 72, 73, 129, 331

D

Dahl, V., 287
Darot, M., 456
Dauzat, A., 217
De Biasi, P.-M., 165
De Mulder, W., 16, 87, 116
De Vogüé, S. et Paillard, D., 132, 338
Debray, R., 165
Desclés, J.-P., 187, 189
Détrie, C., 60, 106, 508
Deulofeu, J., 251
Dirven, R., 259
Dor, D., 178, 257
Dowty, D., 185
Du Marsais, C., 235
Ducrot, O., 342, 383
Ducrot, O. et Todorov, T., 88, 97, 221, 222, 226
Duranti, A. et Goodwin, C., 132

E

Eco, U., 108, 111, 121
Emmott, C., 319
Evans, G., 87, 88, 127

F

Fabre, P., 28, 63, 64, 269
Fauconnier, G. et Turner, M., 259
Ferret, S., 435
Fiala, P., 14, 419
Fillmore, Ch., 185, 186, 187, 375
Flaux, N., 30, 135, 223, 229, 234, 291, 471, 472, 473, 474, 475, 479, 491
Flaux, N. et Van de Velde, D., 30
Forsgren, M., 215
Foucault, M., 133, 134, 137, 155
Fowler, R., 167, 309
Fradin, B., 339
Fraenkel, B., 337

Franckel, J.-J. et al., 338
François, J. et Rauh, G., 185
Frege, G., 81, 83, 89, 90, 91, 92, 93, 97, 99, 103, 104, 108
Fuchs, C., 332
Furet, C., 167, 177, 178, 193, 257

G

Garde, P., 241
Gardiner, A., 33, 34, 47, 56, 71, 82, 104, 123, 124, 206, 289
Garrigues, M., 14
Gary-Prieur, M.-N., 29, 30, 33, 39, 40, 41, 43, 44, 58, 83, 86, 87, 100, 104, 115, 116, 125, 126, 135, 223, 230, 270, 289, 474, 475, 476, 477, 479, 480, 481, 483, 485, 486, 487, 490, 497
Gauthier, G., 139
Geurts, B., 30, 97, 99
Goblot, J.-J., 286
Granger, G., 124, 149
Greimas, A. J., 109, 270
Grevisse, M., 30
Grice, P., 178, 258
Grize, J.-B., 111, 116, 153, 154, 321, 322, 323, 358
Grunig, B., 62
Guillaume, G., 43, 44, 123
Guillorel, H., 52, 419, 420, 423

H

Halmari, H., 366, 372
Haye (de la), Y., 164, 167
Hébert, L., 103, 105, 270, 271
Honoré, J.-P., 64
Hubner-Bayle, C., 73, 95
Hudson, R., 112

J

Jackendoff, R., 185
Jamet, C. et Jannet, A.-M., 163, 178, 193
Jespersen, O., 125
Jonasson, K., 15, 29, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 48, 49, 50, 51, 58, 64, 68, 100, 104, 113, 114, 115, 117, 124, 135, 157, 181, 213, 214, 215, 221, 270, 289, 302, 479, 483, 501

K

Kadima-Tshimanga, B., 421
Kaplan, D., 91, 168
Katsiki, S., 67
Katz, J., 123, 270
Kaufmann, L., 528
Kaufmann, L. et Quéré, L., 316
Kayser, D., 272, 332
Kerbrat-Orecchioni, C., 131, 132
Kleiber, G., 32, 34, 42, 53, 58, 59, 61, 65, 66, 67, 68, 88, 99, 100, 101, 102, 103, 111, 113, 117, 123, 126, 132, 157, 213, 214, 223, 230, 234, 269, 270, 271, 275, 277, 278, 279, 290, 296, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 321, 322, 335, 336, 339, 352, 358, 459, 497
Kleiber, G. et Riegel, M., 271, 272
Kneale, W., 97, 98, 99
Koch, P., 222
Kripke, S., 34, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 91, 94, 96, 98, 103, 104, 105, 110, 128, 304, 433, 460

L

Labbé, D., 373
Lakoff, G., 106, 228, 245, 260
Lakoff, G. et Johnson, M., 106, 221, 226, 227, 232, 233, 241, 244, 248, 251, 260, 261, 272
Langacker, R., 112, 272, 278
Laroche, J., 14
Laurent, B., 36
Le Bihan, M., 135
Lecolle, M., 14, 143, 221, 225, 231, 232, 241, 242, 246, 253, 254, 256, 258, 259, 261, 291, 346, 351
Lefebvre, H., 527
Leroy, S., 28, 30, 31, 40, 56, 60, 64, 123, 270, 471, 473, 477, 483, 486, 493
Lévi-Strauss, C., 29, 35, 67, 74, 201
Locke, J., 200
Lomholt, J., 14, 33, 41, 44, 46, 48, 217, 288, 373
Long, R., 55

M

Mackenzie, W., 527
Mahmoudian, M., 132
Maingueneau, D., 122, 123, 132, 133, 134, 142, 143, 144, 169, 446
Maldidier, D., 133, 134
Marandin, J.-M., 321, 322, 323, 369
Marnette, S., 143
Marouzeau, J., 71, 94
Martin, R., 198
Maurel, D. et al., 14, 35, 340
Meyer, B., 226, 252, 253, 450
Miéville, D., 153, 320, 321, 358
Mill, J.-S., 34, 81, 82, 83, 86, 93, 97, 98, 103, 104, 108, 421
Milner, J.-C., 277
Minescu, I., 50, 215
Modrak, D., 108
Moeschler, J. et Reboul, A., 178
Moirand, S., 14, 41, 122, 127, 128, 131, 133, 134, 135, 140, 141, 148, 149, 152, 153, 155, 166, 167, 185, 186, 320, 330, 335, 340, 344, 426, 445, 454, 493, 494, 507, 510
Molino, J., 29, 68, 88, 104, 113
Mortureux, M.-F., 330, 335
Mouillaud, M. et Tétu, J.-F., 163, 165, 166, 167, 174, 177
Mulkern, A., 366, 378
Münchow (von), P., 127

N

Noailly, M., 43, 44, 45, 170, 213, 214, 320, 415
Nunberg, G., 272
Nyckees, V., 106, 492

O

Ogden, C. et Richards, I., 105
Ozhegov, S. et Shvedova, N., 285, 390

P

Panther, K.-U. et Radden, G., 245
Pauwels, P., 227
Paveau, M.-A., 188, 489, 492
Pêcheux, M., 133, 155, 243, 251, 396, 510
Petiot, G., 170

Petit, G., 270
Peytard, J., 164, 513
Pottier, B., 109, 187, 270, 335
Prandi, M., 488
Pulgram, E., 31
Pustejovsky, J., 273
Putnam, H., 61, 102

Q

Quine, W., 97, 98

R

Rabatel, A., 342, 343, 528
Radden, G., 227, 259, 261
Radden, G. et Kövecses, Z., 259, 261
Rakotonoelina, F., 139
Rastier, F., 129, 132, 233, 270, 446
Rastier, F. et al., 103
Rastier, F. et Pincemin, B., 135, 136, 446
Reboul, S., 41, 45, 48
Récanati, F., 97, 98, 101, 102, 112, 121, 124, 200
Reichler-Béguelin, M.-J., 318
Rémi-Giraud, S., 270, 273, 280, 281, 282, 286, 288, 291
Rey, J. et Béjoint, H., 283, 389
Rey-Debove, J., 32, 35, 60
Ricard, S., 169
Ricœur, P., 234, 488
Rosch, E., 61
Russell, B., 83, 89, 91, 92, 98, 99, 103, 108

S

Sala, M., 49
Salles, M., 312, 318
Salmon, N., 85, 86, 106
Sanders, C., 151
Sanford, A. et al., 303, 304, 305, 307, 330
Saussure, de, F., 65, 106, 109, 127, 333
Schnedecker, C., 303, 304, 305, 306, 307, 308, 311, 312, 314, 322, 326, 330, 333, 366, 497, 501, 502
Scriban, A., 287
Searle, J. R., 83, 92, 93, 94, 103, 139, 289, 291, 297, 356, 402, 527
Sériot, P., 370, 382, 383, 392, 395, 398, 403, 491
Sharma, M., 67
Siblot, P., 16, 36, 63, 66, 67, 95, 105, 106, 111, 119, 123, 226, 270, 305, 352, 354, 355, 415, 435, 441, 445, 453, 461, 503, 508, 527
Siblot, P. et Leroy, S., 471, 475, 493, 509
Silin, V., 510
Siouffi, G., 38
Sitri, F., 154, 322, 323, 358
Slakta, D., 185
Soames, S., 86
Sørensen, H., 123
Sperber, D. et Wilson, D., 178, 258
Strawson, P., 29, 91, 92, 97, 101, 103, 120, 235
Sullet-Nylander, F., 167, 170, 177
Suprun, V., 37, 67, 74
Swyngendouw, E. et Kaika, M., 290

T

Tabouret-Keller, A., 241
Tamba, I., 110, 181, 241, 251, 252, 254, 475, 478, 479, 480, 483, 492
Tesnière, L., 185
Todorov, T., 154, 417, 426
Tournier, M., 133, 355
Tsamadou-Jacoberger, I., 33
Turner, M. et Fauconnier, G., 259, 487, 508

V

Valentine, T. et al., 65, 82, 83, 114, 115
Vallet, O., 14, 46
Van Dijk, T., 177, 503
Van Hoof, H., 14
Vaxelaire, J.-L., 31, 32, 103, 270
Veron, E., 139, 141, 170
Victorri, B., 128, 132
Victorri, B. et Fuchs, C., 128

W

Walter, H., 63, 64, 98
Warren, B., 259
Warrington, E. et McCarthy, R., 114
Weinreich, U., 94
Wierzbicka, A., 16, 51, 55, 110, 111, 461
Willems, D., 135
Wilmet, M., 104
Wittgenstein, L., 236

Y

Yule, G., 122, 332

Z

Zabeeh, F., 52
Zinkin, V., 49, 50